

UNIVERSITE DE NEUCHÂTEL
FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

LES PÉRILS TOTALITAIRES EN OCCIDENT

Un essai d'identification et d'analyse des causes
et des processus pouvant conduire les sociétés
occidentales au totalitarisme.

THESE

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES ÉCONOMIQUES
POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR ÈS SCIENCES POLITIQUES

PAR

JEAN-PIERRE GRABER

LA PENSÉE UNIVERSELLE, PARIS
1983

© Jean-Pierre Graber
et la pensée universelle 1983

ISBN 2-214-05076-0

UNIVERSITE DE NEUCHÂTEL
FACULTÉ DE DROIT
ET DES SCIENCES ÉCONOMIQUES
LE DOYEN

Monsieur Jean-Pierre GRABER est autorisé à imprimer sa thèse de doctorat ès sciences politiques intitulée « Les périls totalitaires en Occident ».



Il assume seul la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, 20 janvier 1982.
Le doyen
de la Faculté de droit
et des sciences économiques,
JEAN-PIERRE GERN

*A Liliane,
Anne-Caroline et
Valériane,
avec la ferme espérance que la Liberté finira
par l'emporter sur l'Asservissement.*

REMERCIEMENTS

Il me tient à cœur de dire ma reconnaissance à tous ceux et celles qui d'une manière ou d'une autre sont liés à l'élaboration de ce livre.

Ma gratitude va d'abord au Pr Ernesto Weibel, directeur de thèse, pour la confiance qu'il m'a témoignée. Alors que je lui proposais le sujet de cette thèse, ce brillant connaisseur de la culture et de la société italiennes m'a suggéré de relire Machiavel. Conseil entendu, car ma préoccupation constante a été de fonder toutes mes approches et analyses sur la nature immuable des hommes et des choses.

Ma gratitude va ensuite au Pr Jean-François Aubert, co-rapporteur de cette thèse. Le 19 mars 1979, alors que nous achevions notre promenade à travers le plan de ce livre, l'éminent constitutionnaliste a simplement dit : « Pourquoi pas ? » Cette parole a levé les ultimes doutes qui entravaient encore le chemin de la réalisation immédiate de ce livre.

Ma reconnaissance amicale va aussi à M. Carlo Robert-Grandpierre qui a relu mes manuscrits avec ce mixte de vigilance et de respect propre aux vrais philosophes ; à Mlle Doriane Juan et à M. Marcel Garin qui ont corrigé les épreuves d'imprimerie avec leur élégante compétence et avec la conscience qu'ils étaient bien l'ultime rempart avant ma responsabilité finale ; à Mme Catherine Droxler qui m'a offert sa précieuse collaboration en dactylographiant avec patience, intelligence et soin mes manuscrits ; ainsi qu'à tous ceux qui, en dépit de leurs nombreuses occupations, n'ont pas hésité à me rendre des petits services matériels appréciés. Je pense ici à Mme Yvonne Favre et à mes frères, Bernard, Paul et Rolf Graber.

J'adresse encore ma gratitude au Fonds national suisse de la recherche scien-

tifique qui a financé mon séjour d'une année en Angleterre ; ainsi qu'aux *Prs* C.J. Hughes, P.W.M. Savigear, M. Forsyth, J. Day, J. Hoffmann et J. Spence du Département des Sciences politiques de l'Université de Leicester qui m'ont réservé un accueil propice à un travail fructueux.

Merci enfin à mes parents et surtout à ma femme, Liliane et à nos deux petites filles, Anne-Caroline et Valériane. Elles sont pour beaucoup dans l'achèvement de mon projet, m'ayant toujours entouré de compréhension et d'affection.

AVANT-PROPOS

Le monde est malheureux, et il est malheureux parce qu'il ne sait pas où il va et parce qu'il devine que, s'il le savait, ce serait pour découvrir qu'il va à la catastrophe.

Valéry GISCARD D'ESTAING.

La Civilisation occidentale est en crise. Il n'échappe à aucun esprit lucide que nous vivons un temps de mutation, de rupture. Un peu partout des craquements se font entendre. Déjà passablement tourmentée, la ligne de l'histoire de l'Occident amorce une profonde brisure. Un monde ancien est en train de mourir, un monde nouveau en train de naître. Pour la plupart des auteurs le pessimisme et la crainte sont de mise lorsqu'ils s'adonnent à la radioscopie du monde actuel et s'interrogent sur l'avenir par définition flou qui sortira de sa mutation. Appréhension classique devant l'inconnu ? Intuition partagée avec la masse que tout va mal finir ? Ou encore perception lucide des effets de l'évolution des tendances lourdes de nos sociétés ? C'est avant tout la troisième raison qui nourrit le pessimisme des auteurs les plus sérieux. C'est exactement en ce sens que Roger Garaudy parle de « L'avenir selon les dérives catastrophiques du présent » (1). C'est aussi en se fondant sur certaines tendances lourdes que le Club de Rome a mis en garde contre les impasses auxquelles pourraient être confrontés l'Occident et le reste du monde. Quels que soient leurs domaines d'investigation, les analystes des cycles, des tendances ou des segments historiques plus longs aboutissent souvent aux mêmes conclusions. Konrad Lorenz écrit : « L'humanité contemporaine est en péril. Elle court de nombreux dangers, que

le naturaliste et le biologiste en premier lieu sont seuls à apercevoir, alors qu'ils échappent au regard de la plupart des hommes » (2). En étudiant la vie des civilisations, Oswald Spengler les compare entre elles, puis à la vie des espèces organiques, pour annoncer le déclin inéluctable de l'Occident il y a soixante ans déjà. Arnold Toynbee, qui comme Spengler a une vision cyclique de l'histoire, tire de ses diagnostics des conclusions semblables, même s'il est moins catégorique. Neagu M. Djuvara, un autre historien, écrit dans un livre au titre révélateur, « Civilisations et lois historiques » qu'une civilisation « ne peut pas ne pas atteindre un degré de fatigue à partir duquel elle dépérit nécessairement » (3).

Bref, à la lumière des tendances profondes de nos sociétés, le devenir de l'Occident et du monde entier inspire à de très nombreux auteurs venus de tous les horizons philosophiques et scientifiques, des interrogations angoissées et des pronostics sombres, ou alors la conviction que seules des solutions radicales pourraient changer le cours des choses. Les craintes et les pressentiments portent sur les conséquences de la dégradation de l'environnement écologique, de la course aux armements, d'un marasme économique prolongé, des diverses formes de violence. Ils portent aussi sur les virtualités d'asservissement de certaines technologies comme l'électronique, et sur les effets de « l'ingouvernabilité » des régimes démocratiques actuels, des mutations culturelles de l'Occident, de la crise des valeurs, etc. Et il est vrai que les couleurs du crépuscule annoncent plutôt un ciel orageux. Plusieurs périls menacent désormais l'Occident.

Raymond Aron, un des grands investigateurs des sociétés contemporaines écrivait en 1965 déjà : « La menace suprême est bien, à notre époque, celle du totalitarisme » (4). Le dessein de notre livre est d'expliquer pourquoi, en cette fin de XX^e siècle, le totalitarisme constitue bel et bien un des plus graves périls de l'Occident.

Toutes nos démarches et toutes nos analyses sont fondées sur une conception de la nature humaine dérivée du christianisme (et de l'observation du réel !). Dans cette conception, l'homme est un être dont les pulsions instinctuelles innées, fondamentalement orientées vers le mal, rencontrent sur le chemin qui les mène de l'état latent à l'état effectif, trois obstacles : la conscience, l'angoisse existentielle, les intérêts matériels et psychiques. A partir de là nous concluons au caractère artificiel des sociétés de liberté et au caractère naturel des régimes dictatoriaux ou totalitaires. Dans une deuxième partie, nous identifions les facteurs et processus, qui dans l'Occident industrialisé ont autorisé l'émergence de la démocratie et des libertés individuelles. Ces deux premiers volets servent en quelque sorte de prologomènes à ce livre. Dans la troisième partie (la plus importante) nous analysons les multiples implications et virtualités totalitaires de l'évolution des tendances lourdes des sociétés occidentales. Parmi ces tendances figure notamment la disparition progressive des conditions, structures et valeurs

nécessaires à la survie des régimes démocratiques et des libertés individuelles. Tous nos développements aboutissent à la conclusion que l'avènement du totalitarisme en Occident est très vraisemblable, sinon inéluctable.

- (1) Roger Garaudy, « L'alternative », p. 15.
- (2) Konrad Lorenz, « Les huit péchés capitaux de notre civilisation », p. 5.
- (3) Neagu M. Djuvara, « Civilisations et lois historiques », p. 376.
- (4) Raymond Aron, « Essai sur les libertés », p. 212.

CHAPITRE I

DE LA NATURE HUMAINE

*Les pensées du cœur de l'homme sont mauvaises
dès sa jeunesse.*

Genèse 8, 21.

L'homme naît bon, la société le corrompt.

ROUSSEAU.

Les sciences sociales, la philosophie et le concept de nature humaine.

Si les sciences sociales et la philosophie visent en particulier à fournir une réponse à la question fondamentale « Qu'est-ce que l'homme ? », donc à saisir sa nature, elles ne peuvent élaborer leurs systèmes et théories que sur la base d'hypothèses, au nombre desquelles risquent de figurer des traits de la nature humaine assimilés à des vérités axiomatiques.

Les relations existant entre les sciences sociales et la philosophie d'une part et la nature humaine (en tant qu'objet de connaissance) d'autre part, sont ainsi ambivalentes. Deux exemples serviront à étayer ce propos épistémologique.

L'économie politique analyse, entre autres, la façon dont les hommes s'y prennent pour produire, distribuer et consommer des biens et des services. Dans ce sens elle est réponse partielle aux questions « Qu'est-ce que l'homme ? », « Quelle est sa nature ? ». Mais l'économie politique classique de la fin du XVIII^e siècle et du XIX^e, qui sous une forme renouvelée et enrichie conserve de nombreux adeptes, fait reposer la plupart de ses théories sur une hypothèse (qu'elle ne cherche par définition pas à démontrer), à savoir que l'homme est mu par le profit et l'intérêt personnel.

La science politique peut se prêter au même type de raisonnement. Parmi ses objets figure l'étude systématique du pouvoir et de l'Etat, ce qui est élucidation partielle des questions fondamentales relatives au mystère que continue à être l'homme pour la science. Dans cette approche, plusieurs écoles de politistes relient leurs analyses à une conception, révélée ou gardée secrète mais réelle, de la nature humaine.

Le chemin serait long et difficile qui consisterait à identifier ces relations d'ambivalence et de réciprocité à travers tout le vaste champ des sciences sociales. Mais très probablement une telle démarche montrerait qu'il est pratiquement impossible de construire une quelconque théorie sociale sans référence explicite ou implicite à une conception de la nature humaine, tout comme il est inconcevable d'envisager ne serait-ce qu'un début d'activité scientifique, sans hypothèse(s).

Le concept de nature humaine est comme consubstantiel à la philosophie et à la théologie. On le retrouve implicitement dans toute la philosophie grecque, chez Platon, chez Aristote. A la même époque, le peuple du Livre peut lire sans difficultés majeures l'affirmation très nette d'une nature humaine et sa description dans les Anciennes Ecritures. Les Nouvelles Ecritures du christianisme donnent au concept une vigueur toute particulière par leur doctrine répétée et approfondie du péché originel. La pensée grecque et les deux Testaments constitueront jusqu'au XVIII^e siècle, la source essentielle et presque unique de toute réflexion sur la nature humaine. Au XVIII^e siècle, la Nature tend à remplacer Dieu. Au XIX^e, l'homme prend le relais de la Nature comme clef de voûte des systèmes philosophiques. Mais là encore, et jusqu'à aujourd'hui, la plupart des conceptions relatives à l'homme sont tributaires, même et tout autant lorsqu'elles se dégagent en opposition, des deux sources mentionnées (deux parce qu'en réalité le Nouveau et l'Ancien Testament n'en forment qu'une). A cet égard, l'œuvre de Marx est des plus significatives. Elle est le négatif de la photographie chrétienne. Très souvent, quand dans ses articulations essentielles le christianisme dit blanc, Marx et sa longue suite disent noir.

Les conceptions classiques de la nature humaine ont prévalu tant que subsistait l'idée de sa constance dans l'espace et le temps. Dès le milieu du XVIII^e siècle, Montesquieu, par une approche qui fait de lui l'un des premiers sociologues modernes, mettait en lumière la diversité des lois, des coutumes, des formes de gouvernement sans abandonner toutefois toute réflexion sur la nature humaine. Il ouvrait ainsi la voie à l'anthropologie qui dans ses premiers développements s'attache surtout à démontrer la variété des comportements humains d'un lieu d'investigation à un autre. Cette anthropologie des débuts et le behaviorisme naissant qui récuse toute introspection et toute spéculation philosophique, conduisirent à la proclamation de mort du concept de « nature humaine » qui

parut totale vers le milieu du siècle. Depuis une vingtaine d'années les recherches en biologie, génétique (voir les travaux de Konrad Lorenz), droit comparé ainsi qu'une anthropologie enrichie dans sa croissance par une orientation nouvelle vouée à l'identification du fond commun propre à tous les groupements humains (micro-sociétés et civilisations), contribuent à la renaissance du concept, encore qu'il ne fût jamais évacué totalement de l'arsenal conceptuel des sciences humaines. Par ailleurs, de son passage dans l'ombre, il est sorti renouvelé, et dans une certaine mesure modifié dans son contenu. Aujourd'hui ses connotations sont moins philosophiques que scientifiques.

Les diverses conceptions de la nature humaine.

Faire entrer les nombreuses et divergentes conceptions relatives à la nature humaine dans une classification est tâche malaisée. Ici plus qu'ailleurs, la réduction de la complexité du réel à un modèle comporte une part d'arbitraire et d'approximation. Pour les besoins de l'analyse, il est toutefois commode de retenir quatre catégories non homogènes :

- Il n'existe pas de nature humaine.
- L'homme est fondamentalement « bon ».
- L'homme est fondamentalement « mauvais ».
- L'homme a une nature ambivalente.

La nature humaine n'existe pas.

En 1962, José Ortega y Gasset, dans son ouvrage « History as a system » écrivit que « l'homme est ce qu'ont été ses actes et les circonstances de sa vie, qu'en d'autres termes il n'a pas de nature mais une histoire... qu'il est en quelque sorte son propre démiurge... que l'Européen d'aujourd'hui est non seulement différent de celui d'il y a cinquante ans mais qu'il intègre l'expérience de son prédécesseur dans un dépassement par accumulation... » (1). Cette conception historique, proche de celle de Hegel et de Marx, nie l'existence d'une nature humaine parce qu'elle repose sur une foi dans le progrès, par dépassement dialectique. Il n'y a pas de nature humaine sans constance de la nature humaine. L'idée de progrès (autre que technologique) est irréductiblement opposée à celle de constance, et le pas est dès lors vite franchi, qui, chez les fidèles de la religion du « progrès », conduit à la négation de l'existence d'une nature humaine.

De la vaste et majestueuse œuvre de Marx on peut extraire, au regard de notre classification, au moins deux conceptions de la nature humaine : il n'y a pas de nature humaine, et l'homme est fondamentalement bon. Pour l'instant abordons la première.

Au cœur de la philosophie de Marx se trouvent le matérialisme historique et le déterminisme. Si l'idée de nature humaine peut s'accommoder d'un déterminisme partiel, elle ne le peut d'un déterminisme intégral. Or on connaît la phrase fameuse de Marx, nullement débris accessoire et isolé mais résumé de sa philosophie : « Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur existence, c'est leur existence qui détermine leur conscience » (2). Dire que la conscience est uniquement déterminée par l'existence, c'est implicitement admettre qu'à la limite il n'y a pas de conscience. C'est bien plus clairement affirmer que l'homme est un être absolument malléable. Postuler la malléabilité totale de l'homme, c'est théoriquement évacuer l'idée même d'une nature humaine, car il n'y a de nature humaine que fondée sur certaines constantes. Ces constantes sont niées en même temps que répétées l'omniprésence du déterminisme historique et social à travers toute l'œuvre de Marx. « L'histoire d'un individu pris à part ne peut en aucun cas être isolée de l'histoire des individus qui l'ont précédé ou sont ses contemporains : son histoire est au contraire déterminée par elle » (3). Ce passage contient des traces notables de vérité ; toutefois l'absolutisme qui s'en dégage appelle la conclusion que l'homme n'a pas de nature, mais une histoire, et que cette histoire est entièrement conditionnée par l'histoire des autres hommes. Cet aboutissement logique apparaît dans toute sa clarté lorsque Marx récuse l'autonomie de la « nature interne » de l'homme : « la nature interne » des hommes aussi bien que la « conscience » qu'ils en avaient... a été de tout temps un produit de l'histoire... » (4). S'il n'y a pas de nature humaine sans certaines constantes, il n'y en a pas non plus sans autonomie de la nature humaine. Nous verrons plus loin qu'il convient de distinguer entre la nature humaine totalement autonome par rapport à l'environnement socio-culturel et le comportement humain qui en dépend largement.

Sartre, pour qui le marxisme reste l'horizon indépassable de notre époque, s'inscrit dans la même ligne de pensée que Marx quand il affirme : « Il n'y a pas de nature humaine, il y a seulement une condition humaine » (5).

Par des voies totalement différentes, le behaviorisme, doctrine développée au début du siècle par Watson puis reprise et approfondie par B.F. Skinner, aboutit à la même négation. Ses méthodes sont empruntées à la psychologie animale et en particulier à la réflexologie de Pavlov. Le behaviorisme, qui évacue toute idée de conscience, d'hérédité, d'intuition, d'introspection, ne voit dans l'homme, ou plutôt dans son comportement, que réponse adaptative à des stimuli provenant du milieu physique ou social dans lequel vit l'organisme. Cette école, même si elle est aujourd'hui critiquée, marque profondément encore toute la psychologie contemporaine.

Ces conceptions d'un homme sans nature, donc malléable à l'extrême, séduisent parce qu'elles autorisent toutes les théories qui font dépendre le devenir

de l'homme de son vouloir seul, sans limites inhérentes à lui-même. Mais du coup elles sont éminemment pernicieuses et dangereuses en ce qu'elles détruisent toute idée de fixité qui seule pourrait s'opposer à la manipulation et au conditionnement du genre humain, deux caractéristiques de fond du totalitarisme.

Ces conceptions sont erronées parce que contredites par la « connaissance croissante des fondements génétiques et physiologiques du comportement humain » (6). Plus encore, l'histoire atteste une permanence si lourde et profonde des comportements humains que l'on est fondé à parler de nature humaine et donc à rejeter l'idée de sa non-existence. On dit parfois, en partie à juste titre, que l'histoire se répète. S'il en est ainsi, s'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, c'est bien là un indice sérieux que les hommes ont une nature et qu'elle ne change pas.

Au v^e siècle avant Jésus-Christ, les Athéniens projetèrent de surprendre Mytilène le jour de la fête d'Apollon Maloeis. Ils y renoncèrent. Mais plus tard, Mussolini et les soldats italiens concrétisèrent un projet de même type en attaquant l'Éthiopie le jour de Vendredi-Saint 1935. En 1973, les Soviétiques conseillèrent à leurs protégés d'alors, les Égyptiens, de prendre Israël de vitesse durant le Yom Kippour, jour des expiations du peuple juif. Il y a tout dans ces trois exemples : le désir de domination ou de revanche, la justification de n'importe quel moyen pour n'importe quelle fin, la rationalité subordonnée à des intérêts et non à des normes et surtout la permanence des comportements.

L'homme est fondamentalement bon.

On trouve les premiers linéaments de cette conception de l'homme dans la philosophie des Lumières qui sur ce plan ainsi que sur tant d'autres s'est élaborée en contraste avec le modèle chrétien dominant jusque là. Cette croyance diffuse en la bonté de l'homme culmine dans le fameux « L'homme naît bon, la société le corrompt » de Jean-Jacques Rousseau. Mais pour lui cette innocence originelle n'a pu s'observer que dans l'état de nature le plus primitif, quand la propriété n'existait pas et que les fruits de la nature appartenaient à tous. Rousseau pense que par la fiction du contrat social les hommes retrouveront, partiellement au moins, leur nature originelle puisqu'il écrit : « Ce passage de l'état de nature à l'état civil produit dans l'homme un changement très remarquable, en substituant dans sa conduite la justice à l'instinct, et donnant à ses actions la moralité qui leur manquait auparavant » (7). On trouve aussi dans le « Contrat social » cette autre phrase : « faute de sanction naturelle les lois de la justice sont vaines parmi les hommes ; elles ne font que le bien du méchant et le mal du juste, ... » (8) ce qui est reconnaissance implicite que l'homme de son temps est enclin au mal et même l'exprime.

Le mythe rousseauiste du bon sauvage perverti par la civilisation constitue l'exacte matrice du credo premier de toute la pensée socialiste et marxiste : l'homme naît bon et entièrement sociable, c'est le système capitaliste et ses rapports de production qui aliènent et asservissent l'homme. Au total, toutes les thèses environnementalistes d'explication des comportements dits pathologiques de l'homme (égoïsme, exploitation, agressivité, criminalité, etc.) par le milieu social dérivent en droite ligne du modèle rousseauiste.

Marx a beaucoup lu Rousseau durant sa jeunesse. Sa philosophie évacue la notion de nature humaine pour ne retenir que la malléabilité de l'homme déterminé par l'environnement socio-économique. Logiquement l'absence d'une nature humaine et le déterminisme strict de Marx excluent la croyance simultanée en la bonté fondamentale de l'homme. Si les individus sont totalement malléables, ils ne sont rigoureusement ni bons ni mauvais. En dépit de cette incompatibilité, Marx ne peut s'empêcher d'afficher sa foi en la bonté foncière des humains. Cette foi est chez lui souvent explicite et parfois implicite dans quelques articulations importantes de sa doctrine.

Explicite, lorsqu'il écrit par exemple : « Quand on étudie les doctrines matérialistes de la bonté originelle... des hommes... il n'est pas besoin d'une grande sagacité pour découvrir les liens qui les rattachent nécessairement au communisme et au socialisme » (9) ; ou encore lorsqu'il parle avec une admirable sensibilité, et par ailleurs avec beaucoup de justesse, de Marie, une fille de joie esclave. « Elle est bonne, car le soleil et les fleurs lui révèlent sa propre nature lumineuse et fleurie... C'est sa situation qui n'est pas bonne... » (10).

Implicite, cette foi apparaît dans la doctrine marxiste de l'émancipation par le développement économique : « les hommes ont chaque fois atteint le degré d'émancipation que leur prescrivaient et permettaient, non pas leur idéal de l'homme, mais les forces productives existantes » (11). Selon la doctrine marxiste de l'émancipation, l'homme n'est égoïste et en lutte contre ses semblables qu'en raison de la rareté des biens économiques et de la lutte des classes. L'abondance et la fin des antagonismes de classes, c'est-à-dire un bon environnement, feront disparaître l'égoïsme et l'agressivité humains. Cela équivaut à une reconnaissance de la bonté originelle de l'homme, puisqu'il redeviendra bon lorsque les entraves économiques et sociales qui s'opposent à son libre développement et à l'épanouissement de sa nature seront éliminées par les propriétés phagocytaires de la révolution prolétarienne.

La conception d'un homme fondamentalement bon est tout aussi implicite dans la doctrine du dépérissement de l'Etat.

Marx en donne l'esquisse : « Les différences de classes une fois disparues au cours du développement, et toute la production concentrée entre les mains d'individus associés, les pouvoirs publics perdent leur caractère politique » (12).

Engels la reprend et la développe en la liant à celle de l'émancipation : « Quand l'Etat finit par devenir effectivement le représentant de toute la société, il se rend lui-même superflu. Dès qu'il n'y a plus de classe sociale à tenir dans l'oppression ; dès que, avec la domination de classe et la lutte pour l'existence individuelle motivée par l'anarchie antérieure de la production, sont éliminés également les collisions et les excès qui en résultent, il n'y a plus rien à réprimer qui rende nécessaire un pouvoir de répression, un Etat... L'intervention d'un pouvoir d'Etat dans des rapports sociaux devient superflue dans un domaine après l'autre, et entre alors naturellement en sommeil. Le gouvernement des personnes fait place à l'administration des choses et à la direction des opérations de production. L'Etat n'est pas "aboli", il s'éteint » (13).

Lénine l'élève au rang de dogme et lui donne une vigueur qu'elle n'avait pas chez Marx. Elle apparaît à de nombreuses reprises dans son œuvre, notamment lorsqu'il écrit : « L'Etat pourra disparaître complètement lorsque la société aura réalisé le principe : "De chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins", c'est-à-dire lorsqu'on sera tellement habitué à observer les règles primordiales de la vie sociale et que le travail sera devenu tellement productif, que tout le monde travaillera volontairement selon ses capacités » (14).

La doctrine du dépérissement de l'Etat est l'une des plus utopiques qui ait jamais vu le jour. Elle est le point d'orgue de l'erreur cardinale du marxisme, la profondeur véritablement abyssale de ses illusions et ignorances au sujet de la nature humaine. Le dépérissement de l'Etat ne se conçoit qu'accompagné de la bonté originelle de l'homme si l'on sait que la fonction première de l'Etat, partout et toujours, est répressive, non à l'égard d'une classe (même si cela peut aussi être), mais à l'égard des infractions aux plus élémentaires et indispensables lois de la vie sociale.

Par osmose, l'optimisme de Marx, de ses disciples et de la gauche en général s'est propagé à de vastes secteurs des sciences sociales, ce qui n'est pas pour surprendre quand on sait les liens de parenté entre de larges secteurs de ces dernières et le marxisme. Des centaines d'ouvrages de la littérature spécialisée reflètent cet optimisme. Limitons-nous à deux exemples.

Maslow pense que l'homme est naturellement innocent et que le mal n'est pas inné en lui, mais réactif, c'est-à-dire réponse à des frustrations (15).

Carl R. Rodgers, psychologue et psychothérapeute américain, étale sa foi en la nature foncièrement positive de l'homme sur de nombreuses pages de son œuvre. Sa thérapie, centrée sur la personne, est fondée sur le concept de congruence (être soi-même). Une patiente, dans une phase terminale du processus thérapeutique et au cours d'un dialogue qui nous est restitué par Rodgers, dit : « J'ai acquis une familiarité avec ma propre structure, je me connais profondément. En descendant en moi, je découvre quelque chose de très intéressant, un centre

totallement dépourvu de haine » (16), alors qu'au cours d'une phase antérieure elle avait identifié des désirs meurtriers (17). Que voilà un processus heureux dont il n'est pas question de mettre en doute la véracité. Mais Rodgers en tire des conclusions erronées, même si elles s'enracinent dans une longue expérience. Ainsi il affirme : « mon expérience m'a montré que, fondamentalement, tous les hommes ont une orientation positive » (18) ; « la base la plus profonde, les couches les plus intérieures de la personnalité, tout ceci est naturellement positif, fondamentalement socialisé, dirigé vers l'avant, rationnel et réaliste » (19) et « Oserons-nous généraliser à partir de ce type d'expérience, et affirmer que si nous pénétrons jusqu'à notre nature organismique, nous découvrons que l'homme est un animal radicalement bon et social ? C'est ce que nous suggèrent nos expériences cliniques » (20). Cette idée de la nature humaine est claire, bien définie, sans ambiguïtés. Rodgers sait bien discerner ses « ennemis » puisqu'il poursuit : « Mais même s'il soutient l'épreuve (son point de vue), il sera difficile à admettre. La religion, en particulier la tradition chrétienne protestante, a imprégné notre civilisation du concept que l'homme est fondamentalement pécheur et que c'est par une espèce de miracle que sa nature pécheresse peut être nide. En psychologie, Freud et ses successeurs ont démontré par des arguments CONVAINCANTS (c'est nous qui soulignons) que le « ça », la nature fondamentale et inconsciente de l'homme, est constituée premièrement par des instincts qui, s'il leur était permis de s'exprimer, aboutiraient à l'inceste, au meurtre et à d'autres crimes » (21). Il ajoute même que l'idée d'un homme destructeur des autres et de soi-même est acceptée presque sans discussion (22). Cet aveu vaut son pesant d'or et suggère que la croyance en l'homme fondamentalement bon est sensiblement moins partagée par l'élite scientifique que par l'intelligentsia au sens large, césure que l'on rencontre d'ailleurs fréquemment.

On ne saurait trop souligner que les conceptions optimistes de l'homme baignent dans un mixte d'errance, de contradictions, d'aveuglement, d'obstination, de naïveté, d'illusions et de mauvaise foi. Elles se laissent récuser très aisément sous trois angles : la science, la logique et la simple observation du quotidien universel.

Il est peu de savants, qui aujourd'hui dégagent de leurs recherches la conclusion d'un homme bon par nature. C'est plutôt le contraire qui arrive, notamment avec Konrad Lorenz, ou alors prévaut une attitude de neutralité à l'égard de ce problème crucial. Le mythe, car c'en est un, de l'homme fondamentalement bon ne peut s'ancrer, ne serait-ce que dans un début d'évidence scientifique.

Le flux de la vie quotidienne, avec le cortège de misères qu'il charrie, les tendances universelles au travers du temps et de l'espace, ouvertes ou latentes, à l'égoïsme, à l'agressivité, à la haine, au mépris, à l'orgueil, au mensonge, à la

duplicité, à la jalousie, à la lâcheté, à l'hypocrisie, au favoritisme, à la violence, à l'exploitation, à l'asservissement, à la domination et à toutes les autres formes de mal (ça existe !), confirme de la façon la plus éclatante et la plus irréfutable que l'homme n'est pas bon par nature. Il arrive même qu'il y ait des vérités si évidentes qu'il paraît superflu d'entreprendre de les démontrer. Que l'homme n'est pas bon par nature en est une. A vrai dire, ce mythe ne résiste pas devant la moindre parcelle de bon sens.

Mais il y a plus. Les systèmes politiques se réclamant du marxisme, la théorie dominante de l'homme fondamentalement bon, ont ajouté et ajoutent tous les jours au cortège classique des misères « normales », au moins 30 millions de morts en U.R.S.S. (60 millions selon Soljénitsyne), l'extermination froide, lucide et éhontée du quart de la population cambodgienne, des millions de morts pour crime d'opposition en Chine, à Cuba, en Europe de l'Est, en Ethiopie, en Angola, en Afghanistan et ailleurs, sans compter tous ceux qui ont vu et senti s'affaîrec sur leurs corps et leurs âmes la panoplie rutilante et mutilante des instruments de torture d'une omniprésente et omnipotente police destinée à surveiller et réprimer... des hommes... bons ! L'excuse classique des marxistes est qu'avant la phase du communisme intégral, la dictature du prolétariat a justement pour fonction d'éliminer les anciennes classes dominantes et la culture « oppressive » qu'elles véhiculent, puis d'instaurer la bonne infrastructure économique et sociale qui permettra à l'homme de retrouver sa nature fondamentalement bonne. 1917-1982, 65 ans, deux longues ou trois courtes générations, où est-il l'homme fondamentalement bon ? A la vérité on ne discerne pas la moindre trace de micro-évolution vers un homme nouveau dans la société soviétique, ni même en Chine ou à Cuba, quoiqu'on en ait pu dire. Non, l'homme de Moscou de 1980, dans ses structures psychiques et mentales profondes, est le même que celui de 1880, il est le même aussi que celui de New York, de Pékin ou de Dakar. Ce simple fait suffit à démontrer la faillite totale, définitive et irrécupérable du marxisme en tant que prétention scientifique, même s'il reste une construction théorique abstraite remarquable.

Le fait que les communistes aient apporté l'asservissement là où ils promettaient la liberté alourdit encore l'échec théorique du marxisme.

L'observation précise et objective du réel nous conduit ainsi à affirmer qu'en sciences humaines, toute théorie fondée sur une conception erronée de la nature humaine est impitoyablement sanctionnée par l'histoire. Le marxisme a essuyé l'affront de sa science préférée parce qu'il y a chez son fondateur et ses disciples une « ignorance crasse de la nature humaine » (23) comme le dit très justement Raymond Aron, un grand connaisseur du marxisme.

Il se trouve encore que toute recherche scientifique basée sur des hypothèses fausses (et la croyance en l'homme fondamentalement bon en est une) conduit

nécessairement à des conclusions erronées, aussi brillant que puisse être son développement logico-déductif. Le marxisme n'échappe pas à la règle même s'il est vraisemblablement, pour le XIX^e siècle, la plus remarquable théorie de la société.

Enfin le recours à une logique rigoureuse ne peut que porter un coup décisif à la croyance de l'homme fondamentalement bon.

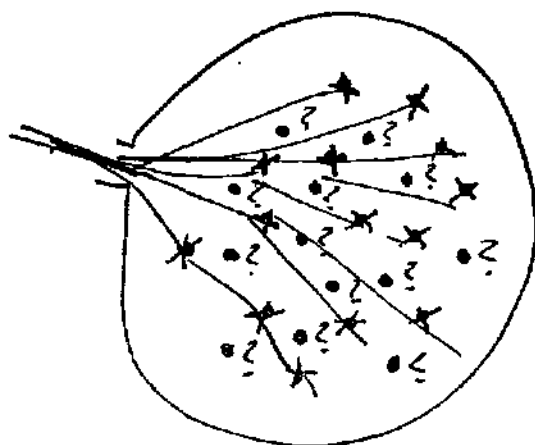
Si l'on admet l'antériorité de l'homme à la société, l'antériorité en l'homme de la conscience de soi relativement à sa sociabilité, ne fût-ce pour les deux cas que d'une fraction de seconde, ce qui peut être posé avec un degré de vraisemblance que l'on est autorisé à porter à la certitude absolue, le mythe de l'homme fondamentalement bon s'effondre sans appel. En effet, comment des hommes, bons par essence, pourraient-ils produire une société « mauvaise » ? Comment chez des hommes, qui n'ont absolument aucun pouvoir de création, mais seulement de transformation du déjà existant et disponible, un bien ontologique et exclusif pourrait-il déboucher sur le mal ??? Poser la question, c'est y répondre.

Et même le retournement pour un instant (hypothèse absurde, mais hypothèse d'un moment pour les besoins de l'analyse) du rapport d'antériorité en faveur de la société n'entraîne pas nécessairement le possible rétablissement du concept de l'homme fondamentalement bon sur une base logique. Pour deux raisons. La première est que les pères fondateurs du concept, Rousseau et Marx, croyaient en un état de nature initial ou à une société primitive bonne. Se sont-ils bien rendus compte que ce faisant, ils soustrayaient leur argumentation ultérieure à toute logique ? Car s'il est déjà strictement impossible que des hommes bons produisent une société mauvaise, il l'est encore plus que des hommes fondamentalement bons ET une société primitive toute bonne donnent graduellement naissance à une société corrompue ! La seconde est qu'il faudrait encore prouver qu'une société mauvaise, antérieure à l'homme, puisse subjuguer et corrompre un homme foncièrement bon.

Au total, la grande question « Comment des hommes fondamentalement bons peuvent-ils engendrer une société mauvaise ? » peut se laisser réduire au diagramme interpellateur qui suit :

Explication des symboles :

- le cercle : la société ;
- les points : le mal objectivement constaté ;
- les croix : les individus fondamentalement bons faisant irruption dans la société par la naissance ;
- les points d'interrogation : comment les croix peuvent donner naissance aux points ?



Ce diagramme devrait entraîner la conviction que la conception d'un homme bon par essence est entièrement absurde, illogique et sans fondement.

Malheureusement cela ne sera pas. Depuis plus de deux siècles ce mythe survit contre toute évidence et rencontre une vaste audience à travers les générations parce que les humains, très naturellement, éprouvent une forte répulsion à identifier leur nature profonde et parce qu'il sert d'alibi et de justification à tous les projets politiques utopiques qui rêvent de concilier l'inconciliable, la justice, la liberté, l'égalité et l'ordre.

L'homme fondamentalement mauvais.

C'est tâche ardue que de faire le départ entre les théories qui discernent en l'homme une nature essentiellement mauvaise et celles qui parlent plutôt d'ambivalence. Les deux thèmes sont souvent inextricablement liés. Nous considérons le christianisme comme une doctrine de l'ambivalence parce qu'il l'est, mais aussi par souci méthodologique. Le christianisme classique, qui est plus prononcé que théorie sur la nature humaine, reste la principale conception de l'homme fondamentalement mauvais, mais en même temps il est explication globale de l'homme, donc aussi de ses comportements apparemment ou réellement bons et positifs. L'idée d'un homme aux tendances orientées vers le mal a dominé jusqu'au XVII^e siècle, tant que la théologie de la Chute prévalait.

Avant l'ère chrétienne, plusieurs représentants de la philosophie grecque

percevaient en l'homme des inclinations innées vers le mal. Dans les Dialogues de sa République, Platon, même s'il affirme par ailleurs que tout être vivant tend vers le bien, laisse ses personnages dévoiler leur pessimisme. « Parmi les plaisirs et les désirs non nécessaires, certains me semblent illégitimes ; ils sont probablement innés en chacun de nous, ... » (24). L'un des protagonistes des Dialogues, insistant sur les mobiles, dit : « ceux qui la pratiquent (la justice) ne le font pas volontairement, parce qu'ils la considèrent comme une chose nécessaire et non pas comme un bien ; ... » (25). La suite des Dialogues nous apprend que « ceux qui la pratiquent (la justice) agissent par impuissance de commettre l'injustice, ... » (26). Pour Platon, nul homme n'est juste volontairement, la masse est esclave de ses mauvais penchants et « il faut vaincre la nature pour pratiquer la justice, alors que l'injustice est aisée et naturelle. » (27), comme l'est le vice.

Aristote parle du « fond de méchanceté que tout homme apporte en naissant » (28).

Presque deux millénaires plus tard, Machiavel dit sans détours qu'il faut « supposer d'avance les hommes méchants, et toujours prêts à montrer leur méchanceté toutes les fois qu'ils en auront l'occasion » (29). Dans « le Prince », il confirme ce pessimisme : « Si les hommes étaient tous gens de bien, mon précepte serait condamnable, mais comme ce sont tous de tristes sires et qu'ils n'observeraient pas leurs propres promesses, tu n'as pas non plus à observer les tiennes » (30). Le point de vue de Machiavel mérite une attention particulière, car il a, le premier, rompu le cordon ombilical qui reliait le discours sur « le » et surtout sur « la » politique à la philosophie. La science politique moderne, analyse objective du pouvoir et de l'Etat, dégagée de toute métaphysique, est née avec lui. Il y a changement de plan, on passe du normatif au descriptif et à l'analytique. « Il m'a paru nécessaire de m'attarder à la vérité de la chose, plus qu'à l'imagination qu'on peut s'en faire » (31). Cette démarche l'a convaincu de la méchanceté et de la lâcheté des humains. Ajouter à cela que Machiavel reste le père de l'approche réaliste du phénomène politique, non seulement pour ses lecteurs, mais aussi pour tous ceux qui suivent presque à la lettre, inconsciemment et comme naturellement, ses principes (sans l'avoir jamais lu !), c'est conclure à la véracité de sa conception de la nature humaine.

Nous retrouvons ici les inéluctables rapports entre présupposés et conclusions. Celui qui a si bien décrit les comportements politiques réalistes qu'il en est venu à « prêter » son nom à tous ceux qui, dans leurs relations avec autrui, laissent s'exprimer sans scrupules leur nature humaine, pensait que l'homme était plutôt mauvais. Cela doit être souligné.

« L'homme est un loup pour l'homme. » Cette sentence de Hobbes est restée fameuse par la grande part de vérité qu'elle contient. Hobbes reconnaît implicite-

ment les tendances égoïstes et agressives des hommes dans sa description de l'état de nature : « Il apparaît clairement... qu'aussi longtemps que les hommes vivent sans un pouvoir commun qui les tienne tous en respect, ils sont dans cette condition qui se nomme guerre, et cette guerre est guerre de chacun contre chacun » (32) et « Dans cet état (de nature), il n'y a pas de place pour une activité industrielle, parce que le fruit n'en est pas assuré » (33). Selon Hobbes, les hommes ont dans l'état de nature « un droit sur toute chose, et même les uns sur les corps des autres » (34). L'emploi du terme « droit » est ici contestable. Ce qui l'est nettement moins, c'est sa grande affirmation : « Car aussi longtemps que chacun conserve ce droit de faire tout ce qui lui plaît, tous les hommes sont dans l'état de guerre » (35). C'est tellement vrai. La liberté illimitée conduit inévitablement à l'actualisation de toutes les pulsions instinctuelles des hommes (Hobbes dit : « faire tout ce qui plaît ») et aux conflits incessants et violents entre eux.

Plus près de nous, Spengler, l'un des premiers prophètes du déclin de l'Occident, voit dans l'homme un animal de proie, violent par essence.

Amédée Ponceau, dans un petit livre, « Timoléon, réflexions sur la tyrannie », peint une fresque impitoyable de la nature humaine. « C'est de telles profondeurs (les plus profonds mystères de la naissance et de la mort) que viennent s'étaler en surface les cruautés, les intolérances, les manœuvres, les astuces de la mauvaise foi. Tout cela remonte d'un abîme; ... » (36). Il pense que l'homme porte le tyran en son cœur, que les anciennes victimes deviennent souvent des bourreaux, ce qui n'est que trop vrai, puis met la dernière touche à son tableau en écrivant : « Chacun est tyran pour tous, tous pour chacun » (37).

Nous ne sommes pas très éloignés des conceptions plus élaborées et plus fines de Julien Freund. Récusant toute foi en la perfectibilité humaine, sa conception de la nature humaine reste ouverte (« il [l'homme] est un être libre qui par ses choix fait le bien ou provoque le mal, ... ») (38) ce qui ne l'empêche pas d'écrire ce passage exceptionnel de lucidité : « nous savons maintenant que le barbare est en nous, en chacun de nous : il est aux aguets derrière toutes nos idées et tous nos sentiments, même les plus nobles, y compris la démocratie, l'amitié et l'amour » (39).

L'autre versant de la connaissance humaine, celui des sciences exactes, s'attache aussi à déterminer, par des méthodes plus rigoureuses mais où l'intuition n'est jamais totalement absente, ce qu'est la nature humaine. L'œuvre de Konrad Lorenz, Prix Nobel de médecine et de physiologie en 1973, est une contribution majeure à cette question fondamentale. Il serait présomptueux d'extraire des recherches et travaux de Lorenz une théorie complète de l'homme fondamentalement mauvais. Mais il a démontré au moyen de méthodes et d'approches sophistiquées, très sérieuses et largement éprouvées, l'existence de comportements spé-

cifiques innés. Il écrit par exemple : « je soutiens ma thèse formulée dès longtemps, qu'il n'est pas une seule action généreuse de l'individu se produisant régulièrement et de quelque importance pour le bonheur et le malheur de la société à laquelle l'impératif catégorique soit seul à donner une impulsion et une motivation. Au contraire, dans la plupart des cas, l'impulsion active originelle est produite par la mise en jeu de schémas innés et de pulsions héréditaires » (40). Et certains de ces schémas innés sont indiscutablement mauvais à ses yeux, puisqu'il parle de « l'abîme séparant l'inclination (Neigung) et le devoir moral (Sollen) » (41). Nos ancêtres, ils les voit « pourvus d'une agressivité tenace et brutale ». Il explique également la classique « maladie polaire » (tensions et difficultés relationnelles qui attendent les membres des expéditions restreintes coupés de tout contact extérieur) par « l'accumulation de réactions agressives » (42) et de pulsions refoulées. On peut déduire d'un autre passage que ces pulsions instinctives sont souvent « mauvaises » ou asociales puisqu'il les oppose à nouveau à la morale consciente : « Quand on a appris à penser en biologiste, on connaît la force des pulsions instinctives, comme aussi l'impuissance relative de toute morale consciente et des bonnes résolutions » (43). Ce sont là des phrases qui accréditent très fortement l'idée de penchants innés « mauvais » en l'homme.

A l'évidence, les thèses pessimistes pures épousent sensiblement plus les contours de la réalité que les théories optimistes, mais elles ne rendent pas compte de l'existence indiscutable d'actes humains généreux et bons, ou du moins perçus comme tels. Pour cette raison, elles ont besoin d'un correctif que leur apportent les théories de l'ambivalence. Il y a comme une parenté naturelle entre ces deux conceptions, les théories de l'ambivalence étant souvent très éloignées de celles de l'homme bon par essence. En outre les conceptions de l'homme fondamentalement mauvais sont rarement pures et monolithiques, en ce sens que la plupart reconnaissent implicitement ou explicitement l'existence d'un bien subsidiaire, incident, sans toutefois en expliquer toujours l'origine et la nature.

L'ambivalence de la nature humaine.

Une image défaitive peut être dérivée du christianisme, la conception la plus achevée de l'homme. C'est la démarche qui sera la nôtre ici. En s'entourant de nombreuses précautions, on peut discerner quelques liens entre les conceptions chrétienne, platonicienne et freudienne. Platon, en ce domaine spécifique, nous paraît être intuition partielle mais géniale de ce que le christianisme allait révéler quatre siècles plus tard. Quant à Freud, sa théorie de l'homme peut être considérée à certains égards comme superposition de celle du christianisme, mais au

niveau de la forme uniquement. Le christianisme, Platon et Freud voient dans l'homme une division, une « origine diverse », comme dirait B.-H. Lévy (44).

On trouve dans un Dialogue de Platon (La République) cette phrase très simple, mais qui dans sa sobriété et sa simplicité se revêt des allures grandioses des pensées profondes : « Eh bien ! repris-je, que dire de ces gens-là sinon qu'il y a dans leur âme un principe qui leur commande et un autre qui leur défend de boire... » (45). Et les protagonistes du Dialogue de faire une distinction entre l'élément rationnel de l'âme (celui qui défend de boire) et l'élément irrationnel et concupiscible (celui qui commande de boire).

Freud dit que « La psychanalyse confirme ici l'opinion des personnes pieuses qui prétendent que nous sommes tous de grands pécheurs » (46). Il y a selon lui, en chaque personne, un conflit entre le principe de réalité (les répressions culturelles) et le principe de plaisir (les pulsions instinctuelles de sexualité, mais aussi d'agressivité, et c'est ce qui nous importe ici). Freud précise : « A la base de la prohibition (principe de réalité) se trouve généralement un mauvais désir... » (47) et affirme clairement que la répression des instincts est condition de vie sociale et d'édification de civilisation, quoique malheureusement, puisque le bonheur est satisfaction des instincts : « Il est curieux que les hommes, qui savent si mal vivre dans l'isolement, se sentent cependant lourdement opprimés par les sacrifices que la civilisation attend d'eux afin de leur rendre possible la vie en commun. La civilisation doit ainsi être défendue contre l'individu, et son organisation, ses institutions et ses lois se mettent au service de cette tâche ; elles n'ont pas pour but de la maintenir ; elles doivent, de fait, protéger contre les impulsions hostiles des hommes tout ce qui sert à maîtriser la nature et à produire les richesses » (48).

Les principes d'interdiction ou de freinage des pulsions instinctuelles mauvaises et ceux d'actualisation ou de stimulation qui agissent en sens contraire, ne se recouvrent pas totalement d'une conception à l'autre. Au niveau du principe de réprobation par exemple, il y a une distance notable entre la conscience chrétienne et le principe de réalité. En dépit de ces différences fondamentales, on peut établir trois couples symétriques.

	Christianisme	Platon	Freud
Principes de freinage, de réprobation, de répression des pulsions instinctuelles	conscience	élément rationnel de l'âme	principe de réalité
Principes d'actualisation, d'incitation, de stimulation des pulsions instinctuelles innées.	les désirs mauvais et innés du cœur d'après la chute	élément irrationnel et concupiscible de l'âme	principe de plaisir

Ces trois couples fondent l'existence d'une véritable division dans les profondeurs de la structure mentale et psychique de chaque individu. En respectant l'étymologie on pourrait même parler de schizophrénie (esprit fendu, partagé). L'homme est ainsi un être divisé, en lutte contre autrui... et contre lui-même ! Cette division est la source ultime de tous les conflits.

La conception chrétienne de l'homme.

Le prononcé biblique sur la nature humaine n'a pratiquement plus d'avocats, excepté... la réalité ! L'homme, dans la conception chrétienne classique est une création de la Transcendance : « Dieu dit : Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance » (Genèse 1, 26). Suit une description symbolique de la

très classique chute de l'homme, le mauvais choix entre le bien et le mal. Dieu l'a vraisemblablement assumé ainsi parce qu'il n'y a pas d'homme véritable sans liberté, pas plus qu'il n'y a de liberté sans choix. « Voici, je mets aujourd'hui devant toi la vie et le bien, la mort et le mal. Choisis la vie, afin que tu vives » (Deutéronome 30, 15 et 19). L'homme a trébuché sur ce test. Il connaît maintenant aussi le mal. Cette connaissance fait que la grandeur exceptionnelle de l'homme et sa misère qui ne l'est pas moins, se rejoignent dans l'absolu. Totalement grand, totalement misérable. Voilà maintenant l'homme aux yeux de Dieu. Et la conséquence du mauvais choix initial surgit, glaciale, dramatique, logique, mais accompagnée de la solution et de la résorption du drame : « Et comme tous meurent en Adam, de même aussi tous revivront en Christ... » (I Corinthiens 15, 22). « Car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu ; et ils sont gratuitement justifiés par sa grâce, par le moyen de la rédemption qui est en Jésus-Christ » (Romains 3, 23-24). Ces passages soulignent l'universalité du mal ; le suivant, « les pensées de l'homme sont mauvaises dès sa jeunesse... » (Genèse 8, 21), sa présence indépendamment de toute influence du milieu socio-culturel, comme par transmission génétique (de générations en générations jusqu'à aujourd'hui). Cela pose évidemment le grave problème de la responsabilité humaine qui reste entière selon le prononcé biblique. Nous dirons simplement que si Adam et Eve sont les premiers d'une longue chaîne génétique spécifique, ils le sont également d'une autre par leur attitude devant le choix originel. Il est en effet plus que vraisemblable que tous les humains eussent échoué devant le test fondamental, le désir de connaître « l'autre », « l'ailleurs », « l'en-dehors » et « le versant caché » étant irrésistible en dépit des conséquences connues ! Cet échec est rupture abyssale d'avec Dieu, très bien décrite par Pierre Chaunu (49) et Maurice Clavel : « Le Péché originel, ce sont les deux sens réunis du mot : j'ignore. J'ignore par ignorance, et j'ignore par aversion. Le Péché originel, c'est, dans l'inconscient humain, par rapport à Dieu : " Je t'ignore. " Inconscient évidemment originel et ontologique, car ce refoulement n'est pas quelque chose qui nous arrive un beau jour dans notre vie d'homme ; il est notre condition humaine. Ou, mieux encore, notre condition en résulte, et notre esprit, et le monde. Notre raison naturelle ne fuit pas Dieu : elle est cette fuite même » (50).

Plusieurs autres passages des Ecritures confirment l'existence universelle et virtuelle du mal dès le stade embryonnaire de la vie. « Voici, je suis né dans l'iniquité, et ma mère m'a conçu dans le péché » (Psaumes 51, 7) ce qui n'est bien évidemment pas condamnation de l'activité sexuelle comme a pu le prétendre une certaine théologie, mais affirmation que le mal est comme consubstantiel à l'être dès sa conception. « Il n'y a point d'homme qui ne pèche, ... » (I Rois 8, 46), « il n'y a sur la terre point d'homme juste qui fasse le bien et qui ne pèche jamais » (L'Ecclesiaste 7, 20). Même chez les croyants le mal subsiste à des

degrés variables. « Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous » (I Jean 1, 8, adressé à des croyants).

L'abondance des citations, qu'accroîtrait substantiellement une analyse quantitative fondée sur une addition des occurrences de ce thème et l'insistance particulière avec laquelle la plupart des Livres et des Ecritures Anciennes et Nouvelles y reviennent, démontrent irréfutablement, que selon le christianisme classique, tous les hommes — à la seule exception de Jésus-Christ, Dieu de toute éternité, Dieu-Homme durant un temps, au point de convergence de « l'histoire et de l'éternité » comme dit Pierre Chauou — sont fondamentalement « mauvais » par des tendances, inclinations, propensions ou penchants innés et irrépressement orientés vers le mal.

Cette vision pessimiste (?) et universelle est souvent confrontée à trois objections principales. La première, centrée sur la société, a trait à l'inégale distribution du mal objectivement constatée dans le temps et l'espace. La deuxième s'appuie sur la simple observation que l'intensité du mal est très variable selon les individus, au point même que l'on en vient à les qualifier de bons, de méchants, sans omettre tous les degrés reliant ces deux extrêmes. La troisième, tirée de l'observation des comportements humains, nie la présence de maux spécifiques comme la violence et l'agressivité chez de nombreux individus et par conséquent récuse l'universalité du mal. Le recours à la psychologie différentielle et l'identification des trois obstacles qui s'opposent à l'actualisation des tendances innées universelles vers le mal, la conscience, l'angoisse existentielle, les intérêts matériels et psychiques, permettent de réfuter ces objections, de compléter et de porter à sa stature définitive notre conception de l'homme inspirée par le christianisme classique.

Psychologie différentielle et actualisation des tendances de la nature humaine.

Les typologies de la psychologie différentielle sont nombreuses. Toujours intéressantes, parfois géniales, toutes sont entachées de cette dose variable d'imperfection qui attend tous ceux qui s'efforcent de classer les hommes, leurs complexités et diversités en catégories. Mais elles sont chargées d'utilité en ce qu'elles indiquent clairement que si les tendances les plus profondes de la nature humaine sont les mêmes chez tous les individus, leurs actualisations sont très différenciées. Machiavel disait déjà : « Chaque homme vise aux mêmes buts, qui sont les honneurs et la richesse ; mais ils emploient pour les atteindre, des moyens variés : l'un la prudence, l'autre la fougue ; l'un la violence, l'autre l'astuce ; celui-ci la patience, cet autre la promptitude... » (51).

La distinction entre les individus forts et faibles (approche de Paul Tournier,

pionnier suisse de la médecine de la personne) aboutit à la conclusion que le mal universel s'exprime chez les forts sous forme de violence et d'appétit de domination et chez les faibles sous forme de lâcheté et de compromission notamment. Victor Hugo l'avait remarqué, qui disait des hommes qu'ils étaient bassesse ou bien férocité (52). A cet égard, le réseau relationnel de chaque individu à autrui n'est jamais univoque, même s'il y a des tendances dominantes. Chaque individu est simultanément « fort » relativement à quelqu'un et « faible » par rapport à quelqu'un d'autre. Le miracle est que le fort n'utilise pas sa violence potentielle et que le faible résiste. C'est précisément ce qui ne s'est pas passé dans l'Allemagne hitlérienne. Une bande de « forts » aux instincts violents totalement débridés ; des « faibles » qui sans approuver, n'osaient résister.

Absolument aucun jugement de valeur ici, mais la triste constatation de la réalité. Celle que le « bien », la loi naturelle de respect d'autrui, est dans la règle soumise à l'égoïsme, et qu'en conséquence la nature humaine n'est jamais le soutien du régime démocratique et des libertés individuelles quand la conjoncture économique et sociale est défavorable.

Kretschmer, à partir des corrélations qu'il établit entre les maladies mentales et l'anatomie, distingue trois types physiques qui déterminent autant de caractères : les leptosomes, les athlétiques et les pycniques. Sans entrer dans les détails, les pycniques, individus massifs et trapus, hommes d'action, sont plus enclins à la violence que les leptosomes à la tournure d'esprit plus philosophique.

Corman, après étude approfondie du visage qu'il voit comme le résumé et l'expression du tempérament, distingue les individus à prédominance instinctive (prédominance de l'étage inférieur, bouche et menton), affective (étage médian, yeux et nez) et cérébrale (front), chaque type exprimant, ce n'est plus Corman qui le dit, « son mal fondamental » de façon différente, certainement violence pour le premier, versatilité et manque de courage pour le deuxième, manque de chaleur humaine pour le troisième.

Le chemin qui passe à travers cette jungle de classification est long. On pourrait encore s'arrêter à celle d'Hippocrate, une des plus anciennes, qui distingue entre les colériques, mélancoliques, sanguins et flegmatiques ; ou à celle de Jung qui fait le départ entre les extravertis et les introvertis. Nous en retiendrons une dernière, celle qui semble la plus achevée et aussi la moins imparfaite parce qu'elle élargit à huit l'éventail des catégories (de deux à quatre dans la plupart des classifications). Il s'agit d'un système complet, élaboré par les psychologues hollandais Heymans et Wiersma, approfondi par les français Le Senne et Berger.

Les trois grandes propriétés constitutives du caractère, l'émotivité (émotifs [E], non émotifs [nE]), l'activité (actifs [A], non-actifs [nA]) et le retentissement (primaires [P], secondaires [S]), permettent de déduire huit types (2³) (53) :

EnAP	nervoux
EnAS	sentimentaux
EAP	colériques
EAS	passionnés
nEAP	sanguins
nEAS	flegmatiques
nEnAP	amorphes
nEnAS	apathiques

Ici aussi, et avec plus de finesse, la lecture des ouvrages de Le Senne et Berger démontre de façon indiscutable que le mal universel inné se manifeste de manière différenciée selon les types. Voici quelques exemples (54) :

Nervoux :	vagabondage affectif, empire de l'instant, susceptibilité, versatilité,
Sentimentaux :	violence, impatience, malhonnêteté.
Colériques :	manque de courage, pusillanimité.
Passionnés :	violence, mensonge, impatience, désir de domination, intolérance.
Sanguins :	violence, manque de courage, orgueil, autoritarisme.
Flegmatiques :	absence de scrupules, subordination des moyens à n'importe quelle fin, malhonnêteté, cynisme, froideur, manque de chaleur humaine, rigueur sur les principes jusqu'à faire prévaloir la lettre d'une loi sur son esprit dans n'importe quelle situation, insensibilité aux malheurs d'autrui.
Amorphes :	carence totale, passivité indifférente, prédominance absolue des intérêts organiques et égoïstes, absence de normes, très peu compatissants et serviables.
Apathiques :	indifférence, dépendance d'autrui, très peu compatissants et serviables.

Voilà clairement étayé le principe de la diversité d'émergence et d'actualisation du mal universel fondamental. La description et l'analyse caractérogiques de Le Senne sont tout aussi riches et denses pour l'autre versant des tempéraments et de leur actualisation, les côtés positifs qui comme le mal, se manifestent de manière différenciée selon les types.

Nervoux :	peu de qualités morales, sens de l'esthétique.
Sentimentaux :	comportement honorable, pitié pour autrui.
Colériques :	cordialité, confiance.
Passionnés :	dignes de confiance, loyauté, honorabilité.
Sanguins :	peu de qualités morales, sociabilité, tolérance par calcul, absence de fanatisme.
Flegmatiques :	objectivité, persévérance, loyauté.
Apathiques :	tolérance obligée par faiblesse et indifférence.
Amorphes :	tolérance obligée par faiblesse et indifférence.

On pressent déjà à la lecture de cette liste la qualité douteuse des mobiles qui se trouvent à la source de certains de ces comportements bons et positifs. Mais qu'importe, le bien, par delà ce tableau des caractères, existe, parfois même lumineux.

Trois obstacles sur le chemin d'actualisation des inclinations vers le mal.

Une histoire achevée depuis des siècles, voire des millénaires, une terreur et une violence permanentes se substituant à l'angoisse intermittente et aux gros résidus de bien et de bien relatif, donc l'impossibilité de toute vie, tel serait le résultat du règne exclusif des penchants mauvais en l'homme. Il n'en est pas ainsi parce que les pulsions instinctuelles égoïstes et destructrices trouvent sur leur route trois obstacles : la conscience, l'angoisse existentielle, les intérêts matériels et psychiques. Nous avons vu le prononcé biblique sur l'homme : une nature humaine totalement corrompue et universellement orientée vers le mal.

Mais ce prononcé ne s'arrête pas à mi-chemin. Il rend compte des deux versants de l'âme humaine, donc de la tension qui écartèle chaque individu. Si les vies individuelles et sociales subsistent, pas toujours avares dans leurs dispensations de joies et de plaisirs vrais, c'est aussi qu'il y a en chaque être humain des débris incandescents de divinité. Créé à l'image et à la ressemblance de Dieu (Genèse 1, 26-27) l'homme doit vraisemblablement en avoir conservé quelques traces malgré la Chute et son mauvais choix !

La conscience.

Le Nouveau Testament se réfère explicitement à l'existence d'une conscience universelle dans le temps et l'espace. « Quand les païens, qui n'ont point la loi, font naturellement ce que prescrit la loi, ils sont, eux qui n'ont point la loi, une loi pour eux-mêmes ; ils montrent que l'œuvre de la loi est écrite dans leur cœur, leur conscience en rendant témoignage, et leurs pensées s'accusant ou se défendant tour à tour » (Romains 2, 14-15). Non seulement il y a conscience suffisante et opératoire dans ce qu'il en reste après la Chute, mais conscience normative capable de distinction entre le bien et le mal. Les Ecritures ne sont pas seules à reconnaître l'existence d'une conscience universelle et normative. Jean-Jacques Rousseau va dans le même sens qui écrit : « Je n'ai qu'à me consulter sur ce que je veux faire : tout ce que je sens être bien est bien, tout ce que je sens être mal est mal : le meilleur de tous les casuistes est la conscience ; et ce n'est que quand on marche avec elle qu'on a recours aux subtilités du raisonnement... Jetez les yeux sur toutes les nations du monde, parcourez toutes les histoires ; parmi tant de cultes inhumains et bizarres, vous trouverez partout les

mêmes idées de justice, et d'honnêteté, partout les mêmes principes de morale, partout les mêmes notions du bien et du mal... Il est donc au fond des âmes un principe inné de justice et de vertu, sur lequel, malgré nos propres maximes, nous jugeons nos actions et celles d'autrui comme bonnes ou mauvaises, et c'est à ce principe que je donne le nom de conscience » (55).

Konrad Lorenz, venu d'un horizon totalement différent, parle de ce « mystérieux sentiment du bien et du mal... ancré en nous par un programme génétique » (56).

A cela s'ajoute ce malaise profond et lancinant qui est le lot de tous les humains lorsqu'ils enfreignent gravement les lois morales naturelles. C'est Heyderich sur son lit de mort, torturé par sa contribution directe au massacre des Juifs. C'est cet officier soviétique qui fumait jusqu'à sept paquets de cigarettes par jour en juillet 1972 lorsqu'il assassina avec d'autres le soldat croyant Mnsseiev dont le seul crime était de parler de sa foi dans les casernes russes où il passait.

La nuée épaisse des réprobations quasi unanimes qui s'abat sur certains comportements humains (lâcheté caractérisée, tortures, assassinats pervers, oppression et exploitation systématiques des « faibles » et « pauvres ») mais plus encore cet acharnement et cette réelle facilité pas toujours bien intentionnée, à discerner et à condamner le mal chez autrui témoignent plus fort que toute construction logique de l'existence d'une conscience normative et universelle. Les marxistes et bien d'autres qui nient l'autonomie de la conscience, des valeurs morales et Dieu qui en est le fondement, sont les premiers à s'émouvoir devant l'injustice sociale. Mais au nom de quoi ? Sérieusement et encore une fois ! au nom de quoi, si Dieu, la conscience autonome et les références supra-humaines n'existent pas ?

L'existence de la conscience est aussi certaine que celle de l'homme lui-même. Le bien est difficile à suivre, facile à connaître, disait Alain. C'est si vrai qu'en chaque homme, il y a tension, lutte, combat entre ses tendances ou pulsions instinctuelles irrésistiblement orientées vers le mal, et sa conscience, principe d'interdiction et de freinage qui systématiquement s'oppose à elles. C'est d'ailleurs là l'explication essentielle du phénomène de la frustration. Cette bataille constante désigne à chaque occasion un vainqueur, pas toujours le même. La conscience triomphe-t-elle, le bien l'emporte, pour un temps et une circonstance donnée seulement. La victoire des penchants sur la conscience implique celle du mal, pas définitive elle non plus. Mais il y a comme un mystère troublant qui s'évertue à faire pencher la balance plutôt du côté du mal. On a comme l'impression que le combat n'est pas équilibré et que le triomphe définitif est celui des penchants mauvais, Konrad Lorenz parle de la faiblesse des bonnes résolutions ;

la Bible ajoute : « L'esprit est prompt, mais la chair (c'est-à-dire le moi profond avec tous ses penchants irrésistibles vers le mal) est faible. » Tout se passe comme si l'analogie avec le fonctionnement des cellules du corps humain n'était pas dépourvue de sens et de perspicacité. Là aussi il y a lutte incessante entre les forces de vie et celles de mort (l'entropie en particulier). Les forces de vie résorbent bien des maladies et accidents (dans tous les sens du terme !), mais à la fin elles sont systématiquement vaincues sans appel et sans la moindre exception, ce qui reste encore un mystère pour la science. L'origine du vieillissement et donc de la mort n'est vraisemblablement pas que somatique, bien plutôt psychosomatique. Une bonne étiologie le suggère. La sentence bientôt bi-millénaire, « le salaire du péché, c'est la mort » (Romains 6, 23), n'est certainement pas aussi enfantine qu'il n'y paraît au premier abord !

Les victoires de la conscience sont ainsi assez rares, et surtout jamais définitives. Elles n'en jouent pas moins une fonction vitale de freinage et de retardement de l'actualisation des inclinations mauvaises et ne sont totalement absentes chez personne.

L'angoisse existentielle.

Le deuxième facteur d'inhibition des penchants mauvais, l'angoisse existentielle, n'est pas sans liens avec le premier, la conscience. De même qu'il existe une mystérieuse faculté universelle de distinction entre le bien et le mal, il est aussi une mystérieuse intuition universelle de l'existence d'une Transcendance. Dieu, aujourd'hui, est moins mort que refoulé dans le subconscient des individus. Cette intuition explique la présence systématique et profonde d'une ou de plusieurs religions au sein de la plupart des civilisations, sinon de toutes.

Mais il y a plus. Ce pressentiment universel se prolonge dans l'idée diffuse et vague, mais réelle, que ce supra-humain plus fort que l'humain, cette Transcendance ou ce Dieu porte un jugement de valeur sur les actions humaines et même leurs mobiles.

Cette intuition trouve rarement grâce devant les gardiens qui patrouillent à la frontière entre le moi et le surmoi (pour parler un langage freudien), mais n'en freine pas moins l'actualisation des penchants mauvais. Même au xx^e siècle, le genre humain n'est pas encore parvenu à extirper ses craintes, peurs et angoisses aussi tenaces que diffuses des conséquences prochaines et lointaines des actes humains ! Dans l'inconscient, le pari pascalien n'est pas encore tout à fait passé de mode. Heureusement pour l'humanité.

Les intérêts matériels et psychiques.

La fonction de la conscience et de l'angoisse existentielle n'épuise de loin pas l'explication de la source du bien relatif. Le troisième obstacle qui peut empêcher les penchants mauvais innés de passer en trop grand nombre de l'état latent à l'état effectif est constitué par le réseau dense et multiple des intérêts matériels et psychiques. Ces intérêts formant l'ossature des motivations des comportements humains, recouvrent autant de mobiles intimes et subtils. Ils s'inscrivent dans les couches profondes de la structure psychique et mentale des individus.

En chaque homme il est ainsi quantité de mobiles qui l'incitent à faire le bien et à éviter le mal par pur intérêt, en l'absence de toute référence à un quelconque principe moral. Parmi ces mobiles, en passant des plus complexes et inconscients aux plus élémentaires et apparents, nous citerons, sans prétention d'exhaustivité :

— Les besoins d'être

- aimé (qui existe en chacun),
- admiré,
- approuvé,
- accepté ou intégré dans un groupe.

(Ce sont ces quatre besoins qui font jouer un certain rôle à « l'impératif catégorique » de Kant dans les comportements humains.)

— Le désir d'éviter la réprobation sociale ou familiale.

— Le besoin de réduire une tension psychique par action compensatoire, phénomène classique très connu. Par exemple, les criminels de guerre caressant leurs perruches ou leurs enfants, l'individu qui abandonne 5 % du produit de son vol à une œuvre de bienfaisance ou l'amant pris de remords qui offre un petit cadeau à sa femme chaque fois qu'il en fait un grand à sa maîtresse.

— La nécessité subjective ou le désir d'obtenir d'autrui une prestation ou un comportement déterminé.

— Le désir d'éviter les conséquences matériellement et psychiquement fâcheuses d'un acte mauvais.

— La crainte des sanctions pénales, appelée parfois « peur du gendarme ».

Il apparaît ainsi que la grande majorité des actions humaines qualifiées de bonnes trouvent leur origine ultime dans des mobiles intéressés conscients ou inconscients. Symétriquement il en est exactement de même pour les penchants mauvais qui restent cantonnés à l'état de latence par intérêt matériel ou psychique.

Tous les individus sont, à des degrés variables mais élevés, vertueux par

intérêt. La sagesse antique et beaucoup de philosophes l'ont dit et répété. Les maximes de La Rochefoucauld valent bien certains traités de psychologie modernes. Qui réfutera les suivantes : « Nos vertus ne sont le plus souvent que des vices déguisés », « L'intérêt parle toutes sortes de langues et joue toutes sortes de personnages, même celui du désintéressé », « La vertu n'irait pas loin si la vanité ne lui tenait compagnie » (Maximes, épigraphe, 39, 200). David Hume, un des plus grands représentants de l'empirisme britannique, prétendait qu'il n'y a pas d'action pure sans mobile pur (57) et écrivait aussi que les hommes, dans leurs comportements habituels, ne se réfèrent pas à l'intérêt public (une forme d'amour du prochain désintéressé) quand ils paient leurs créanciers, accomplissent leurs promesses... s'abstiennent de voler et de l'injustice. Ce mobile (l'intérêt public) est trop sublime pour eux qui se laissent guider uniquement par l'intérêt privé (58).

Le christianisme est la religion de l'amour et du pardon absolus parce qu'il est simultanément le regard le plus lucide et le moins complaisant sur l'homme et ses mobiles. « Toute votre justice est comme un vêtement souillé » (Esaïe 64, 5) ; « Ne jugez pas selon l'apparence » (Jean 7, 24) ; « S'il cache sa haine sous la dissimulation... » (Proverbes 26, 26) et surtout « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! parce que vous nettoyez le dehors de la coupe et du plat, et qu'au-dedans ils sont pleins de rapine et d'intempérance » (Matthieu 23, 25). Diagnostic dur, mais selon les Ecritures nécessaire à la mise en œuvre de la thérapie totale et définitive de Dieu.

La sérénité du prononcé biblique sur la nature humaine illustre une fois de plus le fossé séparant la Cité de Dieu, lieu de l'idéal parfait et éternel, de la Cité des hommes, lieu de la réalité imparfaite et temporelle.

Ce que la Bible appelle hypocrisie et qui l'est, reste utilité sociale, car sans la présence de ces mobiles impurs et désintéressés, bien plus fluctuants, mais quantitativement plus substantiels que la conscience et l'angoisse existentielle dans leur fonction inhibitrice des penchants mauvais, la société s'effondrerait très rapidement pour disparaître en peu de temps !

Si à l'intérieur des trois obstacles qui se dressent sur le chemin des penchants mauvais, l'on isole le premier et le deuxième, l'émergence ou l'actualisation des tendances universelles au mal est inversement proportionnelle, pour une société donnée, à l'importance ou à l'intensité de la somme des intérêts matériels et psychiques qui s'y opposent. Par anticipation nous dirons qu'un régime démocratique et libéral ne peut survivre à long terme, que si l'intensité des intérêts matériels et psychiques qui freinent, estompent ou empêchent l'émergence des inclinations au mal, dépasse un certain seuil impossible à déterminer, mais existant.

L'environnement socio-culturel.

Notre très brève analyse des mobiles humains est aussi réhabilitation partielle de l'environnement socio-culturel dans l'explication du mal. L'erreur capitale de Rousseau, de Marx, des marxistes et de la culture dominante de ce temps, est de discerner dans les structures socio-culturelles, l'origine de tous les maux, alors qu'elles ne sont que les déclencheurs et révélateurs de ce qui est préexistant à leur influence. Les structures socio-culturelles jouent un rôle très important dans l'actualisation des tendances mauvaises, mais elles ne les suscitent pas, jamais. Il n'y a aucun pouvoir de création dans les structures socio-culturelles, seulement un pouvoir de révélation et de déclenchement.

Il est parfaitement vrai que dans les grands ensembles urbains, la criminalité est proportionnelle à la hauteur des immeubles résidentiels. Il est vraisemblable que si un généreux mécène avait par une publicité astucieuse enfilé les très médiocres talents artistiques et les revenus d'Hitler, ce dernier aurait sombré dans la tranquillité sans relief d'une vie bourgeoise et aisée. Sans les conditions socio-économiques qui ont prévalu dans l'Allemagne de l'entre-deux-guerres, la plupart des grands criminels nazis seraient restés ou devenus des âmes errantes, rôdant dans les villes à la tombée de la nuit, passant d'une activité instable à une autre dans leur recherche incessante du paradis perdu, ou alors des bourgeois vaquant paisiblement à leurs opulentes affaires. Oui. Mais du coup, c'est reconnaître que tous nos pays démocratiques grouillent d'individus à la mentalité totalitaire et violente et de craintifs (c'est tellement naturel et normal !) qui n'attendent que des circonstances propices pour manifester leur nature véritable et fondamentale. Par où l'on voit aussi que l'invocation des structures socio-culturelles peut mener également à la conclusion que nous, humains, sommes pires qu'il n'y paraît au premier abord !

Une définition incomplète de l'homme.

En résumé de nos développements nous dirons que l'homme est un être dont les pulsions instinctuelles innées, fondamentalement orientées vers le mal, rencontrent sur le chemin qui les mène de l'état latent à l'état effectif, trois obstacles : la conscience, l'angoisse existentielle, les intérêts matériels et psychiques. Ces barrages divisent l'homme et conduisent à des tensions psychiques perturbatrices. Les deux premiers radicalement et profondément parce qu'ils s'opposent à la nature humaine, le dernier à un degré sensiblement moindre parce que partie intégrante de la nature humaine, il ne fait que moduler et canaliser son expression. De plus, si l'origine du mal est en l'homme, son actualisation est

fonction, dans une mesure non quantifiable mais substantielle, de l'environnement socio-culturel et de ce que la psychologie différentielle appelle caractère ou tempérament.

- (1) Cité par Maurice Zetterbaum, in « Human nature in politics », pp. 226, 236, 239, 246.
- (2) Marx, « Contribution à la critique de l'économie politique », préface.
- (3) Marx et Engels, « L'idéologie allemande », p. 444.
- (4) *Ibid.*, p. 490.
- (5) Jean-Paul Sartre, « L'existentialisme est un humanisme », p. 52.
- (6) Lyman Tower, in « Human nature in politics », p. 256.
- (7) J.-J. Rousseau, « Du contrat social », liv. I, chap. VIII.
- (8) *Ibid.*, liv. II, chap. VI.
- (9) Marx et Engels, « La Sainte Famille », p. 157.
- (10) *Ibid.*, p. 203.
- (11) Marx et Engels, « L'idéologie allemande », p. 437.
- (12) Marx et Engels, « Manifeste du Parti communiste ».
- (13) Engels, « Anti-Dühring ».
- (14) Lénine, « L'Etat et la révolution, Œuvres complètes », t. XXI, p. 522.
- (15) Peter A. Corning, in « Human nature in politics », p. 47.
- (16) Carl A. Rodgers, « Le développement de la personne », p. 81.
- (17) *Ibid.*, p. 79.
- (18) *Ibid.*, p. 24.
- (19) *Ibid.*, p. 74.
- (20) *Ibid.*, p. 84.
- (21) *Ibid.*, p. 74.
- (22) *Ibid.*, p. 74.
- (23) Raymond Aron, « Plaidoyer pour l'Europe décadente », p. 63.
- (24) Platon, « La République », liv. IX.
- (25) *Ibid.*, liv. II.
- (26) *Ibid.*, liv. II.
- (27) *Ibid.*, Introduction par Robert Baccou, p. 22.
- (28) Aristote, « La Politique », liv. III, chap. XIII.
- (29) Machiavel, « Discours sur la première décade de Tite-Live », liv. I, chap. III.
- (30) Machiavel, « Le Prince », chap. XVIII.
- (31) *Ibid.*, chap. XV.
- (32) Hobbes, « Léviathan », p. 124.
- (33) *Ibid.*, p. 124.
- (34) *Ibid.*, p. 129.
- (35) *Ibid.*, p. 129.
- (36) Amédée Ponceau, « Timoléon », p. 40.
- (37) *Ibid.*, p. 125.
- (38) Julien Freund, in « Le Pouvoir », XXVI^e Rencontres internationales de Genève, p. 307.
- (39) Julien Freund, « Le nouvel âge », p. 71.

- (40) Konrad Lorenz, « Trois essais sur le comportement animal et humain », pp. 165-166.
- (41) *Ibid.*, p. 231.
- (42) *Ibid.*, p. 133.
- (43) Konrad Lorenz, « Les huit péchés capitaux de notre civilisation », p. 91.
- (44) Beraard-Henri Lévy, « Le Testament de Dieu », p. 175.
- (45) Platon, *op. cit.*, liv. IV.
- (46) Freud, « Totem et tabou ».
- (47) *Ibid.*
- (48) Freud, « L'Avenir d'une illusion ».
- (49) Pierre Chaunu, « La violence de Dieu », pp. 115-134.
- (50) Maurice Clavel, « Dieu est Dieu, nom de Dieu », pp. 228-229.
- (51) Machiavel, « Le Prince », XXV.
- (52) Victor Hugo, « La légende des siècles, Rois et peuples », XX.
- (53) René Le Senne, « Traité de caractérologie », p. 130.
- (54) *Ibid.*, pp. 209 ss., 291 ss., 349 ss., 416 ss., 469 ss., 523 ss., 529 ss.
- (55) J.-J. Rousseau, « Emile », IV.
- (56) Konrad Lorenz, « Les huit péchés capitaux de la civilisation », p. 89.
- Voir aussi tout le chapitre VI, pp. 79-101.
- (57) David Hume, « A Treatise of Human Nature », Book III, Part II, Section I.
- (58) *Ibid.*, Book III, Part II, Section I. Toute la section I contient des développements intéressants et pertinents sur les mobiles des actions humaines.

CHAPITRE II

QUELQUES CONSÉQUENCES DE LA NATURE HUMAINE

La dictature n'exige pas d'imagination : il suffit de se laisser glisser.

Denis de ROUGEMONT.

Le fait que l'homme soit très vraisemblablement tel que nous l'avons défini entraîne une série de conséquences inéluctables qui prennent des allures de lois d'airain de la nature humaine.

L'inharmonie des relations humaines.

La première conséquence, banale, est l'absence d'harmonie vraie dans les relations humaines. La division qui partage l'homme fait de lui, selon les mots de Kant, un animal social toujours en lutte contre lui-même et autrui. Mais ces conflits ne peuvent mener à l'isolement parce que tout individu a besoin d'autrui pour se réaliser, accomplir sa destinée, survivre. Plus qu'un impératif, c'est un désir de communication, d'échange et de partage. A l'origine de l'extrême complexité et du manque d'harmonie des relations humaines, il y a que l'autre est simultanément nécessité, ami et ennemi.

Les groupements humains ont la même nature que les hommes.

Par nature les individus sont en conflit les uns avec les autres et si les groupes le sont aussi, c'est que les individus le sont d'abord. Il est faux de ne voir de conflits qu'entre les classes comme c'est le cas chez certains marxistes aveuglés

par les mirages de leurs théories. L'égoïsme des individus et des groupes n'est pas incident, il « est un trait permanent de toutes les sociétés connues » comme l'écrit Amédée Ponceau (1). Des individus et des groupes, car tout groupement humain, bien qu'ayant sa vie et ses règles propres, même s'il est autre chose que la somme des individus qui le composent et en dépit d'une relative autonomie à leur égard, présente la même nature que l'homme. Tout se passe comme si le comportement d'un groupe était la plupart du temps donné par l'intersection de tous les comportements humains qui se manifestent en son sein.

C'est pure et dangereuse utopie de penser, comme le font les courants politiques et philosophiques qui déifient le « nous » et méprisent le « je », que le groupe puisse transcender les individus qui le composent, donc avoir une nature morale intrinsèquement différente d'eux. Les actions du nazisme ont été comme le miroir de ce qu'étaient les partisans du mouvement. Les sociétés protectrices des animaux et les mouvements de libération de la femme sont aussi le reflet partiel de ce que sont leurs membres.

La plupart du temps, les individus et les groupes ne recherchent que leurs propres intérêts matériels et (ou) psychiques et ne s'arrêtent dans cette poursuite que sous la contrainte extérieure ou parfois intérieure (conscience, normes intériorisées) immédiatement pour les individus, médiatement pour les groupes.

Les rapports de force.

En toute société il existe un stock de biens constitué d'une part des biens matériels et services produits par l'économie, le Revenu national ; d'autre part de biens immatériels tels le pouvoir, l'admiration, la considération sociale, l'influence et d'autres valeurs similaires.

Une bataille plus ou moins intense, mais toujours réelle même si elle se couvre du manteau des conventions, se déroule autour de la répartition de ce stock des biens matériels et immatériels. Cette bataille, ou plutôt ces batailles intègrent un grand nombre d'activités humaines, bien plus considérable qu'il n'y paraît au premier abord. En effet, ces luttes peuvent englober jusqu'aux relations subtiles et complexes qui unissent un couple, une famille, des amis, ou les membres d'une société à but non lucratif. Dans les couples et les familles les plus idylliques, il y a parfois autour du pouvoir omniprésent, de ces combats discrets, presque muets, tout en finesse et presque imperceptibles mais d'autant plus réels ! La plupart, sinon tous les individus et groupes sont ainsi impliqués activement ou passivement dans la lutte qui déterminera la répartition du stock disponible des ressources matérielles et immatérielles. La nature humaine étant ce qu'elle est, ces rapports sont des rapports de force partout et presque toujours. Concédon's quelques exceptions ; très peu si l'on garde à l'esprit que la violence n'en est pas

l'unique instrument ; la ruse, l'habileté, la flatterie, en d'autres termes les moyens ordinaires de la diplomatie, la complétant tout naturellement. Même dans les relations les plus privées, qui paraissent les moins chargées de connotations sociales, la force, la ruse et l'habileté sont souvent présentes. Aujourd'hui encore, combien de femmes savent exactement quel comportement adopter pour obtenir de leurs compagnons ou maris exactement ce qu'elles désirent. Ce n'est pas un propos conservateur, seulement le constat simple et amusé de la réalité quotidienne. Irrépressible nature humaine ! Qui lui échappera entièrement ?

Ce qui est vrai pour la relation fondamentale unissant deux êtres jusque dans leur chair, l'est à plus forte raison pour des groupes à vocation politique ou économique. Les rapports de force impliquent, comme nous l'avons vu, l'utilisation d'instruments, la violence, les menaces, les pressions, la ruse, l'habileté, la flatterie, l'ascendant. Ces instruments sont utilisés selon le critère du ratio coût-bénéfice entendu au sens large, sans référence à des valeurs éthiques, la plupart du temps. Les rapports de force sont dans la majorité des cas, rapports de domination qui désignent un dominant et un dominé, sans que ces verdicts soient définitifs. Au partenaire dominant revient en général l'initiative de l'utilisation des instruments, puisqu'il a avantage à la rupture du statu-quo. Il les épuisera en commençant par les plus doux jusqu'à la rencontre de l'une des deux limites suivantes : la capitulation du partenaire dominé ou le seuil à partir duquel le coût de l'utilisation de l'instrument de domination est plus élevé que le bénéfice qu'elle permettrait d'obtenir. Ce coût n'est évidemment pas que financier, il peut prendre la forme de la réprobation sociale, de la sanction judiciaire ou d'une baisse de prestige. Des milliers de relations humaines ou sociales attestent l'omniprésence de ces rapports de force et l'utilisation de leurs instruments.

Considérons quelques cas concrets.

Plusieurs Etats ont à l'heure actuelle des législations anti-pollution. Il arrive qu'une entreprise préfère la sanction de l'infraction à la loi plutôt que son respect. C'est le critère du ratio coût-bénéfice qui détermine son comportement. Que dix mille manifestants s'opposent très énergiquement à ses activités polluantes, la voilà qui se met à respecter la législation. Purs rapports de force dans les deux cas.

Les relations industrielles sur un marché du travail libre constituent vraisemblablement un des secteurs privilégiés pour une analyse qui se voudrait détaillée et spécifique. Ici les rapports de force et l'utilisation de leurs instruments se manifestent dans toute leur ampleur. Lorsque la conjoncture économique est bonne (plein-emploi, inflation faible, taux de change favorables aux industries d'exportation, croissance soutenue et régulière du PNB), elle désigne automatiquement le partenaire dominant des rapports, les syndicats, c'est classique. Très logique-

ment les syndicats prendront l'initiative de la négociation, les groupements patronaux ayant avantage au statu-quo. Le partenaire dominant entamera les négociations par la seule formulation de ses revendications. Ce premier pas étant rarement suivi d'effets, les syndicats invoqueront l'atmosphère constructive qui a toujours présidé aux relations industrielles. Ensuite ils promettent que cette revendication satisfaite, ils s'abstiendront de toute prétention durant deux ans. Puis ils abaisseront quelque peu leurs exigences. Finalement, devant le refus obstiné du patronat, ils quitteront la table de négociation et appelleront leurs troupes à la grève jusqu'à composition du partenaire, du moins tant que les fonds de grève autorisent leur attitude intransigeante ou encore tant qu'ils ne s'aliènent pas la sympathie de leurs adhérents. Notons aussi que le plus souvent le patronat ne cèdera que sous la pression ou la contrainte, même si les prétentions syndicales sont justifiées et économiquement supportables. Quelques années plus tard, la conjoncture économique s'étant détériorée (chômage, récession, menaces de récession), les mêmes partenaires et les mêmes hommes adopteront des tactiques différentes, adaptées à la nouvelle situation ; souplesse syndicale et intransigeance patronale qui pourra aller jusqu'à la menace de licenciements massifs.

La politique internationale est rigoureusement régie par les mêmes rapports de force. L'U.R.S.S. n'envahit pas l'Europe occidentale pour le moment, uniquement parce que ses dirigeants estiment le coût de l'opération supérieur à son bénéfice. Jusqu'en 1973, la diplomatie américaine était résolument engagée aux côtés d'Israël dans le conflit qui l'oppose aux pays arabes. Aujourd'hui les choses ont bien changé. Les principes ou les jugements de valeur y sont pour peu. Les hausses continues du prix du pétrole ont simplement modifié le rapport des forces. Si le ratio coût-bénéfice était favorable, les Etats-Unis interviendraient militairement au Proche-Orient. A relever que le coût pour les Etats-Unis n'englobe pas exclusivement la menace soviétique, les pertes en hommes et matérielles, mais aussi l'opinion publique.

Sur le vaste échiquier des relations humaines, les avancées et les reculs des pièces ne sont que rarement dictés par des principes ou le souci du bien commun ; les avancées le sont par la force, les reculs par la contrainte.

Il y a même que les pulsions instinctuelles incitent les hommes à utiliser dans les rapports de force les instruments les plus violents, jusqu'à l'ultime, l'assassinat.

Nature humaine, Etat et pouvoir.

Les conflits humains restent toutefois assez souvent dans les limites du tolérable. Les conséquences catastrophiques de pulsions instinctuelles nihilistes se déployant librement ne sont pas la règle. Nous avons vu que cela était imputable

aux obstacles qui se dressent sur leur route : conscience, angoisse existentielle et intérêts. Les intérêts englobent la peur des sanctions d'actes répréhensibles, le désir d'éviter les incidences négatives des actes humains.

De proche en proche, les penchants mauvais universels conduisent à la découverte de l'origine d'une institution elle aussi universelle, l'Etat. Les Etats existent premièrement, partout et toujours, parce que la nature humaine est fondamentalement orientée vers le mal.

C'est la contribution capitale de Hobbes à la science politique que de l'avoir démontré. L'état de guerre où règne la lutte incessante et sans merci de tous contre tous précède l'existence de l'Etat, selon le philosophe anglais. Les hommes, effrayés par les conséquences de leur liberté absolue qui va jusqu'au droit de mort sur autrui, abandonnent leur souveraineté à l'Etat par un contrat afin que l'ordre règne. C'est ici la seule erreur de Hobbes en cette matière. S'il est remarquablement vrai que l'Etat existe parce que l'homme est un loup pour l'homme, il est très douteux qu'il ait une base contractuelle. Il est bien plutôt un fait de nature qui s'impose de lui-même. Dans les sociétés les plus primitives il y a des institutions chargées de sanctionner les infractions aux coutumes, traditions et lois. Cela s'est perpétué jusqu'à nos jours sous des formes sans cesse plus élaborées. Ainsi, la première fonction de l'Etat est une fonction répressive, ontologique, qui ne disparaîtra jamais tant que l'homme sera ce qu'il est. Lorsque l'Etat et les institutions spécifiques qui assurent sa fonction répressive et de sécurité (la police et l'appareil judiciaire) s'effondrent, un déferlement de violence débridée surgit. C'est ce que l'on a pu observer au Nicaragua il y a une dizaine d'années à la suite d'un tremblement de terre et en Iran au début de 1978 lors des derniers jours du régime du Shah.

Dans le processus naturel de création de l'Etat, tout se passe comme si les humains dédoublaient leurs consciences, angoisses existentielles et intérêts — obstacles qui s'opposent à leurs pulsions instinctuelles — en les investissant dans une institution destinée à garantir leur survie en tant qu'individus, groupe ou entité nationale.

Mais l'Etat n'est pas un concept abstrait, il est pouvoir, et pouvoir d'hommes sur d'autres hommes. L'histoire montre que dans la majorité des cas, les hommes qui détiennent le pouvoir acceptent, comme par intuition et devant l'évidente nécessité naturelle, d'assumer la fonction répressive qui leur échoit inévitablement, et d'incarner ainsi dans l'institution, les barrages qui s'opposent aux pulsions instinctuelles des hommes.

Si la nature humaine explique la nécessité d'une fonction répressive, donc l'existence de l'Etat, elle rend compte en plus de l'obéissance substantielle des hommes au pouvoir politique. L'aversion du pouvoir est inscrite dans la nature

humaine. Mais la peur, le mobile de l'intérêt et chez certains, la soumission volontaire, le sont aussi. C'est par peur et intérêt que les hommes obéissent aux pouvoirs totalitaires. Montesquieu a dit que la crainte était le principe des gouvernements despotiques (2). On peut ajouter qu'elle est partiellement le principe de tout pouvoir, de même que l'autorité naturelle, car il est manifeste que certains individus exercent sans contrainte un ascendant sur d'autres individus qui reconnaissent leur supériorité.

Le sentiment diffus que le pouvoir politique doit être occupé par les meilleurs est encore largement répandu. A l'époque de l'effritement rapide des principes moraux, les citoyens exigent des politiciens transparence et honnêteté. Ce qu'ils tolèrent dans leurs propres vies et celles des élites économiques ou culturelles est à leurs yeux scandale chez les politiques.

Relativement à sa fonction répressive et à ses autres fonctions, l'Etat a un statut ambigu, parce que ceux qui détiennent le pouvoir sont de même nature que ceux qui le subissent. C'est là l'explication de l'imperfection radicale de tout Etat, de la perversité pathologique de certains d'entre eux comme le III^e Reich, de sa tendance irrésistible à accroître son pouvoir et à dominer la société chaque fois qu'il le peut, tendance qui peut aller jusqu'à la perversité dans le cas des Etats totalitaires. Claude Polin dit très justement : « Par quel miracle, si les hommes sont méchants, le détenteur du pouvoir en userait-il pour les rendre bons ? » (3).

Le pouvoir est autant le lieu de rassemblement des ambitieux que des meilleurs, particulièrement si dans la hiérarchie d'une société, la fonction politique jouit d'un statut social plus élevé ou au moins égal à celui des fonctions économiques et culturelles. D'où il résulte que l'Etat, pris au sens de classe politique dirigeante, présente dans nombre de ses manifestations la même nature que celle de tout groupement humain. Comme tout groupe ou individu qui dispose d'un pouvoir, l'Etat dont c'est l'essence, est porté à en abuser. C'est la classique observation de Montesquieu : « c'est une expérience éternelle, que tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser : il va jusqu'à ce qu'il trouve des limites » (4). C'est une loi inéluctable de la nature humaine. Tout pouvoir cherche à s'étendre et à imposer ses intérêts particuliers. Maurice Duverger écrit avec raison : « Tout homme, tout groupe, toute organisation tend naturellement à faire prévaloir ses objectifs propres sur les objectifs globaux de la collectivité ; les hommes, les groupes, les organisations investis d'une autorité disposent de moyens plus puissants pour y réussir » (5). (On appréciera à sa juste valeur l'emploi de l'adverbe « naturellement »). Ainsi à côté de sa fonction d'ordre, l'Etat est aussi possibilité « d'exploiter la société à des fins égoïstes » (6) et de la soumettre à une idéologie.

Cette conséquence de la nature humaine en appelle une autre qui lui est directement liée, la propension irrésistible de tout individu et de tout groupe à mettre en œuvre n'importe quel moyen pour conserver ses pouvoirs. Le mouvement d'extension ne va pas sans le mouvement de conservation. Le réaliste Machiavel l'a bien vu qui écrit : « L'envie de conquérir est assurément chose très ordinaire et très naturelle... » (7) et « Si donc un prince veut conserver son trône, il doit apprendre à savoir être méchant, et à recourir à cet art ou non, selon les nécessités » (8).

Les tendances à la conquête, à l'extension et à la conservation du pouvoir ne sont limitées que par des contraintes, violentes ou institutionnelles, et Montesquieu avait cent fois raison lorsqu'il écrivait : « Pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir » (9). Décelant les dangers pour les consommateurs et les citoyens d'un organe de planification unique et centralisé, Raymond Aron écrit très justement : « Pourquoi verrait-on, pour la première fois dans l'histoire, une minorité de pouvoir vertueuse au point de s'incliner devant les désirs d'une majorité qu'elle peut contraindre ? » (10).

Si les hommes tiennent tellement à conquérir, étendre et défendre un ou le pouvoir, c'est qu'à côté d'avantages matériels qui peuvent parfois se réduire à l'accessoire, il dispense généreusement une drogue à laquelle peu de prétendants sérieux résistent, l'ivresse liée à la domination, à l'influence et au prestige. Dans la vie des capitaines d'industrie modernes et dans celle des hommes d'Etat, l'ivresse du pouvoir joue, comme mobile de l'action, un rôle tout aussi important sinon plus, que la soif du profit.

Cette tendance à conquérir, étendre et conserver le pouvoir, tout le pouvoir, conduit logiquement ses détenteurs à s'opposer par tous les moyens possibles à ceux qui les menacent dans leurs positions. Ces défis proviennent de contre-pouvoirs, de pouvoirs concurrents ou d'individus et de groupes sociaux à la recherche d'un pouvoir. Dans les sociétés occidentales, ces défis sont principalement le fait des oppositions politiques et de la concurrence économique.

Tout au long de l'histoire, les hommes et les groupes ont toujours tenté d'accroître le pouvoir quand ils l'avaient et de le limiter quand ils ne l'avaient pas. Plusieurs mouvements à vocation libertaire déclarée ont fini par imposer, une fois maîtres de l'Etat, un pouvoir absolu et un terrorisme sanglant. La Révolution française, la Révolution d'octobre, deux exemples qui devraient rendre légitimement méfiant à l'égard de certains mouvements.

Nature humaine et vie économique.

Dans la règle, les individus n'agissent que par intérêt personnel (au sens large englobant l'intérêt psychique) ou sous la contrainte. La réalité démontre à l'évidence cette tendance universelle de la nature humaine : les hommes travaillent mieux qualitativement et quantitativement par intérêt personnel que sous la contrainte. Ce constat est aussi cause première de la supériorité naturelle du système de libre entreprise sur le système collectiviste dans la capacité de produire des biens économiques.

Il est connu que dans les pays de l'Est, la productivité des lopins de terre privés, qui ne représentent que 1 % des surfaces cultivées, est trois fois supérieure à ce qu'elle est dans les kolkhozes ou dans les sovkhozes. Nikita Krouchtchev, lorsqu'il étalait sa fierté pleine de bonhomie devant les journalistes occidentaux prenait toujours soin, en expert des questions agricoles qu'il était, de cueillir dans un lopin de terre privé, l'épis de maïs qu'il brandissait devant eux. Hommage indiscret et téméraire de l'idéologie marxiste à la vérité ! Le truculent maître du Kremlin avait aussi déclaré, devant certaines évidences économiques : « Les faits sont têtus. » Il ne faisait que répéter Lénine qui exprimait de la même manière sa surprise devant le fossé séparant l'idéologie et la réalité.

Les faits ont été, sont et resteront toujours têtus pour toutes les idéologies et philosophies fondées sur des conceptions erronées de la nature des hommes et des choses.

Ce qui est vrai pour les économies collectivistes l'est et le sera de plus en plus pour les économies capitalistes, car la concentration des entreprises et le développement de l'économie mixte qui ne cessent de s'accroître, impliquent le passage accéléré à l'état de salariés dépendants de ce qu'il reste d'agents économiques indépendants, titulaires en premier lieu du profit dégagé par la mise en œuvre des instruments de production dont ils sont propriétaires. Il est indéniable que l'intérêt au travail du magasinier d'un supermarché anglais protégé par son syndicat, est inférieur à celui de l'épicier d'il y a vingt ans.

Dans la plupart des pays du monde occidental, le marché libre et le régime de concurrence ont abouti aux concentrations économiques sans grande intervention de l'Etat, par le simple jeu des forces économiques. Les économistes libéraux classiques ont cru que le système de libre entreprise et l'économie de marché étaient naturels, dérivés de la nature humaine. Aujourd'hui encore, Jean Fourastié estime qu'à partir d'un certain stade de développement, toute société tend naturellement vers le capitalisme. Le vrai côtoie le faux dans ces intuitions qui doivent être nuancées. Dans tous les domaines, ce qui est, est un possible de la nature

humaine. Le vrai est qu'en chaque société se développe un lieu de rencontre pour ceux qui souhaitent échanger des biens, le marché. Dans les pays les plus collectivistes subsistent de très actifs marchés noirs. Le marché est naturel en ce qu'il dégage les prix économiquement réels déterminés par l'utilité et la rareté. Il est aussi le meilleur révélateur des besoins subjectifs de l'homme et des rapports de force.

Etroit, il a toujours existé, et partout, même dans les camps de concentration ; vaste et ouvert, il est le seul fait du système de libre entreprise. Si le marché semble être un phénomène naturel irrépressible, la concurrence l'est moins.

Les deux mobiles fondamentaux des agents économiques indépendants (individus et entreprises) sont le profit et la croissance, forme dérivée du désir de puissance. La concurrence a ceci de commun avec l'institution démocratique de l'élection libre, qu'elle est appréciée et totalement respectée tant qu'elle permet à ses utilisateurs de matérialiser leurs objectifs (accroissement du profit ou du pouvoir), puis restreinte autant que possible, sinon éliminée, chaque fois que cela est profitable, une fois le but atteint. Le fait que la concurrence parfaite soit davantage modèle théorique que reflet de la réalité tend à prouver ses relations d'ambivalence avec la nature humaine. D'une part la concurrence reste un phénomène naturel parce que les rapports de force ne sont pas statiques, mais dynamiques. Une entreprise qui jouit d'une position dominante pouvant aller jusqu'au monopole, voit toujours ou presque, naître et se renforcer une concurrence lorsque les rapports de force se désagrègent pour elle. D'autre part, en situation de marché ouvert et libre toutes les entreprises tendent naturellement au monopole chaque fois qu'elles le peuvent. Il apparaît ainsi que le monopole est tout aussi naturel que la concurrence.

La concurrence pure, qui laisse entre les mains des entrepreneurs un profit faible mais stimulant et favorable pour eux-mêmes ainsi que pour les consommateurs, n'est qu'un idéal.

Toute concurrence saine porte en elle deux germes pathologiques et quasi inéluctables : la concurrence sauvage qui est tentative d'élimination des rivaux et le monopole qui le plus souvent dérive de la première perversion.

Concurrence saine, concurrence sauvage, monopole. Liberté, anarchie, totalitarisme. Plus qu'autorisé, le rapprochement des processus s'impose !

Parce que certains néo-libéraux, théoriciens comme Wilhelm Röpke et Friedrich Hayek, ou politiques, comme Ludwig Erhardt, ont décelé que la concurrence n'était pas un pur fait de nature, ils ont réclamé l'intervention de l'Etat pour en assurer le rétablissement ou la pérennité.

La nature humaine conduit aussi les individus et les groupes à défendre leurs

privilèges par tous les moyens possibles. Cela se vérifie dans tous les domaines de la vie. C'est donc vrai pour une entreprise ou n'importe quel groupe social ou politique qui jouit d'une position dominante, mais ça l'est aussi pour le dirigeant d'une cellule du parti communiste, étant bien entendu que les privilèges ne s'entendent pas qu'au sens matériel. Cette tendance de partout et de toujours explique partiellement l'existence des monopoles et des corporations, et aussi la résistance des syndicats britanniques à la politique du gouvernement de Mme Thatcher (en 1979-1980).

Parallèlement on en tirera la conclusion que la nature humaine constitue la clef de l'explication des inégalités économiques et sociales. Il est hors de doute qu'en dépit du rôle incontestable de l'environnement socio-culturel différencié, les hommes sont naturellement inégaux, non en dignité, mais par la force physique, le caractère, le tempérament, les compétences techniques, esthétiques et intellectuelles. Ajouter à cela la tendance universelle de défense des privilèges, c'est s'offrir l'explication simple et banale, mais de fond, des inégalités qui en vertu d'une loi d'airain, règnent dans toute société. Les très éphémères et très rares égalités économiques imposées que l'on a pu observer dans quelques micro-sociétés ou dans la phase initiale de certaines révolutions, n'ont jamais exclu l'inégalité des statuts sociaux. Bien au contraire ! La nature reprend toujours le dessus, même en Chine. Deng-Xiao-Ping après Mao, c'est dans l'ordre des choses.

Lorsque la nature humaine s'exprime dans le domaine économique, elle le fait notamment au travers de deux tendances, le principe de rationalité et la prééminence du court terme sur le long terme. Il n'y a pas de vie économique vraie, ni même de vie sociale harmonieuse sans rationalité au sens d'adéquation optimale des moyens aux fins. Malheureusement ce type de rationalité, défini par la raison, diffère de la rationalité selon la nature humaine qui n'est qu'adéquation monétaire optimale de presque n'importe quel moyen à des fins souvent irrationnelles. La production de certains biens de consommation à utilité contestable par des méthodes polluantes relève de ce type de rationalité.

Par où l'on voit que le phénomène de la pollution n'est pas l'effet secondaire d'un système économique particulier, le capitalisme, mais bien plutôt le résultat de la nature humaine. Preuve en est que ce fléau est un aspect majeur aussi bien de la Civilisation occidentale que des pays communistes. Toute société industrielle est une société de pollution, et toute société tend à devenir industrielle par l'action puissante du mythe prométhéen qui lui aussi se trouve au cœur de la nature humaine.

Nature humaine, valeurs morales et principes.

Il est curieux de constater que la plupart des individus et des groupes éprouvent

le besoin de draper leurs actions du manteau des valeurs et des principes moraux. Lettre de créance qui accrédite l'existence de la conscience. Eternel complexe de l'action à son égard. Furtive minute de silence en son honneur avant de s'engager pour le pire et le meilleur.

Il ne faut toutefois pas s'y tromper. Il n'y a qu'un soupçon de sincérité dans cette attitude qui relève avant tout de l'ordre de la justification et du prétexte. Jacques Ellul dit que « les valeurs ne sont prises en considération que si elles sont en réalité l'expression d'autres faits... » (11) et précise que « l'invocation des valeurs morales en politique (nous ajoutons : ailleurs aussi) est de l'ordre du prétexte » (12).

Cet usage ambigu des valeurs morales est illustré par deux attitudes très répandues. Tout d'abord, partisans et adversaires d'une même action se réfèrent aux mêmes principes. Les premiers pour justifier, les autres pour condamner. Au nom de la morale on condamne aussi bien qu'on approuve la censure. Au nom de la justice, les uns soutiennent des nationalisations sans indemnités versées aux victimes alors que d'autres s'y opposent avec la dernière énergie. Ensuite, et le phénomène est plus fréquent encore, des situations identiques relèvent chez les mêmes individus de jugements de valeur différents. C'est la discrimination et le système des « deux poids, deux mesures » si propre à la nature humaine. La torture, l'exécution, l'emprisonnement d'opposants au système sont purs et éhontés scandales en Amérique latine (ce qui est souvent vrai), répression normale des ennemis de classe en Angola ou à Cuba. De deux interventions militaires dans un pays étranger, la première est réponse adéquate et normale à un appel désespéré du gouvernement « invitant », la seconde impérialisme caractérisé.

Bien entendu cela a des racines profondes et se retrouve ainsi au niveau des relations humaines fondamentales. L'habileté chez l'un est considérée comme qualité majeure, comme corruption chez l'autre. La coupable négligence ou le désordre sont par ailleurs qualifiés de sens esthétique ou d'actualisation d'un sujet spontané et créatif. La manœuvre tactique sans scrupules contre son propre parti dénote un esprit amoral, déloyal et pervers ; contre le parti adverse elle devient nécessité ou sagesse, voire génie politique.

Si la discrimination est une tendance naturelle du comportement humain, la partialité ne l'est pas moins. L'esprit critique des individus, des groupes et en particulier des partis politiques s'arrête là où commencent leurs pouvoirs ou leurs intérêts.

En vérité dans toute société, mais à certains égards aujourd'hui encore plus qu'hier, l'éthique et la vérité sont presque toujours subordonnées à l'efficacité à court terme. L'autonomie encore plus réelle qu'apparente des activités sociales, culturelles, politiques et économiques relativement à la morale et à l'éthique s'inscrit dans la nature humaine. Cette autonomie par rapport aux valeurs impli-

que qu'en chaque société, les courants majoritaires ne fondent la légitimité des institutions politiques que sur l'utilité ou l'efficacité. Les institutions démocratiques et libérales n'échappent pas à la règle. Elles s'effondreront lorsque leur incapacité à résoudre les graves problèmes économiques et sociaux de ce temps dépassera le seuil de l'intolérable pour les masses.

L'origine des maux des sociétés.

Parce que les tendances universelles de la nature humaine sont orientées vers le mal, l'origine des maux qui affligent à des degrés et sous des formes divers, mais sans la plus petite exception, toutes les sociétés humaines, ne se trouve pas premièrement dans les sociétés elles-mêmes, mais dans les profondeurs psychiques et mentales des hommes.

La vérité oblige à dire, comme nous l'avons déjà fait, que l'environnement socio-culturel joue un rôle important dans l'émergence du mal. Mais c'est celui d'un révélateur ou d'un déclencheur, jamais celui d'un créateur, jamais.

L'erreur fondamentale et grave de tous ceux qui croient en la bonté essentielle de l'homme en entraîne aussitôt une seconde qui lui est consubstantielle, la croyance erronée qu'il est possible de changer l'homme radicalement en transformant les structures existantes ou en les détruisant pour les remplacer par de nouvelles. Cette très grossière illusion a déjà hâté la mort de millions d'individus. Elle est partie intégrante du projet marxiste qui reste là dans le droit fil de sa propre logique puisque Marx affirme : « Ce que l'on qualifie ainsi d' " inhumain " est un produit des conditions actuelles » (13) et encore que « les communistes... démontrent... l'origine matérielle de l'égoïsme, ce qui du même coup la fait disparaître » (14) pour terminer par la conséquence logique : « Si l'homme est formé par les circonstances, il faut former les circonstances humainement » (15). Le marxisme n'est certes pas pur économisme, mais la prééminence de l'infrastructure économique sur la superstructure culturelle n'a été qu'infléchie, surtout par certains disciples, jamais renversée, ce qui d'ailleurs ne conviendrait pas.

Oser affirmer, même avec l'appui criant de la réalité et de l'histoire, que l'origine du mal réside en l'homme et non dans la société est aujourd'hui assimilé à un propos conservateur. On comprend l'accusation, elle est logique. Si l'origine du mal se trouve en l'homme, il semble vain de vouloir s'attaquer ne serait-ce qu'à un début de transformation des structures existantes.

Nous n'irons pas jusque là. Car s'il reste évident que la modification des structures sociales, politiques, économiques et culturelles ne changera jamais l'homme en ses profondeurs, elle a néanmoins la faculté de freiner l'actualisation des pulsions instinctuelles orientées vers le mal. Une politique intelligente d'urba-

nisme et de décentralisation réduit la criminalité. La diminution du chômage produit le même effet.

Une analogie avec la médecine met en relief simultanément les inévitables limites et les succès relatifs d'une action sur les structures. Le changement des structures est à la conversion des hommes ce que la thérapie symptomatique est à la thérapie qui diagnostique et soigne les causes profondes des maladies. La seconde est très largement supérieure à la première trop souvent pratiquée en exclusivité à l'heure actuelle, mais cette dernière vaut mieux que pas de médecine du tout !

Encore une fois il est contraire à toute évidence d'affirmer que le mal est inhérent à la société en général, à sa variété capitaliste plus particulièrement. C'est un des grands mythes de ce temps que de croire que le capitalisme est la source de tous les maux. Indispensable à certaines stratégies politiques, il est aussi instrument théorique de déculpabilisation des individus. D'où son succès !

Une société ou des institutions différentes ne changeront jamais l'homme dans ses profondeurs. Un changement en l'homme transformerait à coup sûr les structures dans un sens positif. C'est le vieux message des Ecritures : « Je ne désire pas la mort (l'échec suprême qui cristallise tous les autres) de celui qui meurt, dit le Seigneur l'Eternel. Convertissez-vous donc, et vivez » (Ezéchiel 18, 32). Sous-entendu, vivez pleinement, débarrassés du mal qui sortant de vous, vous opprime ensuite. Georges Burdeau, l'un des plus éminents politistes français écrit dans le même sens : « C'est à une conversion de l'homme qu'il faut viser » (16). Il affirme également qu'il serait illusoire de penser qu'une attaque directe contre l'alliance du Pouvoir et de la société technicienne puisse l'ébranler, pour conclure par cette remarque logique et pessimiste : « Si le prix de la conversion est trop élevé au regard du type d'univers sur lequel elle pourrait déboucher... il faut alors se résoudre à accepter celui où nous engage l'alliance du Pouvoir et de la société technicienne et où l'intelligence se satisfaisant de ses prouesses techniques, cessera d'être cette faculté d'inquiétude par laquelle s'affirme la grandeur de l'homme » (17).

Karl Jaspers ira jusqu'à dire : « ou l'homme se transforme ou il disparaît » (18).

Nature humaine, liberté et tolérance.

Par nature l'homme n'est pas tolérant. Il lui est difficile d'admettre la libre expression et le développement libre d'idées, d'opinions ou d'actions dont il a l'impression qu'elles sont erronées ou qu'elles menacent ses intérêts, sa sécurité matérielle et psychique. Lorsqu'il arrive aux hommes d'être tolérants, c'est souvent que les institutions les y obligent, donc par contrainte légale. Ils le sont aussi

par faiblesse (rapport de force défavorable), intérêt, indifférence ou pression sociale. Durant la deuxième guerre mondiale, Staline fait rouvrir certaines églises pour les refermer après la victoire. Tolérance par intérêt. Tel groupe politique ne met pas à sac les locaux d'une cellule d'un parti fasciste ou communiste parce que la loi l'interdit ou par peur des représailles. Tolérance par contrainte étatique ou faiblesse (utile !). Un parti politique souffre la dissidence occasionnelle d'un député à cause de son statut social, de son utilité électorale ou de son pouvoir économique. Tolérance par intérêt. Au XVI^e siècle et plus tard les protestants sont parfois acceptés dans certains Etats parce que, commerçants très actifs, ils contribuent à enrichir la cité.

Plusieurs mouvements marginaux ne doivent leur existence qu'à l'écran protecteur des lois. Tolérance obligée et mal digérée de ceux qui ne peuvent ainsi assouvir leur haine du différent. La droite travailliste subit bien malgré elle l'activité de groupes trotskystes au sein du Labour party britannique. Tolérance par pression. Le phénomène est tellement répandu qu'une vie d'homme ne suffirait pas à rendre compte de son ampleur. Raymond Polin est dans le vrai lorsqu'il écrit : « elle (la tolérance) apparaît toujours comme utilitaire, pragmatique et, pour le politique, comme une sorte de calcul cynique » (19). L'Etat octroie les libertés plutôt qu'il ne les reconnaît, ce qui souligne leur caractère fragile. Et s'il les reconnaît, c'est souvent par calcul ou parce qu'il y est obligé.

Ici, nous disons simplement que la tolérance et la liberté d'autrui sont contraires à la nature humaine, et non qu'elles sont toujours justifiées, loin de là ! Pour ne prendre qu'un exemple extrême, laisser des criminels tuer des innocents n'est pas de la tolérance ! En dernière analyse la problématique de la tolérance aboutit inéluctablement à celle du bien et du mal !

Paradoxe la nature humaine qui avec une égale intensité incite les individus à maximiser leurs libertés et à restreindre le plus possible celles des autres, surtout lorsqu'elles menacent des intérêts matériels et psychiques. Si la liberté est étouffée à cause de ce paradoxe, dans une certaine mesure elle vit aussi grâce à lui. En effet les hommes revendiquent avec force et ténacité la liberté lorsqu'ils n'en jouissent pas. Ils sont bien entendu aussi plus prompts à la revendiquer pour eux-mêmes que pour autrui. Par une gradation naturelle ceux qui en disposent sont encore moins enclins à intervenir en faveur de ceux qui en sont privés.

L'incompatibilité des aspirations profondes de l'homme.

La plupart des hommes, en dépit de leurs tendances égoïstes, soupirent après la liberté vraie, la justice, l'ordre et l'égalité. Notre nature rend ces aspirations incompatibles. La liberté selon la nature humaine devient rapidement liberté de faire et dire n'importe quoi, donc de contraindre, d'opprimer et de réduire à

néant la liberté d'autrui. Dans cette perspective la liberté est souvent possibilité pour les plus forts d'aménager les rapports sociaux en leur faveur. Raymond Polin le confirme qui dit : « la liberté exerce une violence dès qu'elle se manifeste chez un être nécessairement social en rencontrant la liberté d'autrui. Le propre de la liberté primitive, sauvage, c'est de ne pas comporter de mesure, de limites, de freins intrinsèques, c'est de s'exprimer en échappant à tout donné reçu, de passer outre » (20).

Si la liberté totale est déjà ennemie de la liberté, comment ne le serait-elle pas plus encore de l'ordre, de la justice et de l'égalité ? Il n'y a pas d'autre alternative pour la liberté que d'aboutir à l'anarchie ou à l'ordre instable et injuste imposé par les plus forts. L'ordre passe malheureusement par la contrainte. Ce serait le paradis sur terre s'il pouvait s'agir de contrainte intérieure librement consentie par tous.

Le jeu de mécanismes économiques et politiques automatiques assure une distribution non entièrement inégalitaire du stock des biens matériels et immatériels d'une société. Mais on est loin d'une justice et d'une égalité vraies qui ne peuvent être satisfaites que par la contrainte et encore seulement théoriquement ! A-t-on jamais vu sur une grande échelle, des hommes renoncer volontairement pour plus de justice, à ce qu'ils pouvaient obtenir par le talent ou la force, ou respecter des valeurs éthiques contraires à leurs intérêts matériels et psychiques ?

Pour tout dire, même par la contrainte, tant que les hommes resteront ce qu'ils sont, la justice absolue n'existera pas, ne serait-ce déjà que parce que ceux qui l'auraient imposée l'altéreraient graduellement à leur avantage.

Nature humaine et politiques possibles.

Si la liberté, la justice et l'ordre sont incompatibles, et ils le sont, les mouvements politiques qui au-delà de leurs projets, quand ils disposent du pouvoir, ignorent cette loi fondamentale, courent à l'échec certain, sauf à ajuster leur pratique, dans un sens ou dans l'autre, aux réalités de la nature humaine.

Très grossièrement on peut diviser la gauche en quatre courants principaux : social-démocratie, socialisme, communisme et gauchisme.

Au sein de la gauche, et même en considérant toutes les familles politiques, le socialisme est vraisemblablement la plus généreuse mais aussi l'une des plus utopiques. Les socialistes croient qu'il est possible de concilier la justice et la liberté qu'ils veulent même plus étendue et plus consistante que la droite. Cette erreur capitale explique le pouvoir d'attraction du socialisme, sa force en tant que parti d'opposition catalyseur des espoirs suprêmes, mais aussi son échec historique constaté, et en plus logique.

Il faut s'entendre sur ce qu'est le socialisme. Depuis toujours les partis

travailleurs anglais, la plupart de ceux de l'Europe nordique (la Suède fait exception depuis que M. Olof Palme a remplacé M. Erlander à la tête du parti social-démocrate), la S.P.D. allemande dès 1959, sont des mouvements d'inspiration social-démocrate et non pas socialiste dans leur pratique gouvernementale sinon dans leurs programmes. Le véritable socialisme qui récuse fondamentalement les structures de la société capitaliste a été ou est incarné par le parti socialiste français depuis que M. François Mitterrand le dirige, le socialisme chilien de Salvador Allende, celui de Léon Blum en 1936.

Tout gouvernement VÉRITABLEMENT socialiste se trouve nécessairement placé devant un triple choix :

1. Assumer une politique social-démocrate, c'est-à-dire de concessions aux structures de la société capitaliste, et donc renoncer substantiellement à son projet de justice et d'égalitarisme en sauvegardant les libertés personnelles.
2. Assumer une politique communiste, c'est-à-dire sacrifier les libertés personnelles à un hypothétique projet de justice matérialisable par la contrainte seule.
3. Mettre en œuvre une politique qui incarne l'intégralité de ses principes théoriques sans en compromettre la pureté. Cette troisième voie aboutit inéluctablement à l'échec. En l'adoptant, n'importe quel parti socialiste sera, à moyen terme, privé du pouvoir par un coup d'Etat, ou, tôt ou tard, par une élection générale portant au pouvoir des partis dont la pratique gouvernementale sera plus en accord avec la nature humaine.

Aucun parti authentiquement socialiste n'a encore échappé à cette Loi d'airain. Salvador Allende en 1970 et Léon Blum en 1936 ont choisi la troisième voie. Le premier a été victime d'un coup d'Etat de droite non sans avoir auparavant sérieusement infléchi sa politique vers le totalitarisme de gauche. Le second a échoué dans le cadre d'institutions démocratiques. Ce que l'on appelle le socialisme suédois est en réalité un mixte de social-démocratie et de totalitarisme de gauche, une concession aux réalités économiques doublée d'un embrigadement des esprits. Le socialisme n'est pas cela, lui qui a d'autres vertus que de se situer à mi-distance entre la social-démocratie et le communisme.

Le socialisme est l'idéal-type des mouvements politiques qui cherchent à concilier l'inconciliable. Mais l'échec historique attend tout mouvement qui tenterait l'aventure avec d'autres termes d'incompatibilité, comme l'ordre et la liberté totale. Des libéraux authentiques (au sens européen) et même certains Etats occidentaux ont déjà été et seront encore confrontés à ce dilemme.

Les socialistes français seront eux aussi confrontés au triple choix. Assumer une politique social-démocrate ? Le voudront-ils ? Ne serait-ce pas à leurs yeux s'abaisser à la compromission et à l'opportunisme ? Reste alors l'alternative suivante : donner à leur pratique gouvernementale un tour sans cesse plus totalitaire et donc une coloration quasi-communiste, pour imposer leur projet, ou

s'acheminer inéluctablement vers la perte du pouvoir par déliquescence de l'économie et du tissu social. Raymond Aron a vraisemblablement raison lorsqu'il affirme : « Le socialisme français, entre le stalinisme et l'économie mixte gérée par des sociaux-démocrates, n'existera jamais que sur le papier » (21).

De socialisme appliqué, il n'existera jamais que les variétés social-démocrate et communiste-totalitaire. Les autres, lorsqu'elles s'approchent du pouvoir, ou même en disposent pour un peu de temps, sont éliminées par avortement ou au mieux par infanticide. Cruelle nature humaine qui toujours met fin aux beaux rêves !

La démocratie et les libertés personnelles, des accidents de l'histoire.

Tous nos développements sur la nature humaine et ses conséquences permettent de conclure, et c'est d'ailleurs le dessein qui leur était assigné, au caractère artificiel, incident et fragile des régimes démocratiques et des libertés personnelles qui logiquement les accompagnent. La démocratie n'est vraisemblablement pas une forme de gouvernement naturelle. Que tous jouissent de la liberté de penser et d'entreprendre limitée seulement par la liberté d'autrui, n'est pas non plus très naturel.

Ne parlons même pas de la démocratie parfaite qui est une vue de l'esprit, n'a jamais existé et n'existera jamais. Elle ne pourrait convenir qu'à des dieux, comme disait Rousseau.

La naissance, mais surtout le développement et la survie des régimes démocratiques et des systèmes de libertés historiques, réels, donc imparfaits, requièrent un ensemble d'attitudes et de comportements humains.

De la part des détenteurs du pouvoir politique (les gouvernements) :

- Respect de l'Etat de droit, plus spécifiquement des procédures d'adoption, de modification ou d'abrogation des lois quelles que soient pour eux les incidences objectivement négatives.
- Tolérance de l'opposition, de toutes ses critiques même injustifiées, de ses activités et tentatives légales de prendre le pouvoir.
- Acceptation de l'alternance, donc de la perte possible du pouvoir.
- Tolérance des incamations légales des libertés personnelles même lorsqu'elles affaiblissent le gouvernement ou le tissu social et économique de la nation (grève, critique des media, création de mouvements d'opposition extrémistes).

De la part de l'opposition :

- Acceptation des verdicts électoraux même si elle dispose de la force potentielle de n'en pas tenir compte.
- Acceptation matérielle des décisions gouvernementales.

- Respect de l'Etat de droit, entre autres des dispositions légales qui régissent la compétition électorale et l'activité parlementaire.
- Absence de recours à une force étrangère pour s'emparer du pouvoir.

De la part des individus et des groupes :

- Adhésion à l'Etat de droit, ce qui implique le respect des incarnations des libertés légales de penser et d'entreprendre, quelles qu'en soient les conséquences au niveau des intérêts matériels et psychiques particuliers. Dans le réel il s'agit par exemple du respect des communistes par les conservateurs ; de l'extrême-droite par les socialistes ; des adventistes du 7^e jour et des loges maçonniques par les catholiques ; des calvinistes par les adeptes de la secte de Moon ; des syndicats par les associations patronales ; de l'entreprise qui vend un produit 2,00 F par l'entreprise qui vend le même produit 2,10 F malgré le risque ainsi couru de disparaître des circuits économiques ; d'une classe sociale par une autre ; des minorités par les majorités ; des chrétiens par les athées ; des agnostiques par les chrétiens ; etc., etc. Toutes ces relations de respect s'entendent naturellement en sens inverse aussi. Le mot respect n'est pas pris ici au sens d'estime ou de déférence, mais comme attitude forcée par considération des lois. Encore qu'une dose même infinitésimale du premier sens soit nécessaire au second !

En plus, la démocratie et les libertés individuelles ne survivent que si ces comportements de respect, d'acceptation et de tolérance sont observés alors qu'existent des possibilités matérielles et politiques, autrement dit des rapports de force, qui autorisent des ruptures. Ces comportements ne sont qu'exigence minimale de développement et de survie des démocraties. A cette base très étroite nous ajouterons plus loin d'autres structures et valeurs.

Pour le moment il suffit de constater que ces comportements et attitudes sont contraires aux tendances profondes de la nature humaine. Cette contradiction fondamentale et évidente aboutit à la conclusion logique que la démocratie et les libertés personnelles sont des accidents de l'histoire, des artifices heureux mais fragiles, une « divine surprise » comme le dit Jacques Ellul.

Plusieurs auteurs ont souligné le caractère singulier, exceptionnel et artificiel des régimes démocratiques. Les uns par intuition, les autres en tentant de l'élucider. Parmi ces derniers, Jacques Ellul affirme : « La démocratie se gagne par une conquête permanente, car elle n'est pas un régime normal, naturel, spontané » (22).

Jean-François Revel ajoute : « L'anormal, dans l'histoire des hommes, c'est l'acceptation du pluralisme et non pas l'envie d'y échapper » (23).

Robert Dahl insiste sur le caractère aléatoire du respect de l'opposition, écrivant sans réfutation possible : « Un groupe qui gouverne usera des pouvoirs

de coercition du gouvernement pour refuser aux opposants la possibilité de s'opposer, chaque fois qu'il estimera que la contrainte a une chance raisonnable de réussir et que les avantages d'un tel refus en dépasseront le prix de revient » (24).

Raymond Ruyer dit qu'on ne comprend rien à la politique si « l'on s'imagine que la démocratie, idéal normal, est pervertie par des phases de gouvernement autoritaire » ; puis constatant la tendance naturelle de tout gouvernement sérieux à l'autoritarisme, pour souligner jusqu'au caractère « normal » des gouvernements par les militaires, il conclut très justement : « C'est la démocratie qui est exceptionnelle, et quasi-miraculeuse » (25).

En 1977, un colloque réuni à Athènes est consacré à l'avenir de la démocratie. Plusieurs grands experts se penchent sur le chevet du malade. Parmi eux, Samuel Pizar, reflétant le pessimisme ambiant, exprime son inquiétude lorsqu'il se demande « si la démocratie est vraiment, historiquement, l'état naturel des choses » (26).

C'est bien la dictature, avant-dernière étape, et le totalitarisme, point culminant diabolique d'une perversion du nécessaire pouvoir étatique, qui sont les régimes politiques les plus conformes à la nature humaine. Autrement dit, ils sont, au niveau de la forme du pouvoir politique, la conséquence logique des pulsions instinctuelles de l'homme.

Denis de Rougemont le dit sous une autre forme : « La dictature n'exige pas d'imagination : il suffit de se laisser glisser » (27).

Jean-François Kahn écrit : « Dire que la logique démocratique est une logique culturelle implique qu'il n'est pas de pouvoir qui soit démocratique par nature » avant de préciser : « Le pouvoir socialiste est par nature, totalitaire comme le pouvoir libéral est, par nature, dictatorial, à partir du moment où la logique démocratique n'est plus en mesure d'opposer, et à tous les niveaux, ses barrages culturels aux tendances naturelles de tout pouvoir à devenir absolu » (28). Cette lucidité remarquable est à peine entachée d'une petite zone d'ombre. S'il est absolument vrai que la dictature est un fait de nature, la démocratie est moins un fait de culture qu'un régime reposant sur un ensemble de structures et de valeurs dérivées de la conjonction unique entre une phase de l'évolution historique du christianisme et un stade du développement économique et technologique. Nous disons par anticipation que la démocratie, dans ses formes stables, est essentiellement, mais non exclusivement, le fruit politique de la rencontre entre la Réforme et le capitalisme (libre entreprise), voire de la première seule. Elle l'est aussi des Lumières, de manière contingente pour le Nord-Ouest de l'Europe (à l'exception de la France), fondamentalement pour ses façades méridionales. Nous accordons volontiers que la Réforme, le capitalisme et les Lumières sont une contribution majeure à la culture de ce temps. Mais le catholicisme et le féodalisme ont eux aussi constitué l'armature d'une culture, de même que le marxisme.

Jean-François Kahn explique trois événements historiques, le libre rattachement de la Sarre à l'Allemagne en 1935, l'attachement de la majorité des Français au régime de Vichy en 1940 et la tyrannie stalinienne majoritaire, par des victoires de la nature sur la culture. Du sentiment national (naturel) sur le sentiment démocratique (culturel) dans le premier cas, du désir de paix (naturel) sur le désir de liberté publique (culturel) dans le deuxième, et de l'aspiration à la gloire (naturelle) sur l'aspiration à la liberté collective (culturelle) dans le troisième (29). C'est parfaitement correct. Réserver à la seule dictature de chercher à jouer la nature contre la culture l'est moins. La démocratie le fait aussi, quoiqu'à un degré moindre. Il en est ainsi parce qu'à certains égards la nature du pouvoir démocratique est la même que celle du pouvoir dictatorial ou totalitaire. De plus, dans les deux types de régime, le pouvoir s'applique et s'adresse à des hommes identiques dans leur nature profonde. Les Allemands d'aujourd'hui sont au fond les mêmes que ceux de 1932. Les Tchécoslovaques ne sont pas très différents des Français, fondamentalement.

Au total, si la dictature et le totalitarisme sont des faits de nature, la démocratie réelle et imparfaite l'est aussi dans une certaine mesure puisque presque tout ce qui existe est un possible de la nature humaine. La culture n'est pas du domaine du « totalement autre » relativement à la nature. Au contraire, la culture est un prolongement de la nature, un produit de la nature humaine.

Si la démocratie n'est pas totalement étrangère à la nature, elle n'en reste pas moins un accident de l'histoire. Un rapprochement avec l'être humain s'impose. Nous avons vu qu'il est un être divisé entre ses penchants irrésistiblement orientés vers le mal et trois obstacles qui s'opposent à leur actualisation : la conscience, l'angoisse existentielle, les intérêts matériels et psychiques. NOUS CROYONS A CETTE LOI FONDAMENTALE SELON LAQUELLE IL Y A DANS UN CORPS SOCIAL DICTATURE OU TOTALITARISME QUAND LA SOMME DES PENCHANTS MAUVAIS L'EMPORTE SUR LA SOMME DES CONSCIENCES, ANGOISSES EXISTENTIELLES, INTERETS MATERIELS ET PSYCHIQUES QUI S'Y OPPOSENT, ET DEMOCRATIE OU A TOUT LE MOINS RESPECT DES LIBERTES PERSONNELLES DANS LA SITUATION INVERSE.

Intrinsèquement et potentiellement, l'intensité et l'importance des penchants mauvais sont dans toutes les sociétés presque constantes, de même que leurs rares défaites devant les consciences et les angoisses existentielles.

D'où il appert que les intérêts matériels et psychiques jouent un rôle capital dans ce combat dont ils tiennent l'épée. Par leur présence massive aux côtés des consciences et des angoisses existentielles pour s'opposer aux penchants mauvais, ils font triompher dans la vie des individus le bien relatif, et au niveau

de la forme du pouvoir, la démocratie ou le respect des libertés individuelles. Que les raisons de cette présence viennent à s'affaiblir en deçà d'un certain seuil, la balance inclinera nécessairement du côté du mal dans la vie des individus qui est aussi celui de la dictature et du totalitarisme au niveau de la forme du pouvoir politique, avec seulement un léger décalage. Il faut en général quelques heures à un virus pour rendre un corps malade.

Dans les années trente, les Allemands, dans leur majorité atteints par le chômage ou menacés dans leurs statuts sociaux et leur sécurité économique n'ont plus intérêt à observer des comportements sociables et à respecter des institutions politiques qui ne parviennent plus à résoudre les graves problèmes de leur temps. Au contraire, dans les années soixante, leurs intérêts incitent la majorité des Allemands, des Américains et des Anglais à observer des comportements sociables et à respecter les institutions politiques qui autorisent des solutions jugées satisfaisantes des problèmes d'alors. De là à dire que les individus, pris comme ensemble social, sont responsables de leurs institutions politiques, démocratiques ou totalitaires, il y a un pas que nous franchissons sans trop d'hésitations.

Au sein de la Civilisation occidentale, les individus et les groupes qui sans violence ni anarchie s'opposent aux impératifs de la société industrielle ou à la nouvelle culture dominante, ne doivent la protection de leurs libertés qu'au contexte historique du moment, pas à des principes immuables.

Robert Dahl écrit : « Les trente systèmes (démocratiques et libéraux) qui existent actuellement ne sont-ils que les fleurs exotiques d'un climat historique singulier et passager ? » (30). Cette interrogation, nous la transformerons sans hésiter en affirmation.

Contraires aux tendances naturelles des hommes, la démocratie et les libertés personnelles n'en sont pas moins, dans leurs expressions imparfaites, des réalités historiques. La question fondamentale est donc de savoir pourquoi et comment ce qui ne s'accommode que malaisément des penchants humains a pu naître et se développer. Elle oblige à identifier les faits économiques, sociaux, culturels et politiques qui dans l'histoire ont suscité l'émergence de la démocratie et des libertés personnelles. Cette démarche nous conduira par là même à dégager les structures et valeurs indispensables à la survie des institutions politiques de l'Occident.

(1) Amédée Ponceau, « Timoléon », p. 22.

(2) Montesquieu, « De l'esprit des lois », liv. III, chap. IX.

(3) Claude Polin, « L'esprit totalitaire », p. II.

(4) Montesquieu, *op. cit.*, liv. XI, chap. IV.

(5) Maurice Duverger, « Janus », p. 266.

- (6) Bertrand de Jouvenel, « Du pouvoir », p. 170.
- (7) Machiavel, « Le Prince », chap. III.
- (8) *Ibid.*, chap. XV.
- (9) Montesquieu, *op. cit.*, liv. XI, chap. IV.
- (10) Raymond Aron, « Plaidoyer pour l'Europe décadente », p. 183.
- (11) Jacques Ellul, « L'illusion politique », p. 90.
- (12) *Ibid.*, p. 90.
- (13) Marx et Engels, « L'idéologie allemande », p. 438.
- (14) *Ibid.*, p. 244.
- (15) Marx et Engels, « La Sainte Famille », p. 158.
- (16) Georges Burdeau, « L'Etat », p. 181.
- (17) *Ibid.*, pp. 181-182.
- (18) Karl Jaspers, « La bombe atomique ou l'avenir de l'homme ».
- (19) Raymond Polin, « La liberté de notre temps », p. 113.
- (20) *Ibid.*, p. 205.
- (21) Raymond Aron, *op. cit.*, p. 249.
- (22) Jacques Ellul, *op. cit.*, p. 207.
- (23) Jean-François Revel, « La tentation totalitaire », p. 25.
- (24) Robert Dahl, « L'avenir de l'opposition dans les démocraties », p. 10.
- (25) Raymond Ruyer, « Les nuisances idéologiques », p. 170.
- (26) « L'avenir de la démocratie », Colloque d'Athènes, p. 46.
- (27) Denis de Rougemont, « L'avenir est notre affaire », p. 197.
- (28) Jean-François Kahn, « Complot contre la démocratie », pp. 221-222.
- (29) *Ibid.*, pp. 130-131.
- (30) Robert Dahl, *op. cit.*, p. 10.

CHAPITRE III

LA NAISSANCE ET LE DÉVELOPPEMENT DES LIBERTÉS PERSONNELLES ET DES RÉGIMES DÉMOCRATIQUES

*Je pris le petit livre de la main de l'ange, et je
l'avalai ; il fut dans ma bouche doux comme du
miel, mais quand je l'eus avalé, mes entrailles
furent remplies d'amertume.*

Apocalypse 10, 10.

Les sources de l'Occident, l'irruption du christianisme.

C'est une conception classique de voir dans Athènes, Rome et Jérusalem les capitales de la culture et de la Civilisation occidentales.

La pensée grecque est la matrice de la philosophie et de la connaissance rationnelle. Les institutions politiques et juridiques de l'Occident sont substantiellement dérivées de la Rome antique. Le christianisme, prolongement du judaïsme, marque d'une empreinte indélébile tout l'Occident par sa conception de l'homme, de sa relation horizontale avec autrui et verticale avec Dieu.

L'Occident est l'amalgame instable de ces trois sources. Jacques Ellul montre qu'il est jusque dans son déclin, fruit de leurs tensions (1).

Le christianisme fait irruption dans un monde dominé par l'Empire romain. Cet Empire, par un système juridique très élaboré pour l'époque, définit et protège les droits de ses citoyens mais en même temps il requiert d'eux une allégeance qui peut atteindre parfois jusqu'au culte obligatoire de l'Empereur. Le refus de sa divinité coûta la vie à de nombreux chrétiens.

On ne dira jamais assez que le christianisme heurte la nature humaine. C'est

l'une de ses spécificités essentielles. Machiavel l'avait vu, qui préconisait un retour au paganisme. « Ce n'est ni par la puissance, ni par la force, mais c'est par mon esprit, dit l'Eternel des armées », Zacharie 4, 6 ; « Les impulsions de la chair (le moi) sont ennemies de Dieu », Romains 8, 7 ; « Aimez vos ennemis », Matthieu 5, 44 ; « Car celui qui voudra sauver sa vie la perdra, mais celui qui la perdra à cause de moi la retrouvera », Matthieu 16, 25 ; « Mon Royaume n'est pas de ce monde », Jean 18, 36 ; « C'est par la grâce que vous êtes sauvés... ce n'est point par les œuvres, afin que personne ne se glorifie », Ephésiens 2, 8-9 ; etc. Ce message, contraire, sans amertume, à la nature humaine, allait affronter et lézarder les fondations d'un système politique voué à l'incarnation totale des tendances nues de la nature humaine : force, puissance, gloire et organisation, caractéristiques premières de l'Empire romain.

Les chrétiens, porteurs d'un message qui dut sembler étrange et menaçant, obtinrent la liberté de culte en 313 par l'édit de Milan, puis triomphèrent en 324 avec Constantin qui devint le protecteur de l'Eglise. Cette victoire inaugura une remarquable période de liberté, puisque les différents cultes chrétiens et païens coexistèrent en droit jusqu'en 380, en fait bien plus longtemps.

Nous avons souvent évoqué le conflit qui en chaque homme oppose conscience et penchants naturels. Les Ecritures dessinent avec précision les contours de cette conscience, la dégagent des limites floues et un peu fluctuantes que l'intuition humaine lui assigne. Elles éclairent d'une lumière nouvelle et vive le vieux conflit conscience-nature, représentent et donnent l'unique moyen fondamental de son dépassement.

En donnant un contenu précis aux concepts de bien et de mal par leur approfondissement, le christianisme allait non seulement renouveler la conscience des individus, mais encore leur donner mauvaise conscience. Avec un peu de hardiesse et pour parler comme Freud, nous dirons que le christianisme est le surmoi de l'Occident. Cette voix spécifique, parce que claire et précise, est propre à l'Occident. Ce n'est pas par hasard, que plus que dans n'importe quelle autre culture, la torture, la misère, l'exploitation, l'injustice et les privations de liberté nous font réagir collectivement.

Ce surmoi collectif et ces consciences individuelles plus éclairées et gênées joueront un rôle capital dans le développement des libertés personnelles. Le christianisme des origines exige l'amour et le respect total d'autrui, donc l'inviolabilité de sa liberté. Il est, par son affirmation d'une vérité intangible et immuable, l'armature de la loi naturelle et du droit naturel, par voie de conséquence, des libertés personnelles. S'il appelle ses adeptes à l'obéissance aux lois de l'Etat, il limite cette obéissance au nom de références supra-humaines. Son opposition possible au droit positif autonome (relativement au droit naturel) culmine dans le

fameux « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes » (Actes 5, 29). C'est la justification suprême de la liberté contre les lois étatiques iniques à caractère directement contraignant. C'est aussi la source lointaine et essentielle des libertés de conscience et de religion, qui historiquement se trouvent à la base des libertés civiles. Il y a dans le judéo-christianisme un aspect collectif qui apparaît parfois avec le salut terrestre du peuple juif dans les Ecritures anciennes, très exceptionnellement avec celui de l'Eglise, dans les nouvelles. En dépit de cela le christianisme est dans son essence, une religion de salut exclusivement individuel. L'entrée dans le Royaume de Dieu y est commandée par une attitude de foi rigoureusement personnelle. Ce salut individuel est aux antipodes de la victoire collective du prolétariat qui selon Marx, Engels et Lénine doit un jour conduire l'humanité dans le paradis terrestre de la société communiste sans classes ni exploitations. Le salut individuel fait du christianisme une source majeure des conceptions individualistes de l'homme.

La fin de l'Empire et le système féodal.

Le christianisme n'a pu empêcher les invasions barbares. La partie occidentale de l'Empire s'effondre, se morcelle et glisse vers le régime seigneurial. La vie culturelle se réfugie dans l'Eglise. On assiste alors, à l'échelle de l'Occident, à un double mouvement, l'universalisme culturel et le particularisme du pouvoir politique qui revient à ceux qui possèdent le sol. L'Eglise investit rapidement le pouvoir temporel. Cette perversion de sa finalité de même que les autres, s'expliquent par l'irréductibilité de son message originel à la nature humaine. Une Eglise minoritaire, fidèle à sa vocation, peut vivre d'une vie spirituelle différente de la vie naturelle. Une Eglise qui entend régir la totalité de la vie sociale par voie d'autorité, ne peut le faire qu'en altérant son message par réduction à un niveau plus proche de la nature humaine. L'amour des ennemis et donc le respect de la liberté d'autrui, le Royaume qui n'est pas de ce monde, le salut exclusivement par la foi, ces crêtes élevées de la foi des origines, s'estompent graduellement et la religion chrétienne établie perdra beaucoup de ses spécificités. Le totalitarisme religieux n'est pas loin !

Le système féodal, en ses diverses variantes, le monolithisme religieux et la domination de l'Eglise subsistent grosso modo jusqu'à la fin du Moyen Age. La vie économique, comme du reste toute la vie sociale et culturelle se développent lentement, au rythme des pulsations cardiaques de l'homme au repos. Les empereurs rivalisent avec les papes dans la course à la prééminence, laquelle allait tantôt aux premiers, tantôt aux seconds.

La naissance des Etats modernes.

Le pouvoir des empereurs déclina jusqu'à devenir une fiction. Les fiefs féodaux devinrent progressivement de petites monarchies. Les Etats européens ont leurs racines dans ce processus. Ces petits Etats sortirent rapidement de leur phase embryonnaire. En 987 Hughes Capet, plutôt que le pouvoir, avait encore reçu une sorte de présidence d'une république aristocratique au tissu très relâché ou plus exactement d'une confédération de seigneurs (2). Cette situation est définitivement révolue avec Philippe le Bel qui vers la fin du XIII^e siècle mit en œuvre une politique d'unité et de renforcement de la monarchie française en gouvernant avec les premiers bourgeois et légistes contre les nobles. La centralisation, qui sous Louis VIII avait débuté par le pouvoir judiciaire, s'étendit à l'administration et à l'armée. La France centralisée était née. La politique de la royauté anglaise fut parallèle à celle de la France. Toute l'Angleterre relevait de la justice et de l'administration de la monarchie qui s'efforçait d'accroître le Royaume jusqu'à ses limites naturelles. Ce schéma allait s'étendre à toute l'Europe, assez rapidement à l'Ouest, bien plus lentement à l'Est.

Depuis le XIII^e siècle, l'Etat ne cessa de croître, régulièrement et lentement d'abord en étendue ; irrégulièrement et avec des reculs notables en pouvoir et en densité. Dès cette époque, imperceptiblement et de manière confuse, à partir du XVI^e siècle dans l'Europe protestante du Nord et du XVII^e siècle dans l'Europe catholique du Sud, les libertés personnelles et la démocratie allaient croître parallèlement aux Etats, mais sans que la croissance des derniers fût jamais la cause de celle des premières. Cette contradiction hypothèque le développement autonome et plein des régimes démocratiques et des libertés individuelles.

L'apparition du commerce et de la bourgeoisie.

Les Etats modernes ont émergé du système féodal avec le commerce et la bourgeoisie. Dès le XI^e siècle, l'économie sortit de sa léthargie. Ce regain d'activité mercantile s'affirma d'abord dans le Nord de l'Italie et en Flandres, puis en France et en Angleterre. Les villes se ranimèrent. En leur sein, une bourgeoisie commerciale se forma. Par un processus cumulatif à la hausse, timide et fluctuant d'abord, puis toujours plus vigoureux jusqu'à devenir irrésistible à partir du milieu du XVIII^e siècle, la croissance économique devint un fait social majeur. L'industrie du drap et le commerce maritime comptèrent parmi les impulsions initiales. Toute l'Europe fut progressivement entraînée par le mouvement, à commencer par l'Allemagne des villes hanséatiques et de la Rhénanie.

Le commerce international se développe. Les nouveaux débouchés stimulent

le commerce qui fera reculer puis disparaître (plus tard en Europe centrale) le régime seigneurial, le servage et l'économie domaniale fermée qui assurait une certaine protection aux serfs. En France, le servage fut aboli en 1315 par une ordonnance de Louis X. La plupart du temps la situation des paysans ainsi libérés ne s'améliora pas. Ils formèrent le prolétariat des villes ou continuèrent à cultiver les terres des nobles ou de la bourgeoisie qui commençait à en acquérir, en payant de lourdes contributions. Au xiv^e siècle, plusieurs révoltes de paysans (les jacqueries en France, la révolte des *kerels* dans la Flandre maritime, des mouvements similaires en Angleterre) furent impitoyablement réprimées par la noblesse ou le pouvoir royal.

Aux xi^e et xii^e siècles, les premières générations de la bourgeoisie, en brisant des structures économiques rigides, apportèrent un souffle de liberté dans les villes. Ce phénomène se répète chaque fois que des forces sociales nouvelles contestent victorieusement les pouvoirs des anciennes, sans les détruire ou les faire disparaître immédiatement. L'une des matrices fondamentales des libertés personnelles et de la démocratie réside dans cette première bourgeoisie. Liberté économique et pluralisme resteront toujours des conditions essentielles des libertés personnelles et de la démocratie.

Cette bourgeoisie se mua peu à peu en patriciat urbain conservateur. Les artisans, pour défendre leurs privilèges, constituèrent des corporations qui devinrent obligatoires. La nouvelle liberté du travail des serfs rencontra une liberté économique en déclin, ce qui provoqua de nouvelles tensions. Des soulèvements similaires à ceux des campagnes eurent lieu dans les villes.

Les origines de l'institution parlementaire.

Dans les sociétés féodales, il arrivait que les seigneurs convoquent leurs vassaux en assemblées consultatives. Leurs fonctions et leurs compositions n'étaient guère précisées. L'institution parlementaire allait véritablement prendre forme et importance, puis se propager à travers tout l'Occident, avec l'apparition de la bourgeoisie. Le développement économique accrut la complexité de sociétés en mutation. Les princes furent confrontés au surgissement de nouveaux problèmes politiques, militaires, administratifs et monétaires qu'ils ne purent ou ne voulurent résoudre seuls. La constitution et la convocation d'assemblées représentatives des structures sociales s'imposaient.

Puis les monarchies eurent besoin de ressources financières qu'elles ne purent obtenir sans le consentement de ceux, puissants, auprès desquels elles étaient prélevées, les bourgeois des villes avant tout.

Ensuite le principe romain « *quod omnes tangit ab omnibus approbetur* » (ce qui intéresse tout le monde doit être approuvé par tout le monde) ressuscita

avec le droit romain au XII^e siècle, et fit son chemin dans les esprits. C'est en son nom que Frédéric II convoque en 1244 l'assemblée de Vérone. D'autres souverains l'imiteront. L'Espagne la première, dès le XI^e siècle, connaît un parlement d'envergure, les Cortès. Leurs pouvoirs, d'abord militaires (déclaration de guerre) puis financiers les amenèrent à s'opposer au roi Alphonse X en 1282 lorsque ce dernier voulut partager ses Etats entre ses héritiers.

Celui qui allait devenir le parlement le plus puissant du monde, l'anglais, sortit en 1214 du conseil consultatif du roi. Il destitua le roi Edouard II en 1307. Votant les impôts, il voulut bientôt savoir comment ils étaient levés, puis abandonna peu à peu son rôle judiciaire pour une large activité législative.

En France, les Etats généraux furent convoqués pour la première fois en 1302. Ces Etats généraux étaient formés du clergé, de la noblesse et de la bourgeoisie. C'était la structure de plusieurs parlements. Les nobles ne représentaient souvent qu'eux-mêmes. Le clergé mais surtout les bourgeois étaient fréquemment élus par leurs pairs, soit avec des pleins pouvoirs, soit avec celui de s'informer et de faire rapport. La règle de l'unanimité céda progressivement le pas à celle de la majorité. De la fréquence des convocations des parlements et de la durée de leurs sessions dépendait leur pouvoir effectif. Vers le milieu du XV^e siècle, la plupart des assemblées représentatives perdent de leur puissance mais subsistent dans leur forme. Après 1484, les Etats généraux de France ne votent plus l'impôt. Le pouvoir royal s'affermissait un peu partout.

Le parlement est un trait spécifique des régimes démocratiques. Mais l'ampleur et la sécurité de ses fonctions et attributions et sa composition importent bien plus que son existence formelle. Le parlement ou plutôt les assemblées consultatives et délibératives, semblent être un fait de nature que l'on rencontre dans la plupart des sociétés. Ce qui est rare, et propre aux régimes démocratiques, c'est le pouvoir légal, non soumis aux rapports de force du moment, de mettre en échec le pouvoir des princes et même de les en priver. Ce sont ainsi les parlements en tant qu'institutions formelles, bien plus que les régimes démocratiques qui trouvent leur origine dans les parlements du Bas Moyen Age.

Les libertés au Moyen Age.

Le Haut Moyen Age est marqué par l'hibernation des activités culturelles. Dante (1265-1321), qui dans ses écrits s'opposa parfois aux doctrines de l'Eglise, a pu le faire sans être inquiété. La renaissance du droit romain et de l'aristotélisme caractérisèrent le renouveau intellectuel du XII^e siècle qui menaça la scolastique d'inspiration platonicienne bientôt supplantée par l'aristotélicienne. Marginalement se développèrent même des pensées panthéistes et rationalistes. On peut en

déduire qu'existait un certain pluralisme intellectuel, tout au moins dans les villes dominées par la bourgeoisie.

Malgré cela, tout le Moyen Age reste marqué par l'autoritarisme religieux. L'Eglise sombra dans de profondes périodes de décadence et étouffa les riches virtualités intellectuelles de son propre message par sa tradition. Chaque fois qu'elle le put, elle réprima avec violence toute dissidence religieuse, incarnée principalement par les mouvements de la pré-Réforme (Albigéois, mouvement de Wycliff en Angleterre, de Jean Hus en Bohême, etc.). Elle le fit parfois contre la volonté des pouvoirs politiques, parfois avec eux, surtout lorsque la rupture religieuse se doublait d'une rupture politique et sociale à coloration démocratique (mouvement hussite). Les îles de tolérance étaient rares au milieu de cet océan de totalitarisme religieux. Les rois de Castille et d'Aragon pratiquèrent une politique de tolérance large. Ils ignorèrent les ordres de répression des conciles du Latran de 1180 et de 1215 et refusèrent l'introduction de l'Inquisition en Espagne. Ainsi, juifs, chrétiens et maures jouirent d'une grande liberté religieuse. On ne s'étonnera pas qu'elle ait été très étroitement liée à la prédominance culturelle et économique des juifs et des maures puis à la liberté économique. L'histoire démontre avec force et insistance que la liberté religieuse et à sa suite les autres libertés personnelles, naissent et se développent avec la liberté, voire la puissance économique, puis reculent et disparaissent avec elles.

La Renaissance.

La Renaissance, née en Italie dès le ^{xiv}^e siècle, se propagea bientôt à travers toute l'Europe, avec plus d'intensité sur son flanc occidental. Sa première et principale contribution au développement des libertés individuelles fut son retour à l'Antiquité qui introduisit dans le domaine de la pensée un vigoureux pluralisme. Désormais, l'esprit laïc allait coexister avec l'esprit religieux. La Renaissance marque aussi le triomphe d'une conception apparemment individualiste de l'homme, son arrachement irrémédiable aux communautés féodales culturellement et socialement indifférenciées.

La mise en cause indirecte du christianisme par la promotion de l'Antiquité allait se doubler d'une mise en cause directe avec les premiers rationalistes. Pomponazzi de Padoue, dans son « Traité sur l'immortalité de l'âme », rejetait la croyance en une vie après la mort. La recherche intellectuelle, libérée de la scolastique dogmatique du Moyen Age, déboucha sur l'ère brillante et définitive des prodigieuses découvertes scientifiques et de leurs applications techniques.

La Renaissance se manifesta également dans le cadre du christianisme avec des penseurs tels qu'Erasmus qui, par leurs écrits, tentèrent de l'infléchir vers la tolérance et l'humanisme chrétien.

Curieusement, l'Eglise catholique tolérait les rationalistes (Pomponazzi) et les sceptiques (Montaigne) alors qu'elle allait s'acharner contre la Réforme qui pourtant se voulait avant tout remise à jour archéologique de la théologie chrétienne des origines.

Ne touchant que les élites, la Renaissance, mère des Lumières, ne fit que donner une impulsion décisive et irrévocable à la liberté de pensée. Elle n'apporte ni la liberté religieuse, ni la véritable sécurité juridique aux individus, ni même un embryon de liberté politique ou de démocratie. C'est aussi qu'elle coïncida avec le renforcement du pouvoir monarchique.

La Réforme.

L'Eglise, presque dépourvue de tout pouvoir temporel, avait déjà été secouée par des crises internes, sa décadence morale et les mouvements mystiques à connotation sociale des *xiv^e* et *xv^e* siècles. La Réforme allait porter un coup mortel à sa catholicité et introduire ce qui est presque toujours un facteur de liberté, le pluralisme.

Entre 1510 et 1520, Luther, scandalisé par le luxe au Saint-Siège et le commerce des indulgences, redécouvrit le salut par la foi. Rappelons que le message des Ecritures, avec notamment son affirmation du salut par la seule foi, est contraire à la nature humaine. On peut donc penser que si Luther s'était contenté de redéfinir le salut et d'appeler ses contemporains à se soumettre aux Ecritures seulement (révélation de Dieu, unique, définitive et suffisante selon la doctrine de tous les courants du protestantisme), une première Eglise, non catholique, durable, organisée sur une très vaste aire géographique, ne serait vraisemblablement pas née en Allemagne dans la première moitié du *xvi^e* siècle. La Réforme est devenue institution parce que les préoccupations spirituelles de Luther rencontrèrent l'intérêt politique des princes allemands. Après son excommunication, Luther fut également servi dans sa volonté de rompre avec Rome par l'immémoriale solidarité de groupe propre à la mentalité germanique qu'il raviva, notamment par sa traduction de la Bible, contribution importante à l'unité culturelle allemande. Luther approuva et incita même à la répression de la révolte des anabaptistes de Münster. Sa doctrine insiste sur l'obéissance aux pouvoirs politiques, admet par nécessité le principe « *cujus regio, ejus religio* » mais place la liberté intérieure à l'abri du contrôle des puissances temporelles.

La Réforme gagna progressivement tout le Nord-Ouest européen. A quelques exceptions près, elle s'implanta durablement et échappa aux persécutions, là où le renouveau spirituel servit de prétexte à une stratégie politique comme en Angleterre avec Henri VIII.

Le calvinisme, malgré l'austérité et l'autoritarisme de son fondateur, compta,

à la différence du luthéranisme, des milliers de martyrs. C'est qu'en dépit de la théocratie genevoise, il ne s'appuya ni sur un sentiment national, ni sur une force sociale particulière. Des communautés protestantes dissidentes et des sectes se développèrent un peu partout.

Des zones d'ombre indéniables n'empêchent pas la Réforme d'être, parfois consciemment et directement, souvent inconsciemment et indirectement, une, sinon la source majeure des libertés personnelles et de la démocratie.

A quelques exceptions et nuances notables près (restrictions doctrinales et pratiques chez Luther, autoritarisme calviniste à Genève et plus tard en Nouvelle-Angleterre, mesures de rétorsion contre le catholicisme), le protestantisme fut revendication toujours stratégique et souvent doctrinale de la liberté de conscience et de culte.

Les protestants, pour les deux raisons qu'ils étaient parfois minoritaires dans leurs sociétés et parce que cela dérivait de leur théologie, s'adonnèrent avec prédilection aux activités économiques, comme les Juifs. Ainsi, loin de s'opposer à la liberté économique (chez Luther subsiste toutefois la notion thomiste de juste prix et la réprobation du prêt à intérêt), ils en furent toujours d'ardents défenseurs.

La liberté de conscience et la liberté économique, qui sont la transposition sociale des deux grandes libertés philosophiques de penser et d'entreprendre, constituent sans aucun doute, partout et toujours, la matrice de toutes les autres libertés.

Le protestantisme allait encore, cette fois de façon involontaire, enrichir son apport par sa conception de l'homme face à la hiérarchie de l'Eglise. Dans le catholicisme, la relation de l'homme à Dieu et à sa Parole est comme médiatisée par le clergé. Religion sacramentelle et très hiérarchisée, il récusait le salut hors de l'Eglise, rendait difficile ou même interdisait la lecture de la Bible aux fidèles et recevait la confession de leurs péchés. La hiérarchie des sociétés monarcho-féodales était calquée sur celle de l'Eglise. Le protestantisme, institution aux structures souples, légères et décentralisées allait anéantir le rôle de la hiérarchie de l'Eglise dans le salut, le réduire considérablement dans sa mission ecclésiale, et, conséquence plus lointaine, ramener les hiérarchies sociales du niveau sacré au niveau fonctionnel. Dans le droit fil de sa théologie, la Réforme abolit, ici en remarquable conformité avec l'exemple du brigand mis en croix avec le Christ et sauvé in extremis sans aucun sacrement ni appartenance confessionnelle, le principe « *extra ecclesiam nulla salus* » (pas de salut hors de l'Eglise).

Le libre examen des Ecritures par le croyant se situe dans le prolongement logique de cette nouvelle relation directe entre l'homme et Dieu. Le libre examen fut pour les masses ce qu'avait été la Renaissance pour les élites, une libération

à l'égard de la scolastique, indispensable à la recherche scientifique. A ce propos, Bertrand de Jouvenel écrit : « Il est bien connu que le protestantisme, en abolissant les rites et la succession apostolique, a porté un coup majeur aux caractères fixateurs de l'ancienne société ; son lent travail a sans doute été plus efficace même que le renversement soudain apporté par la Révolution française » (3).

On retrouve la Réforme à l'origine de la démocratie. Maurice Duverger décrit le processus en ces termes : « Les sectes protestantes, constituées par des communautés autonomes, chacune composée de croyants égaux, discutant librement entre eux le sens de la parole divine, gérant collectivement leurs paroisses avec l'aide d'un pasteur vivant la vie de tout le monde, qui agit par persuasion plutôt que par commandement, ressemblent à la fois à des petites républiques et à des sociétés commerciales : c'est-à-dire aux deux modèles essentiels de la ploutocratie. Ces modèles se sont développés sur le plan religieux avant de se répandre sur le plan économique et politique » (4).

Cette absolue égalité de tous les hommes devant Dieu, dégagée de toute hiérarchie, le protestantisme la transposa rapidement sur le plan des relations sociales et économiques où elle devint égalité de droit.

Ajouter à tout cela l'aversion typiquement protestante pour l'idolâtrie de la créature humaine, pour l'institution papale et la subordination d'un individu à un autre, c'est donner un début d'explication à « l'immunité relative des peuples au passé puritain à l'endroit du césarisme et, en général, l'attitude subjectivement libre des Anglais envers les grands hommes d'Etat, ... » (5).

Le protestantisme n'a jamais conçu la liberté sans auto-discipline. Bien au contraire, la discipline et la maîtrise de soi figurent parmi ses caractéristiques essentielles. C'est un apport de plus à la démocratie, car chacun sait que ce régime ne peut survivre sans consensus et sans barrières intérieures chez les individus.

Protestantisme et capitalisme.

Le capitalisme industriel, qui avec l'évolution scientifique et technique ne pouvait qu'aboutir à la révolution puis à la société industrielle atomisée, fut à lui seul un facteur aussi déterminant que tous les autres réunis dans l'effondrement de l'ancienne société aristo-monarchique.

En partie, ce n'est qu'apparence, car le capitalisme industriel a été substantiellement conditionné par l'éthique protestante. C'est la fameuse thèse de Max Weber, corroborée par les faits dans une mesure appréciable.

Dans son ouvrage « L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme » (6), le sociologue allemand constate d'abord par une double approche géographique et sociologique, premièrement que la plupart des pays protestants ont connu un

développement industriel plus intense et plus étendu que les pays catholiques (ce qui était vrai jusque vers 1950-1960 surtout, et le reste globalement dans une certaine mesure), deuxièmement que les entrepreneurs et les détenteurs de capitaux sont en majorité protestants. Ensuite il fait remarquer qu'avant la Réforme, plusieurs aires géographiques de l'Europe méridionale, qui allaient rester catholiques, se trouvaient à un stade de développement économique plus avancé que les aires qui allaient devenir protestantes et connaître une vigoureuse expansion industrielle. Ce double constat lui permet de désigner, sans tomber dans le monisme et le réductionnisme, la cause et l'effet au sein de la relation objective entre les deux phénomènes du capitalisme industriel et du protestantisme. Max Weber aborde directement cette problématique épistémologique en précisant qu'il tient « pour fort importante l'influence du développement économique sur le destin des idées religieuses... mais... les idées religieuses ne se laissent pas déduire tout simplement des conditions « économiques » ; elles sont précisément — et nous n'y pouvons rien — les éléments les plus profondément formateurs de la mentalité nationale, elles portent en elles la loi de leur développement et possèdent une force contraignante qui leur est propre. »

Pour Max Weber, ce n'est pas le statut de minoritaire qui engendre le développement économique d'un groupe religieux ou national, mais bien l'éthique protestante, car dit-il, les catholiques minoritaires (Pays-Bas, Angleterre), à l'inverse des protestants minoritaires, n'offrent point le spectacle d'un développement économique notable.

Ce qui est propre à l'Occident et aux pays de culture protestante en particulier, c'est « l'organisation rationnelle capitaliste du travail (formellement) libre », dont on ne rencontre ailleurs que de rares ébauches.

Le grand apport de Max Weber réside moins dans ce constat que dans sa subtile distinction entre le capitalisme spéculatif sans éthos, recherche de toutes les occasions de gain pécuniaire, qui est de partout et de toujours, et le capitalisme industriel et productiviste, phénomène limité dans le temps et l'espace.

La description du mécanisme par lequel l'éthique protestante a contribué à l'éclosion du capitalisme industriel n'appartient pas à Max Weber exclusivement. Très classique il se résume comme suit. Le protestantisme des débuts, par crainte des effets de l'oisiveté sur l'homme, parce que c'est une conséquence de la chute et finalement parce qu'il est anormal de dépendre d'autrui matériellement ou d'assurer ses revenus par une activité non utile, appelle les individus à travailler avec honnêteté et zèle, voire dans certains courants, avec acharnement.

Cette éthique du travail favorise la production et l'accumulation de biens de consommation mais surtout d'équipement, car, deuxième phase de l'explication, le protestantisme condamne la poursuite de l'argent, la jouissance des richesses et

ses conséquences morales. Donc « Produisez, mais consommez le moins possible. » Trouvera-t-on éthique plus favorable à la formation de l'épargne et partant aux investissements ? En accord plus intime avec la phase de décollage d'une économie industrielle ?

Enfin — mais cette doctrine est très minoritaire au sein du mouvement de la Réforme — la prospérité matérielle d'un individu se réclamant de la foi chrétienne est la preuve de son salut et de sa bénédiction.

Cette éthique a culminé dans le puritanisme anglo-saxon, mais elle est présente à des degrés divers dans tous les courants de la Réforme. Le luthéranisme, où elle l'est le moins, était la forme du protestantisme du pays auquel s'est appliqué l'investigation sociologique de Max Weber. C'est encore mieux souligner la pertinence de ses conclusions.

Max Weber voyait le trait spécifique de la mentalité protestante dans sa « tendance ascétique anti-autoritaire » (7). Ce portrait-minute du protestant type résume parfaitement l'exceptionnelle et parfois involontaire contribution de la réforme à la naissance et au développement des sociétés démocratiques, libérales et industrielles de l'Occident. A bien des égards, le protestantisme et le catholicisme ne sont plus ce qu'ils étaient, mais dès le xvi^e siècle le premier a donné à la civilisation occidentale une orientation décisive.

L'après-Réforme.

Les succès de la Réforme suscitèrent au sein de l'Eglise catholique un mouvement de Contre-Réforme fondé sur le retour à la discipline, l'autorité absolue des dogmes et du pape. Cette réaction trouva son expression la plus achevée dans la Compagnie de Jésus fondée en 1534 par Ignace de Loyola. L'Eglise romaine devint plus autoritaire qu'à l'époque médiévale. Elle tenta d'extirper l'« hérésie » et de reconquérir certaines des positions perdues, par l'Inquisition ou en s'appuyant sur le pouvoir séculier. Les protestants se défendirent et tombèrent parfois dans les excès de la vengeance. Les guerres de religion, attisées encore par des clivages sociaux, s'étendirent sur plus d'un siècle.

Les xvi^e et xvii^e siècles sont aussi marqués par l'idée de tolérance qui progressa lentement, par avancées et reculs. L'Edit de Nantes reconnaissant en 1598 la liberté de conscience dans toute la France, fut abrogé en 1685. La Pologne catholique connut une remarquable période de tolérance au xvi^e siècle. La liberté religieuse, malgré les velléités absolutistes de la monarchie, fut rapidement définitive en Angleterre après les règnes de Jacques I^{er} et de Charles I^{er}. Dès 1654, Cromwell, Lord Protecteur, déclare que « la liberté de conscience est un droit naturel, et que celui qui veut en bénéficier doit lui-même l'accorder » (8). L'Amérique, malgré quatre quakers mis à mort dans le Massachussets en 1659, fut une

véritables terres d'élection pour la liberté religieuse. Le pluralisme s'inscrit à tel point dans la mentalité d'individus qui, pour une partie d'entre eux, fuyaient les persécutions religieuses du vieux monde, qu'aujourd'hui encore aux Etats-Unis, les Eglises sont totalement séparées de l'Etat.

Le sud de l'Europe échappa presque totalement à ce processus. On en voit les traces contemporaines dans la quasi inexistence de minorités religieuses en Italie, en Espagne et au Portugal, alors que la plupart des pays de la façade atlantique et du centre de l'Europe connaissent des minorités catholiques plus ou moins fortes.

Les pays protestants du Nord-Ouest européen allaient devenir des monarchies constitutionnelles ou des Républiques (Les Provinces-Unies pour un temps), les deux formes étant dominées par des parlements aux mains de l'oligarchie bourgeoise. Dans ces pays, la liberté religieuse déboucha graduellement sur les libertés civiles.

La monarchie absolue, justifiée théoriquement par l'Eglise catholique, allait prévaloir dans le sud de l'Europe (exception faite de quelques petites Républiques italiennes comme Venise et Gênes dominées par l'oligarchie) et en France. Les libertés civiles s'y implantèrent moins vite.

La période qui suivit les années 1620 fut caractérisée par « l'exponentielle croissance du pouvoir de l'homme sur les choses » (9). Elle coïncida avec l'émancipation de la recherche scientifique, presque définitivement acceptée par l'Eglise catholique. Cette liberté laissa les autres, jusqu'au XIX^e siècle, à l'état de petites fleurs d'avant-printemps très souvent rudoyées par le retour du gel hivernal. Pour écrire librement, Grotius quitta les Pays-Bas pour la France, Descartes le croisa à quelques années de distance en faisant le chemin inverse et Locke trouva refuge aux Pays-Bas pour cinq ans.

C'est que les XVI^e et XVII^e siècles virent une concentration du pouvoir accompagnée par celle des capitaux financiers.

La crise de la conscience européenne.

C'est le titre d'un ouvrage de Paul Hazard qui résume la grande mutation culturelle de l'Europe entre 1680 et 1715. Dans sa préface il écrit : « La majorité des Français pensait comme Bossuet ; tout à coup les Français pensent comme Voltaire : c'est une révolution. » Bossuet, c'est le chrétien qui croit à la Révélation, aux dogmes, aux miracles. Malgré toutes les différences, les protestants ont foi dans les mêmes valeurs fondamentales. Voltaire, c'est le déiste, un adepte français de l'utilitarisme et du rationalisme jusqu'à un certain point. Bossuet, c'est presque la fin de l'Occident chrétien. Voltaire, c'est le début de l'Occident post-chrétien.

Les Lumières qui ont débouché sur la Révolution française et l'effondrement définitif de l'Ancien régime, ne sont que le prolongement de cette crise de la conscience qui n'a touché que l'élite de la société.

La profonde mutation culturelle de l'Europe commence avec Spinoza. Ce grand philosophe veut faire « table rase des croyances traditionnelles pour recommencer à penser sur de nouveaux plans » (10). Spinoza le premier avec envergure, porte deux coups mortels à l'ancien monde. Récusant catégoriquement l'idée de Révélation, il ne voit dans la religion chrétienne qu'un phénomène historique transitoire. Sans remettre l'épée dans son fourreau, il assène le deuxième coup au régime monarchique qui pour lui n'est que tromperie des hommes par exploitation de préjugés religieux. Il parachève son œuvre en appelant de ses vœux la démocratie. C'est peut-être le berceau culturel du monde moderne. Pour ses contemporains, Spinoza était le « Destructeur ». Ce n'est pas étonnant. Il a considérablement élargi le chemin de l'athéisme et du relativisme déjà emprunté par un courant de la Renaissance. Le chemin était maintenant très visible. Il suffisait de le suivre. Le xviii^e siècle allait s'y engouffrer passionnément pour en faire l'autoroute de la culture de notre temps.

La raison se substitua à la Révélation. Raison raisonnable, n'acceptant aucune limite, cherchant à tout expliquer, ou sensible aux seuls phénomènes directement perceptibles par les sens. Au nom de cette nouvelle référence suprême, l'élite de la pensée, dans sa fraction majoritaire, s'attaqua, parfois à juste titre d'ailleurs, aux croyances traditionnelles. La chronologie biblique fut mise en doute et répudiée, première étape d'une longue série de répudiations qui touchèrent les superstitions, le surnaturel, la croyance en l'au-delà, les miracles. On assiste à la mise en place d'un rationalisme fondamental, anti-chrétien, accompagné d'un rationalisme critique qui « s'attaque aux ornements plus qu'aux fondements de l'univers chrétien... » (11).

Le protestantisme, autant visé que le catholicisme, absorbe un peu moins mal le choc des idées nouvelles. Le droit divin disparaît au profit du droit naturel déduit de la raison. La morale est séparée de la religion. Sa source n'est plus un absolu divin et intangible, mais l'utilité. Benjamin Franklin (encore très moraliste), Voltaire et Jeremy Bentham ne sont pas loin. Inconsciemment la morale de situation vient d'être justifiée théoriquement (en fait elle a toujours été pratiquée). Tout cela est dans le droit fil des théories de John Locke, un des piliers de l'empirisme britannique, qui sans aller jusqu'au matérialisme qu'il récuse, rejette les idées innées d'éternité, d'infini et de Dieu (12). C'est aussi une conséquence logique du déisme omniprésent au xviii^e siècle.

La crise de la conscience européenne peut se résumer en dernière analyse, dans le passage du théisme au déisme. Le théisme est la croyance en un Dieu personnel, craint pour ses jugements. Avec le déisme, la croyance glisse et se fixe

sur le grand architecte ou horloger de Voltaire, le Dieu non personnel, refaçonné. Les notions encombrantes de péché, de grâce et de salut sont évacuées.

Evacuation nécessaire à la recherche du bonheur optimal sur terre, croit-on. A certains égards, tous les aspects de la pensée nouvelle sont rigoureusement et logiquement reliés les uns aux autres. La perte de foi en un au-delà conduit inéluctablement à la maximisation des jouissances terrestres. On mise sur la certitude d'aujourd'hui contre l'incertitude du lendemain. La pensée de Fontenelle est de cette veine (13). Le bonheur égoïste se substitue au sens du tragique.

Cette aspiration au bonheur est soutenue par une foi totale dans le progrès scientifique. Les plus optimistes vont jusqu'à croire que la terre deviendra le Paradis, que la science résoudra tous les problèmes, qu'elle fera reculer la misère et la mort. Le mythe qu'hier était ténèbres et que demain sera lumière naît et se développera vigoureusement. Il connaîtra encore des adeptes notoires au XIX^e siècle avec Auguste Comte et Saint-Simon.

Ce climat intellectuel ne pouvait manquer de susciter une doctrine de la tolérance. John Locke s'en chargera en faisant traduire en anglais, une année après la Révolution de 1688, son « *Epistola de Tolerantia* ». Il y exprime l'idée, en parfaite harmonie avec les Ecritures, que l'unique pouvoir coercitif d'une Eglise réside dans l'exclusion ou l'excommunication. De l'Etat, il exigera la tolérance de toute Eglise ou religion non subversive pour la société.

L'idée tendait à croître que « le pouvoir populaire était le seul légitime, et que le pouvoir royal ne s'exerçait que par sa délégation » (14).

Tolérance, pouvoir populaire. Quelques décennies plus tard cela deviendra libéralisme et démocratie dans la philosophie politique, puis dans les faits, un siècle et demi après.

L'apport déterminant de cette profonde mutation culturelle vers la démocratie et le libéralisme, c'est une césure qui débouche sur un grand pluralisme, pensée chrétienne, pensée post-chrétienne, et la prétention de la seconde à s'exprimer librement contre la première. Pluralisme vigoureux et véritable parce qu'à la même époque, protestants et catholiques trouvent d'ardents défenseurs de la foi chrétienne et que l'Allemagne luthérienne connaît un puissant réveil piétiste qui atteint tout à la fois la masse, le clergé, la noblesse et la bourgeoisie.

Les Lumières.

Les Lumières s'inscrivent dans la trajectoire de la mutation culturelle intervenue à la charnière des XVII^e et XVIII^e siècles. Elles n'ont pratiquement rien révélé qui ne fût déjà dit ou contenu en germe dans la période précédente. Quoiqu'encore mouvement des élites, elles amplifièrent, donnèrent consistance et structure à des pensées qu'elles rendront déjà plus accessibles aux masses.

Les Lumières ouvrent une ère de critique systématique et universelle contre les traditions et surtout contre le christianisme, la cible par excellence. Parfois sous le couvert d'attaques contre les religions antiques, les philosophes s'en prennent à la notion de religion révélée, aux dogmes, au surnaturel et aux miracles.

Raison et Nature sont les deux concepts clefs du siècle. Toutes les démarches intellectuelles sont soumises à une raison infaillible qui ne conçoit que ce qui est perceptible par les sens. Cette raison mène la plupart des philosophes au déisme, incarné le mieux par Voltaire pour qui Dieu reste l'indispensable architecte du monde et utilité sociale par la crainte qu'il inspire au peuple. Quelques-uns iront jusqu'à l'athéisme, comme Diderot qui affirme que la « pensée qu'il n'y a point de Dieu n'a jamais effrayé personne » (15). Assez logiquement Diderot est aussi matérialiste et déterministe.

Contribution absolument fondamentale à la culture d'aujourd'hui, de nombreux philosophes, par un transfert déterminant, déchargent l'homme de la culpabilité des maux de la société pour les imputer à son aliénation par croyance dans des superstitions et défaut de lumières. Le bonheur est ainsi conditionné par une libération à l'égard des traditions obscures.

Le siècle ressasse sa foi dans le progrès, la civilisation et la perfectibilité de l'homme, même s'il arrive à Diderot de douter de sa nouvelle foi.

Contre le rigorisme étroit d'une morale austère sans joie, ni vie, le grand siècle réhabilite logiquement le plaisir, la passion et la volupté. En théorie, il récuse les excès, car il sait bien qu'une forme de morale est nécessaire à la vie sociale. Il la voudra naturelle, comme le droit, définis par les philosophes, nouveau clergé. L'originalité des Lumières, relativement à la période précédente, sera sa revendication consciente de la liberté. Locke, Rousseau, Diderot et Voltaire en sont d'ardents promoteurs. Diderot pose un fondement théorique en affirmant qu'aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres. La légitimité du pouvoir aristocratique et monarchique est attaquée de front. Rousseau estime que les hommes retrouveront une véritable liberté et l'égalité par abandon de leur liberté sauvage au Contrat social. Voltaire, grand admirateur des institutions britanniques, les plus libérales et démocratiques de l'époque, se fait l'apôtre de la tolérance, dans l'affaire Calas notamment, et revendique la liberté des personnes, la liberté de conscience, la libre disposition pour chacun des biens de son travail, la liberté d'écrire et de parler, mais aussi la liberté du commerce et de l'industrie. La propriété privée, y compris foncière, fait partie du catalogue des droits naturels. On reconnaît les hommes égaux naturellement et moralement, mais les inégalités sociales sont admises comme un fait de nature. Les privilèges de la noblesse sont mis en question. Toutefois

les Lumières se méfient encore du peuple. C'est bien la bourgeoisie, classe montante, qui se trouve en symbiose avec les valeurs du siècle.

Les Lumières restent la source première et proche de la culture dominante de l'Occident contemporain. C'est une banalité, mais une banalité importante de dire qu'elles sont la matrice commune du libéralisme et du socialisme.

La contribution des Lumières à la démocratie et aux libertés personnelles est très ambiguë. L'apport des Lumières à l'élargissement des libertés réside dans la fixation d'un pluralisme durable entre la conception chrétienne et post-chrétienne de l'homme, leur revendication directe des libertés personnelles, leur définition des droits naturels et imprescriptibles de l'homme à partir de la raison, leur récusation des privilèges d'hérédité, leur affirmation de l'égalité des hommes en dignité et finalement dans le fait que leurs thèmes seront repris par la plupart des mouvements de libération dans le monde. Voilà pour la première face de Janus.

Mais l'autre, plus sombre, révèle les germes philosophiques qui éclateront dans les doctrines et pratiques totalitaires. L'athéisme, le pur déterminisme et le matérialisme, ainsi que nous l'analyserons plus loin, aboutissent très logiquement au totalitarisme, de même que plus subtilement, la croyance dans le progrès, la bonté originelle de l'homme et sa perfectibilité.

Et il y a plus. Le tempérament de Rousseau (timidité et solitude) indique à lui seul qu'il aimait la liberté et qu'il était allergique à l'autorité. Mais sa philosophie politique a des implications franchement totalitaires qui apparaissent dans l'essence de son pacte social : « Chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale ; et nous recevons en corps chaque membre comme partie indivisible du tout » (16).

Diderot ne veut plus entendre parler de personne humaine, mais seulement d'espèce humaine. Il ira jusqu'à dire : « Que voulez-vous donc dire avec vos individus ? Il n'y en a point... Il n'y a qu'un seul grand individu, c'est le tout » (17). Peut-on faire mieux en matière de justification du totalitarisme ? Mussolini et Hitler ne l'auraient pas désavoué sur ce point et l'on conçoit aisément qu'il soit très facile d'obtenir les œuvres de Diderot dans les librairies soviétiques.

Le caractère équivoque et même plutôt totalitaire en dernière analyse des Lumières, apparaîtra avec force et clarté dans la Révolution française, premier-né des enfants politiques des Lumières, esquisse de démocratie, mais aussi Terreur et fanatisme sanglants. Il se manifeste également dans l'instabilité et la fragilité des régimes démocratiques latins qui se réclament d'elles.

Malgré Voltaire, les Lumières sont surtout une revendication libertaire

« contre », contre la pensée dominante jusque là, et cela n'est pas le meilleur garant de la permanence des libertés ainsi arrachées.

A certains égards, la philosophie individualiste de la Réforme est la même que celle des Lumières, mais le grand mouvement religieux du xvi^e siècle diverge radicalement de celui du xviii^e siècle bien entendu parce qu'il est aux antipodes de l'athéisme et du rationalisme intégral, mais aussi en ce qu'il ne croit absolument pas en la bonté et la perfectibilité de l'homme par l'éducation. C'est ce qui conduira logiquement les pays marqués par la culture protestante vers le pragmatisme, les progressions lentes et une certaine stabilité.

La bourgeoisie, l'accumulation de capital financier et la Révolution industrielle.

L'embryon du capitalisme se situe dans les villes du Haut Moyen Age. L'activité commerciale aux xvi^e et xvii^e siècles va s'élargir et dépasser le cadre urbain des origines. Des fortunes considérables s'amassent. La spéculation, phénomène de partout et de toujours, est présente. Les grands capitalistes financent souvent les monarchies absolues naissantes. Le rôle de la bourgeoisie, dans le processus, qui par une succession d'évolutions lentes et de ruptures allait conduire à la démocratie, est complexe. Le soutien apporté au pouvoir étatique fut plus que compensé par la revendication des libertés politiques et l'action dissolvante sur les structures socio-économiques. Jusqu'au xix^e siècle, les bourgeoisies nationales ont souvent incarné les forces du changement. Plus libres à l'égard des structures et hiérarchies traditionnelles, plus perméables à la nouveauté, elles ont été le secteur privilégié de la traduction sociale des pensées philosophiques et scientifiques modernes.

L'émergence lente et irrégulière d'abord, puis ouverte, de la démocratie a souvent été corrélative à la croissance de la bourgeoisie et à l'accumulation du capital.

Ce capital, d'abord urbain, va s'accroître considérablement avec les grandes découvertes et le commerce maritime, par la loi interne de son développement et sa dynamique propre. Les capitalistes, banquiers et commerçants britanniques, réunis dans le parti whig, sont, par leur puissance, à l'origine de la Révolution parlementaire de 1688.

Partout le développement économique induit la mobilité des biens et celle des hommes. L'histoire a, depuis la fin de Moyen Age, connu des restrictions avec certaines formes de mercantilisme, le protectionnisme et le corporatisme, mais il est dans la nature du capitalisme de chercher sa pleine efficacité dans un système de liberté économique. Les cadres traditionnels ne pouvaient résister, et la deuxième moitié du xix^e siècle est l'aboutissement inéluctable de ce processus.

Au xvii^e et durant la première moitié du xviii^e siècle, l'embryon prolétarien prend consistance sans bénéficier malheureusement de la nourriture d'une matrice capitaliste pourtant richement irriguée. La noblesse devient une classe toujours plus parasitaire, surtout en France, où contrairement à l'Angleterre, elle se réfugie généralement dans l'oisiveté, vivant de la substance vive des autres classes.

A l'Ouest, l'agriculture se libère progressivement, même si on constate des reculs ici et là (les enclosures en Angleterre). A l'Est, ce mouvement est presque imperceptible, des vestiges puissants du système domanial subsistant jusqu'en plein xix^e siècle.

Le capital financier accumulé et les prodigieuses découvertes scientifiques des deux siècles précédents ne pouvaient que se rencontrer et s'imbriquer pour toujours, soudés par le plus pur et contraignant ciment qui soit, le mythe prométhéen joint à la soif de profit et de puissance. L'Occident et même le monde entier n'en finissent pas de célébrer cette lune de miel interminable.

Avec une ampleur inconnue jusque-là, la science, dans un processus accéléré, devint technologie dans la première moitié du xviii^e siècle. L'empirique Angleterre fut le berceau de cette mutation qui bouleversa les méthodes de production. L'invention de la machine à vapeur, le machinisme appliqué systématiquement à l'industrie textile et à celle du métal, donnèrent une impulsion décisive et irréversible à une ère nouvelle inaugurée par la Révolution industrielle du milieu du xviii^e siècle. Adam Smith a rendu compte du phénomène et s'en est fait le chantre dans son livre « Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations », publié en 1776. Il insiste particulièrement sur les avantages de la division du travail et de la liberté des échanges, conditions de la prospérité.

Cette Révolution industrielle se propageant bientôt sur le Continent, a été comme une grenade à fragments lancée sur un tissu social déjà travaillé par une profonde mutation culturelle. Grenade à fragments parce que si l'on fait l'autopsie même superficielle de cette Révolution industrielle ou technologique, on constate qu'elle se trouve au point de départ de plusieurs révolutions silencieuses qui allaient complètement remodeler le paysage de la Civilisation occidentale. C'est bien à une quintuple (ou plus si l'on veut) révolution que l'on assiste : Technologique parce qu'elle remplace l'outil par la machine. Sociale, l'artisan indépendant devenant salarié dépendant. Politico-sociale par la croissance accélérée d'un prolétariat misérable à ses débuts. Economique par la logique du machinisme à concentrer et à agréger le capital financier et industriel. Spatiale par l'urbanisation et l'exode rural qu'implique l'industrialisation.

On pourrait opportunément déployer un peu plus cette Révolution en y intégrant ses effets culturels. Bien des mutations culturelles dépendent partiellement,

parce qu'elles sont dans une relation de réciprocité avec elles, des structures économiques et sociales. Par exemple il existe une culture urbaine qui n'est guère concevable en milieu rural. Les implications directes et indirectes ainsi que les virtualités de la Révolution industrielle témoignent du rôle crucial qu'elle a joué dans la formation des structures politiques des XIX^e et XX^e siècles. Autant, sinon plus que n'importe quelle pensée, elle a miné définitivement les fondements de l'ancien régime « aristomonarchique », pour reprendre le concept très adéquat de Maurice Duverger.

Dans une première phase, elle a arraché les individus à leurs communautés traditionnelles, ce qui revenait à les soustraire à certaines pressions sociales, donc à accroître le contenu matériel de quelques-unes de leurs libertés. Cette Révolution est le palier fondamental, dans la marche, commencée aux temps de la Renaissance et de la Réforme, des sociétés européennes vers l'industrialisation. La Révolution industrielle a graduellement atomisé la société. L'individualisation et l'atomisation conjuguées expliquent l'apparition de puissants mouvements libertaires. Il y a une grande affinité entre l'atomisation de la société et le suffrage universel.

Par divers côtés, la Révolution industrielle a ainsi contribué au succès des idées démocratiques d'autant plus qu'elle a été conduite et prolongée par la bourgeoisie qui à l'époque s'identifiait totalement avec le libéralisme, puis plus tard substantiellement avec la démocratie.

La Révolution industrielle a en outre renforcé le pluralisme par ses distributions successives et instables du pouvoir économique et politique entre les différentes classes sociales. Dans sa première phase, qui a duré grosso modo jusqu'au milieu du XIX^e siècle, elle a graduellement puis définitivement émasculé le pouvoir de l'aristocratie (au sens de noblesse) et assis celui de la bourgeoisie. Le monopole du pouvoir par une seule classe conduit presque inévitablement à l'autoritarisme ou à la dictature. Si le phénomène ne s'est pas manifesté au temps de Marx, c'est que le prolétariat a pris la relève de l'aristocratie comme force de contestation et d'opposition. Le pluralisme était sauvegardé.

Comme pour les Lumières, l'apport de la Révolution industrielle à la démocratie et aux libertés individuelles est très ambigu. La Révolution industrielle, c'est aussi l'ancêtre lointain de la civilisation de masse et de l'homme unidimensionnel, conséquences implacables du principe de rentabilité pathologique et de l'atomisation de la société. L'homme de masse, l'homme unidimensionnel très éloigné des communautés anciennes sécurisantes (familles au sens large, villages, églises, etc.) est sensible à l'organisation, aux méthodes (participation effective des militants les plus simples) et à la propagande des mouvements totalitaires qui se substituent aisément à la culture traditionnelle rongée par l'indifférence. Pire encore, l'homme de masse n'a pas grand-chose à défendre, ni des libertés qui sont sans grande valeur pour lui, ni un statut social qui le mettrait en relief.

Même pour le XIX^e siècle, Pierre Chaunu dit justement que « La révolution industrielle a payé — comment le nier ? — le progrès de la richesse d'un recul de la liberté » et précise que le taux de croissance moyen du XIX^e siècle, 2,5 % contre 1 % au XVIII^e siècle, a été obtenu au prix d'un peu de qualité, donc de liberté (18).

La Déclaration d'Indépendance et la première constitution américaine.

Les colonies américaines de l'Angleterre, à l'exception de la Virginie, se réunissent en Congrès en 1774 pour exiger, en se reportant à la Constitution anglaise, le respect de leurs droits. Les Anglais refusent ; une guerre éclate qui se termine par leur défaite en 1781.

En 1783, les Etats-Unis sont juridiquement indépendants, mais déjà le 4 juillet 1776, treize Etats d'Amérique publient une Déclaration d'Indépendance.

Cette déclaration se réfère explicitement et avec insistance à Dieu et aux lois de la nature, ce qui laisse apparaître clairement les deux sources spirituelles de la jeune Amérique, les différents courants du protestantisme — qui n'a jamais été monolithique et religion d'Etat — et le droit naturel. La Réforme et une partie des Lumières.

Le deuxième paragraphe de la Déclaration, saisissant raccourci, quintessence des idées démocratiques et libérales, est dans la trajectoire parfaite de ses sources spirituelles : « Nous tenons ces vérités évidentes par elles-mêmes, que tous les hommes naissent égaux, que leur Créateur les a dotés de certains droits inaliénables, parmi lesquels la vie, la liberté et la recherche du bonheur ; que pour garantir ces droits, les hommes instituent des gouvernements dont le juste pouvoir émane du consentement des gouvernés ; ... »

La Constitution de 1787 reprend les mêmes thèmes. Les libertés personnelles classiques sont reconnues comme des droits imprescriptibles des citoyens. Elle met un soin jaloux à protéger la propriété privée. Les constituants veulent un exécutif relativement faible, le contrôle de la constitutionnalité des lois. Les thèses de Montesquieu sur la séparation des pouvoirs trouvent ici leur première application véritable. Le bicamérisme est une solution originale à la structure fédérative des Etats-Unis.

Le substrat sociologique de la jeune démocratie — des dissidents religieux très actifs et productifs, fuyant les persécutions, et des individus désirant trouver un cadre à la mesure de leur dynamisme et de leur soif d'entreprendre par la mise en valeur d'un sol et d'un sous-sol libre ou à « libérer » facilement — enracine profondément et largement la philosophie des « Founding Fathers » dans le tissu social et explique le réalisme économique des Américains.

Ce mixte de piétisme, d'idéalisme, de compétition économique acharnée et de

foi dans le progrès s'est souvent incarné dans un zèle missionnaire et se retrouve jusque dans le tempérament de plusieurs de leurs présidents. Il caractérise aujourd'hui encore toute la société américaine et lui a de toute manière donné une orientation définitive au XVIII^e siècle.

Saint-Simon, combattant de la guerre d'Indépendance cité par B. de Jouvenel (19), analyse par comparaison avec la Révolution française les conditions qui ont autorisé l'avènement de la démocratie et du libéralisme américains.

1. La tolérance est illimitée puisqu'aucune religion n'est dominante.
2. Il n'existait aucun corps privilégié.
3. Aucune famille ne se trouve en possession depuis plusieurs générations des emplois publics.
4. Cette nation est essentiellement pacifique, industrielle et économe.

Burke, cité par B. de Jouvenel (20) dira des Américains : « Le peuple " sont " des protestants ; et de cette sorte, qui est la plus opposée à toute soumission implicite de l'entendement et de l'opinion. C'est là une confession qui n'est pas seulement favorable à la liberté, mais bien fondée sur la liberté. »

Le peuple « sont ». C'est un solécisme voulu par B. de Jouvenel qui après avoir justement constaté que la révolution américaine n'est qu'une sécession, puisque cette révolution n'apporte pas, mais ne fait que trouver la liberté, dit : « Que le peuple se mette au pluriel ou au singulier, ce sont là idées cognitives différentes, dont l'une nous présente une foule d'individus et dont l'autre se prête à la personnalisation de l'ensemble. La forme française est moins propice à une conception distributive de la liberté, au rappel que la liberté du peuple est la liberté des personnes qui le composent » (21).

L'indépendance des Etats-Unis et leur régime politique eurent des répercussions profondes sur une fraction notable de l'élite et même de l'opinion publique européenne occidentale. Les courants libéraux et surtout démocratiques voyant leurs projets devenir réalité politique furent renforcés dans leur détermination de faire triompher leurs idées.

Les deux Révolutions françaises.

La philosophie des Lumières, des difficultés économiques, une noblesse qui s'accroche à ses privilèges, le tempérament de Louis XVI et d'autres facteurs préparèrent le terrain de la Révolution de 1789. La Constituante adopta le 26 août la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. L'influence des Lumières transpire à travers tout le préambule.

L'ignorance qui est la cause des malheurs publics et de la corruption. Les droits naturels de l'homme. Les droits et les devoirs des membres du corps social (appelés citoyens). Les auspices de l'Etre suprême. Suivent 17 articles qui

commencent par répudier les privilèges et reconnaître l'égalité et la liberté de tous les hommes (art. 1). La liberté consiste à faire tout ce qui ne nuit pas à autrui (art. 4). Cette définition moderne est doublée d'une stricte limitation du pouvoir étatique et de l'exigence du règne de la loi : « La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société » (art. 5). Ces deux articles constituent l'expression la plus achevée et le cœur du libéralisme. Passant au contenu des libertés, on y découvre celles d'opinion, de religion, de pensée, de communication, la sécurité juridique et enfin la garantie de la propriété privée limitée par la nécessité publique. Le libéralisme de la Révolution française et celui de toute l'Europe des XIX^e et XX^e siècles est contenu dans ce catalogue.

L'aspect démocratique de la Déclaration apparaît essentiellement en ses articles 4, qui affirme que la souveraineté réside dans la nation, et 6, qui pose le principe que la loi est l'expression de la volonté générale et que tous les citoyens ont le droit de concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation.

L'aspect libéral, c'est l'influence de Voltaire et Montesquieu, l'aspect démocratique, celle de Rousseau.

Il est incontestable que sur deux siècles, les Etats-Unis ont été globalement un pays plus démocratique et surtout plus libéral que la France qui selon certains auteurs n'a jamais été véritablement libérale. Ces évolutions divergentes peuvent s'inscrire jusque dans le texte des deux Déclarations, qui au-delà des apparences, présentent des différences subtiles et capitales. Pays à piété protestante active, donc sans illusion sur la nature humaine, l'Amérique n'allait certes pas étaler dans sa Déclaration l'illusion que les maux publics sont inhérents à l'ignorance. Le croire, comme l'ont fait les Lumières, puis les artisans de 1789, c'est favoriser une politique volontariste à virtualités inconsciemment totalitaires, la société, sinon l'Etat, ayant pour mission implicite de « désaliéner », d'instruire et d'entreprendre des actions orientées vers le « progrès ». On ne saurait trop insister sur cette première différence.

Le caractère plus contraignant et moins libéral de la Déclaration française apparaît aussi dans son préambule lorsqu'elle parle de devoirs, ce que ne fait pas l'américaine. C'est que contrairement à la France où cela était une nécessité par suite de l'emprise déclinante du clergé, les devoirs des Américains sont intégrés dans cette fameuse auto-discipline puritaine individualiste ou à la rigueur contrôlée bien plus par les communautés religieuses que par l'Etat. Eternel dilemme du choix nécessaire entre les barrières extérieures étatiques ou celles intériorisées librement ou sous la pression sociale !

Autre différence fondamentale ; la Déclaration américaine se préoccupe d'entrée de protéger le peuple CONTRE le gouvernement, en lui conférant le droit et même le devoir de le modifier ou de l'abolir s'il vient à méconnaître ses

ainsi, avec l'acceptation implicite d'une infraction aux lois positives si nécessaires ! La liberté et le droit naturel au-dessus du droit positif ! Intuition géniale d'une des conditions de survie d'un régime démocratique. Là où les Etats-Unis parlent de protection contre l'Etat, la France, treize ans plus tard, parle de souveraineté de la nation et de volonté générale. C'est déjà l'individu soumis au grand Tout, abstrait comme l'est le terme citoyen souvent utilisé dans la Déclaration française. On en revient à Rousseau avec les implications totalitaires de son pacte social. Ces clivages annoncent très tôt l'antagonisme paradoxal, liberté — démocratie, homme — citoyen et l'œuvre de Tocqueville.

En 1791 la Constituante dotait la France d'une constitution monarchique et libérale, dérivée de la Déclaration de 89. Les Déclarations américaine et française et les constitutions qui les mettent en œuvre servirent de modèles à toutes les constitutions démocratiques et libérales du XIX^e siècle.

1791, c'est en France le triomphe de la bourgeoisie possédante qui introduit le cens électoral (comme aux Etats-Unis), du libéralisme et de la monarchie constitutionnelle. Une situation économique et financière malsaine, marquée par des difficultés d'approvisionnement et le chômage, doublée de tensions sociales, allait inciter la Constituante à chercher la solution dans la confiscation des biens du clergé, projet que Louis XVI ne put admettre.

Les structures nouvelles sombrèrent rapidement dans la paralysie et l'anarchie non sans que la Constituante ait enfreint la légalité. La situation devint catastrophique ; une très forte inflation, accompagnée du chômage existant, pesait lourdement sur la petite bourgeoisie et la classe laborieuse. La coalition des monarchies européennes entraîna la France dans une guerre dont elle sortit péniblement victorieuse. L'anarchie et les périls firent glisser très rapidement la Convention vers la dictature, voire le totalitarisme, par l'action des Jacobins et de Robespierre en particulier. L'avocat d'Arras réussit tout d'abord à éliminer les Girondins, représentants de la haute bourgeoisie, puis la gauche dirigée par Hébert, pour se retrouver à la tête du Comité de Salut public. Robespierre parvint au pouvoir par des voies parfaitement illégales et non-démocratiques. Soutenu par la petite bourgeoisie, il sut manipuler remarquablement les masses parisiennes. Pour se maintenir au pouvoir, mais aussi pour sauvegarder la pureté des objectifs de la Révolution et extirper la « corruption », Robespierre eut recours à une terreur sanglante qui fit près de 30 000 morts. Fouché et un certain Bonaparte se distinguèrent dans les exécutions de masse. Parfois la guillotine sanctionnait le sabotage économique, mais la plupart du temps c'était la simple opposition ou même l'arbitraire qui lui fournissait sa matière première. La Convention adopta une politique de dirigisme économique.

Le court règne de Robespierre et des Jacobins, plus qu'une dictature, fut un

totalitarisme (22). Le dessein de Robespierre et de ses proches fut le même que celui des modernes totalitaires : changer les hommes, dominer et contrôler leurs âmes par la violence et l'éradication des valeurs éthiques universelles. Un calendrier républicain fut introduit, des fêtes civiles se substituèrent aux fêtes religieuses. Les églises furent fermées. La Révolution prit un tour nettement anti-chrétien. Le tutoiement fut imposé, l'appellation « citoyen » remplaça celle de « monsieur ». Saint-Just établit un projet aux termes duquel tous les enfants devaient être enlevés à leurs parents à l'âge de cinq ans pour devenir des serviteurs de l'Etat. Une nouvelle mode vestimentaire fit son apparition, des lieux et des villes furent rebaptisés. Tout cela au nom de la volonté populaire et des doctrines de Rousseau. Robespierre et les Jacobins annoncent littéralement Lénine, Staline, Hitler, Mao, Fidel Castro et tous les totalitarismes contemporains auxquels s'applique la géniale intuition prophétique de la Bible qui, parlant d'un totalitarisme lointain et de son Chef suprême, dit de ce dernier qu'il « espérera changer les temps et la loi... » (Daniel 7, 25). Majestueuse actualité !

Robespierre, comme Mussolini plus tard, sera exécuté sous les acclamations d'une foule versatile.

Mais la France n'avait pas pour autant extirpé le démon de l'asservissement et de la tyrannie. La Convention, composée en majorité de nouveaux riches engraisés par les dépouilles des Girondins et de la noblesse se sentit menacée par l'aristocratie et les masses. Elle fit appel à Bonaparte pour défendre ses privilèges. C'est le début d'un engrenage qui allait faire du capitaine corse l'Empereur Napoléon. L'Europe fut mise à feu et à sang par ce dictateur pas toujours éloigné des méthodes totalitaires, puisque selon le catéchisme officiel en vigueur après le couronnement « Dieu a créé l'Empereur Napoléon comme un symbole de sa puissance et son image sur la terre » et « Celui qui s'oppose à l'Empereur Napoléon s'oppose à la divine Providence et son âme mérite la condamnation éternelle et l'enfer » (23).

La disparition des anciennes Provinces et leur remplacement par des départements et une rigoureuse centralisation administrative sont aussi des cadeaux empoisonnés de Napoléon à la postérité.

L'apparition des nations en tant que réalités historiques.

Les définitions du concept de nation sont nombreuses et controversées. L'idée de nation est ancienne. Toutefois, selon la majorité des auteurs, la nation, au sens moderne, ne semble pas exister avant le XVIII^e siècle, voire avant la Révolution française et l'épopée napoléonienne. B. de Jouvenel dit qu'avant la Révolution « les Français aiment leur terre, leur langue, ... ils sont convaincus de leur

supériorité... Mais ils ne se représentent pas la Nation comme une personne surhumaine, objet d'un culte » (24).

Il y a transfert de l'allégeance suprême. Dans les sociétés traditionnelles, elle est due à Dieu, au roi ou simplement à autrui. Dorénavant, elle sera due à la Nation, entité ambiguë, à la fois vivante et abstraite, qui au tournant des siècles fera l'objet d'une grande vénération. La nation évoque irrésistiblement le Contrat social de Rousseau et cette souveraineté absolue de l'ensemble sur l'individu.

L'apparition de la nation semble être liée, entre autres, à la croissance des forces armées et à la conscription obligatoire. C'est dès ce moment que les guerres deviennent quantitativement plus meurtrières, n'ayant guère intéressé les peuples jusque-là.

Les implications ultimes d'un certain regard sur l'idée de nation exigent des consciences individuelles soumission et divorce d'avec le droit naturel. Par où l'on remarque une fois de plus le caractère équivoque de l'héritage laissé par les Lumières et la Révolution française à la postérité.

L'idée de nation a des connotations démocratiques en ce sens qu'elle ne se conçoit guère sans suffrage universel, règle de la majorité et égalité de droit. Mais elle peut aussi en avoir d'évidemment totalitaires parce qu'elle évoque l'obéissance absolue au grand Tout infaillible et la fusion des individus en son sein. Toutes les grandes entreprises totalitaires des deux derniers siècles ont été conduites au nom de la nation.

Arrivés à ce point de la réflexion, nous ne sommes pas loin de penser qu'il n'est pas tout à fait illégitime d'exclure, comme certains l'ont fait (Wilhelm Röpke [25]), la Révolution française et même une partie des Lumières de l'arbre généalogique de la démocratie et plus encore du libéralisme.

De la chute de Napoléon I^{er} à celle de Napoléon III ou l'ascension de la bourgeoisie.

La Révolution française et les guerres napoléoniennes provoquèrent une réaction absolutiste en Europe centrale et une certaine aversion pour la culture nouvelle.

Le Congrès de Vienne en 1815 fut la dernière tentative à échelle continentale, de rétablir l'ancien ordre des choses dans son intégralité. L'Eglise catholique ne reconnaît toujours pas la liberté de conscience. Ces combats d'arrière-garde n'accordent toujours pas à des structures politiques mortellement blessées et dorénavant dysfonctionnelles. Rien n'arrêtera plus les flots déchaînés des idées libérales et démocratiques. La bourgeoisie prend toujours davantage le pas sur l'aristocratie. Cet ascendant n'est pas fortuit. Il procède d'une vigoureuse expansion commerciale, de l'implantation irréversible du machinisme, de l'industrialisation et de ses

progrès rapides en Angleterre surtout, par suite d'innovations technologiques.

Les phénomènes sociaux ont presque tous leurs théoriciens et leurs propagandistes. Avec Saint-Simon, l'industrialisme n'échappe pas à la règle.

Un réseau dense de moyens de communication est progressivement mis en place grâce en particulier aux chemins de fer qui au XIX^e siècle joueront un rôle moteur dans les investissements.

Sous la pression de la bourgeoisie qui y voit son intérêt, le libéralisme économique intérieur s'impose graduellement, suivi dès le milieu du siècle par le libre-échange dans les relations internationales, du moins pour l'Europe maritime occidentale. Adam Smith, Ricardo, J.-B. Say et d'autres se font les hérauts de ce libéralisme qui laisse sans protection un prolétariat non-organisé livré à l'impitoyable loi du marché. L'Etat est appelé à intervenir le moins possible, voire pas du tout, dans la vie économique et sociale. Un Etat neutre, appelé aussi Etat gendarme (la France entre 1830 et 1848 et l'Angleterre en sont de bons exemples) et les progrès du machinisme qui ruinent les structures artisanales, doublés des premiers flux massifs de l'exode rural, allaient entraîner la formation d'un important prolétariat misérable et soumis à une discipline de caserne. La durée quotidienne du travail atteint jusqu'à 14 heures. Des enfants de cinq ou six ans travaillent dans les usines. Les femmes sont contraintes de s'embaucher pour un salaire qui, ajouté à celui de leurs maris, n'atteint pas toujours le minimum vital. En 1840, le rapport Villermé en France et celui de la Commission royale d'Enquête sur l'industrie minière anglaise, en 1841, révèlent le caractère accablant de la misère prolétarienne.

Ce contexte explique partiellement l'œuvre de Marx, l'apparition puis le développement continu de pensées et de mouvements socialistes. Il explique aussi que dès cette époque les économistes et penseurs libéraux eux-mêmes, comme John Stuart Mill, aient perdu la foi dans la capacité des mécanismes économiques d'assurer une vie décente à la classe ouvrière.

En dépit de sa situation, le prolétariat restera pour un temps l'allié de la bourgeoisie dans la lutte contre l'aristocratie. Les idées libérales en matière d'organisation politique (extension du suffrage, liberté de presse, liberté de conscience, système parlementaire) constituent le dénominateur commun des deux classes même si le prolétariat ne jouit généralement pas encore du droit de vote.

En 1830, cette union est à l'origine de l'avènement au pouvoir du bourgeois mais aussi conservateur Louis-Philippe, monarque constitutionnel. 1830 est d'ailleurs un temps fort de l'effervescence libérale en Europe. De timides velléités sont étouffées en Allemagne, mais la Belgique devient indépendante et se dote d'un système parlementaire libéral. De nombreux cantons suisses se donnent des constitutions libérales. L'Angleterre élargit son cens électoral. Les Pays-Bas entrent dans la vie parlementaire en 1847.

En 1848 une série de révolutions secouent l'Europe. L'expérience française révèle toute l'ambiguïté de l'alliance des libéraux avec les socialistes et l'immaturité du blé fauché qui laissa sa place à un nouvel autoritarisme. Le mouvement libéral s'impose momentanément dans les Etats de l'Allemagne du Sud. Des émeutes éclatèrent à Vienne. Ce ne fut pas encore la victoire, mais les gens ouverts aux idées nouvelles commencèrent à respirer à peine plus librement en Europe centrale. L'Italie engagea une lutte contre l'Autriche et ses structures politiques. Malgré les revers, l'impulsion était donnée qui mena vers l'unification, comme en Allemagne. La Suisse devint un Etat fédéral. La constitution, qui introduisit le suffrage universel fut la plus démocratique de l'époque. Les soulèvements de 1848 et des quelques années qui suivirent firent plusieurs milliers de morts à travers l'Europe. L'Espagne et le Portugal, restés nettement en retrait, comme une grande partie de l'Italie et tout l'Est européen, étaient des monarchies constitutionnelles instables. Les pays nordiques évoluent vers le monarchisme constitutionnel rapidement dominé par les parlements. En 1861, le tsar Alexandre II abolit le servage en Russie. Quelques timides réformes libérales suivent.

Si ce gros demi-siècle évolue de manière heurtée, irrégulière mais irréversible vers le libéralisme, il n'est pas encore véritablement démocratique, le cens électoral restant la plupart du temps assez étroit malgré son élargissement progressif.

Le sentiment national naissant est enflé par le romantisme qui succède à la période classique universaliste du XVIII^e siècle. En Allemagne, les philosophies de Fichte et de Hegel, rationalistes et étatistes, présentent des virtualités nettement totalitaires qui s'exprimeront un siècle plus tard dans un pays où le libéralisme classique n'a jamais véritablement triomphé.

La science est en progrès constant. Ses excroissances pathologiques, le déterminisme intégral, le scientisme, le mécanisme et le positivisme ont des implications démocratiques à court terme, totalitaires à long terme. Elles constituent le substrat de plusieurs courants du socialisme dont l'un se dit même scientifique. Auguste Comte a beaucoup d'héritiers.

L'utilitarisme anglais de Jeremy Bentham et de James Mill ou la recherche du plus grand bonheur pour tous fournit les bases fragiles d'une nouvelle morale.

*Le triomphe et l'apogée de la démocratie libérale.
De 1870 à 1914.*

La fin du Second Empire cimente l'unité allemande qui est contemporaine de l'italienne. Pour des raisons et par des voies très différentes, le suffrage universel est introduit dans les deux pays et en France qui en 1875 se donne des institutions républicaines après le tragique et sanglant épisode de la Commune de Paris.

Presque partout en Europe atlantique le libéralisme devient démocratique par

la suppression du cens électoral. Certains vestiges du régime aristomonarchique subsistent, monarchie et chambres hautes notamment.

Un grand essor démographique, les conditions de vie un peu meilleures du prolétariat, l'exceptionnel développement d'une infrastructure lourde constituée au premier chef par les voies de communication, la politique coloniale des grandes puissances et de nouveaux progrès technologiques stimulent les productions industrielles et amplifient la croissance des PNB, même si c'est au travers de l'irrégularité des cycles économiques courts et longs. Ce processus cumulatif à la hausse est facilité par une révolution maintenant achevée, le changement d'affectation des revenus des classes supérieures. L'aristocratie investissait souvent en capitaux non productifs (acquisition de terres, demeures somptueuses, dépenses de prestige), la bourgeoisie investit ses revenus dans les entreprises. A côté des institutions de crédit, l'autofinancement joue un rôle considérable. Les concentrations industrielles et financières s'accroissent largement. Les premiers trusts d'envergure apparaissent. Dans les secteurs de pointe, l'ère de l'entreprise individuelle est révolue. Les sociétés anonymes, efficaces instruments de limitation des responsabilités, s'imposent comme structures juridiques prépondérantes des entreprises.

Cette période peut être considérée comme l'âge d'or de la bourgeoisie. L'actionnaire domine sur le gestionnaire. C'est le règne du capitalisme privé, de l'individualisme bourgeois, et en dépit de certaines nuances, de la concurrence.

Sans qu'il y ait même souvent pression directe, les gouvernements sont largement influencés par les vues de la bourgeoisie.

L'individualisme et le libéralisme vrai sont en partie symbolisés par la grande liberté des membres des parlements qui la plupart du temps votent sans instructions de leurs groupes représentant des partis de notables. En rupture d'organisation émergent les premiers partis socialistes de masse, peu après les syndicats. Leurs actions conjuguées permettent une meilleure protection des travailleurs par l'élargissement substantiel de l'embryon des législations sociales existantes. Les partis socialistes et les syndicats croissent avec les masses et de nouvelles formes de liberté, les droits d'association et de grève. Les partis socialistes ont fréquemment une orientation théorique marxiste, mais les régimes politiques sont assez stables.

Le combat politique, selon l'analyse de Maurice Duverger (26), oppose durant la première moitié du XIX^e siècle libéraux et conservateurs, bourgeois et prolétaires au XX^e siècle. Pour le moment il est encore triangulaire au niveau politique en raison des attitudes conservatrices de l'Eglise catholique qui continuaient de crispier certains libéraux. En 1864 le Pape Pie IX, dans la bulle « *quanta cura* », condamne la liberté de conscience, la liberté de culte et la démocratie. En 1870 un concile vote contre ses propres prérogatives l'infaillibilité papale. En 1885 le Pape Léon XIII, dans l'Encyclique *Immortale Dei* réaffirme : « C'est au déplorable goût des nouveautés du XVI^e siècle qu'il faut faire remonter les principes de liberté

effréné promulgués par la Révolution française de la fin du xviii^e siècle. » Cette vision des choses est discutable puisque 89 et ses prolongements et effets sont des ruptures brutales et tourmentées d'avec les anciennes conceptions dans les pays qui ne s'en étaient pas graduellement éloignés sous l'influence de la Réforme. Certains Etats répondront à cette intransigeance par des politiques parfois intransigeantes elles aussi, Kulturkampf en Suisse et en Allemagne, laïcisation en France.

Au total, ce petit demi-siècle voit le triomphe du libéralisme individualiste et l'instauration de la démocratie. Il s'agit d'une démocratie « gouvernée », pour reprendre le terme de Georges Burdeau (27). Benjamin Constant et les autres grands libéraux du siècle définissent logiquement la liberté contre l'Etat et contre autrui. Les penseurs politiques sont rejoints sur ce terrain par la bourgeoisie qui souhaite confiner l'Etat dans un rôle de gendarme. Certes un peu plus jovial et généreux qu'avant 1870-1880, puisque les libertés individuelles sont plus nombreuses et garanties et qu'aux fonctions immuables de maintien de la sécurité intérieure et extérieure on ajoute l'instruction publique obligatoire et une législation sociale protectrice.

1914-1945. La fragilité des démocraties et les totalitarismes.

Ce segment de l'histoire révéla la fragilité et le caractère quasi artificiel des régimes démocratiques libéraux. Il servira de contribution historique très succincte et schématique à notre analyse des causes et des mécanismes pouvant conduire la Civilisation occidentale vers une forme encore plus achevée de totalitarisme. Du relief tourmenté et complexe des causes des trois grands totalitarismes de l'Europe contemporaine, nous ne retiendrons que les crêtes élevées qui entrent dans le dénominateur commun à presque toutes les identifications.

La fin de la première guerre mondiale ouvre une ère d'instabilité profonde dans tout le monde occidental. Quatre Empires encore fortement absolutistes, le russe, l'allemand, l'austro-hongrois et l'ottoman, s'effondrent. De ces ruines sortirent quelques éphémères démocraties rapidement englouties par le ventre de l'anarchie, des désordres et de l'autoritarisme. Ces événements étayent la thèse selon laquelle le régime démocratique et libéral ne convient guère à des pays qui n'ont connu ni la Réforme, ni une diffusion large de la philosophie des Lumières et ne se situent pas à un stade relativement avancé du développement économique.

Le conflit désigna ses vainqueurs : les Etats démocratiques grâce aux Etats-Unis ; les vaincus : les Etats à forte coloration absolutiste et militaire, pour l'Allemagne surtout. Son issue entraîna une redistribution du pouvoir politique et économique. Elle est aussi origine partielle de deux grands totalitarismes modernes, le soviétique et l'allemand, et de la dictature semi-totalitaire de l'Italie.

La Révolution russe.

La Russie de la fin du XIX^e siècle vit sous un régime autocratique. Des poches d'industrialisation intensive créent une bourgeoisie et un prolétariat localisés. Ce dernier ne représente pas plus de 10 % d'une population essentiellement rurale. Une crise agraire et la guerre contre le Japon suscitent une mise en cause générale du régime. La Révolution de 1905 profite en partie à la bourgeoisie libérale sous la forme d'institutions qu'avait connues l'Europe atlantique du Nord trois quarts de siècle plus tôt. Le tsar Nicolas II freine le mouvement de démocratisation, mais Stolypine s'engage dans la voie de réformes positives, abrégées par son assassinat. Le gouvernement russe sombre dans une corruption, une inefficacité qui apparaissent pleinement durant la guerre 14-18.

C'est dans ce pays où, selon l'essentiel théorique et pratique du marxisme, la révolution prolétarienne ne devait pas avoir lieu, qu'elle fut couronnée de « succès ». La Russie ne devint pas démocratique vraisemblablement parce qu'entre l'effondrement d'une aristocratie encore puissante la veille et l'émergence d'un prolétariat révolutionnaire et souvent anarchiste, la bourgeoisie ne fut jamais classe dominante. La philosophie libérale et individualiste n'était par ailleurs que faiblement implantée dans la société russe. On rencontre un phénomène semblable dans la plupart des pays du Tiers-Monde contemporain. Sans parler des mencheviks, Lénine lui-même pensa quelque temps que son pays devait nécessairement passer par une phase bourgeoise. Les circonstances permirent au totalitarisme léninien de succéder presque sans transition à un régime féodal autoritaire.

L'inflation, les difficultés d'approvisionnement voire la famine par endroits, la crise économique générale, le conflit avec l'Allemagne, la paralysie, l'incompétence de l'administration et, conséquence inéluctable, le manque de prestige des institutions, conduisirent Nicolas II à abdiquer sous la pression des élites traditionnelles elles-mêmes. Un gouvernement provisoire de tendance modérée, dirigé par Kerensky, prit la relève. Mais ce gouvernement fut lui aussi coupé de la nation, reposant sur une Douma (parlement) héritée de l'époque tsariste et dépourvue de légitimité véritable. Les soviets, progressivement dominés par les bolcheviks, existaient dès 1905 déjà. Entre mars 1917 et la Révolution d'octobre, ils avaient formé un pouvoir parallèle au gouvernement Kerensky tout en y participant.

La première contre-révolution de Kornilov, avortée par des soldats qui refusèrent de se battre, laissa le gouvernement Kerensky en proie à une quasi-anarchie, faible, empêtré dans une situation militaire difficile, seul en face des divers courants de la gauche, bolcheviks, mencheviks, socialistes-révolutionnaires. Les premiers, pourtant minoritaires, mais disciplinés, sans scrupules et dévoués sans

restriction à Lénine qui exploita habilement la fatigue des masses devant la guerre, s'emparèrent du pouvoir par un coup d'Etat en novembre 1917.

Lénine et les bolcheviks adoptèrent une politique de terreur et après plusieurs mois d'après batailles vinrent à bout de tous les mouvements contre-révolutionnaires. Des millions de victimes marquèrent les premières années de ce nouveau régime totalitaire qui n'en était pourtant qu'à l'ombre des choses à venir.

Le fascisme italien.

La fin des hostilités en 1918 allait aussi être l'une des causes du fascisme italien. L'Italie était entrée en guerre aux côtés de l'Entente, pour des raisons impérialistes (annexion du Trentin, d'une partie de la Dalmatie et de ses îles, etc.). Les Traités d'après-guerre ne reconnurent à l'Italie qu'une fraction des territoires qui lui avaient été promis. L'amertume fut grande, attisée encore par les pertes subies et la réminiscence du faible soutien populaire à l'engagement de l'armée. Plus grave encore fut l'impossibilité pour des milliers de soldats et de jeunes officiers de réintégrer les circuits d'une économie déstructurée. D'Annunzio, intellectuel, poète et aventurier en mal de prestige, sut le premier canaliser une partie de ce mécontentement pour attaquer la ville de Fiume avec le consentement de la population locale.

L'échiquier politique est caractérisé par un multipartisme étendu ; les partis sont eux-mêmes divisés en plusieurs courants parfois inconciliables. Les gouvernements modérés sont incapables de combattre l'inflation et le chômage endémique, sans parler des autres aspects de la crise économique et sociale. Les gouvernements mettent le comble à leur manque d'autorité en ne pouvant ou ne voulant intervenir pour résorber les foyers de guerre civile qui éclatent un peu partout. Les fascistes tuent et saccagent sans vergogne. Ils ne sont pas les seuls. Le pays légal s'effrite.

En 1920 plusieurs usines sont occupées par les ouvriers. Les socialistes, devenus nombreux par les adhésions d'après-guerre, paralysés par leurs divisions, ne veulent s'engager dans une voie révolutionnaire. Sur l'instigation de l'U.R.S.S. se crée un parti communiste dont la mission est de saisir l'occasion de prendre le pouvoir. L'anarchie est à son comble.

Le parti fasciste est composé essentiellement d'une petite bourgeoisie prolétarisée, aigrie et déracinée par la guerre, le processus d'industrialisation et la crise économique. Des chômeurs et certains courants nationalistes complètent les effectifs de ces desesperados sans scrupules. Dans ce climat de déliquescence, le parti fasciste très habilement modifie son programme auparavant à forte coloration socialiste, en l'orientant encore plus vers le nationalisme, la critique de la démocratie et de ses institutions et surtout l'ordre dont il se fait le champion. La haute

bourgeoisie industrielle, terrorisée par l'instabilité politique et économique, les grèves et les occupations d'usines, apporta un soutien parfois ostentatoire aux fascistes. Malgré l'insécurité régnante et la ferme volonté d'instaurer l'ordre affichée par les fascistes, leur parti ne remporta, lors des dernières élections de l'ère démocratique, que moins de 10 % des sièges au parlement !

Cela n'empêcha pas les fascistes de se livrer à des manœuvres d'intimidation et de se substituer partiellement déjà à certaines institutions démocratiques comme la police et la justice.

La marche sur Rome d'octobre 1922 fit tomber le régime constitutionnel comme un fruit trop mûr et Mussolini s'installa au pouvoir par un coup d'Etat. Les syndicats sont interdits, comme les grèves. Mussolini se débarrassa progressivement des derniers vestiges formels des institutions démocratiques. L'économie est contrôlée et plusieurs de ses secteurs organisés sous une forme corporatiste. L'assassinat politique, la torture et les emprisonnements d'opposants ne sont pas rares. La propagande et de grandioses mises en scène sont là pour asseoir la popularité du régime. Les libertés personnelles disparaissent. La presse est bâillonnée.

La philosophie du fascisme est une statolâtrie. Elle méprise l'humanisme et le pacifisme. L'individu et ses droits sont subordonnés à l'Etat, but de toute activité. Gentile, l'idéologue du Régime, se réclame de Fichte et de Hegel, les maîtres penseurs (terme d'André Glucksmann) totalitaires du XIX^e siècle.

Si l'on admet que le totalitarisme est contrôle des pensées, volonté de les ajuster à des objectifs contraignants et de les transformer, le modèle italien n'a été qu'un semi-totalitarisme ou une dictature hachurée de lignes totalitaires relativement étroites à cause de la puissance de l'Eglise catholique.

Le nazisme allemand.

La première guerre mondiale distribua son troisième cadeau empoisonné à l'Allemagne. Un vaincu, mais un vaincu assez particulier puisque les Alliés n'avaient pas véritablement envahi son territoire. Le caractère rare et singulier, quoique indiscutable, de la défaite allemande amplifia par la suite l'amertume et la soif de revanche des nationalistes allemands, d'autant plus qu'ils attribuèrent la défaite lamentable et honteuse au sabotage et au pacifisme de la gauche et des courants démocratiques.

L'Empire s'effondra. Un gouvernement social-démocrate divisé mais où l'emporta le courant favorable aux institutions démocratiques occidentales, réprima, avec l'aide de l'armée, les communistes qui faillirent réussir dans leurs tentatives répétées de prendre le pouvoir. La République de Weimar naquit avec la Constitution de 1919. Un coup d'Etat militaire avorté révéla la fragilité de son

enracinement dans un sol culturel où subsistaient, très fortes, les idées d'hégémonie allemande, de militarisme, de prééminence de la collectivité sur l'individu. Au-delà d'une mentalité autoritaire commune, les fossés idéologiques entre les principales formations politiques étaient trop larges. Cette absence de consensus minimal dès le départ et surtout l'opposition haineuse entre socialistes et nationalistes que ne parvenait pas à dépasser un centre indécis sur sa propre ligne politique, tout cela condamnait inéluctablement la République de Weimar à long terme.

Les réparations imposées à l'Allemagne provoquèrent l'opposition conjuguée des masses et de la grande industrie, qui non contente d'influencer très fortement les gouvernements successifs de la jeune République, sabota leurs efforts de conciliation avec les Alliés. Un premier putsch d'Hitler qui venait de fonder le parti national-socialiste ouvrier allemand basé sur la haine des Juifs et des socialistes ainsi que sur un nationalisme outrancier, fut étouffé et son auteur envoyé en prison, où il rédigea « *Mein Kampf* ».

L'industrie sortait intacte de la guerre. Le processus de concentration, déjà plus avancé qu'en Angleterre et en France, s'accéléra encore sous forme de *konzerns* et de cartels. Ce fait, ajouté à une hyperinflation qui aboutit en 1923 à un total effondrement du mark allemand, entraîna des faillites nombreuses et la prolétarianisation d'une fraction notable de la petite bourgeoisie. C'est dans ce terreau de mécontentement et de frustration que le mouvement d'Hitler recruta ses bataillons enrichis par toute une frange de la bourgeoisie moyenne qui avait préservé son statut social mais qui craignait de le voir s'effriter.

Entre 1924 et 1929, quelques années de relative prospérité économique eurent pour effet de faire rétrograder au stade de latence les tensions politiques et sociales. Le phénomène est de partout et de toujours. Les gouvernements purent enfin gouverner selon la Constitution.

La grande crise économique de 1929 gagna les rivages de l'Europe en 1930-1931. Trois millions de chômeurs, des milliers de faillites. Le nouveau mécontentement qui en résulta grossit les troupes d'Hitler et ternit encore plus l'image des institutions démocratiques toujours liées, dans l'esprit d'un grand nombre d'Allemands, à la défaite militaire et à l'inefficacité. Les élections de 1930 envoyèrent 107 nazis à côté de 77 communistes au Reichstag qui comptait 577 sièges. Dès ce moment, une fraction notable des masses prolétariennes adhéra au nazisme. Les passages du parti national-socialiste au parti communiste et en sens inverse ne furent pas rares. Ils témoignent des affinités profondes entre les deux mouvements.

Brüning, le dernier chancelier démocratique et loyal, malgré les mesures d'urgence, ne put résorber la crise économique. Les institutions de la République sombrèrent dans le chaos. Brüning dut céder le pouvoir au nationaliste von Papen. Les élections de juillet 1932 donnèrent 230 sièges aux nazis. En novembre ils

n'en obtinrent que 196. Mais il y avait six millions de chômeurs.

La haute bourgeoisie de l'industrie lourde déjà partiellement acquise à son programme, apporta à Hitler un soutien politique et financier décisif en janvier 1933. Quelques jours plus tard, le 30 du même mois, Hitler par des voies formellement presque légales, devient, pour le plus grand malheur de l'humanité, Chancelier du Reich. Très rapidement, répudiant l'Etat de droit, il interdit les partis politiques, dissout les syndicats, établit une censure rigoureuse sur toutes les activités culturelles et règne par la terreur. Le totalitarisme policier est assuré par la police secrète d'Etat (Gestapo) et les SS qui prennent la relève des SA de Röhm, assassiné en juillet 1934 avec 1 200 opposants politiques. Hitler commence immédiatement à inscrire dans la réalité l'anti-sémitisme haineux qui lui avait valu tant de succès. L'économie travaille en étroite collaboration avec le pouvoir politique.

Si l'évolution des structures socio-économiques explique en grande partie l'avènement du totalitarisme hitlérien, des pans entiers de la culture dominante de l'époque y ont aussi contribué. Fichte avec son « Etat commercial fermé » annonce le socialisme d'Etat et l'autarcie. L'Allemagne possède selon lui un « moi métaphysique » contrairement à la France. Il est convaincu de la supériorité de la race allemande et pense qu'il ne faut pas accorder le droit de cité aux Juifs. Hegel voit dans l'Etat le lieu privilégié de l'incarnation des idées, moteur de l'Histoire. Nietzsche glorifie le Surhomme et la violence, méprise l'humanisme et la faiblesse, l'amour et la douceur du christianisme ; il annonce la mort de Dieu et achève son édifice philosophique par le nihilisme. A eux trois, ils forment la clef de voûte de l'arrière-plan culturel de l'Allemagne totalitaire et nationaliste. Il faut y ajouter le pessimisme de Schopenhauer, la plongée dans le paganisme teuton chère à Wagner. Ce goût du néant, ce refus d'une Transcendance véritable ouvrent toute grande la porte au règne de la force, à l'abandon des normes supra-humaines, du droit naturel et des principes du christianisme, à un nouveau substitut de la transcendance, la race aryenne pure qui a pour mission de dominer le monde, selon les théories racistes de Houston Chamberlain notamment. L'influence et la participation aux éléments les plus profonds et mystérieux de cette culture se manifesteront pleinement et symboliquement comme résumé de l'aventure nazie, lors de l'effondrement du III^e Reich, quand Hitler voudra entraîner tout le peuple allemand dans son Néant satanique.

Les causes et origines communes des trois grands totalitarismes contemporains de l'Europe.

L'objet de notre livre est d'analyser pourquoi et comment les structures socio-économiques, politiques et culturelles des sociétés occidentales peuvent, sinon

doivent conduire l'Occident vers un nouveau totalitarisme. Notre démarche sera plus théorique qu'historique-prospective, mais le rappel succinct et très banal des causes et origines communes des trois principaux totalitarismes européens du *xx^e* siècle doit nous rappeler que si l'histoire ne se répète jamais exactement, il n'y a fondamentalement rien de nouveau sous le soleil. Les mêmes causes engendrent souvent les mêmes effets. Cela doit inciter chaque observateur attentif et lucide à discerner la réalité des périls totalitaires qui menacent la Civilisation occidentale. Beaucoup des facteurs qui autorisèrent l'avènement des totalitarismes contemporains se retrouvent dans les structures socio-économiques et culturelles d'aujourd'hui.

Nous répartirons en cinq catégories les facteurs qui ont nécrosé le délicat tissu des sociétés russe, italienne et allemande jusqu'à l'agonie pour ensuite l'anéantir entièrement dans le tombeau du totalitarisme par une brusque rupture. Ajoutons encore que ces facteurs se trouvent à l'origine de presque tous les totalitarismes et dictatures sociologiques, anciens et modernes.

Facteurs économiques.

- Des taux moyens d'inflation et de chômage plus élevés que ceux du *trend* à long terme des temps de paix.
- Un revenu disponible (après déduction des impôts) très faiblement croissant, stationnaire, en recul, ou un revenu global croissant mais réparti de façon si inégalitaire qu'il est en recul pour les masses.
- Un processus de concentration des entreprises.

Facteurs sociaux.

- Surtout propre à l'Allemagne et à l'Italie, la prolétarianisation et le déracinement de la bourgeoisie moyenne composée d'artisans, de petits entrepreneurs et d'employés, autrement dit d'individus dont le statut social à peine supérieur à celui des masses prolétaires dépend de la conjoncture économique et sociale.
- Des mutations sociologiques larges et accélérées (exode rural, prolétarianisation des classes moyennes, mobilité géographique et professionnelle contrainte) sans avantages matériels ni sécurité pour les catégories et personnes touchées.
- Grèves étendues et répétées.
- Terrorisme privé, individuel ou de groupe, à fort impact sur l'opinion publique.

Facteurs politiques.

- Absence de consensus autour des institutions politiques.
- Incapacité gouvernementale à maîtriser et résoudre les problèmes économiques, sociaux et politiques fondamentaux.
- Impuissance devant le terrorisme.

- Instabilité gouvernementale.
- Blocage des institutions.
- Discrédit des institutions démocratiques et libérales, en particulier du parlement.
- Effritement de l'Etat de droit.
- Divisions fatales des courants démocratiques devant les mouvements totalitaires pourtant minoritaires.
- Pour l'Allemagne et l'Italie, soutien apporté aux mouvements autoritaires ou totalitaires par la grande bourgeoisie d'affaires et la petite bourgeoisie effrayées par le communisme.
- Adhésion d'une partie des masses aux mouvements totalitaires.
- Au seuil de la rupture, absence d'une volonté politique collective des partis démocratiques de défendre le fonctionnement constitutionnel des institutions contre les prétentions et la violence totalitaires.

Facteurs psychologiques.

- Insécurité généralisée.
- Incertitude du lendemain, peur de l'avenir.
- Ressentiment collectif.
- En Italie et en Allemagne, le phénomène capital de l'identification de l'expérience personnelle et des frustrations du futur dictateur ou tyran avec celles des masses.
- Toujours dans ces deux pays, fascination exercée sur les masses par le chef suprême, d'origine modeste, qui avec son élite de remplacement brise le monopole des prérogatives des élites traditionnelles, les nargue par son prestige et sa gloire auxquels s'abreuvent les masses qui vivent en quelque sorte par procuration.
- L'horreur de l'anarchie.
- La peur du vide.
- Le besoin d'un sauveur dans une société d'incertitude, d'anarchie et de paralysie.
- Libération, ou passage de l'état latent à l'état effectif des pulsions instinctuelles ou penchants naturels.

Facteurs culturels et religieux.

- Absence de consensus relatif aux valeurs fondamentales de la société.
- L'influence, même restreinte pourvu qu'elle s'exerce sur des élites avides de pouvoir, de philosophies ou d'idéologies totalitaires ou à implications totalitaires.
- L'abaissement au-dessous d'un certain seuil, de l'empire et de l'imprégnation des morales positives.

- La très faible portée d'un discours consistant et cohérent sur Dieu, la vie et la mort, mission première des Eglises.

Nous constaterons simplement que la plupart des facteurs mentionnés sont des phénomènes « naturels » largement historiques et que leur absence ou présence discrète est une exception dans l'histoire.

Dans le cas des totalitarismes soviétique, italien et allemand, ces facteurs furent en interaction constante sans qu'il soit toujours possible de répertorier les effets et les causes, les causes premières et secondes, les causes lointaines et proches. Ainsi les grèves résultèrent de la dégradation de la situation économique ; mais elles l'amplifient, accroissent l'anarchie, l'insécurité, gonflent l'appel au sauveur, etc., etc.

Il en est de même pour l'émergence de tout totalitarisme. Il convient de préciser qu'il fallut une convergence de plusieurs facteurs pour entraîner la chute de régimes démocratiques ou en voie de le devenir (Russie), qui certainement auraient pu absorber les chocs de quelques facteurs isolés.

Les régimes démocratiques entre 1914 et 1945.

En 1935, la démocratie et les libertés personnelles s'étaient, en Europe, repliées et réfugiées sur leur étroite base historique, l'Angleterre, la France, la Suisse, les pays scandinaves, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg, c'est-à-dire le Nord-Ouest européen de la Réforme, des Lumières transformées en philosophie libérale et individualiste partagée par le peuple, des premiers temps de la Révolution industrielle et du capitalisme productiviste organisé par la bourgeoisie. Symptomatiquement, Elie Halévy écrivit un livre intitulé « L'ère des tyrannies » qui résume bien la peur et le pessimisme qui gagnèrent de nombreux démocrates encore pleins d'illusions après une guerre dont on s'était juré qu'elle serait la dernière.

L'entre-deux-guerres fut une période de mutation profonde pour les régimes démocratiques. Les guerres accroissent toujours l'étendue et la densité ou puissance de l'Etat. La fin des hostilités amène souvent une décroissance de la densité ou puissance de l'Etat à son niveau antérieur, mais une diminution bien plus faible de son étendue (participation au PNB). D'où il vient que les guerres ont pour effet d'augmenter par paliers successifs l'étendue de l'Etat, toutes choses égales d'ailleurs. Les guerres donnent aux Etats démocratiques une coloration plus sociale par la nécessité de l'union sacrée de toutes les classes de la population. L'intégration et la solidarité de la classe ouvrière ne peuvent être obtenues que par une extension de la législation sociale, qui généralement n'est pas réduite après le conflit.

La grande dépression économique des années 1930 a incité les gouvernements démocratiques à intervenir dans la conjoncture économique par une politique volontariste. Ce fut une nouveauté. De gouvernées et libérales, les démocraties occidentales devinrent gouvernantes, interventionnistes voire socialisantes. Les thèses keynésiennes ne déploieront leurs effets qu'après la deuxième guerre mondiale, mais le New-Deal de 1933 les annonce et symbolise cette mutation.

De 1945 à aujourd'hui.

Contrairement à la première guerre mondiale, la deuxième désigna très clairement les vainqueurs et les vaincus. Les totalitarismes noirs de l'Allemagne et de l'Italie firent place à des régimes démocratiques. Tous les pays de l'Est européen furent intégrés dans la zone du totalitarisme marxiste. L'Espagne, le Portugal et la Grèce, qui connut un régime démocratique jusqu'en 1967, abandonnèrent leur autoritarisme de droite vers le milieu des années 1970. Par acculturation quelques pays non-occidentaux à culture hétérogène adoptèrent les institutions démocratiques occidentales, mais dans la précarité, dans une atmosphère de crise de rejet qui aboutit souvent à la mort, sauf au Japon où la démocratie moderne doit son existence à Hiroshima et Nagasaki plus qu'à aucun autre facteur (28).

La mutation graduelle mais fondamentale des régimes démocratiques depuis 1945 est bien plus profonde que celle de l'entre-deux-guerres. Presque tous les Etats occidentaux, même ceux qui ont été gouvernés plus souvent par la droite modérée que par le centre-gauche, sont devenus des démocraties sociales. Deux faits majeurs impriment au processus son allure et son ampleur : la participation croissante de l'Etat au PNB, partout observée, et l'extension de la législation sociale. Le passage de la démocratie libérale à la démocratie sociale repose essentiellement sur la signification nouvelle des droits de la personne. Dans la conception libérale pure, les droits de la personne requièrent une abstention de l'Etat, le respect intégral de sa part d'une large sphère privée. Dans la conception moderne qui est loin d'être socialiste seulement, les droits de la personne exigent de l'Etat une intervention, un acte positif. L'Etat libéral du XIX^e siècle peut être perçu comme un père rigoureux et intransigeant dans la défense de la cellule familiale contre les agressions extérieures et dans le maintien de l'ordre en son sein, mais laissant à chacun le soin de son bien-être personnel. L'Etat social actuel serait plutôt une mère plus préoccupée d'apporter une contribution attendue au bien-être et à l'épanouissement de ses enfants que de garantir ordre et sécurité.

Dans presque tous les pays occidentaux, la charte des droits fondamentaux

a été enrichie d'une longue liste de droits sociaux. Pour les honorer, l'Etat-gendarme s'est progressivement mué en Etat-Providence.

Simultanément à cette évolution vers plus d'étendue de l'Etat, une autre se manifeste en sens inverse vers plus de faiblesse et d'impuissance à partir de la fin des années 1960.

La tranche d'histoire des sociétés occidentales qui nous sépare de 1945 peut être découpée en segments successifs et superposés. Engendrés par des ruptures à la fois étalées et ramassées, peu perceptibles parce que s'inscrivant dans une évolution longue et profonde, ils ajoutent à la complexité, à la fragilité et aux contradictions des régimes démocratiques occidentaux.

Après la période de reconstruction, 1955 marque très grossièrement l'irruption massive du deuxième stimulant économique de l'Europe d'après-guerre, les biens de consommation durables nouveaux (électro-ménager, voitures privées, télévisions, etc.) et une poussée d'industrialisation logiquement parallèle accompagnée d'un mouvement accéléré de concentration urbaine caractérisé par la multiplication d'immeubles locatifs construits en hauteur. La modification du paysage est d'importance. Cette mutation sociologique n'est pas sans implications politiques.

A hauteur des années 1960-1965, nouveau segment avec une baisse de la pratique religieuse. Dans le prolongement ou en superposition, les mouvements estudiantins de la fin des années 1960 qui culminent en France avec mai 1968 et son fameux « Il est interdit d'interdire » sont à la fois symbole et contribution à l'effondrement du système des valeurs traditionnelles et classiques. C'est une déchirure fondamentale du tissu des sociétés occidentales, une réduction, un rétrécissement sensible des barrières intérieures (auto-discipline) nécessaires à la survie à long terme d'un régime démocratique.

Le dernier segment est tracé à partir de 1973. Le premier choc pétrolier qui suit la guerre du Kippour révèle plus qu'il ne provoque la fragilité des économies occidentales. L'Occident entre dans l'ère, si dangereuse pour les démocraties, de la croissance ralentie, voire de la diminution du PNB pour certains pays, de l'inflation et du chômage. Ce que l'on a appelé parfois la deuxième Révolution industrielle, les prodigieuses applications de l'électronique et les ordinateurs envahissants, sont en première ligne dans la résistance économique contre les forces récessives.

Depuis la fin de la guerre le volume et le contenu des libertés personnelles est à peu près constant, les avancées compensant les reculs. Les institutions démocratiques n'évoluent guère formellement. Derrière cette façade d'apparente stabilité, trois vagues successives — les trois phénomènes fondamentaux et dominants de la Civilisation occidentale des trente dernières années, le développement pathologique de la société industrielle, l'effondrement du système des valeurs traditionnelles et l'économie de stagnation — n'en finissent pas de s'écraser contre les

fondations de cette façade en élargissant insensiblement ses fissures.

Les conditions historiques de l'émergence des régimes démocratiques et d'un système de libertés personnelles. Résumé.

Au total, les démocraties modernes et les systèmes de libertés qui les accompagnent semblent avoir été autorisés par les facteurs suivants :

- Le christianisme comme surmoi, mauvaise conscience de la Civilisation occidentale et obstacle sur le chemin d'actualisation des pulsions instinctuelles des individus.
- Le pluralisme sociologique, culturel, religieux et politique dont toutes les composantes, les minoritaires surtout, s'approprient une parcelle notable du pouvoir politique ou économique. Les droits et libertés des minorités culturelles, religieuses ou politiques sans pouvoir politique ou économique sont rarement respectés !
- La Réforme parce qu'elle est élargissement du pluralisme par éclatement du monolithisme religieux. Ensuite parce qu'elle est conception individualiste de l'homme, seul responsable de son salut, libre d'interpréter les Ecritures, en relation non-médiatisée avec Dieu, membre théoriquement volontaire d'Eglises décentralisées à organisation et structures souples, faiblement hiérarchisées et parfois régies démocratiquement (surtout dans certains courants dissidents). Par ailleurs, une éthique dérivée de la Réforme se retrouve directement à l'origine du capitalisme productiviste, autre facteur d'émergence des régimes démocratiques et libéraux.
- Le capitalisme productiviste et individualiste parce qu'il porte en lui le principe de la revendication de la liberté économique, écran protecteur des autres libertés personnelles. Et aussi parce qu'il élargit le pluralisme sociologique et sert d'activité refuge aux dissidents religieux, culturels et politiques.
- La longue filière intellectuelle et culturelle, qui, partant de la Renaissance, aboutit à la pensée contemporaine dominante en passant par le mouvement des pré-Lumières et les Lumières, dessine la longue ligne de partage qui sépare les conceptions plus ou moins chrétiennes de l'homme et de la société, des conceptions non-chrétiennes qui aujourd'hui s'imposent parfois jusque dans les Eglises. Ce clivage inaugure un nouveau pluralisme qui sera lui aussi source d'élan démocratique surtout dans les pays de l'Europe méridionale. La philosophie des Lumières, apogée et résumé de la pensée laïque est par certains côtés, et en dépit de son caractère ambigu, une philosophie individualiste favorable aux libertés personnelles.
- La Révolution industrielle qui transforme progressivement les sociétés agraires traditionnelles en sociétés industrielles est, comme l'idéologie des Lumières,

dualiste dans ses implications qui sont à la fois démocratiques-libertaires et totalitaires. Démocratiques et libertaires par l'atomisation et l'individualisation qui arrache les hommes d'une part à ce que pouvaient avoir de monolithique les sociétés d'autrefois, d'autre part aux pressions sociales des cadres traditionnels.

— Les revendications libertaires intéressées et de principe.

Redistribution des pouvoirs, revendications libertaires de principe, revendications libertaires intéressées.

L'histoire de l'Occident est à tel point jalonnée de revendications libertaires que ces jalons, repérés de loin, forment une ligne continue. Vue sous un certain angle, l'histoire peut être considérée comme l'addition de tous les doubles mouvements des combats pour les libertés et des résistances qui s'y opposent. Des milliers d'individus sont morts en combattants de la liberté. Quel groupement humain d'importance n'a dû ou désiré lutter pour conquérir, accroître ou défendre des libertés ? En Occident on peut extraire d'une longue liste, les premiers chrétiens, le pouvoir féodal, l'Eglise, les premiers bourgeois, les dissidents religieux du Moyen Age, les Juifs, les villes, les libres penseurs, les scientifiques, les protestants, les catholiques, les paysans, la bourgeoisie capitaliste, le prolétariat, les dissidents protestants, les libéraux, les démocrates, les socialistes, les marxistes, les francs-maçons, etc., etc.

La plupart de ces groupements n'ont revendiqué la liberté que pour des motifs intéressés. Le phénomène est rigoureusement conforme à la nature humaine. Tout groupement minoritaire, de quelque nature qu'il soit, revendique la liberté lorsqu'il n'en jouit pas. Tout groupement majoritaire a tendance à priver de la liberté les forces qui menacent sa prééminence, ses privilèges et parfois même ses conceptions philosophiques. La Civilisation occidentale, surtout depuis le Moyen Age, est par excellence une civilisation d'évolution. Au sein de ce conglomerat de sociétés en mouvement, des groupes sociaux et culturels — qui presque tous passent par une phase d'ascension, de domination pour les plus importants, puis de déclin éventuellement suivie d'un cycle nouveau — sont en lutte permanente, ouverte ou latente, les uns contre les autres. Depuis cinq siècles plus particulièrement, l'Occident est le lieu d'une redistribution constante et accélérée des pouvoirs et des influences.

Presque toutes les civilisations ont connu à des degrés divers ces luttes avec leurs revendications libertaires intéressées et ces redistributions des pouvoirs, sans pourtant assister à l'émergence de régimes démocratiques et libéraux un tant soit peu durables.

Il en est vraisemblablement ainsi parce que si l'Occident est partiellement

redevable de ses régimes démocratiques et de ses libertés aux revendications libertaires intéressées, il est plus l'obligé des revendications libertaires de principe, qui sont ici nettement plus denses qu'en toute autre civilisation. Les revendications libertaires de principe sont des revendications de la liberté pour elle-même, sans autre limitation que celle de la liberté d'autrui. Ce type de revendication émane de personnes ou de groupes qui reconnaissent à chaque individu un droit sacré, inaliénable et imprescriptible à la liberté.

En Occident, le christianisme classique, dégagé de ses tentations et déviations majeures, reste la colonne vertébrale des revendications libertaires de principe et le support indirect de la plupart des autres.

Selon les Ecritures, tous les hommes sont directement responsables, sans médiation humaine aucune, devant Dieu qui les connaît de toute éternité, les appelle tous au salut individuel qu'il offre en Jésus-Christ, la Faculté d'être attristé, réjoui et incité à l'action par un seul, le plus petit d'entre eux. Cette valeur inouïe et éternelle que le christianisme accorde à tous les êtres humains constitue la pierre angulaire indéracinable de l'individualisme dans le meilleur sens du terme, qui est arrachement de l'homme à l'indivision du magma collectif irresponsable. La liberté véritable repose sur cet individualisme.

Il y a toujours eu dans l'Eglise romaine certains courants fidèles à la liberté et notamment à la liberté de conscience réaffirmée par la Réforme et ses dissidences. L'exigence de principe de la liberté a été reprise par l'Ecole du droit naturel, le bon côté des Lumières au travers de certains écrits et comportements de Voltaire, la Déclaration d'Indépendance de 1776, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, puis avec vigueur par les véritables libéraux et certains démocrates (mais pas tous!).

Les revendications libertaires de principe ajoutées aux universelles revendications libertaires intéressées, c'est ce petit supplément en apparence fragile, qui a fait de l'Occident quelque chose d'un peu différent, et a donné à ses institutions démocratiques et libérales substance et durée, imparfaitement et avec des interruptions certes, mais tout de même substance et durée, phénomène parfaitement unique dans l'histoire connue.

Le retentissement du christianisme, des droits naturels et du libéralisme non utilitariste — trois forces majeures de liberté — s'amenuise régulièrement. S'il s'abaisse au-dessous d'un seuil critique proche, les démocraties et les libertés individuelles sont irrémédiablement condamnées.

(1) Jacques Ellul, « Trahison de l'Occident », pp. 81-96.

(2) Voir Bertrand de Jouvenel, « Du pouvoir », p. 292.

(3) Bertrand de Jouvenel, « Les débuts de l'Etat moderne », p. 197.

- (4) Maurice Duverger, « Janus », p. 23.
- (5) Max Weber, « L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme », p. 127, notes.
- (6) Voir en particulier les pages 31, 237 et 36.
- (7) *Ibid.*, p. 227.
- (8) Henri Kamen, « L'éveil de la tolérance », p. 165.
- (9) Pierre Chaunu, « La civilisation de l'Europe classique », p. 528.
- (10) Paul Hazard, « La crise de la conscience européenne », p. 127.
- (11) Pierre Chaunu, *op. cit.*, p. 520.
- (12) Paul Hazard, *op. cit.*, p. 227.
- (13) *Ibid.*, pp. 275-276.
- (14) *Ibid.*, pp. 369-370.
- (15) Diderot, « Pensées philosophiques », p. 9.
- (16) J.-J. Rousseau, « Du contrat social », liv. I, chap. VI.
- (17) Diderot, « Pensées sur l'interprétation de la nature », p. 218.
- (18) Pierre Chaunu, « La mémoire et le sacré », pp. 84-85.
- (19) Bertrand de Jouvenel, « Les débuts de l'Etat moderne », p. 62.
- (20) *Ibid.*, p. 67.
- (21) *Ibid.*, p. 69.
- (22) Denis de Rougemont fait opportunément remonter l'origine de l'Etat-nation à ces événements, voir « L'avenir est notre affaire », p. 100.
- (23) Voir Georges Haligarten, « Histoire des dictatures de l'Antiquité à nos jours », p. 136.
- (24) Bertrand de Jouvenel, « Les débuts de l'Etat moderne », p. 90.
- (25) Wilhelm Röpke, « La crise de notre temps », pp. 48-55.
- (26) Voir Maurice Duverger, « Janus », où l'auteur brosse un excellent tableau de l'évolution politique des sociétés occidentales.
- (27) Georges Burdeau, « La démocratie », p. 52.
- (28) Le cas du Japon fait toujours problème lorsque sont analysées les causes générales et communes de l'émergence des régimes démocratiques. Le Japon est en effet le seul pays important n'appartenant pas à la Civilisation occidentale — et encore moins au christianisme, la religion constitutive de l'Occident — à avoir vécu durant plusieurs décennies dans le cadre d'institutions démocratiques et libérales avant et après la deuxième guerre mondiale. Cette problématique est trop complexe et trop vaste pour être abordée dans ce livre. Nous nous bornerons à indiquer très sommairement quelques facteurs qui paraissent avoir contribué à la naissance et au développement de la démocratie japonaise :
- Le déclin de la féodalité.
 - Une économie qui au milieu du XIX^e siècle avait déjà passé par la première phase de son décollage.
 - L'ouverture, en 1854, des ports japonais sous la menace des canonnières américaines. Toutes proportions gardées, cet événement est à rapprocher par ses effets du bombardement d'Hiroshima et de Nagasaki.
 - La volonté des Japonais de la seconde moitié du XIX^e siècle d'assimiler les éléments de la Civilisation occidentale pris pour modèle.
 - L'influence qu'exerce sur le système de valeurs japonais une puissante communauté chrétienne. (Le premier syndicat est fondé en 1912 par des militants chrétiens.)
- Ajoutons encore que la fragile démocratie japonaise s'effondra dans les

années 1930. Le militarisme autoritaire qui lui succéda coïncida avec un large mouvement de rejet des valeurs occidentales. Cette dernière précision démontre à elle seule que des liens de nécessité rattachent les régimes démocratiques à certaines valeurs occidentales. La démocratie japonaise n'est vraisemblablement que le résultat d'une acculturation plus ou moins bien réussie.

CHAPITRE IV

DÉMOCRATIE ET LIBERTÉS PERSONNELLES

On a confondu le pouvoir du peuple avec la liberté du peuple.

MONTESQUIEU.

Un peut avoir raison contre mille ; mille peuvent avoir raison contre un : le nombre n'ajoute et ne retranche rien à la valeur des actes.

Jean-François AUBERT.

Des évolutions historiques divergentes.

Jusqu'à présent nous avons fréquemment lié la démocratie et les libertés individuelles dans la recherche des causes de leur émergence et de leur existence. Pour deux raisons. La première est que leur croissance, malgré de notables distorsions, a été relativement symétrique, tenu compte d'un décalage. Historiquement, la pensée libérale l'a emporté sur la pensée démocratique jusque vers le milieu du xix^e siècle. Les premiers libéraux, partisans du cens électoral, souvent d'origine aristocratique, étaient très attachés à la limitation du pouvoir étatique alors qu'ils se montraient relativement indifférents quant à sa source. A partir du milieu du xix^e siècle et jusqu'en 1914, les deux pensées se recouvraient en grande partie, la démocratie pratiquée étant libérale, c'est-à-dire soucieuse avant tout de protection des libertés individuelles et non de sécurité sociale, d'égalité et de redistribution des revenus. Ces éléments l'emportèrent progressivement à partir

de la fin de la première guerre mondiale et dès lors la pensée démocratique dominera largement une pensée libérale toujours plus minoritaire. La deuxième raison est qu'il y a, en raison de la nature humaine, une affinité certaine entre elles, vraisemblablement des relations de nécessité. Mais démocratie et libéralisme sont aussi contradictoires. Sans parler de ceux de l'Antiquité, de grands penseurs politiques l'ont vu très tôt, dès le XVIII^e siècle.

Les relations de nécessité.

Parmi les caractéristiques majeures et effectives de la démocratie figurent l'alternance au pouvoir et le règne de l'opinion publique. Ces deux caractéristiques constituent le lieu de convergence aussi étroit qu'indispensable entre démocratie et libertés individuelles. Il n'y a pas de démocratie sans liberté pour les divers courants idéologiques, philosophiques et politiques de s'informer, puis d'élaborer, formuler et répandre leurs opinions, et s'ils le désirent, de s'organiser et de se structurer en vue de s'emparer du pouvoir étatique, d'y participer ou de le conserver dans le respect de la légalité. Il n'y a pas non plus de démocratie vraie sans liberté pour les groupes sociaux et les agents de l'économie de formuler, faire connaître et défendre leurs intérêts économiques en utilisant les voies légales, qui incluent les possibilités de tentatives légitimes de s'emparer du pouvoir étatique, d'y participer ou de le conserver. La démocratie requiert la liberté pour l'opposition, dont l'idéologie et les intérêts économiques qu'elle représente sont presque toujours différents de ceux du ou des partis gouvernementaux, de se préparer à prendre le pouvoir selon les modalités légales.

Ainsi, le simple fonctionnement effectif de la démocratie exige pour le moins l'existence des libertés de pensée, d'information, de presse, d'opinion, de réunion, d'association et celle des droits politiques. Dans un régime démocratique, ces libertés ne sont pas seulement des articles d'un credo, l'émanation ou la conséquence logique du droit naturel, d'une philosophie quelconque ou d'une aspiration universelle; elles relèvent de l'ordre de la nécessité. Elles constituent les instruments indispensables du fonctionnement de la démocratie.

Deux libertés fondamentales précèdent en importance les libertés de ce champ de nécessité immédiate : la liberté religieuse et la liberté économique ou d'entreprendre.

Il est difficile de concevoir un régime démocratique sans que la première y soit respectée, ne serait-ce qu'en considérant son rôle historique privilégié dans la genèse de la démocratie. De plus la liberté religieuse peut se déduire et prendre la forme des libertés de pensée, d'association et de réunion.

Quant à la seconde, la liberté d'entreprendre, nous verrons plus loin qu'elle

est absolument nécessaire, avec le droit de propriété, à la survie à moyen terme de la démocratie et même avec son fonctionnement à court terme.

Les libertés individuelles sont nécessaires à la démocratie. En sens inverse, la démocratie, non par vertu mais en raison même de ses institutions, semble de tous les régimes politiques le plus l'unité dans sa tendance naturelle à restreindre les libertés. Il en est ainsi pour trois motifs.

Tout d'abord, il est de tradition constante — même pas violée par les péripéties électorales de l'arrivée d'Hitler au pouvoir — que dans tous les pays démocratiques, ce sont toujours des majorités parlementaires et gouvernementales non totalitaires qui sont sorties des urnes lorsqu'elles recueillaient des votes libres. Cela démontre que les électeurs, malgré toutes leurs contradictions, tiennent aux libertés individuelles.

Ensuite un gouvernement démocratique qui brime une minorité ou tente de restreindre des libertés fondamentales, sauf pour maintenir l'ordre ou l'Etat de droit directement menacés, verra en principe l'opposition profiter de la situation et prendre la défense des personnes ou groupes visés, pour des raisons stratégiques évidentes. C'est parfois la chance des libertés individuelles que tout gouvernement démocratique doive, à cause de l'opposition, procéder à un calcul électoraliste coût-bénéfice avant de prendre une décision politique.

Enfin il n'y a par définition de régimes démocratiques que fondés sur l'égalité devant la loi, condition historique et fonctionnelle de leur existence. On voit difficilement comment l'égalité devant la loi renforcée encore par et contenue dans l'Etat de droit, autre caractéristique de ces régimes, autoriserait une distribution discriminatoire des libertés.

Qu'une fraction majoritaire de la population (électorat), ou le gouvernement qui légitimement l'incarne, puissent, par des procédures légales et démocratiques, supprimer certaines libertés ou restreindre le champ des titulaires entre évidemment dans le domaine du possible et même du vraisemblable dans une époque de crise. Mais cela revient simplement à dire que les procédures légales permettent à la démocratie de se saborder, car un gouvernement qui se déciderait à ces suppressions et limitations ne pourrait par définition plus être démocratique. Dans cette perspective, Giovanni Sartori a raison de souligner que « la disparition de la démocratie libérale (dans le sens de démocratie fondée sur les libertés individuelles) fait aussi mourir la démocratie » (1).

Ainsi les régimes démocratiques, tant qu'ils le restent, garantissent l'existence des libertés personnelles fondamentales par nécessité fonctionnelle, mais ils contiennent la possibilité, voire malheureusement le principe de leur propre destruction et partant de celles des libertés personnelles.

Au total, les deux approches analytique et historique suggèrent que la démo-

cratie, tant qu'elle existe, et les libertés individuelles sont indissolublement liées, et Raymond Aron a raison de dire que « La démocratie marque l'aboutissement logique de la philosophie libérale » (2).

C'est peut-être la seule erreur d'esprits aussi brillants et pénétrants qu'Alexis de Tocqueville et Bertrand de Jouvenel que d'avoir cru que les libertés individuelles étaient mieux assurées par un régime aristocratique que par un régime démocratique, même s'il a déjà existé des régimes non démocratiques qui, à l'exclusion des droits politiques, ont reconnu et garanti la plupart des libertés personnelles.

Les antagonismes et les contradictions.

Même s'ils sont liés, démocratie et libéralisme ont des origines et préoccupations différentes. La première se définit par rapport à la source du pouvoir, le second relativement au degré de son étendue ou de sa limitation. Il apparaît immédiatement que la liberté dépend bien plus de la limitation du pouvoir que de sa source. Par essence, c'est donc le libéralisme et non la démocratie qui est théorie et pratique des libertés individuelles. Cette idée est accréditée par le fait que le totalitarisme, doctrine et pratique de l'aversion des libertés individuelles, est bien plus l'ennemi juré et irréductible du libéralisme que de la démocratie, dont la plupart des totalitarismes s'efforcent de conserver quelques formes. Beaucoup de totalitarismes contemporains, en Europe de l'Est et dans le Tiers-Monde, se réclament de la démocratie. Aucun du libéralisme. C'est logique.

Si les principes du libéralisme sont la liberté, l'indépendance et la limitation du pouvoir étatique, ceux de la démocratie sont l'égalité, la loi de la majorité et la réalisation commune, au travers de l'Etat, d'un projet collectif et contraignant.

Cet antagonisme au niveau des principes et des objectifs est très bien mis en lumière par Friedrich Hayek, qui affirme que le libéralisme est une doctrine relative à ce que les lois devraient être et la démocratie une doctrine relative à la manière dont elles s'élaborent et se font. Selon lui, le libéralisme, s'il accepte la règle de la majorité (nous ajouterons : à contre-cœur et comme un prix à payer) ne voit en elle qu'un mode de décision. Pour le libéral, une loi décidée par une majorité n'est pas forcément bonne. Pour un démocrate dogmatique, le fait qu'une majorité vote une loi doit suffire à la faire considérer comme bonne (3).

Nous dirons aussi, et cela s'inscrit dans les perspectives de Hayek, que les libéraux dogmatiques se rattachent plutôt au droit naturel alors que les démocrates dogmatiques, s'ils poussent jusqu'à ses implications ultimes la règle de la majorité, sont logiquement conduits à se réclamer du droit positif.

Elle est longue la liste des libéraux qui se méfient des virtualités liberticides

de la démocratie. Parmi les membres les plus illustres de la famille on trouve Benjamin Constant, Tocqueville, Wilhelm Röpke, Bertrand de Jouvenel, Hayek et Soljenitsyne qui, dans sa « Lettre aux dirigeants de l'Union soviétique », ne réclame pas le démantèlement des institutions politiques et la démocratie, mais la liberté de pensée et la liberté religieuse. Pour tous ces auteurs, la liberté des hommes importe bien plus que la procédure de désignation des titulaires du pouvoir étatique. Nous rejoindrons sans restriction Raymond Aron quand il dit que la démocratie doit être un moyen plus qu'un but (4). Elle est le moins mauvais régime dans sa capacité réduite de maintenir en vie ce sursitaire qu'est la liberté.

La démocratie peut tout d'abord être liberticide par la croyance stupide dans la maxime « Vox populi, vox Dei » qui sert parfois d'alibi monstrueux. Bertrand de Jouvenel l'a bien vu qui, juste après la deuxième guerre mondiale, note : « dès que le Pouvoir est fondé sur la souveraineté de tous, la méfiance paraît sans raison, la vigilance sans objet et les bornes mises à l'Autorité ne sont plus défendues » (5). Il ajoute que « La volonté du Pouvoir démocratique se dit générale. Elle accable chaque individu sous le poids de la totalité des individus qu'elle représente, et opprime chaque intérêt particulier au nom d'un intérêt général qui s'incarne en elle » (6). Il est vrai que la liberté risque de se réduire toujours plus « à une impulsion périodique » (7) que nous donnons en masse. On retrouve ici les implications totalitaires du pacte social de Rousseau et celles de la doctrine de Hobbes qui enracine la légitimité du gouvernement absolu d'un seul dans la souveraineté illimitée du peuple.

La crainte jouvenelienne avait été précédée du refus tocquevilien : « Le pouvoir de tout faire, que je refuse à un seul de mes semblables, je ne l'accorderai jamais à plusieurs » (8). En 1815, Benjamin Constant mettait en garde contre la souveraineté illimitée du peuple : « Si l'on attribue à cette souveraineté une latitude qu'elle ne doit pas avoir, la liberté peut être perdue... il y a une partie de l'existence humaine qui, de nécessité, reste individuelle et indépendante, et qui est de droit hors de toute compétence sociale... » (9) (excellent résumé de la doctrine libérale !).

Une autre contradiction peut mener le couple démocratie-libéralisme au divorce, la passion égalitaire de la démocratie. A cause d'elle « tous les peuples démocratiques sont entraînés instinctivement vers la centralisation du pouvoir » (10) et elle nourrit « la tendance démocratique qui porte les hommes à multiplier sans cesse les privilèges de l'Etat et à restreindre les droits des particuliers... » (11). Nous sommes ici au cœur de la doctrine de Tocqueville qui est profondément en accord avec ce que nous disons de la nature humaine qui exclut la coexistence d'une liberté totale avec une égalité totale.

Un auteur aussi moderne que J.-F. Kahn confirme cet antagonisme mis en lumière par les libéraux classiques, lorsqu'il affirme, en donnant toutefois aux termes un sens légèrement différent et avec d'autres préférences : « La logique libérale s'est constamment heurtée... à la logique démocratique dans la mesure où la logique démocratique risque toujours de jouer contre la logique libérale ; ... » (12).

Les démocrates doivent se souvenir que s'il est possible, souhaitable et nécessaire d'obtenir l'égalité optimale compatible avec la nature humaine dans et par la liberté, promettre d'arriver à la liberté par l'égalité conduit au totalitarisme. Et Sartori a encore une fois raison lorsqu'il écrit : « La démocratie redeviendra lettre morte si on anéantit les libertés libérales, et si on recherche une plus grande égalité au détriment des moyens qui nous autorisent à y prétendre » (13).

Nous verrons plus loin que la démocratie peut être liberticide de façon tout à fait involontaire pour une troisième raison. Il est à craindre qu'elle contienne en elle-même son propre principe de destruction en secrétant l'anarchie et la paralysie qui toujours mènent à des pouvoirs dictatoriaux. Platon l'a bien démontré.

(1) Giovanni Sartori, « Théorie de la démocratie », p. 298.

(2) Raymond Aron, « Essai sur les libertés », p. 121.

(3) Friedrich A. Hayek, « The constitution of liberty », pp. 103-104.

(4) Raymond Aron, *op. cit.*, p. 121.

(5) Bertrand de Jouvenel, « Du pouvoir », p. 418.

(6) *Ibid.*, p. 419.

(7) *Ibid.*, p. 513.

(8) Alexis de Tocqueville, « De la démocratie en Amérique », p. 146.

(9) Benjamin Constant, « De la liberté chez les Modernes », pp. 270-271.

(10) Alexis de Tocqueville, *op. cit.*, p. 321.

(11) *Ibid.*, p. 326.

(12) Jean-François Kahn, « Complot contre la démocratie », p. 115.

(13) Giovanni Sartori, *op. cit.*, p. 294.

CHAPITRE V

LES CAUSES ET LES PROCESSUS POUVANT CONDUIRE LA CIVILISATION OCCIDENTALE AU TOTALITARISME CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

*Il y a donc des effets immédiats produits par
les causes finales, et des effets en très grand nom-
bre qui sont des produits éloignés de ces causes.*
VOLTAIRE.

Méthodologie.

Dans l'histoire, les causes et processus conduisant les régimes démocratiques libéraux vers des régimes tyranniques, dictatoriaux ou totalitaires, présentent à la fois des similitudes et des différences. L'ancienne démocratie athénienne n'a pas été perdue comme l'italienne à la fin de la première guerre mondiale, en dépit des rapprochements évidents qu'autorisent les deux situations. La Civilisation occidentale contemporaine risque de sombrer dans le totalitarisme par des mécanismes et processus partiellement inédits. Il apparaît néanmoins que plus l'analyse s'abstrait de l'histoire purement événementielle pour identifier les causes profondes, plus nombreux et précis, tout en restant dans les sobres limites de l'essentiel et du fondamental, se dégagent les facteurs de convergence.

Plusieurs approches sont à disposition lorsqu'il s'agit de déterminer si une situation ou un segment historiques sont chargés de virtualités totalitaires ou de périls dictatoriaux.

Il y a d'abord les mauvaises explications de toujours, les théories monistes et réductionnistes qui font dépendre l'histoire et ses segments spécifiques d'un facteur unique. C'est le marxisme qui voit dans la lutte des classes et l'état des

forces productives le moteur de l'histoire. C'est l'idéalisme qui attribue ce rôle aux idées. C'est le très moderne économisme qui ramène tout à la conjoncture et aux structures économiques. Les théories qui associent sur-pouvoir (politique) et sous-développement (économique), sous-pouvoir et sur-développement, en dérivent. C'est encore le spiritualisme qui focalise toute son attention sur les phénomènes religieux.

Quittant le terrain stérile du monisme pour aborder celui, plus fécond, des approches pluralistes, nous en découvrons quatre au moins.

L'ancienne théorie des cycles, plus qu'esquissée par Platon et Aristote, repose sur les principes de destruction présents dans toutes les phases et qui les font se succéder les unes aux autres par leur dynamique. Cette théorie conserve une certaine validité.

Une deuxième approche, qui ne pourrait qu'être prometteuse et brillante, consisterait à emprunter les méthodes de l'histoire sérielle et quantitative mises au point et affinées en particulier par Pierre Chaunu. Cette méthode a pour objet la quantification maximale et aussi systématique que possible, des faits économiques, sociaux et culturels. Appliquée à notre projet, elle serait identification, choix et quantification d'un certain nombre de facteurs économiques, sociaux et culturels à virtualités totalitaires ou supposées telles, significatifs et adéquats, présents dans les sociétés pré-totalitaires ou pré-dictatoriales (inflation, chômage, évolution du Revenu disponible, démographie, consensus, criminalité, image des institutions démocratiques dans les media et tous les discours de la culture, pratique religieuse, mutations sociologiques, détermination des thèmes dominants de la culture par comptage de leurs occurrences dans tous les moyens de communication, etc., etc.).

Ensuite, quantification de la même série de facteurs dans les sociétés occidentales contemporaines. Finalement, possibilité de déterminer à quel degré nos sociétés démocratiques et libérales sont pré-totalitaires (ne pas oublier qu'une société pré-totalitaire peut se situer, par de nombreux côtés, aux antipodes d'une société totalitaire) ; démarche très fructueuse et légitime si l'on admet que, tenu compte de certaines trajectoires marginales divergentes, les mêmes causes produisent les mêmes effets. Cette approche est promise au plus bel avenir. Elle ne manquerait certainement pas de dévoiler les périls totalitaires de notre époque.

La troisième approche, que nous qualifierons de classique, est très proche de la deuxième puisqu'elle se superpose et s'identifie presque à elle, la quantification en moins. Elle consiste à identifier dans le champ social d'une ou plusieurs sociétés pré-totalitaires historiques des facteurs à virtualités totalitaires, à discerner dans quelle mesure ces mêmes facteurs sont présents dans les sociétés occidentales contemporaines, puis par comparaison, à peser le risque totalitaire de ces sociétés et à décrire et analyser le processus vraisemblable de son actualisation.

La quatrième approche permet de mesurer le risque totalitaire de l'Occident et d'analyser son processus d'actualisation en décelant la suffisance du degré de présence dans les sociétés de la Civilisation occidentale, des conditions, valeurs et structures nécessaires à la survie à long terme des régimes démocratiques et des libertés personnelles. Il est hors de doute que la démocratie est un régime politique conditionnel, qui ne se conçoit qu'accompagné de certaines valeurs et structures.

Notre manière de dire les risques totalitaires des sociétés occidentales et d'analyser la dynamique de leur actualisation, en un mot toute notre démarche et tous nos développements reposent sur deux piliers fondamentaux. Le premier : une certaine idée de l'homme décrite dans les deux premiers chapitres (Des hommes dont l'émergence des tendances innées universellement orientées vers le mal peut être freinée par trois obstacles : la conscience, l'angoisse existentielle, les intérêts matériels et psychiques). Le second, dérivé du premier : notre conviction que le totalitarisme et la dictature sont des régimes politiques « naturels » contrairement à la démocratie et à ses libertés personnelles qui sont des constructions quasi artificielles très fragiles ne subsistant pas dans n'importe quel terrain socio-culturel.

Ces rappels feront rapidement comprendre que notre démarche privilégiera la quatrième approche. Très logiquement, si l'on part du principe de la « naturalité » des régimes démocratiques, le risque totalitaire et le processus de sa matérialisation sont le mieux appréhendés par l'analyse de l'affaiblissement évident, voire de la disparition des structures, valeurs et conditions nécessaires à la survie des démocraties et des libertés individuelles. Nos développements s'inspireront à un degré moindre de la troisième approche (la partie du chapitre III consacrée à l'origine et aux causes communes de trois totalitarismes contemporains relève de ce type et sert de contribution très modeste à l'ensemble (p. 95). Nous souhaiterions vivement nous abreuver aux riches potentialités de la deuxième, la méthode quantitative-comparative. Nous ne la ferons pas faute de moyens. La première apparaîtra très incidemment dans un chapitre ou l'autre.

La désagrégation des structures, valeurs et conditions nécessaires à la survie des régimes démocratiques et des libertés personnelles.

Nous avons vu, lors de notre analyse des origines, de la naissance et du développement des régimes démocratiques et des libertés personnelles (chapitre III) que ces derniers devaient leur apparition et leur existence à certains facteurs (p. 95). Ce qui est nécessaire à la naissance, puis plus encore au développement et à l'existence d'une institution ou d'un phénomène, l'est souvent à son maintien et à sa survie. Si nous reprenons ces facteurs en les élargissant,

la survie des démocraties et des libertés personnelles nous paraît dépendre de dix conditions essentielles :

1. La reconnaissance d'un Dieu transcendant.
2. La reconnaissance d'une loi naturelle universelle, qui ne peut que difficilement ne pas dériver de normes supra-humaines, et qui régit les grandes structures éthiques du droit positif.
3. L'existence d'un consensus autour des normes fondamentales de la société, de ses institutions et de la forme de l'Etat.
4. L'Etat de droit ou le règne de la loi, barrière contre l'arbitraire de l'Etat et l'émergence de rapports sociaux et humains basés uniquement sur la force.
5. Une société décentralisée servant de substrat sociologique et matériel à la valeur irréductible de l'individu au sein de la société.
6. Une croissance régulière du Revenu disponible des ménages (Revenu national après paiement des impôts et déductions d'autres agrégats).
7. La liberté économique, largement utilisée, limitée à cause de ses principes internes d'auto-destruction, volontairement par ses titulaires, ce qui est illusoire, donc par l'Etat, malheureusement, mais nécessairement.
8. La propriété privée largement diffusée, soustraite dans la mesure du possible à la spéculation par auto-contrainte, ce qui est illusoire, donc par l'Etat, malheureusement, mais nécessairement.
9. Le pluralisme religieux, philosophique, idéologique, culturel et politique soumis à une attitude générale de tolérance, d'expression pacifique et de respect des consensus fondamentaux par des normes légales.
10. Une politique extérieure ou internationale fondée sur une force militaire adéquate et une approche réaliste des relations interétatiques, l'Etat étranger pouvant tour à tour, voire simultanément, être ami ou ennemi, pour reprendre les expressions de Carl Schmitt et de Julien Freund.

Ces structures et valeurs ne sont pour la plupart, ni autonomes, ni isolées. Elles entrent dans un réseau de relations systémiques. Ces relations sont donc de réciprocité. Elles unissent des variables plus ou moins dépendantes en interaction constante.

Il n'y a pas d'égalité entre ces structures et valeurs. Elles s'inscrivent en effet dans une hiérarchie d'indépendance et d'autonomie. La croyance en un Dieu transcendant est à notre point de vue le facteur le plus autonome et le plus indépendant. Par exemple, c'est bien le droit naturel qui dépend de la croyance en un Dieu transcendant et universel, et non l'inverse. Sans verser dans le monisme explicatif, il faut reconnaître que la primauté accordée ici à cette croyance effective en Dieu apparaît d'autant plus légitime et adéquate que l'analyse se fait plus

profonde, fine et subtile, remontant aux causes premières et lointaines. La plupart des structures, valeurs et processus dépendent de choix métaphysiques fondamentaux et préalables. Le phénomène n'est pas toujours perçu à cause du voile qui sépare le très visible du moins visible, le très conscient du moins conscient, les effets des causes lointaines.

Les seuils d'irréversibilité.

La viabilité des démocraties libérales n'est pas subordonnée à la présence intégrale et pure de toutes ces valeurs et structures dans une société. Un régime démocratique subsistera si le quart de la population ne croit pas en Dieu. Il subsistera également si la propriété privée est très concentrée et inexistante pour de larges couches de la population alors que la croissance du Revenu disponible des ménages est très élevée et constante.

On n'allongera pas trop la liste, car des relations systémiques unissent ces facteurs. L'affaiblissement d'une structure entraîne nécessairement celle d'une ou de plusieurs autres.

La démocratie est ici la proche parente du corps humain. Elle supporte un certain nombre d'imperfections, de maladies et d'accidents, mais pas trop.

Sa survie requiert des structures et valeurs spécifiques qu'elles ne s'abaissent pas au-dessous des seuils d'irréversibilité de chacune d'elles. Par exemple, l'absence totale de croyance en Dieu condamne la démocratie, comme celle des libertés économiques, même si la plupart des autres conditions sont respectées. De plus la démocratie requiert que la combinaison globale de tous ces facteurs de conservation atteigne un seuil global en deçà duquel elle n'est plus assurée. Ce seuil global d'irréversibilité varie en fonction des diverses combinaisons possibles. Par exemple, et pour ne prendre que deux facteurs, la démocratie résistera mieux lorsqu'une croyance large et profonde dans le droit naturel est accompagnée d'un faible pluralisme que dans la situation inverse.

Ces seuils d'irréversibilité, indéterminables mais existants, jouent un rôle considérable dans la réalité. Les points de non-retour visibles et invisibles ont manifesté toute leur importance dans les processus de totalitarisation de l'histoire contemporaine. L'Allemagne, sans le savoir, a connu « son chômeur de trop », sa fatale dose supplémentaire d'inflation, son malheureux supplément de perte de crédibilité des institutions démocratiques. Quand une démocratie et ses libertés meurent, il y a toujours une goutte qui a fait déborder le vase, ou mieux, une particule d'air empoisonné qui la condamne à une mort certaine, mais lente et différée par asphyxie. L'observateur lucide notera que presque toutes ces structures et valeurs s'effondrent, ayant depuis quelques années dépassé leurs seuils d'irréversibilité. Le seuil global n'est vraisemblablement plus atteint. Les démocra-

ties occidentales respirent-elles l'air mortellement empoisonné qui leur permet de vivre chaotiquement en attendant la mort ? Nous le pensons.

L'absolu et le relatif.

Plusieurs des facteurs de survie de la démocratie tirent leur utilité de la nature de l'homme. Leur valeur n'est ainsi pas absolue, mais utilitaire, relative et conditionnelle. Dans la cité idéale d'hommes fondamentalement bons, la croissance constante du PNB, n'importe quel pluralisme et la liberté économique de produire n'importe quoi et n'importe comment ne seraient certainement pas inscrits en lettres d'or sur les frontispices du Temple et du Palais royal. Certes, la liberté économique existerait comme moyen d'épanouissement, mais ses détenteurs la limiteraient dès qu'elle porterait préjudice à autrui.

Une analogie avec les médicaments éclairera la problématique. En valeur absolue, les antibiotiques et les puissants antimitotiques utilisés dans la lutte contre le cancer sont de mauvais médicaments. Leurs effets secondaires quelquefois désastreux sont connus. Mais ils sont parfois utiles, voire indispensables. Utiles et indispensables parce que les hommes sont sujets à la maladie, donc utilité relative, conditionnelle, comme pour certains facteurs de survie de la démocratie.

C'est parce que les hommes sont ce qu'ils sont que la liberté économique et la propriété privée ont une telle valeur protectrice. Elles sont comme des sphères privées et des promontoires de défense qui servent d'abri à la manifestation d'autres libertés. Il est tellement conforme à la nature humaine que l'Etat et les individus respectent plus, peut-être la rage au cœur, mais peu importe, les libertés de ceux qui ont les moyens matériels de les assumer, pas en termes de coût, mais de défense !

Il faut oser affirmer, conscient que c'est une banalité, que l'impatience et la jalousie des individus à l'égard des statuts sociaux et matériels d'autrui tuent la démocratie si elles ne sont pas réduites par la croissance régulière du Revenu disponible, qui témoigne par là de son incontestable utilité.

A court terme il est plus difficile pour l'Etat, les groupes sociaux et les individus, d'entraver la manifestation des libertés personnelles ou de la démocratie dans une société véritablement pluraliste que dans une société monolithique. D'où la grande valeur du pluralisme.

Si les hommes étaient fondamentalement bons, ces propos n'auraient pas de sens. Mais ils ne le sont pas, et leurs libertés ne subsisteront que s'ils conservent les moyens individuels adéquats de les défendre.

CHAPITRE VI

L'ÉVACUATION DE DIEU

Si Dieu n'existait pas, tout serait permis.

DOSTOIEVSKI.

L'Occident se meurt d'avoir gagné sur Dieu.

Jacques ELLUL.

Cause première et lointaine de l'effondrement de la Civilisation occidentale.

La crise ou plutôt les crises qui secouent la Civilisation occidentale et la font chanceler comme un homme ivre, trouvent leur origine ultime dans le refoulement de Dieu. L'évacuation de Dieu est aussi la cause première et lointaine des graves périls totalitaires qui menacent nos sociétés.

Contrairement à ce que pensent certains nostalgiques peu avertis des réalités de l'histoire et de la nature humaine, Dieu n'a jamais été le Roi bien-aimé de la Civilisation occidentale. Mais il a été son Roi craint, dont l'influence de la Révélation propositionnelle, dans ses éléments les plus simples et les moins opposés à la nature humaine, s'étendait à de très larges couches de la population jusqu'au XVIII^e siècle, et même plus tard.

La culture dominante a commencé à rejeter Dieu avec le mouvement des pré-Lumières et des Lumières. Les masses ont résisté un peu plus longtemps, mais l'action conjuguée de la culture nouvelle et des effets dissolvants de la société industrielle a induit une diminution fortement progressive, quoique irrégulière, de la pratique religieuse qui n'est plus aujourd'hui le fait que d'une petite minorité

d'Européens, d'une minorité sensiblement plus forte d'Américains, après la chute du dernier palier, dans les années 1960-1965. Le recul de Dieu dans la vie des Occidentaux a donné une configuration nouvelle et spécifique à leur paysage social et culturel. Il est aussi l'agent principal, quoique discret et indirect, de l'évolution historique des trois derniers siècles.

Presque toutes les pensées et actions humaines résultent de choix métaphysiques préalables conscients ou inconscients. L'évacuation de Dieu débouche sur un fleuve de conséquences innombrables. Une analyse systématique révélerait que la plupart présentent des implications totalitaires. Nous ne pouvons repérer ici que celles dont les virtualités totalitaires sont les plus évidentes.

Lorsque Nietzsche a proclamé la « mort » de Dieu, il ne s'est peut-être pas rendu compte que Dieu « avait depuis longtemps été remplacé par un sosie » (1) fabriqué au XVIII^e siècle. En revanche il s'est parfaitement rendu compte des conséquences de cette « mort » : « Le plus grand des événements récents — la « mort de Dieu », le fait, autrement dit, que la foi dans le dieu chrétien a été dépouillée de sa plausibilité — commence déjà à jeter ses premières ombres sur l'Europe. ... tout ce qui va s'effondrer maintenant que se trouve minée cette foi qui était la base, l'appui, le sol nourricier de tant de choses : toute la morale européenne entre autres détails. Nous devons désormais nous attendre à une longue suite, à une longue abondance de démolitions, de destructions, de ruines et de bouleversements : qui pourrait en deviner assez aujourd'hui pour enseigner cette énorme logique, devenir la prophète de ces immenses terreurs, de ces ténèbres, de cette éclipse de soleil que la terre n'a sans doute encore jamais connues ?... Nous-mêmes, ... qui devrions avoir déjà perçu les ombres dont va bientôt s'envelopper l'Europe, ... » (2). Quel croyant décrira aussi bien les conséquences de la mort de Dieu ? Nietzsche est le prophète aussi bien de la « mort » que des conséquences de la « mort » de Dieu, ce qui ne l'empêche pas de se réjouir des odeurs de violence, de mort et d'héroïsme qui s'échapperont des décombres fumants de l'ancien monde. Nietzsche ne se trompait pas. Les implications du refoulement et de l'évacuation de Dieu sont capitales et souvent dramatiques. Elles n'en finissent pas de corroder les piliers de la Civilisation occidentale.

La « mort » de l'homme.

La première conséquence de la « mort » de Dieu est la « mort » de l'homme, cruellement et trop vraie en ce XX^e siècle. En 1969, lors des traditionnelles Rencontres internationales de Genève, un philosophe peu suspect de religiosité chrétienne, Herbert Marcuse, dit très justement : « Après la mort de Dieu, la mort de l'homme » (3), ne faisant que répéter ce qu'avaient affirmé avant lui Malraux et bien d'autres.

Dans les sociétés occidentales plus particulièrement, il y a comme une symétrie entre l'image et la valeur de Dieu, et celles des hommes. La « décroissance » de Dieu entraîne inéluctablement celle des hommes. L'image de Dieu dans les consciences et pensées individuelles est projetée sur les relations et activités humaines. L'homme reste le reflet des représentations de Dieu dans une société, et aujourd'hui comme hier, son avenir dépend d'elles. Cette symétrie des images de Dieu et de l'homme est logique. La valeur irréductible de l'homme, sa dignité, sa véritable liberté et le respect qui lui est dû ne sont fondés qu'en Dieu. Les Ecritures mettent l'homme sur un piédestal d'une altitude par lui insoupçonnée, lorsqu'elles affirment qu'il a été créé par Dieu et à sa ressemblance. Quel point d'ancrage ! « Conférer au Créateur une propriété éminente sur les corps, c'est une manière de lester ceux-ci d'une inviolabilité ontologique sans quoi l'idée même d'un droit de l'homme ou d'une interdiction du crime serait proprement impensable » (4). Si l'homme est la créature de Dieu, il a dans son essence une valeur infinie, plus élevée que n'importe quelle prétention de la société ou d'autres individus à son égard, plus élevée que toutes ses relations humaines isolées et cumulées, plus élevée que tout objet matériel. Le judéo-christianisme, en arrachant les hommes au fatalisme du hasard et des astres, leur donne les plus hauts titres de noblesse, la maîtrise responsable de leurs destins personnels, assumée par la liberté de penser et d'entreprendre dans le cadre des normes divines de respect et d'amour d'autrui. Si Dieu est reconnu, l'homme est un petit dieu intouchable.

Mais, symétrie oblige, l'évacuation de Dieu fait de l'homme un pur et très logique produit du Hasard et de la Nécessité, une organisation pluri-cellulaire structurée et complexe sans autre finalité que son adaptation au milieu écologique (au sens large). L'adaptation au milieu évoque la loi de sélection naturelle de Darwin, loi intimement liée au hasard et à la nécessité. C'est ici que surgit le point d'interrogation cruel et froid : Comment et pourquoi respecter les individus s'ils ne sont que des organisations pluri-cellulaires structurées luttant pour leur survie ? Si l'homme n'a qu'une dimension physico-chimique, les rapports humains non seulement sont, mais ne peuvent et ne doivent être que des rapports de pure force, un « struggle for life » où chacun maximise par tous les moyens possibles sa part du stock social de biens matériels et immatériels, sans égard à une quelconque morale. La mort de Dieu se voit partout ; dans certaines formes de l'art contemporain, dans les inhumaines concentrations urbaines. Elle se lit sur les visages de ces millions d'individus de la société industrielle dont les pas mécaniques et rigides sur les trottoirs gris, rectilignes, surpeuplés et sans amitié de nos cités, ne sont guidés que par une nécessité sans joie.

L'impossibilité radicale d'établir des normes et de distinguer entre bien et mal.

L'évacuation de Dieu entraîne la caducité de toutes les normes éthiques intangibles et universelles, puis l'impossibilité radicale d'en établir de nouvelles. Une éthique intangible et universelle ne peut procéder que de références supra-humaines. On peut à la limite la dériver d'une conscience universelle. Mais les prophètes de la « mort » de Dieu et les négateurs de son pouvoir normatif récusent dans la règle l'existence d'une conscience autonome, immuable et universelle, en laquelle ils ne voient qu'un produit de l'environnement socio-culturel. La raison est impuissante à fonder une éthique universelle et intangible reconnue de tous. L'absence de Dieu interdit ainsi toute possibilité d'enracinement de normes intangibles. De plus elle prive les jugements, critiques et appréciations morales des hommes de tout critère absolu et objectif. Sans Dieu, les jugements de valeur, les réprobations et condamnations d'ordre éthique sombrent dans une vacuité totale et désespérante. C'est alors que retentit dans le désert de l'homme seul cette grande interpellation, « Au nom de quoi ??? ».

La logique la plus élémentaire suffit à démontrer qu'il est rigoureusement impossible d'opérer, au niveau de l'absolu et de l'immuable, ne serait-ce que le début d'une distinction entre le bien et le mal. Si Dieu n'existe pas, rien n'est bien en soi, rien n'est mal en soi. Il faut souligner avec toute la vigueur voulue que l'inexistence de Dieu empêche dans l'ordre éthique tout dualisme, tout antagonisme, elle empêche même l'émergence d'un véritable ordre éthique stable. Si Dieu n'existe pas, il n'y a plus de distinction entre bien et mal, sacré et profane, ordre et désordre, droits et devoirs, interdits et permissions. Il n'y a plus d'obligations, de fautes, de culpabilités. Tout est permis dans l'absolu. « Tout ce qui est réel est réel. Le nécessaire est nécessaire. Le possible est possible » (5). Plus aucune morale fondamentale n'est possible. Si Dieu n'existe pas, l'individu ne tuera pas son prochain uniquement par peur des sanctions légales ou parce que le rapport coût-bénéfice (qui inclut le coût psychique) est défavorable. Dans l'absolu, aucune raison de ne pas tuer.

L'évacuation de Dieu signifie évidemment celle de toute idée de Jugement suprême juste et objectif s'exerçant d'autorité et inéluctablement sur tous les actes et pensées humains. Les hommes n'étant pas des saints, il est difficile de concevoir une morale idéaliste et désintéressée non accompagnée de sanctions (ce qui n'exclut pas la grâce infinie dans le christianisme, bien loin de là !). Hannah Arendt a parfaitement raison d'écrire : « Rien peut-être ne distingue plus radicalement les masses modernes de celles des siècles passés que la perte de la foi en un Jugement Dernier : les pires ont perdu leur crainte, les meilleurs leur espoir. Aussi incapable qu'avant de vivre sans crainte et sans espoir, ces

masses sont attirées par toute entreprise qui semble promettre la fabrication par l'homme du Paradis qu'elles avaient désiré et de l'Enfer qu'elles avaient redouté » (6).

La chaîne des implications ne s'arrête pas là. La double impossibilité radicale d'établir des normes éthiques intangibles et de distinguer entre le bien et le mal réduit à néant la valeur du droit naturel et des consensus fondamentaux. Le véritable droit naturel a sa source dans la conscience. Mais sans Dieu, pas de conscience, ni de droit naturel. S'il n'y a pas de droit naturel, l'ensemble de la législation relève exclusivement du droit positif, lieu d'enregistrement des instables rapports de force et des éphémères modes culturelles. Le droit positif, quand il ne dérive pas d'un droit naturel reconnu, laisse les individus, leurs personnes juridiques et leurs libertés, sans protection sûre et durable. En toute société il y a non pas un, mais des consensus. Les consensus fondamentaux ont trait aux valeurs fondamentales de la société. Les consensus secondaires à ses institutions spécifiques. S'il est possible, à la rigueur, de concevoir des consensus secondaires sans normes intangibles (et encore : parce que les consensus secondaires dépendent souvent des consensus fondamentaux), cela ne l'est plus du tout pour les grands consensus. L'absence de références supra-humaines ne peut déboucher sur l'accord, l'harmonie et la cohésion, elle engendre bien plutôt les divisions et les affrontements latents ou ouverts.

Si Dieu n'existe pas, tout est permis, il n'y a pas de valeurs, l'homme n'est plus protégé contre l'homme, ni contre l'Etat. Ce n'est pas un discours théologique désabusé qui conduit à ces réflexions, mais une froide et implacable logique. On peut être en désaccord avec des philosophes aussi brillants que Nietzsche et Sartre. Il faut leur rendre cette justice qu'ils ont osé affronter avec lucidité et honnêteté les ultimes conséquences de la « mort » de Dieu. Sartre écrit très logiquement : « En effet, tout est permis si Dieu n'existe pas, et par conséquent l'homme est délaissé, parce qu'il ne trouve ni en lui, ni hors de lui une possibilité de s'accrocher... Si d'autre part, Dieu n'existe pas, nous ne trouvons pas en face de nous des valeurs ou des ordres qui légitimeront notre conduite. Ainsi, nous n'avons ni derrière nous ni devant nous, dans le domaine lumineux des valeurs, des justifications ou des excuses. Nous sommes seuls sans excuses. ... Et par ailleurs, dire que nous inventons les valeurs ne signifie pas autre chose que ceci : la vie n'a pas de sens a priori » (7).

La cause première et lointaine des totalitarismes et des périls totalitaires.

Pas de Dieu, pas de normes, tout est permis. Ce qui est nécessaire est nécessaire. Ce qui est possible est possible. Cela signifie que l'on peut embrigader

les individus dans une idéologie ou une organisation, les manipuler, les utiliser et les contraindre à n'importe quelle fin, les emprisonner, les torturer et les tuer sans motifs. Cela justifie aussi toutes les mises en application contraignantes des mythiques théories de l'homme « nouveau », très en vogue chez les totalitaires de gauche. Sans Dieu, l'homme perd ce minimum de fixité et d'intangibilité nécessaire à la survivance de ses libertés. L'évacuation de Dieu est indéniablement la source première du totalitarisme. Elle provoque l'effondrement à terme des démocraties et des libertés individuelles. Elle brise les écrans protecteurs qui se dressent autour de l'homme, car il est bien vrai, comme l'écrit Thomas Molnar, que « le Dieu universel (monothéiste) était celui qui entra en un rapport irremplaçable avec chaque individu en tant qu'individu ; par là même la loi devint le reflet politique de ce rapport, garantissant à l'individu des droits particuliers » (8).

« Il n'y a pas de Dieu, tout est permis », trouvera-t-on plus belle porte d'entrée pour le totalitarisme ? Que l'évacuation de Dieu soit ainsi la cause première et la condition préalable de l'achèvement et du développement du totalitarisme se comprend très aisément et se vérifie de plus dans l'hostilité systématique et haineuse de tous les totalitarismes à l'égard du monothéisme judéo-chrétien et leur acharnement à « purifier » le tissu social de toutes ses traces. La Convention s'était déjà engagée dans cette voie lors de la phase totalitaire de la Révolution française. Les totalitarismes ne peuvent que haïr Celui et ceux qui disent : « Tu ne tueras point... Vous n'opprimerez pas... Il vaut mieux obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, etc. ». Bernard-Henri Lévy, dans un livre excellent, « Le Testament de Dieu », a cette phrase remarquable que nous faisons nôtre sans restriction : « il faudra peut-être admettre que la première définition du totalitarisme, la seule qui l'embrasse et le comprenne au-delà de sa dimension politique, c'est tout simplement la régression païenne » (9). Les totalitarismes se réclament le plus souvent de l'athéisme, parfois du panthéisme (dans le cas de l'Allemagne nazie). « De Robespierre à Mao, il n'y a pas de totalitarisme sans cette référence insistante, malade, obsessionnelle à la mise à mort du Dieu Un et Souverain. ... et Hitler confiait encore à Bormann que le plus grand crime des Juifs fut l'invention du christianisme » (10).

Le Dieu Un et Souverain, source des normes intangibles et Protecteur des hommes, restera toujours l'ultime barrière contre les totalitarismes, leur antithèse radicale. Montesquieu avait déjà remarqué que « la religion chrétienne est éloignée du pur despotisme » (11) et tiré de ses observations minutieuses la conclusion suivante : « Que, d'un côté, l'on se mette devant les yeux les massacres continuels des rois et les chefs grecs et romains ; et, de l'autre, la destruction des peuples et des villes, par ces mêmes chefs ; Thimur et Gengis khan, qui ont dévasté l'Asie ; et nous verrons que nous devons au christianisme, et dans le

gouvernement un certain droit politique, et dans la guerre un certain droit des gens, que la nature humaine ne saurait assez reconnaître » (12).

L'évacuation de Dieu présente encore une incidence totalitaire en ce qu'elle entraîne progressivement l'effondrement des barrières intérieures, de l'auto-discipline et des vertus civiques si nécessaires à la survie d'une démocratie. Il n'y a de barrières intérieures que s'appuyant sur une référence supra-humaine.

L'évacuation de Dieu ne constitue pas que l'une des causes directes du totalitarisme. Elle en est la source lointaine et indirecte par toute une série d'effets qu'elle induit, effets qui deviennent causes proches et directes du totalitarisme.

L'Etat, autorité suprême.

L'évacuation de Dieu entraîne un transfert de l'autorité suprême. En toute société il existe une autorité suprême, une référence ultime. Dans plusieurs civilisations de l'Antiquité, cette autorité fut le privilège d'un ou de plusieurs dieux. En Europe elle résida en Dieu jusqu'à la fin du Moyen Age, de façon presque intacte. A partir du xvi^e siècle, mais surtout dès la fin du xvii^e siècle, on assiste à son glissement progressif vers l'Etat. Les despotes éclairés en sont les premiers bénéficiaires. Le mouvement s'achève à la fin du xviii^e siècle dans les textes et au xx^e dans les faits, lorsque la Nation ou le Peuple deviennent les dépositaires de l'Autorité Suprême. Le Peuple Souverain a remplacé le Dieu Souverain. Avec des conséquences incalculables. Lorsque l'autorité suprême réside en Dieu, l'Etat lui-même est lié par cette Autorité, et limité dans ses pouvoirs sur les individus. Les rapports humains, donc aussi ceux qui s'établissent entre les individus et l'Etat, sont en quelque sorte médiatisés par une loi qui les transcende. Tout n'est pas possible, tout n'est pas permis, tout n'est pas modifiable, lorsque Dieu est reconnu comme Autorité suprême. D'autre part, si Dieu est l'auteur des lois fondamentales, qui les changera ?

Ici encore Dieu apparaît comme cette barrière protectrice érigée autour des hommes contre les prétentions injustifiées d'autrui, l'arbitraire et la toute-puissance de l'Etat.

Tout cela semble bien théorique en regard de certains épisodes de l'histoire du Moyen Age. C'est vrai. Mais le Moyen Age ne mérite pas toujours ses connotations péjoratives. Il a été moins barbare que l'Allemagne hitlérienne, l'Union soviétique et Cuba. Si nos démocraties valent mieux que lui, leurs virtualités totalitaires sont plus grandes que les siennes, et aujourd'hui encore plus qu'hier.

Lorsque dans la conscience collective d'une société la souveraineté déserte Dieu, elle se fixe dans le Peuple ou dans le groupe le plus puissant. Dans les deux cas, les hommes n'ont plus rien de sérieux à opposer à l'autorité étatique. Il y a les constitutions des Etats, dira-t-on. Elles ne sont hélas que la formulation

et l'expression dépouillées des rapports de force, des modes et des héritages culturels. Il leur arrive certes d'être respectées et d'accorder libertés et protections aux individus. Mais uniquement lorsqu'un heureux concours de circonstances l'autorise.

Un Pouvoir qui ne trouve rien au-dessus de lui est ainsi absolu, dangereux et menaçant pour les hommes, effectivement parfois, virtuellement toujours, par définition. Bertrand de Jouvenel a souligné avec intelligence les conséquences du transfert de l'Autorité suprême de Dieu à l'Etat : « un pouvoir qui définit le Bien et le Juste est tout autrement absolu, quelle que soit sa forme, qu'un Pouvoir qui trouve le Bien et le Juste définis par une autorité surnaturelle. Un Pouvoir qui règle les conduites humaines selon les notions de l'utilité sociale est tout autrement absolu qu'un Pouvoir régissant des hommes dont les conduites sont prescrites par Dieu. Et l'on sent ici que la négation d'une législation divine, que l'établissement d'une législation humaine, sont le pas le plus prodigieux qu'une Société puisse accomplir vers l'absolutisme réel du Pouvoir. Ce pas ne saurait être franchi tant que l'on reconnaît à la Loi une origine surnaturelle » (13).

Il ajoute : « Il ne s'est rien produit dans l'Histoire de plus propre à étendre le Pouvoir. Et les plus grands esprits du XVIII^e siècle l'ont tellement bien compris qu'ils ont voulu donner au législateur une digne et un incontestable guide : c'est la « religion naturelle » de Rousseau, c'est la « morale naturelle » de Voltaire même. Nous verrons comment ces freins ont fonctionné au XIX^e siècle, et comment ils ont enfin cédé. Logiquement ils ne pouvaient tenir. Car une fois l'homme déclaré « mesure de toutes choses », il n'y a plus ni Vrai, ni Bien, ni Juste, mais seulement des opinions égales en droit, dont le conflit ne peut être tranché que par la force politique ou militaire ; et chaque force triomphante intronise à son tour un Vrai, un Bien et un Juste qui dureront autant qu'elle » (14). Dans un sens voisin, Claude Lefort écrit : « Pour qu'un tel événement se produise (l'apparition d'un pouvoir qui tire de lui-même le principe de la loi et le principe de la connaissance — caractéristiques du totalitarisme), il faut que soit abolie toute référence à des puissances surnaturelles ou à un ordre du monde et que le pouvoir en soit venu à se travestir en pouvoir purement social » (15). Tous ces passages, remarquables, n'appellent pas la moindre réfutation.

L'évacuation de Dieu et la culture dominante de ce temps.

L'évacuation et le refoulement de Dieu marquent de larges courants de la culture contemporaine. Ainsi du matérialisme. Il n'est pas qu'opposition au christianisme ou à l'idéalisme. Il est d'abord conséquence directe et logique de la « mort » de Dieu. Si Dieu n'existe pas, le matérialisme n'est pas une possibilité, mais bien une nécessité philosophique consubstantielle à l'athéisme, et au niveau des comportements humains, à l'hédonisme. L'apôtre Paul lui-même met en

lumière cette évidence et porte le réalisme chrétien à son point culminant en affirmant : « Si les morts ne ressuscitent pas, mangeons et buvons, car demain nous mourrons. » (I Corinthiens 15, 32.) On est très loin de l'idéalisme sentimental prêté à tort au christianisme.

Le behaviorisme qui ne voit dans l'homme qu'un ensemble complexe de réponses à des stimulations de l'environnement physique et social, dérive en droite ligne de l'absence de Dieu et du matérialisme.

L'Absurde aussi, est une conclusion inéluctable de la « mort » de Dieu. Si Dieu n'existe pas, il n'y a pas d'ordre, ni de finalité. Tout ce qui arrive, arrive. Naître, manger, travailler, s'adonner aux délices de l'amour, tout cela peut apporter quelques plaisirs et quelques douleurs mais n'a aucun sens fondamental sinon celui de survivre en maximisant les plaisirs et en minimisant les douleurs. Justement, tout est Hasard et Nécessité. Nietzsche, Sartre, Camus : des hypothèses fausses et malheureuses, mais quelle superbe logique.

Dieu évacué, c'est aussi la disparition radicale, non seulement de l'Au-delà, lieu enfin possible du bonheur parfait que ne viennent troubler ni cris, ni douleurs, ni deuils, ni regrets, ni tristesse vague et indéfinie, mais encore celle du Millénium, âge d'or terrestre annoncé par les prophètes des deux Testaments. L'homme ne pouvant vivre sans foi ni espoir, il fallait bien qu'un prophète laïc imagine une substitution. Le grand Marx s'en est chargé, suivi de ses continuateurs. Comme point de mire stimulant de l'action révolutionnaire (pour le côté volontariste du marxisme), et comme aboutissement de l'histoire de l'antagonisme des classes (côté déterministe), il pose la société communiste sans classes, société d'abondance sans Etat, où l'administration des choses remplacera le gouvernement des hommes désaliénés, et où le bonheur sera assuré par la mise en œuvre de la devise : « De chacun selon ses compétences, à chacun selon ses besoins. » Cette fin heureuse de l'Histoire selon Marx est la copie sécularisée du dénouement et des phases terminales de l'Histoire selon les Ecritures. Ce suprême espoir des marxistes, qui est en même temps utopie abyssale, n'élimine pas l'Absurde. Si la mort est ouverture sur le Néant absolu, il est absurde et dépourvu de sens de s'engager dans une lutte révolutionnaire violente et douloureuse pour le banquet des temps futurs auquel on ne participera jamais, et au cours duquel les convives tout occupés à savourer leur nouvelle abondance et leur libération, n'auront peut-être même pas l'idée d'observer une minute de silence en l'honneur des révolutionnaires pères fondateurs du monde nouveau. Mourir criblé de balles, l'arme au poing, quelle frustration si l'horizon de la vie réserve au mieux une belle statue dans un grand jardin public.

Le développement pathologique de la société industrielle de consommation.

La « mort » de Dieu donne son visage à la société industrielle de consommation par l'effet d'amplification de la combinaison de trois facteurs.

Le premier. Sans Transcendance, pas d'Au-delà ; sans l'Eternel, pas d'éternité pour les hommes. S'il en est ainsi, l'aujourd'hui est absolu, impérieux, puisque demain est le Néant. Cette logique métaphysique déploie toutes ses incidences dans la réalité quotidienne des sociétés et des individus. Elle conduit les individus et les groupes à privilégier le « maintenant » sur l'« après » puisque demain est aléatoire et qu'après-demain le cimetière nous attend tous avec la calme certitude de ceux qui savent qu'ils ont toujours raison. Nous sommes ici au cœur de la racine de cette primauté grandissante du court terme sur le long terme. Si Dieu n'existe pas, c'est inévitablement « Après moi et après nous le déluge », la pollution et les H.L.M. bâties à l'économie. C'est la perversion du sain et indispensable principe de rentabilité global et à long terme (qui est aussi avantageux à court terme en dépit des apparences !) en un principe de rentabilité pathologique à court terme qui guide la plupart des activités économiques actuelles. C'est presque n'importe quelle production par presque n'importe quel moyen, sauf en termes financiers. Des égards pour son propre long terme, pour autrui et les générations futures ? Pourquoi, si un Néant rigoureusement égalitaire et sans jugement nous attend ?

Le deuxième. S'il n'y a pas d'Eternel ni d'éternité pour les hommes, l'hédonisme s'impose comme résultante inéluctable des pulsions et désirs de notre nature humaine. On ne peut que répéter une fois encore l'apôtre Paul : « Si les morts ne ressuscitent pas, mangeons et buvons, car demain nous mourrons. » (I Corinthiens 15, 32.) Si Dieu n'existe pas, c'est Epicure qui a raison contre Zénon, père des stoïciens. L'hédonisme est encore le meilleur stimulant de la consommation et de la demande économique !

Le troisième. Si Dieu n'existe pas, l'homme devient l'unique Démonstrateur de son environnement et de sa transformation, voire de lui-même. Si Dieu n'existe pas, certaines lois de la nature n'ont peut-être pas ce caractère d'immuabilité qu'on leur prêtait. Quelques-unes sont peut-être modifiables. Négociera-t-on même avec certaines ? En tout cas l'homme est seul maître de son destin. Alors, volant le feu à Dieu, il s'enferme dans son mythe prométhéen et s'engage tête baissée dans la création d'un univers artificiel qui sera au moins bien à lui, pas comme cette nature sauvage, d'origine suspecte et encombrante puisqu'on ne sait au juste d'où elle vient. Cet univers peuplé d'objets manufacturés artificiels est le point d'arrivée du chemin du « progrès » humain et de l'industrialisation, chemin jalonné de pollutions et de destructions des équilibres écologiques par épuisement des sols et des sous-sols, finalement par violation des lois naturelles.

La société industrielle de consommation présente des avantages considérables sur les sociétés passées. La vérité et le Paradis ne sont pas dans le passéisme. L'électricité obtenue par la force hydraulique est une innovation remarquable, sans coûts externes notables. Mais troublant est l'acharnement dogmatique et systématique à substituer des produits manufacturés artificiels (création de l'homme) aux produits naturels (création de Dieu) en l'absence de nécessité économique. Les motivations très inconscientes de cette substitution ne résident-elles pas dans une volonté d'égaliser Dieu ou de l'oublier mieux en cachant les indices de sa vraisemblable existence ? Ce n'est pas sans pertinence que Philippe Saint-Marc a écrit : « Mettre au premier rang l'industrie, c'était dévaloriser l'agriculture, jusque-là prééminente, et exalter la volonté de puissance de l'homme s'égalant à Dieu par la force et le perfectionnement de son activité créatrice. C'était aussi rejeter un respect multimillénaire pour les grands équilibres de la nature » (16). Il y a bien comme un petit air de rébellion et de fuite dans cette substitution de l'artificiel au naturel.

Dieu est davantage refoulé que « mort » dans les consciences individuelles, ce qui explique la survivance d'une peur généralisée de mourir. Denis de Rougemont voit en elle le mobile de la substitution de l'inerte (artificiel) au vivant (naturel) : « Elle (la technique) trahit peut-être, en fin de compte, un désir inconscient de substituer, dans le cadre de notre vie pour commencer, des matières pratiquement immortelles au végétal et à l'animal dont la loi du développement inclut la corruption, la bio-dégradation et la mort » (17). Nous sommes vraisemblablement en train de traverser le carrefour des origines les plus profondes de la société industrielle de consommation.

La primauté du court terme sur le long terme, l'hédonisme et l'homme qui devient son propre Démon, ce sont là les ressorts fondamentaux et puissants de la société industrielle de consommation.

L'inflation.

Les causes profondes de l'émergence et du développement pathologique de la société industrielle se manifestent par ailleurs au niveau économique. Derrière certaines explications techniques et à côté d'elles, la primauté grandissante du court terme sur le long terme et l'hédonisme jouent un rôle capital dans la genèse et le rythme de l'inflation. Après élimination des facteurs résiduels (facteurs purement techniques, mais bien entendu très importants), n'y aurait-il pas corrélation, même grossière, entre le degré de la primauté du court sur le long terme et le taux d'inflation ? L'accentuation de cette primauté ne peut qu'attiser l'inflation par la demande (consommer aujourd'hui plutôt que demain) et l'accélération des revendications des divers agents de l'économie. L'hédonisme s'étend largement

avec l'évacuation de Dieu. Rappelons qu'il est optimisation du rapport plaisir-coût. Transposé dans la vie économique le plaisir devient consommation et le coût, travail productiviste. Un hédonisme croissant signifie gonflement du plaisir et tentative de réduction du coût, donc distorsion entre demande et offre par impulsion de la première, d'où tensions inflationnistes inévitables.

L'étendue croissante de l'Etat.

La part de l'Etat au PNB ne cesse de croître dans tous les pays de la civilisation industrielle. Nous en verrons les causes plus loin (p. 329 s.). L'évacuation de Dieu y figure et joue un rôle fondamental dans ce processus.

Tant que l'Occident était soumis à l'influence prépondérante du christianisme prévalait l'idée de responsabilité individuelle. Si l'homme est responsable de son salut, comme l'enseignait le christianisme des siècles passés, avec l'exception notable et complexe du calvinisme de stricte obédience, il l'est logiquement de sa vie personnelle. L'Occident a longtemps cru que tout ce qui arrivait dans la vie d'un homme était avant tout imputable aux effets de deux volontés, la sienne propre, libre, responsable et celle d'un Dieu Souverain utilisant son omnipotence pour aménager les circonstances selon ses desseins. Peu ou pas de place pour la société dans ce discours traditionnel. La société n'étant pas responsable des événements négatifs et malheureux de la vie humaine, on n'allait certes pas lui demander d'en effacer ou d'en atténuer les conséquences. Plus encore, l'Eglise appelait ses nombreux fidèles à la charité envers les plus déshérités. Plusieurs organismes charitables inspirés dans leurs doctrines et actions par l'Eglise subsistent jusqu'à un passé assez récent. Ils constituaient les éléments disparates et très incomplets d'un système primitif de sécurité sociale privée.

Il y a plus. La croyance largement répandue en un Au-delà rendait un peu plus supportables les vicissitudes de l'existence et les inégalités sociales. Ces dernières étaient plus que tolérées, étant comme le reflet profane d'inégalités sacrées fondées sur un Au-delà différencié. Jusqu'au XVIII^e siècle, la majorité des masses croyait non seulement au Ciel, mais également à l'Enfer. Qu'un lieu de damnation éternelle existe à côté d'un lieu de félicité éternelle ne pouvait qu'induire une métaphysique de l'inégalité qui a déployé tous ses effets sur la société civile. Les inégalités étant naturelles, en dépit de l'égalité de dignité de tous devant Dieu, il n'incombait pas à la société de les réduire. Malgré la constance de la nature humaine la morale chrétienne est parvenue, pendant des siècles, à freiner l'accroissement de certains coûts sociaux par son influence sur les comportements humains.

L'évacuation graduelle de Dieu, par les bouleversements qu'elle entraîne dans les mentalités et représentations individuelles et collectives, ne peut qu'accroître l'étendue de l'Etat. Pour plusieurs raisons.

Si la mort débouche sur le Néant total, la vie terrestre prend une importance absolue, étant le lieu unique du bonheur et du plaisir. Les malheurs des individus prennent l'allure du scandaleux, de l'inadmissible, souvent de l'incompréhensiblement irréparable. Maladies, accidents, chômage, il faut impérieusement en réduire ou effacer les traces matérielles puisque nous n'avons qu'une vie. L'ampleur de cette tâche est telle que seul l'Etat peut l'assumer.

D'autant plus que le dévouement de la charité privée perd son sens. Aimer et donner un peu par-ci par-là, oui, ça met du sel dans la vie. Mais abandonner une fraction notable de son capital matériel et psychique, de ses revenus et de son temps si tout cela finit par s'immerger, avec le reste, dans le Néant Absolu, l'homme le plus sublime n'aura pas la grandeur d'âme de le faire, et il ne sera certes pas à blâmer pour cela !

De plus, inégalité et Néant absolu sont irréductiblement antinomiques. Le Néant absolu est par définition une égalité absolue. Un Au-delà différencié conduit à une métaphysique et à une pratique sociale inégalitaires corrigées mais non supprimées par le devoir de charité et l'égale dignité devant Dieu. Par symétrie, le Néant absolu, la « mort » de Dieu, doivent conduire à une philosophie strictement égalitariste. La gauche d'inspiration marxiste et athée se situe dans le droit fil de ses prémisses philosophiques lorsqu'elle revendique l'égalité pour tous. Si l'on se rappelle le fait bien connu que certaines idéologies ont été construites non sur des bases autonomes et nouvelles, mais CONTRE le christianisme des siècles passés, ce n'est pas sombrer dans le ridicule et le totalement invraisemblable que de voir dans l'égalitarisme outrancier, acharné et hargneux, une volonté déterminée plus ou moins consciente, inavouée, de récuser l'idée d'un Au-delà différencié ou de la refouler. De toute manière, l'égalité ne se matérialise qu'au travers d'une politique de large redistribution des revenus, donc d'un accroissement du budget de l'Etat.

Par ailleurs, si Dieu n'existe pas, ce qui arrive dans la vie d'hommes nés du Hasard et de la Nécessité, n'est plus totalement imputable à leur libre et responsable volonté et encore moins à l'expression de la volonté permissive d'une Transcendance, mais bien plutôt à l'environnement socio-culturel. Si la société est responsable des calamités qui, à des degrés divers, marquent toutes les existences humaines, le chemin est logique qui conduit à lui demander réparation des dommages dont elle est l'agent indirect. Là encore, la cause première de l'accroissement des dépenses étatiques est philosophique, plus proprement encore, métaphysique. Les implications de la « mort » de Dieu sont véritablement très larges, nombreuses, subtiles, parfois inattendues et surprenantes !

Enfin l'évacuation de Dieu facilite la « libération » des pulsions instinctuelles et l'effondrement d'une morale positive collective, parce que très peu d'individus sont capables de s'imposer une morale dépassant leurs intérêts du court terme,

qui ne soit reliée à une référence supra-humaine. L'effondrement moral et la libération des pulsions instinctuelles accroissent les coûts sociaux et donc les dépenses de l'Etat. Rechercher l'évasion que procurent la drogue, une consommation inconsiderée d'alcool ou de tabac, la vitesse vertigineuse sur une autoroute, pour retrouver le Paradis perdu, grève lourdement les budgets des Etats.

Le totalitarisme intégral.

La Civilisation occidentale a été chrétienne durant des siècles pour sa plus grande gloire. Parce que son cœur l'était sensiblement moins que sa morale et sa culture, les zones d'ombre parfois très sombres n'ont pas manqué (totalitarisme religieux, Inquisition, obscurantisme, justification théorique de l'esclavage aux U.S.A., etc.) et le début de la déchristianisation a même insufflé dans les sociétés de l'air frais pour un moment.

L'Occident n'est plus chrétien. Il se rapproche à grands pas des conséquences ultimes des principes qui le régissent depuis plus de deux siècles et demi. Ces principes sont fondés sur la totale autonomie de l'homme et l'évacuation de Dieu. Le malheur est que l'homme n'est lui-même pas un dieu et qu'à l'évacuation totale de Dieu pourrait bien correspondre un totalitarisme intégral.

- (1) André Glucksmann, « Les maîtres penseurs », p. 279.
- (2) Nietzsche, « Le gai Savoir ».
- (3) « La liberté et l'ordre social », Rencontres internationales de Genève, p. 141.
- (4) Bernard-Henri Lévy, « Le testament de Dieu », p. 186.
- (5) Raymond Polin, « La liberté de notre temps », p. 34, où l'auteur analyse les conséquences que Nietzsche dérive de la « mort » de Dieu.
- (6) Hannah Arendt, « Le système totalitaire », p. 184.
- (7) Jean-Paul Sartre, « L'existentialisme est un humanisme ».
- (8) Thomas Molnar, « Le socialisme sans visage », p. 67.
- (9) Bernard-Henri Lévy, *op. cit.*, p. 92.
- (10) *Ibid.*, p. 106.
- (11) Montesquieu, « De l'esprit des lois, liv. XXIV, chap. III.
- (12) *Ibid.*, liv. XXIV, chap. III.
- (13) Bertrand de Jouvenel, « Du pouvoir », p. 327.
- (14) *Ibid.*, p. 346.
- (15) Claude Lefort, « L'invention démocratique », p. 100.
- (16) Philippe Saint-Marc, « Progrès ou déclin de l'homme », p. 173.
- (17) Denis de Rougemont, « L'avenir est notre affaire », pp. 45-46.

CHAPITRE VII

LA DÉSAGRÉGATION DES NORMES ÉTHIQUES ET DES INSTITUTIONS TRADITIONNELLES

L'Occident est dans une phase d'auto-destruction massive, par une démagogie universelle, qui déborde la sphère politique pour s'attaquer à toutes les normes, présentées au public comme des préjugés et des tabous archaïques.

Raymond RUYER.

La nécessité des normes éthiques.

La primitivité, le spontanéisme et la « naturalité » n'ont jamais fondé de sociétés harmonieuses et durables. Tous les groupements humains, clans, tribus, sociétés globales stables, toutes les civilisations dans leurs phases ascendantes, ont obéi à un réseau dense de normes, de règles et de prescriptions, réseau accompagné de statuts et de hiérarchies.

Une société ne peut simplement vivre et encore moins survivre sans normes. Les sociétés démocratiques sensiblement moins que les autres. Pour leur survie, les démocraties exigent de la part du gouvernement, de l'opposition et des individus un ensemble de comportements (tolérance, respect d'autrui, acceptation de l'Etat de droit même si les rapports de force autorisent des ruptures violentes (voir chapitre II, page 59 s.) qui ne sont efficaces que s'ils reposent sur des normes éthiques. Montesquieu dit très justement : « Il ne faut pas beaucoup de probité, pour qu'un gouvernement monarchique ou un gouvernement despotique se maintiennent ou se soutiennent... Mais, dans un Etat populaire, il faut un ressort de plus, qui est la vertu » (1).

Les conditions d'efficience des normes.

Les normes conditionnent toute possibilité de vie sociale, et plus particulièrement l'existence des démocraties. Mais pas n'importe quelles normes. Les normes abstraites et autonomes n'ont aucune valeur ni utilité sociale. Pour cette raison fondamentale, nous n'avons pas intégré les normes dans les obstacles qui s'opposent aux tendances universellement mauvaises, égoïstes et agressives de la nature humaine. Les normes ne peuvent exercer leur fonction de répression des pulsions instinctuelles mauvaises et destructrices que si elles sont reliées à un, deux ou aux trois obstacles qui s'opposent à l'actualisation des penchants mauvais (la conscience, l'angoisse existentielle, les intérêts matériels et psychiques). Quand elles déploient leurs effets positifs, les normes se confondent nécessairement avec l'un ou plusieurs de ces obstacles. Jamais une norme n'empêchera l'actualisation de la moindre des pulsions instinctuelles, si elle n'est reliée à la conscience, à l'angoisse existentielle ou encore aux intérêts matériels et psychiques.

Une norme est reliée à la conscience lorsqu'elle se trouve en concordance avec elle, en précise les contours et l'approfondit. La norme « tu ne déroberas pas » est indiscutablement reliée à la conscience parce qu'elle est en accord intime avec elle. Même en l'absence de sanctions légales, ce qui signifie même sans intérêt matériel ou psychique à la respecter, cette norme est opératoire parce qu'elle est reliée à l'un des trois obstacles.

Une norme est reliée à l'angoisse existentielle lorsque son inobservance entraîne la peur évidente ou diffuse du jugement immédiat ou différé de Dieu. Ainsi, même si son infraction n'est munie d'aucune sanction légale ni sociale, comme il se peut parfois dans certains pays en voie de développement ou dans les pays totalitaires, la norme « tu ne tueras point » est opératoire parce que même chez les hommes les plus vaguement déistes, son irrespect mène à la crainte de Dieu.

Une norme est reliée aux intérêts matériels ou psychiques quand son respect se trouve en affinité avec eux. Presque toutes les normes légales (accompagnées de sanctions en cas d'infraction) relèvent de cette relation. Nous observons les limitations de vitesse sur les routes lorsque nous savons que la police effectue des contrôles. Il est de notre intérêt matériel de le faire. Habitant dans un quartier résidentiel, nous nous abstiendrons d'activités nocturnes trop bruyantes par souci d'éviter la réprobation sociale, donc par intérêt psychique.

Certaines normes fondamentales, comme le grand « tu ne tueras pas » sont reliées aux trois obstacles.

Les normes, qu'elles soient d'ordre éthique, social, voire légal, perdent tout caractère opératoire et toute utilité sociale lorsqu'elles ne sont pas ou plus reliées

à l'un des trois obstacles. Par exemple, interdire aux possesseurs de cheminée de ramasser du bois mort dans une forêt communale à l'abandon et sans affectation spécifique n'est guère efficace en l'absence de sanctions légales. C'est banal. Mais il y a bien plus. La nécessité absolue pour les normes éthiques et sociales d'être reliées à la conscience, à l'angoisse existentielle ou aux intérêts matériels et psychiques rend logiquement impossible la mission civilisatrice et l'efficacité d'une éducation morale exclusivement idéaliste et athée. Les idéalistes qui croient en l'efficacité de préceptes moraux non enracinés dans la conscience, sans connexion lointaine avec l'angoisse existentielle et sans liens avec des intérêts matériels ou psychiques et en particulier avec des sanctions légales ou sociales, ne parviennent qu'à révéler leur ignorance crasse de la nature humaine. Appeler et exhorter les individus à « se bien conduire » et à respecter autrui tout en niant, ignorant ou méprisant l'existence de Dieu, la nécessité de contraintes sociales ou légales ou les liens entre morale et intérêts matériels et psychiques, est totalement inopérant et naïf. Cela explique la faillite d'un certain humanisme et de toutes les idéologies qui placent leur foi dans l'éducation et l'école. Issues souvent des Lumières, ces idéologies sont nombreuses. La gauche, toute la gauche croit en l'école, le libéralisme du XIX^e n'a pas échappé à cette belle mais illusoire foi. L'école est avant tout propre à transmettre un savoir, accessoirement et indirectement à socialiser les enfants et les jeunes. C'est tout. Aucune institution n'a jamais freiné notablement l'émergence des tendances mauvaises de la nature humaine par l'idéalisme. Les écoles allemandes de tous les degrés, riches d'un remarquable passé culturel, n'ont pas empêché l'avènement d'Hitler. Les universitaires n'ont souvent des comportements plus sociables et amènes que les autres catégories sociales que lorsque leurs diplômes leur permettent d'obtenir un emploi et plus encore s'il s'agit d'un emploi élevé de la hiérarchie sociale. Le terrorisme politique en Italie est plus intense qu'en Norvège, très partiellement en tout cas en raison du chômage universitaire. Le noyau des organisations terroristes est souvent formé d'universitaires au chômage ou assumant des fonctions subalternes dans les administrations publiques.

Le fait que les normes doivent être reliées à la conscience, à l'angoisse existentielle ou aux intérêts matériels et psychiques pour être opératoires, jette une lumière vive sur les raisons de leur effritement et sur les dangers totalitaires de notre époque. La conscience est largement autonome, plus particulièrement dans la direction de ses appels, mais elle est avivée par la foi en une Transcendance. Les consciences peuvent seulement être anesthésiées, pas modifiées. Les intérêts matériels et psychiques qui fondent le respect des normes sont largement constitués par la crainte des sanctions et le désir de ne pas porter atteinte à un statut social ou à un niveau de vie. Dans une société où la foi en Dieu diminue et où les statuts sociaux et les niveaux de vie sont menacés ou détériorés, des conscien-

ces, angoisses existentielles, intérêts matériels et psychiques réduits, perdent progressivement leurs facultés d'ancrage et de soutien des normes, et celles de freiner l'émergence des penchants mauvais de la nature humaine. Ainsi la désagrégation du respect des normes éthiques partout constatée dans la Civilisation occidentale est substantiellement imputable à quatre causes : l'évacuation de Dieu, la stagnation voire la diminution du Revenu disponible des ménages, qui réduit ou menace les statuts sociaux et les niveaux de vie, la moindre sévérité des peines prononcées par les tribunaux, enfin le chômage. Plus concrètement les normes éthiques et les normes sociales à coloration éthique sont mieux observées, dans la règle — mais avec de nombreuses exceptions ! — par un croyant que par un non-croyant, par un fonctionnaire public que par un chômeur qui n'a rien à perdre, par le citoyen d'un pays dont les sanctions légales sont appliquées avec rigueur que par celui d'un pays où elles le sont nettement moins (toutes choses égales d'ailleurs, évidemment).

Nous venons d'indiquer les conditions élémentaires qui rendent opératoires les normes éthiques et sociales. Il en est d'autres. Seules des références supra-humaines ou le droit naturel basé sur la conscience peuvent lester les normes du poids nécessaire à leur durabilité et respectabilité à long terme. Les normes les plus importantes des codes pénaux occidentaux (assassinat, meurtre, vol, escroquerie, etc.) sont dérivées ou en accord avec les grands principes moraux du christianisme. Tant qu'une religion révélée est reconnue comme telle, les normes les plus respectées sont celles qui en dérivent. Les normes qui ne se déduisent pas de références supra-humaines, du droit naturel, ou qui s'y opposent, sont davantage que les précédentes marquées du sceau de l'instabilité, de la fragilité et de l'inobservance latente ou effective parce que dans cette situation elles ne reflètent que des rapports de force et des modes culturelles toujours largement contestées.

L'évolution harmonieuse des sociétés, à côté des fluidités souhaitables, requiert des éléments de fixité que seule une religion peut lui fournir. En ce sens Montesquieu a pu écrire : « Il est pourtant nécessaire à la société qu'il y ait quelque chose de fixe ; et c'est cette (la) religion qui est quelque chose de fixe », la nature des lois humaines étant « d'être soumises à tous les accidents qui arrivent, et de varier, à mesure que les volontés des hommes changent » (2).

La conscience étant universelle, relativement autonome et capable de distinction entre le bien et le mal, les normes gagnent en autorité morale et crédibilité lorsqu'elles se rapprochent des discriminations et des catégories de la conscience. Plus une norme s'identifie aux catégories fondamentales de la conscience, plus

elle est universelle et immuable. Les normes qui ne sont pas intangibles ne jouissent pas d'un très grand prestige.

On objectera que les normes supérieures, les plus conformes à une référence supra-humaine ou aux catégories fondamentales de la conscience s'affondrent comme les autres. C'est vrai. Mais cela n'entame ni leur utilité sociale, ni leur prééminence. Un médicament indispensable ne perd pas son utilité virtuelle lorsqu'un malade pris d'un accès de folie le jette par la fenêtre. Les normes fondamentales, malgré leur érosion évidente, conservent aujourd'hui encore un prestige bien plus grand que les simples normes administratives sérieusement contraignantes qui doivent leur respectabilité au désir d'éviter les sanctions ou les ennuis. Par ailleurs, les auteurs d'actions mauvaises se réfèrent rarement à des normes inversées, contraires aux normes fondamentales, ils agissent plutôt de façon délibérée contre elles ou par indifférence à leur égard. L'accomplissement du bien et la réprobation du mal se prévalent plus souvent de normes que l'accomplissement du mal, ce qui tend à renforcer la crédibilité des grandes normes éthiques.

Konrad Lorenz observe très judicieusement : « Toute vie sociale ou culturelle suppose que l'homme apprenne à dominer ses instincts (nous ajouterons : plus particulièrement dans une société démocratique et de liberté). ... Mais le pouvoir qu'exercent la raison et le sens des responsabilités n'est pas illimité. Il est tout juste suffisant chez un être normal pour lui permettre de s'insérer dans la communauté socio-culturelle. ... Une légère dose de plus ou de moins, d'un côté ou de l'autre (les impulsions naturelles d'un côté et leur contrôle conscient de l'autre), provoque beaucoup plus facilement des perturbations que ne le pensent la plupart des gens inclinés à croire à la toute-puissance de la raison humaine et de l'éducation » (3). Cette sage incrédulité à l'endroit des facultés protectrices et inhibitrices de l'éducation et de la raison souligne mieux encore la nécessité de normes éthiques et sociales opératoires reliées à la conscience, aux intérêts matériels et psychiques. La raison et l'éducation sont impuissantes à fonder une éthique normative et efficiente, à s'opposer à l'émergence des pulsions instinctuelles mauvaises. Seuls une foi assez large en Dieu, des niveaux de vie assurés et croissants et des sanctions légales sérieuses et appliquées le peuvent.

Jacques Ellul, dans sa « Trahison de l'Occident », un des regards les plus lucides sur les sociétés occidentales contemporaines, dit : « L'homme occidental est contre nature parce qu'il s'est différencié profondément de ce que nous considérons comme l'homme naturel » (4). Selon lui, l'Occidental est un homme culturel formé par la « Raison ». Ce livre de Jacques Ellul est brillant, il faut le lire, les développements sont très perspicaces, mais nous doutons fort que l'homme occidental soit véritablement contre nature et qu'il soit devenu homme culturel (au

sens de maîtrise de soi). Qu'il le soit un peu, oui, mais ce peu, il le doit au christianisme (ce qu'Éliel ne nierait pas, bien au contraire), à la croissance des Revenus disponibles des ménages et à l'existence de sanctions légales. Les grands totalitarismes européens du *xx*^e siècle ont montré la « naturalité » de l'homme quand certaines barrières s'effondrent.

Les théories sociales et les philosophies qui croient aux vertus protectrices, inhibitrices et civilisatrices de l'éducation et de la raison ne sont pas les seules erronées dans le domaine de la validité et de l'efficacité sociale des normes. Les anciennes théories qui séparent vertus privées et vertus civiques en postulant l'autonomie possible des secondes, sont tout aussi fausses. Aristote écrivait : « il ne se peut que les vertus civiques et le civisme parfait soient les mêmes partout, ni qu'ils se confondent avec la vertu absolue (privée), par où nous distinguons les honnêtes gens. Il est évident qu'on peut être bon citoyen, sans avoir des vertus si éminentes » (5). Cette distinction aristotélicienne est à l'origine de la fiction du vieux libéralisme qui distingue au niveau de l'individu entre volonté générale-publique et volonté particulière-privée, entre citoyen et homme, en admettant des dichotomies. Montesquieu dans l'avertissement qui précède « De l'esprit des lois » indique clairement : « il faut observer que ce que j'appelle la vertu dans la république, est l'amour de la patrie, c'est-à-dire l'amour de l'égalité. Ce n'est point une vertu morale, ni une vertu chrétienne ; c'est la vertu politique ; ... » (6). Jean-Jacques Rousseau est dans la même ligne lorsqu'il écrit : « chaque individu peut comme homme avoir une volonté particulière contraire ou dissemblable à la volonté générale qu'il a comme citoyen. Son intérêt particulier peut lui parler tout autrement que l'intérêt commun ; ... » (7). Ces distinctions sont fictives et fallacieuses. Le citoyen abstrait, dégagé de son environnement socio-culturel, de son éthique ou de son absence d'éthique, n'existe pas. Il n'est qu'une vue de l'esprit. Le citoyen n'est que le prolongement de l'homme réel. Il n'y a pas de vertus publiques et civiques sans vertus privées. L'égoïsme privé conduit à l'égoïsme public, l'amoralité privée conduit à l'amoralité publique. Les vertus sociales de tolérance, de respect d'autrui et d'abnégation requièrent le support de vertus intimes, de normes fondamentales. Claude Polin, analysant le concept de vertu chez Montesquieu note : « C'est dire que la frugalité (la vertu chez Montesquieu qui y voit dans le sens général l'amour de la patrie) est inintelligible sans référence à une attitude religieuse qui en est la cause et la raison d'être » (8).

Au niveau de la cohérence et du bien commun si nécessaires à la survie de la démocratie, il est vain d'attendre de la plupart des hommes qu'ils votent ou élisent, lorsqu'ils sont appelés à le faire, contrairement à leurs intérêts particuliers du court terme. Les normes éthiques et sociales ne sont opératoires que si elles sont d'abord personnelles et privées. On n'a jamais vu les hommes se

« convertir » en masse lorsqu'ils franchissent la frontière parfois floue qui sépare leur sphère privée et particulière de leur sphère publique et générale.

L'intériorisation des normes fondamentales et ses effets.

Le premier effet des normes éthiques et sociales opératoires est de renforcer les trois obstacles qui en l'homme s'opposent à l'actualisation des pulsions instinctuelles égoïstes et destructrices. Les normes, lorsqu'elles sont reconnues et pratiquées par un individu, forment en lui des barrières contre ses propres penchants. L'efficacité sociale de ces normes est proportionnelle, d'une part au nombre des membres d'une société qui les assimilent et s'efforcent de les suivre, d'autre part à l'intensité avec laquelle ils le font.

Les régimes démocratiques, constructions fragiles et quasi-artificielles qui laissent une grande marge de liberté aux individus et une sphère étendue (elle l'est de moins en moins) où ils peuvent déployer leurs pensées et activités sans contrainte de l'Etat, ont besoin, plus que tous les autres, des effets des normes éthiques et sociales opératoires. Pour que les libertés relationnelles ne dégénèrent pas en purs rapports de force et en combats destructeurs, « il faut assurément qu'il y ait cette mince pellicule isolante pour éviter les heurts, ou encore qu'il y ait cette étroite zone neutre qui sépare chacun de tous les autres » (9). Les normes y contribuent.

Elles favorisent aussi l'auto-discipline et le respect d'autrui indispensables à une société de liberté. Elles freinent et canalisent, sans heureusement les empêcher totalement, les volontés de puissance et les passions qui à l'état sauvage tuent n'importe quelle démocratie. Les normes autorisent le règne d'une certaine tolérance en freinant dans l'individu les velléités naturelles d'intolérance.

Les hommes peuvent entretenir entre eux trois types de rapports. Des rapports négatifs et destructeurs fondés sur la violence, l'égoïsme total et la ruse. Des rapports positifs et constructifs basés sur l'altruisme, la solidarité active et l'amour. Des rapports juridiques et contractuels fondés sur le respect des contrats et l'acceptation des dispositions légales. Les premiers ne permettent pas à une démocratie de survivre. Les deuxièmes exigent des hommes qu'ils soient autres qu'ils ne sont, ce qui est impossible sur une grande échelle. Les troisièmes, la voie médiane, sont indispensables à la survie des démocraties et des libertés individuelles, qui est indissolublement liée à celle du respect des contrats et des normes légales fondamentales.

Les normes éthiques intériorisées sont le garant du fonctionnement de l'Etat de droit qui intègre le respect des contrats et celui des normes légales. Elles incitent les hommes à respecter les normes juridiques dérivées des normes fondamentales du droit naturel ou qui s'y opposent peu, ce qui est généralement le

cas dans un régime démocratique et libéral. Sans normes éthiques largement répandues il n'y a pas d'Etat de droit, et par conséquent pas de démocratie ni de libertés individuelles.

Les normes éthiques intériorisées donnent aux relations humaines et sociales une sécurité relative mais acceptable, condition de l'expression libre de la pensée, des opinions et du désir d'entreprendre économiquement et politiquement, valeurs vitales des démocraties libérales.

Les normes éthiques fondamentales rendent possibles les grands consensus nécessaires à la démocratie. Des normes peu reconnues et peu pratiquées entraînent une vacuité propice aux divisions et aux affrontements violents.

Enfin, conséquence banale mais importante, les normes intériorisées accroissent les responsabilités individuelles et la qualité des rapports humains, facteurs favorables à la vie démocratique. Les individus responsables tiennent davantage à leurs libertés que des individus sans armature morale guidés par les circonstances et les modes culturelles. Les comportements humains de qualité contiennent dans des limites acceptables les maux sociaux tels que la violence, l'alcoolisme, la drogue, la criminalité, les vies familiales irresponsables (refus de payer les pensions alimentaires, d'assumer l'éducation des enfants) et d'autres désordres sociaux qui tous mettent la démocratie en danger en étendant les dépenses publiques au-delà du supportable.

Les causes de la désagrégation des normes.

L'effritement des normes éthiques, des formes élémentaires de la moralité privée et publique, le mépris grandissant de toute tradition s'observent aujourd'hui dans toutes les sociétés occidentales. La violence et la criminalité augmentent partout. L'intégrité corporelle et psychique de la personne, sa vie même sont menacées. Les relations humaines sont marquées toujours plus par l'hostilité, les tensions, le manque de scrupules, l'absence de sincérité, d'honnêteté et de confiance, ou l'indifférence. L'effritement des valeurs morales rejaille sur presque toutes les formes de vie sociale. La corruption entache et parfois même régit le fonctionnement de certaines administrations publiques. De grandes compagnies multinationales versent des pots de vin à des politiciens et hommes d'Etat de rang élevé. Les luttes de personnes, les luttes sociales, politiques et économiques s'engagent à la lisière de la légalité et toujours plus souvent, au-delà.

La dégradation du climat moral est tellement manifeste qu'elle se passe de statistiques pour la confirmer. L'évidence du phénomène ne doit cependant pas masquer le fait que si la situation d'aujourd'hui est mauvaise et dangereuse, celle d'hier et d'avant-hier n'était pas excellente, mais seulement acceptable et tolérable pour une société démocratique de liberté. Les grands moralisateurs traditionna-

listes sont trop souvent des manichéens de l'histoire et des passéistes. La nature humaine est constante. C'est son actualisation qui l'est moins. Il reste que nous vivons au niveau des normes et valeurs morales une époque de mutation, voire le temps d'une rupture dont les débuts apparents remontent aux années 1960.

L'évacuation de Dieu est la cause fondamentale et première de cette désintégration des normes et valeurs morales. L'odeur de vérité, d'intangibilité et d'impartialité, si nécessaire à l'utilité et à la faculté opérationnelle d'un système normatif ou d'une morale positive, ne peut qu'émaner de références supra-humaines, donc d'une Transcendance. L'intensité du rejet et du refoulement de Dieu imprime son rythme à l'effondrement moral (voir chapitre VI, page 124).

La société industrielle est une autre cause de l'effritement des valeurs morales. Elle atomise la société, déracine les hommes, les éloigne des structures anciennes de formation et de transmission des valeurs, la famille au sens large et les communautés villageoises ou urbaines restreintes. L'honneur, la réprobation et l'approbation sociales jouent un rôle éminent dans les comportements des individus d'une société traditionnelle en servant d'appuis aux valeurs morales. Les individus isolés et noyés dans une masse anonyme étrangère à ces notions, naviguent sans port d'attache, d'une sollicitation à une autre. A noter toutefois que les pressions sociales et psychiques des communautés traditionnelles sont souvent très désagréables et qu'elles ne s'exercent pas toujours dans un sens positif. Une quadrature du cercle de plus !

Un peu plus qu'une société de type traditionnel et décentralisée, la société industrielle de consommation va à la rencontre des pulsions instinctuelles mauvaises de l'homme. Ses appels et publicités sont souvent chargés d'agressivité et de futilité. La philosophie profonde de la société industrielle (voir chapitre VI, page 131 s.) est opposée à toute idée de fixité et à toute idée de normes ou de valeurs qui pourraient entraver sa logique interne et sa rationalité pervertie.

De larges courants de la culture de ce temps ne sont guère propices à la pérennité des normes éthiques classiques. Les influentes thèses environnementalistes et déterministes tuent les normes morales intangibles à la racine. Si ces normes ne sont que le produit de l'infrastructure économique ou de l'environnement socio-culturel, elles n'ont évidemment aucune valeur absolue et sont ainsi modifiables au gré des désirs et des nécessités de tous ordres.

Herbert Marcuse et ses très nombreux disciples, qui ne voient dans les normes qu'autant de tabous à renverser pour libérer l'homme, choisissent simplement un autre angle d'attaque.

L'assaut vient encore de certains mouvements de gauche dont l'idéologie, en osmose avec le déterminisme, considère les valeurs morales classiques comme le

simple reflet d'une société bourgeoise et capitaliste. Marx déjà l'affirmait très clairement.

L'utilitarisme intégral qui, aux notions de bien et de mal, substitue celles de plaisir et de douleur exerce aussi une action délétère sur les normes éthiques.

La plupart de ceux qui s'attaquent aux normes éthiques traditionnelles n'ont pas conscience des implications réelles de leurs théories et attitudes. Cependant, tous les adversaires des normes intangibles ne baignent pas dans cette atmosphère d'aveuglement. Il existe au sein des pays démocratiques occidentaux des individus et des groupes qui souhaitent parfois ouvertement, mais le plus souvent en cachant leurs objectifs véritables, l'avènement d'une société totalitaire de gauche ou de droite. La plupart des mouvements d'extrême-droite ou d'extrême-gauche sont à ranger dans cette catégorie. Plusieurs des mouvements terroristes les y rejoignent. Et puis, la réalité d'un communisme international à vocation d'hégémonie mondiale n'est pas éteinte, quelque intenses et apparemment sincères que puissent être les cris de protestations et d'indignation des communistes occidentaux et de leurs alliés. La présence de milliers d'agents du KGB sur le sol européen occidental, au-delà du seuil de nécessité de l'espionnage classique de toujours, témoigne d'une volonté délibérée de subversion. La volonté des maîtres du Kremlin n'est pas seule en cause ici. La démocratie et les libertés personnelles suscitent chez de nombreux individus et groupements politiques d'importance du dégoût, de la répulsion, une haine vengeresse et destructrice. Tous ces haineux de la démocratie et morbides admirateurs des totalitarismes savent pertinemment que l'effondrement des valeurs morales a un effet dissolvant et déstabilisant sur les régimes démocratiques, et ils ne manquent pas de le précipiter par tous les moyens possibles. Pour tous ceux qui veulent détruire une société d'esprit libéral, la mise en cause de l'intangibilité des normes et le discrédit jeté sur elles est un outil de la première heure.

Plusieurs sociétaires de l'intelligentsia (pas tous !) sont malheureusement membres de la famille. D'autres versent leur obole ou paient leur dîme épistolaire sans y être obligés, par sympathie.

Il y a aussi cet ostracisme diffus qui s'abat sur tous ceux qui proclament la nécessité de normes ou qui croient en elles et les vivent. S'attacher à des valeurs intangibles, c'est être conservateur, réactionnaire ou fasciste, les trois gradations d'une forme d'injure moderne.

Les incidences de la désintégration des normes et valeurs morales.

Le premier effet direct de l'effondrement des normes éthiques est la libération des pulsions instinctuelles agressives et égoïstes par l'affaiblissement des barrières intérieures qui les canalisent et les freinent. Pour ceux qui voient en l'Occidental

un homme « culturel » maîtrisant ses pulsions, l'effondrement des valeurs classiques correspond à une régression vers l'homme « naturel » spontané et sauvage. La violence anomique, spontanée et sauvage, la dureté des relations humaines règnent dans de nombreux quartiers des cités occidentales, parfois en maîtresses absolues là où la police a renoncé à accomplir sa mission. La libération des instincts est la pierre d'angle du credo et la pratique de plusieurs groupes de jeunes en révolte contre la société ou enivrés des sensations fortes qui les arrachent à la monotonie du quotidien et à l'angoisse du futur. D'autres fractions de la population empruntent cette voie.

Les divers types de criminalité croissent régulièrement. Les rapports humains et sociaux perdent en harmonie pour être régis toujours plus par la force. Le terme normal de la libération des instincts est la loi du plus fort érigée en système, et non pas un supplément de démocratie et de libertés. Avec l'abaissement des barrières intérieures disparaissent des comportements de respect d'autrui en l'absence de contrainte étatique. Comme ces dernières perdent de leur consistance en ce domaine spécifique, chacun peut mesurer ce qu'il reste de respect véritable de l'homme, aujourd'hui.

L'affaiblissement des responsabilités individuelles accompagne la désagrégation des normes. Très vastes sont ses répercussions économiques et sociales, denses ses virtualités totalitaires. L'amoindrissement des responsabilités individuelles réduit la productivité et la production économiques, par conséquent accroît les coûts de production, ce qui affecte le taux d'inflation, les échanges internationaux et le niveau de l'emploi. Il étend l'emprise de l'Etat sur la société. En premier lieu parce qu'à un affaiblissement des responsabilités individuelles correspond toujours une élévation des coûts sociaux couverts par les dépenses étatiques. Sans aucunement jeter la pierre à quiconque, tous ceux qui mettent grossièrement en péril leur santé, les parents qui ne veulent ou ne peuvent assumer l'éducation de leurs enfants, les entreprises qui polluent en infraction de la législation, tous ceux qui par leurs comportements asociaux conduisent au renforcement des forces de l'ordre, et d'autres encore alourdissent sensiblement les budgets et donc la puissance virtuelle et effective de l'Etat. La République des assistés qui demandent à l'Etat de prendre leurs destinées en main se substitue à la République des citoyens responsables et libres. La déliquescence des responsabilités individuelles réduit le nombre des initiatives individuelles et l'esprit civique, ce qui laisse le champ libre aux initiatives de l'Etat. Elle épaissit les croyances déterministes populaires si favorables à l'acceptation de tous les asservissements politiques par les masses.

Un individu non responsable perd une partie de son identité. Ajouter à cela que la régression des normes intangibles décompose l'armature de la personne et conduit à la vacuité intérieure, c'est comprendre que l'homme non responsable,

sans identité profonde et vide intérieurement, se dissolvent dans la masse et ses mouvements ondulatoires. Les caractéristiques de l'homme sans normes facilitent sa surintégration dans les groupes sociaux et dans la masse. Les hommes non responsables, sans identité et vides intérieurement ne tiennent guère à des libertés dont ils appréhendent mal les contours, ne les utilisant que très parcimonieusement. Absorbés par leur sécurité matérielle et disponibles intérieurement, ils deviennent perméables à toutes les propagandes totalitaires dans les temps d'instabilité et d'incertitude. L'Occidental ressemble de plus en plus à ce portrait de l'homme « totalitarisable ». L'affaiblissement des responsabilités individuelles est un poison mortel pour les démocraties. Il favorise directement l'émergence du totalitarisme par les processus décrits ci-dessus et indirectement par la croissance de l'Etat.

L'effondrement des normes intangibles entraîne le passage de la nomocratie à la téléocratie. La nomocratie, c'est le règne de la norme. La téléocratie, c'est le règne des fins. L'Etat de droit est la manifestation privilégiée de la nomocratie. Si les normes fondamentales s'effondrent, il n'y a bien sûr plus de nomocratie sérieuse possible. Le règne des fins assujettit les individus, la société et l'Etat, très logiquement. Au niveau de l'individu la téléocratie aboutit à la consécration de la morale de situation qui auparavant était certes déjà naturelle, mais aussi un peu honteuse, aux yeux mêmes de ses adeptes. Cette morale est fluctuante, modifiable au gré des circonstances et des lieux. Elle ébranle la confiance qui devrait présider aux relations humaines. Au niveau de l'Etat, la téléocratie débouche sur la consolidation de la raison d'Etat, qui n'est rien d'autre que l'expression communautaire, collective et socialement transcendante de toutes les morales de situation individuelles. Les gouvernements ne sont pas des entités abstraites et totalement autonomes. Leurs pratiques sont en correspondance avec celles des individus de la même société. La raison d'Etat est l'incarnation de la fameuse maxime de Machiavel, « En somme, ... qu'il (le prince) reste dans le bien, si la chose est possible ; qu'il sache opter pour le mal, si cela est nécessaire » (10). La raison d'Etat est naturelle, de partout et de toujours. Une population l'apprécie particulièrement lorsque son gouvernement y recourt dans les relations internationales. Mais quand elle dépasse un certain seuil et s'applique à des individus et groupes de l'intérieur, elle devient dangereuse en menaçant les principes de l'Etat de droit et son système de libertés.

La virtualité la plus directement totalitaire de l'effondrement des normes et valeurs morales réside dans l'anomie qu'il secrète inévitablement. Anomie signifie littéralement absence de normes. Le concept est très indiqué pour désigner ce qu'est déjà, mais plus encore ce que deviendra toujours plus rapidement la civilisation occidentale. L'anomie, c'est une société d'anarchie. L'anarchie crispe le grand

nombre. Le vide et le désordre, ses caractéristiques de fond, donnent naissance à un malaise généralisé, engendrent l'angoisse et même la panique lorsque l'anarchique anomie atteint sa phase terminale. Dans ces circonstances, les masses accueillent, quel que soit le prix à payer, quels que soient les moyens employés, quiconque préconise et promet le rétablissement de l'ordre et fournit les gages du succès de son entreprise. Non seulement elles accueillent, mais plutôt elles appellent et suscitent un sauveur. Historiquement ce sauveur n'a jamais été un parti démocratique et le futur ne démentira pas cette réalité. Dans une démocratie à l'agonie, tous les partis démocratiques portent l'opprobre et la marque de flétrissure de l'anarchie. On les considère avec dédain, haine et mépris. Les masses ne connaissant pas vraiment l'exceptionnelle valeur et le contenu des libertés fondamentales de penser et d'entreprendre, sacrifient presque volontiers les libertés personnelles, pourvu que certaines formes de licence soient garanties par les nouveaux maîtres et subsistent.

Maurice Duverger note justement : « Sans auto-discipline et sans respect d'autrui, les institutions démocratiques ne peuvent plus fonctionner, ... » (11).

Jacques Ellul décrit remarquablement un des aspects majeurs du processus de totalitarisation lorsqu'il écrit : « Le corps social semble réagir comme un organisme biologique qui produit ses antitoxines. Mis en cause et en danger par cette apparence de liberté absolue, il remplace les freins intérieurs qui n'ont pas pu se mettre vraiment en place par des freins extérieurs, ... S'il n'y a pas de freins intérieurs, il faudra élever des barrières extérieures. Si la puissance mise en jeu est considérable, il faudra des freins d'une efficacité redoutable. Telle est exactement, rigoureusement l'explication de fond des dictatures modernes » (12).

Claude Polin va dans le même sens lorsqu'il écrit : « Là où il n'y a plus de loi intérieure, il ne peut y avoir que règlement externe. Là où il n'y a plus de conscience, il ne peut plus y avoir que contrainte. Et quelle opinion peut appeler plus sûrement la contrainte que celle qui fait de toute conscience une contrainte ? » (13).

Les modernes les plus brillants ne font pas oublier Platon dont l'actualité reste majestueuse lorsqu'il décrit le passage de la démocratie à la tyrannie. Son analyse lucide et subtile de ce processus reste un monument des théories du changement politique. Elle mériterait d'être citée entièrement. Extrayons-en quelques lignes : « Lorsqu'une démocratie, altérée de liberté, s'enivre de ce vin au-delà de toute décence... ils (les citoyens) en viennent à la fin, tu le sais, à ne plus s'inquiéter des lois écrites ou non écrites, afin de n'avoir absolument aucun maître... Le mal se développe ici (en démocratie) avec plus d'ampleur et de force du fait de la licence générale et réduit la démocratie à l'esclavage ; car il est certain que tout excès provoque ordinairement une vive réaction, ... Ainsi l'excès de la liberté

doit aboutir à un excès de servitude, et dans l'individu et dans l'Etat » (14). Quel jugement, quelle lucidité !

L'effritement des valeurs éthiques introduit de plus une contradiction dans la société industrielle de consommation. Partiellement provoqué et accéléré par elle, il a un effet « boomerang », car certaines conséquences ultimes de cet effritement, le spontanéisme, l'explosion sauvage de toutes les pulsions et le refus de toute discipline sont peu compatibles avec quelques-unes des exigences de la société industrielle, la rationalité, l'organisation, la planification et le productivisme. L'effondrement des normes n'est certes pas défavorable à l'accroissement de la demande, l'un des pôles nécessaires de la société industrielle de consommation, mais il peut perturber l'offre, l'autre pôle nécessaire. Là aussi certains membres des technocraties privées et publiques pourront, lorsque la situation sera plus dégradée, souhaiter l'avènement d'un pouvoir fort et dictatorial pour résoudre cette contradiction.

La famille.

La famille est le lieu privilégié de la transmission des valeurs morales et de l'éducation. Elle reste la cellule basique et le modèle de toute société, la micro-société par excellence. Il arrive malheureusement qu'elle soit oppressive. Ce qui s'y déroule peut parfois se rapprocher de l'enfer. Mais assez souvent elle reste l'endroit d'une sécurité, l'ultime refuge contre les agressions de la vie contemporaine, l'unique point d'ancrage d'un comportement positif ; pour les enfants, celui de l'acquisition d'une formation humaine individualisée dispensée dans une atmosphère de chaleur humaine. La famille joue un rôle protecteur contre le totalitarisme, parce qu'elle reste le lieu possible du développement et de la transmission d'une pensée libre et indépendante. Les totalitarismes anciens et contemporains l'ont tous compris qui tentent d'arracher les enfants à leurs parents pour leur donner une éducation uniforme, étatique et obligatoire, conforme à l'idéologie totalitaire. C'est Saint-Just et son projet scandaleux de conférer à l'Etat l'éducation des enfants en internat strict dès l'âge de cinq ans déjà. Ce sont les régimes communistes de l'U.R.S.S. et de plusieurs de ses alliés qui aujourd'hui commettent un des crimes les plus abominables qui soient : enlever des enfants à leurs parents uniquement parce que ces derniers sont croyants et désirent légitimement parler de leur foi à leurs descendants.

C'est l'Allemagne nazie avec ses Jeunesses hitlériennes et ses centres de reproduction d'une pure race aryenne. C'est encore la Suède pré-totalitaire de M. Olof Palme qui par des moyens moins grossiers (pressions pour que la mère travaille à l'extérieur, jardins d'enfants obligatoires à partir d'un âge toujours plus précoce, la stupide interdiction de la fessée — mesure décidée il est vrai lorsque

M. Olof Palme n'était plus au pouvoir —) (15) tente d'embrigader les enfants dans l'idéologie officielle. Mais c'est aussi et déjà Marx qui affirme : « nous supprimons les rapports les plus intimes en remplaçant l'éducation familiale par l'éducation de la société » (16). C'est pour finir une fraction de l'élite intellectuelle contemporaine qui ne voit dans la famille qu'aliénation et entrave au développement de la personnalité. Il n'est d'ailleurs pas étonnant que les adversaires de la famille le soient presque toujours des normes intangibles. Il est décidément des affinités spirituelles évidentes et logiques.

La société industrielle contribue à l'éclatement de la famille et à la multiplication malheureuse de ces crèches qui plient et rendent tristes les enfants comme une pluie orageuse les fleurs tendres du printemps. Dans l'esprit de certains, la crèche n'est que l'antichambre des écoles d'Etat totalitaires et des casernes.

La désintégration de la famille n'est pas étrangère à l'apparition de la foule solitaire. Elle rend les individus plus isolés, plus fragiles et ainsi plus perméables à la culture pré-totalitaire ou à la propagande totalitaire.

L'effondrement des autorités et hiérarchies traditionnelles.

Les grandes sociétés globales connues ont toutes eu leurs hiérarchies et leurs autorités. Hiérarchies et autorités sont des nécessités fonctionnelles. Toute société développée requiert une division des tâches horizontale entre activités professionnelles spécifiques, et verticale au sein de ces activités. Chaque activité spécifique exige un ensemble de fonctions diversifiées : réflexion, direction, exécution, contrôle. Cette nécessité rencontre la diversité des tempéraments, l'inégalité et la complémentarité naturelles des compétences. L'absence de hiérarchie et d'autorité conduit à une confusion généralisée, à l'anarchie et rend impossible toute vie sociale harmonieuse.

Les anciens saisissaient l'importance d'une structuration fonctionnelle de la société au point de l'assimiler à une forme de justice. Aristote dit : « Il faut que chacun exécute de son mieux ses fonctions. C'est en cela que consiste sa vertu propre » (17). Dans les Dialogues de Platon on peut lire cette définition de la justice : « La justice consiste à faire son propre travail et à ne pas se mêler de celui d'autrui » (18). Cette lucidité antique n'est plus guère prise en compte à l'heure où de nombreux courants culturels s'attaquent à l'idée de hiérarchie et au principe d'autorité. Dans plusieurs pays occidentaux on assiste à une floraison de comités de soldats qui, en attendant de réclamer des votes démocratiques à l'appel nominal sur les stratégies et tactiques militaires, éventuellement sur le genre de missiles à utiliser, revendiquent le droit de grève et la faculté de déterminer leurs conditions de travail. L'université et les lycées n'échappent pas à ce « démocratisme » malsain. Les structures participatives de nombreuses universités sont devenues

l'enjeu d'après combats politiques auxquels prennent part quelquefois des éléments extérieurs contre lesquels les autorités universitaires ne peuvent rien. L'autorité au sein des entreprises est peut-être la plus contestée. Certains syndicats et comités d'entreprise revendiquent jusqu'à un vote démocratique de toutes les décisions techniques, économiques et sociales de l'entreprise. Le dialogue, la concertation et certaines formes appropriées de participation sont indispensables à l'harmonie des relations hiérarchiques, plus particulièrement ceux qui tendent à sauvegarder les droits légitimes et la protection de ceux qui sont soumis à un rapport d'autorité. L'institution de l'ombudsman va dans ce sens. Mais le « démocratisme » intégral, contre-nature, et l'absence d'institutions hiérarchiques conduisent inévitablement à l'anarchie, puis au totalitarisme.

Trop d'intellectuels à travers tout le monde occidental, des groupes extrémistes et tous les sectateurs de l'anarchisme combattent l'autorité dans sa forme la plus achevée et la plus nécessaire, l'Etat. Les milliers qui pensent comme le sociopsychanalyste Gérard Mendel, « Pour moi, toute autorité est négative et le surmoi est une intériorisation de la superstructure... » (19) pour en dériver un comportement, amplifient et accélèrent le processus de totalitarisation de leurs sociétés.

L'effondrement de l'autorité et des hiérarchies mène à une vacuité propice à l'accroissement illimité de la densité et de l'étendue du pouvoir étatique. Les conclusions auxquelles aboutit Bertrand de Jouvenel, après avoir analysé la lutte du pouvoir politique contre les féodalités capitalistes et les associations privées, s'appliquent ici, tenu compte d'un léger décalage chronologique pour laisser à l'anarchie le loisir de déployer tous ses effets : « Où est le terme ? C'est la destruction de tout commandement au profit du seul commandement étatique. C'est la pleine liberté de chacun à l'égard de toutes autorités familiales et sociales, payée d'une entière soumission à l'Etat. C'est la parfaite égalité de tous les citoyens entre eux, au prix de leur égal anéantissement devant la puissance étatique, leur maîtresse absolue. C'est la disparition de toute force qui ne vienne de l'Etat, la négation de toute supériorité qui ne soit consacrée par l'Etat. ... Est-ce à dire pourtant qu'il n'y ait plus de privilèges ? Si : mais ils ne sont plus en face de l'Etat comme préexistants à son pouvoir. Ils sont dans l'Etat et constitués par lui » (20).

Les hiérarchies et les diverses formes d'autorité, de toute évidence nécessités sociales conformes à la nature des choses et des hommes, sont encore utiles à la sécurité d'un régime démocratique parce qu'elles peuvent servir de contrepois au pouvoir de l'Etat, d'autant mieux qu'elles ne dépendent pas directement de lui.

Leur utilité globale est toutefois conditionnelle. Les hiérarchies et les diverses formes d'autorité ne subsistent durablement et ne font l'objet d'un large consensus

que lorsque ceux qui sont investis de ces fonctions sont jugés dignes de les assumer par leurs mérites, leurs compétences, leur ascendant et une supériorité admise. Il faut de plus que cette inégalité-complémentarité des statuts ne se double pas d'une trop grande inégalité matérielle ni de mépris pour ceux qui sont soumis aux rapports d'autorité. Les élites méprisantes qui étalent leur luxe et leur corruption devant la pauvreté même relative des masses, ne doivent pas s'attendre à être respectées et ne le méritent pas. De telles élites sont elles-mêmes directement responsables de leur chute et des virtualités totalitaires qu'elle entraîne. Les élites russes de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e, celles de la France pré-révolutionnaire et bien d'autres dans l'histoire ont contribué largement à leur décadence et renversement, par des comportements cyniques et hautains. Ce phénomène explique aussi pourquoi les élites du Nord-Ouest européen et des États-Unis, imprégnées par l'ascétisme puritain, ont été longtemps respectées davantage que celles de l'Europe méridionale ou centrale, aristocratiques plutôt que bourgeoises, plus soucieuses de préserver leurs privilèges et le faste d'un mode de vie raffiné que d'assumer des responsabilités sociales et politiques positives. Les élites de la Civilisation occidentale contemporaine ne sont pas épargnées par ces travers qui apparaissent d'autant mieux que l'hédonisme forcené, l'égoïsme de classe et la détérioration de la conjoncture économique gagnent en ampleur. Ce dernier facteur joue même un rôle prépondérant. Lorsque le chômage et une trop forte inflation réduisent les Revenus disponibles des ménages et leurs facultés de satisfaire les mentalités hédonistes, l'hédonisme non entravé et le luxe des classes supérieures deviennent naturellement inadmissibles aux yeux des masses. Le phénomène, déjà actuel, risque de s'accroître si les difficultés économiques devaient persister. Les élites et hiérarchies occidentales provoquent partiellement leur propre déclin et certains auteurs de droite, qui se lamentent des virtualités totalitaires de ce déclin, ont une vision trop unilatérale des causes qu'ils n'attribuent qu'à la subversion et à l'effondrement des valeurs traditionnelles. L'effritement des normes menace directement les hiérarchies aussi et surtout quand ses effets se déploient en leur sein. La morale différenciée selon les classes, chère à Voltaire et au courant mondain des Lumières, discréditée à coup sûr une élite et développe indirectement des virtualités totalitaires.

Les nouvelles finalités des structures judiciaires.

L'affaissement des normes intangibles a profondément affecté les finalités des structures judiciaires. A la croyance générale en des normes intangibles a correspondu une conception classique de la justice. L'infraction des normes était perçue comme une faute dont l'auteur coupable méritait une sanction assimilée souvent à l'idée de punition. C'était la vision et la finalité premières mais accessoi-

res de cette conception. Sa finalité principale et concrète résidait dans la protection de la société et dans la sécurité des personnes et des biens ; son moyen dans les sanctions appliquées aux délits. Ce système n'a pas été sans injustices ni cruautés inutiles, ni scandales, mais atténué dans ses excès, il a assez bien (c'est-à-dire le moins mal possible !) fonctionné, principalement depuis l'après-guerre et jusque dans les années 1960.

Un revirement est en train de s'opérer et de s'achever sous nos yeux. L'Occident se rapproche de l'attitude que Platon prête aux démocraties dégénérées à l'égard de ceux qui enfreignent les normes légales : « la mansuétude des démocraties à l'égard de certains condamnés n'est-elle pas élégante ? N'as-tu pas déjà vu dans un gouvernement de ce genre des hommes frappés par une sentence de mort ou d'exil rester néanmoins dans leur patrie et y circuler en public ? Le condamné, comme si personne ne se souciait de lui ni ne le voyait, s'y promène, tel un héros invisible » (21).

La conception « moderne » de la justice a sa source dans les idéologies et mythes contemporains, en particulier le déterminisme et la croyance en l'homme fondamentalement bon. Si l'homme est foncièrement constructif et altruiste, non violent et que ses actions criminelles pathogènes soient uniquement imputables à l'environnement socio-culturel, il y a très logiquement transfert de culpabilité de l'individu à la société. « Nous sommes tous coupables. » Ce cri collectif diffus, à peine étouffé par un lointain scrupule retentit pour mieux dire que personne ne l'est. La notion de culpabilité individuelle disparaît. Les individus qui ne respectent pas les normes, elles-mêmes simples reflets de l'ordre social existant, ne sont que des victimes et des malades dont il faut entreprendre la réinsertion sociale, laquelle devient progressivement l'objectif prioritaire et toujours plus exclusif de la justice. Beaucoup de « progressistes » ne voient dans la police qu'un abominable organe de répression, un des grands ennemis publics.

Un trop grand laxisme judiciaire est dangereux parce qu'il stimule la criminalité, quoiqu'on en dise, renforce le sentiment d'insécurité déjà trop justifié, avive le mécontentement sourd qui croît en proportion de l'impunité des crimes et de la dérision des sanctions, et pour finir mine la confiance du public dans les institutions étatiques. Il contribue ainsi à la maturation du processus d'anarchie pré-totalitaire. Dans cette optique Raymond Ruyer écrit : « Les débordements de sensibilité, ... précèdent généralement les pires débordements de cruauté. C'est même un des indices les plus sûrs de prochaines guerres civiles impitoyables, parce qu'il révèle dans le public moutonnier une perte du sens des nécessités politiques, dont les vrais violents profiteront. Quand on aime les assassins plus que leurs victimes, il est normal que les assassins se multiplient » (22).

L'évolution du droit pénal, et plus encore de son application, dévoile en outre un symptôme inquiétant. Dans certains pays, alors que les délits contre la

personne sont de moins en moins réprimés, les délits contre les intérêts matériels de la société le sont davantage. La répression contre la fraude et l'évasion fiscales se durcit par endroits, comme celle qui s'abat sur la gestion déloyale ou les tentatives et faits de corruption. Si le mouvement n'était pas unilatéral, il serait réaction saine et normale contre des débordements nuisibles. Mais nous suspectons que cette évolution, se dessinant à contre-courant de la tendance globale de clémence à l'égard de la violence contre les hommes — trop facilement couverte du manteau de l'absolvante motivation politique ou de celui de la « libération » — ne traduise en définitive que la nouvelle échelle des valeurs de nos sociétés matérialistes pré-totalitaires qui accordent aux choses, à la matière et aux biens économiques et sociaux la dignité et la prééminence qu'elles ont enlevées aux hommes. Les choses et la collectivité avant la personne, c'est bien dans la mentalité du jour et dans le prolongement de la philosophie matérialiste.

Nos développements ne s'entendent pas d'un manichéisme simpliste qui distinguerait pour l'éternité le criminel du non-criminel. Si l'environnement socio-culturel ne donne jamais naissance au mal, il en facilite l'émergence, c'est irréfutable. Les détenus doivent être traités avec dignité, ce qui n'empêche pas une relative sévérité des peines et surtout une application sérieuse, qui dans la mesure du possible, comme tous les délits et pas seulement le quart ou le cinquième comme c'est le cas sectoriellement dans certains pays occidentaux. Cela est nécessaire à la crédibilité et à la mission protectrice des institutions étatiques chargées d'assumer la sécurité des personnes et de la société. Bien sûr cela ne présume en rien de l'au-delà où les derniers pourront être les premiers !

Les classes moyennes.

Les classes moyennes sont-elles le siège de prédilection, et dans les époques troublées, le refuge des normes traditionnelles, partant un rempart contre les totalitarismes ? La problématique est ancienne. Aristote disait déjà : « Les Etats éprouvent encore des commotions, quand celles de leurs parties qui semblent contraires, comme les riches et le petit peuple, se contrebalancent et que la classe moyenne est ou nulle ou fort peu nombreuse » (23).

Relativement aux élites, les classes moyennes se distinguent par une moindre richesse et parfois par une moindre culture. Relativement au prolétariat, par l'indépendance, jusqu'à un stade assez avancé de la société industrielle, puis simplement par un niveau de vie plus élevé. Raymond Aron a probablement raison de dire que la classe moyenne incline vers une morale plus simple et plus sévère que les intellectuels et les privilégiés (24). Il y a entre classe moyenne et normes morales comme une espèce d'osmose teintée d'une très légère univocité en faveur des secondes. Les valeurs morales tendent à orienter la vie personnelle vers le

travail, la discipline et une certaine prudence, qualités qui facilitent l'ascension sociale. Mais elles préviennent des comportements douteux parfois nécessaires à l'acquisition des grandes fortunes. Dans le sens opposé, un revenu et un statut social moyens éloignent des désespoirs violents et des déchéances qui assez souvent accompagnent la pauvreté, et de l'amollissement moral qui, selon une loi vieille comme le monde, suit fréquemment les grandes richesses.

En ce sens la classe moyenne est modératrice et ses comportements contribuent à freiner les processus de totalitarisation. Cela ne signifie nullement que les classes moyennes soient fondamentalement et dans l'absolu, « meilleures » que les autres. Dans l'entre-deux-guerres, déracinées et décimées par l'inflation et les grandes mutations structurelles de l'économie, elles ont par leurs attitudes, contribué à l'avènement des totalitarismes allemand et italien. On en pourra déduire que les classes moyennes sont un facteur de stabilité pour les démocraties tant que leurs statuts sociaux et leur sécurité économique ne sont pas menacés. Elles se tournent par contre volontiers vers les dictatures ou totalitarismes de droite lorsque l'évolution de la société les ébranle et les vide de leurs spécificités. Les fondateurs des totalitarismes de gauche ne peuvent guère compter sur elles. Claude Julien écrit que « Cette classe moyenne, qui constitue l'assise du pouvoir dans tous les pays d'Occident, redoute le désordre plus que les mesures autoritaires... » (25), mais il a tort d'affirmer que la démocratie ne peut pas se fonder sur leur médiocrité. De toute manière les classes moyennes perdent de leur capacité de conservation des régimes démocratiques, car les classes moyennes traditionnelles, indépendantes et attachées à des valeurs, sont en régression et remplacées, comme le dit pertinemment Roger Garand, par de nouvelles classes d'intellectuels dépendants qui n'ont aucune valeur traditionnelle à défendre (26).

(1) Montesquieu, « De l'esprit des lois », liv. III, chap. III.

(2) Montesquieu, *ibid.*, liv. XXVI, chap. II.

(3) Konrad Lorenz, « Les huit péchés capitaux de la civilisation », pp. 85-86.

(4) Jacques Ellul, « Trahison de l'Occident », p. 70.

(5) Aristote, « La Politique », liv. II, chap. IV.

(6) Montesquieu, *op. cit.*, Avertissements.

(7) J.-J. Rousseau, « Du contrat social », liv. I, chap. VII.

(8) Claude Polin, « L'esprit totalitaire », p. 233.

(9) Jacques Ellul, *op. cit.*, p. 59.

(10) Machiavel, « Le Prince », chap. XVIII.

(11) Maurice Duverger, « Janus », p. 240.

(12) Jacques Ellul, *op. cit.*, p. 80.

(13) Claude Polin, *op. cit.*, p. 133.

(14) Platon, « La République », liv. VIII.

- (15) Roland Huntford, « Le nouveau totalitarisme », pp. 142-143.
- (16) Marx et Engels, « Manifeste du Parti communiste ».
- (17) Aristote, *op. cit.*, liv. II, chap. IV.
- (18) Platon, *op. cit.*, liv. IV.
- (19) Cité par Michel Droit, « La coupe est pleine », p. 89.
- (20) Bertrand de Jouvenel, « Du pouvoir », pp. 279 et 283.
- (21) Platon, *op. cit.*, liv. VIII.
- (22) Raymond Ruyer, « Les nuisances idéologiques », p. 292.
- (23) Aristote, *op. cit.*, liv. IV, chap. XV.
- (24) Raymond Aron, « Plaidoyer pour l'Europe décadente », p. 432.
- (25) Claude Julien, « Le suicide des démocraties », p. 90.
- (26) Roger Garaudy, « L'Alternative », p. 194.

CHAPITRE VIII

ÉTAT DE DROIT, DROIT NATUREL ET DROIT POSITIF

Un pays qui se soucie davantage d'adapter la loi aux mœurs comme les salaires aux prix, plutôt que de maintenir, dans toute la mesure du possible, les mœurs dans le cadre de la loi, est un pays qui semble bien parti pour ne pas s'arrêter là.

Michel DROIT.

Etat de droit et libertés individuelles.

Seul un Etat de droit (traduction du concept allemand de *Rechtsstaat*) permet à une démocratie de survivre et aux libertés personnelles de se manifester en sécurité. L'Etat de droit est pour un pays le règne de la loi, ou plutôt celui de l'ensemble des dispositions légales qui le régissent et auxquelles sont soumis, dans l'égalité, tous les individus sans exceptions, ainsi que les organes de l'Etat, en particulier le Parlement et le Gouvernement. De plus, dans l'Etat de droit, les dispositions légales sont modifiables selon des modalités et dans des formes prévues par elles-mêmes.

Cette définition stricte pourrait s'appliquer à certains régimes totalitaires, du moins en théorie. Nous verrons plus loin (p. 163 s.) que seul un Etat de droit dont les normes fondamentales sont reliées au droit naturel peut assurer la survie des démocraties d'esprit libéral.

Les lois d'un Etat de droit doivent être abstraites et générales, ne viser ni

individus ni groupes particuliers dans leurs principes fondamentaux. L'Etat de droit peut respecter les libertés personnelles classiques, protéger à des degrés variables contre sa propre tyrannie, contre les tentatives et faits d'asservissement d'autrui et les trop fortes pressions de la société sans tomber dans l'anarchie, en requérant des individus l'observance des normes légales pour les libérer de la sujétion d'autrui et de son propre arbitraire. Il est évident que l'Etat de droit n'est jamais parvenu et qu'il ne parviendra jamais à éliminer les trop naturels rapports de dominants à dominés par le fait qu'il laisse généralement subsister de larges sphères privées où l'Etat n'intervient pas et tout simplement en raison de la nature humaine, mais Cicéron a partiellement raison lorsqu'il affirme : « Nous sommes serviteurs de la loi pour pouvoir être libres » (1). Dans le même sens Kant disait : « L'homme est libre aussi longtemps qu'il n'obéit à personne sauf aux lois » (2).

L'Etat de droit a la faculté de prévenir contre l'arbitraire étatique parce qu'il soumet les actes et décisions de l'Etat à des lois préexistantes. Tout Etat, quelle que soit sa forme, est pouvoir de contrainte. Dans un Etat de droit toutefois, ce pouvoir de contrainte ne peut s'exercer que dans le cadre des normes légales. Les individus peuvent faire en sécurité et librement tout ce qui n'est pas expressément prohibé par les lois. L'infraction à ces lois n'est de plus poursuivie que par des moyens légaux qui peuvent être connus de tous.

Les normes d'un Etat de droit doivent être rigoureusement formulées et respectées. Le grand juriste Jhering insistait à juste titre sur la faculté protectrice des formes.

L'Etat de droit ne se conçoit guère sans une séparation des pouvoirs suffisamment réelle et en particulier sans indépendance substantielle du pouvoir judiciaire. Tous les pouvoirs totalitaires, tous les statolâtres et tous ceux qui accordent à la société et à ses desseins collectifs la prééminence sur la personne, s'attaquent très logiquement à une séparation effective des pouvoirs qui entrave l'Etat dans ses tendances naturelles à déployer et à étendre sa puissance. La séparation des pouvoirs est un instrument de liberté et de légalité que l'on ne rencontre jamais dans les régimes totalitaires, ce qui prouva bien sa capacité de défense des libertés individuelles. La première phase de la Révolution française déjà montra son visage quasi totalitaire lorsque les Constituants applaudirent un des leurs qualifiant comme suit le pouvoir judiciaire : « Rival du pouvoir administratif, il en troublait les opérations, en arrêtait le mouvement et en inquiétait les agents » (3). En août 1790 une loi réduit le pouvoir judiciaire à néant : « Les juges ne pourront, à peine de forfaiture, troubler de quelque façon que ce soit les opérations des corps administratifs ni citer devant eux les administrateurs pour raison de leurs fonctions » (4).

Les communistes, les fascistes et les nazis n'allaient pas renier leurs ancêtres totalitaires lorsqu'ils posèrent les fondements de leurs régimes politiques. La séparation effective des pouvoirs implique un contrôle de la légalité des activités étatiques qui répugne à tout esprit totalitaire.

L'Etat de droit peut également protéger les individus et leurs biens contre la violence, la velléité d'asservissement d'autrui et les pressions de la société, par un vaste réseau de dispositions légales qui sont autant de barrières érigées autour des personnes, de leurs biens et de leurs sphères privées. Cette protection n'est pas absolue, mais elle lèste les libertés individuelles d'une caution juridique. L'Etat de droit assure aux individus la sécurité des très nombreuses manifestations légales de leurs libertés. L'individu agissant dans un Etat de droit n'a pas à craindre continuellement d'imprévisibles et arbitraires réactions étatiques, ni systématiquement les obstacles illégaux qu'autrui pourrait dresser sur le chemin de ses activités. Il n'y a pas de société d'initiatives, la seule qui soit dynamique et respectueuse des libertés individuelles, sans Etat de droit. Dans ce sens F.A. Hayek écrit : « le gouvernement est lié dans tous ses actes par des règles immuables et préétablies, règles qui permettent de prévoir avec certitude que, dans des circonstances déterminées, l'autorité exécutive s'exercera d'une façon déterminée. Ainsi chacun peut accorder sa conduite à ces prévisions » (5).

L'Etat de droit menacé.

L'Etat de droit est aujourd'hui mis en cause et menacé indirectement par l'évolution de la société industrielle et l'instabilité de son économie, les inégalités qu'elle laisse subsister ou même accentuer et que l'Etat s'efforce d'atténuer sous la pression compréhensible des catégories sociales et professionnelles défavorisées ; directement par tous ceux qui toujours plus nombreux s'opposent à lui par aversion ou pour des raisons idéologiques.

L'Etat de droit et les nouvelles fonctions de l'Etat.

A ses fonctions classiques (défense, politique internationale, police, justice et instruction publique) et pré-classiques (les précédentes, exception faite de l'instruction publique), l'Etat des sociétés industrielles occidentales contemporaines en ajoute au moins quatre : la prise en charge des coûts sociaux, la conduite d'une politique dirigiste et conjoncturelle au niveau économique, celle d'une politique de redistribution des revenus, la construction des infrastructures collectives invendables. Parfois il en assume même davantage, à commencer par la gestion de grandes entreprises privées qui ont cessé d'être rentables selon les critères de l'économie de marché et de l'économie tout court ou qui sont nationalisées pour

des raisons d'opportunité sociale si ce n'est pour des motifs idéologiques (travailisme en Grande-Bretagne, socialisme en France). Nous analyserons plus loin les causes et les conséquences générales de ces nouvelles fonctions (p. 451 s.). Pour le moment déterminons pourquoi certaines se marient difficilement avec la notion d'Etat de droit en rappelant que l'un de ses grands principes a trait à l'égalité de traitement de situations identiques qui implique en symétrie un traitement au moins relativement inégal de situations dissemblables.

La prise en charge des coûts sociaux ou externes (effets secondaires du développement économique et direct de certains comportements pathologiques) peut porter atteinte à l'esprit de l'Etat de droit lorsqu'elle dépasse un seuil indéterminable de solidarité passive et contrainte. Jusqu'à quel point et dans quelle mesure les entreprises non polluantes et les consommateurs-contribuables doivent-ils supporter par l'impôt les coûts des activités polluantes d'une entreprise ? Jusqu'à quel point et dans quelle mesure les individus qui sans fanatisme ni ascétisme veillent correctement sur leur santé doivent-ils payer, au travers d'un système de sécurité sociale obligatoire et étatique, le coût des maladies quasi prévisibles de ceux qui mettent véritablement leur santé en danger par des comportements irresponsables ? Il faut bien reconnaître qu'une plus grande identité entre auteurs et payeurs d'actions socialement dommageables serait plus conforme à l'esprit de l'Etat de droit.

Les politiques conjoncturelles anti-cycliques sont indispensables, nous ne le nierons pas, quoiqu'il soit légitime et non stupide, comme le pensent certains esprits simplistes, de s'interroger sur le degré de leur efficacité. Là aussi plusieurs des instruments de la politique conjoncturelle sont en contradiction avec l'esprit d'un Etat de droit. Raymond Aron écrit très justement : « La théorie idéale de l'Etat constitutionnel, c'est que les pouvoirs publics formulent des lois, des règles générales auxquelles doivent obéir les individus, mais ne prennent pas de décisions particulières qui portent atteinte à des intérêts privés. Or, quand l'économie est même à demi planifiée, nombre de décisions publiques ne présentent ni le caractère des lois, ni celui de pure et simple application des lois. ... La tradition constitutionnelle ne s'accorde pas aisément avec les exigences de la direction économique » (6). Une politique conjoncturelle efficace exige une rapidité d'action peu compatible avec les procédures parfois lentes de modification des dispositions légales de rang élevé qui prévalent dans certains pays. F.A. Hayek (7), aussi brillant économiste que juriste, est peut-être le meilleur analyste de ces incompatibilités. Pour cet ultra-libéral, le contrôle des prix, les restrictions quantitatives et l'idée de dirigisme elle-même, sont tout particulièrement inconciliables avec une économie de marché et la notion d'Etat de droit. « The policy which is best described... by the French word " dirigisme ", that is a policy which determines for what specific purposes particular means are to be used... is precisely what a

government bound by the rule of law cannot do » (8) (la politique dont rend le mieux compte le concept français de dirigisme, qui est détermination (étatique) des moyens relativement à des fins spécifiques, est précisément de celles qu'un gouvernement soumis à l'Etat de droit ne peut conduire). Il est à peine besoin de souligner que la politique conjoncturelle ne va pas sans restrictions parfois notables à la liberté économique.

F.A. Hayek affirme encore qu'une politique de redistribution des revenus ou de justice distributive est contraire à l'Etat de droit : « toute politique qui veut mettre en pratique l'idéal de la justice distributive doit mener tout droit à la destruction de la règle de la loi. Pour obtenir de gens différents des résultats identiques, il faut les traiter différemment. ... On ne peut contester que la règle de la loi produise une inégalité économique ; cependant cette inégalité n'affecte pas particulièrement une catégorie de gens déterminée » (9).

Cette position est excessive. L'instrument le plus simple d'un commencement de redistribution des revenus, l'impôt direct progressif, n'est pas incompatible avec l'Etat de droit, du moins lorsque la progressivité de l'impôt ne dépasse pas un certain degré. Il est impossible ici de trancher dans l'absolu, tout est affaire de degrés et de seuils difficilement déterminables. Au sens strict, aucune échelle fiscale n'est forcément contraire au principe de légalité, mais au sens large les échelles en vigueur en Suède ou dans l'Angleterre de la fin du gouvernement travailliste de M. Callaghan, qui marginalement taxait tout accroissement de revenu à partir d'un seuil largement inférieur à 100 000 francs suisses d'un taux de 83 1/3 % sont manifestement contraires à son esprit.

La construction des infrastructures collectives non vendables, non rentables ou qui ne doivent pas l'être pour des raisons d'opportunité sociale, n'est pas contraire à l'Etat de droit, car directement elle ne fausse pas le jeu d'une libre concurrence ni n'accorde « volontairement » de privilèges.

Par contre la gestion d'entreprises privées en faillite ou le contrôle d'entreprises privées qui, nationalisées, restent en concurrence directe avec des entreprises privées de la même branche, est en contradiction avec l'esprit d'un Etat de droit lorsque les pouvoirs publics n'observent pas la stricte autonomie financière de ces entreprises nationalisées en réduisant leurs prix de revient par des subventions à fonds perdu. C'est une atteinte aux grands principes d'égalité contenus dans la plupart des constitutions d'Europe occidentale.

D'autres menaces.

L'Etat de droit est mis en cause directement, au niveau théorique et par des comportements sciemment illégaux. La masse des opposants est hétérogène et d'origines très diverses.

Le marxisme, dans ses fondements mêmes, est irréductible à toute idée d'Etat de droit ; et de fait les marxistes et leurs sympathisants ne voient logiquement dans l'ensemble des normes légales qu'une légalité bourgeoise, simple secteur de la superstructure culturelle.

Tous les mouvements qui préconisent la révolution du prolétariat ou toute autre forme de révolution et y travaillent, mettent en danger le fonctionnement de l'Etat de droit. De nombreux partis communistes ainsi que presque tous les mouvements d'extrême-gauche sont du nombre.

Au sein de la gauche se sont affirmés depuis longtemps des courants qui ont forgé le concept de « double légalité » qui opère à l'intérieur du corps des lois une discrimination entre les lois « légitimes » et respectables, en particulier celles qui garantissent certaines libertés personnelles et les droits sociaux, et les lois « illégitimes » qui ne sont que la simple traduction juridique d'un rapport de force favorable aux classes dominantes, à la bourgeoisie plus spécifiquement.

L'extrême-droite est aussi une ennemie caractérisée de l'Etat de droit. Les valeurs privilégiées de l'extrême-droite, l'ordre total, la force et la violence sont incompatibles avec l'Etat de droit.

Tous les mouvements et individus à l'esprit totalitaire sont irréductiblement opposés à l'Etat de droit dont la vertu principale est précisément d'établir des cloisons entre l'Etat et les individus, la société et les individus, et entre les individus eux-mêmes.

Raymond Aron dresse une liste des adversaires de ce qu'il appelle les régimes constitutionnels-pluralistes. Elle englobe les traditionalistes, nostalgiques du régime ancien ; les privilégiés en matière économique qui se sentent menacés par la tendance socialiste des régimes démocratiques ; le sous-prolétariat défavorisé par le système ; les masses populaires qui rêvent d'une société homogène ; puis trois groupes de dirigeants ou d'hommes hostiles au régime constitutionnel-pluraliste par idéologie ou tempérament : les « purs », excédés par les préoccupations prosaïques de ces régimes, les violents qui méprisent les compromis et les négociations, et enfin les utopistes qui souhaitent l'avènement de régimes parfaits (10). Cette nomenclature est très riche d'enseignements et met en lumière l'étendue de l'opposition réelle et virtuelle à l'Etat de droit. A la parcourir, même très rapidement, l'on se rend compte qu'elle intègre la majorité de la population, voire une vaste majorité. L'étendue de cette opposition virtuelle nous ramène à nos considérations au sujet des normes. La validité d'un Etat de droit, dans l'esprit de la plupart des individus, n'est que conditionnelle, comme celle des normes. Dans la règle, les individus n'adhèrent à l'Etat de droit que si son fonctionnement élève leurs niveaux de vie et leurs statuts sociaux, ou du moins ne les menace pas. Seule la petite minorité d'individus qui dans leur échelle des valeurs privilégient la liberté auto-restreinte (la seule qui soit socialement viable !) sur leurs intérêts

économiques immédiats, ou la liberté sur la sécurité, est véritablement fidèle à l'Etat de droit. Pour les autres, l'allégeance n'est que conditionnelle, subordonnée avant tout à des critères économiques et d'efficacité. L'Etat de droit requiert pour sa survie, la croissance du Revenu disponible des ménages et un consensus minimum, réquisits défailtants aujourd'hui.

Que l'Etat de droit soit indispensable à la survie des régimes démocratiques apparaît déjà avec évidence à l'analyse. Cela apparaît plus encore et avec la brutale simplicité de certaines grandes vérités lorsque l'on songe au traitement que les régimes totalitaires et leurs théoriciens entendaient réserver et ont effectivement réservé à la notion d'Etat de droit. Lénine écrit : « La dictature est un pouvoir qui s'appuie directement sur la violence et n'est lié par aucune loi » (11). Un théoricien du nazisme, Jünger, affirme que « L'Etat nouveau ne connaîtra pas de constitution » (12). Voilà des textes parfaitement clairs.

L'effondrement de l'Etat de droit aboutit au règne de la force pure, à la subordination des personnes, de leurs intérêts et de leurs libertés aux stratégies et visées totalitaires de ceux qui détiennent le pouvoir, à l'anéantissement de leurs libertés et de leurs sécurités juridiques. La démocratie s'effondrera inmanquablement avec l'Etat de droit. Raymond Aron citant Ferrero : « Le régime constitutionnel est celui où, en dépit de tout, la barrière suprême est un fil de soie — le fil de soie de la légalité », ajoute très justement : « Si le fil de soie de la légalité était rompu, inévitablement se profilerait à l'horizon le fil de l'épée » (13). Il conclut d'ailleurs son livre « Démocratie et totalitarisme » par ce cri d'espoir : « Ce fil de soie n'est pas encore rompu ; fasse le ciel qu'il ne le soit jamais ! » (14).

Droit naturel ou droit positif autonome ?

L'Etat de droit est de moins en moins accepté pour des raisons que nous avons déjà vues, mais aussi pour deux autres qui ont trait aux normes. La première est que les normes intangibles fondamentales sur lesquelles il repose originellement, s'effritent rapidement avec la disparition progressive des conditions qui les rendent opératoires (voir chapitre VII). La seconde, liée à la première, est que les normes légales se réduisent toujours plus à une simple législation non reliée au droit naturel.

Presque tous les Etats disposent d'un ensemble de lois hiérarchisées et détaillées. Mais il n'y a de véritable Etat de droit qu'à deux conditions : que les organes de l'Etat respectent leurs propres lois, ensuite que les normes fondamentales d'un tel Etat soient dérivées d'un droit naturel admis par la société. Confrontées à ces deux critères, l'U.R.S.S., l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste, pas plus qu'aucune autre forme de totalitarisme, ne sont des Etats de droit. Il arrive même que les démocraties occidentales ne le soient pas toujours, avec au surplus une ten-

dance à l'être imperceptiblement de moins en moins sous la pression des événements et des forces sociales.

Le véritable Etat de droit est fondé sur le droit naturel. Mais pas n'importe quel droit naturel, dont il existe plusieurs conceptions et variantes. Le droit naturel peut être déduit principalement de la raison (les Grecs, les philosophes des Lumières), de la conscience, ou encore d'un amalgame de la raison et des principes fondamentaux d'une religion, le christianisme dans la Civilisation occidentale (Grotius, Locke et d'autres), voire directement d'une religion révélée.

Le concept de raison ne recouvre pas celui de rationalité, mais il est en affinité avec lui. Lorsque la raison n'est pas compréhension des rapports intellectuels, ce qui est sa première signification, elle ne peut qu'être faculté d'adéquation optimale entre une fin « raisonnable » déterminée par le sens commun, très lié aux penchants de la nature humaine, et les moyens d'y parvenir. Par où l'on voit que la raison est rigoureusement incapable de fonder un droit naturel. Le logique ou la raison logicienne ne renseignent absolument pas sur la valeur inaliénable de la liberté de pensée, ni sur le droit d'un inculpé d'être assisté par un avocat, ni même sur la manière dont il faut moralement qualifier la torture. La raison, dans le sens d'adéquation optimale des moyens aux fins, non plus. Prenons un exemple. Le pays A est très sérieusement menacé par le pays B qui lui est largement supérieur militairement. Le pays B, puissant et agresseur, indique au pays A qu'il est disposé à renoncer à ses projets d'invasion s'il lui remet cent otages totalement innocents, pour être fusillés. Pur exemple théorique. Mais la raison indiquera au pays agressé (A) de céder à ce chantage et de livrer ces cent otages, surtout s'il est possible de les choisir au sein d'une minorité détestée, alors que le droit naturel le plus élémentaire s'y oppose. On comprendra mieux encore cette incapacité radicale de la raison à fonder un droit naturel en considérant l'expression « raison d'Etat » qui est souvent aux antipodes du droit naturel. L'emploi du concept de raison ici indique bien ce qu'elle peut être et l'incompatibilité entre lui-même et le droit naturel. La raison permet de distinguer le vrai du faux, pas le bien du mal. Elle est étrangère à l'ordre moral et éthique. Or le droit naturel procède de cet ordre. Aristote écrit : « La raison et l'intellect sont la principale et dernière partie où se manifeste à notre égard l'ouvrage de la nature. Il faut donc leur subordonner l'œuvre de la génération humaine et la formation des mœurs » (15). Aristote, un des premiers théoriciens du droit naturel, affirme ici indirectement que la raison peut servir de fondement au droit naturel (les mœurs qui en sont une partie constitutive). Nous ne voyons pas comment l'intellect pourrait former les mœurs de façon irréfutable ; ou s'il le peut, c'est qu'il est pris dans un autre sens que l'habituel, confondu avec la conscience ou entrevu comme son réceptacle.

En réalité, tout droit naturel dérive nécessairement et exclusivement de la conscience qui est un phénomène inné et universel en dépit de toutes les idéologies, philosophies et théories qui prétendent le contraire. Cette conscience innée et universelle est remarquablement décrite par l'apôtre Paul : « Quand les païens, qui n'ont point la loi, font naturellement ce que prescrit la loi, ils sont, eux qui n'ont point la loi, une loi pour eux-mêmes ; ils montrent que l'œuvre de la loi EST ECRITE DANS LEUR CŒUR, LEUR CONSCIENCE EN RENDANT TEMOIGNAGE, et leurs pensées s'accusant ou se défendant tour à tour. » (Romains 2, 14-15.) Ce texte est absolument fondamental, c'est un des monuments de la littérature de tous les temps.

Peter Sand, spécialiste de droit comparé, confirme cette capacité universelle et innée en chaque individu, indémontrable rigoureusement, mais existante, de déterminer le bien et le mal, dans une lettre adressée à Konrad Lorenz où il écrit : « Les récentes études de droit comparé se préoccupent de plus en plus des similitudes de structures existant entre différents systèmes juridiques à travers le monde. ... Après avoir lu l'ensemble de vos ouvrages..., je suis profondément convaincu que ce mystérieux sentiment, qui permet de discerner le bien et le mal provient essentiellement de comportements innés caractéristiques » (16).

De nombreux adeptes du droit naturel, tel Léon Duguit, ne tiennent pour vraies lois que celles qui sont conformes aux règles de droit. Les règles de droit, Léon Duguit les imagine inscrites dans la conscience sociale (17). La conscience sociale doit être reliée aux consciences individuelles et aux notions d'autonomie et d'intangibilité de la conscience, sinon il est inutile de l'invoquer à l'appui des règles de droit.

Le droit naturel avons-nous dit, procède de l'ordre moral et éthique, de la capacité innée de distinguer le bien du mal. Les normes spécifiques du droit naturel reposent toutes sur des facultés discriminatoires innées. Il ne faut pas tuer parce qu'il est mal de le faire. Ultimement, le droit naturel procède ainsi de références supra-humaines, de la conscience ou mieux encore de la loi divine comme le dit Blackstone : « Le droit naturel étant aussi ancien que l'humanité, et dicté par Dieu lui-même, a naturellement une force obligatoire supérieure à toute autre. Il est obligatoire sur tout le globe, dans tous les pays et à toutes les époques ; aucune loi humaine n'est valable si elle lui est contraire et les lois humaines qui sont valables tirent toute leur force et toute leur autorité, médiatement ou immédiatement, de ce droit naturel » (18).

Bien entendu, il n'est pas possible que toutes les normes légales d'un pays soient directement du droit naturel. Partout existent des normes neutres et techniques, sans connotation morale. Elles sont indispensables, s'intègrent parfaitement dans un Etat de droit et doivent être respectées dans son cadre si elles ne s'oppo-

seot pas aux normes fondamentales du droit naturel qui, en dernière analyse, ne sont pas très nombreuses.

En réalité, tous les hommes, même lorsqu'ils nient l'existence d'un droit naturel, l'autonomie de la conscience ou l'innéisme de la capacité de distinguer le bien et le mal, condamnent et approuvent au nom de la conscience, partout et toujours, du moins lorsque leurs jugements sont subjectivement honnêtes. Les marxistes et tous ceux qui nient l'autonomie de la conscience se rendent-ils vraiment compte qu'il est possible de se référer à leurs propres philosophies pour conclure à la nullité et à la vacuité absolues de toutes leurs critiques et de leurs jugements de valeur ?

Pour qu'il contribue à la survie de la démocratie et des libertés individuelles, l'Etat de droit doit ainsi être fondé sur le droit naturel dérivé de la conscience. Le droit naturel consacre l'existence et la protection des droits et des libertés classiques de la personne. Il n'est pas anarchique, comportant aussi un versant d'interdits (les grandes interdictions de tuer et de dérober y figurent). L'utilité sociale d'un Etat de droit dépend du consensus et du respect qui l'entourent, et de l'intangibilité de la protection qu'il offre à la personne contre l'arbitraire de l'Etat, les violences et les menaces d'autrui. Seul le droit naturel dérivé de la conscience satisfait globalement à ces trois conditions. Mieux que le droit positif autonome pour les deux premières, exclusivement et totalement pour la troisième.

Le droit naturel a perdu sa faculté de réunir autour de lui un large consensus parce que la croyance en des valeurs éthiques intangibles s'affaiblit. Pour la même raison il ne suscite plus le respect d'autrefois. Pour que le droit naturel déploie toutes ses virtualités protectrices, il faut que l'on croie « au caractère de nécessité des lois, qu'on les regarde comme inscrites dans la nature des choses, et non comme un produit de la volonté humaine » (19). C'est de moins en moins le cas, mais en dépit de cette régression inachevée, ce qu'il reste de droit naturel socialement admis est encore plus susceptible de servir de fondement à un fragile et étroit consensus que le droit positif autonome (relativement au droit naturel), qui par sa nature même n'est strictement respecté que par ceux qui y trouvent leur avantage et aussi longtemps que cet avantage reste effectif.

Pour qu'une démocratie et ses libertés individuelles survivent, il faut que les grandes procédures de la démocratie et la charte des libertés et des droits de la personne subsistent, donc restent en quelque sorte quasi immuables. Elles ne le peuvent que si elles se réfèrent aux normes intangibles du droit naturel. Le durable et le stable (par exemple la pérennité d'un régime démocratique) ne peuvent pas sortir de l'instable et de l'éphémère, qui sont justement les caractéristiques principales du droit positif autonome, simple expression juridique momentanée des modes culturelles et des rapports de force.

Le déclin de l'Etat de droit suit inéluctablement celui de l'idée de droit naturel. L'atmosphère culturelle de cette fin de siècle est implicitement hostile au droit naturel, puisque la croyance en l'intangibilité des normes fondamentales a fait place à la croyance en leur détermination par l'environnement socio-culturel, l'infrastructure économique ou les intérêts de classes. De plus, le droit naturel a de nombreux détracteurs, venus d'horizons très divers. Mentionnons Kelsen, qui jette et développe les bases de son positivisme juridique dans la « Théorie pure du droit » ; ou les juristes d'inspiration environnementaliste ou marxiste qui nient le droit naturel et le remplacent parfois, pour les seconds, par un succédané, la suprématie des normes abstraites favorables au prolétariat, aux droits sociaux, et au niveau du droit international, à tous les mouvements de libération nationale. Ces oppositions conjuguées risquent d'entraîner la régression du droit naturel au-dessous de son seuil d'efficience politique et sociale. Mais il ne faut pas s'y tromper, le tombeau creusé pour accueillir le droit naturel devra immédiatement être élargi pour recevoir l'Etat de droit, la démocratie et les libertés individuelles. Bertrand de Jouvenel, un analyste remarquable de ces liaisons et processus, écrit : « Le problème moderne nous est ici posé. Dès lors qu'il n'y a plus de Droit intangible dans ses parties essentielles, soutenu par des croyances communes à toute la Société, dès lors que le Droit, jusque dans ses aspects moraux les plus fondamentaux, est indéfiniment modifiable au gré du législateur, on n'a d'autre choix qu'ou bien sa prolifération monstrueuse et incohérente au gré des intérêts qui s'agitent et des opinions qui s'émouvent, ou bien sa construction systématique par un maître qui sait ce qu'il veut et pliera durement la société aux conduites qu'il croira devoir prescrire » (20). Ce texte exceptionnel met en relief les deux conséquences fatales et inéluctables de l'effondrement du Droit intangible. La « prolifération incohérente du Droit » au gré des intérêts — qui ruine les consensus et mène à l'anarchie et à la paralysie progressive — est indirectement totalitaire, parce qu'elle conduit toujours à la seconde, la construction systématique du Droit par un maître, qui l'est directement.

Le déclin du droit naturel ouvre la porte à l'absolu virtuel ou réel du pouvoir étatique et à l'abolition possible de toutes ses limitations. Lorsque le droit naturel n'est plus la référence suprême, c'est nécessairement l'Etat qui le devient, quelle que soit sa forme. L'évacuation du droit naturel autorise l'avènement de l'Etat total. Cette substitution permet à Hegel, une des grandes sources du totalitarisme moderne, d'écrire sans sourciller : « ... aucun peuple et moins encore un peuple libre, d'une liberté comme celle du peuple athénien, n'a à reconnaître un tribunal de la conscience-morale. ... Et le premier principe de tout Etat est qu'il n'y a aucune raison, aucune honnêteté, ou comme on voudra dire, qui soit supérieure à ce que l'Etat reconnaît pour le droit. Quakers, anabaptistes, etc. qui s'opposent à des droits déterminés de l'Etat, à la défense de la patrie ne peuvent trouver

place dans un Etat véritable. Cette liberté misérable de penser ce qu'on veut, d'avoir l'opinion que l'on veut n'y trouve pas sa place... » (21).

Tout ensemble de normes légales a sa source. Le droit naturel est une des sources possibles des lois d'un Etat, la meilleure. Il l'a été substantiellement jusqu'au *xvii^e* siècle, il ne l'est plus que partiellement. Son déclin laisse forcément place à l'émergence de nouvelles sources. Le Peuple est la principale. En un sens, la démocratie se substitue à la nomocratie. C'est un paradoxe de considérer que la démocratie est dans ses principes ultimes (souveraineté absolue et illimitée du peuple) opposée au règne restrictif du droit naturel, alors qu'elle et les libertés qui l'accompagnent ne peuvent subsister sans lui. De cette contradiction, la démocratie risque toujours de mourir ! La source des normes légales peut aussi être constituée par le Parlement (qui l'est très souvent au niveau formel, mais qui peut aussi l'être fondamentalement comme ce fut longtemps le cas en Angleterre), un monarque, les dirigeants d'un parti unique, la Constitution (c'est probablement le cas aux Etats-Unis où elle reste assez liée au droit naturel). Toutes ces sources n'excluent pas automatiquement le droit naturel, elles peuvent s'en inspirer, mais pas nécessairement puisqu'elles ne sont plus ses canaux d'expression, étant devenues à sa place, sources suprêmes.

Quand les nouvelles sources suprêmes du droit ne s'inspirent plus du droit naturel, leur droit n'est qu'un droit positif autonome mouvant, instable et éphémère, fluctuant sous la poussée des intérêts, des passions, des rapports de force, des modes culturelles et idéologiques. Ce droit positif autonome n'est qu'une succession de lois conformes au « sens de l'histoire », les lois « adaptées » du jour devenant celles dépassées du lendemain, selon un rythme rigoureusement déterminé par l'évolution de la culture, du développement technologique et des rapports de force de toute nature. Comment espérer d'un tel droit qu'il garantisse la permanence des libertés et des droits fondamentaux de l'homme, qui se trouvent au cœur du droit naturel ? Sa malléabilité interdit au droit positif d'assurer sérieusement la survie des démocraties et des libertés individuelles. C'est une illusion que de vouloir chercher en lui un rempart durable contre l'arbitraire de l'Etat, les violences humaines et les pressions sociales. Avec le règne du droit positif autonome, le lendemain est toujours imprévisible et chargé d'incertitudes.

Le droit positif autonome ne fait que répondre à la mentalité collective de notre époque qui le mènera sans doute encore plus loin sur le chemin de la prépondérance, à mesure de l'éviction du droit naturel.

Les bouleversements qui ont marqué les législations sur l'avortement dans presque tous les pays occidentaux ces dix dernières années constituent un des signes majeurs de cette évolution. Il est absolument vrai que l'avortement soit parfois la seule solution immédiatement apparente à certaines situations inextricables.

Mais de là à faciliter sa généralisation par l'abrogation ou la modification fondamentale des dispositions légales qui le concernent, il y a un pas que n'autorise pas le droit naturel. La répression sied souvent très mal à ce domaine, mais il eût fallu conserver quelques traces du caractère répréhensible de l'avortement dans les législations. L'utilitarisme ambiant provoquera encore la chute d'autres normes naturelles dans un futur proche.

Pour le moment, l'utilitarisme et son expression juridique, le droit positif autonome, libèrent souvent dans le mauvais sens du terme ; un jour ils opprimeront. On en observe déjà quelques signes, mais la rupture fondamentale est devant nous.

Le droit naturel a deux versants. Le premier est constitué par les droits immuables de la personne qui fondent ses libertés et sa sécurité, le second par un ensemble d'interdictions et d'obligations (prohibition de l'assassinat, du vol, obligation d'assistance à personne en danger, etc.). Le droit naturel n'est équilibré et socialement applicable que si ses deux versants se retrouvent dans la législation des Etats. L'oubli et l'évacuation du premier versant (droits et libertés) conduit à l'autoritarisme. Certaines époques du Moyen Age ont remarquablement illustré cette situation. L'oubli et l'évacuation du deuxième versant (les interdictions et les obligations) mène à l'anarchie puis au totalitarisme. C'est la situation actuelle.

Bien des mentalités de l'heure (la majorité ?) plongées dans une culture militante admettent et même s'accrochent aux principes du droit naturel au niveau des droits et des libertés. Souvent, les milieux progressistes, intellectuellement opposés aux idées de normes intangibles et de lois naturelles, parlent des droits inaliénables (voire sacrés !!!) de la personne. Dans le même temps, ces mentalités et leur culture récusent les interdits et les obligations, on n'accepte de les voir régis que par un droit positif autonome, adaptable, flou et révisable au gré de l'utilité et des modes sociaux du grand nombre.

Ce déséquilibre par évacuation ne saurait durer longtemps. Il plonge les sociétés occidentales dans une impasse paralysante et anarchique. Pour le plus grand malheur de l'humanité, il disparaîtra avec le règne du droit positif intégralement autonome qui, après le versant des obligations et des interdictions, se soumettra celui des libertés et des droits de la personne par absorption, en les abolissant.

(1) Cicéron, *Oratio pro Cluentio*, p. 53, voir Giovanni Sartori, « Théorie de la démocratie », p. 227.

- (2) Cité par Friedrich A. Hayek, « La route de la servitude », p. 64.
- (3) In Bertrand de Jouvenel, « Du pouvoir », p. 375.
- (4) *Ibid.*, p. 375.
- (5) Friedrich A. Hayek, « La route de la servitude », p. 58.
- (6) Raymond Aron, « Démocratie et totalitarisme », pp. 197-198.
- (7) Voir entre autres, « La route de la servitude », chap. VI et VII et « The constitution of liberty », chap. XIV et XV.
- (8) Friedrich A. Hayek, « The constitution of liberty », p. 231.
- (9) Friedrich A. Hayek, « La route de la servitude », p. 63.
- (10) Raymond Aron, *op. cit.*, pp. 200-201.
- (11) Lénine, « La révolution prolétarienne et le renégat Kautsky ».
- (12) Cité par Bernard-Henri Lévy, « Le Testament de Dieu », p. 27. Voir aussi notes pp. 276-277.
- (13) Raymond Aron, *op. cit.*, p. 232.
- (14) *Ibid.*, p. 374.
- (15) Aristote, « La Politique », liv. II, chap. VI.
- (16) Cité in Konrad Lorenz, « Les huit péchés capitaux de la civilisation », pp. 82-83.
- (17) Bertrand de Jouvenel, *op. cit.*, p. 403.
- (18) Cité par Bertrand de Jouvenel, *op. cit.*, p. 394.
- (19) Bertrand de Jouvenel, *op. cit.*, p. 451.
- (20) *Ibid.*, pp. 497-498.
- (21) Cité par André Glucksmann, « Les maîtres penseurs », p. 82.

CHAPITRE IX

CONSENSUS ET PLURALISME

Des libertés ponctuelles, vivantes, en chaque individu, ne survivent que si elles se rassemblent, dans un jeu indéfini de luttes et de conciliations.

Raymond POLIN.

La nécessité du consensus et du pluralisme.

Le consensus et le pluralisme sont indispensables au fonctionnement des régimes démocratiques, à leur survie ainsi qu'à celle des libertés personnelles. La démocratie ne peut fonctionner que s'il existe au sein d'une société un consensus suffisamment large autour de certaines valeurs, structures et normes fondamentales. Le pluralisme sert de substrat sociologique à la garantie et à la pérennité des libertés individuelles. Il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais de sociétés libres sans pluralisme. Le pluralisme culturel véritable s'appuyant sur l'autonomie et la puissance économique est une digue nécessaire et très efficace contre l'autoritarisme, mais bien plus encore contre le totalitarisme. « Il faut diviser pour régner », cet adage n'a qu'une portée tactique limitée et ponctuelle. Bien plus généralement, les divisions, lorsqu'elles ne débouchent pas sur l'anarchie, entravent le règne du pouvoir politique, surtout son règne total. C'est la nature humaine, avec ses instincts de domination, d'égoïsme, d'asservissement et d'agressivité qui fonde la nécessité du pluralisme dans la défense des libertés individuelles. Si les hommes étaient fondamentalement bons, le fonctionnement d'une société démocratique pourrait se passer du pluralisme.

Deux concepts antinomiques.

A prendre les concepts de consensus et de pluralisme dans leur acception rigoureuse, ils sont fondamentalement antithétiques. Le consensus est le lieu de l'entente, de l'accord, de l'homogénéité, de la convergence. Le pluralisme est celui de la différence, de la confrontation au moins virtuelle, de l'hétérogénéité, de la divergence. Et pourtant la démocratie requiert la coexistence du consensus et du pluralisme. Les libertés individuelles vivent de cette coexistence en équilibre instable, fragile et précaire, souvent en danger de rupture. L'absence ou la désintégration du pluralisme conduit au monolithisme politique, au totalitarisme étatique et à la tyrannie de la société sur l'individu. L'absence ou la désagrégation du consensus mène à la déliquescence du tissu social, à la violence des rapports de force nus, à l'insécurité, à l'anarchie, et de là au totalitarisme.

La diversité des consensus et des pluralismes, les convergences possibles et nécessaires.

Comment les sociétés démocratiques durables parviennent-elles à concilier consensus et pluralisme ? Où se trouvent les points de convergence historiques et nécessaires de deux phénomènes si divergents ?

La réponse réside vraisemblablement dans le déploiement et la fragmentation théoriques du consensus et du pluralisme. Il n'existe pas un consensus, mais des consensus, de même qu'il n'existe pas un pluralisme, mais des pluralismes.

Les divers consensus spécifiques peuvent se former autour des valeurs fondamentales d'une société, de ses traditions, d'une culture, d'une religion, de l'Etat, d'un régime politique, du règne de la légalité, d'un système économique, d'un système d'éducation, de la nécessité de doter la communauté nationale d'une force armée afin de la défendre contre d'éventuelles agressions extérieures, de bien d'autres valeurs et structures. En considérant cette liste on remarquera que le degré de nécessité de ces consensus pour la survie des démocraties d'esprit libéral est très variable.

Les pluralismes aussi, sont multiples. Ils peuvent se rapporter aux mêmes domaines que les consensus : normes fondamentales, formes de gouvernement, religions, idées philosophiques et politiques, etc. Mais il est d'autres formes de pluralisme parce que ce concept n'est pas seulement l'antithèse du consensus, il l'est également de l'unité, de l'unicité. On dira d'un pouvoir qu'il est pluraliste quand il est dispersé, qu'il compte plusieurs centres de décision suffisamment autonomes. Dans le même sens une économie pluraliste est une économie décentralisée qui repose sur les initiatives libres d'une multitude d'agents indépendants.

Comme pour les consensus, tous les pluralismes ne sont pas indispensables à

la survie d'un régime démocratique. Quelques-uns lui sont franchement néfastes à long terme ; d'autres, très nécessaires en deçà d'un certain seuil, exercent une influence délétère au-delà.

En présence de la diversité des consensus et des pluralismes, il s'agit de déterminer lesquels sont essentiels à la survie d'une démocratie libérale. Consensus et pluralisme étant deux notions antinomiques, on pourrait théoriquement affirmer que lorsqu'une démocratie requiert un large consensus, elle ne tolère qu'un faible pluralisme en ce domaine, et inversement. Cette règle banale se vérifie très bien pour l'attitude d'une société à l'égard du principe de légalité, par exemple. Dans la perspective du fonctionnement et de la survie d'un régime démocratique, trois consensus émergent de l'ensemble par leur degré de nécessité, ceux qui ont trait aux normes fondamentales de la société, à son régime politique et au principe de légalité. Il est possible d'établir une hiérarchie entre eux, différente selon le court ou le long terme. A court terme, en surface et immédiatement, le consensus premier, primordial est celui qui concerne le principe de légalité, le respect des normes légales et des procédures démocratiques. La démocratie ne fonctionne correctement que si la plupart des individus et des groupes de toute nature, en particulier les partis politiques, respectent les règles du jeu démocratique. De plus il faut que le petit nombre historiquement incompressible de ceux qui leur sont hostiles, ne soit pas trop puissant et puisse être contenu dans le cadre des principes généraux du système. La banalité nous rappelle que le déroulement normal d'une compétition sportive est subordonné au respect des règles du jeu par les acteurs. A long terme, le consensus relatif aux normes fondamentales est le plus important. Une société ne peut être harmonieuse, démocratique et libre que si la grande majorité de ses membres a foi dans les mêmes normes générales de comportement, dans les mêmes valeurs éthiques ; que si au niveau le plus profond sa perception du bien et du mal dans les contours qui en sont aisément saisissables, est relativement homogène. La prééminence à long terme de ce consensus s'explique aussi par le fait qu'il conditionne largement la solidité du consensus qui se forme autour du principe de légalité. L'Etat de droit perd beaucoup de sa crédibilité et finit par s'effondrer lorsqu'il ne repose pas sur des consensus plus profonds (normes fondamentales et régime politique).

Un accord large autour des normes fondamentales, du régime politique, du principe de légalité et vraisemblablement du système économique, voilà bien pour une société démocratique, le « *credo minimum* » (1). Le concept est de Raymond Polin qui affirme justement que « Là où manque la foi en une justice, c'est-à-dire la foi en un ordre de valeurs, de biens, de droits et de devoirs, d'autorité, et la foi dans les lois qui l'expriment et l'assurent, il n'y a ni existence politique, ni existence privée possibles » (2). Ce *credo minimum* ne peut se fonder sur une addition de passivités et de résignations qui ne font que faciliter la manipulation

et la répression de ce qui subsiste de pensée libre et active. Le véritable consensus, utile à la démocratie, ce n'est pas le consentement ignorant et satisfait de la majorité silencieuse, c'est bien plutôt une attitude active voulue, une manière d'exister. Une démocratie viable exige l'adhésion raisonnée à l'Etat, à son pouvoir, à ses lois, fût-ce au détriment de certaines préférences politiques ou idéologiques, ou d'intérêts matériels particuliers. Dans ce sens, Georges Burdeau estime que les hommes doivent voir en l'Etat « un Pouvoir garant d'un ordre dont ils n'approuvent peut-être pas tous les éléments, mais dont globalement, ils ressentent la nécessité » (3).

Pour que ces consensus ne dégèrent pas en monolithisme social et culturel étouffant, peu compatible avec une société libre et démocratique, ils doivent rencontrer un pluralisme réel et étendu. La démocratie et les libertés individuelles sont nées lorsque la religion est sortie du domaine consensuel pour entrer dans celui du pluralisme. Dans la Civilisation occidentale, le pluralisme religieux a joué ce rôle historique remarquable parce qu'il a frayé le chemin aux autres formes de pluralisme et aux libertés civiles et politiques sans porter atteinte aux comportements et aux valeurs éthiques, donc au consensus fondamental. Historiquement, plusieurs des pays occidentaux les plus libres (Suisse, Grande-Bretagne, Pays-Bas et Etats-Unis) doivent au pluralisme religieux une partie de la vitalité de leurs institutions démocratiques. Le pluralisme religieux étend et enrichit d'autres pluralismes, politiques, culturels et philosophiques notamment. Le pluralisme politique est un réquisit péremptoire pour un régime démocratique et ne s'exprime que si le pluralisme des intérêts et des idées le précède. Dans cette optique, les pluralismes philosophique, culturel et idéologique sont nécessaires au pluralisme politique. De plus, en tous ces domaines ils empêchent la constitution de monolithismes et ainsi une trop forte pression sociale sur les individus.

Aux pluralismes politiques, religieux, culturels, philosophiques et idéologiques, qui tous présentent de fortes connotations intellectuelles en dépit de leurs implications matérielles et sociales, il faut ajouter d'autres pluralismes, de caractère institutionnel.

Les libertés individuelles sont mieux protégées contre les forces totalitaires et la tendance naturelle de tout Etat à étendre ses prérogatives lorsque le pouvoir étatique, sans perdre de sa cohérence, est dispersé, fragmenté en centres de décision relativement autonomes qui se limitent réciproquement. Nous avons déjà parlé de la séparation des pouvoirs (chapitre VIII, p. 158 s.). Nous pensons ici au fédéralisme, une institution très propre à limiter le pouvoir central. Le fédéralisme, au-delà de son expression formelle telle qu'on peut la rencontrer en U.R.S.S. par exemple, ne se conçoit que dans le cadre d'un régime constitutionnel véritable prévoyant une répartition des attributions de l'Etat entre le gouvernement central

et ceux des régions, naturelles et anciennes de préférence. Le fédéralisme est assez bien complété par une certaine autonomie des collectivités locales. Le fédéralisme, doublé d'une autonomie fiscale et budgétaire, constitue un obstacle utile sur le chemin de la centralisation et de la concentration.

Pour que leur capacité de garantir et de préserver les libertés individuelles soit efficace, certaines conditions doivent accompagner les pluralismes. Il faut d'abord que les diverses composantes d'un pluralisme adhèrent largement aux grands consensus.

Il faut ensuite que les composantes des pluralismes (par exemple les mouvements politiques, les idéologies ou les confessions religieuses) soient distribuées de façon assez homogène, en tout cas de manière à éviter la prédominance écrasante d'une seule. S'il doit y avoir des composantes importantes, il est nécessaire qu'elles soient deux au moins et relativement opposées. Un parti politique qui recueille 75 % des suffrages d'un électorat est dangereux pour une démocratie, du moins virtuellement. Une religion de laquelle se réclament 90 % des habitants d'un pays présente un danger variable qui peut être infime si elle est purement spiritualiste ou ne vise qu'au salut individuel des âmes, mais aussi notable et plus ou moins latent pour les libertés individuelles, si au contraire sa théologie l'incite à contrôler ou à dominer le pouvoir temporel. Une idéologie partagée par 80 % des membres d'une société serait indiscutablement oppressive, surtout s'il s'agit d'une idéologie globale et volontariste.

Il faut encore que les diverses composantes et avant tout les composantes minoritaires d'un pluralisme s'appuyent sur la puissance et l'autonomie économiques. Les minorités religieuses, politiques et philosophiques sont davantage respectées lorsqu'elles jouent un rôle important sur l'échiquier économique et disposent ainsi des moyens de défense de leurs libertés.

Il faut enfin que les pluralismes soient de préférence enchevêtrés ou entrecroisés plutôt que superposés. Les pluralismes superposés accentuent et cristallisent une première fragmentation, les pluralismes enchevêtrés ou entrecroisés la réduisent. Des exemples illustreront ces concepts. Lorsque dans un pays les catholiques sont de langue française et conservateurs alors que les protestants sont de langue anglaise et socialistes, les pluralismes sont superposés et leurs composantes s'agglutinent pour former des blocs homogènes. Dans cet exemple, un premier pluralisme (religieux), est avivé par un deuxième (linguistique) et un troisième (politique). Cette situation entrave le fonctionnement d'un régime démocratique quand les deux blocs sont de force sensiblement égale ou que le bloc dominant conduit une politique impérialiste et oppressive. Elle menace les libertés du bloc le plus faible lorsque ce dernier est très minoritaire. Elle est au surplus

très dangereuse pour la sécurité des libertés des individus ou des très petits groupes qui, à l'intérieur d'un bloc de composantes agglutinées et accentuées, ne s'identifient pas à l'une ou à l'autre des composantes spécifiques. Pour reprendre l'exemple précédent, ce serait le cas d'un catholique de langue française mais socialiste, la tendance politique majoritaire du bloc adverse. Les pluralismes superposés sont très fréquents dans l'histoire. Ils accroissent les tensions, rendent difficiles les consensus et l'exercice efficace du gouvernement. Dans plusieurs pays occidentaux, les divisions économiques et sociales recoupent les divisions idéologiques, philosophiques et politiques. C'est partiellement le cas de la France dont la césure politique traduit d'autres césures profondes ; un peu moins en Grande-Bretagne où il arrive qu'une fraction notable des ouvriers votent conservateur ; de la République fédérale allemande où le clivage politique correspond certes grossièrement à un clivage social, mais pas à un clivage idéologique net ; et de l'Italie où une partie du prolétariat se rattache à la démocratie-chrétienne alors que bien des membres des classes moyennes accordent leurs faveurs au centrisme social-démocrate et à la gauche socialiste ou communiste.

Il y a pluralisme enchevêtré ou entrecroisé lorsque dans une société, les diverses composantes des pluralismes ne se recoupent et ne s'agglutinent pas. Le cas de la Suisse illustre parfaitement ce phénomène. Dans ce pays, les divisions linguistiques ne correspondent pas aux divisions confessionnelles, ni aux divisions politiques (avec des nuances) et pas véritablement aux clivages sociaux et économiques (moins dans tous les cas qu'il y a un siècle). Les pluralismes helvétiques sont très enchevêtrés et la Suisse est largement redevable de la stabilité de sa démocratie et de ses libertés individuelles à cette situation. Les pluralismes enchevêtrés ont une grande faculté de préservation des libertés individuelles et des régimes démocratiques. Ils sauvegardent ou étendent la « pluralité des allégeances », qui est liberté de se rattacher à des ensembles différents selon l'excellente définition de Denis de Rougemont, l'auteur de ce concept (4). De plus, ils multiplient les solidarités des individus. En faisant d'eux des participants à plusieurs solidarités, ils empêchent la formation si néfaste d'une solidarité unique et le fanatisme intolérant qui assez logiquement l'accompagne. En reprenant le cas de la Suisse, le catholique pratiquant de langue française, membre du parti socialiste, participe au moins à trois solidarités. La première, religieuse, avec les catholiques de langue allemande, la deuxième, linguistique, avec ses compatriotes de même langue, et la troisième, politique, avec les socialistes de tout le pays. Un tel homme, heureusement « partagé », sera par nécessité enclin aux compromis et peu porté à accepter des solutions dogmatiques et totalisantes qui attenteraient forcément à l'une ou à l'autre de ses solidarités. L'homme qui participe activement à plusieurs solidarités non agglutinées est difficilement « totalitarisable ». Plus nombreux sont les individus ainsi « partagés » dans une société, plus elle

est à l'abri des périls totalitaires. Les pluralismes enchevêtrés corrigent les effets négatifs du pluralisme.

Le déclin des consensus et les évolutions contradictoires des pluralismes.

Aujourd'hui, les consensus nécessaires au fonctionnement, à la cohérence des démocraties, et les pluralismes qu'ils doivent rencontrer afin que les libertés individuelles soient préservées, évoluent manifestement de façon dangereuse.

Depuis une dizaine d'années, les sociétés occidentales sont dans l'ensemble toujours plus conflictuelles et toujours moins consensuelles. Les grands consensus (autour des normes fondamentales, du principe de légalité et du régime politique) périssent. De la multiplicité et de la complexité des causes de cet effritement, les plus évidentes émergent. L'affaiblissement de la croyance en des normes intangibles est la première. Puis il y a la détérioration des conditions économiques et sociales des consensus. Lorsque la distribution du Revenu national est ou devient trop inégalitaire, quand les Revenus disponibles des ménages diminuent, ou encore lorsqu'une trop forte inflation redistribue incessamment les revenus au détriment de certaines catégories sociales et de certains individus, aucun consensus fondamental ne résiste. Enfin les consensus ne sont possibles et efficaces que s'ils concernent des domaines restreints et bien délimités. En particulier, le consensus fondamental qui s'établit autour de l'Etat et de ses fonctions est d'autant plus difficile à obtenir et fragile que ces fonctions sont étendues et nombreuses. Or les fonctions de l'Etat et leur étendue croissent régulièrement et il n'est pas étonnant que cette évolution affaiblisse ce consensus spécifique. « S'il n'y avait pas quelque point dans lequel tous les intérêts s'accordent, nulle société ne saurait exister. Or c'est uniquement sur cet intérêt commun que la société doit être gouvernée » (5). Les implications sociales du développement de la société industrielle et le changement des mentalités interdisent d'appliquer ce conseil de Rousseau, mais il n'en demeure pas moins qu'il est très pertinent.

Les signes qui témoignent de ce déclin des consensus ne manquent pas.

Tout d'abord la présence de partis communistes puissants qui dans des pays aussi importants que la France et l'Italie regroupent constamment depuis la dernière guerre mondiale entre 1/6 et 1/3 de l'électorat. Cela démontre que de très nombreux électeurs n'acceptent pas le régime politique et le système économique de leur pays.

Plusieurs syndicats d'Europe occidentale déploient des stratégies visiblement destinées à disloquer le système économique et le régime politique. Même dans le pays des consensus par excellence, la Grande-Bretagne, certains syndicats mènent des stratégies à finalités proprement politiques.

Il est à peine nécessaire de parler des groupes d'extrême-gauche et d'extrême-

droite, terroristes ou s'adonnant à une violence purement verbale, qui s'opposent radicalement à tous les consensus et mettent tout en œuvre pour les briser.

La philosophie et l'idéologie d'une fraction notable de l'intelligentsia la poussent tout naturellement à récuser les consensus fondamentaux dans leurs contenus actuels.

De fait, les adversaires déclarés des consensus de base (normes fondamentales, principe de légalité et régime politique) sont aujourd'hui bien plus nombreux que leurs défenseurs résolus. Les consensus sont actuellement très insuffisants. A moyen terme, la chute des démocraties occidentales est déjà programmée. A très court terme les consensus atteignent tout juste le niveau de suffisance grâce à l'adhésion passive et tacite de ce qu'il est convenu d'appeler, faute de mieux, la majorité silencieuse. Que l'adhésion tacite de la majorité silencieuse soit presque exclusivement conditionnelle, subordonnée à l'efficacité économique et sociale des démocraties occidentales, cela risque bien d'apparaître avec la détérioration attendue du climat social et économique.

L'évolution des pluralismes est plus difficile à saisir. Au premier abord, il semble que l'on assiste dans toutes les sociétés occidentales à l'apparition de nouveaux pluralismes et à la fragmentation des anciens. De nouvelles formations politiques naissent un peu partout et souvent disparaissent. Des groupements culturels de toute nature se multiplient. Les religions orientales suscitent l'engouement de milliers de personnes. Dans la Civilisation occidentale on trouve probablement chaque mois un nouveau mouvement écologique sur les fonts baptismaux. Ainsi la société paraît se fragmenter toujours plus, les pluralismes entrer en effervescence et s'étendre, les divisions culturelles et sociales se multiplier comme celles des cellules cancéreuses.

Cette évolution accélérée vers la fragmentation, l'extension des pluralismes et des divisions sociales et culturelles est un peu superficielle, bien qu'il s'agisse d'une superficialité très épaisse et importante. Elle masque à peine une autre évolution qui, à un niveau plus profond se dessine en sens contraire, vers la régression et la contraction des pluralismes.

La société industrielle technicienne, en dépit de ses aspects positifs, massive, standardise, uniformise et atténue bien des différences nécessaires à l'identité des individus. De plus sa logique entraîne une série de concentrations qui réduisent en les durcissant, ou anéantissent certains pluralismes vitaux (voir plus spécifiquement à ce sujet le chapitre XII consacré à la société industrielle et à ses effets). En plus, la société industrielle et une politique parfois délibérée des pouvoirs publics en matière économique ou industrielle, réduisent l'autonomie et l'indépendance des agents de l'économie. L'histoire montre que les pluralismes de

se manifestent durablement que lorsque leurs diverses composantes, et bien sûr plus particulièrement les composantes minoritaires, s'appuient sur un pouvoir et une indépendance économiques. Le jour où tous seront salariés de l'Etat ou/et de quelques entreprises géantes — et les tendances lourdes de nos sociétés y conduisent — le pluralisme sera suspendu sur le vide. La première secousse sérieuse le précipitera alors brutalement sur le sol glacial et inhospitalier de la « normalisation » et de l'alignement des esprits.

Les sociétés occidentales, malgré les choix culturels très nombreux qu'elles offrent, malgré leur caractère de sociétés ouvertes, abritent en leur sein une culture dominante diffuse, parfois et par endroits, discrètement oppressive. Cette culture dominante diffuse est une réalité en dépit du flou qui l'entoure. Elle est constituée d'un ensemble de mythes qui en se combinant la fondent. L'acceptation de cette culture et de ses mythes (l'homme fondamentalement bon, son aliénation par l'environnement socio-culturel ou par l'infrastructure économique, sa libération par l'action politique, la destruction du système politico-économique ou le progrès technique, le renversement de valeurs millénaires, l'utilitarisme, etc.) est presque une condition de socialisation ou d'intégration dans certains secteurs de l'élite intellectuelle (media, technostрукtures publiques et privées, etc.). Cette culture se subdivise en plusieurs variantes légèrement différenciées mais qui sont en affinité, suivant les catégories sociales et professionnelles auxquelles elle s'adresse. Les intellectuels de gauche pensent arriver à la libération de l'homme par la transformation ou plus généralement la destruction du système politico-économique, alors que les membres des technostрукtures voient dans la science et l'organisation l'instrument privilégié de la libération.

Derrière la fragmentation réelle de la société s'est levé depuis longtemps et amplifié depuis quelques années un fort vent d'unification soufflant partout. Il n'est pas imputable à la seule logique de la société industrielle. Des cohortes grandissantes d'individus et de groupes de tous les horizons travaillent à l'unité dans tous les domaines de la vie sociale, souvent sans discernement. Ces cohortes sont bigarrées et hétéroclites. Il y a les esprits avisés pressentant les dangers des divisions excessives et pathogènes de nos sociétés occidentales ainsi que les difficultés de résoudre dans un cadre national des problèmes internationaux. Mais il y a aussi tous les adversaires et les haineux des pluralismes et de la diversité. Puis ceux dont l'esprit n'est pas assez différencié pour apprécier les différenciations culturelles et sociales. Enfin les apôtres et les idéologues de la fraternité universelle et mondiale, qui, peu avertis de la nature humaine, ne savent pas que si l'unité d'hommes fondamentalement bons serait le Paradis, celle d'hommes fondamentalement égoïstes et agressifs mène tout droit à la tyrannie sociale et étatique, à l'Enfer.

Certaines évolutions et certains projets menacent les pluralismes spécifiques

et les libertés individuelles, parfois avec subtilité, de manière quasi imperceptible, et indirectement.

Des voix autorisées, mais heureusement chimériques pour quelques années encore (peu !), s'élèvent pour préconiser un gouvernement mondial qui seul serait susceptible de sortir la Civilisation occidentale de ses impasses. On le voit mal se combiner avec une sorte de fédéralisme adapté à l'échelle des nations. Un tel gouvernement ne pourrait qu'être très centralisé, et compte tenu de l'anarchie et des complexités paralysantes et croissantes des sociétés contemporaines, bientôt très autoritaire. Il porterait inévitablement atteinte au pluralisme politique.

Le mondialisme a aussi gagné les dirigeants et ecclésiastiques de plusieurs confessions chrétiennes. L'œcuménisme religieux, né il y a une trentaine d'années, procède des meilleures intentions. Mais aujourd'hui il se développe à la faveur d'une vacuité théologique qui autorise l'implantation graduelle d'un Evangile politique et social universel, virtuellement anti-libéral et anti-démocratique. Isolé, et dans le cadre des régimes politiques actuels, ce syncrétisme religieux est inoffensif, ne laissant paraître que ses quelques côtés positifs. Mais, plus achevé et rencontrant un totalitarisme politique, il pourrait devenir tyrannique à l'égard de tous ceux qui volontairement refuseraient d'y adhérer. Aujourd'hui il réduit virtuellement le pluralisme religieux, demain il pourrait le faire effectivement si les tendances lourdes vers l'unité dans tous les domaines se confirment, ce qui paraît vraisemblable. L'histoire montre que le pluralisme religieux a déployé à long terme plus d'effets positifs que négatifs dans les sociétés qui l'ont vu se développer. Il a constitué la matrice de plusieurs pluralismes et en a élargi d'autres. Malgré l'indifférence religieuse, la contraction du pluralisme confessionnel correspondra à la régression d'autres pluralismes.

La fermeture des écoles privées réduit le pluralisme en matière d'éducation, un des plus heureux qui soit, n'ayant que peu d'effets secondaires. Les travaillistes britanniques apportent une contribution involontaire (chez tous ?) à l'unification et à la centralisation malsaine de la société en faisant de la fermeture des écoles privées un de leurs chevaux de bataille privilégiés. Il est vrai que ces écoles tendent à perpétuer certaines inégalités sociales. Mais c'est une tendance très propre à une certaine gauche de ne pas vouloir, par obstination idéologique et aveuglement, de deux maux choisir le moindre. Il est à craindre que si les écoles privées ont mauvaise presse dans certains milieux en France également, c'est qu'un jour elles pourraient devenir des lieux d'enseignement d'une pensée libre.

Le pluralisme de l'information se rétrécit lui aussi. Dans tous les pays occidentaux, le nombre de quotidiens diminue. Les impératifs économiques imposent le recours à la publicité, la mentalité des lecteurs appelle la prééminence trop grande du traitement journalistique de l'événementiel, de l'éphémère et de l'inci-

dent sur celui des problèmes fondamentaux et des causes premières. La presse d'opinion peut de moins en moins affronter ce double impératif et disparaît progressivement, en attendant que la grande presse soit menacée par le développement de la télématique. La réduction du pluralisme de l'information mène à l'uniformisation nuisible de la pensée, accentue les marginalisations, et marginalise parfois ce qui n'était pas marginal.

Les pluralismes culturels, philosophiques et idéologiques semblent aujourd'hui intacts, en surface. Ces pluralismes, plus que d'autres, ne concernent au mieux qu'une élite intellectuelle élargie. Pour la masse et même dans une mesure notable et peut-être croissante pour l'élite intellectuelle, nous sommes entrés dans une ère très complexe marquée simultanément par l'altération des idéologies anciennes, le foisonnement de nouvelles idéologies plus partielles que les anciennes, en profondeur par un certain vide culturel, la soif d'idéologies nouvelles, et de toute évidence par la primauté grandissante de la rationalité économique et de la technologie sur les préoccupations philosophiques. Cette primauté grandissante apparaît assez remarquablement dans la mutation profonde qui est intervenue dans les approches, méthodologies et programmes des Facultés de sciences sociales, en science économique et en sociologie plus particulièrement, où les anciennes colorations philosophiques ont fait place à de nouvelles colorations plus mathématiques et quantitatives, ce qui est d'ailleurs en partie justifié. Daniel Bell a développé quelques-uns de ces thèmes dans son ouvrage *« The End of Ideology »*. Les pluralismes culturels, idéologiques et philosophiques se présentent comme subdivisés en deux couches superposées. La couche supérieure est caractérisée par la fragmentation, la parcellisation et la mouvance ; la couche profonde par la régression, la contraction et même une certaine indécision d'interrègne.

Au niveau politique, le plus immédiatement significatif pour l'avenir de la démocratie, les grands consensus sont moins respectés qu'ils ne l'étaient il y a une vingtaine d'années. Le pluralisme politique est excessivement exacerbé et fragmenté par l'expression débridée du pluralisme social et du pluralisme des intérêts. Cette situation rend les sociétés occidentales toujours plus ingouvernables.

Les impasses et les paralysies qui en résultent activent les processus d'anarchie et de décomposition en cours. Georges Burdeau décrit le début de ce processus dans les termes suivants : « c'est précisément cette unité du pouvoir que compromet le pluralisme, car, à la diversité parfaitement normale et même souhaitable, des sources d'inspiration, il tend à ajouter la pluralité des pouvoirs. En effet, au lieu de faire confiance au pouvoir étatique et de chercher à s'exprimer par les organes constitutionnels, les diverses tendances entre lesquelles se répartissent les membres du groupe national se cristallisent en forces autonomes constituant, en marge de la puissance politique constitutionnellement organisée, autant de pouvoirs qui retiennent l'énergie dont, normalement, devrait se nourrir

le pouvoir étatique. ... Avec une acuité plus ou moins grave, cette crise du pouvoir étatique mine toutes les démocraties pluralistes » (6).

(1) Raymond Polin, « La liberté de notre temps », pp. 89-99 où l'auteur développe ce concept et analyse les relations dialectiques entre consensus et pluralisme.

(2) *Ibid.*, p. 97.

(3) Georges Burdeau, « L'Etat », p. 139.

(4) Denis de Rougemont, « Lettre ouverte aux Européens », pp. 173-174.

(5) J.-J. Rousseau, « Du contrat social », liv. II, chap. I.

(6) Georges Burdeau, « La démocratie », pp. 115 et 117.

CHAPITRE X

LA RÉGRESSION DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE INDIVIDUELLE

Quiconque n'a pas de propriété ne peut être indépendant.

CHATEAUBRIAND

Les origines.

A l'origine, il y a des millénaires, mais aussi par endroits en des temps plus proches des nôtres, la plupart des terres étaient indivises, non attribuées, incultes et inexploitées. Selon John Locke, un des grands théoriciens de la propriété, à ce stade la terre appartient à tous en commun (1). On pourrait tout aussi bien dire, et même avec plus de raisons, qu'elle n'appartient à personne, du moins tant qu'il n'existe pas d'Etat au sens moderne. En effet, la propriété privée de la terre est plus légitime et surtout plus inviolable si ceux qui s'approprient une parcelle sans violence et sans préjudice pour autrui, la soustraient à un territoire vierge n'appartenant à personne plutôt qu'à un territoire appartenant à tous en commun. Ou en d'autres termes, la propriété privée est théoriquement plus inviolable si elle se substitue à la non-propriété ou à une propriété privée préalable par une transaction juste et libre, plutôt qu'à une propriété commune.

Pour John Locke la propriété privée en général est « l'acte de prendre une partie quelconque des biens communs à tous et de la retirer de l'état où la nature la laisse » (2). C'est le travail qui selon lui fixe le droit de propriété, « la superficie de terre qu'un homme travaille, plante, améliore, cultive, et dont il peut

utiliser les produits, voilà sa propriété. Par son travail, peut-on dire, il l'encloît et la sépare des terres communes » (3).

Quel que soit le système de justification qui l'accompagne, la propriété privée semble avoir une existence aussi ancienne que l'homme.

La propriété privée individuelle, une condition nécessaire mais non suffisante de la survie d'une société démocratique d'esprit libéral.

Le désir de régner sur un territoire limité est partagé par presque tous les humains. Sa satisfaction est nécessaire à leur santé psychique, voire physique. Tous les humains possèdent un instinct territorial inné. C'est ce qu'ont démontré plusieurs éthologues-biologistes, comme Konrad Lorenz. Philippe Malaud affirme : « Cet instinct est profondément enraciné dans le psychisme et les aspirations individuelles, car, sur son territoire, chaque homme se sent invulnérable parce qu'il est son propre maître » (4). Le droit de propriété est le « seul état possible d'une interiorité » (5) comme le dit remarquablement Bernard-Henri Lévy. La propriété privée d'une maison entourée d'un coin de terre est le meilleur substrat réel de l'identité des hommes. Elle leur confère un supplément de sécurité psychique et de confiance en eux. La petite propriété foncière permet à l'homme de satisfaire certaines nécessités constitutives de sa nature, aujourd'hui trop souvent rétrogradées à l'état de latence et d'inconscience. Il y a ce besoin d'un contact stable et régulier avec un environnement naturel et un chez-soi, celui de les aménager librement. Puis le besoin universel de passer une part substantielle de la vie dans une sphère aménagée et inviolable à l'intérieur de laquelle il soit possible de déployer sa liberté en toute quiétude. Sans cette sphère aucune vie ne saurait développer ses virtualités. Elle autorise les individus à donner une consistance plus épaisse à leurs libertés élémentaires : passer une soirée prolongée un peu bruyante avec des amis, faire son jardin à cinq heures du matin, agrandir sa salle à manger, ne pas entendre toutes les conversations des voisins et d'autres choses encore.

La propriété foncière accroît sensiblement l'indépendance de ses titulaires. Elle est une barrière érigée autour de leurs sphères privées et autonomes. Pierre Chaunu écrit que « La propriété est bien la condition *sine qua non* de l'individualisme contre le bolisme. La propriété est le frein à la toute-puissance du groupe » (6). Avant lui Rousseau et des dizaines d'autres auteurs s'étaient exprimés dans le même sens.

Si la propriété privée est une protection contre autrui et la société, elle l'est aussi contre l'Etat. La propriété privée confère un supplément de pouvoir. Dans une large mesure elle fonde même certains types de pouvoirs, tel le pouvoir économique. Or seuls des contre-pouvoirs enracinés au moins partiellement dans

la propriété du sol et des moyens de production, ont la faculté de s'opposer à la tendance naturelle de tout pouvoir étatique à s'étendre sans cesse. La propriété privée contribue également à contenir l'accroissement de la densité et de l'étendue du pouvoir étatique en déterminant chez les titulaires des attitudes spécifiques. Elle peut réduire les comportements pathogènes générateurs de coûts sociaux. De plus les propriétaires manifestent pour les affaires publiques un intérêt plus vif que les non-propriétaires. Le civisme d'une société est en partie lié à son régime de propriété et à sa distribution. Toutes ces différences ne sont pas exclusivement imputables à la différence des revenus séparant ces catégories ; elles reflètent le sens des responsabilités accru qu'entraîne une propriété privée et sa gestion.

Dans cette optique C. Polin, analysant les fonctions de la propriété dans le libéralisme, écrit : « Le développement des classes moyennes, entendues comme classes de petits et moyens propriétaires et entrepreneurs, l'élévation du niveau de vie qui en est la condition, la possession d'un bien dont on puisse être responsable, sont les plus sûres conditions de la perpétuation de la démocratie libérale. Il semble évident que ne sont attachés au jeu social que ceux qui y ont misé quelque chose, et qui ont conscience de mettre leur part en péril en le contestant. L'accession à la propriété, puis la défense de cette propriété, sont les deux sources vives de cette démocratie » (7).

La double faculté de la propriété privée, de limiter le pouvoir de l'Etat par constitution de contre-pouvoirs et renforcement des responsabilités individuelles, s'actualise le mieux lorsque la propriété est très largement distribuée.

Instrument de différenciation, d'identité, protection contre autrui, la société et l'Etat, la propriété privée est encore un des fondements des libertés personnelles. Pierre Chaunu l'appelle la liberté matricielle (8) et se référant à sa vaste connaissance de l'histoire, il écrit : « Liberté, liberté d'entreprendre et liberté de posséder. Nous avons du mal à comprendre combien, historiquement, cet ensemble forme un bloc » (9) et précise : « la première des libertés, qui est celle de commander son travail, d'organiser, chaque soir péniblement, le labeur du lendemain, est liée à la propriété. Les paysans de l'an mil ont insensiblement mis en place l'expérience que les philosophes de la liberté et de la propriété formalisent huit siècles plus tard » (10).

Les deux libertés fondamentales, celles d'entreprendre et de penser, qui autorisent toutes les autres, reposent avec elles sur le droit de propriété. Nous verrons plus loin (chapitre XI, p. 190 s.) qu'il n'y a pas de régime démocratique ni de libertés personnelles sans liberté d'entreprendre. Cette liberté, ou liberté économique est rigoureusement consubstantielle au droit de propriété. La liberté d'entreprendre exige la liberté de posséder sans restriction les moyens d'entreprendre. La liberté de travailler requiert la liberté de posséder les instruments de travail.

La liberté de produire ne va pas sans la liberté de posséder les moyens de production. Il n'y a pas de liberté d'entreprendre durable et efficace sans droit de propriété. Si celui qui entreprend et celui qui est propriétaire des moyens d'entreprendre correspondants sont deux personnes différentes, comment concevoir que la seconde ne contrôlera, ne tentera d'infléchir ou d'entraver l'action de la première ? Lorsque l'Etat est propriétaire des moyens de production il oriente inévitablement la production. Lorsqu'un grand groupe financier détient une participation majoritaire dans une entreprise, il détermine sa politique. Malgré la validité substantielle des thèses de Burnham sur l'avènement de l'ère des organisateurs (managers non propriétaires), les propriétaires commandent, aujourd'hui encore. L'objectif des participations financières le confirme. C'est aussi inscrit dans la nature humaine. Par ailleurs, l'efficacité économique est mieux assurée lorsqu'il y a identité entre utilisation et propriété des moyens de production. Cette identité accroît les motivations et introduit un élément de sécurité qui facilite l'établissement d'un calcul économique cohérent et sa matérialisation.

La survie des autres libertés individuelles est également subordonnée à l'existence d'une propriété privée largement distribuée. Chacun comprendra aisément qu'il vaut mieux, pour un parti d'opposition, être propriétaire des immeubles où ses adhérents se réunissent plutôt que louer des locaux appartenant à l'Etat. Les syndicats préservent mieux leurs pouvoirs de négociation ou de combat et leurs libertés s'ils disposent d'une infrastructure leur appartenant en propre. A long terme un écologiste militant aura une liberté d'action bien plus grande s'il est propriétaire d'une maison individuelle, plutôt que locataire anonyme mais facilement identifié d'un logement construit par une compagnie d'électricité. Sauf à les considérer philosophiquement ou théologiquement, toutes les formes d'indépendance, politique, économique ou culturelle, s'inscrivent obligatoirement dans un régime de propriété privée, pour les individus aussi bien que pour les groupes. Ces évidences rappellent que propriété privée et libertés personnelles sont indissolublement liées. La propriété privée restera toujours le promontoire à partir et à l'abri duquel les individus et les groupes peuvent déployer et matérialiser leurs libertés avec une relative sécurité.

La régression de la propriété privée et ses conséquences.

La propriété privée est menacée. Le nombre des titulaires décroît. L'accroissement de la petite propriété (maisons familiales) constaté par endroits ne doit pas faire illusion. Le phénomène cache mal la tendance lourde et prioritaire vers la concentration et l'étatisation de la propriété. Du reste, la petite propriété est toujours plus dépendante pour son financement et ses infrastructures des pouvoirs

publics — qui de surcroît restent souvent propriétaires du sol — et du système bancaire, centralisé et contrôlé par l'Etat.

La régression de la propriété privée largement dispersée est d'abord le résultat des processus de concentration de la logique industrielle et économique. Cette logique (voir chapitre XII, p. 214 s.) omniprésente dans la Civilisation occidentale, implique le recul accéléré du petit commerce indépendant, la faillite ou l'absorption obligée de milliers de petites et moyennes entreprises, la disparition de l'artisanat individuel, les difficultés inextricables de la petite propriété agricole et le règne inexorablement grandissant des hypermarchés, des grands ensembles économiques et des concentrations urbaines. Jean-François Kahn analyse ce processus et le qualifie judicieusement d'« offensive du collectivisme privé » (11). Le régime de propriété des sociétés industrielles ressemble de plus en plus à un collectivisme mi-privé, mi-public, géré par de grands ensembles assez souvent liés à l'Etat. De plus, l'infrastructure lourde exigée par la logique industrielle, entraîne la substitution systématique de la propriété collective à la propriété individuelle. Devant ces phénomènes dévastateurs, la propriété privée individuelle cède rapidement un terrain qu'elle ne reconquiert presque jamais. Par sa logique, le capitalisme libéral détruit ses propres structures, à commencer par la propriété privée individuelle décentralisée qui en est la première.

La propriété privée, individuelle surtout, subit également les assauts répétés de l'étatisme centralisateur. Les Etats occidentaux construisent de plus en plus d'immeubles locatifs géants et mènent des politiques fiscales, administratives, industrielles et économiques peu favorables aux petits propriétaires, sinon franchement contraignantes. Les administrations publiques sont peuplées de technocrates qui rêvent d'univers standardisés, uniformisés, facilement intégrables dans un système de contrôle et propices à l'établissement de statistiques enfin exactes. Les expropriations, simples processus administratifs, se multiplient, pour cause d'utilité publique ou d'intérêt général, ce qui n'est parfois que l'autre nom de la soif de domination de l'Etat ou de la société sur l'individu. Tout cela n'est pas sans influence sur les plans d'urbanisme, l'aménagement du territoire et la distribution de la propriété.

Dans leur acharnement, certains technocrates rencontrent de nombreux idéologues de gauche. Plusieurs courants de la gauche haïssent la propriété privée comme lieu de la différenciation, du particularisme, de l'indépendance, des attitudes petites-bourgeoises et des possibilités d'exploitation économique, politique et sociale. Les programmes des partis communistes et socialistes insistent à des degrés divers sur l'abolition de la propriété privée des moyens de production. En cette matière, la gauche s'inspire souvent des conceptions marxistes qui sont relativement complexes et parfois pertinentes. Il ne fait aucun doute que Marx souhaitait et prévoyait théoriquement l'abolition de la propriété privée des moyens de

production, instrument d'appropriation des fruits du travail du prolétariat, donc instrument d'aliénation. « En ce sens, les communistes peuvent résumer leurs théories en cette seule expression : abolition de la propriété » (12) dit Marx, qui souvent parle d'abolition de la propriété privée sans préciser de quelle propriété il s'agit, ce qui pourrait laisser entendre qu'il est opposé à toute forme de propriété privée. Mais par ailleurs il écrit : « M. Bauer se figure qu'en abolissant le privilège il abolit l'objet du privilège. ... De même que la propriété foncière n'est pas supprimée dès lors qu'on supprime la propriété foncière privilégiée et que son mouvement universel ne commence au contraire qu'avec la suppression de ses privilèges, avec la libre division en parcelles et la libre aliénation de celles-ci (11) (les points d'exclamation sont de nous)... » (13). La pensée de Marx est ainsi nuancée, mais on ne voit pas comment il est possible d'abolir radicalement les privilèges sans abolir l'institution de la propriété privée. Aucun gouvernement n'y est encore parvenu. La propriété privée, malheureusement et en raison de la nature humaine, il faut l'accepter avec ses excès réductibles en partie seulement, ou l'abolir. Il n'y a pas de moyen terme et la deuxième solution est pire que la première. Malgré les nuances de Marx, certains penseurs de gauche sont même hostiles à la propriété privée de maisons familiales.

Dans de très larges milieux, membres des technostuctures privées et publiques, intellectuels, hommes de gauche, la propriété privée individuelle a une connotation franchement négative. Ce discrédit ne peut qu'accélérer la logique du rétrécissement de la propriété privée individuelle.

Enfin, la propriété privée est encore menacée par l'indifférence, la jalousie et l'hostilité compréhensibles des exclus et de ceux qui grossissent leurs rangs involontairement. Il est difficile de demander à un individu qui n'a pas de propriété privée de défendre son principe. Une distribution inégalitaire de la propriété privée conduit automatiquement à l'amplification de sa mise en cause.

Les excès de la propriété privée la condamnent à long terme. John Locke avait raison d'écrire : « Tout ce qu'un homme peut utiliser de manière à en retirer un avantage quelconque pour son existence sans gaspiller, voilà ce que son travail peut marquer du sceau de la propriété. Tout ce qui va au-delà excède sa part et appartient à d'autres » (14). On peut appeler excès tout ce qui dépasse les limites esquissées par Locke. Ils sont aujourd'hui bien trop nombreux dans les sociétés occidentales pour ne pas finir par tuer la propriété privée.

Au total la propriété privée individuelle est aujourd'hui prise dans l'étau d'une quadruple alliance partiellement homogène et logique, partiellement hétérogène, formée par les effets de la logique industrielle et économique, les visées d'uniformisation et de standardisation de certains technocrates, l'hostilité de plusieurs courants de la gauche et l'indifférence ou la jalousie des exclus. Ce qui reste de propriété privée réelle ne résistera pas éternellement devant cette alliance.

Le recul de la propriété privée individuelle en deçà d'un certain seuil est assurément fatal à la survie des régimes démocratiques et des libertés personnelles. Liant la mauvaise distribution de la propriété privée à ses conséquences, Wilhelm Röpke écrit très justement : « La misère du " capitalisme " — ceci s'adresse aux socialistes — ne réside pas dans le fait que les uns ont du capital, mais bien dans le fait que les autres n'en ont pas et sont donc des prolétaires. Les millénaires d'histoire nous apprennent dans leur sombre cours que le flambeau de la liberté, du mouvement spirituel et de l'humanité s'allume uniquement dans les temps où un nombre suffisant d'hommes possédaient assez de propriété privée pour leur permettre de secouer la dépendance économique de l'Etat ou du seigneur féodal » (15). La régression de la propriété privée, le déracinement, les concentrations urbaines, les grandes entreprises vivant sous le régime du collectivisme semi-privé, font de la personne humaine indépendante, attachée à la défense des libertés classiques, à l'esprit civique généralement éveillé, un individu anonyme, indifférent, plus manipulable, disposé à accueillir plus facilement le totalitarisme égalitaire. Il est indiscutable aussi que les directeurs assumant la gestion des grands ensembles économiques ne leur appartenant pas ou que très partiellement, sont nettement moins attachés à la propriété privée des moyens de production que les artisans et les propriétaires d'entreprises petites ou moyennes. Comment de tels directeurs élèveraient-ils des objections sérieuses si ces entreprises sont nationalisées et qu'ils conservent à peu près la même liberté de manœuvre et les mêmes traitements qu'anparavant ? Le rétrécissement de la propriété privée réduit d'autant les moyens de défense et d'autonomie face à l'Etat. La promiscuité, l'uniformisation et la détérioration des conditions d'habitation, dont l'aménagement échappe à la libre volonté d'individus privés de toute propriété individuelle sérieuse, facilite l'avènement du totalitarisme.

(1) John Locke, « Second traité sur le gouvernement civil », chap. V.

(2) *Ibid.*, chap. V.

(3) *Ibid.*, chap. V.

(4) Philippe Malaud, « La révolution libérale », p. 44.

(5) Bernard-Henri Lévy, « Le Testament de Dieu », p. 58.

(6) Pierre Chauuu, « La mémoire et le sacré », p. 123.

(7) Claude Polin, « L'esprit totalitaire », p. 255.

(8) Pierre Chauuu, *op. cit.*, p. 140.

(9) *Ibid.*, p. 121.

(10) *Ibid.*, p. 132.

(11) Jean-François Kahn, « Complot contre la démocratie », p. 43.

(12) Marx et Engels, « Manifeste du Parti communiste ».

(13) Marx et Engels, « La Sainte Famille », pp. 141-142.

(14) John Locke, *op. cit.*, chap. V.

(15) Wilhelm Röpke, « La crise de notre temps », p. 199.

CHAPITRE XI

LA RÉGRESSION DE LA LIBERTÉ ÉCONOMIQUE

Liberté, liberté d'entreprendre et liberté de posséder. Nous avons du mal à comprendre combien historiquement, cet ensemble forme un bloc.

Pierre CHAUNU.

Dans un pays où l'Etat est le seul employeur, toute opposition signifie mort par inanition. L'ancien principe : qui ne travaille pas, ne mange pas, est remplacé par un nouveau : qui n'obéit pas, ne mange pas.

TROTZKY.

La liberté économique, condition nécessaire mais non suffisante de l'existence d'institutions démocratiques et libérales.

La liberté économique est la faculté d'utiliser librement, dans le cadre de dispositions légales abstraites et générales conformes à son principe, les facteurs de production et les revenus en vue de produire, acquérir, distribuer, consommer des biens économiques, des services et de modifier ainsi les circuits économiques en y entrant. Elle est liberté d'initiative et d'entreprendre sans contraintes étatiques autres que celles destinées à réglementer son exercice.

La liberté économique est consubstantielle à la propriété privée des moyens de production. Il n'y a rigoureusement pas de liberté économique sans droit de

propriété. Historiquement, logiquement, nécessairement, elle est aussi accompagnée de la liberté du travail, de celle des échanges ou des contrats et de la liberté d'association.

La liberté économique est une liberté fondamentale. Elle conditionne l'existence et la survie des autres libertés personnelles et des régimes démocratiques. Les libertés individuelles ne sont respectées à long terme et ne conservent ou développent quelque consistance que lorsqu'elles reposent sur la liberté économique et sont accompagnées par elle. Avec la propriété privée, la liberté économique constitue le fondement matériel et protecteur des autres libertés personnelles. Elle est indispensable pour autoriser un parti politique, une communauté religieuse ou une association culturelle quelconque à concrétiser et préserver les libertés de pensée, d'opinion et de réunion par l'acquisition d'un immeuble, la diffusion d'un journal imprimé dans une entreprise privée, l'engagement libre d'un personnel administratif et d'autres opérations. Seuls des esprits particulièrement aveugles, et peu avertis des réalités de la nature humaine peuvent croire naïvement qu'une fois tous les moyens de production étatisés, l'Etat acceptera de louer des locaux ou d'imprimer la littérature de groupements dont les orientations politiques, philosophiques ou religieuses sont contraires à l'idéologie officielle ou dominante.

La liberté d'entreprendre confère à des individus et groupes marginaux ou minoritaires à un titre ou un autre, la faculté d'accumuler des richesses économiques qui leur permettront de financer la défense de leurs convictions et idéaux. La propagation et la défense d'idées minoritaires passent par la liberté économique. Cela est vrai parfois même pour les valeurs majoritaires ! Il n'y a pas de dynamisme culturel sans liberté économique.

La liberté économique est encore nécessaire à la naissance et au maintien des pluralismes, réquisits fondamentaux de la démocratie. Les diverses composantes d'un pluralisme, et plus particulièrement celles qui sont minoritaires, ne subsistent que si elles peuvent s'abreuver à une source matérielle autonome, à des revenus privés.

Libres, les initiatives économiques ne manquent pas de susciter et d'assurer la permanence d'entreprises, de lieux où il soit possible d'exercer un emploi. Cette pluralité d'emplois est absolument indispensable à la protection des libertés individuelles. Trotzky avait parfaitement raison de souligner que lorsque l'Etat est l'unique employeur, toute opposition signifie mort par inanition. L'exemple de tous les pays communistes témoigne de cette grande vérité. En U.R.S.S. et dans les autres pays du totalitarisme marxiste, les individus dont les convictions ne sont pas conformes à l'idéologie officielle sont privés d'emploi et ensuite condamnés pour parasitisme. La même chose arriverait dans le monde occidental s'il n'y avait plus qu'un employeur, l'Etat, ou quelques entreprises géantes contrôlées par lui.

Les libertés personnelles respectueuses des libertés d'autrui n'appartiennent

durablement à tous dans une société que si une fraction suffisamment large du corps social, la plus large possible idéalement, dispose des moyens matériels de les défendre victorieusement contre les pouvoirs étatiques et sociaux. Les libertés individuelles sont d'autant mieux assurées que la liberté économique est plus largement utilisée et le pouvoir économique plus amplement distribué. Comme la propriété privée, la liberté économique confère aux individus et groupes une indépendance matérielle susceptible de les protéger contre la société et l'Etat. Montesquieu observait très justement qu'il fallait que par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir pour qu'on n'en puisse abuser (1). Le pouvoir économique d'individus ou d'entreprises libres est par excellence le pouvoir qui possède au plus haut degré la faculté de s'opposer au pouvoir étatique. Malheureusement cette faculté déploie aussi des effets secondaires néfastes nombreux (voir plus loin, chapitre XII, p. 214 s.). Ce nonobstant, le pouvoir économique libre, surtout lorsqu'il est très dispersé, constitue pour les libertés individuelles un rempart certes involontaire, mais combien efficace contre les tendances naturelles de domination des groupes sociaux et de l'Etat sur les personnes. Même les individus et les groupes n'utilisant guère la liberté économique et ne disposant pas d'un pouvoir économique notable, bénéficient de ce rempart. Les partis communistes occidentaux et la plupart de leurs militants, salariés dépendants, sont redevables des libertés personnelles et démocratiques dont ils font un usage considérable, au système de libre entreprise et à l'économie de marché.

Le pouvoir étatique et les pouvoirs économiques se limitent réciproquement. Les libertés individuelles profitent de cette tension conflictuelle jamais totalement stabilisée. Bertrand de Jouvenel écrit avec raison : « Mais dès lors que deux se disputent votre allégeance, le Patron et l'Etat, cette interférence produit une certaine liberté. ... une liberté de qualité inférieure, liberté par interférence, la seule compatible avec l'esprit sécuritaire » (2).

Par sa faculté de domination et d'influence, le pouvoir économique est l'un des plus lourds et des plus efficaces qui soient. Sa concentration absolue, quelle qu'en soit l'origine, rend très aisée sa soumission à l'Etat ou son contrôle par lui. Elle est ainsi chargée de virtualités totalitaires. La concurrence même imparfaite et limitée, résultat de la liberté économique, permet de décentraliser et de disperser le pouvoir économique, voire le pouvoir politique, ce qui réduit d'autant ses possibilités de domination. F.A. Hayek écrit justement : « Partager ou décentraliser le pouvoir c'est en diminuer la force absolue : seul le système de concurrence est capable de réduire, par le moyen de la décentralisation, le pouvoir exercé par l'homme sur l'homme » (3).

Il y a entre la liberté économique et les libertés politiques des affinités électives que l'on rencontre symétriquement entre la concurrence économique et les

compétitions électorales. Ces affinités, qui sont en même temps correspondances nécessaires à long terme, ont été mises en évidence et démontrées par plusieurs auteurs (Raymond Aron, Friedrich Hayek, Joseph Schumpeter). Un pouvoir économique privé prépondérant et largement distribué a toujours pour corollaire une pluralité très marquée d'intérêts économiques qui s'expriment le mieux au travers d'institutions démocratiques et en facilitent la permanence. Il existe pour eux d'autres formes d'expressions, mais sans cette pluralité des intérêts économiques, la démocratie et les libertés personnelles ne survivent pas longtemps. La rencontre ou plutôt l'enchevêtrement du pluralisme des idées et de celui des intérêts économiques est pour les régimes démocratiques le principal pourvoyeur de dynamisme et de durée, du moins tant que subsistent certaines autres conditions classiques. L'économie de marché et la libre entreprise habituent les individus au choix et à la compétition, deux éléments qu'ils retrouvent sans surprise et assez naturellement dans le fonctionnement des institutions démocratiques.

Enfin, au niveau de la capacité de produire des richesses économiques, l'économie libre de marché semble être le moins mauvais système. L'efficacité de la libre entreprise tient au fait qu'elle épouse bien les contours de la nature humaine, particulièrement dans les motivations qui poussent les hommes à agir et à réagir.

L'intérêt personnel, quoi qu'on en dise, reste (malheureusement !) le moins mauvais guide de la rationalité économique pratiquée dans la réalité. Il ne s'agit pas que du profit. Devant des innovations technologiques inutiles, les dépenses de prestige ou les projets grandioses, hâtivement élaborés et incohérents, les entrepreneurs privés, directement responsables des incidences financières de leurs initiatives, sont plus prudents que des fonctionnaires ne supportant pas pleinement les conséquences de leurs décisions économiques. Raymond Ruyer dit avec pertinence que devant la science et les plans, le ministre ou le fonctionnaire sont tout aussi incompetents que l'entrepreneur, mais que « l'instinct de conservation lui donne (à l'entrepreneur privé) une lucidité miraculeuse » (4). Cette lucidité freine un peu la production d'inutilités sociales et économiques. Seulement un peu, parce que l'économie occidentale n'est plus véritablement l'économie d'une multitude d'entrepreneurs privés.

L'économie libre introduit dans les mécanismes et circuits économiques plus de fluidité que n'importe quelle forme de planification. Cette fluidité est imputable aux marchés, aux mécanismes des prix et aux profits, instruments d'adaptation, d'ajustement et d'intégration d'initiatives économiques décentralisées. Selon Hayek, la concurrence (économie de marché) n'est pas seulement la meilleure « méthode » parce qu'elle est la plus efficace, mais plus encore « parce qu'elle est la seule qui permette d'ajuster nos activités les unes aux autres sans intervention arbitraire ou coercitive de l'autorité » (5). Ce qui est parfaitement vrai. Une

fois la croissance économique admise comme objectif collectif prioritaire de la société, il est évident qu'en comparaison de tous les systèmes de planification étatique connus, l'économie de marché témoigne de sa supériorité dans la réalisation de cet objectif en dépit des inégalités qu'elle laisse subsister (imputables à la nature humaine) et de l'irrégularité qu'elle communique au rythme de la croissance économique. Cette supériorité est démontrée avec éclat par l'incomparable analyste polyvalent qu'est Raymond Aron dans son remarquable ouvrage « Plaidoyer pour l'Europe décadente » (6). En plus de sa faculté de préserver les libertés formelles, l'économie libre est encore celle qui garantit les plus grandes libertés matérielles. Que le libéralisme économique assure plus de bien-être matériel qu'aucun autre système compatible avec la nature humaine est évident. Pierre Chaunu, qui connaît toutes les civilisations et tous les segments de leur histoire, le confirme : « Le libéralisme ne recherche pas la richesse, mais la richesse lui est donnée par surcroît. Parce que la richesse sort de l'initiative. Et qu'en permettant l'éclosion du maximum d'initiative, on induit indirectement le maximum de richesses. Cette loi est vérifiée par la totalité de l'histoire. La corrélation richesse/liberté est une des plus incontestables » (7).

Au total, les approches historiques, géographiques et théoriques nourrissent jusqu'à l'absolu la conviction que la liberté d'initiative économique est indispensable à l'existence des régimes démocratiques et des libertés individuelles, et qu'elle est condition nécessaire mais non suffisante de leur survie.

Les causes du rétrécissement de la liberté économique.

La liberté d'initiative économique, sérieusement menacée, se porte plutôt mal dans le monde occidental, son dernier berceau d'envergure et sa terre de prédilection. Elle est en régression à tous les niveaux. Le nombre de ses titulaires ou utilisateurs directs est en recul. Ce mouvement est logiquement et effectivement parallèle à celui que l'on observe pour la propriété privée des moyens de production.

La régression de la liberté économique et les graves menaces qui pèsent sur elle relèvent de causes multiples.

La première. Elle est endogène. La liberté économique, comme la plupart des autres libertés, porte en elle un principe d'auto-altération, peut-être même d'auto-destruction. Même pour des biens économiques identiques, les processus d'élaboration, de production et de distribution ne peuvent jamais être rigoureusement semblables d'une entreprise à une autre. La vie économique est caractérisée par la diversité. C'est cette diversité minimale indélébile, s'exprimant toujours au niveau des coûts de production et souvent à celui des prix de vente, qui autorise le phénomène de la concurrence. Les mécanismes d'un marché concurrentiel

permettent d'utiliser la liberté économique pour éliminer successivement les entreprises les moins compétitives. La liberté économique et le droit d'association rendent également possible la constitution de monopoles, de cartels et d'ensembles géants. Ces formes de concentration rétrécissent le champ des titulaires et celui de la concurrence elle-même. La liberté économique permet à des entreprises et à des individus de réduire, d'entraver ou de supprimer la matérialité de la liberté économique pour d'autres entreprises ou individus, par l'effet des concentrations ou de procédés tels que le dumping (ventes sur un marché extérieur à un prix de vente inférieur au coût de production), le boycottage et bien d'autres encore. Dans tous les pays occidentaux les effets conjugués de logique industrielle (voir chapitre XII, p. 214 s.) et de la liberté économique ont abouti à des concentrations et centralisations économiques. Le nombre des petites entreprises et des entrepreneurs individuels diminue régulièrement. Partout le nombre des salariés dépendants croît au détriment de celui des membres des professions indépendantes et libérales. Il est vrai que de nouvelles petites unités économiques naissent avec l'évolution de la technologie et des formes de consommation. Toutefois, dans le domaine industriel elles s'adonnent souvent à des travaux de sous-traitance ou de préparation, entrant ainsi dans un rapport de dépendance avec les grandes entreprises qui fabriquent les produits finis. Ce phénomène accessoire ne saurait faire oublier le mouvement général et fondamental de concentration et de rétrécissement de la liberté économique. Ainsi pour une part non négligeable, la liberté économique est l'agent direct de sa propre régression et altération sans que les interventions de l'Etat et les assauts idéologiques y soient pour quoi que ce soit.

Deuxième cause. La vie économique, comme tous les autres domaines de la vie humaine, est souvent autonome relativement aux valeurs éthiques. Ce qui signifie que les diverses activités économiques sont régies presque exclusivement par le principe de rationalité pathologique, qui est adéquation financière optimale à court terme de presque n'importe quel moyen à presque n'importe quelle fin. Chaque entrepreneur-producteur « poursuit la relation d'échanges la plus favorable pour lui et la plus défavorable pour le consommateur » (8). L'utilité sociale commune, l'intérêt général ou l'aide aux « déshérités » ne sauraient fournir à l'activité économique ses principales motivations. C'est une loi d'airain de la nature humaine. Cela explique que ces activités ne soient pas toujours utiles, qu'elles n'induisent pas le maximum de richesses techniquement possible, qu'un appareil de production travaillant aux trois quarts de ses capacités laisse non satisfaits d'innombrables besoins, que plusieurs industries soient polluantes, etc. Cela explique aussi que la liberté économique soit très souvent utilisée pour exploiter tous les penchants et désirs d'évasion pathologiques des individus. La

satisfaction de ce type de besoins doit représenter une part substantielle du PNB. Cela explique encore la destruction de stocks pour maintenir les prix à un niveau élevé ou les faire monter, opération qui prend les allures d'un scandale lorsqu'il s'agit de produits agricoles de première nécessité. Dans la même ligne il arrive qu'une entreprise se trouvant dans une situation monopolistique ait théoriquement mais aussi effectivement avantage à limiter sa production. Cela explique surtout la présence constante, à côté des activités productives, d'activités économiques spéculatives uniquement orientées vers le gain sans contre-prestation. Max Weber s'est étendu longuement sur la différence entre ce qu'il appelle le capitalisme spéculatif et aventurier, qui est recherche de toutes les occasions de réaliser un gain pécuniaire, et le capitalisme bourgeois d'entreprise, productiviste, fondé sur l'organisation du travail formellement libre et l'utilisation des sciences et des techniques (9). Selon Max Weber le premier est de partout et de toujours, alors que le second est issu de l'éthique puritaine. Le capitalisme productiviste présente une dimension sociale et utilitaire que n'a pas le capitalisme spéculatif, qui plus souvent que le premier est usage malsain de la liberté d'entreprendre. C'est un signe des profondes mutations de ce temps que le capitalisme spéculatif et les secteurs qui s'emploient à satisfaire les penchants pathologiques des individus soient plus florissants que la plupart des branches du capitalisme productiviste.

Pour que la liberté économique déploie jusqu'à l'optimum ses effets positifs, il faudrait que ses titulaires la limitent volontairement par l'application d'une éthique économique. Cela est impossible et totalement illusoire, d'autant plus qu'une loi implacable et un peu cruelle interdit les attitudes économiques non conformes au principe étroit de rationalité (pathologique), ou s'écartant par trop des comportements les moins scrupuleux tolérés par le corps social. Confrontée à une hypothétique morale, la vie économique, en raison de la nature humaine, implique un nivellement par le bas. Ici plus qu'ailleurs, il est impossible d'être sage tout seul. L'éthique n'a guère de place dans la vie économique, il faut s'y résoudre. Mais alors il faut tout aussitôt en accepter les graves conséquences, car cette impossibilité en appelle immédiatement deux. La première est qu'une utilisation de la liberté économique sans éthique accroît considérablement la fréquence et l'intensité des interventions étatiques. Elle induit les nuisances écologiques et sociales qui altèrent la santé des individus et du corps social. Les coûts externes qui en découlent sont toujours plus exclusivement supportés par l'Etat qui étend ainsi son pouvoir. De plus cette absence d'éthique est origine partielle de problèmes économiques tels que l'inflation et le chômage. Là aussi l'Etat gagne en puissance par le déploiement d'une politique conjoncturelle destinée à les réduire. Il convient d'ajouter, d'une part que les consommateurs sont tout autant que les producteurs responsables de ces maux et de l'accroissement du pouvoir étatique qu'ils impliquent, d'autre part qu'une économie planifiée est encore moins à même

de prévenir ces maux économiques et sociaux qu'une économie libre sans éthique, qu'en plus elle crée moins de richesses et détruit les libertés individuelles. La deuxième conséquence est que par une utilisation sans éthique, les titulaires effectifs de la liberté économique parviennent à faire oublier ses grandes vertus, sa faculté de protéger les libertés personnelles, et à la rendre choquante, voire odieuse. C'est ainsi que la liberté économique perd le soutien de la plupart de ceux qui sont les victimes de son usage perversi, sans que l'idéologie joue ici le moindre rôle. Certains auteurs néo-libéraux ont perçu ce danger et souligné la nécessité d'une intervention étatique pour contenir les effets néfastes du libéralisme intégral. W. Röpke écrit : « c'était une méprise funeste de considérer l'économie du marché comme un état naturel et autonome, n'ayant besoin d'aucun appui, d'aucune défense ni aide, en marge de l'Etat, et d'ignorer de quelle importance décisive est un cadre éthique, juridique et institutionnel conforme aux principes de l'économie du marché. L'aveuglement, voire même la complaisance avec laquelle on a laissé se développer librement l'industrialisation étaient aussi regrettables que néfastes. ... Tout comme la démocratie pure, le capitalisme intégral est inassimilable et nocif » (10). Il précise encore : « Il importe de faire de la concurrence un principe essentiel, mais non exclusif ; il n'est pas question de pureté chimique... Il va sans dire qu'un secteur assez important sera réservé à l'économie publique, ... Tout monopole privé ou sans contrôle public est intolérable » (11). De fait l'Etat intervient pour combattre certains des graves effets secondaires du libéralisme intégral autonome relativement à l'éthique. Malheureusement assez souvent de façon peu différenciée, voire à contresens. Ainsi, il arrive que soient nationalisées ou entravées dans leur liberté d'action, des entreprises exemptes de coûts sociaux majeurs, et ressortissant à l'indispensable capitalisme productiviste concurrentiel. Pendant ce temps jouissent d'une liberté économique quasi totale des activités économiques exploitant les penchants pathologiques des individus ou relevant du capitalisme spéculatif. En somme et par exemple, davantage de liberté économique pour la spéculation foncière que pour l'industrie métallurgique. Au total, plus la liberté économique s'éloigne de l'éthique ou de l'autolimitation, plus elle perd de prestige et plus ses incidences négatives appellent l'intervention étatique et la contestation théorique du principe lui-même.

Troisième cause. Depuis que dans la Civilisation occidentale la liberté d'entreprendre est devenue réalité, elle n'a cessé d'être mise en cause, accusée et incriminée dans ses principes pour des raisons idéologiques. Tout d'abord timide et marginale dans des sociétés qui savouraient les effets un peu ambigus (incidences négatives des sociétés industrielles naissantes) mais aussi positifs d'une liberté essentielle — irrégulièrement mais toujours un peu entravée par les structures politiques, économiques et sociales de l'ancien monde monarcho-féodal — la critique de

cette liberté prit un tour décisif avec l'émergence d'un important prolétariat urbain et l'œuvre capitale de Marx. Depuis lors, ce mouvement n'a cessé de s'amplifier, assumé principalement par la pensée marxiste, presque tous les courants de la gauche, accessoirement par le christianisme social d'autrefois, les partisans de l'Evangile de la libération politique et sociale d'aujourd'hui et quelques courants conservateurs ou d'extrême droite attachés au corporatisme ou à des privilèges protégés par l'Etat. Certains des courants sus-mentionnés poursuivent la liberté économique d'une haine tenace et dogmatique. Parmi eux il en est vraisemblablement qui tentent de la détruire, parce qu'ils saisissent les liens de nécessité qui l'unissent aux autres formes de liberté qu'ils abhorrent et qui font obstacle à leurs désirs d'asservissement de la société et des individus. Tous les esprits totalitaires sont, en bonne logique, opposés à la liberté économique.

Les restrictions à la liberté économique qui peuvent aller d'une simple planification souple à la nationalisation de tous les moyens de production, avec toutes les nuances intermédiaires, constituent l'articulation centrale des doctrines et programmes de tous les courants de la gauche. Elles y prennent l'allure de dogmes intangibles. C'est que, pour presque toute la gauche, l'injustice et l'aliénation des hommes sont au premier chef conséquences de la liberté économique et de la propriété privée. Ses théories économiques, caractérisées assez rarement par l'auto-gestion, très souvent par la centralisation, la nationalisation des moyens de production et le dirigisme étatique d'une autorité centrale de planification, rencontrent un large écho auprès des masses qui n'utilisent guère la liberté économique et n'en voient que les inconvénients. Elles suscitent une sympathie réelle fréquemment non dissimulée chez les membres des technocraties publiques (les technocrates des administrations publiques), voire quelquefois privées. Enfin elles parviennent encore à donner mauvaise conscience aux entrepreneurs, cadres d'entreprises et autres titulaires effectifs de la liberté économique qui l'utilisent dans un esprit productiviste et loyal. Ces théories exercent également une profonde influence sur de nombreux intellectuels et sur les media. Joseph Schumpeter, dans un livre écrit il y a bientôt quarante ans, « Capitalisme, socialisme et démocratie » prévoyait avec raison que les intellectuels se détourneraient toujours plus du capitalisme. Les origines de cette attitude sont assez évidentes. La liberté économique comme d'ailleurs la propriété privée, la liberté d'expression ou de conscience et bien d'autres valeurs, institutions et structures, n'est que rarement défendue en dehors du cercle assez restreint de ses titulaires effectifs et bénéficiaires immédiats. Les intellectuels n'étant pas, dans la plupart des cas, titulaires effectifs de la liberté économique, adoptent en général à son égard un comportement d'indifférence ou de rejet. De plus les intellectuels, hommes de la réflexion abstraite, font parfois un complexe — injustifié — qui nourrit leurs ressentiments, face aux dirigeants

économiques, hommes d'action, revêtus de responsabilités directes et jouissant d'un certain prestige.

Quatrième cause. La mentalité sécuritaire (le terme est de Bertrand de Jouvenel) qui est aspiration à la plus grande sécurité possible et prééminence de la sécurité sur toute autre valeur, se propage à des couches toujours plus nombreuses de la société. Cette mentalité ne se marie guère avec la liberté économique, ses risques et ses incertitudes. Dans une large mesure elle est fuite devant cette liberté. Dans le même temps elle accueille avec empressement et soulagement l'action maternelle de l'Etat-Providence qui a presque toujours pour corollaire une régression de la liberté économique.

Cinquième cause. Les très modernes et prépondérantes théories environnementistes expliquant le mal et les fléaux sociaux par les structures socio-économiques, impliquent très logiquement la mise en accusation de la liberté économique puisqu'elle est de toute évidence le principal agent immédiat et apparent de la configuration du paysage social et économique des sociétés capitalistes. Les théories environnementistes, très en osmose avec le marxisme et le socialisme, voient ainsi dans la liberté économique, institution centrale du capitalisme libéral, l'auteur premier des diverses pollutions, des injustices sociales, de la criminalité, voire des dépressions nerveuses. Dans cette trajectoire, il n'est pas étonnant que la liberté économique et le capitalisme soient devenus les boucs-émissaires universels de tous les fléaux qui assaillent nos sociétés. Cette critique oublie entre autres qu'il y a bien longtemps que le capitalisme des sociétés occidentales n'est plus libéral, qu'il est devenu économie mixte où les initiatives de l'Etat modifient tout autant sinon plus le paysage de la société que les initiatives privées. Par ailleurs, les fléaux constatés dans la Civilisation occidentale se retrouvent presque tous dans les économies collectives de l'Europe orientale.

Sixième cause. Dans presque tous les pays d'Europe occidentale et depuis la fin de la deuxième guerre mondiale surtout, la gauche a soit détenu et exercé le pouvoir durant de nombreuses années, parfois en alternance avec la droite, soit participé à des gouvernements de coalition, soit encore influé plus ou moins fortement sur les décisions de gouvernements non socialistes. Quelles que soient les modalités de leur participation au pouvoir, les socialistes, très normalement et légitimement, tentent toujours de faire passer dans la réalité une dose maximale de leurs théories et programmes économiques. Ces politiques ont très logiquement restreint la liberté économique au cours des trente dernières années. Les gouvernements de droite eux-mêmes, sous la pression des événements, prennent des mesures qui limitent la liberté économique. Ce qui frappe, c'est l'irréversibilité

quasi absolue de ces mesures restrictives. Il est rare qu'un secteur économique ou social passé du domaine de l'économie privée à celui de l'Etat soit restitué à la première. Le terrain perdu par la liberté économique et l'initiative privée l'est presque toujours définitivement. L'expérience montre que lorsqu'un gouvernement de gauche nationalise un secteur de l'économie, le gouvernement de droite qui lui succède dans le cadre de l'alternance démocratique au pouvoir, dénationalise assez rarement ce secteur. Ou encore, quand un gouvernement de gauche rend obligatoire et étatisé une assurance quelconque, le gouvernement de droite qui le suit ne la restitue presque jamais au secteur privé, ni ne lui rend son caractère facultatif.

Septième cause. L'évolution de la technologie et des tendances profondes de la société industrielle requiert des infrastructures lourdes et des équipements collectifs invendables qui peuvent de moins en moins être produits dans le cadre d'entreprises privées de taille moyenne, même associées. Un autre effet de la société industrielle (logique industrielle), l'accroissement régulier du nombre des fonctionnaires et des salariés dépendants au détriment des indépendants, c'est-à-dire des titulaires effectifs de la liberté économique, étend l'hostilité ou l'indifférence à l'égard de ce type de liberté.

Huitième cause. La liberté économique est toujours contestée lorsque l'inflation et le chômage sont élevés, que la croissance économique devient faible, nulle, voire « négative » selon l'expression consacrée. De telles situations suscitent chez la majorité des individus dont l'attachement à la liberté économique n'est que conditionnel et utilitaire, des critiques et de pressants appels à une intensification de la politique conjoncturelle de l'Etat qui limite nécessairement la liberté économique.

Au total, la régression de la liberté économique semble irréversible. Irréversible malgré le credo politique de M. Ronald Reagan et de Mme Margaret Thatcher. Elle est continue et l'on imagine mal ce qui pourrait entraver ou ralentir ce mouvement. Ce caractère d'irréversibilité ne laisse pas d'inquiéter sur l'avenir d'une liberté fondamentale qui sert de support indispensable à toutes les autres.

Les effets de la régression de la liberté économique.

Le recul constant de la liberté économique hypothèque gravement la survie des régimes démocratiques d'esprit libéral. Atteignant un seuil d'irréversibilité indéterminé que certains pays de l'Occident ont peut-être déjà franchi ou dont à tout le moins ils se rapprochent systématiquement, le rétrécissement de la liberté d'entreprendre lui fait perdre ses facultés protectrices des autres libertés. Nous avons vu au début de ce chapitre que la liberté d'initiative économique permettait aux individus et aux groupes de propager des convictions et idéaux, de les

défendre matériellement contre la société et l'Etat. Elle leur confère indépendance et autonomie, autorise l'existence et le renforcement des pluralismes, rend possible le jeu démocratique par la diversité des intérêts qu'elle fait surgir et enfin induit plus de richesses économiques et culturelles qu'aucune économie planifiée et collectiviste. Toutes ces facultés s'estompent, puis finissent par disparaître avec la régression de la liberté économique.

Ce recul a pour corollaire inéluctable l'accroissement de l'étendue de l'Etat et celui de son pouvoir à terme, sinon immédiatement. Il renforce le pouvoir par concentration. Aucun pouvoir n'est plus puissant, et dangereux pour les libertés individuelles, que celui d'une économie totalement planifiée et étatisée. P.A. Hayek a raison d'écrire : « Personne ne peut exercer dans une société de concurrence même une fraction du pouvoir que détiendrait un conseil du planisme socialiste » (12) et : « Le pouvoir économique, même comme instrument de coercition, est toujours détenu par des individus particuliers (ce qui est discuté à l'époque des concentrations), il n'est jamais exclusif et total, ... Mais une fois centralisé, ce pouvoir devient instrument politique qui met les hommes dans une situation qui diffère à peine de l'esclavage » (13).

Il faut savoir aussi que l'activité économique est soumise à une alternative assez rigoureuse. Ou bien elle est régie par des initiatives privées décentralisées et par le marché, qui ne tolèrent qu'une dose limitée d'intervention étatique, ou par la planification et le centralisme étatique. Le danger mal perçu de notre époque réside dans le fait qu'au-delà d'un certain seuil, l'intervention étatique dans l'économie non seulement conduit à la planification intégrale accompagnée de la nationalisation de tous les moyens de production, mais les requiert impérativement. Lorsque toute l'activité économique est régie par le planisme centralisé de l'Etat, elle se trouve logiquement subordonnée au pouvoir politique. Toute l'histoire nous apprend que cette subordination est néfaste. Elle pourrait être possibilité de réduire les inégalités, les nuisances sociales et écologiques. Ce n'est pas le cas et en plus elle canalise souvent l'effort économique vers l'accroissement du prestige national, la production accrue d'armements, l'impérialisme, et l'utilise comme moyen de contrôle et d'asservissement des hommes.

Lorsque tous les moyens de production sont nationalisés et mis en œuvre conformément à un plan unique, et dès avant la phase terminale des processus qui y conduisent, l'Etat dispose du plus efficace instrument (sauf à considérer les possibilités terrifiantes de la télématique et des ordinateurs) de contrôle et d'orientation des pensées et actions des hommes.

Il est absolument illusoire et naïf de croire qu'un Etat renoncerait à contrôler totalement les hommes s'il en avait les possibilités matérielles. La gestion directe de toute l'économie par l'Etat signifie à coup sûr l'assujettissement de tous les media, l'extrême difficulté (pour ne pas parler d'impossibilité) pour tous les indi-

vidus et groupes dont les attitudes, les convictions philosophiques, religieuses ou politiques ne sont pas en accord avec l'idéologie officielle (il y en a très souvent une quand l'économie est totalement planifiée !), de diffuser et de défendre leurs idées, voire de subsister. Elle signifie encore les menaces sur l'emploi, puis sa perte pour tous ceux qui s'écartent de façon à peine ostentatoire de l'idéologie officielle. Youri Orlov, un dissident soviétique, a écrit un article remarquable intitulé « Un socialisme de type non totalitaire est-il possible ? » (14). On y lit les considérations irréfutables qui suivent : « J'affirme — et tel est le sujet de mon article — que la concentration entre les mains de l'Etat de toute l'économie, y compris le droit exclusif de la planification centralisée, est incompatible à long terme avec l'exercice des libertés démocratiques et intellectuelles, ... » (15) et encore : « La supermonopolisation de l'économie aboutit à une bureaucratisation colossale de la gestion, avec toutes les conséquences qui en découlent pour l'individu. ... on ne peut nier qu'une telle bureaucratisation universelle ne serve d'assiette idéale au totalitarisme » (16). Il est hors de doute qu'il existe des liens très étroits et logiques entre propriété publique exclusive des moyens de production utilisés conformément à un plan étatique unique, et totalitarisme.

Il n'est pas nécessaire qu'une économie soit totalement centralisée et planifiée pour qu'elle déploie ses premières virtualités totalitaires. Une économie fortement concentrée, avec de larges secteurs nationalisés, soumise au dirigisme de l'Etat, constitue un danger potentiel et déjà en partie actuel pour les libertés individuelles et les régimes démocratiques. Parce qu'une telle économie, qui est celle des pays occidentaux, est vraisemblablement engagée dans un processus irréversible d'accélération de la concentration et d'amplification du dirigisme étatique. Ensuite il est bien plus aisé pour l'Etat de contrôler les individus au travers d'une économie concentrée, rigide et déjà soumise au volontarisme étatique, qu'au travers d'une économie très diversifiée, hétérogène, libre et fluide qui est bien plus insaisissable. De plus, les lois marxiennes de la concentration capitaliste et de l'expropriation automatique, expurgées de leurs outrances, ne sont pas dénuées de tout fondement. Il reste absolument vrai qu'une société d'économie concentrée constituera toujours un terrain plus fertile qu'une société d'économie décentralisée reposant sur des entreprises de taille moyenne et petite, pour l'avènement de tout totalitarisme. Dans ce sens Wilhelm Röpke écrit : « De même que la féodalité a fini par être maîtrisée dans tous les pays par l'absolutisme monarchique, de même le monopolisme doit s'attendre à être évincé par le collectivisme centralisateur... » (17).

Le fait historique que les économies nationalisées et planifiées vont toujours de pair avec la totalitarisme politique et idéologique prouve leurs implications liberticides évidentes et inévitables. Durant ce *xx*^e siècle, quel pays à économie collectiviste est redevenu démocratique et libéral ? Une économie socialiste, totalitaire par essence, confère de surcroît à ce totalitarisme un caractère d'irréversibilité

et de stabilité qui interdit tout retour à un régime antérieur, démocratique en particulier, sauf à prendre en considération des facteurs exogènes comme une intervention militaire étrangère ou un tremblement de terre gigantesque et dévastateur ! L'Espagne, le Portugal et la Grèce sont redevenus des sociétés démocratiques et de liberté en partie parce que les dictatures de droite qui les ont précédées avaient conservé l'initiative privée capitaliste qui autorise un repli souterrain des libertés personnelles, la permanence de l'effet corrosif de la liberté économique sur le monolithisme politique et idéologique et enfin une réadaptation possible à des structures démocratiques. On conçoit difficilement une reprivatisation des moyens de production en U.R.S.S. D'où l'initiative pourrait-elle venir ? Ce problème n'existe pas dans une dictature de droite à l'agonie.

Enfin on se convaincra encore des dangers de l'économie concentrée, trop largement liée et soumise à l'Etat, en se rappelant que le nazisme s'est implanté dans une Allemagne dont les structures économiques étaient caractérisées par la domination de grands ensembles enchevêtrés et dans laquelle la part de l'Etat au P.N.B. représentait rapidement 53 %. Or ce chiffre — révélateur d'une situation dangereuse pour l'avenir d'un régime démocratique — est nettement supérieur à ceux des pays démocratiques des années 1930, et assez similaire à ceux de la Suède et de l'Angleterre d'aujourd'hui.

Aujourd'hui la régression de la liberté économique, quel qu'en puisse être le rythme, est une tendance lourde et vraisemblablement irréversible des sociétés occidentales. Elle constitue un facteur clef des processus de totalitarisation encore souterrains du monde occidental de ce temps.

- (1) Montesquieu, « De l'esprit des lois », liv. XI, chap. IV.
- (2) Bertrand de Jouvenel, « Du pouvoir », p. 557.
- (3) Friedrich A. Hayek, « La route de la servitude », p. 106.
- (4) Raymond Ruyer, « Les nuisances idéologiques », p. 216.
- (5) Friedrich A. Hayek, *op. cit.*, p. 33.
- (6) Voir en particulier la deuxième partie de l'ouvrage, pp. 157-308 et les excellents tableaux de la fin du livre.
- (7) Pierre Chaunu, « La mémoire et le sacré », p. 118.
- (8) Wilhelm Röpke, « La crise de notre temps », p. 143.
- (9) Max Weber, « L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme », pp. 11-28 notamment.
- (10) Wilhelm Röpke, *op. cit.*, pp. 134-135.
- (11) *Ibid.*, p. 202.
- (12) Friedrich A. Hayek, *op. cit.*, p. 106.
- (13) *Ibid.*, p. 107.
- (14) Reproduit in Jean-François Revel, « La nouvelle censure », pp. 317-346.
- (15) Youri Orlov in Jean-François Revel, *op. cit.*, p. 326.
- (16) *Ibid.*, p. 328.
- (17) Wilhelm Röpke, *op. cit.*, p. 206.

CHAPITRE XII

LES VIRTUALITÉS TOTALITAIRES DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE CONSOMMATION TECHNICIENNE ET ORGANISATIONNELLE

De nos jours, la société industrielle accule des millions d'hommes à l'anomie, tout en faisant naître, chez d'autres, une conformité proche de la veulerie.

David RIESMAN.

La diversité c'est la vie ; l'uniformité c'est la mort.

Benjamin CONSTANT.

Les traits fondamentaux des sociétés occidentales contemporaines.

Les meilleurs analystes des sociétés occidentales contemporaines utilisent, pour les saisir et les qualifier dans leur globalité et leurs aspects fondamentaux, des concepts divers. Raymond Aron parle de société industrielle (1), le terme le plus communément admis, Daniel Bell de société post-industrielle (2), Jacques Ellul de système technicien (3), sans oublier les concepts de société industrielle avancée, société programmée, société bureaucratique, société de consommation, société d'abondance, etc.

A vrai dire il est difficile de choisir un de ces concepts ou plusieurs en les combinant pour définir de façon totalement recouvrante les caractéristiques extra-politiques, extra-culturelles et extra-institutionnelles des sociétés occidentales. Ces traits paraissent se réduire et se résumer aux suivants :

- Importance primordiale de la production de biens et de services au moyen des technologies nouvelles les plus appropriées aux critères de la rationalité économique à court terme.
- Irruption massive et prédominance accentuée de la technologie dans tous les secteurs de la vie humaine.
- La consommation devenue progressivement la finalité suprême de l'activité humaine et élevée au sommet de l'échelle des valeurs des sociétés occidentales.
- L'organisation volontariste et toujours plus intégrée de la société dans le dessein partiellement inconscient d'échapper dans tous les domaines aux lois et mécanismes de la nature (au sens large) ainsi qu'à leurs manifestations imprévisibles.
- Le double mouvement de massification et de concentration de la plupart des activités et institutions sociales.
- Les nuisances écologiques et sociales.

Le concept qui rendrait compte de manière relativement satisfaisante de ces aspects fondamentaux pourrait être celui de « société industrielle de consommation technicienne et organisationnelle », car la technologie et l'organisation caractérisent la production, la consommation aussi bien que les processus de concentration. Par surcroît, l'organisation de la société est conduite par des moyens technologiques alors que le développement de la science et de la technologie est organisé. Dans le cadre de ce livre nous utiliserons toutefois divers concepts plus courts et imparfaits, mais plus répandus et plus adaptés à des contextes spécifiques.

Les racines du développement pathologique de la société industrielle de consommation.

Les traits fondamentaux des sociétés industrielles de consommation de la Civilisation occidentale se retrouvent presque inchangés dans les pays communistes économiquement développés, et constituent les pôles vers lesquels évoluent les pays en voie de développement. Cette universalité témoigne que la source fondamentale de la société industrielle de consommation ne réside pas en priorité dans un régime politique ni dans un système économique (le capitalisme libéral en particulier) mais bien dans les profondeurs de la structure mentale et psychique des hommes, dans la nature humaine.

Aux origines les plus profondes de la société industrielle et de son développement pathologique se trouve vraisemblablement le mythe prométhéen, la volonté d'autonomie des hommes relativement au Créateur et à la nature, la volonté de créer un univers artificiel et organisé. Sans le nommer, nous l'avons déjà rencontré, lui et certaines de ses caractéristiques (chapitre VI, p. 131 a.).

Denis de Rougemont analyse avec sa lucidité coutumière l'influence évidente

du mythe prométhéen sur la Civilisation occidentale : « Le mythe de Prométhée domine l'aventure assumée par notre culture occidentale » (4). Il affirme aussi avec pertinence que ce mythe et la recherche de l'ivresse qui lui est liée trahissent une anxiété secrète et qu'ils n'ont peut-être d'autre fin que de la faire taire (5).

Les motivations aujourd'hui prédominantes de l'activité économique révèlent l'omniprésence de l'ambition prométhéenne dans l'inconscient collectif et dans le subconscient des individus. Contrairement à ce que l'on pense trop souvent, c'est moins le profit que la soif de puissance, la croissance et la maîtrise de l'environnement au sens large (pas seulement en tant que moyen mais aussi comme fin), qui constituent depuis longtemps l'aiguillon de l'activité économique et en particulier celui des technosstructures privées et publiques (les grands ensembles économiques et l'Etat).

Le mythe prométhéen, avec sa volonté d'autonomie, la peur de la nature, de l'imprévisible et du vivant, non seulement se trouve à l'origine lointaine et première de la société industrielle, mais il détermine encore partiellement la configuration de son paysage. L'ambition prométhéenne est dans les structures mentales et psychiques des individus et dans les mentalités collectives, le moteur psychologique de la croissance économique et de l'application technologique systématisée du progrès scientifique. Ce mythe explique partiellement le gigantisme, l'aspiration à faire toujours mieux et plus grand, à aller plus haut, plus loin, plus vite, même contre les lois naturelles. Parfois aussi contre la rationalité économique !

Et cela donne par exemple cette coûteuse et acharnée recherche médicale destinée à prolonger la vie humaine de quelques jours, alors que cet objectif pourrait être multiplié par cent par renoncement à des toxicomanies et comportements pathologiques évitables ou par recours intelligent à la médecine naturelle. Ce genre de contradictions caractérise de nombreux autres secteurs de la vie humaine, à commencer par les progrès dans la vitesse pure des moyens de communication qui sont aujourd'hui trop souvent plus qu'annihilés par l'engorgement des systèmes de communication (embouteillages des routes, lenteurs d'accès aux avions de ligne, etc.). Cet engorgement et ces étouffements font qu'il devient parfois plus avantageux d'aller à pied là où on allait en voiture, et d'utiliser cette dernière là où les voies aériennes furent un progrès considérable.

La fuite devant la nature et le vivant et l'hostilité à leur égard expliquent sans doute partiellement la substitution des produits manufacturés aux produits naturels, la substitution de l'industrie et des services à l'agriculture, ainsi que la soumission de cette dernière aux méthodes souvent inappropriées pour elle de la première. Cela nous amène dans l'univers des fleurs artificielles, de l'insémination artificielle des animaux et des humains dans quelques années, en attendant pire avec la programmation génétique des pionniers forcés de l'aube du troisième

millénaire. Comment ne pas évoquer Aldous Huxley et son « Meilleur des mondes » où les brillants Alpha + côtoient les stupides Gamma dans un monde entièrement conditionné et « totalitarisé » ?

Le désir d'échapper à l'imprévisible et au naturel, parfois justifié, empressons-nous de l'ajouter, mais quelquefois aussi rageur, obstiné, dogmatique et obsédé, est très méfiant à l'égard des mécanismes autorégulateurs (partiellement à juste titre). Conduisant logiquement à leur négation, il est en outre totalement étranger à tout providentialisme, idée complètement évacuée depuis deux siècles. Ainsi précisé, on comprendra que ce désir nourrisse le volontarisme politique, en particulier celui des marxistes et des technocrates qui sont les premiers adorateurs du mythe prométhéen. De plus, il sert d'aiguillon aux divers aspects du volontarisme politique que sont la politique conjoncturelle élaborée théoriquement par Keynes, les politiques industrielles et sociales des Etats, voire des grands ensembles économiques. Ce volontarisme outrancier, cette volonté délibérée d'éviter l'imprévu, de ne rien laisser au « Hasard », à la Nature ou à un Dieu solidement enfoui dans le subconscient, stimule évidemment l'activité économique et surtout jette une lumière vive sur le pourquoi de l'obsession organisationnelle des sociétés industrielles contemporaines. Tout cela ne signifie pas, bien entendu, que la politique conjoncturelle et les prévisions soient mauvaises en elles-mêmes ; nous analysons ici les excès et les pathologies qui malheureusement tendent à se multiplier.

La philosophie matérialiste, autrement dit le mythe que tout est matière (en simplifiant), conduit très logiquement à penser que la matière est l'instrument exclusif du bonheur et de l'épanouissement des hommes, de la réalisation de leurs potentialités. S'il en est ainsi, il faut transformer la plus grande quantité possible de matières naturelles en produits manufacturés spécifiques directement utilisables, la croissance quantitative des biens matériels impliquant corrélativement celle de la somme de tous les bonheurs individuels. Il est significatif que la Révolution industrielle, porte d'entrée du monde économique et technologique contemporain, ait coïncidé avec le siècle des Lumières et sa philosophie matérialiste, porte d'entrée de la culture contemporaine. Ce rapprochement audacieux devrait évidemment s'accompagner de nuances et de correctifs substantiels, mais même à l'état brut il conserve quelque validité.

D'autres mythes stimulent la recherche scientifique et son application technologique au service de la croissance économique.

Le XVIII^e siècle, le XIX^e surtout, le XX^e un peu moins, ont investi leur foi collective dans le progrès scientifique. Philippe Saint-Marc écrit très justement : « Depuis le XVIII^e siècle, la conception occidentale du progrès repose sur le mythe que le bien-être et même l'amélioration de l'homme passent par le développement

illimité de la richesse matérielle, de la science et de l'instruction » (6). Cette croyance très naïve, que le progrès moral suit forcément le progrès technologique, constitue un levier psychologique puissant de la croissance économique et industrielle. Parmi d'autres facteurs, elle sert d'impulsion aux changements technologiques accélérés qui marquent l'infrastructure des systèmes d'éducation.

Cette croyance est intimement liée au mythe de la libération de l'homme par la modification et le développement de son environnement socio-économique. Préparé dans les officines du XVIII^e siècle, il a été repris par les marxistes, puis par leurs cousins, les modernes théoriciens et théologiens de la libération par les structures et le progrès. Ce mythe apporte une grande pierre à l'édifice des sociétés contemporaines et à leur orientation sociale, technologique et organisationnelle.

Le besoin de sacré et la nécessité d'adorer sont profondément inscrits en l'homme. Dieu évacué, le vide a été comblé par de nouveaux dieux, le Peuple, l'Etat, dans l'ordre politique, le Marxisme dans l'ordre idéologique, mais surtout la Science, la Technologie et la Croissance, divinités suprêmes, puisque l'ordre de l'aménagement matériel de la société et celui de l'économie sont aujourd'hui les plus importants.

La science et la technologie sont omniprésentes. Elles envahissent toutes les structures et tous les secteurs de la vie humaine, jusqu'aux plus intimes que sont l'amour, la naissance et la mort. Instruments de l'ambition prométhéenne, elles se trouvent au cœur des processus et des transformations qui ont fait glisser les sociétés occidentales du stade agraire, décentralisé, « naturel », avec ses mécanismes sociaux et économiques spontanés, au stade industriel, puis post-industriel, artificiel, concentré et organisé. La science et la technologie sont consubstantiellement liées à la croissance et à ses évolutions pathologiques par l'action irrésistible des mythes et des credos qui règnent en maîtres dans la société industrielle de consommation.

Il y a en premier lieu ce que Dennis Gabor appelle la première loi de la technologie, qu'il énonce ainsi : « Tout ce qui peut être fait le sera » (7) ou ce que Garaudy nomme le credo avoué de la société de croissance : « tout ce qui est techniquement possible est nécessaire et souhaitable » (8). Ces mythes déploient tous leurs effets dans nos sociétés parce qu'il est dans la nature humaine de ne jamais renoncer aux applications technologiques et à la transformation économique des progrès scientifiques. Les technocrates ne sont pas les seuls porteurs de ce mythe. Après eux, les masses exigent que le progrès scientifique s'incarne dans la technologie, dans la rationalisation des processus de production, qu'il devienne allègement de la pénibilité du travail (ce qui est aisément compréhensible et

légitime là où le travail n'est que routine fastidieuse et néfaste) et enfin qu'il contribue à accroître les jouissances tirées de la consommation.

Il y a ensuite cet autre mythe selon lequel tous les problèmes peuvent être résolus par la technologie. Ainsi des dépressions nerveuses, de l'absence de bonheur, de la criminalité, de toutes les maladies, du fossé Nord-Sud, de l'alcoolisme et des autres formes de toxicomanie, des conflits sociaux, des inégalités, de la pollution, de l'engorgement des systèmes de communication. Les derniers exemples montrent que la technologie se reproduit, qu'il y a auto-engendrement (9) comme dit Jacques Ellul, un spécialiste du phénomène technique et de ses implications, qui ajoute : « la Technique pose des problèmes, entraîne des difficultés, et il faut plus de technique, toujours plus de technique pour les résoudre » (10). La technologie autorise la production de pesticides, de colorants, d'agents conservateurs et d'autres additifs alimentaires favorisant, sinon provoquant l'apparition de nombreux cancers qui appellent pour leur traitement une débauche de technologie sous forme de médicaments souvent coûteux et sophistiqués. Les diverses formes de pollution, résultats d'une application aveugle de n'importe quelle technologie, appellent pour leur résorption plus de technologie. Véritablement la technologie appelle la technologie. Bien entendu cette loi fondamentale vaut également, et d'abord, en dehors du phénomène des nuisances. Il suffit de penser à l'utilisation nécessaire de toutes les technologies accessoires et aux infrastructures qu'ont suscitées les voitures, les avions et leurs perfectionnements constants. Le phénomène est omniprésent et constitue, avec cette croyance que la technologie peut tout, une des causes principales du développement anarchique et pathologique de la société industrielle.

L'ambition prométhéenne, le désir de substituer l'artificiel au naturel, le désir d'échapper à l'imprévisible, la philosophie matérialiste, l'usage aveugle de la science et de la technologie et la croyance qu'elles peuvent résoudre tous les problèmes, rendent compte non seulement du fait de la société industrielle, technologique et organisée, mais encore de son développement pathologique. Cette pathologie est davantage imputable à une certaine conception de la science qu'à la science elle-même. La science, ses applications technologiques et économiques sont aujourd'hui autonomes relativement au monde de l'éthique et des valeurs. C'est cette autonomie, suscitée, renforcée et accompagnée par tous les mythes que nous avons vus, qui donne au développement et à l'évolution de la société industrielle son caractère sans cesse plus anarchique, pathologique et cancéreux. Rabelais avec sa sentence « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme » est plus actuel que jamais. Jacques Ellul est rigoureusement dans le vrai lorsqu'il écrit : « L'homme de notre société n'a aucun point de référence intellectuel, moral, spirituel à partir de quoi il pourrait juger et critiquer la technique » (11). Les

écologistes même sérieux, équilibrés, modérés et la plupart de ceux qui au nom d'une éthique, de la préservation de la santé physique et psychique des hommes ou du respect des lois naturelles élèvent des objections contre l'utilisation totale, indifférenciée et autonome de la science, tous sont habilement discrédités, marginalisés et qualifiés de gauchistes, de conservateurs, de passéistes ou de romantiques selon l'idéologie de leurs critiques.

Cette autonomie de la science et de la technologie est aussi celle de la production et de la consommation. C'est ainsi que la croissance, à côté de la satisfaction des besoins, naturellement, se désigne elle-même comme objectif. Le système tourne on peu à vide pour se nourrir lui-même. Dès que l'on quitte les salons des penseurs et des intellectuels pour entrer dans le monde de la réalité économique, industrielle et sociale, il n'y a plus guère de place pour une réflexion sur les finalités de la production et de la consommation, tous régimes politiques confondus. L'autonomie des moyens et des fins pervertit le principe de rationalité. L'activité économique, sous peine d'être incohérente et chaotique, doit respecter le principe de rationalité. Il existe un principe de rationalité sain et nécessaire, qui est adéquation optimale de moyens non nuisibles à des fins non nuisibles. Le principe ainsi défini relève d'avantage du modèle et de la référence que de la réalité parce qu'il est contraire à la nature humaine. Depuis longtemps, et toujours d'avantage, c'est un principe de rationalité dénaturé et pathologique, qui est adéquation financière optimale de presque n'importe quel moyen à des fins souvent néfastes et irrationnelles, aussi bien pour l'individu que pour la société, qui guide la plupart des activités économiques des secteurs privés et publics. Ce type de rationalité aggrave le caractère pathologique de la société industrielle. La science en elle-même est neutre. Elle autorise des réalisations technologiques remarquables qui incontestablement modifient les conditions de vie des hommes dans un sens positif. Mais en devenant autonome, en raison de la nature humaine et des mythes qui l'entourent, elle se soumet à une logique qui la conduit à asservir les hommes, à donner une coloration nettement pathologique au développement industriel et qui, à coup sûr, fera d'elle un instrument privilégié du totalitarisme à venir. Aujourd'hui déjà, le rythme du progrès scientifique détermine celui du « perfectionnement » de l'organisation, de la planification de la société, du contrôle des activités humaines. Dans ces conditions tout progrès scientifique et technologique rétrécit le champ des mécanismes sociaux et économiques spontanés, celui de l'imprévisible et aussi celui des libertés individuelles. Demain les progrès exponentiels de l'informatique et de l'électronique autoriseront un contrôle absolu de toutes les actions et pensées des hommes. Cela n'est pas de bon augure lorsque l'on se rappelle que les hommes ont toujours utilisé en mal comme en bien toutes les grandes applications technologiques du progrès scientifique.

Les causes et motivations profondes partiellement inconscientes évoquées jusqu'ici, même si elles éclairent l'ensemble du développement de la société industrielle de consommation, jettent une lumière plus vive sur son pôle productif. Pour subsister et s'étendre, ce pôle doit rencontrer l'autre pôle, celui de la consommation, en évolution symétrique, c'est-à-dire en expansion. En plus de celles déjà citées, d'autres causes rendent plus spécifiquement compte de la croissance de la consommation même si elles expliquent simultanément l'accroissement de la production.

Il y a d'abord que la société de consommation et la civilisation urbaine sont bien plus en accord avec les pulsions instinctuelles des hommes que les anciennes sociétés agraires décentralisées, de pénurie toujours relative, sinon parfois absolue. Dans l'esprit du temps, la libération de l'homme passe par la libération de toutes ses pulsions instinctuelles, non seulement pour Herbert Marcuse, mais aussi pour une majorité grandissante d'individus. Ces individus sont disposés à supporter les nuisances et les effets secondaires négatifs de la société de consommation urbaine centralisée, parce qu'ils savent très bien qu'une consommation croissante autorise mieux la libération des instincts et qu'elle lui sert de support matériel. De plus, une société de consommation urbaine permet d'échapper davantage qu'une société agraire traditionnelle aux pressions sociales directes, ce qui à certains égards est positif.

L'hédonisme se confond en partie avec la cause précédente. C'est une attitude très propice au développement mais aussi à l'hypertrophie pathologique de la société de consommation.

Très proche de l'hédonisme par certaines de ses conséquences est la prédominance croissante du court terme sur le moyen et le long terme dans les décisions et préoccupations des individus. Cette suprématie est une des caractéristiques de fond de notre époque. Nous avons déjà analysé l'origine de ces facteurs de stimulation et d'amplification de la consommation (chapitre VI, p. 132). Konrad Lorenz s'étend avec lucidité sur les causes et les conséquences délétères de ces phénomènes.

Au cœur de son étude se trouve cette phrase : « Une intolérance croissante envers le déplaisir, conjuguée avec un attrait réduit du plaisir, conduit les hommes à perdre la capacité de travailler durement en vue d'un résultat lointain prometteur de plaisir. Il en résulte une impatiente exigence d'immédiate satisfaction de tout désir en germe » (12). Le besoin de satisfaction immédiate stimule la consommation de façon pathologique parce que les désirs satisfaits immédiatement sont soumis à la loi du plaisir marginal décroissant. En d'autres termes, les satisfactions immédiates apportent toujours moins de plaisir. Un plaisir constant requiert ainsi des doses de consommation toujours plus fortes. L'empire du court

terme affecte également la production par une réduction de la qualité et de la durée des biens fabriqués. De plus il aggrave les nuisances.

L'émoussement de la capacité d'éprouver du plaisir, la morosité des Occidentaux et leurs relations ambivalentes avec ce qui est permanent (à la fois répulsion et attirance) expliquent ce désir de changement et de nouveauté, cette néophilie (le terme est de Konrad Lorenz) qui marquent profondément la Civilisation occidentale d'après-guerre. Cette néophilie stimule puissamment la consommation et la production. Ses effets pathologiques résident dans le gaspillage qu'elle entraîne.

L'étude des causes profondes de l'expansion parfois irrationnelle de la consommation rend très compréhensible Jacques Ellul lorsqu'il affirme qu'il y a non seulement existence mais encore succès de la publicité, parce qu'elle rencontre un besoin de publicité. La publicité ne fait pas que susciter des besoins artificiels comme on le prétend très souvent, elle révèle aux individus leurs désirs profonds et latents auxquels elle donne une forme et un contenu précis. La publicité joue ici exactement le même rôle que l'environnement socio-culturel dans l'actualisation des tendances mauvaises. Elle révèle et déclenche, elle ne crée pas. Il n'en reste pas moins que sans elle les niveaux de consommation ne seraient pas ce qu'ils sont.

Le conformisme social, la recherche de l'estime et de l'approbation sociale incitent également les individus à consommer toujours davantage sans autre finalité que celle de ressembler à autrui ou de se distinguer de lui par une surconsommation ostentatoire.

La consommation est enfin soutenue et amplifiée par ce que John Kenneth Galbraith a décrit et désigné sous le nom d'inversion des filières (13). Autrefois l'impulsion décisive donnée au marché l'était par le consommateur, par le pôle de la consommation. C'était la filière normale ou classique qui correspond de moins en moins à la réalité. Aujourd'hui, « c'est l'entreprise de production qui pousse ses tentacules pour contrôler ses propres marchés, bien mieux, pour diriger le comportement du marché et modeler les attitudes sociales de ceux qu'apparemment elle sert. Pour ce phénomène, il nous faut aussi trouver un nom : celui de filière inversée paraît approprié » (14). Bien entendu les deux filières continuent à coexister, mais la filière inversée s'impose de plus en plus, d'autant plus qu'elle concerne surtout les biens économiques, toujours plus nombreux, produits et distribués par les grands ensembles que J.K. Galbraith appelle la technostructure. Cette filière inversée implique un recours massif à la persuasion et à la stimulation systématique des désirs par la publicité. Elle implique en outre deux stratégies de marché génératrices de gaspillages et d'accroissement des nuisances. La première est le phénomène de la mode et de l'obsolescence voulue et calculée qui discréditent et disqualifient techniquement et socialement, à intervalles plus ou

moins réguliers, les produits mis sur le marché, plus particulièrement les biens de consommation durables (voitures, appareils électro-ménagers, télévisions, vêtements, etc.). La deuxième consiste à abrégé intentionnellement la durée d'utilisation possible des biens de consommation durables ou même de certains biens d'équipement. Le cas des voitures est ici exemplaire.

Nous n'ignorons pas que l'efficacité marginale du capital, le niveau des investissements, les taux d'intérêts, les politiques fiscales, budgétaires et conjoncturelles des Etats, les politiques monétaires des banques centrales, la structure de la distribution du Revenu national, les propensions marginales et moyennes à épargner et à consommer exercent une certaine influence sur la production et la consommation. Mais ces facteurs techniques, quoique très importants, sont seconds en comparaison des facteurs psychologiques et même métaphysiques qui sont premiers. Ils n'ont pas servi d'impulsion initiale et fondamentale à l'accroissement spectaculaire de la production et de la consommation observé depuis plus de deux siècles. Aujourd'hui ils ne déterminent leur évolution qu'à l'intérieur d'une marge relativement étroite.

Nous ne voulons en aucun cas clore cette brève analyse des causes du fait et du développement pathologique de la société industrielle de consommation sans dire que l'expansion de la production et de la consommation n'est pas mauvaise en elle-même, par principe, pas plus que la science et la technologie. La croissance zéro aggraverait les problèmes plus qu'elle ne les résoudrait, c'est un mythe dangereux. Ce n'est pas la stagnation, mais un autre type de croissance qu'il faudrait. Une villa individuelle moderne protège mieux contre les intempéries et apporte plus de confort légitime qu'une hutte en bois. Ce sont les grandes concentrations urbaines et les tours de trente étages qui sont nuisibles, puisqu'elles affectent la santé mentale, psychique et même physique des individus. L'idéal serait que chaque famille possède sa maison et son coin de terre. C'est techniquement possible. Mais il ne s'agit bien entendu que d'un rêve. Cette situation ne prévaudra jamais, tant que les hommes seront ce qu'ils sont. Toutefois il faut que l'on sache que son principal obstacle n'est pas d'ordre technologique ou matériel, il réside dans la nature humaine si souvent ennemie de l'homme. La production d'énergie électrique par des moyens non polluants est une remarquable invention. Le téléphone est utile. Le progrès doit accompagner l'aventure humaine. Il est compréhensible que l'homme cherche à maîtriser certains éléments de la nature environnante et de l'avenir. Il est parfaitement légitime que l'homme investisse sa curiosité dans la recherche scientifique. Ce sont les applications qui sont souvent mauvaises. La production et la consommation de biens et de services sont nécessaires à la survie des hommes. Leur expansion et celle de la science et de la technologie soumise au critère du bien et du mal, au filtre du nuisible et du non

nuisible pour la santé psychique, spirituelle et physique des hommes, leur apporterait des agréments considérables. Il faut affirmer contre le siècle que l'humanité ne se sauvera que si elle revient aux catégories fondamentales du Bien et du Mal. Malheureusement elle n'en prend pas le chemin. La cause ultime du développement pathologique de la société industrielle de consommation réside dans la qualité des motivations, qui détermine rigoureusement celle des actions productrices et consommatrices qu'elles engendrent. Plus ces motivations et causes psychiques profondes sont mauvaises et pathologiques, plus la société industrielle de consommation dévie vers le pathologique, l'anarchique, l'incohérent, le chaotique, l'irrationnel, la paralysie et finalement, la mort. Vouloir être Dieu sans en avoir ni les attributs ni les moyens ne peut qu'aboutir à la catastrophe. C'est le drame de l'aventure prométhéenne.

La logique industrielle.

Nous appelons logique industrielle les processus, inéluctables parce que fondés sur des présupposés et désirs immuables, qui conduisent la société industrielle à un degré de concentration, d'organisation, d'utilisation de la technologie toujours plus élevé.

À l'origine de cette logique se trouvent la plupart des facteurs fondamentaux de stimulation et d'amplification de la production et de la croissance économique évoqués dans les pages précédentes. Ces facteurs constituent les grandes motivations et parfois simultanément certaines des finalités des activités humaines. La matérialisation de ces motivations et finalités requiert des moyens qui semblent être réductibles à trois : la division des tâches, l'utilisation de la technologie et l'application du principe de rationalité aux processus de fabrication — qui inclut la combinaison optimale des facteurs de production — aux stratégies de marché et à toutes les autres activités de l'entreprise. Ces trois moyens sont autant de déterminants de la logique industrielle. La société post-industrielle concentrée et organisée s'explique par eux ou plutôt par leur action combinée qui prend les allures d'un déterminisme rigoureux.

Adam Smith a fait l'apologie du premier de ces moyens, la division des tâches à l'intérieur de la profession, comme condition d'enrichissement des nations. Cette division des tâches, née définitivement avec la Révolution industrielle, est rendue absolument nécessaire par l'utilisation des machines et de la technologie lourde dans les processus de fabrication. L'artisanat, comme mode de production principal, a été condamné à mort par la Révolution industrielle. Et cela logiquement, car on voit mal un artisan construire une locomotive ou exploiter seul une mine de charbon. La division des tâches autorise la production en série, elle accroît la productivité et abaisse ainsi les prix de revient. J.K. Galbraith met

bien en lumière les liens qui unissent la technologie et la division des tâches : « Presque toutes les conséquences de la technologie, et bien des formes de l'industrie moderne, dérivent de cette nécessité de décomposer les tâches, de la volonté complémentaire d'appliquer la connaissance aux opérations élémentaires nées de ce fractionnement et du souci final de combiner les éléments de chaque tâche, une fois ceux-ci achevés, pour en faire un produit entièrement constitué » (15). Au niveau technique et en deçà des motivations psychiques qui seront toujours controversées même si elles sont évidentes, la division des tâches à l'intérieur de la profession constitue une source fondamentale de la logique industrielle et de ses effets. L'horloger ne fabriquant plus lui-même sa montre, plus rien ne sera tout à fait comme avant !

Les progrès scientifiques et technologiques deviennent technologies appliquées dans deux cas. Premièrement lorsqu'ils permettent d'abaisser le prix de revient des produits fabriqués et vendus (il faudrait dire le prix de revient de distribution unitaire). Deuxièmement lorsqu'ils autorisent la modification, dans un sens d'une amélioration technique, d'anciens produits ou la fabrication de nouveaux produits vendables ou supposés tels. C'est le moment de rappeler la première loi de la technologie selon Dennis Gabor : « Tout ce qui peut être fait le sera. » Les individus, malgré des réticences de surface, le veulent, les entreprises le peuvent parce qu'elles dominent les marchés, l'Etat ne s'y oppose pas et même le veut, surtout dans les domaines où cela accroît sa puissance.

Le rappel de la première loi de la technologie jette une lumière vive sur ce qu'est le troisième instrument ou la troisième source de la logique industrielle. Le principe de rationalité, dans lequel Max Weber voyait une des caractéristiques essentielles de la société industrielle, est pour chaque entreprise autonome, adéquation financière optimale à court terme ou tout au plus à moyen terme de presque n'importe quel moyen à presque n'importe quelle fin, sans considération d'utilité sociale. « Presque n'importe quel moyen » signifie que le principe commande l'utilisation de moyens polluants et nuisibles s'ils ne sont pas sérieusement prohibés par l'Etat. « Presque n'importe quelle fin » signifie que le principe commande la production et la vente de biens économiques sans autres critères restrictifs que l'absence ou la perte de lucrativité et une éventuelle interdiction légale sérieuse. Ainsi il se trouvera toujours une entreprise pour fabriquer un médicament inutile et nocif si sa commercialisation est profitable et si aucune loi étatique ne l'interdit expressément. De même pour l'exploitation outrancière de la pornographie.

La combinaison de ces trois déterminants donne à la logique industrielle l'impulsion initiale qui par une série de mécanismes la font se déployer pour

orienter irréversiblement la société industrielle vers la concentration, l'organisation et l'utilisation accélérée de la technologie.

Voici ces mécanismes, très sommairement décrits.

La division des tâches, l'utilisation de la technologie et la soumission des activités de l'entreprise au principe de rationalité abaissent les prix de revient. Les artisans indépendants ne peuvent diminuer les leurs, pour des produits semblables, dans une même mesure. Contraints de cesser leurs activités ils sont prolétariés. Ce premier mécanisme entraîne une régression rapide du mode de production artisanal.

Les classiques économies d'échelle ou en d'autres termes la possibilité d'abaisser les coûts unitaires en accroissant la production et les ventes invitent les entreprises à produire toujours plus. Comme il n'arrive jamais que deux entreprises fabriquant le même bien aient rigoureusement la même structure de coûts et la même taille, les entreprises les plus grandes et les plus compétitives accablent à la faillite les entreprises plus petites et moins compétitives. Ce mécanisme a surtout déployé ses effets au XIX^e et encore au début du XX^e siècle, mais il se poursuit. Aujourd'hui taille et compétitivité accrues ne vont pas toujours de pair. Le contraire est souvent vrai. Mais la rigidité croissante de l'économie capitaliste du XX^e siècle interdit (pas toujours, mais souvent) à une petite entreprise qui produit 2 000 unités d'un bien quelconque de concurrencer sérieusement une entreprise plus grande et un peu moins compétitive qui en fabrique 40 000. A l'obstacle de la rigidité s'ajoute que, pour une petite entreprise, un chiffre d'affaires sensiblement plus élevé requiert la présence d'une infrastructure (recherche et développement, gestion moderne par ordinateur, etc.) qui accroît les frais fixes par paliers successifs considérables et qui risque ainsi de réduire à néant les économies d'échelle escomptées.

La recherche par toutes les grandes entreprises modernes des incidences positives des économies d'échelle et de la maîtrise des marchés donne au processus de concentration de l'économie une très forte impulsion. Cette recherche explique les concentrations horizontales et verticales, les tendances aux monopoles et aux ententes cartellaires.

Par ailleurs l'utilisation de la technologie lourde, la construction d'infrastructures et la fabrication de biens d'équipements lourds ou coûteux ne peuvent être assumées que par de très grandes entreprises. Il y a plus. Même lorsque ces technologies, infrastructures et équipements sont nouveaux, l'utilisation, la construction et la fabrication n'entrent en ligne de compte que pour de grandes entreprises ou des groupes financiers disposant de capitaux importants. « Les places sont déjà prises. » C'est une des caractéristiques de l'économie capitaliste développée. Alors qu'au XIX^e siècle c'était encore possible, il est rare aujourd'hui que l'auteur ingénieux d'une innovation technologique ou d'un projet économique cohérent et

rentable qui commandent une infrastructure coûteuse puisse les matérialiser personnellement en devenant entrepreneur (au sens de Schumpeter) s'il est dépourvu de capitaux considérables. Si l'auteur est un scientifique universitaire, il sera vraisemblablement récompensé par une promotion dans le cadre des rapports de dépendance qui le lient à son entreprise ou s'il ne travaille pas encore dans une entreprise, il sera appelé à y occuper une fonction dirigeante. Hier les innovations et l'esprit d'initiative étaient récompensés par l'indépendance ou plus d'indépendance, accessoirement par un revenu plus élevé. Aujourd'hui ils le sont principalement par des revenus plus importants. On l'a souvent répété, l'innovation technologique et son application n'appartiennent presque plus qu'aux grands ensembles économiques, d'autant plus qu'ils ont seuls la capacité d'investir dans la recherche et le développement, la principale source, avec les universités et instituts scientifiques financés par l'Etat, des découvertes scientifiques et de leurs applications technologiques. C'est du même coup reconnaître dans cette contrainte exclusive un facteur supplémentaire de concentration, puisque les innovations technologiques commercialisables font des grandes entreprises des entreprises encore plus grandes, alors qu'en règle générale, tempérée heureusement par quelques exceptions, les petites et moyennes restent stationnaires ou disparaissent par l'effet d'autres facteurs.

Les secteurs que ces processus de concentration irréversibles épargnent encore ou laissent se développer pour quelque temps présentent un caractère résiduel. Ils concernent des activités qui requièrent une faible infrastructure et où il est difficile, voire impossible, de réaliser des gains de productivité substantiels par substitution massive de la technologie à l'activité humaine directe. Ainsi des activités où le sens de l'esthétique, l'habileté manuelle, l'intuition, l'utilisation d'une pensée indépendante, la qualité et la spécificité du produit ou du service rendu jouent un rôle essentiel. Malheureusement même ces activités sont menacées de concentration aujourd'hui ! Et ce sont les hypermarchés qui engagent des esthéticiennes et commencent à supplanter les fleuristes dans la vente des fleurs ; ce sont les avocats ou dentistes qui doivent (ou veulent) se mettre à trois, cinq ou dix pour pratiquer le barreau ou l'art dentaire. Dans les deux derniers cas, cela présente quelques avantages mais aussi quelques inconvénients virtuels si le mouvement prenait trop d'ampleur.

Dans le classique secteur secondaire, plusieurs petites entreprises font de la sous-traitance. Mais si elles sont juridiquement autonomes, elles sont généralement soumises à un étroit rapport de dépendance économique qui lie également de plus en plus les petites et moyennes entreprises « mono-industrielles » fabriquant en série un produit partiel spécifique utilisé par de grandes entreprises dans l'assemblage de leurs produits finis destinés aux consommateurs.

Les trois caractéristiques majeures de la société post-industrielle, l'accélération de la concentration, de l'utilisation de la technologie et de l'organisation, sont inextricablement liées. Nous avons déjà vu comment la technologie appelle la technologie. De plus, les entreprises sont contraintes d'utiliser les technologies les plus avancées sous peine d'être menacées de disparition, parce que l'innovation technologique autorise le perfectionnement des produits fabriqués, parfois une diminution des prix de revient, et parce qu'irrésistiblement le choix de la majorité des consommateurs se porte sur les produits technologiquement les plus sophistiqués.

La gestion d'ensembles économiques intégrés en expansion, et en particulier les tentatives de maîtriser les sources d'approvisionnement et les marchés, cela appelle logiquement un surcroît d'organisation. Les progrès technologiques rencontrent cette évolution en fournissant aux systèmes d'organisation de la société industrielle ses instruments de rationalisation, de gestion, de contrôle et de prévision.

De plus, la plupart des économistes de toute obédience savent qu'un rétrécissement de la libre concurrence d'une économie de marché et de ses fluidités naturelles se paie en retour d'un surcroît d'organisation et de planification. Pour J.K. Galbraith par exemple, la technologie et la technostructure doivent inéluctablement remplacer le marché par la planification.

Quelques effets immédiats de la logique industrielle.

Prédominance et accélération croissante des phénomènes de la concentration, de l'utilisation de la technologie, de l'organisation et de la planification des sociétés industrielles de consommation, telles sont les incidences directes de la logique industrielle. Ces incidences induisent toute une série d'effets secondaires fondamentaux. Nous verrons ici les plus immédiats.

Le premier est le recul progressif et irréversible des activités économiques indépendantes. Partout, relativement à la population active, le nombre des salariés dépendants augmente régulièrement, alors que celui des agents économiques indépendants diminue. Par où l'on voit que la logique industrielle dans ses phases terminales, commence par détruire l'une des conditions fondamentales de la survie des régimes démocratiques et des libertés personnelles : l'indépendance économique.

Le deuxième effet secondaire, très proche du premier par ses implications, est la restructuration du système de propriété. Les concentrations industrielles, la prolétarianisation des agents économiques indépendants et l'urbanisation qui leur est liée conduisent à une distribution plus concentrée des moyens de production et du sol. Ici aussi, la logique industrielle effrite un autre réquisit important de la

survie d'une société démocratique d'esprit libéral : une distribution très large et décentralisée de la propriété du sol et des moyens de production.

Les grands ensembles économiques intégrés reposent sur des capitaux si considérables qu'il devient rare que les directeurs soient propriétaires des entreprises qu'ils gèrent. De plus les compétences étendues et spécifiques exigées par la gestion des grands ensembles ne vont pas forcément de pair avec la propriété des capitaux. Les directeurs modernes ne sont souvent que des salariés dépendants. La logique industrielle contribue de ce fait à enlever aux capitalistes traditionnels, aux actionnaires (d'autant plus que l'actionnariat est dispersé), donc aux propriétaires juridiques des moyens de production, certains (pas tous !) de leurs pouvoirs et prérogatives économiques pour les donner aux directeurs des entreprises. Ce thème a été analysé par de nombreux auteurs, notamment par James Burnham dans son ouvrage « L'ère des organisateurs », par J.K. Galbraith dans son « Nouvel Etat industriel » (16), et ailleurs encore. Ce phénomène imprime bien évidemment une allure plus technocratique et organisationnelle au système industriel. Les directeurs sont mus par d'autres motivations (soit de puissance, croissance de l'unité qu'ils dirigent, prestige, etc.) que les actionnaires, dont la motivation principale reste le profit maximum. Cette dichotomie entre propriété des moyens de production et pouvoir de décision effectif, qui n'est pas encore aussi profonde qu'on le dit parfois, présente des dangers à moyen terme en ce qu'elle vide partiellement de son pouvoir, de sa faculté d'indépendance et de résistance, la propriété et la liberté économiques. Par ailleurs cette dichotomie accélère encore la concentration inévitable du pouvoir économique, qui, aux mains des technocrates du secteur privé, a tendance à rencontrer le pouvoir de technocrates du secteur public ayant fréquemment la même formation, les mêmes préoccupations, les mêmes optiques techniciennes devant les divers problèmes des sociétés contemporaines. Il ne faut pas s'y tromper, même si le fossé subsiste, large encore, la concentration du pouvoir économique dans la technostructure privée et sa rencontre par convergence avec le pouvoir politico-économique de la technostructure publique vide le capitalisme libéral de sa substance et de ses capacités de soutien des régimes démocratiques et des libertés individuelles pour le rapprocher de l'économie collectiviste centralisée et planifiée avec tous ses inconvénients majeurs. Dès maintenant, il n'y a plus grande différence entre le directeur salarié et les autres travailleurs d'une grande entreprise occidentale du secteur privé, et ceux d'un combinat soviétique. Tout au plus un peu plus de douceur pour les directeurs de la première en cas d'échec.

La logique industrielle asphyxie l'individualisme vrai, qui n'est pas égoïsme mais différenciation au service d'autrui, et sensiblement les sphères de la décision libre et individuelle si utiles à la préservation des libertés personnelles. A l'individu elle substitue la masse, à la décision individuelle responsable, la décision collective

moins responsable. Nous aurons l'occasion d'y revenir. Cet effet secondaire se manifeste presque partout, et en premier lieu dans la grande entreprise moderne. J.K. Galbraith écrit : « Ce n'est pas à des individus, mais à des organisations qu'est transféré le pouvoir dans la grande entreprise et dans la société » (17).

La parcellisation du travail est un autre effet secondaire immédiat de la logique industrielle. Cette parcellisation, qui n'est même pas toujours un impératif technique et économique (au sens étroit de rentabilité à court terme pour l'entreprise considérée), est à l'origine de cet ennui au travail décrit par plusieurs sociologues. Elle prive l'homme de la satisfaction fondamentale de travailler à plusieurs sinon à toutes les phases de la fabrication d'un produit terminé destiné à la consommation finale. Le travail parcellisé devient pour les travailleurs simple contrainte financière. Il dégrade leur esprit de synthèse, lorsqu'ils lui sont soumis durant une longue période. De plus la routine, la répétition rapide et le caractère mécanique de cette parcellisation portent atteinte à leur capacité de libre choix et à leur faculté décisionnelle. La parcellisation du travail atrophie encore le sens des responsabilités. Toutes ces altérations d'attributs humains fondamentaux font des hommes des parties amorphes et presque indifférenciées du grand Tout qu'est la masse. Elles réduisent la faculté de réflexion et rendent les hommes plus « totalitarisables ».

L'Etat et les individus asservis par la logique industrielle.

La logique industrielle et deux de ses vecteurs, l'utilisation totale de la technologie et le principe de rationalité autonome et pathologique asservissent l'Etat et les individus du monde occidental, en dépit des institutions démocratiques réelles qui le caractérisent encore. Cet asservissement est un esclavage voulu et accepté comme prix à payer de la réalisation, par la société industrielle de consommation et ses instruments, des désirs et motivations profonds de la nature humaine.

Les impératifs, les finalités externes (qui lui sont assignées par les hommes) et internes (qui lui sont propres, dérivant de sa logique) de la société industrielle fixent les limites à l'intérieur desquelles les libertés et le jeu démocratique peuvent se déployer. Ainsi, toutes les batailles autour de la répartition du Revenu national, même si elles sont dures et même si elles déstabilisent les institutions démocratiques, entrent dans le cadre de ces limites. Mais pas la mise en cause sérieuse de la croissance pathologique, le renoncement volontaire à certaines technologies. Les affrontements relatifs au mode de financement d'un système de sécurité sociale ou d'assurance-maladie entrent parfaitement dans le cadre de ces limites ; mais jamais une proposition qui viserait à promouvoir le recours intensif à la médecine naturelle (utilisation des vertus curatives éprouvées de certaines plantes, diététique,

jeûne, médecine préventive par encouragement de l'agriculture biologique, etc.) par divers moyens. Ces derniers pourraient prendre la forme de subventions massives accordées à la médecine naturelle et de lourdes taxes frappant les médications chimiques de synthèse inutiles et nocives (toutes ne sont pas inutiles, loin de là, mais beaucoup le sont !), ainsi que l'usage inconsidéré de celles qui le sont moins, les produits cancérogènes utilisés dans les processus de fabrication des produits alimentaires et enfin les biens de consommation pathogènes et générateurs de coûts sociaux (alcool, tabac, etc.). Les exemples similaires sont nombreux. Au-delà des apparences, dans les pays occidentaux les divers courants politiques, en particulier la gauche et la droite traditionnelles, entrent en conflit bien plus au sujet de la répartition du Revenu national que sur le type de société à construire ou à préserver. Mieux que de longs développements théoriques, un fait symbolique témoigne du pouvoir d'enchaînement discret et muet des impératifs et des finalités de la société industrielle de consommation. Jamais un homme politique de grande envergure, quelles que soient ses orientations, même si elles sont par ailleurs ultra-classiques (centre-gauche ou centre-droite) ne sera porté à la tête de l'Etat ou du gouvernement s'il est adversaire déclaré de l'utilisation des ordinateurs par l'administration publique, JAMAIS ! Aucune loi écrite ne l'interdit, mais il en est d'autres bien plus impérieuses. Georges Burdeau analyse ce phénomène dans un excellent et irréfutable chapitre de son livre « L'Etat », intitulé « Le pouvoir enchaîné ». Ce chapitre mériterait d'être cité *in extenso*. Extrayons-en les passages les plus significatifs : « Pendant longtemps, la dynamique politique a pu apparaître comme un conflit au cours duquel des forces opposées tentaient, par la conquête du Pouvoir, d'introduire dans le corps social, les structures de leur choix. Or il semble que ce schéma traditionnel soit en passe d'être bouleversé par l'apparition d'un facteur nouveau, à savoir l'homogénéité que les sociétés industrielles doivent au développement des techniques et à la maîtrise que, par elles, la collectivité exerce sur ses membres. ... Agencés en fonction du développement, polarisés par la recherche de la croissance, soumis aux seuls critères de la rationalité et de l'efficacité, les mécanismes sociaux obéissent à une finalité inscrite dans leur dessin même. ... Le vrai c'est que l'ère des choix est close » et plus loin : « Le Pouvoir étatique n'est donc rien d'autre que le Pouvoir enchaîné par la société technicienne » (18).

C'est aussi, et de manière plus élaborée, un des thèmes fondamentaux, sinon le thème fondamental de l'œuvre de Jacques Ellul, un grand spécialiste du phénomène technicien. Ce phénomène est devenu selon lui, système global et autonome se subordonnant toutes les variables de la vie sociale. Dans la théorie de Jacques Ellul, le système technicien présente au moins trois virtualités totalitaires.

D'abord il aliène l'individu et vide la démocratie de sa substance : « la technicisation du monde, la propagande et les techniques psychologiques, la systématisa-

tion des institutions attaquent en même temps l'homme et la démocratie : l'homme, pour le conformiser, le ramener à n'être qu'une pièce du système ; la démocratie, pour la muter en un système mythique tout en détruisant sa réalité » (19).

Ensuite il uniformise les comportements individuels et estompe graduellement toute différenciation : « elles (les techniques) modifient de façon décisive les comportements sociaux et tendent à leur identification, ... » (20).

Enfin il sera, selon Ellul, non seulement instrument, mais encore agent autonome et premier du totalitarisme de demain et totalitarisme lui-même : « Mais la dictature technicienne abstraite et bienfaitrice sera beaucoup plus totalitaire que les précédentes. Il suffit pour l'élaborer de l'équipe d'hommes qui sera capable de procéder à la conjonction entre la Théorie (une Science totale de l'Homme) et la Praxis » (21).

Nous faisons nôtres ces conclusions avec la nuance qu'il ne nous paraît pas vraisemblable que le système technicien devienne un jour totalitarisme par lui-même, par l'effet d'une loi de développement interne. Il ne fait en revanche aucun doute que le système technicien sera l'instrument clef du totalitarisme à venir.

La société industrielle technicienne, avec l'organisation collective de la vie sociale, « l'artificialisation » de la vie humaine, la parcellisation du travail et les concentrations urbaines qui la caractérisent, présente une autre virtualité totalitaire en ce qu'elle rend de plus en plus extrêmes les rapports de dépendance des hommes face à la société dans la satisfaction de leurs besoins vitaux. Au Moyen Age, les paysans, qui représentaient plus des trois quarts de la population totale, disposaient de la faculté qu'offre une société « naturelle », agraire et décentralisée, de vivre en autarcie alimentaire et énergétique presque complète durant une longue période. Cette faculté, doublée de la possibilité de fuir les persécutions de quelque ordre qu'elles soient, à pied, à cheval, en trouvant un refuge momentané dans une forêt ou chez un parent ou ami vivant sur des terres éloignées, constituaient un obstacle infranchissable pour toute velléité de totalitarisme intégral. Aujourd'hui, avec la disparition bientôt définitive de toute possibilité d'autonomie et l'allongement considérable des circuits de satisfaction des besoins, cet obstacle a été enlevé. Quand les hommes dépendront totalement de la société ou de l'Etat pour leur nourriture, leur électricité, leur pétrole — et nous y sommes pratiquement — et que la technologie permettra de les contrôler dans tous leurs actes, mouvements et pensées, plus aucune résistance au totalitarisme ne sera envisageable. Sans aller aussi loin, il faut bien reconnaître que ces rapports de dépendance rétrécissent très substantiellement les bases matérielles des libertés personnelles et donc ces libertés elles-mêmes.

Aujourd'hui les sociétés démocratiques de liberté (qui contrairement à ce que d'aucuns pensent ne sont pas encore tout à fait des mythes, il suffit pour s'en

convaincre de les comparer à l'U.R.S.S., à la Tchécoslovaquie, à l'Iran ou à l'Argentine) doivent leur survie pénible et momentanée, entre autres causes, à l'ère bientôt close de l'imperfection relative de la technologie et aux résidus d'autonomie matérielle des individus. Demain la quasi-perfection et la domination totale du système technicien avec ses invraisemblables virtualités totalitaires, serviront d'instrument à un totalitarisme intégral, il faut, hélas ! le craindre.

Les effets d'entraînement.

Nous appelons effets d'entraînement les processus, qui à partir des premières implications de la logique industrielle (concentration, organisation, utilisation croissante de la technologie), mènent à d'autres conséquences sociales, économiques, politiques et culturelles et ces conséquences elles-mêmes. Nous retiendrons trois effets d'entraînement principaux :

- Les concentrations urbaines et l'apparition d'une masse atomisée et amorphe.
- Les inévitables nuisances écologiques et sociales de la société industrielle urbaine et leurs coûts sociaux.
- La concentration de toutes les organisations collectives à finalité économique, politique ou sociale.

La logique Industrielle, les concentrations urbaines et l'apparition d'une masse atomisée et amorphe.

Par ses processus, la logique industrielle concentre les moyens de production importants. Cela entraîne un vaste rassemblement de la population active dans des lieux de travail centralisés et agglomérés en quelques endroits d'une région naturelle ou d'un territoire national. Ce phénomène de rassemblement de la main-d'œuvre est à l'origine de la modification et de la croissance anarchique des villes anciennes, parfois de la construction de villes nouvelles. Les grandes agglomérations urbaines, fait fondamental de la société industrielle, ont modifié l'essence des villes d'autrefois, centres culturels, politiques et d'échanges. Les grandes concentrations urbaines d'aujourd'hui, marquées par l'engorgement, les pollutions, l'entassement malsain des hommes, sont menacées d'asphyxie. Konrad Lorenz écrit à cet égard : « Comparons, d'un œil critique, le centre ancien de n'importe quelle ville d'Allemagne, avec sa banlieue moderne qui prolifère honteusement à travers la campagne alentour, ou bien avec les localités encore épargnées. Comparons ensuite la coupe histologique d'un tissu organique sain, avec celle d'une tumeur maligne. On trouvera d'étonnantes analogies ! » (22). Anarchie et pathologie, ces deux caractéristiques du cancer le sont aussi de la croissance et de la structure des villes modernes.

Les villes de la société industrielle coupent les hommes de leur environnement et de leurs communautés naturels. Les individus de la civilisation urbaine et industrielle sont déracinés, livrés à eux-mêmes. Leur entassement dans des agglomérations surpeuplées fait d'eux des unités abstraites du grand Tout impersonnel. Cette abstraction des individus, cette perte d'identité et cette atteinte à leur dignité se vérifient de manière frappante dans les relations obligées qui les unissent à leurs grandes entreprises, aux hypermarchés et aux administrations publiques, où, au sens propre, ils sont réduits à l'état de numéros. Quelle différence avec une petite bourgade où le maire, l'épicier et le petit patron connaissent les habitants, leurs clients et leurs employés.

Les grandes concentrations donnent naissance à un nouveau type d'homme, l'homme de masse. Les masses sont un produit inévitable de la société industrielle technicienne et de ses zones d'habitation gigantesques et denses. L'omniprésence du phénomène organisationnel et un univers technicisé uniformisent les modes de vie et dans une large mesure les comportements humains. Il ne reste bientôt plus aux résidents des grands ensembles urbains standardisés construits en hauteur, que la marque de la voiture, les cheveux artificiellement colorés de Madame (ici l'artificiel fait parfois mieux que le naturel quand le reste est en harmonie) et le lieu des vacances pour se différencier d'inévitables voisins inconnus. Le nivellement des conditions de vie est une réalité dans une civilisation urbaine et technicienne. Jamais encore l'imprégnation de la conscience collective et des consciences individuelles par l'emprise irrésistible de la suggestion grégaire, de la publicité excessive et de la propagande, dans le sens de l'uniformité et de la « massification » n'a été aussi forte qu'aujourd'hui.

Les concentrations urbaines modernes, pathologiquement façonnées par un hyperrationalisme technico-économique, les rythmes mécaniques, rigides et ennuyeux qu'elles impriment à la vie quotidienne et leurs effets délétères sur l'identité des hommes, favorisent le vide culturel décrit par une abondante littérature.

A tout cela s'ajoute encore un conformisme social étouffant. Ce conformisme n'est certes pas propre à la société industrielle de consommation. Il a toujours existé. Mais à en croire les conclusions de la brillante investigation sociologique de la société américaine d'après-guerre entreprise par David Riesman dans son livre célèbre « *The lonely crowd* » (La foule solitaire), il semble bien que la société industrielle de consommation, au travers du pôle qui selon Riesman est aujourd'hui dominant, celui de la consommation, favorise et même impose un conformisme dense et large. Pour Riesman la plupart des individus des sociétés de consommation sont *extro-déterminés* (other-directed), alors que ceux des sociétés traditionnelles (Moyen Age) sont à *détermination traditionnelle* (très influencés dans leurs comportements par la société et ses modèles) et ceux de la phase de décolllement de la société industrielle, *intro-déterminés* (individus indi-

vidualistes et auto-disciplinés dont les comportements sont déterminés par des convictions intérieures) (23). L'attitude des extro-déterminés est orientée par leurs contemporains. Riesman écrit que : « l'approbation en elle-même, quel qu'en soit le sujet, devient pratiquement l'unique critère incontestable : du moment qu'on vous approuve, c'est qu'on a réussi » (24) et « De nos jours, la société industrielle accule des millions d'hommes à l'anomie, tout en faisant naître chez d'autres, une conformité proche de la veulerie » (25).

Anomie et conformisme, quelles mentalités sont plus favorables à l'instauration d'un nouveau totalitarisme ? La dernière phrase citée de Riesman et le titre de son livre nous amènent aux implications totalitaires des effets (déracinement, abstraction, perte d'identité, anonymat, uniformisation, nivellement, déculturation, conformisme) qu'exercent les concentrations urbaines de la société industrielle sur les individus. Riesman et bien d'autres évidemment nous suggèrent les deux caractéristiques fondamentales de l'homme de masse des sociétés occidentales contemporaines : sur-intégration et sous-intégration simultanées. « Anomie » et « conformisme », « foule solitaire », les concepts de Riesman évoquent irrésistiblement ces deux caractéristiques, comme aussi la remarquable observation de Denis de Rougemont : « La personne est en l'homme ce qui souffre de l'absence de communauté, mais aussi de l'excès de présence collective, envahissant l'espace intime. Cette absence prive l'individu de toute responsabilité réelle, active ; et cet excès le prive de sa liberté : c'est tout un » (26). Citons encore Claude Julien : « Les grandes concentrations urbaines, fruit d'une industrialisation anarchique, réalisent le miracle de combiner ces contraires que sont l'individualisme et l'anonymat, tous deux incompatibles avec les exigences d'une vie en commun dans une société démocratique » (27).

D'un côté, les individus de la société industrielle urbaine sont sous-intégrés, c'est-à-dire privés d'une communauté naturelle de taille humaine qui leur serve de structure d'accueil sécurisante et dans laquelle ils puissent exercer certaines responsabilités réelles en participant avec d'autres à la gestion et à l'aménagement d'une micro-société, dont un nombre minimum de membres leur soient connus et dont les problèmes concrets à traiter affectent leur vie quotidienne. En ce sens ils vivent bien solitaires et livrés à eux-mêmes, dans des sociétés atomisées fortement centralisées et organisées dont les processus de décision leur échappent et sur lesquels ils n'ont qu'une prise très limitée.

D'un autre côté, ces mêmes individus sont sur-intégrés, c'est-à-dire prisonniers partiellement volontaires du réseau dense et complexe des nombreux conditionnements, logiques, déterminations et rapports de dépendance des sociétés industrielles de consommation urbaines de l'âge technologique. Cette sur-intégration se mesure à l'aune de la prééminence grandissante du collectif sur l'individu.

Sur et sous-intégration présentent toutes deux de grandes virtualités totalitaires. La sous-intégration favorise une vacuité culturelle et un isolement très propices à la propagande et à l'action totalitaires. De plus, les grandes concentrations urbaines échappent nécessairement au contrôle démocratique et rendent impossible pour la grande majorité des individus toute participation effective à la vie publique. Pour nombre d'individus cette carence aggrave leur impression d'inutilité — déjà trop caractéristique de l'homme de masse — et exaspère leur sentiment d'impuissance. Cette carence équivaut pour eux à une passivité forcée qui engendre à l'égard des institutions démocratiques et de leur fonctionnement, au mieux l'indifférence, au pire l'hostilité. Les passivités forcées et volontaires hypothèquent toutes deux sérieusement la survie des régimes démocratiques. Hannah Arendt voit dans l'atomisation extrême, dans la transformation des classes en masses inorganisées amorphes et atomisées dont les membres n'ont plus d'importance à leurs propres yeux, et dans l'élimination parallèle de toute solidarité de groupe, les facteurs premiers en même temps que les instruments de l'avènement des totalitarismes (28).

La sur-intégration des individus est chargée d'au moins deux grandes virtualités totalitaires. La première est que les très étroits rapports de dépendance qui lient les individus à la société, les logiques, conditionnements et déterminations auxquels ils sont soumis, facilitent non seulement l'émergence mais encore l'unplation très rapide et peut-être humainement inexpugnable d'un futur totalitarisme. La deuxième est qu'elle engendre chez la plupart des individus du conformisme, un vide culturel et de l'indifférence, en un mot une mentalité très favorable à l'acceptation du totalitarisme.

La civilisation de masse est probablement incompatible à long terme avec des régimes démocratiques de liberté. Les structures et comportements desquels la première est issue et qu'elle amplifie largement à son tour se situent souvent en antinomie profonde et irréductible avec ceux que requiert le fonctionnement durable, donc la survie des seconds. La plupart des totalitarismes ont émergé de la masse. Il serait étonnant (et très heureux !) que les masses de l'Occident contemporain, historiquement masses par excellence, ne donnent pas naissance un jour à une forme de totalitarisme.

Les inévitables nuisances écologiques et sociales de la société industrielle et leurs coûts sociaux.

En raison de la nature humaine, de la structure mentale et psychique des individus, les sociétés industrielles sont inéluctablement des sociétés de pollutions, de nuisances et d'effets secondaires désastreux.

Les nuisances écologiques et sociales qui ravagent les sociétés occidentales sont

imputables à l'autonomie des activités humaines et en particulier des activités économiques relativement à une éthique ou à des références qui distinguent le bien du mal, le nuisible du non-nuisible. Dans un sens étroit, elles sont issues de l'application du principe pathologique de rationalité qui n'est, rappelons-le, qu'adéquation financière optimale à court terme de presque n'importe quel moyen à presque n'importe quelle fin. Les nuisances sont encore inévitables parce qu'il est illusoire d'attendre de l'Etat qu'il les combatte sérieusement, c'est-à-dire en dehors de leurs manifestations excessives, directement très dangereuses. Ordinairement il ne les combat qu'au niveau des intentions, dans des lois de portée très générale et vague, qui se trouvent précisées uniquement lorsque le coût économique de la contrainte n'est pas trop élevé. C'est que l'Etat et la plupart des électeurs-consommateurs sacrifient eux aussi au principe de rationalité pathologique. Les consommateurs, dans leur majorité écrasante, préféreront toujours à l'achat un produit fabriqué par des moyens polluants au même produit obtenu par des procédés non polluants et deux fois plus cher. De même pour les fruits de belle apparence traités chimiquement, qui se vendront toujours plus aisément que les fruits non traités et un peu moins beaux.

La société industrielle et urbaine impose à l'homme des rythmes de vie contraires à ses rythmes biologiques internes, des conditions de vie contraires aux conditions naturelles. Ces rythmes, ces conditions, les nuisances écologiques classiques (pollution de l'air, de l'eau, des végétaux, bruit, etc.) et les nuisances sociales de la société industrielle urbaine diminuent la qualité de vie des hommes et altèrent insidieusement et gravement leur santé physique et psychique. Les effets des nuisances écologiques et sociales sur la santé des individus et sur celle du corps social sont très bien révélés par les indices sectoriels et synthétiques quantifiés du bonheur, élaborés par Philippe Saint-Marc, un pionnier de l'écologie sociale. Ces indices permettent selon lui de mesurer la régression ou le progrès de l'homme, alors que le plus classique, le P.N.B., ne dit pratiquement rien à ce sujet, ce qui est vrai. En voici la liste :

- « — pour quantifier l'état moral : la délinquance générale et la délinquance juvénile ;
- pour l'état psychique : la consommation de médicaments psychotropes (agissant sur le système nerveux, tranquillisants, psychostimulants, ou antidépresseurs), de tabac, d'alcool et de drogue ; l'absentéisme au travail, le divorce, les psychoses et névroses, les suicides ;
- pour l'état physique : la morbidité générale (pourcentage des malades par rapport à la population), la mortalité générale, les cancers, les accidents de la route, les accidents du travail » (29).

Appliqués à tous les pays occidentaux, ces indices obligeraient à conclure à la régression de l'homme, à constater les graves atteintes portées à sa santé.

Comme le suggère cette série d'indices, l'altération de leur santé n'est pas sans influer sur les comportements des individus. Ces comportements pathologiques deviennent à leur tour de nouvelles nuisances sociales et la société s'enferme dans un cercle sans fin.

A côté de ces nuisances purement écologiques et de celles qui sont liées à l'influence néfaste qu'exerce la société industrielle urbaine sur la santé des individus et du corps social, il y a encore des nuisances sociales à coloration plus économique.

Les grandes concentrations urbaines appellent l'aménagement, l'entretien et le fonctionnement de nombreuses infrastructures coûteuses. Le drame est que les avantages sociaux qu'elles induisent sont presque toujours inférieurs aux coûts astronomiques qu'elles impliquent. Plusieurs de ces infrastructures seraient inutiles si les zones d'habitation étaient plus décentralisées. Beaucoup de grandes municipalités sont aujourd'hui au bord de la faillite.

Les grandes concentrations urbaines engorgées accroissent démesurément les temps morts ennuyeux et malsains perdus dans les déplacements, les attentes, autres nuisances sociales importantes.

Nuisance sociale aussi, lorsque la société industrielle urbaine réduit l'efficacité, la rationalité économique et sociale. Tout arrive, même cette contradiction. Nous avons toujours précisé avec insistance que le principe de rationalité qui avait cours aujourd'hui était adéquation financière optimale de presque n'importe quel moyen à presque n'importe quelle fin, et cela pour la plupart des entreprises considérées isolément. Globalement, à moyen et plus encore à long terme le principe de rationalité pathologique est irrationnel, réduit l'optimum économique et le bien-être maximum possible. Le système industriel grève ses coûts économiques par sa logique pathologique et ses propres effets secondaires négatifs. Ainsi les entreprises doivent supporter une série de charges additionnelles imputables à l'absentéisme, aux maladies et accidents des travailleurs, aux pollutions, aux frais de transport irrationnels, aux crèches et autres institutions qu'elles mettent parfois à disposition de leur personnel, aux impôts croissants destinés toujours plus à couvrir les coûts externes de la société industrielle, à la classique diminution des rendements engendrée par les nuisances, etc.

Les nuisances écologiques et sociales constituent la source première et très largement prédominante des coûts sociaux ou externes. L'aggravation des nuisances ne peut qu'accroître les coûts sociaux et donc les dépenses publiques. L'Etat est contraint aujourd'hui d'engloutir une part croissante de ses ressources, une part croissante du Revenu national dans la lutte complexe et parfois désespérée contre les nuisances, les pollutions, les maladies de l'homme et du corps social, les toxicomanies, les diverses formes de délinquance, les comportements asociaux et pathologiques.

Nous verrons plus loin (chapitre XIII, p. 246 s.) qu'un régime démocratique ne survit à long terme que si l'agrégat macro-économique des Revenus disponibles des ménages (Revenus effectifs des ménages après déduction des impôts notamment) croît légèrement. Toutes choses égales d'ailleurs, lorsque le P.N.B. augmente mais que les impôts augmentent encore plus en valeur absolue, les Revenus disponibles des ménages diminuent. L'Occident s'engouffre dans cette situation dangereuse parce que les nuisances contraindront de plus en plus les Etats à alourdir sans cesse les charges fiscales pour couvrir des coûts externes appelés à une croissance élevée. C'est par ces relais que les nuisances écologiques et sociales menacent la survie des régimes démocratiques.

La concentration logique de toutes les organisations collectives à finalités économiques, politiques et sociales.

Les concentrations industrielles appellent très logiquement la concentration des organisations collectives à vocation économique, politique, sociale, voire culturelle. La Révolution et la logique industrielles semblent bien être à l'origine de ces concentrations secondes qui suivent les premières, celles des entreprises.

Ces organisations collectives trouvent leur objectif fondamental et souvent leur raison d'être dans les avantages de toute nature, mais surtout matériels; qu'elles cherchent à obtenir par une modification des rapports économiques, sociaux et politiques qui caractérisent toute société. Les stratégies et tactiques que requiert le succès de la modification de ces rapports doivent reposer sur des principes de rationalité et d'efficacité assez semblables à ceux qui régissent les comportements économiques des entreprises. Pour les organisations collectives à vocation économique, politique et sociale, l'efficacité passe par l'organisation, la cohésion, la discipline et la force du nombre. Les entreprises d'une même branche l'ont très vite compris, qui faisaient front commun lorsqu'il s'agissait d'intervenir auprès des gouvernements pour obtenir des protections douanières par exemple. Ces exigences se sont ensuite imposées aux armées et à ceux qui, encore désorganisés, affrontaient la nouvelle puissance économique des premières grandes entreprises de la première moitié du XIX^e siècle. Le capitalisme atomisé et décentralisé des débuts trouvait logiquement en face de lui des travailleurs isolés. Symétriquement le capitalisme des grandes concentrations ne peut rencontrer comme partenaire social que des syndicats très puissants et organisés. Les travailleurs du XIX^e siècle, qui longtemps ne disposèrent pas du droit d'association, ont saisi l'impérieuse nécessité de s'unir et de former des syndicats puissants par le nombre et l'homogénéité pour améliorer leur mauvaise situation matérielle. Les détenteurs des moyens de production et les membres de la technostructure privée (les grandes entreprises) qui déplorent, parfois à juste titre, la toute-puissance et l'organisation

rigide de certains syndicats du monde occidental sont les premiers responsables de ce fait, quand par leurs stratégies industrielles et économiques ils visent à la puissance, au monopole et à la limitation de la concurrence. La recherche de la puissance appelle ailleurs la recherche de la puissance, comme réponse adaptative, de même que la violence appelle la violence.

Les concentrations industrielles et économiques constituent aussi l'origine lointaine et indirecte de l'apparition des partis politiques véritables et de leur transformation en partis de masse centralisés, rigides et disciplinés, même pour les partis du centre et de la droite, qui autrefois étaient des partis de notables décentralisés. Les partis politiques ont eux aussi compris que seules la force du nombre, l'organisation et la discipline autorisaient leur participation effective aux jeux politiques, la prise éventuelle du pouvoir, son exercice solitaire ou partagé.

C'est toujours la logique industrielle qui se trouve à la source du développement des multiples groupes de pression (les syndicats en sont une forme) qui interviennent auprès des gouvernements avec insistance pour infléchir leurs décisions dans un sens favorable aux intérêts qu'ils défendent. Le succès de leurs démarches est soumis au respect des conditions d'efficacité évoquées plus haut.

Force du nombre, puissance, cohésion, discipline, organisation, les conditions d'efficacité des stratégies revendicatives qui se manifestent dans une société de masse collective rendent très aléatoire, voire impossible, la faculté des individus ne trouvant pas à s'appuyer sur un talent ou une puissance économique personnels et d'envergure, de modifier en leur faveur des rapports économiques ou sociaux par une action personnelle. Les aspirations matérielles des individus ne peuvent s'exprimer et être satisfaites qu'au travers d'organisations collectives. Individuellement, les salariés, les locataires, les consommateurs et les citoyens n'ont plus aucun poids face aux entreprises, aux propriétaires immobiliers, aux hypermarchés et à l'Etat. Dans des entreprises toujours plus nombreuses du monde occidental, le temps est révolu où le salarié pouvait obtenir une augmentation de son salaire par une intervention personnelle auprès de la direction. Aujourd'hui, pour l'individu, l'appartenance à une organisation collective est souvent moyen unique d'amélioration du statut matériel. Par endroits, elle est déjà (affiliation obligatoire à un syndicat) et demain elle risque d'être toujours plus condition de survie économique. Les individus qui ne peuvent constituer une organisation collective ou entrer dans une organisation existante, et plus encore ceux qui refusent d'y adhérer, sont marginalisés et hypothèquent leur avenir économique et social. Thomas Molnar a raison de parler de « la faiblesse extrême des individus dépourvus d'existence et d'expression corporatives » (30).

Les organisations collectives ne sont pas que la somme des individus qui les composent, elles deviennent bien plutôt des réalités sociologiques autonomes qui

se subordonnent leurs adhérents volontaires ou contraints. Georges Burdeau qui analyse remarquablement le phénomène, écrit : « La masse (au sens d'être collectif), où il (l'individu) voit d'abord un moyen d'augmenter immensément sa puissance en la joignant à celle des autres, en arrive très vite à être une force indépendante. Alors ce n'est plus elle qui sert l'individu, c'est l'individu qui devient son instrument » (31). Que les objectifs, stratégies et tactiques des organisations collectives soient conformes aux aspirations de la majorité des membres et décidés par eux, ou qu'ils soient au contraire déterminés à leur encontre, comme il arrive assez fréquemment, au profit de l'organisation en tant qu'entité abstraite et autonome ou de ses dirigeants, ces derniers exigent presque toujours des adhérents discipline partisane et cohésion.

L'exigence d'une discipline partisane imposée conduit au phénomène des soumissions obligées. Il y a soumission obligée lorsque l'individu d'une organisation collective doit s'associer à des objectifs, à des prises de position et à des politiques qu'il n'agrée pas, ou ne pas les entraver verbalement ou de toute autre manière. Qu'il s'agisse d'un adhérent libre et casuellement minoritaire d'une organisation collective dont les strictes revendications matérielles constituent l'unique finalité, les soumissions obligées sont acceptables, voire normales. En revanche elles ne le sont plus du tout et deviennent franchement liberticides quand l'individu minoritaire est un membre contraint ou quasi contraint d'une organisation collective qui déborde le cadre original des revendications économiques pour arrêter des positions idéologiques ou philosophiques contraignantes pour les adhérents. Par exemple, un syndicat qui prendrait position en matière de politique internationale ou d'avortement, et qui interdirait à ses membres toute critique.

Les tendances lourdes des sociétés industrielles organisées de l'Occident confèrent aux masses et aux organisations collectives une prééminence toujours plus absolue sur les individus et les actions individuelles. Il ne fait aucun doute que les organisations collectives seront toujours plus envahissantes et contraignantes. Les hommes perdront graduellement ce qui leur reste de valeur et de dignité inhérentes à leur seule essence humaine. Ils seront toujours plus perçus et traités comme unités fonctionnelles d'un Système global et de sous-systèmes intégrés et hyperorganisés, où il n'y a plus guère de place pour les libertés personnelles, ni pour la fantaisie, l'irrégularité et l'imprévisible, qui par essence leur sont attachés. Les individus de la société industrielle technicienne et organisationnelle achevée seront des agents, des fonctions, des nombres, des instruments, pas des hommes libres, sans pour autant que la plupart ressentent très douloureusement leur esclavage à l'égard des groupes et des organisations collectives. Pour le moment cette situation n'est pas encore tout à fait effective. La pluralité des partis politiques subsiste (quoiqu'elle ne soit pas toujours une pluralité véritable !), parfois celle des syndicats, de moins en moins celle d'autres organisations collectives de défense

d'intérêts. Plus que déjà totalitaire, la prédominance envahissante des organisations collectives et des groupes est mise en place de structures totalitaires.

(1) (2) (3) Titres partiels ou complets d'ouvrages cités dans la bibliographie générale.

(4) Denis de Rougemont, « L'avenir est notre affaire », p. 48, voir aussi tout le chapitre, pp. 15-59.

(5) *Ibid.*, p. 49.

(6) Michel Saint-Marc, « Progrès ou déclin de l'homme », p. 97.

(7) Cité par Denis de Rougemont, *op. cit.*, p. 38.

(8) Roger Garaudy, « Le projet d'espérance », p. 205.

(9) (10) Jacques Ellul, « Le système technicien », p. 245.

(11) *Ibid.*, p. 352.

(12) Konrad Lorenz, « Les huit péchés capitaux de la civilisation », p. 69.

(13) John Kenneth Galbraith, « Le Nouvel Etat industriel », pp. 233-240.

(14) *Ibid.*, p. 234.

(15) *Ibid.*, p. 35.

(16) Voir en particulier, p. 92.

(17) *Ibid.*, p. 82.

(18) Georges Burdeau, « L'Etat », pp. 163, 164, 169 et 170.

(19) Jacques Ellul, « L'illusion politique », p. 221.

(20) Jacques Ellul, « Le système technicien », p. 188.

(21) *Ibid.*, p. 223.

(22) Konrad Lorenz, *op. cit.*, p. 41.

(23) David Riesman, « La foule solitaire », p. 29.

(24) *Ibid.*, p. 79.

(25) *Ibid.*, p. 326.

(26) Denis de Rougemont, *op. cit.*, p. 208.

(27) Claude Julien, « Le suicide des démocraties », p. 93.

(28) Hannah Arendt, « Le système totalitaire », chap. I, pp. 27-66.

(29) Philippe Saint-Marc, *op. cit.*, p. 46.

(30) Thomas Molnar, « Le socialisme sans visage », p. 58.

(31) Georges Burdeau, « La démocratie », p. 91.

CHAPITRE XIII

L'ÉVOLUTION DES ÉCONOMIES OCCIDENTALES ET SES VIRTUALITÉS TOTALITAIRES

L'économie du diable, chômage et inflation.

Alfred SAUVY.

Une économie de stagflation.

Les phénomènes économiques jouent un rôle capital dans la genèse des dictatures et des totalitarismes, en particulier l'inflation, le chômage et l'évolution du P.N.B. Il n'y a pas plus banal que répéter qu'Hitler ne serait jamais arrivé au pouvoir sans les 6 000 000 de chômeurs que connut l'Allemagne en 1932-1933 et peut-être même sans l'hyperinflation qui disloqua l'économie et le tissu social du pays dans la première moitié des années 1920.

Les virtualités totalitaires de presque toutes les économies occidentales résident dans la coexistence de trois fléaux jugés incompatibles dans les théories néo-classiques et keynesiennes : l'inflation, le chômage et la stagnation du Revenu national. Cette coexistence est souvent appelée stagflation. La plupart des économies occidentales s'y sont installées durant la dernière décennie. (Voir quelques données chiffrées page 249.)

La littérature économique vulgarisée, européenne plus particulièrement, fait remonter la situation actuelle à deux causes principales, la déliquescence du système monétaire international, pleinement visible à partir du début des années 1970, et les chocs pétroliers successifs qui ébranlent les économies occidentales depuis 1973. Il y a du vrai dans ces affirmations. Mais si ces deux faits ont contribué à modeler la configuration du paysage économique actuel, ils ont avant tout révélé la fragilité, les contradictions, l'extrême complexité des économies

occidentales, mais aussi, il faut le reconnaître, leur capacité de réponse, d'adaptation et de résistance plus forte que durant l'entre-deux-guerres. Cette capacité est toutefois fléchissante depuis quelques années. La guerre du Vietnam, l'inflation (subséquente ?) aux U.S.A., le déficit de leur balance des paiements financé par la monnaie transnationale qu'est le dollar, l'inconvertibilité de ce dernier n'épuisent que quelques causes mineures des maux dont souffrent nos économies. La hausse des prix de l'énergie n'est de loin pas la cause fondamentale du ralentissement de la croissance.

L'inflation.

L'inflation est un trait essentiel de la Civilisation occidentale. Autant qu'industrielles, de consommation, ou techniques, nos sociétés sont des sociétés d'inflation. Tous les segments longs de l'histoire contemporaine du monde occidental sont caractérisés par la hausse des prix. Les périodes de baisse ne s'observant que sur des segments très courts s'inscrivent comme à contresens de la tendance lourde et irréversible à l'inflation. L'inflation est si universelle, si ancienne qu'elle semble bien être un fait de nature, un produit inévitable de la nature humaine. Ceux qui connaissent un peu la nature humaine savent qu'une période très longue de stabilité des prix est rigoureusement impossible à moins d'une contrainte draconienne et absolue. Sur la table rase des ruines de nos sociétés, des hommes semblables à ceux d'aujourd'hui (et à moins d'un miracle, il n'y a aucune raison de penser qu'ils ne le seraient pas), ne pourraient construire qu'une société d'inflation.

L'inflation est la traduction économique de phénomènes psychologiques et sociologiques plus profonds. C'est une grande insanité de prétendre qu'elle est le chancre du seul système capitaliste. Toutes les civilisations et sociétés historiques d'importance ont souffert de ce fléau.

En surface l'inflation relève évidemment en grande partie de causes techniques bien connues. Excédent de la demande sur l'offre, croissance de la masse monétaire supérieure à celle du Revenu national réel, politique monétaire laxiste (gonflement des crédits, etc.), déficit budgétaire, inflation par les coûts, inflation importée ou induite, les diverses inflations sectorielles (goulets d'étranglement, rythmes d'innovations technologiques et gains de productivité différenciés d'un secteur à l'autre), spirale inflationniste, interventionnisme étatique, rigidité des structures, régression de la concurrence, etc. Durant la dernière décennie tous ces déterminants ont donné leur impulsion au rythme de l'inflation.

Même s'il est presque impossible d'approcher la conjoncture économique de l'Occident dans son ensemble, on peut dire que l'excédent de la demande sur l'offre a nourri l'inflation bien plus avant la récession de 1974-1975 qu'après.

A quelques exceptions près (parfois notables) les comptes des Etats sont depuis

une dizaine d'années chroniquement déficitaires. De moins en moins conjoncturels pour devenir de plus en plus structurels, ces déficits accélèrent les processus et les rythmes de l'inflation, cela d'autant plus que les politiques budgétaires des Etats glissent vers l'unilatéralité, les tendances récessives étant généralement combattues plus sérieusement que les tendances inflationnistes, avec l'exception notable de la politique du gouvernement britannique depuis 1979. Plusieurs gouvernements occidentaux luttent certes contre l'inflation, mais avec l'arme à double tranchant qu'est la politique monétaire. En langage économique on dit qu'en situation inflationniste, un budget déficitaire a un effet procyclique, c'est-à-dire aggravant. Les déficits des comptes des Etats sont structurels parce que l'accroissement des tâches de l'Etat et des coûts sociaux n'est souvent compensé par un accroissement parallèle des impôts qu'après un décalage chronologique. Pourquoi ? La régularité des échéances électorales des pays démocratiques exerce par nature un effet déstabilisant sur les finances publiques. En effet elles incitent les gouvernements, d'une part à augmenter les dépenses pour distribuer quelques avantages à des électeurs potentiels et satisfaire leurs aspirations grandissantes à voir tous leurs soucis matériels pris en charge par l'Etat (même les partis de droite doivent en tenir compte), d'autre part à ne pas les mécontenter par des hausses trop fortes d'impôts. Les finances publiques sont entrées dans l'arsenal des stratégies électorales des partis au pouvoir. L'attitude contradictoire des électeurs qui désirent transférer leurs responsabilités à l'Etat sans totalement en payer le prix, les fait participer à cette perversion de l'utilisation des finances publiques et à ses effets inflationnistes.

Dans certains pays, les excès de crédit par gonflement excessif de la masse monétaire (au sens large) sous la pression des besoins économiques et de celle des banques, désireuses comme toute entreprise, d'amplifier le mouvement de leurs affaires, ont également attisé l'inflation.

Les hausses répétées de la facture pétrolière, celles des prix des matières premières (hausses qui n'ont pas toujours été, ni pour tous les pays, supérieures aux taux d'inflation intérieurs) et les rythmes d'inflation différenciés non compensés par les ajustements de change, ont depuis 1973-1974 sensiblement alourdi la contribution de l'inflation importée au taux global de plusieurs Etats occidentaux. La gravité d'une forte inflation importée s'est manifestée avec une intensité accrue parce que, contrairement à toutes les autres formes d'inflation, elle induit pour l'ensemble d'une nation par elle frappée, une diminution du pouvoir d'achat réel global, toutes choses égales d'ailleurs.

L'inflation par les coûts, qui est accroissement du prix des divers facteurs de production, est si évidente qu'elle est perceptible dans la comparaison chronologique des comptabilités les plus élémentaires des petites entreprises. Elle est en général conséquence et expression d'autres causes d'inflation, comme l'inflation

par la demande accrue de biens d'équipement, l'inflation importée, les goulets d'étranglement, le surdimensionnement des infrastructures administratives des grandes entreprises (une source importante de l'inflation de notre temps), l'accroissement des charges sociales imposées aux entreprises (autre source d'inflation puisque les entreprises répercutent ces charges additionnelles sur leurs prix de vente lorsqu'elles sont supérieures aux gains de productivité, d'ailleurs presque toujours absorbés par les augmentations salariales) et enfin... la hausse des salaires.

Pour des raisons politiques évidentes les effets d'une hausse des salaires sur l'inflation sont très controversés, même si leur analyse n'est de loin pas une des plus difficiles de la science économique. L'accroissement moyen des salaires nominaux est inflationniste chaque fois qu'il est supérieur au taux de croissance du Revenu national sans qu'il y ait redistribution de ce Revenu au détriment des autres participants à son partage (revenus des indépendants, intérêts, profits, etc.). Et encore cela n'est-il que théorique, car même lorsque cette redistribution intervient, la croissance des salaires supérieure à celle de l'économie est inflationniste parce que les propensions moyennes et marginales (c'est de cette dernière qu'il s'agit dans ce cas) à consommer des salariés sont plus fortes que celles des autres titulaires du Revenu national. Pour un secteur spécifique l'augmentation des salaires est inflationniste lorsqu'elle est supérieure aux gains de productivité du même secteur. Dans ces circonstances, les augmentations des salaires nominaux sont non seulement inflationnistes mais en plus ne deviennent réelles que pour quelques mois ! Aujourd'hui plusieurs syndicats ouvriers de l'Europe méridionale, de France et d'Angleterre, préoccupés tout autant, si ce n'est davantage, d'idéologie que du statut matériel de leurs membres, récusant les lois d'airain les plus élémentaires de l'économie et s'appuyant sur leur incontestable pouvoir d'organisation et de négociation, s'engagent dans des revendications salariales notoirement exorbitantes dont la satisfaction, même partielle, sous la menace de grèves longues, ne parvient qu'à déstabiliser encore plus des économies déjà sérieusement malmenées. Des revendications qui portent sur des relèvements de salaires de 30 à 40 % alors que le niveau de l'inflation atteint 15 ou 20 % témoignent d'une irresponsabilité totale, de la démagogie la plus achevée, ou alors d'une stratégie délibérée de renversement des gouvernements en place, voire des institutions démocratiques. A partir d'une situation stable, l'augmentation préalable des prix à la consommation appelle une indexation normale des salaires, qui ne sera pas inflationniste à la double condition que l'épargne soit suffisante et que l'augmentation des prix ne soit pas imputable à une inflation importée. En réalité, tous les pays occidentaux sont installés aujourd'hui à des degrés divers dans l'incessante spirale inflationniste prix-salaires, sans qu'il soit possible, la plupart du temps, de désigner clairement le facteur de déclenchement. Tout se passe un peu comme quand deux enfants se battent. Là aussi, il est souvent très difficile de savoir lequel a « commencé » !

Les nouvelles structures des marchés définies par la concentration du pouvoir économique et la maîtrise croissante qu'y exercent les grandes entreprises mettent plus que par le passé les hausses de prix à l'abri de la concurrence, frein naturel à l'inflation. Tout monopole, toute entente cartellaire sont potentiellement inflationnistes. Il subsiste évidemment des secteurs où la concurrence reste vive, principalement dans le commerce international.

Le moderne interventionnisme étatique en matière industrielle et économique accroît souvent les tensions inflationnistes. Les déficits des finances publiques en sont le corollaire presque obligé. Parfois aussi, les coûts augmentent par un phénomène devenu courant : les pressions conjointes des syndicats et de l'Etat sur les entreprises pour les empêcher d'adapter leurs effectifs aux contraintes des innovations technologiques ou de la concurrence étrangère.

Les derniers exemples (pouvoir des syndicats ouvriers et des grandes entreprises, interventionnisme étatique) révèlent la rigidité croissante des systèmes et structures économiques des pays occidentaux. Nos économies s'éloignent de la fluidité, de la souplesse, de la décentralisation et de la concurrence, plus réelles dans les années 1950 et 1960 caractérisées par des rythmes d'inflation plus lents. Toutes choses égales d'ailleurs, il faut bien admettre que la rigidité, la centralisation et les contraintes de toute nature, non seulement favorisent, mais appellent et cultivent l'inflation. Sur l'ensemble de la dernière décennie, les pays plus respectueux de mécanismes d'une économie libre tels que la République fédérale allemande et la Suisse ont connu des taux d'inflation plus faibles que ceux des pays plus dirigistes tels que l'Angleterre et la France. Il y a des exceptions, certes, mais l'observation n'est pas dénuée de tout enseignement. Le retour à un libéralisme intégral, la réhabilitation du libre jeu des mécanismes d'une économie libre sont aujourd'hui fort improbables et même impossibles. Mais on peut soutenir avec quelque pertinence que l'abandon progressif du libéralisme économique et de ses rudes exigences (parfois néfastes, parfois salubres), est autant sinon plus inflationniste que son fonctionnement faiblement entravé.

Nous venons d'évoquer une série de facteurs inflationnistes techniques. Derrière et à côté de plusieurs d'entre eux, se déploient les causes premières et fondamentales de l'inflation, qui sont psychologiques, sociologiques, morales, reposant parfois même sur des présupposés philosophiques. Derrière plusieurs d'entre eux et non derrière tous, car l'inflation d'un pays connaît des causes qui sont irréductiblement économiques, comme l'inflation importée et le rythme différencié du progrès technologique.

A un instant donné, les revenus de toutes les catégories socio-professionnelles et de tous les individus se trouvent dans des rapports mathématiques. Le salaire mensuel moyen des travailleurs de la métallurgie est de 3 000 francs alors que

celui des travailleurs de l'industrie automobile est de 3 200 francs ; 1 000 francs de capital dégagent un profit de 70 francs dans l'industrie des ordinateurs et de 60 francs dans l'industrie chimique, etc. Il y a inflation d'origine sociologique lorsque les catégories socio-professionnelles, des branches de l'économie ou des individus opposent aux rapports existants des comportements de refus et tentent de les modifier à leur avantage parce que les rapports de force l'autorisent. Il faut, bien entendu, que la modification ne soit pas imputable à un déterminant strictement économique comme le rythme différencié des progrès technologiques. L'inflation d'origine sociologique s'auto-entretient, car les catégories et les individus lésés par une rupture des rapports existants entre les revenus mettent tout en œuvre pour rétablir les rapports antérieurs, voire pour surcompenser le préjudice subi. Dans les économies occidentales, l'inflation d'origine sociologique joue un rôle d'autant plus considérable que le règne des purs rapports de force étend et alourdit son empire sur les relations humaines, et plus particulièrement économiques.

Au sens étroit, on appelle inflation d'origine psychologique celle qui est alimentée par les comportements découlant des anticipations, des prévisions des groupes et des individus. Dans une époque chargée d'incertitude telle que la nôtre, ces anticipations, cette crispation devant l'avenir, exercent une influence primordiale sur le rythme de l'inflation. Lorsque l'inflation est installée, les anticipations incitent tous les agents économiques et groupes sociaux à se prémunir, souvent au-delà de toute mesure, contre les préjudices attendus de l'inflation, par des comportements préventifs, notamment des majorations de prix et des revendications salariales « protectrices ».

Quand nous disons que l'inflation de ce temps (et celle de tous les temps) a d'autres causes plus profondes que celles avancées communément, nous pensons encore à autre chose qu'aux théories psychologiques et sociologiques de l'inflation, qui sont maintenant partie intégrante de l'arsenal conceptuel et analytique de l'étologie de l'inflation.

Nous avons déjà vu (chapitre VI, p. 132) que l'hédonisme introduit au niveau économique, dans la relation fondamentale demande — consommation — plaisir/offre — production — douleur, une tension inflationniste par gonflement du premier pôle et tendance naturelle à réduire le second. Maximisation du rapport plaisir/douleur oblige. Toutes choses égales d'ailleurs, un hédonisme collectif accru entraîne une hausse parallèle de l'inflation préalable. Personne n'ignore que l'hédonisme est un des faits marquants des sociétés occidentales et qu'il est aujourd'hui plus répandu que dans les années 1950 par exemple. L'hédonisme est bien une des causes profondes de l'inflation actuelle. Il ne s'agit aucunement ici d'un jugement de valeur. La consommation, au-delà de sa

fonction de satisfaction des besoins vitaux, apporte bien des agréments hautement légitimes.

La primauté grandissante du court terme sur le long terme qui imprègne fortement les mentalités collectives et individuelles de notre époque (le phénomène gagne toujours en ampleur lorsqu'une société entre dans l'ère du « mangeons et buvons, car demain nous mourrons tous ») ne peut qu'avancer et attiser les revendications des groupes sociaux et des divers agents de l'économie ; exciter la demande. Ici aussi, une cause profonde, la primauté grandissante du court terme sur le long terme, nourrit plusieurs facteurs techniques de l'inflation. Toutes choses égales d'ailleurs, l'amplification de cette primauté accroît d'autant une inflation préalable ou la suscite à partir d'une situation d'équilibre. Une société vivant sous l'empire du court terme est presque par définition une société d'inflation.

Les autres facteurs soigneusement délimités et écartés (ce qui est impossible), on pourrait aussi dire que l'inflation mesure l'intensité de la somme des impatiences individuelles et collectives. C'est que l'impatience est un autre mot pour caractériser la primauté du court terme sur le long terme. Et personne ne contestera que nous vivons aujourd'hui dans des sociétés impatientes, énervées, enfiévrées. Cette atmosphère est nécessairement inflationniste.

La croyance relativement nouvelle, répandue surtout parmi ceux qui ont toujours vécu dans l'ère de la société d'abondance et de l'États-Providence, que l'amélioration du statut matériel passe plutôt par la revendication que par l'effort productiviste personnel, est chargée d'effets inflationnistes. En effet, chaque fois qu'il y a au niveau macro-économique consommation additionnelle quelque part sans qu'il y ait, soit diminution correspondante ailleurs, soit accroissement de la production de même valeur, l'inflation se manifeste inéluctablement. La loi a le caractère de celles qui ne connaissent pas d'exception.

Il sersit facile de descendre encore quelques marches dans les escaliers qui mènent aux profondeurs de la nature humaine et à ses prolongements dans les mentalités de ce temps, pour découvrir d'autres causes premières évidentes de l'inflation. Nous ne nous y arrêtons pas, leur simplicité les mettant à la portée de la première parcelle de sens commun.

Au total, il apparaît que les facteurs techniques de l'inflation ne sont souvent que les traductions économiques de certains traits fondamentaux de la nature humaine, dont l'actualisation irrégulière dans les comportements individuels et collectifs détermine en grande partie le rythme de l'inflation.

Une étiologie de l'inflation qui remonte aux sources premières permet aussi de comprendre pourquoi les mesures anti-inflationnistes classiques ont une efficacité limitée. Les variations des taux d'inflation, et tout particulièrement leurs régressions substantielles momentanées observées dans certains pays occidentaux

au cours de la dernière décennie, sont dues plus à ce qu'il reste de mécanismes auto-régulateurs et libres dans des économies étouffées par les excès du dirigisme qu'aux volontaristes politiques conjoncturelles. Ces dernières sont des thérapies symptomatiques qui ne s'attaquent qu'aux effets et aux causes immédiates et dérivées de l'inflation, et non à ses racines profondes. Emprisons-nous d'ajouter que l'Etat ne peut — et ce n'est pas son rôle — s'attaquer aux sources premières de l'inflation et que ses meilleures tentatives pour la réduire sont indispensables.

La connaissance des causes profondes de l'inflation accreditte l'idée très répandue aujourd'hui que la crise du système économique est liée à une crise plus générale de la société, unanimement ressentie. Cette crise générale n'est pas seulement le reflet de mutations sociologiques. Dans l'ordre des valeurs, elle s'abreuve à de nouveaux comportements et attitudes qui donnent à l'évolution des économies occidentales son allure chaotique, entravée et incertaine. L'état de santé d'une économie est fonction de celui de la société et surtout des individus qui la composent. Une société malade ne va jamais de pair avec une économie saine. L'inflation, indicateur privilégié de l'état de santé d'une économie est en outre un des grands symptômes de la maladie et de l'instabilité du corps social. Une inflation très élevée et prolongée est un des signes annonciateurs les plus sûrs de la chute d'une démocratie.

Mais l'inflation n'est pas que le miroir du corps social et la boule de cristal où l'on peut lire quelques lignes de l'avenir. A ce rôle passif de révélateur s'ajoute son redoutable rôle actif qui englobe tous ses effets dissolvants et perturbateurs sur le tissu social, l'économie et les institutions politiques. L'inflation, lorsqu'elle se promène trop longtemps sur des crêtes élevées sans en redescendre, atteint le fonctionnement même des régimes démocratiques et les menace d'effondrement.

Elle accélère trop la perpétuelle et naturelle redistribution du Revenu national. Redistribution anarchique et aveugle parce qu'imputable à de purs rapports de force, un peu à quelques mécanismes automatiques, mais non à une volonté réfléchie d'atténuer les inégalités sociales. Le phénomène est d'autant plus pernicieux qu'il s'accompagne d'une faible croissance du P.N.B. Avec une croissance réelle de 8 %, cette redistribution n'affecte pas grand monde dans une démocratie « avancée » de l'Occident. En revanche lorsque ce taux est ramené à 1 %, elle réduit à coup sûr le pouvoir d'achat de nombreux individus et groupes sociaux, particulièrement celui des faibles et des non-organisés.

L'inflation installée, en se reproduisant par les comportements systématiques et logiques de rattrapage, d'anticipation spéculatrice et protectrice, énerve et tend les relations sociales. L'inflation élevée et durable alourdit le climat social, accentue notablement la méfiance naturelle qui existe entre individus et groupes. Dans

une économie d'inflation, plus que dans une économie stable en croissance régulière, les « autres » (individus et groupes) sont les ennemis potentiels qui pourraient bien sortir avantagés de la prochaine redistribution du Revenu national.

Cette atmosphère de méfiance, d'incertitude et d'instabilité durcit les oppositions et les clivages partisans. Les tensions et durcissements sociaux gagnent rapidement la scène politique, lieu par excellence de leur manifestation. Or la trop grande cristallisation des oppositions politiques altère, sinon bloque le fonctionnement des institutions démocratiques, les menace en désagrégeant les consensus. L'inflation élevée et durable substitue toujours une société conflictuelle à une société consensuelle, les catégories sociales lésées par ce fléau se détournant des consensus, plus particulièrement de ceux qui s'érigent autour du système économique et du régime politique.

L'image d'un gouvernement est ternie lorsqu'il ne parvient pas à juguler l'inflation. Celle du régime démocratique lui-même l'est quand plusieurs gouvernements successifs d'orientations diverses échouent dans cette tentative. C'est que la maîtrise de l'inflation reste un critère d'évaluation privilégié du succès de la politique d'un gouvernement, une des jauges de sa crédibilité ainsi que de celle des régimes politiques. L'inflation contribue actuellement à détériorer dans les représentations collectives des masses, l'image et la crédibilité des institutions démocratiques de l'Italie, de l'Angleterre, de la France, voire des Etats-Unis. L'effet conjugué d'une détérioration de l'image des institutions démocratiques, et de l'effritement des consensus ne peut qu'assombrir l'avenir des régimes démocratiques de l'Occident. Enfin, une inflation forte, par l'incertitude et l'intensité des luttes sociales et politiques qu'elle fait régner, rend aléatoire une croissance régulière du P.N.B., autre condition de survie à moyen terme des régimes démocratiques. Les corps sociaux des pays occidentaux, trop longtemps enfiévrés par des taux d'inflation de 10 à 25 %, risquent de basculer dans le totalitarisme si la température ne descend pas.

Le chômage.

Le chômage est un facteur de désagrégation des régimes démocratiques tout aussi important que l'inflation. La préoccupation constante des gouvernements occidentaux à l'égard du chômage témoigne qu'il est toujours, par son historique capacité d'ébranler les structures politiques, l'ogre faisant planer ses terreurs.

Le chômage, dans sa forme moderne, est tout autant un produit de la société industrielle et des mutations de tous ordres qu'elle a entraînées, que de la conjoncture économique. Les causes du chômage sont ainsi conjoncturelles et structurelles, exogènes et endogènes, sans qu'il soit jamais possible de les départir rigoureusement en raison des interpénétrations qui les lient.

Les causes sont plutôt conjoncturelles quand la baisse du niveau de l'emploi est imputable à une réduction de la demande totale, à la phase récessive d'un cycle économique. Globalement, la demande des biens de consommation n'a pas diminué en Occident depuis 1973-1974. Elle a plutôt légèrement augmenté. Et pourtant durant la dernière décennie le chômage s'est aggravé dans presque tous les pays occidentaux. C'est que la science économique nous apprend que selon l'une de ses principales lois d'explication des fluctuations économiques, le principe d'accélération, les investissements diminuent, toutes choses égales d'ailleurs, lorsque la demande de biens de consommation se stabilise ou simplement croît à un rythme plus faible qu'antérieurement. Le principe d'accélération rend partiellement compte de l'accroissement du nombre des chômeurs observé presque partout. En effet depuis 1973-1974 la demande des biens de consommation a connu en Occident un tassement généralisé d'origines diverses dont une des plus importantes réside vraisemblablement dans la saturation relative des marchés de certains biens de consommation durables (électro-ménager, télévisions, voitures, etc.). Jusqu'à la fin des années 1960, il y avait en ces secteurs une demande double : celle de remplacement et celle, additionnelle, des consommateurs jusqu'alors potentiels. Dès lors que plus de 90 % des ménages possèdent une télévision ou une machine à laver, la demande se réduit au remplacement des biens usagés. Par où l'on voit accessoirement que les mécanismes économiques de la société industrielle et de ses structures emmènent les Occidentaux à consommer toujours davantage pour préserver le niveau de l'emploi et l'indispensable accroissement du P.N.B., garants des harmonies sociales et politiques, et ce en dépit d'obstacles tels que les saturations sectorielles, les possibles ruées sur l'épargne par crispation devant l'avenir, etc. La situation conjoncturelle générale qui a prévalu dès 1974 a bien entendu également contribué à contracter la demande, alors qu'un climat défavorable à l'entreprise et des prévisions pessimistes nourries par les incertitudes et l'insécurité de ce temps provoquèrent çà et là un refus de tout investissement d'expansion, certaines entreprises se bornant à assurer les investissements de remplacement.

Autre cause de chômage : la concurrence internationale très vive qui règne sur certains marchés.

Lorsque l'on aborde des causes à coloration plus structurelle, il convient d'évoquer les évolutions démographiques. La faible natalité de l'entre-deux-guerres, évidemment prolongée jusqu'à la fin des dernières hostilités en Europe, les victimes du conflit, ont sensiblement aminci le contingent global de main-d'œuvre à disposition de l'effort de reconstruction. La forte reprise de natalité constatée un peu partout au tournant des décennies 1940 et 1950 a induit un accroissement de la

demande d'emplois 20 ans plus tard, juste avant le moment où la croissance jusque-là régulière de la demande commençait à s'essouffier.

Les changements profonds intervenus dans la taille et les fonctions de la famille et l'image nouvelle du rôle de la femme dans la société, qu'ils ont, avec d'autres facteurs, contribué à modeler, font partie des grandes mutations sociologiques de notre époque. Depuis l'aube de la Révolution industrielle, plusieurs femmes des catégories sociales les plus démunies ont été contraintes de travailler pour assurer le minimum vital à leurs familles, mais les mutations sociologiques ont incité d'autres femmes, toujours plus nombreuses, à exercer une activité professionnelle avec le double espoir de découvrir l'indépendance et d'améliorer le niveau de vie de la cellule familiale. La demande d'emplois additionnelle qui en est résultée a plus que compensé la réduction induite par l'allongement de la durée des études et le nombre croissant des jeunes optant pour les filières de formation longues. Ce qui subsiste d'excédent tend à déséquilibrer le marché de l'emploi en situation de chômage, phénomène encore aggravé par l'exode rural imputable à la lente mais régulière et inexorable diminution du nombre de personnes actives occupées dans l'agriculture.

Ainsi que nous l'avons vu, la logique industrielle conduit les entreprises à rationaliser perpétuellement leurs appareils de production. Ce mouvement reçoit ses impulsions non seulement du flux irrégulier des innovations technologiques, mais aussi de l'évolution différenciée des coûts des facteurs de production travail et capital. Le mouvement s'accélère lorsque, pour un extrant (output) de production donné, il est avantageux, si cela est possible — et souvent ça l'est — de substituer des machines à des hommes. Dans de nombreux secteurs, le capital, stable, « obéissant », fiable, au « comportement » prévisible, est aujourd'hui meilleur marché que la main-d'œuvre de l'ère des réductions d'horaires, capricieuse, dominée par les syndicats et coûteuse en charges sociales. (Nous ne parlons qu'en termes de rationalité ici.) Pour sacrifier à la terminologie anglo-saxonne, à l'heure du durcissement de la concurrence internationale, il vaut mieux, pour plusieurs entreprises, être « capital intensif » que « labor intensif ». Mais les investissements de rationalisation ne créent pas toujours autant d'emplois qu'ils en suppriment. Le malheur est que ces investissements réducteurs d'emplois sont, compte tenu de la logique du système, rigoureusement indispensables, leur refus entraînant la mort par asphyxie et l'élimination ainsi qu'en témoigne l'impasse dans laquelle se trouvent les industries sidérurgiques et métallurgiques de quelques pays européens.

Il convient d'ajouter que les innovations d'appel à la demande de biens d'équipement, à moins de diminuer très fortement les coûts de production, stimulent moins une économie que les innovations d'appel à la demande de biens de consommation. Ces dernières, très fréquentes jusque dans les années 1950 (télé-

visions, appareils électroménagers, etc.) sont un peu plus rares aujourd'hui. Il y a depuis quelques années, au niveau des biens de consommation radicalement nouveaux achetés par tous, un vide relatif, un creux qui peut-être explique très partiellement le ralentissement conjoncturel des dernières années. Ce vide sera vraisemblablement comblé par la diffusion massive des ordinateurs de ménage, derniers-nés en gestation des produits de consommation radicalement nouveaux commercialisables à grande échelle.

Enfin, dans la plupart des pays occidentaux règne actuellement une double inadéquation entre l'offre et la demande d'emplois. La première : les Occidentaux répugnent toujours plus, même lorsqu'ils sont en chômage, aux travaux pénibles et sales (service de voirie, maçonnerie lourde, etc.) assumés par des milliers (des millions !) d'ouvriers étrangers provenant de pays moins industrialisés. Une tendance plus générale de fuite devant les travaux manuels se manifeste un peu partout. On en arrive à cette situation fréquente où de jeunes Français ou Allemands titulaires d'un baccalauréat ou d'une licence « timbrent » alors que dans leur pays des Turcs et des Portugais font des heures supplémentaires sur leurs chantiers ! La seconde : pendant que le chômage atteint en Occident ses tristes records d'après-guerre, restent souvent non satisfaites les offres d'emplois requérant des compétences commerciales ou technico-scientifiques élevées et spécifiques, en correspondance avec le dernier stade du développement des technologies les plus avancées. C'est que par définition, sans qu'il soit possible d'y remédier sérieusement, les écoles et autres centres de formation sont toujours en retard d'une révolution par rapport à la technologie.

Nous n'avons survolé que quelques causes du chômage actuel. Il y en a d'autres. Mais quelles qu'elles soient, il reste que le chômage a un effet très corrosif sur les institutions démocratiques.

Il avive le sentiment d'inutilité déjà si caractéristique de l'homme de masse. Il peut susciter et entretenir chez ses victimes, parce qu'il les marginalise et en fait une catégorie « à part », une haine tenace contre la société, vouée également au régime politique qui à leurs yeux est investi du devoir de procurer un emploi à chacun. Quand on sait, de plus, que l'exercice régulier d'une activité professionnelle est une barrière, très fragile, mais barrière quand même, qui s'oppose à l'actualisation des pulsions asociales et pathologiques de la nature humaine, il n'est pas étonnant que les mouvements totalitaires sans scrupules trouvent parmi les chômeurs qui n'ont plus rien à perdre, un de leurs bassins de recrutement privilégiés.

Le chômage altère de surcroît l'image des régimes démocratiques dans les représentations de nombreuses personnes pourvues d'un emploi, en particulier chez celles qui vivent dans l'angoisse d'en être privées. Le pas est dès lors vite franchi,

qui conduit à stigmatiser avec toujours plus de virulence l'incurie des gouvernements, par-delà, l'efficiencia des institutions démocratiques, et à ne pas s'émouvoir à l'idée de leur éventuelle disparition, voire à la souhaiter. Comme l'inflation, le chômage alourdit le climat social en l'assaisonnant encore d'une touche spécifique, cette insécurité et ces crispations engendrées par la criminalité et les autres comportements pathologiques qu'il ne manque pas de multiplier.

Le dernier poison du chômage réside dans son mariage trop fidèle avec l'inflation. Cette coexistence débouche sur la stagflation, déjà malsaine en elle-même, et de plus rebelle à tout traitement par les politiques conjoncturelles aujourd'hui communément admises et utilisées. La stagflation enfonce les politiques conjoncturelles dans les sables mouvants des dilemmes déchirants et des contradictions indépassables. Dans cette situation, la lutte contre l'inflation et ses succès se paient en retour d'une augmentation du chômage, et inversement. Les concepts économiques anti et pro-cycliques perdent de leur signification, car en période de stagflation toute politique conjoncturelle est simultanément anti-cyclique et pro-cyclique. Anti-cyclique eu égard à la tendance qu'elle entend combattre, mais symétriquement et inévitablement pro-cyclique en considérant la tendance opposée. C'est l'économie du diable dont a parlé Alfred Sauvy (1). Keynes, malgré son génie, est un peu dépassé et celui qui trouverait le moyen de briser ce cercle vicieux diabolique serait reçu comme sauveur de l'humanité, même au prix d'un abandon des libertés individuelles et des institutions démocratiques. Les politiques conjoncturelles appliquées aux situations de stagflation ont fait entrer et maintiennent les économies occidentales dans l'ère du « stop-go » (arrêt-démarrage) imprimant ainsi à l'évolution des P.N.B. un rythme chaotique avec toutes les incertitudes et anticipations incohérentes que cela implique. La stagflation enlève de la substance au concept traditionnel de cycle économique. A quelle phase du cycle classique rattacher les économies occidentales postérieures à 1974 ? Où se trouve la Grande-Bretagne de l'été 1980 avec son inflation de 20 %, ses deux millions de chômeurs et sa croissance pratiquement nulle ? En réalité la stagflation est plus pernicieuse que le cycle traditionnel parce qu'elle n'offre aucune prise. Et pourtant, évoquant les dangers du cycle économique, Paul Samuelson écrit : « Aux nations démocratiques le cycle économique lance un défi — qui prend presque figure d'ultimatum. Ou bien nous apprendrons à contrôler les dépressions et les poussées inflationnistes mieux que nous ne le faisons avant la deuxième guerre mondiale — ou bien les structures politiques de nos sociétés occidentales seront mises en péril grave » (2). Si le mal (les cycles économiques) menace déjà les institutions démocratiques, que dire du pire, la stagflation ?

La contradiction majeure et indépassable.

Parce que la nature humaine est ce qu'elle est, parce que les mythes des sociétés occidentales sont ce qu'ils sont, la croissance du P.N.B. est absolument indispensable à la survie des régimes démocratiques d'esprit libéral.

Le P.N.B. est une structure composée de plusieurs agrégats, dont le plus utile à nos réflexions est le Revenu disponible des ménages, revenu global dont les ménages peuvent effectivement et librement disposer. Les agrégats qui séparent le P.N.B. du Revenu disponible des ménages sont constitués par l'amortissement de l'appareil de production, les subventions, les impôts directs et indirects, les revenus non distribués (bénéfices affectés à l'autofinancement), les transferts positifs et négatifs. En partant du P.N.B. pour aboutir au Revenu disponible des ménages, il faut soustraire tous les agrégats sauf les subventions de l'Etat et ses transferts positifs qu'il convient d'ajouter.

Pour nos développements, nous ne retiendrons que trois agrégats, le P.N.B., le Revenu disponible des ménages et les impôts, en supposant l'évolution des autres proportionnelle à celle du P.N.B. Dans ces conditions, toute croissance du P.N.B. inférieure en valeur absolue à celle des impôts réduit le Revenu disponible des ménages, de même que toute diminution du P.N.B. supérieure, en valeur absolue, à celle des impôts.

En considérant les dernières décennies, dans presque tous les pays occidentaux les impôts ont augmenté plus, en valeur relative (en %) que le P.N.B., mais pas en valeur absolue, ce qui a permis au Revenu disponible des ménages de croître. Ainsi, à peu près partout, les Revenus disponibles des ménages ont connu des augmentations moindres que celles des P.N.B. Depuis quelques années, la croissance ralentie et même temporairement négative dans certains pays, accompagnée d'impôts qui n'ont cessé en général d'augmenter en valeur réelle, a exercé une très forte pression sur les Revenus disponibles des ménages jusqu'à induire parfois leur diminution. L'augmentation réelle constante des impôts est l'une des grandes tendances lourdes et irréversibles des sociétés occidentales. Dans ces circonstances, toute croissance faible du P.N.B. impliquera et implique déjà un recul des Revenus disponibles des ménages. Demain plus qu'aujourd'hui, une croissance même modérée des Revenus disponibles des ménages passera par une croissance forte des P.N.B.

Nous avons affirmé que la croissance des P.N.B. était indispensable à la survie des régimes démocratiques. Nous devons ajouter maintenant que celle des Revenus disponibles l'est tout autant, car contrairement aux économistes, les profanes perçoivent l'importance et les variations du Revenu global d'une nation, non au travers du P.N.B., mais bien au travers du Revenu disponible des ménages qu'ils assimilent (en partie à juste titre) à leur niveau de vie.

En laissant de côté l'objectif de la redistribution du Revenu national, réalisé également par l'institution des transferts sociaux, les impôts sont aujourd'hui affectés principalement à la création d'utilités sociales collectives et au paiement des coûts sociaux ou externes. La plupart des individus n'intègrent dans leur niveau de vie qu'une fraction des utilités sociales collectives dégagées par les impôts. Il y a d'abord le fait qu'aucun contribuable n'est simultanément bénéficiaire de toutes les prestations étatiques. L'employé célibataire ne bénéficie pas directement de l'enseignement dispensé dans les Facultés universitaires, et ainsi de suite. Or il est tellement conforme à la nature humaine de ne pas reconnaître pleinement le caractère utile de ce qui ne l'est pas directement. Il y a ensuite qu'aux yeux de la plupart des contribuables, certaines utilités sociales collectives sont plutôt des inutilités sociales collectives, à commencer par l'hypertrophie classique de plusieurs services administratifs pour finir par des prestations de l'Etat superflues, très peu utilisées ou réservées à une infime minorité.

Si dans les mentalités et parfois effectivement, les impôts consacrés aux utilités sociales collectives n'accroissent pas toujours le niveau de vie d'une population, ceux attribués aux coûts sociaux ne le font strictement jamais. Il est vrai que les coûts sociaux sont incorporés dans le P.N.B. Ce dernier est plus élevé dans un pays lorsqu'un chômeur fume cinq paquets de cigarettes par jour et qu'il meurt d'un cancer du poumon à évolution lente soigné en vain dès le début, que s'il ne fume pas et ne coûte rien à la sécurité sociale. Dans une entreprise qui réalise la même production avec un travailleur en moins (c'est le cas de toutes les grandes entreprises), la maladie ou l'accident d'un de ses travailleurs accroît le P.N.B. Une grande catastrophe écologique frappant un lac où l'on ne pêche pas et requérant de gros investissements pour sa résorption, augmente le P.N.B. Les soins coûteux prodigués à un drogué l'augmentent aussi, etc. En dépit de cette incorporation, les coûts sociaux n'accroissent jamais, ni le niveau, ni la qualité de vie. Au contraire, ils font obstacle à la maximisation du Revenu global effectif d'une nation. Ils n'ajoutent rien. Ils contribuent à restituer leur état de santé antérieur à des corps humains, au corps social dans son ensemble ou à certaines de ses parties, à des éléments du système écologique (eau, air, sol, etc.), tous se trouvant dans une situation pathologique souvent évitable. Ils retranchent, puisqu'ils sont affectés, au sens littéral du terme, à des réparations et non à des créations. On objectera que les coûts sociaux créent des emplois. Mais si les premiers disparaissaient, on pourrait orienter les seconds vers d'autres activités ou les convertir en réductions d'horaires.

Ces propos sur les utilités sociales collectives et les coûts sociaux mettant mieux en lumière la nécessité d'une croissance des P.N.B. et des Revenus disponibles des ménages pour que survivent les régimes démocratiques. La croissance

du Revenu disponible des ménages facilite sa redistribution incessante. Elle atténue l'intensité des combats qui s'engagent lors du découpage des tranches du gâteau. Quand le Revenu disponible des ménages, qui réunit les salaires, les intérêts, les profits, les revenus immobiliers, etc., reste constant, toute augmentation du revenu d'un individu, d'une catégorie socio-professionnelle, se réalise par définition au détriment d'autres individus et catégories socio-professionnelles, d'où de très fortes tensions sociales et politiques. La croissance du Revenu disponible des ménages permet d'échapper à cette loi d'airain et à ses conséquences. Les revenus réels de toutes les catégories sociales et professionnelles peuvent augmenter simultanément, salaires ET profits, salaires des cadres ET salaires des ouvriers spécialisés. Croissance simultanée et généralisée de tous les revenus aux incidences très favorables puisqu'elle apaise les impatiences et « jalousies » collectives et individuelles, restreint le nombre, l'ampleur et la dureté des grèves, contient les méfiances et les mécontentements latents, et surtout, conséquence ultime en même temps que synthétique, réduit les conflits politiques et stabilise l'attachement aux grands consensus des sociétés démocratiques, ou du moins freine leur effritement.

Les effets d'une stagnation ou d'une régression des P.N.B. et des Revenus disponibles des ménages sont évidents. Très perceptibles à l'heure actuelle avec l'alourdissement du climat social, l'exaspération des tensions politiques et sociales, le déclin des consensus — leurs manifestations essentielles — ils finissent par tuer n'importe quelle démocratie. Aucun régime démocratique ne résiste longtemps à une stagnation (sans parler d'une diminution) du P.N.B. et du Revenu disponible des ménages. C'est dire qu'à moins de sortir du marasme et de l'évolution chaotique de leurs économies, les sociétés occidentales se dirigent vers de nouveaux régimes autoritaires.

Tous les apôtres et partisans de la croissance zéro, voire de la « décroissance », ceux que préoccupent l'épuisement des ressources naturelles et la pollution de l'environnement — écologistes par ailleurs remarquablement lucides — ne réalisent pas toujours que la croissance zéro entraîne à moyen terme la mort des régimes démocratiques et des libertés personnelles. De toute manière, et sans recourir à la suffisante logique, l'histoire très récente de plusieurs pays occidentaux démontre que la croissance zéro n'abaisse pas le niveau des nuisances écologiques et sociales, elle ralentit tout au plus leur progression. Seule une croissance radicalement autre, qualitativement, constituerait un début de réponse à ces graves nuisances, mais la nature humaine et les mythes de ce temps l'interdisent totalement. La structure des P.N.B., approchée par le Bux des produits, traduit mieux que n'importe quoi, la rigidité de l'échelle des valeurs, des mythes et des désirs des hommes d'aujourd'hui.

L'impossibilité absolue de cette utopie oblige malheureusement à reconnaître que la Civilisation occidentale s'enfonce toujours plus dans un dilemme profond.

Car, dans les conditions actuelles, aussi bien la stagnation ou la régression du P.N.B. que sa croissance élevée risquent, avec un haut degré de vraisemblance, de mener à la mort des démocraties et des libertés individuelles. Les premières par exaspération intolérable des tensions sociales et politiques, la seconde un peu plus lentement par l'effet des maux des sociétés industrielles de consommation, techniciennes et organisationnelles. Deux façons de tuer la démocratie (la seconde est préférable parce que plus lente), le choix entre deux descentes en enfer, le dilemme a quelque chose de diabolique. Son dépassement exigerait que les hommes soient autres qu'ils ne sont.

(1) Titre d'un livre d'Alfred Sauvy.

(2) Paul Samuelson, « L'économie », t. I, p. 217.

Quelques données chiffrées :

a. Taux d'inflation

	1860-1870 moyenne	1970-1980 moyenne	1981
France	4,0	9,6	13,3
RFA	2,6	5,1	5,9
Grande-Bretagne	3,9	13,7	11,9
Italie	3,9	13,7	19,5
Etats-Unis	2,7	7,8	10,3

b. Taux de chômage

	Valeurs absolues		
France	0,9	3,1	7,8*
RFA	2,1	4,8	5,5
Grande-Bretagne	3,3	8,6	10,5*
Italie	4,7	6,4	8,4
Etats-Unis			7,6

* Sans les jeunes descolarisés

c. Croissance économique

France	5,6	3,7	0,3
RFA	4,7	2,8	- 0,3
Grande-Bretagne	2,8	1,8	- 2,5
Italie	5,5	3,1	- 0,2
Etats-Unis	3,9	3,1	2,0

Source : Statistiques nationales, le MOIS économique et financier, publication de la Société de Banque Suisse.

CHAPITRE XIV

DES INCOMPATIBILITÉS ENTRE DIVERS TYPES DE LIBERTÉS

Le propre du domaine de la liberté, c'est qu'il est le domaine du conflit entre les libertés.

Raymond POLIN.

L'égalitarisme doctrinaire s'efforce vainement de contraindre la nature, biologique et sociale, il ne parvient pas à l'égalité mais à la tyrannie.

Raymond ARON.

De la multiplicité de sens du concept de liberté et de la recherche d'une définition opposable au totalitarisme.

La problématique de la liberté et de ses rapports avec le totalitarisme se trouve au cœur de la philosophie politique et des relations dialectiques ontologiques qui unissent l'individu au groupe et à la société.

Le concept liberté est si vague et si controversé, si riche de sens divers, parfois proches, mais souvent aux antipodes les uns des autres, qu'il est impérieux de le diviser pour mieux saisir ses multiples composantes, ce qui implique qu'on aura répudié son unicité, pour parler de libertés au pluriel.

L'objectif de ce chapitre est de donner une définition opératoire de la liberté qui soit opposable au totalitarisme et de déterminer quels types de libertés, quelles antinomies et incompatibilités (car certaines libertés sont antinomiques et incompatibles) enflent le risque totalitaire.

Il existe ainsi plusieurs types ou formes (si l'on admet l'unicité fondamentale) de libertés.

La liberté au sens métaphysique peut être, entre autres significations, faculté de suivre sa conscience, capacité de maîtriser ses pulsions instinctuelles ou encore autonomie de l'être « intérieur » envers les circonstances « extérieures ». En ce sens un croyant russe peut rester libre au cours de ses stages successifs dans le Goulag. Cet exemple montre qu'au niveau du régime politique ou de l'organisation sociale, ce n'est pas cette liberté, en dépit de son inestimable valeur, que l'on peut opposer au totalitarisme, pas plus que le libre arbitre au sens de liberté philosophique.

La liberté est aussi réalisation de soi ou de ses potentialités. Dans son voisinage immédiat se situe le libre exercice de la volonté que Montesquieu appelait la liberté philosophique (1). Ces libertés ne sont pas non plus propres à un régime politique spécifique. En même temps qu'elles les transcendent tous, elles rencontrent sur leurs chemins d'actualisation des contraintes humaines, psychiques, sociales et économiques qu'aucun d'eux ne peut abolir.

Au sens le plus vulgaire, la liberté est latitude de faire n'importe quoi, n'importe quand, n'importe comment. Ce n'est pas la liberté à opposer au totalitarisme, car aucune société, quelle que soit son organisation politique, ne saurait la tolérer intégralement. Très en affinité avec la dernière, la liberté instinctuelle est congruence non entravée entre les comportements et les pulsions instinctuelles. Elle non plus ne se situe pas en opposition symétrique au totalitarisme.

Dans la conception marxienne, reprise par presque tous les courants du socialisme, la liberté est affranchissement de l'aliénation consubstantielle aux rapports de production fondés sur l'opposition de classes (rapports de dépendance qui, au cours de toute l'histoire, ont asservi les classes opprimées) et à l'insuffisant degré de développement des forces productives. La conception marxienne de la liberté réelle constitue la source première des modernes théories de la liberté-capacité effective (le terme est de Raymond Aron) (2).

Ces théories définissent la liberté comme libération à l'égard des contraintes matérielles et sociales, imputables selon elles : souvent à la rareté même relative qui caractérise aujourd'hui encore les niveaux de développement économique les plus élevés ; toujours à l'injuste répartition du produit de l'effort collectif inhérente au capitalisme et à son instrument de domination actuel et le plus fréquent, la démocratie formelle. L'accentuation sur la seconde cause va de pair avec l'intensité de la coloration marxiste de ces théories de la liberté. Elles-mêmes désignant comme obstacles principaux à la liberté, non le totalitarisme, mais bien un système économique (le capitalisme) historiquement lié à la démocratie et les besoins non satisfaits qu'il laisse subsister, elles ne sauraient en aucun cas être considérées comme porteuses d'une liberté opposable au totalitarisme.

Pour des raisons spécifiques propres à chacun d'eux, aucun des types de liberté évoqués jusqu'ici ne trouve dans le totalitarisme son antithèse radicale. Notre analyse par élimination permet de dessiner avec plus de précision les contours de la liberté qui se situe en antinomie irréductible avec le totalitarisme et la dictature. Cette liberté recouvre l'ensemble des libertés personnelles. Ce concept et ce pluriel, mieux que le mot liberté utilisé seul et au singulier, dirigent l'intelligence et l'intuition vers la signification et le contenu de la réalité qui s'oppose au totalitarisme. Ces libertés personnelles englobent les classiques libertés de pensée, de conscience, de religion, de réunion, d'association, de presse, de propriété privée et d'initiative économique.

La pierre angulaire de ces libertés est constituée par l'absence de contrainte. F.A. Hayek s'est attaché à définir rigoureusement le concept de contrainte. Pour lui, les éléments suivants établissent la contrainte : la soumission obligée des actions d'un homme à la volonté d'un autre homme ; les menaces proférées contre un individu afin d'obtenir de lui une certaine conduite ; l'impossibilité pour un homme d'utiliser ses compétences et son intelligence pour déterminer ses moyens et ses fins (3).

Réaliste, il ajoute que c'est aussi l'état dans lequel ces contraintes, inséparables de toute vie sociale, sont réduites le plus possible (4).

Hayek, un grand libéral, reconnaît que dans la société la plus libre subsistent de nombreuses contraintes étatiques, sociales, économiques et psychologiques. Cette réalité n'autorise pas à conclure qu'il est vain de distinguer entre un régime totalitaire et un régime libéral. Sans parler encore des contraintes étatiques, les inévitables contraintes privées sont compatibles avec une société libre lorsque les soumissions des individus à d'autres individus sont :

- volontaires ;
- juridiquement évitables (la nature immuable des hommes et des choses empêche de prendre en compte l'évitabilité matérielle) ;
- conformes au droit positif quand il n'est pas opposé au droit naturel ;
- ou encore commandées par le respect des libertés personnelles d'autrui.

Ainsi, une société libre le reste lorsqu'un individu doit se plier à la volonté d'un ancien ami qui ne désire plus l'inviter à ses réceptions, ou à celle d'un parti politique qui ne désire pas sa présence en son sein.

Le principe fondamental de la ou des libertés personnelles peut également résider dans l'indépendance, un concept qui dans ce contexte recouvre sensiblement celui d'absence de contrainte. C'est l'approche de Tocqueville qui définit ainsi la liberté (personnelle) : « ... chaque homme... apporte en naissant un droit égal et imprescriptible à vivre indépendant de ses semblables, en tout ce qui n'a rapport qu'à lui-même, et à régler comme il l'entend sa propre destinée » (5).

Quel que soit le prisme au travers duquel elles sont appréhendées, les libertés personnelles se définissent négativement : contre autrui, contre la société et contre l'Etat. En anglais, on désigne cette liberté relativement aux autres par les mots « freedom from ». La négativité des libertés personnelles envers l'Etat et la société explique pourquoi elles sont les seules à être irréductiblement opposées au totalitarisme. Elle explique de surcroît le fait que les auteurs libéraux en sont les analystes les plus objectifs en même temps que les plus grands adeptes.

Raymond Aron donne une excellente définition globale de la liberté personnelle lorsqu'il écrit : « Si nous écartons le sens philosophique ou métaphysique de la liberté, celle-ci se définit, analytiquement, par la garantie donnée à chacun de nous qu'il pourra faire ou ne pas faire ceci ou cela sans qu'un autre l'empêche de faire ce qu'il veut faire ou l'oblige à faire ce qu'il ne veut pas faire. Liberté d'expression, liberté religieuse, en bref les libertés personnelles rentrent dans cette définition. Celle-ci, il est vrai, implique des interdictions, autrement dit des lois : pour que A ne contraigne pas B à se rendre à l'église le dimanche, il faut qu'une loi interdise d'exercer cette contrainte. De même, pour que le croyant soit libre de pratiquer sa foi, il faut qu'une loi interdise aux particuliers ou à la police d'empêcher physiquement, ou par la menace de sanction, la célébration du culte » (6). Raymond Aron montre justement que la liberté personnelle trouve dans l'interdiction son complément logique. En effet, pour que la liberté personnelle soit commune à tous les membres d'une société, il faut, selon la formule bien connue, que la liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres. C'est en ce sens que l'on a coutume de dire que la liberté est la faculté de décider de sa propre vie sans priver les autres de cette faculté.

La liberté-indépendance, fondée sur l'absence de contrainte, est reconnaissance d'une sphère privée inviolable par l'Etat, la société et autrui. Pour être respectée, cette inviolabilité doit reposer sur des normes étatiques d'interdiction. Ces normes ne sauraient malheureusement protéger l'individu contre toutes les pressions, menaces et sanctions de la société et d'autrui. Pour cette raison un haut degré d'effectivité des libertés personnelles dépend, au-delà de la protection des normes étatiques, d'un vigoureux pluralisme pas toujours réalisé. Les libertés personnelles ne sont ainsi jamais pures ni absolues. Mais l'impossibilité de garantir totalement la sphère privée des individus n'entame pas de façon rédhibitoire la substance de ces libertés. Elle explique de surcroît que les libertés personnelles soient définies surtout et d'abord contre l'Etat, avant de l'être nécessairement aussi contre la société.

Négativement définies, les libertés personnelles ne se confondent pas avec la liberté politique la plus effective qui est une liberté-participation, donc une liberté active. Les libéraux de stricte obédience insistent beaucoup sur la dissipation de cette possible confusion. Bertrand de Jouvenel par exemple, écrit : « La liberté,

ce n'est point notre participation plus ou moins illusoire à la Souveraineté absolue du Tout social sur les parties, mais c'est la souveraineté... de l'homme sur soi-même, ... » (7). Cette précision est d'importance mais ne doit pas faire oublier que la liberté politique prend place parmi les supports fondamentaux des libertés personnelles.

Ainsi que nous l'avons vu, les libertés personnelles impliquent une première série d'interdictions. Celles qui contraignent les individus, la société et l'Etat à respecter leur libre exercice et la sphère privée de tous les individus. Il y a plus. Très éloignées de la liberté instinctuelle totale, les libertés personnelles classiques s'accommodent dans une large mesure d'autres restrictions inséparables de toute vie sociale cohérente. Sous peine de disparaître et de plonger la société dans l'anarchie, l'Etat le plus libéral ne peut répudier ses ontologiques fonctions d'autorité et de répression. Toutes les sociétés durables sont régies par un réseau de normes étatiques qui requièrent des individus des comportements d'abstention nombreux (règles de la circulation) et des comportements positifs spécifiques (paiement des impôts). Les règles de police déterminent légitimement les conditions du libre exercice des libertés personnelles. Chacun comprendra qu'il est ainsi parfaitement normal que la liberté économique soit restreinte lorsque ses titulaires effectifs utilisent pour la fabrication d'un produit quelconque des moyens polluants dangereux pour la santé publique, ou que les libertés de réunion et de culte ne sauraient être définies jusqu'à inclure l'acceptation d'éventuelles manifestations trop bruyantes à deux heures du matin dans un quartier résidentiel.

Si les libertés personnelles sont compatibles avec ces limitations élémentaires, elles sont en contradiction avec d'autres limitations, en particulier avec toutes celles qui s'en prennent à leur essence, à leur réalité. Mais ici surgit une difficulté majeure. En effet, au-delà de leurs définitions juridiques, quelle est l'essence des libertés personnelles ? Quelles normes étatiques les contredisent véritablement ? L'article 4 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, un des sommets du crédo libéral, dit que : « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. » Quelques décennies plus tard, Tocqueville, un grand adepte des libertés personnelles, citant un magistrat américain, écrit : « Mais il est une liberté civile et morale (opposée à la liberté corrompue dont l'usage est commun aux animaux comme aux hommes)... : c'est la liberté de faire sans crainte tout ce qui est juste et bon », à quoi Raymond Aron répond : « Mais qui détermine ce qui est juste et bon ? » Reprenant le fameux article 4, nous pourrions ajouter : « Qu'est-ce qui nuit à autrui ? » ou en d'autres termes « Où commence la liberté d'autrui ? » Le relativisme intégral de ce temps fait obstacle au dépassement et à la résolution de cette question en forme de dilemme. En effet, les libertés personnelles ne trouvent leur assise et un contenu conciliable avec une vie sociale

cohérente, qu'en référence à la conscience universelle innée et substantiellement autonome (relativement à l'environnement socio-culturel), au droit naturel ou à Dieu (voir chapitres VI et VII). Par là-même, cette relation à des critères supra-humains inamovibles rend possible la coexistence des libertés personnelles de chacun. Cela parce que ces références sont toutes les trois fondées sur le dualisme liberté-interdiction indispensable à une liberté viable à long terme. Ce dualisme permet en outre de surmonter la contradiction entre l'exigence d'ordre et de cohérence de la société et l'exigence de liberté des hommes. Mais aujourd'hui plus que jamais, les concepts de Dieu transcendant, de conscience universelle et de droit naturel sont niés dans leur réalité ou du moins rejetés comme systèmes de référence objectifs, immuables et autonomes (pour les deux derniers). Ce scepticisme généralisé enlève de la clarté aux définitions et aux conditions (les interdictions) des libertés personnelles. De plus, il accroît très logiquement les contestations que ces libertés affrontent et les contradictions qu'elles engendrent lorsqu'elles sont trop amputées de leur complément d'interdictions.

Finalement, en dépit de toutes les difficultés et imperfections que cela implique, nous donnerons du seul type de liberté qui autorise une distinction radicale entre une société totalitaire et une société non-totalitaire, la définition opératoire qui suit :

Les libertés personnelles sont effectives et compatibles avec la nature humaine et avec les exigences d'ordre de la société, à trois conditions :

La première : les individus ne doivent être empêchés ni par l'Etat, ni par la société, ni par d'autres individus, d'adopter des comportements respectueux des libertés personnelles d'autrui.

La deuxième : les inévitables soumissions des individus à d'autres individus ou à des organisations collectives privées ne peuvent qu'être volontaires et conformes au droit.

La troisième : les indispensables limitations des libertés individuelles ainsi que toutes les autres contraintes étatiques destinées à assurer la possibilité d'une vie sociale cohérente doivent respecter l'essence des libertés personnelles, dériver du droit naturel ou ne pas s'y opposer.

Les incompatibilités.

Raymond Polin, éminent spécialiste de philosophie politique écrit justement : « Le propre du domaine de la liberté, c'est qu'il est le domaine du conflit entre les libertés » (9). Ce conflit se manifeste doublement. D'abord entre les individus ; ensuite lorsqu'il oppose les libertés personnelles classiques aux autres types de liberté mentionnés au début de ce chapitre (voir p. 251 s.). De nombreux auteurs

ont mis en lumière l'antagonisme irréductible existant entre les libertés personnelles et d'autres libertés. Il n'est pas exagéré d'affirmer que la survie des libertés personnelles classiques est incompatible avec nombre d'autres libertés, plus particulièrement avec les conséquences extrêmes de leur développement logique.

Libertés personnelles et liberté instinctuelle.

La première incompatibilité apparaît entre les libertés personnelles et la liberté instinctuelle. Il est évident que les libertés personnelles n'excluent pas toute liberté instinctuelle. En premier lieu parce que les premières en acte trouvent souvent leurs motivations dans les instincts de l'homme. Ensuite parce que certains instincts sont indispensables à la vie. Une société qui réprouverait tous les autres (ceux qui ne sont pas indispensables à la vie) serait très oppressive et même franchement invivable. Une telle société n'a jamais existé et n'existera jamais. Elle heurterait de front la nature humaine, ce qui fonde son impossibilité.

Si la répression totale des instincts relève de l'utopie et de l'indésirable, une société stable et durablement libre ne peut intégrer qu'une liberté instinctuelle canalisée et sélective. Canalisée parce qu'un minimum d'ordre et de cohérence exige que l'expression des instincts soit soumise à des lois. Sélective parce que la simple survie d'une société requiert que les instincts les plus nuisibles soient réprimés. Freud lui-même ne le niait pas. Aujourd'hui, l'Occident entier subit les assauts répétés et toujours plus corrosifs des vagues successives de revendication d'une libération instinctuelle quasi totale. Dans les sociétés occidentales la revendication suprême ne porte plus sur la liberté (au sens de liberté personnelle), mais sur la libération, le maître mot de cette fin de siècle. Il s'agit d'une libération double, à l'égard des tabous et à l'égard des contraintes matérielles et sociales. Pour tous ceux qui suscitent ces vagues et se laissent porter par elles, théoriciens et adeptes, la liberté est devenue le droit de faire n'importe quoi, de satisfaire n'importe quel désir, de laisser libre cours à n'importe quelle pulsion et de céder à toutes les pressions du très court terme. A leurs yeux le mouvement devrait culminer dans l'apothéose d'un « tout est permis » que viendrait garantir le fameux « il est interdit d'interdire ». Pour les cohortes grandissantes des partisans de la liberté instinctuelle quasi totale, l'Etat dans sa fonction répressive, les valeurs dites traditionnelles, les normes de toute nature ne constituent qu'autant de facteurs d'aliénation et d'obstacles à renverser. Raymond Polin décrit très bien cette situation dans le passage suivant : « On assiste à une décomposition de toutes les valeurs qui ne se réclament pas de l'égoïsme le plus immédiat. Les valeurs qui appellent au sacrifice de soi et même simplement à la maîtrise de soi-même, au respect et au service d'autrui, au sens et au service du public, à la reconnaissance d'un sacré religieux, moral ou politique tombent en désuétude. L'appel à la fermeté du vou-

loir, au courage, au travail est tenu pour vain ou dérisoire ; on se plaît même à le dénoncer comme une tentative machiavélique d'aliénation. Sous le couvert de la dénonciation d'un puritanisme hypocrite ou d'un moralisme étroit, d'un rigorisme, d'un ascétisme contre-nature, on tourne volontiers en ridicule la défense des valeurs qui refusent et condamnent le « tout est permis » ou le « tout est possible » (10).

Le plus étonnant est que cette contestation, cette aspiration acheminée à la liberté instinctuelle et ce mépris de toute norme, interviennent sur une assez grande échelle au moment même où les sociétés et les Etats occidentaux sont plus tolérants que jamais à l'égard de l'expression des instincts de la nature humaine. Les déferlements de violence sont de moins en moins réprimés. On ne risque plus guère de poursuites judiciaires en brisant les vitrines d'un magasin ou d'un immeuble administratif quelconque lors d'une manifestation collective. C'est véritablement un paradoxe que de qualifier nos sociétés de répressives alors qu'elles sont au contraire très permissives à l'égard des instincts. Herbert Marcuse, le prophète de la liberté instinctuelle, décrit souvent avec lucidité et justesse les traits répressifs de la société industrielle avancée. Mais lui et ses épigones se trompent lourdement en clamant que cette répression s'exerce contre les instincts de l'homme, même s'il est vrai que très fréquemment, le temps consacré à un travail monotone soustrait notablement à la possibilité de satisfaction des instincts. Contrairement à ce qu'ils prétendent, la société industrielle avancée est en accord avec la structure instinctuelle des hommes. Plus encore, elle va à sa rencontre et appelle son épanouissement. Marcuse, ses disciples et des milliers d'individus en Occident, commettent une confusion regrettable en affirmant que la société industrielle avancée réprime la liberté instinctuelle alors qu'en fait elle réduit déjà, mais surtout menace gravement les libertés personnelles (voir chapitre XIII). Ils contribuent à miner le tissu social des pays occidentaux. D'abord par leurs actions barcelantes. Ensuite par les paradoxes (qualifier de répressif ce qui au regard de l'histoire et des exigences de la vie en société est objectivement permissif) et les confusions (libertés personnelles et liberté instinctuelle) qu'ils cultivent et tentent de faire accréditer.

La liberté instinctuelle ne libère pas seulement la sexualité. (H. Marcuse a tendance à le penser) mais encore la violence, l'agressivité et la soif de domination, elles aussi composantes majeures de la structure instinctuelle des hommes. Chacun conviendra dès lors qu'une libération instinctuelle trop grande aboutit à l'anomie, à l'anarchic, lit du totalitarisme. C'est ainsi que la liberté instinctuelle extrême fournit les armes de la destruction des libertés personnelles et des régimes démocratiques.

Libertés personnelles et libertés sociales.

Autre incompatibilité de principe que celle qui surgit entre les libertés personnelles et les libertés sociales. En analysant ces types de liberté, Raymond Aron distingue de manière suggestive entre la liberté-non-interdiction et la liberté-capacité effective, ou utilise les concepts anglo-saxons de « liberty from » et de « liberty to » (11). Dans une autre optique, les marxistes opposent les libertés formelles aux libertés réelles. Ces couples de concepts reproduisent très approximativement la distinction classique en philosophie politique entre liberté et égalité.

L'incompatibilité entre les libertés personnelles et les libertés sociales ne se révèle que progressivement et uniquement lorsque la matérialisation des libertés sociales (droits sociaux) dépasse un seuil, difficile à déterminer mais existant. Il y a plus. En sens inverse de cette incompatibilité première, un régime politique démocratique d'esprit libéral ne subsiste que si une dose suffisante de démocratie et d'égalité régit les relations sociales et économiques. Si une trop forte égalité tue à coup sûr la liberté, une trop forte inégalité aboutit strictement au même résultat, quoique par des voies différentes. Une inégalité jugée intolérable par les masses altère, proportionnellement à sa gravité vraisemblablement, les consensus relatifs au système économique et au régime politique, si démocratique fût-il au niveau de ses institutions. De surcroît, elle accroît l'indifférence traditionnelle d'une partie des masses à l'égard des libertés personnelles. Ainsi des inégalités trop profondes gagnent les masses aux projets idéologiques révolutionnaires qui, lorsque certaines conditions sont réunies, tuent presque toujours la démocratie libérale, soit en parvenant à se transcrire dans la réalité d'un totalitarisme, soit en échouant devant la répression dictatoriale des classes sociales qui se sentent menacées.

Ces schémas théoriques classiques ont pu s'appliquer sous diverses formes à des segments de l'histoire européenne du XIX^e (la France au printemps 1848) et du début du XX^e siècle (l'Allemagne en 1918-1919). Aujourd'hui ils trouvent un terrain d'actualisation en Amérique latine par exemple, terre d'élection contemporaine des fortes inégalités sociales. Mais objectivement ils ne peuvent plus se déployer dans les sociétés occidentales de la fin du XX^e siècle, caractérisées par une passion égalitaire déjà partiellement satisfaite et en voie de l'être toujours davantage. Dans les sociétés industrielles avancées de la Civilisation occidentale, c'est plutôt entre les libertés personnelles et l'excès d'égalité par hypertrophie des droits sociaux que risquent de se manifester d'abord des tensions, puis à un stade ultérieur, des contradictions. Nous répétons une fois encore que ces contradictions n'existeraient pas si les hommes étaient foncièrement « bons ». Une grande égalité irait alors de soi, et elle serait compatible avec les libertés personnelles.

La passion égalitaire et la quête aujourd'hui omniprésente et incessante d'une dilatation des libertés sociales (à l'égard des besoins et des contraintes matérielles et sociales) se nourrissent à plusieurs racines.

La plus profonde est peut-être d'origine métaphysique (voir chapitre VI, p. 133 s.).

Il y a aussi que cette passion et cette quête sont la simple et logique émanation d'aspirations humaines fondamentales.

Ensuite, la plupart des individus ne perçoivent pas l'incompatibilité de principe qui surgit entre les libertés personnelles et l'élargissement des libertés sociales au-delà d'un certain seuil. Ainsi ils appellent de leurs vœux et sans réticences la multiplication des libertés sociales. Et même s'ils percevaient cette incompatibilité, la majorité d'entre eux préféreraient sacrifier les libertés personnelles aux libertés sociales. Dans l'échelle des valeurs des masses, la sécurité et l'égalité viennent avant la liberté.

Enfin, et cette racine est très épaisse, il y a cette idée vieille déjà, selon laquelle la liberté vraie ou réelle est libération à l'égard des rapports de production et du degré insuffisant de développement des forces productives (12). Le vocabulaire utilisé ici l'indique ; c'est Marx qui a développé et formulé avec vigueur et dans toute sa richesse cette thèse maîtresse de son œuvre. Marx écrit que « la liberté personnelle n'existait que pour les individus qui s'étaient développés dans les conditions de la classe dominante et seulement dans la mesure où ils étaient des individus de cette classe » (13). Il laisse déjà clairement entendre ici que dans son optique il ne saurait y avoir de liberté effective pour les membres des classes dominées. Mais c'est dans d'autres passages qu'apparaît le mieux sa célèbre dialectique liberté formelle — liberté réelle. « Par conséquent, dans la représentation, les individus sont plus libres sous la domination de la bourgeoisie qu'avant, parce que leurs conditions d'existence leur sont contingentes ; en réalité, ils sont naturellement moins libres parce qu'ils sont beaucoup plus subordonnés à une puissance objective » (14). Sous un éclairage légèrement différent, Marx reprend cette dialectique : « l'esclavage de la société bourgeoise constitue, en apparence, la plus grande liberté, parce que c'est apparemment l'accomplissement de l'indépendance individuelle anarchique des éléments de sa vie, qui lui sont devenus étrangers comme par exemple la propriété, l'industrie, la religion, etc., et ce mouvement ne dépend plus de liens généraux pas plus qu'il n'est guidé par l'homme. Cette pseudo-liberté signifie au contraire l'achèvement de son asservissement et de son inhumanité. Ici, le droit a pris la place du privilège » (15).

En matière de liberté, les conceptions de presque toute la gauche dérivent directement ou indirectement de ces approches marxiennes. Au-delà de cette influence traditionnelle, elles imprègnent fortement les mentalités collectives des

sociétés occidentales. Ces approches et conceptions ne sont pas dépourvues de toute validité. Néanmoins elles reposent sur deux erreurs fondamentales. La première est qu'elles qualifient de « formelles » les libertés personnelles classiques. Ce concept utilisé cache déjà mal un certain mépris et le rôle subordonné qu'on veut assigner aux libertés personnelles relativement aux libertés réelles (droits sociaux, égalitarisme). Dans ces conceptions, les libertés personnelles sont appelées formelles surtout lorsque des contraintes matérielles ou sociales les laissent à l'état de prérogatives abstraites inaccessibles. On dira par exemple que la liberté d'opinion est inutile pour un individu si elle n'est pas accompagnée de moyens matériels autorisant une large diffusion de ses opinions. Que la liberté de la propriété privée est sans signification pour celui qui ne dispose pas des moyens d'acquérir une parcelle de sol, un immeuble ou une entreprise. On dit encore que la liberté des contrats, celle du travail et celle du domicile n'ont qu'une valeur contingente pour un individu qui n'accepte un emploi et une résidence dans un lieu adéquat que parce qu'il n'y a pas d'autres solutions pour lui.

Si ces objections sont de taille, elles sont réfutables. A moins de jouer sur le sens des mots, une liberté reste une liberté même lorsqu'elle n'est que virtuelle. Il n'est pas nécessaire qu'une liberté soit utilisée par tous pour être effective, c'est-à-dire considérée comme étant à disposition de tous. La propriété privée existe en Suisse, même si tous les Suisses ne sont pas propriétaires. En Europe de l'Est la liberté économique n'est virtuelle pour personne, ce qui permet d'affirmer qu'elle n'existe pas. La virtualité suffit à fonder les libertés personnelles. Il y a plus. L'objection que les libertés personnelles ne sont que formelles ne peut s'adresser qu'à quelques-unes d'entre elles, notamment la liberté économique et celle de la propriété. Et encore, parce que si l'on pousse la dialectique liberté formelle - liberté réelle jusqu'au bout de sa logique, on se rend compte que là où elles existent, une dose infime de liberté économique et de propriété privée est accessible à tous, alors que même limitées par les seuls obstacles matériels, ces libertés ne sont totales pour personne. Mais surtout le libre exercice ou l'utilisation de la plupart des libertés personnelles ne passe par aucun préalable matériel. Les libertés de religion et de culte peuvent être exercées sans restrictions étatiques par tous les individus des sociétés occidentales, y compris les plus pauvres. Il en va de même pour les libertés de conscience, d'association, de réunion, d'opinion et de mouvement. Nous irons même jusqu'à inclure dans cette liste les libertés politiques élémentaires. L'intensité, et parfois la douleur avec lesquelles des milliers d'hommes et de femmes privés de ces libertés personnelles dites formelles aspirent à les conquérir ou à les retrouver, témoignent de leur valeur inestimable et de leur caractère réel. Dans un pays démocratique d'esprit libéral, les libertés de religion et d'opinion sont réelles et non pas seulement formelles. Le respect du sens des mots devrait inciter à dire que c'est plutôt dans les pays du totalitarisme communiste que la

liberté de religion, par exemple, est formelle (puisque elle est en général reconnue par les constitutions) mais non réelle (puisque dans la RÉALITÉ, les brimades et les persécutions ouvertes et officielles, parfois mortelles, sont le lot de beaucoup de ceux qui prennent la liberté d'adorer Dieu ou de parler de lui à leurs enfants).

Les théories de la liberté réelle reposent sur une seconde erreur. Elles confondent la non-interdiction et la non-capacité, c'est-à-dire les contraintes étatiques ou légales avec les contraintes matérielles et sociales. A suivre ces théories, un individu n'est pas ou plus libre relativement à une liberté personnelle spécifique dès qu'un obstacle matériel ou social (bientôt psychique ?) l'empêche d'en jouir comme il l'aurait désiré. Pour les théoriciens de la liberté réelle il importe peu que ce soit par une disposition légale ou par une contrainte matérielle que l'accès à une liberté personnelle spécifique soit interdit. Quelle que soit son origine, l'impossibilité d'accès à une liberté détermine son inexistence. « N'importe quelle contrainte économique ou sociale, inséparable de l'ordre social, devient une violation des libertés », comme le remarque très justement Raymond Aron (16). Tous les droits sociaux (droit au logement, droit à la tranquillité — que des règles de police devraient suffire à garantir ! — droit à n'importe quelle formation) sont assimilés à des libertés. Cette assimilation est abusive et vide le concept de liberté personnelle de ses sens fondamentaux. Raymond Aron précise : « Qui ne voudrait "jouir de l'espace, du silence et de la lumière indispensable à son épanouissement" ? C'est jouer sur les mots et abuser de fausses analogies que de présenter toutes les aspirations des hommes en langage de droits ou de libertés » (17).

Si l'existence des libertés personnelles est fondée sur leur virtualité, elle l'est surtout sur leur non-interdiction légale. La non-capacité ne devient non-liberté que lorsqu'elle est imputable à l'action illégale d'autrui, de la société ou de l'Etat. Ainsi selon la définition classique de la liberté personnelle (voir p. 255) il n'est pas porté atteinte à la liberté personnelle d'un individu lorsqu'il ne peut devenir ingénieur et acquérir une villa par manque de talent ou de moyens financiers.

Les théories de la liberté réelle sont en affinité avec les idéologies qui, au-delà de l'égalité des chances et de l'égalité devant la loi, revendiquent l'égalité de fait. Dans ces idéologies aussi, l'égalité des chances n'est que formelle, l'égalité ne devenant réelle que lorsque les conditions de tous les hommes sont aussi égales que possible.

Sans considérations d'incompatibilités, les théories de la liberté réelle contribuent à élargir le chemin d'une probable aventure totalitaire parce qu'elles permettent de justifier la suppression éventuelle (que l'on promet momentanée) des libertés personnelles, si l'objectif bientôt sacré des libertés réelles l'exige. En effet pourquoi conserver à tout prix des libertés qui ne sont que formelles et acces-

soires (« bourgeoises », pour les marxistes de stricte obédience) si leur disparition autorise l'avènement combien plus important du règne de la liberté réelle.

Les théories de la liberté réelle ont débordé les milieux qu'elles séduisent naturellement, pour imprégner toujours plus fortement les mentalités. Par ce relais elles ont donné une configuration nouvelle aux démocraties occidentales.

Dans les démocraties libérales classiques, les libertés et les droits étaient définis CONTRE l'Etat. Dans les démocraties sociales d'aujourd'hui certaines libertés et certains droits sont encore définis contre l'Etat, mais la plupart le sont de plus en plus PAR l'Etat. Les libertés personnelles traditionnelles impliquaient une abstention de l'Etat. Les libertés sociales (droits sociaux) impliquent de sa part une action. Georges Burdeau analysant cette mutation écrit : « A la notion de liberté se substitue l'attente d'une libération. ... La démocratie était un mode de gestion d'un univers libre. Elle devient l'instrument de création d'un monde qui verra la libération de l'homme » (18). (Aux yeux des masses, pas dans l'esprit de Georges Burdeau). Plus loin il ajoute : « La différence entre ces droits nouveaux et le droit d'ancien style se ramènerait aisément à l'opposition entre le droit d'être qui définit celui-ci et le droit d'obtenir qui caractérise ceux-là » (19).

Jusqu'à maintenant, les libertés personnelles et les régimes démocratiques ont survécu à l'intervention étatique croissante que requiert la matérialisation des droits sociaux, traduction socio-politique du philosophique droit d'obtenir. La première phase de ce processus, très souhaitable, a même consolidé les régimes démocratiques occidentaux. Mais il existe un seuil à partir duquel la multiplication des droits sociaux et l'intervention étatique qu'elle appelle nécessairement, ne sont plus compatibles avec la survie des libertés personnelles. Or l'élargissement des droits sociaux fait partie des tendances lourdes du monde occidental. A moyen terme (10 à 20 ans), cette tendance spécifique paraît irréversible, ce qui signifie que les sociétés occidentales, à des rythmes divers propres à chacune d'elles, se dirigent vers ce seuil d'incompatibilité.

Au sein des sociétés occidentales, l'incompatibilité entre les libertés personnelles et les libertés sociales est ignorée, niée et au mieux mal perçue. Et pourtant, l'élargissement des libertés sociales, par le fait qu'il ne peut se passer de l'intervention et de la bureaucratisation de l'appareil étatique, s'accommode mal de la liberté économique et de la propriété privée, libertés matricielles par excellence. Raymond Aron écrit très justement : « la volonté de réduire et, si possible, d'effacer les inégalités de condition entraîne, fut-ce par illusion, une attitude hostile à l'égard du marché, de la propriété privée et, par contagion, de l'initiative individuelle » (20). L'effet conjugué de cette attitude hostile et du rétrécissement effectif de la liberté économique met en péril toutes les libertés personnelles (voir chapitre XI, p. 200 s.).

Les approches philosophiques de cette incompatibilité aboutissent aux mêmes

conclusions que les approches socio-économiques. Raymond Polin par exemple, écrit : « la réalisation effective d'une égalité dans l'existence concrète (nous ajoutons que la multiplication des droits sociaux y mène) suppose la suppression des libertés individuelles et de la liberté, puisque celle-ci fonctionne toujours comme un principe de différence, comme un facteur d'hétérogénéité, bref comme un facteur d'inégalité » (21).

Un politologue de renom, Julien Freund, s'attachant à répondre à la question « Qu'est-ce que la politique ? » aborde immédiatement la problématique de l'antagonisme des fins (de la politique) et écrit dès les premières lignes : « N'est-il pas vrai que l'édification d'une société égalitaire s'accompagne en général, sinon nécessairement, d'une limitation de la liberté individuelle et des libertés publiques, voire d'un mépris pour elle ? » (22).

Ces affirmations n'ont rien d'idéologique, même s'il est vrai qu'elles sont parfois récupérées à des fins politiques. Elles ne font qu'exprimer la loi classique selon laquelle la passion égalitaire accompagnée de l'esprit sécuritaire — dont Bertrand de Jouvenel dit qu'il incite les hommes à remettre « à l'Etat leurs droits individuels pour recevoir de lui les droits sociaux » (23) — ne peuvent qu'étouffer les libertés personnelles par le déclenchement de processus inévitables.

L'histoire confirme amplement et avec insistance ces approches théoriques. Les totalitarismes marxistes qui se proposaient et se proposent encore d'accorder les libertés réelles ou sociales à tous, n'y parviennent guère mieux et souvent moins bien que les pays occidentaux. L'écart entre les privilèges des classes dirigeantes et les conditions matérielles des masses est tout aussi grand, sinon plus, dans les pays communistes que dans les pays les plus capitalistes et de vieille tradition libérale du Nord-Ouest européen et de l'Amérique du Nord. L'éventail des salaires s'étire aussi longuement dans les sociétés industrielles de l'Est que dans celles de l'Ouest. Si les totalitarismes marxistes n'ont pas apporté l'égalité et la justice, tous ont en revanche éliminé les libertés personnelles et politiques, rendant absolument sans objet le lestage matériel des libertés formelles pourtant promis par Marx et par tous ceux qui se réclament de lui.

Dans un sens philosophique, la liberté est parfois présentée comme étant, pour l'homme, l'accomplissement parfait de sa nature, l'actualisation effective de ses potentialités. Si donc la nature humaine se définit principalement par l'aspiration à la liberté instinctuelle totale, le désir de domination, la passion égalitaire et l'esprit sécuritaire, on en déduira logiquement que, dans ce sens-là, la liberté de tous entre en contradiction avec la liberté personnelle de chacun.

(1) Montesquieu, « De l'esprit des lois », liv. XII, chap. II.

(2) Voir Raymond Aron, « Essai sur les libertés », p. 221.

- (3) Friedrich A. Hayek, « The constitution of liberty », pp. 134-145.
- (4) *Ibid.*, p. 11.
- (5) Alexis de Tocqueville, « Œuvres complètes », t. II, 1, p. 62, cité par Raymond Aron, « Essai sur les libertés », p. 26.
- (6) Raymond Aron, *op. cit.*, p. 218.
- (7) Bertrand de Jouvenel, « Du pouvoir », p. 514.
- (8) Voir Raymond Aron, *op. cit.*, pp. 32-33.
- (9) Raymond Polin, « La liberté de notre temps », p. 91.
- (10) *Ibid.*, p. 83.
- (11) Raymond Aron, *op. cit.*, p. 221.
- (12) Voir Marx et Engels, « L'idéologie allemande », p. 437.
- (13) Marx et Engels, « L'idéologie allemande », p. 62.
- (14) *Ibid.*, p. 63.
- (15) Marx et Engels, « La Sainte Famille », p. 142.
- (16) Raymond Aron, *op. cit.*, p. 227.
- (17) *Ibid.*, p. 224.
- (18) Georges Burdeau, « La démocratie », p. 21.
- (19) *Ibid.*, p. 67.
- (20) Raymond Aron, « Plaidoyer pour l'Europe décadente », p. 444.
- (21) Raymond Polin, *op. cit.*, p. 140. Voir aussi les pages remarquables qui suivent (140-147).
- (22) Julien Freund, « Qu'est-ce que la politique ? », p. 17.
- (23) Bertrand de Jouvenel, *op. cit.*, p. 567.

CHAPITRE XV

LES AGENTS DE DESTRUCTION CONSCIENTS ET INCONSCIENTS DES RÉGIMES DÉMOCRATIQUES ET DES LIBERTÉS INDIVIDUELLES

Il arrivera ce que nous sommes.

Denis de ROUGEMONT.

Déterminisme, liberté et responsabilités humaines.

Les mécanismes et processus qui risquent de mener la Civilisation occidentale vers le totalitarisme ne sont évidemment pas autonomes relativement aux choix, décisions et comportements des hommes. Le passage d'un régime politique à un autre est à la fois le produit du déterminisme et de la liberté humaine. On entend dire parfois que la chute des démocraties occidentales est « programmée ». Cette expression, si elle ne paraît pas très scientifique au premier abord, présente un haut degré de vraisemblance. Mais surtout elle reconnaît la part importante du déterminisme.

Dans ce contexte nous entendons par déterminisme un ensemble de lois, de processus et de mécanismes en interaction systémique, qui sont mis en mouvement par des choix, des décisions et des comportements humains fondamentaux. Si les déterminismes jouent un rôle essentiel et contraignant dans les changements politiques, c'est toujours la liberté, donc la responsabilité humaine qui se trouve à leur origine. Il est vrai que les choix, décisions et comportements humains sont partiellement — mais partiellement seulement — imputables à l'environnement socio-culturel. Ces préalables permettent de mieux comprendre des affirmations justes à nos yeux, telles que : « Une société démocratique qui répudie toute idée de normes intangibles s'effondre inévitablement » ou

encore : « Lorsque la grande majorité des individus d'un pays démocratique privilégient très nettement et durablement la sécurité et l'égalité sur la liberté ils connaîtront inévitablement un régime totalitaire. » INÉVITABLEMENT, oui, par l'effet d'un déterminisme rigoureux, mais uniquement parce que la plupart d'entre eux auront décidé, avec une marge suffisante de liberté pour qu'elle devienne responsabilité, de répudier les normes intangibles ou d'adorer la sécurité et l'égalité au point de dédaigner la liberté. On pourrait multiplier les exemples. Ce n'est pas le hasard, ni une prétendue nécessité historique qui servent d'impulsions aux lourds et implacables déterminismes qui façonnent le paysage des sociétés, mais bien les décisions substantiellement libres des hommes et des groupes. Ainsi ce sont bien des individus et des organisations sociales privées et publiques qui sont responsables (dans le sens d'être cause dans une relation de causalité) des périls totalitaires qui menacent les sociétés occidentales.

Plusieurs auteurs se sont efforcés d'identifier les adversaires des sociétés démocratiques libres et les responsables de leur chute probable. La plupart des spécialistes et des profanes ont une conception trop unilatérale — quoique classique — de ces responsabilités. Par les démocrates et les pseudo-démocrates sont communément désignés comme responsables des périls totalitaires, à titre exclusif ou du moins primordial, l'extrême-droite ou la droite dans son ensemble, ou l'extrême-gauche ou toute la gauche, ou encore les extrémistes de tous bords. Un champ de responsabilités restreint indique qu'une identification-classification des adversaires objectifs des démocraties libres est erronée et souvent prisonnière d'une idéologie. Il est manifeste par exemple que l'extrême-gauche n'est pas seule en cause, ni la droite exclusivement. A l'inverse, un champ de responsabilités large se rapproche de la réalité, sauf s'il est le résultat d'un partage manichéen entre gauche et droite. Très large, il la recouvre sensiblement. Raymond Aron prouve une fois de plus la lucidité de ses analyses par la largeur de « son » champ de responsabilités (1). En fait, très nombreux sont les individus, les organisations collectives et les catégories sociales responsables de la corrosion des démocraties occidentales. Ces contributions objectives à la désagrégation des régimes démocratiques sont évidemment de nature et d'intensité très diverses. Elles concernent ceux qui consciemment et délibérément travaillent à la disparition des sociétés libres et démocratiques, comme aussi ceux qui les mettent en danger inconsciemment par certains comportements ou par manque de lucidité.

Quels sont ces responsables ; pourquoi et comment le sont-ils ?

La gauche en général.

A considérer les deux derniers siècles, la gauche est en Occident une force

politique indéniablement ascendante. Cette ascension entre dans les caractéristiques importantes des sociétés occidentales. Les succès de la gauche ne se mesurent pas qu'à l'aune des résultats électoraux ou des années passées à la tête des gouvernements. Sa philosophie, ses projets et ses politiques sont d'une certaine manière partagés aujourd'hui par de très nombreux électeurs non-socialistes et exercent une influence croissante sur le centre et la droite. Les politiques d'après-guerre de la plupart des gouvernements de droite ou du centre en Europe et aux U.S.A. auraient été qualifiées de progressistes il y a un siècle.

Aujourd'hui une fraction majoritaire de l'intelligentsia se réclame du socialisme. La gauche semble être devenue le lieu de rassemblement de tous les hommes de bonne volonté éclairés, le seul lieu possible de l'incarnation de la justice, du progrès et du bonheur. L'engouement que suscite le socialisme, la fascination ou l'attrait qu'il exerce sur les masses et sur l'intelligentsia sont avant tout dus au fait qu'il a dans toutes ses variantes qui de près ou de loin sont rattachées au marxisme (presque toutes le sont au niveau théorique du moins), valeur de religion. Une religion qui est née et s'est développée sur le terrain laissé libre par le recul du christianisme. Les hommes ne peuvent vivre sans foi ni espérance. Le socialisme, une des grandes religions substitutives de ce temps, est pour les hommes pourvoyeur de foi et d'espérance. Pierre Chaunu écrit que « Le marxisme... la religion de beaucoup de ceux qui croient à tort pouvoir se passer de religion... est un fournisseur de rêves qui aident à vivre, donc, à la limite, au sens propre, il est pourvoyeur de raisons de vivre » (2). Le socialisme est aussi une nouvelle eschatologie, un millénarisme prophétique séduisant parce qu'il ramène le paradis du ciel sur la terre. Aucune autre idéologie d'envergure, à part peut-être la foi dans les vertus humanisantes et sociales du progrès scientifique, ne permet de croire en un monde nettement meilleur ou même radicalement autre ici-bas et dans un avenir proche. Les sociétés humaines n'ont pas encore franchi la porte d'entrée de ce paradis terrestre, plongées qu'elles sont dans l'esclavage des rapports sociaux et des contraintes économiques (pour parler un langage marxiste). Le socialisme se proposant, plus que toute autre idéologie ou mouvement, de libérer les sociétés et les hommes de leurs esclavages, incarne par là même le changement, assez souvent sa possibilité, sinon toujours sa promesse. La gauche est ainsi le fer de lance de l'humanisme prométhéen. Il est dès lors compréhensible que le socialisme se nourrisse partiellement des insatisfactions et des mécontentements humains. La validité de cette remarque de Raymond Aron, qu'il limite aux pays nouveaux, s'applique en réalité (du moins en partie) à tous les pays : « c'est l'ambition de construire ou de reconstruire l'ordre social à partir de ses fondements, l'orgueil marxiste et non la modestie libérale, qui répond aux sentiments des élites plus encore que des masses » (3). En outre, aux yeux de l'homme de cette fin du XX^e siècle, le socialisme présente deux avantages évidents. D'une part il est plus en

accord avec la structure instinctuelle des individus que le conservatisme traditionnel. D'autre part il répond, mieux que le libéralisme classique, à leur échelle des valeurs et en particulier à leurs aspirations à la sécurité et à l'égalité. Beaucoup de grands partis du centre et de la droite le savent, qui pour rester dans la course au pouvoir ont progressivement modifié leurs politiques en conséquence. En France, c'est un gouvernement de centre-droite (avec les voix de la gauche il est vrai) qui a libéralisé l'avortement. En Italie et dans la République fédérale allemande, les partis démocrates-chrétiens ont (à juste titre) renforcé les infrastructures sociales que ne songeraient pas à démanteler dans leur pays les partis du centre et de la droite revenus au pouvoir en Suède après 44 ans de règne socialiste.

La plupart des socialismes (avec l'exception réelle mais nuancée de la social-démocratie ou socialisme de répartition) reposent sur un fonds idéologique et philosophique commun très large.

Ce fonds est constitué au premier chef par ce que Raymond Aron appelle la Vulgate marxiste, à laquelle il assigne le contenu suivant : « Demeurent marxistes, ceux qui continuent de condamner l'économie libérale ou mixte, comme le mal en tant que tel et de vouloir la propriété collective des instruments de production et la planification en tant que moyens nécessaires aux valeurs humaines de la société libre et égalitaire, rêvée par les fondateurs du socialisme » (4). Cette croyance très répandue qui voit dans le capitalisme la source de tous les maux, des rapports d'oppression, des inégalités sociales, mais aussi des atteintes à l'environnement et de toutes les maladies sociales, voire psychiques, joue un rôle primordial dans le socialisme qui est presque toujours environnementaliste. Le fonds commun de la gauche repose ensuite sur un ensemble de mythes et d'attitudes que l'on peut tous faire remonter à la philosophie des Lumières et/ou à Marx et à ses disciples. Les plus importants de ces mythes nous semblent être :

- La croyance que l'homme est fondamentalement « bon ».
- La croyance que la plupart des fléaux sont imputables à l'environnement socio-économique et culturel (en l'occurrence le capitalisme et sa superstructure).
- La croyance qu'il est possible de créer un homme « nouveau » retrouvant sa nature originelle et se libérant de ses aliénations par la manipulation et la modification de l'environnement socio-culturel.
- La croyance que l'homme est né pour le bonheur.
- La croyance que tout est matière et que les phénomènes psychiques relèvent de causes physico-chimiques.
- La négation de l'innéisme.
- Un certain déterminisme, c'est-à-dire la croyance que tous les comportements, les idées et les valeurs des individus sont imputables à l'environnement socio-culturel et non à un libre choix de la volonté humaine.

— La tendance, logique en référence à la croyance précédente, à penser que les normes éthiques et morales n'ont qu'une valeur circonstancielle et historique (non immuable).

— La croyance que les initiatives privées sont néfastes et que la justice et l'égalité ne peuvent être réalisées qu'au travers de la collectivité (Etat, autogestion, enopératives, etc.).

— « Une découpe du monde marquée par l'opposition du public (bon) et du privé (mauvais) » comme le dit André Glucksmann (5). Cette distinction en recouvre une autre qui lui est très proche, celle qui assimile individu et égoïsme d'une part, groupe ou collectivité et solidarité d'autre part. Elle conduit à la prééminence du collectif sur l'individuel.

— La croyance que tout est politique, mais aussi la volonté qu'il en soit ainsi.

— L'aspiration prométhéenne et la croyance que la science constitue un instrument privilégié de sa réalisation.

La plupart de ces mythes et par conséquent le fonds commun idéologique et philosophique de la gauche sont caractérisés par l'opposition et l'aversion à l'égard des valeurs traditionnelles et souvent aussi à l'égard du christianisme. Il est vrai que tous les courants de la gauche ne sacrifient pas à ces mythes avec la même intensité, mais ils sont présents chez tous. De plus, ces nouvelles valeurs n'appartiennent pas à la gauche exclusivement. Il n'en demeure pas moins que la gauche est pour l'heure la porteuse principale des mythes contemporains. C'est en ce sens que Jacques Ellul a pu écrire : « La Gauche est pour ce temps la somme de tous les conformismes » (6).

Les mythes, valeurs, philosophies et idéologies de la gauche présentent franchement d'incontestables virtualités totalitaires qui peuvent devenir effectives quand ils s'actualisent dans des politiques. Ce propos n'a rien de polémique. Il en est véritablement ainsi. Nous avons déjà rencontré et analysé la plupart de ces virtualités dans les chapitres précédents. Reprenons-en quelques-unes brièvement.

La croyance en la bonté foncière de l'homme et en sa perfectibilité conduit inévitablement à le manipuler. Toutes les idéologies de l'homme « nouveau » qui ne sont pas strictement spiritualistes sont par essence totalitaires. La gauche risque un jour de mener les hommes en enfer parce qu'elle essaie de forcer les portes d'un introuvable paradis avec des hommes impropres à y entrer.

Est aussi totalitaire la croyance que la libération de l'homme et l'éradication des maux sociaux passent obligatoirement par la manipulation de l'environnement. Dans l'esprit de la gauche, il s'agit pour l'Occident contemporain du capitalisme d'initiative privée et de sa superstructure culturelle. Cet environnement ne peut

être modifié que par la contrainte étatique, l'élimination de la liberté économique et de la propriété privée, libertés matricielles.

Le matérialisme et le déterminisme, quintessence philosophique du marxisme, ont des implications totalitaires absolument évidentes. Si toutes les idées, opinions, convictions religieuses, philosophiques et politiques sont le pur produit de réactions physico-chimiques et de l'environnement socio-culturel, elles n'ont aucune valeur intrinsèque. Elles sont purement subjectives. Le déterminisme intégral évacue radicalement le sacré en ce domaine. S'il n'existe pas de liberté vraie au niveau de la conscience et de l'esprit, pourquoi respecter ce que les hommes croient être une liberté, mais qui n'en est pas une ? Le déterminisme intégral et le matérialisme font logiquement de l'homme un terrain que l'Etat, un groupe ou une idéologie peuvent défricher et cultiver à merci et sans scrupules. Personne n'insistera jamais assez sur les implications totalitaires du déterminisme intégral et du matérialisme, implications qui se déploient manifestement dans tous les pays du totalitarisme marxiste mais aussi partiellement en Suède par exemple et virtuellement dans les projets les plus « avancés » des socialismes occidentaux. Roland Huntford écrit qu'en Suède « le gouvernement utilise l'environnement (urbanisation, aménagement du territoire) pour modifier les attitudes (7) ; le but de l'école n'est pas de communiquer des connaissances, mais de déterminer un comportement social (8) ; l'éducation est un agent du changement social (9) ; les écoles enfantines sont rendues obligatoires à des enfants toujours plus jeunes (10) ; le gouvernement tente de visualiser l'abolition du passé (11), par des constructions uniformes (12) ; la responsabilité individuelle est minée (13) ; etc. » Tout cela dérive avec une logique implacable de la croyance déterministe intégrale et du matérialisme qui règnent en maîtres dans le credo du socialisme suédois. Plus qu'une société pré-totalitaire, la Suède est une société quasi-totalitaire, par manipulation et anesthésie, alors qu'en comparaison l'U.R.S.S. est une société totalitaire par violence étatique. Ces traits de la société suédoise se retrouveraient vraisemblablement à des degrés divers dans toutes les sociétés occidentales où la gauche resterait seule au pouvoir sans alternance durant plusieurs décennies.

La planification économique, les grands programmes de nationalisation, le renforcement du pouvoir étatique, les atteintes profondes à la liberté économique réclamées par tous les socialismes véritables, asphyxient progressivement les régimes démocratiques et les libertés individuelles (voir déjà chapitre XI, p. 200 s.). Une planification économique étendue et excessive n'est guère compatible avec les libertés individuelles classiques. Elle est difficilement conciliable avec l'alternance démocratique qui risque de détruire son hypothétique efficacité en lui enlevant toute continuité et cohérence. L'étatisation de tout l'appareil de production d'un pays tue la liberté économique, liberté matricielle, et par conséquent toutes les libertés personnelles. Sans retenir cette situation extrême, les profonds

changements de structure du système économique promis par la gauche menacent gravement toutes les libertés. Il y a plus. Si certains socialistes ne perçoivent pas ces dangers, d'autres « ne veulent pas éliminer la propriété privée des moyens de production dans le seul but d'abolir le revenu privé des capitaux, mais surtout pour supprimer le pouvoir que procure cette propriété » (14) comme le dit Wilhelm Röpke. Cela avec le dessein avoué ou non d'ôter les obstacles qui entravent le pouvoir d'un Etat total. Or tout Etat tend irrésistiblement à la tyrannie lorsque aucun pouvoir sérieux et économiquement autonome ne s'oppose au sien. C'est la loi éternellement valable de Montesquieu. Ce n'est pas par hasard que l'étatisation des moyens de production entraîne toujours le contrôle et l'asservissement de la pensée.

Nous avons déjà vu que la passion égalitaire et les théories de la liberté réelle, chères à la gauche, sont chargées de virtualités totalitaires (voir chapitre XIV, p. 261 s.).

Enfin la glorification de ce qui est public — doublée du symétrique dédain pour ce qui est privé — et la prééminence du groupe sur l'individu réel font augurer que la personne et ses libertés classiques ne pèseraient pas lourds dans une société longtemps administrée par une gauche doctrinaire. Dans la même ligne, la volonté de tout politiser atteint au cœur le concept de sphère privée si important pour la survie d'une société démocratique libre.

Quittant le terrain analytique pour celui de l'observation de la réalité, il faut bien constater que certains des comportements et pratiques politiques de la gauche réduisent déjà notablement les libertés personnelles. Laissons de côté les politiques économiques de la gauche dont les effets classiques sont connus. Certains traits de la société suédoise ont déjà été évoqués. Extrayons-en quelques autres du tableau impitoyable brossé par Roland Huntford. Le quasi-totalitarisme des socialistes suédois a pour fin ultime l'homme nouveau dans une société nouvelle (15). Le gouvernement hésite, contre son idéologie, à séparer l'Etat de l'Eglise parce qu'il craint de ne plus pouvoir contrôler la seconde (16). Le processus de déchristianisation est voulu par ce même gouvernement au moyen de l'enseignement religieux (17). Les théâtres privés sont éliminés par une taxation répressive (18). L'Etat subventionne la culture pour la contrôler et l'orienter (19). Le refus d'indiquer son opinion politique équivaut à une impossibilité d'entrer dans l'enseignement (20). La situation décrite ici l'a été en 1975 juste avant la chute du gouvernement de M. Palme. Le socialisme suédois est-il atypique ? Peut-être, mais pas totalement. Dans son esprit, le modèle suédois serait vraisemblablement, avec quelques divergences, le modèle effectif de la plupart des gouvernements socialistes disposant de la continuité d'un pouvoir durable sans partage et sans alternance.

Les contraintes de l'alternance et du partage du pouvoir étatique empêchent

généralement la gauche de traduire en actes l'entier de son projet, en particulier les aspects les plus typiquement socialistes. Ces limites ne rendent toutefois pas impossible toute perception de l'orientation et de la coloration anti-libertaire et anti-individualiste des politiques de la gauche.

Dans les pays occidentaux où subsistent quelques écoles privées, elle témoigne à leur égard d'une hostilité ouverte ou mal cachée, plus particulièrement en Grande-Bretagne, mais aussi en France. L'argument généralement invoqué est que ces écoles sont des vecteurs de propagation et de fixation des inégalités sociales. Si l'argument n'est pas dépourvu de toute pertinence, chez certains socialistes doctrinaires il sert de paravent à leur volonté de démanteler graduellement les foyers d'enseignement libres et indépendants. Les travaillistes britanniques ont déjà porté atteinte au libre choix du médecin par les malades. Ce sont là d'autres normes liberticides, même si parfois elles peuvent se comprendre, même si elles sont nettement moins graves que celles qui oppriment systématiquement les hommes-esclaves des pays du totalitarisme marxiste. Par ailleurs la législation britannique d'inspiration socialiste accordait aux syndicats des prérogatives peu compatibles avec la liberté des travailleurs. Les socialistes ont aussi cette obsession de vouloir soumettre les individus à des obligations multiples dans tous les domaines, en particulier dans celui des assurances. Qu'on rende obligatoire une assurance-vieillesse, cela est souhaitable et très opportun. C'est un acte de justice et de solidarité sociales au meilleur sens du terme. L'objection que l'on pourrait élever à l'égard d'une telle institution ne pourrait qu'être économique et égoïste et non de conscience. En revanche l'obligation de l'assurance-maladie viole la liberté de conscience. Elle contraint certains individus à participer au financement de méthodes de guérison qu'ils récusent (la médecine traditionnelle fondée essentiellement sur la chimio-thérapie), alors qu'ils doivent supporter seuls le coût parfois élevé des traitements naturels auxquels ils ont recours (il existe de remarquables cliniques qui utilisent ces traitements avec succès). La plupart des socialistes n'ont cure de pareilles distinctions. Rien d'étonnant à cela puisqu'ils se sentent souvent en affinité (ils ne sont pas les seuls !) avec les technocrates et les ingénieurs sociaux qui ont une propension bien connue à traiter les individus comme une matière première constitutive des structures sociales globales et indispensable à la réalisation de l'ambition prométhéenne.

La gauche des doctrinaires et de certains intellectuels contribue de plus à créer et à entretenir un climat propice à la soumission, au conditionnement et à la cécité des mentalités. Le conformisme intellectuel de cette gauche (qui n'est pas toute la gauche) se double souvent d'un terrorisme intellectuel s'abattant sur ceux qui pensent « autrement » en affirmant par exemple que les droits de l'homme ne sont pas plus respectés en Tchécoslovaquie qu'en Argentine, que les

individus sont bien plus responsables des maux de la société que l'environnement socio-culturel (sous-entendu, le système capitaliste et sa culture bourgeoise), qu'une substantielle liberté économique est indispensable à la survie des libertés personnelles, qu'un homme de droite ne défend pas forcément des intérêts de classe, que c'est peut-être quand même Dieu qui se trouve à l'origine de la Création de l'Univers et d'autres choses qui tranchent avec les lieux-communs et les platitudes de ce temps. Ce terrorisme intellectuel, généralement diffus mais parfois plus ouvert, se rencontre surtout dans l'enseignement et les médias. Il débouche sur ce que J.F. Revel appelle la censure élargie (21), une censure diffuse qui à des degrés divers étend insidieusement ses rets sur presque toute la vie culturelle (au sens large). J.-F. Revel croit cette censure présente en France, mais aussi en Italie puisqu'il écrit : « Depuis les victoires électorales communistes de 1975 et de 1976, s'est implanté en Italie, pourtant berceau de l'eurocommunisme, un appareil de contrôle de la presse, des médias, des maisons d'édition, de l'instruction publique et des manuels scolaires » (22). Il est important de noter que cette censure élargie déploie ses effets dans des pays qui ne sont même pas gouvernés par des partis de gauche. Cette pénétration, cette censure élargie et ce terrorisme diffus sont efficaces au point que Jacques Ellul a pu écrire : « La Gauche empêche l'homme de voir avec les yeux dessillés, grands ouverts et par soi-même, la situation telle qu'elle est » (23). Pour des milliers d'individus elle est source d'aveuglement parce qu'elle refuse de voir la réalité, de considérer les faits qui contredisent ses projets et son idéologie dogmatique. Elle refuse de faire du réel le critère de la vérité. Une partie de la gauche a trop pris l'habitude de partir au combat apologétique en comparant ses intentions, ses projets et sa philosophie, c'est-à-dire ses textes, à l'incarnation des systèmes et des valeurs qu'elle rejette. Autrement dit elle compare ses textes à la pratique des autres dans un esprit contraire aux réquisits les plus élémentaires de toute démarche intellectuelle digne de ce nom. Ainsi elle confronte le capitalisme incarné au socialisme théorique, la démocratie incarnée et donc imparfaite par définition, à la démocratie parfaite de son projet. Ce n'est pas Keynes contre Marx, mais bien le chômage et les inégalités sociales contre Marx. La mise en accusation des démocraties occidentales en est grandement facilitée comme aussi la présentation de l'image de marque du produit « socialisme ».

Cette méthode comparative perverse, d'ailleurs universelle puisque propre à la nature humaine et non à la seule gauche, se retrouve dans les indignations de cette dernière. Dans toutes les grandes capitales de l'Occident et dans les médias, elle a mobilisé des milliers d'individus, des centaines d'heures d'émission et des centaines de lignes pour protester contre l'impérialisme américain, le régime de Franco, les atteintes aux droits de l'homme en Argentine, au Chili, aux U.S.A., le sort des travailleurs immigrés, etc. Ces protestations étaient souvent justifiées.

Mais alors que la symétrie l'eût exigé, elle n'a jamais ou très rarement manifesté contre l'impérialisme soviétique, le régime oppressif de Nicolas Ceaucescu, les grossières atteintes aux droits de l'homme en Chine et en Allemagne de l'Est, le sort des prisonniers du Goulag, l'extermination de la tribu des Hmongs du Laos qui, en 1980, fut gazée par les produits chimiques que déversèrent sur elle les avions soviétiques de l'armée vietnamienne, etc.

Enfin la gauche discrédite trop souvent l'action des forces de l'ordre, favorisant ainsi l'anarchie grandissante des sociétés occidentales. Dans la foulée, elle qualifie parfois de totalitaires ces mêmes sociétés, qui, malgré les très graves fléaux dont elles sont affligées, ne le sont pas encore. Serait-ce pour justifier à l'avance des sociétés qui elles le seront réellement ?

De toute manière, comme le dit J.-F. Revel, « Avec le refus généralisé du débat, avec la peur de l'idée qui perturbe, avec la dissimulation des faits indésirables... (nous ajoutons : avec l'unilatéralité des condamnations et des indignations et les comparaisons perverses)... se sont mis en place les constituants de la mentalité totalitaire, à laquelle seule manque encore l'incarnation dans un pouvoir politique pour devenir système totalitaire » (24).

Les communistes et le marxisme.

La plupart des dirigeants communistes du monde occidental se démarquent des socialistes et d'une grande fraction des militants de leurs partis par une connaissance plus exacte des réalités sociales et humaines. Ils ne partagent pas toutes les illusions et tous les mythes de la gauche. Si nous ne vivions pas en des temps chatouilleux à l'extrême au chapitre de l'identité entre les sexes, nous dirions que les communistes constituent le pôle mâle de la gauche. Là où les socialistes sont parfois des aveugles au cœur généreux, les communistes ont souvent un regard perçant et sans scrupules. Ainsi, les communistes savent très bien que la propriété étatique des moyens de production est incompatible avec la survie des libertés personnelles, même si pour des raisons de stratégie électorale évidentes, ils affirment le contraire. Au-delà de cette incompatibilité, les communistes n'aiment pas et même détestent la liberté. Bien plutôt ils adorent l'organisation, la rigidité des structures, les plans, la discipline figée, la subordination des individus à un projet collectif contraignant. Davantage que les socialistes ils sont les servants de la croissance économique quantitative à n'importe quel prix et de l'ambition prométhéenne. Relativement aux autres formations de la gauche, les communistes sont plus riches de plusieurs éléments traditionnels du marxisme-léninisme. La difficulté est de savoir exactement lesquels, car depuis quelques années la plupart des partis communistes occidentaux ont par exemple répudié la notion de dictature du prolétariat. Mais ils affirment toujours qu'un changement

radical de société, qu'une rupture est nécessaire à la réalisation du projet communiste. A côté des voies démocratiques, la révolution est conservée dans l'arsenal des instruments de passage au socialisme. Les mutations sociologiques du dernier demi-siècle accréditent même mieux la nécessité pour le parti d'être l'avant-garde d'un prolétariat (au sens restreint) réduit (en chiffres relatifs), lassé, anesthésié par la prospérité relative, plus intégré et par conséquent affaibli dans sa conscience de classe et dans sa conscience politique.

De toute manière, même expurgé de ses traits les plus immédiatement anti-démocratiques, le marxisme-léninisme et tout autant le marxisme, restent totalitaires par essence. Nous avons déjà vu que le déterminisme et le matérialisme, deux colonnes absolument centrales dans le temple du marxisme, ont des implications totalitaires (revoir p. 270 s.). Ainsi le marxisme nie très clairement que les normes, les valeurs, la notion de bien et de mal, la morale, puissent être autonomes (relativement à l'infrastructure socio-économique) et donc intangibles. Le déterminisme et le matérialisme sont des dogmes que les marxistes n'ont jamais remis en question. Ils sont exprimés avec insistance au travers de toute l'œuvre de Marx. « Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur existence, c'est leur existence qui détermine leur conscience » (25). « Que nous prouve l'histoire des idées, sinon que la production de l'esprit se modifie avec la production matérielle ? Les idées dominantes d'une époque n'ont toujours été que les idées de la classe dominante. ... le communisme abolit les vérités éternelles » (26). « la nature interne » des hommes aussi bien que la « conscience » qu'ils en avaient, autrement dit leur « raison », a été de tout temps un produit de l'histoire... » (27). Ces phrases, clefs de la philosophie de Marx, reprises en chœur par toute la culture dominante de ce temps, donnent la quintessence de sa pensée. Derrière les apparences, c'est dans ces passages fondamentaux plus que dans le concept de dictature du prolétariat que se trouvent les immenses implications totalitaires du marxisme. Ces conceptions philosophiques expliquent partiellement au moins l'absence de scrupules marquée des communistes dans leurs actions politiques et le peu de cas qu'ils font de la valeur intrinsèque de chaque individu. Les communistes au pouvoir pratiquent la « Realpolitik » dans sa forme la plus achevée, celle que ne vient troubler aucun scrupule moral. Et les communistes sont logiques avec eux-mêmes, puisque pour eux la morale n'a toujours qu'une valeur circonstancielle. Quand une certaine intelligentsia comprendra-t-elle ces relations de nécessité entre philosophie et praxis ?

Le déterminisme et le matérialisme marxistes sont chargés de virtualités totalitaires rencontrées tout au long de nos analyses (conception de l'homme fondamentalement bon, négation de Dieu, du droit naturel, de l'autonomie de la conscience, théorie de la liberté réelle, etc.). La plupart des anti-communistes et des non-marxistes n'ont pas encore saisi et ne saisiront jamais que la philosophie

de Marx présente des implications totalitaires plus subtiles, mais aussi plus grandes que sa théorie économique, que sa vision de la lutte des classes et de la dialectique de son dépassement. Le Marx économiste, théoricien de la lutte des classes et de la dialectique de son dépassement dans la société communiste est aujourd'hui contesté, malmené par les faits. Mais le Marx philosophe reste parmi les plus grands princes de l'esprit de ce siècle. Des millions d'individus sont marxistes sans le savoir.

La suppression des libertés individuelles, les camps, le Goulag ne sont pas des accidents, des fatalités, des déviations ou des dérapages, comme voudraient le faire croire les marxistes. Pour eux, tous ces fléaux ainsi que les insuccès de la gestion économique ne sont toujours que des erreurs d'exécution, des lacunes et jamais l'aboutissement logique des principes et doctrines qui animent les politiques des gouvernements communistes. Pourtant l'historien Pierre Chaunu affirme : « Le Goulag, ce produit logique et inévitable du communisme d'appareil... a tué... (l'évaluation est, nous l'avons dit, délicate)... autour de 40 à 50 millions d'hommes, soit un niveau de vies légèrement supérieur à celui des deux dernières guerres mondiales » (28). Tant de « bavures », une telle multiplication de « déviations », le fait que des libertés individuelles n'aient jamais existé et n'existent dans aucun régime communiste, démontrent que le marxisme incarné est irréversiblement et intrinsèquement totalitaire. Raymond Aron dit très justement : « Pour parler un langage que les marxistes ne désavoueront pas, c'est la quantité des victimes qui crée la différence de qualité. Quelques détentions arbitraires (qu'on a raison de dénoncer) sont inséparables de l'imperfection des hommes et des sociétés. Quelques millions de concentrationnaires révèlent un système » (29). Ils révèlent aussi la philosophie qui l'inspire, ajouterons-nous. Dans le même sens, André Glucksmann écrit : « Le marxisme, lui, ne produit pas seulement des paradoxes scientifiques, mais des camps de concentration » (30).

La Chine et l'Albanie ont rompu avec Moscou. La Roumanie et d'autres pays se sont distancés d'elle. Tous sont restés totalitaires. Cela tend à prouver que les totalitarismes communistes ne sont pas avant tout imputables au modèle soviétique mais bien plutôt à l'idéologie qui leur est commune. J.-P. Revel écrit avec raison : « Les Chinois et les Albanais ne sont pas moins totalitaires que Brejnev. Je dirai même qu'il est plus intéressant de voir ce que deviennent les Etats communistes depuis qu'ils ont cessé d'imiter un modèle unique et suivent plus ou moins des « voies nationales ». Parce que, dès lors, leurs ressemblances résultent non plus d'une même empreinte imposée de l'extérieur, mais d'une loi tendancielle interne, constitutive du communisme même » (31).

La prétention des marxistes d'élever leur idéologie au rang de science et plus encore au rang de la seule approche vraie du réel conduit aussi au totalitarisme. C'est tout naturellement que les communistes au pouvoir font du marxisme l'idéologie officielle. Le marxisme investi du monopole idéologique devient idéocratie, c'est-à-dire idéologie obligatoire pour tous, idéologie destinée à modeler tous les esprits. Comme elle est aux yeux des communistes fondée sur la vérité, l'idéocratie empêche toute lecture objective du réel, aussi bien pour l'élite du régime que pour le peuple. De plus, cela explique et justifie la répression des dissidents.

Les croyants sont les principales victimes de l'idéocratie marxiste. On ne s'en étonnera guère. L'athéisme est l'âme, la clef de voûte du projet de Marx. Haïssant tous les dieux, il voyait dans la suppression de la religion la première condition de la « libération » de l'homme. Les régimes communistes n'ont pas altéré cet héritage. C'est peut-être sur ce point qu'ils sont le plus fidèle à Marx. Il est troublant de voir tous les régimes marxistes, et les nouveaux avec une hargne encore plus rageuse (voir par exemple l'Ethiopie, l'Angola et le Vietnam), mettre en œuvre une propagande athée, typiquement totalitaire, insistante et violente. Les persécutions religieuses entrent dans les grands dénominateurs communs des totalitarismes marxistes. Le marxisme ne trouve vraisemblablement pas son pire ennemi dans le capitalisme et encore moins dans le fascisme, mais bien dans le christianisme, la source première des libertés individuelles et de l'indépendance possible des hommes face à l'Etat et à la société. A comparer l'œuvre de Marx aux deux Testaments, il saute aux yeux qu'un fossé infranchissable, qu'une opposition irréductible les séparent. Combien de fois Marx n'a-t-il pas pris l'exact contre-pied des affirmations du christianisme ? Il est assez compréhensible que le marxisme ait souvent fonctionné comme une religion, une religion à l'envers, la tête en bas, pour reprendre une expression de Marx.

Philosophie, idéologie, religion, théorie explicative de l'histoire et du devenir des sociétés, le marxisme est tout cela à la fois. Mais il n'est pas une science. S'il en conserve quelques allures, il faut dire avec André Glucksmann qu'il est « la science de l'autorité, la science de l'ensemble des méthodes, idées et conduites qui permettent de conquérir, de garder et de consolider le pouvoir au *xx^e* siècle » (32). En réalité, le marxisme-léninisme, incarné dans un parti communiste, est une formidable machine à prendre le pouvoir, un instrument d'asservissement des hommes. Cela s'est vérifié en U.R.S.S., dans tous les pays de l'Est européen, en Chine, à Cuba, dans le Sud-Est asiatique, en Ethiopie, en Angola et ailleurs en Afrique.

En irait-il autrement si les communistes arrivaient au pouvoir dans les sociétés démocratiques de l'Occident ? Depuis plus de dix ans la plupart des

grands partis communistes occidentaux ont progressivement retiré de leur arsenal idéologique les notions de dictature du prolétariat, de parti dominant et d'internationalisme prolétarien. Il leur arrive de critiquer ouvertement le modèle soviétique et la politique du Kremlin. Ils assurent qu'ils respecteront le pluralisme en cas d'accession au pouvoir. Sur ce chemin, les P.C. italien et espagnol ont été plus loin que le P.C. français. Mais chacun connaît la question. Cet eurocommunisme est-il le produit d'une conversion authentique ou celui d'une stratégie habile, autonome ou cautionnée par le Kremlin, le produit logique d'une volonté de réduire, d'estomper les craintes et la vigilance des démocrates de « progrès » ? En un sens il n'est pas douteux que les communistes occidentaux aient changé. Changement forgé au contact des réalités complexes et fluctuantes des sociétés occidentales, réalités qui échappent aux schémas du prophétisme marxiste. Changement imputable à de nouvelles stratégies. Mais d'un autre côté « Parmi les critères que l'Occident doit retenir pour apprécier la sincérité de la conversion des P.C. occidentaux figure la nature des liens avec Moscou » (33), comme le dit justement Raymond Aron qui analyse remarquablement le phénomène de l'eurocommunisme (34). Or, force est de constater qu'en matière de politique internationale, les communistes occidentaux s'alignent presque toujours sur les positions de l'U.R.S.S. Leur vision planétaire ne distingue pas entre pays totalitaires et pays non-totalitaires. Pour eux la ligne de partage fondamentale continue à opposer les régimes communistes à tous les autres. J.-F. Revel a parfaitement raison d'affirmer : « Pour eux (les communistes), que l'on puisse ou non qualifier de totalitaire une société dépend non pas de sa structure et de son fonctionnement, mais de la réponse à la question : « Qui exerce le pouvoir absolu » (35) ? Un autre critère, décisif, permet de mettre en doute, voire de nier la conversion des P.C. occidentaux et leur autonomie à l'égard de Moscou, celui de l'indépendance financière. La plupart des partis communistes occidentaux, dont le français, mais aussi l'italien, sont encore financés, à des degrés divers, directement ou indirectement par l'U.R.S.S. (36). Sachant que les maîtres du Kremlin figurent aujourd'hui parmi les meilleurs disciples de Machiavel, il serait très surprenant qu'ils accordent une aide financière aux P.C. occidentaux sans que ces derniers représentent pour eux quelque utilité objective et servent au moins partiellement leurs desseins. Même si M. Berlinguer est parfois censuré dans la presse soviétique ! En outre la parfaite identité de vue des P.C. soviétique et français sur l'affaire afghane en janvier 1980, et le durcissement du P.C.F. jusqu'aux élections du printemps 1981, témoignent qu'en deçà de quelques ajustements stratégiques et culturels mineurs, le P.C.F. n'a pas subi de mutation profonde et intrinsèque. Lui et les autres P.C. occidentaux n'ont pas encore répudié le centralisme démocratique.

Les P.C. occidentaux demeurent une grande menace totalitaire pour les sociétés occidentales. Dans la plupart des pays occidentaux ils poursuivent une politique d'implantation systématique dans les organisations collectives privées et dans les institutions publiques. Les syndicats, les universités, l'école et les media constituent leurs terrains de chasse favoris. Une habile politique de noyautage permet à des minorités bien organisées d'exercer une profonde influence sur les orientations des grandes organisations, sinon de les contrôler, ou de les manipuler discrètement. Les grands P.C. occidentaux entretiennent des liens très étroits avec certains syndicats dévoués à leurs stratégies politiques et constituent de ce fait, dans leurs mains, l'instrument privilégié d'une possible désintégration des structures politiques et économiques de la société.

En 1972, un auteur soviétique, V.V. Zagladin, écrit dans son ouvrage « Le mouvement communiste international » que c'est la mission de l'U.R.S.S. de soutenir dans tous les pays sans exception les luttes révolutionnaires par la propagande, l'aide matérielle et morale (37). Nul doute que cette mission s'accomplisse très largement aujourd'hui en Europe occidentale et ailleurs. Même dans les pays où le parti communiste ne jouit que d'un crédit très faible au sein de l'électorat, les marxistes se sont infiltrés dans les partis socialistes et les syndicats notamment. Le cas de la Grande-Bretagne est ici exemplaire. Il est bien décrit par Robert Moss, qui dans un ouvrage excellent, quoiqu'un peu unilatéral, « The collapse of democracy » craint que les démocraties occidentales ne s'effondrent sous l'effet conjugué des politiques économiques socialistes et de la subversion d'extrême-gauche (38).

Les P.C. occidentaux et les groupes marxistes minoritaires déploient souvent une stratégie appropriée de multiplication des situations conflictuelles. Cette stratégie est classique. Aujourd'hui son rôle est amoindri (mais non abandonné) au profit d'une stratégie nouvelle qui consiste à contrôler d'abord la base de la pyramide sociale avant de s'emparer de son sommet, le pouvoir politique officiel. C'est en particulier l'analyse de Bernard-Henri Lévy qui écrit : « Mystérieuse logique des communistes français, rompus et aguerris à la théorie de la prise du pouvoir, et qu'on dirait pourtant, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, organisés et programmés pour justement ne plus le prendre. Mystère du Parti italien... qui... semble reculer d'autant l'heure d'aller jusqu'au sommet... c'est à la source désormais qu'ils agissent — d'abord le contrôle à la base, la mainmise sur les esprits, l'hégémonie culturelle, ... ils ne sont plus les derniers professionnels de la conquête du Politique mais les premiers spécialistes de la gestion du social, — et... l'autre face de cette gestion, c'est la diffusion capillaire des semences, l'aplatissement du Politique sur le civil, la parfaite épousaille de l'appareil et de la vie de tous les jours, bref la forme achevée de la terreur spirituelle » (39).

Cette stratégie nouvelle donne vraisemblablement la clef de l'explication des changements réels intervenus au sein des P.C. occidentaux.

Quelles que soient leurs stratégies, l'objectif final et logique des communistes reste l'implantation d'une société communiste, totalitaire par essence. Les Occidentaux se souviennent-ils qu'« On n'a jamais à ce jour vendu encore que des allers simples, au guichet de la Transition au Socialisme scientifique ? » (40).

Les gauchistes et le terrorisme d'extrême-gauche

Le terme gauchiste est très vague. Il ne s'applique pas qu'aux mouvements politiques d'extrême-gauche. Sont plus communément appelés gauchistes, certains écologistes violents, certains pacifistes, les mouvements de jeunes qui refusent de s'intégrer, les jeunes en révolte sans idéologies et les terroristes se réclamant d'idéologies progressistes, c'est-à-dire la plupart des marginaux. Le seul dénominateur commun de ceux que l'on qualifie, faute de mieux, de gauchistes, est dans leur refus partagé des structures fondamentales des sociétés occidentales.

Les gauchistes strictement non-violents, exprimant un malaise diffus, une révolte anarchiste et spontanéiste, ou encore une angoisse face aux déterminismes rigides de la société industrielle, ne mettent en péril ni des régimes démocratiques qui les laissent indifférents, ni les libertés individuelles qui sont vitales pour eux. Au contraire, malgré toutes leurs contradictions, ce type de gauchistes (pour éviter toute confusion il conviendrait de les appeler autrement) exercent une fonction utile. Ils viennent troubler par des interrogations parfois toniques et intuitivement lucides à défaut d'être souvent cohérentes, la quiétude aveugle et dangereuse des masses. Il arrive toutefois que ces marginaux soient involontairement manipulés et utilisés comme instruments de la stratégie subversive de mouvements travaillant à la destruction des démocraties occidentales.

Les véritables gauchistes se réclament dans la règle d'une idéologie d'extrême-gauche (trotzkisme, maoïsme, guevarisme, etc.) et fondent de préférence leur action sur la violence, le terrorisme et parfois le nihilisme. Leurs parentés avec le communisme sont ambiguës. Côté divergences, la discipline et la rigidité du communisme d'appareil contraste avec le spontanéisme et l'anarchisme de la plupart des mouvements gauchistes. Il arrive toutefois que ces mouvements soient très structurés et très organisés. Côté similitudes, communistes et gauchistes s'inspirent d'idéologies très voisines, irréductiblement opposées aux démocraties libérales. Et surtout, même si la réalité est très complexe, les gauchistes sont fréquemment les alliés objectifs des communistes et inversement. Les communistes ne sont pour ainsi dire jamais la cible des actions terroristes des gauchistes. De plus, à en croire J.-P. Revel, Robert Moss et Claire Sterling, les groupes

terroristes en Occident sont discrètement financés et pourvus en matériel, directement ou indirectement (par la Lybie interposée, par exemple) par l'U.R.S.S. (41). Cela ne signifie pas que Moscou crée de toutes pièces des mouvements gauchistes. Il lui suffit, chaque fois que cela est possible, de soutenir et d'utiliser ceux qui naissent et se développent dans le terreau du malaise et du désarroi des sociétés occidentales. Il n'est pas totalement exclu que dans la stratégie de domination planétaire du Kremlin, les P.C. occidentaux et les mouvements gauchistes constituent deux vecteurs complémentaires, le premier jouant la carte de la respectabilité, de la séduction et de l'adaptation aux institutions, le second, celle de la déstabilisation ouverte.

Combiné à d'autres facteurs, le gauchisme contribue indiscutablement à précipiter des situations pré-totalitaires, sinon à les susciter lorsque ses actions terroristes et d'intimidation sont denses et répétées. Les cerveaux du gauchisme véritable savent bien que le terrorisme enferme les régimes démocratiques dans un dilemme destructeur. Ou bien les régimes démocratiques répriment durement le terrorisme, ou bien impuissants, ils le laissent se développer. Les conséquences sont fâcheuses dans les deux cas.

Pour réprimer avec efficacité le terrorisme, les Etats démocratiques seraient contraints de recourir parfois à des méthodes contraires à leurs principes. Les gauchistes ne manqueraient pas de le relever. N'ayant que mépris pour l'Etat de droit et les institutions formelles, ils sont les premiers à en exiger le respect intégral, à en user et abuser lorsque leur défense le requiert. En réprimant durement le terrorisme, les Etats démocratiques courent deux risques. Celui de faire des gauchistes — qui toujours couvrent habilement leurs actes terroristes du manteau de la motivation politique — des martyrs, d'amasser ainsi un capital de sympathie pour leurs causes révolutionnaires, surtout chez des individus (relativement nombreux aujourd'hui) qui, tout en répudiant leurs violences, partagent en partie leurs idéologies et leurs révoltes. Le deuxième risque est que les Etats utilisent ensuite ces lois autoritaires d'exception, restrictives des libertés personnelles, contre d'autres couches de la population.

Répondant insuffisamment au terrorisme, les Etats démocratiques empruntés et à demi paralysés, peuvent aussi laisser le terrorisme s'amplifier et reprendre son souffle après quelques coups d'arrêt spectaculaires. Seules des modifications profondes des tendances lourdes des sociétés occidentales pourraient induire une régression significative du terrorisme. Autant dire que ce phénomène continuera à empoisonner des tissus sociaux envahis par l'irrationalité. Avec quelques réserves, c'est déjà la situation actuelle. Elle crispe le grand nombre d'autant plus gravement que le cercle des victimes potentielles s'étend, ce qui arrive lorsque le terrorisme frappe indistinctement ou choisit pour cible des catégories socio-

professionnelles ou des familles d'idées nombreuses et diverses. C'est le cas de l'Europe méridionale (Italie et Espagne). La crispation, la peur et l'indignation devant le terrorisme et la violence des gauchistes (assassinats, manifestations de rue, dommages à la propriété privée et publique, menaces, etc.) pourraient un jour inciter les masses affamées de sécurité à appeler le régime autoritaire ou l'homme fort qui avec quelque crédibilité promettrait de satisfaire cette aspiration. Le processus est classique. Il mène généralement aux dictatures de droite, du moins dans son schéma traditionnel. Mais ce n'est pas sa seule issue, ni même aujourd'hui la plus vraisemblable. Un terrorisme étendu et prolongé plonge les sociétés dans l'anarchie, détruit graduellement le principe de légalité, discrédite et paralyse des régimes démocratiques qui finissent par s'effondrer, laissant le terrain libre à toutes les aventures totalitaires.

Les socialistes.

Au-delà de multiples différences quantitatives, les socialistes se distinguent des communistes avant tout par l'acceptation du pluralisme politique, le respect de l'alternance au pouvoir, la récusation de principe d'une idéocratie officielle (au sens étroit) et l'autonomie de leurs mouvements nationaux. Ils se démarquent des sociaux-démocrates par une conception très étatiste du changement social, le recours théorique et réel aux nationalisations comme instrument obligé de ce changement, la volonté d'édifier une société tout autre et l'attachement intellectuel, raisonné mais aussi affectif à la Vulgate marxiste et aux idéologies dérivées telles que l'environnementisme.

Ce sont les socialistes qui représentent le mieux ce que l'on appelle la gauche. A eux seuls ils incarnent presque parfaitement tous les mythes, valeurs et idéologies de la gauche, par conséquent aussi leurs virtualités totalitaires, (voir p. 268 s.). Contrairement au communisme et aux expériences social-démocrates (socialisme de répartition), le socialisme de production démocratique et libertaire est utopique à long terme, car il rêve de faire coexister l'inconciliable, les libertés personnelles d'un côté, l'égalité des situations, l'étatisation des moyens de production et le volontarisme prométhéen outrancier de l'autre (voir chapitre XIV). En raison des obstacles de la nature humaine, les fins ultimes de ce socialisme impliquent des moyens contraignants, dont il ne reconnaît pas le caractère de nécessité, et qu'il réprouve. Il y a chez les socialistes un aveuglement prononcé sur les virtualités et réalités totalitaires des moyens qu'ils entendent mettre en œuvre pour orienter le changement social vers leur projet de société.

Historiquement et logiquement, l'avènement des socialistes au pouvoir ne conduit pas directement au totalitarisme, car la plupart d'entre eux désirent

sincèrement non seulement préserver les libertés individuelles, mais encore les étendre et leur donner plus de densité. Par contre, les véritables socialistes, s'ils ne sont pas victimes de l'alternance démocratique au pouvoir, semblent devoir précipiter inévitablement les sociétés qu'ils gouvernent dans une situation pré-totalitaire. Trois issues sont alors possibles.

La première débouche sur la dictature de droite suscitée par les facteurs suivants, combinés ou isolés : la résistance des propriétaires des moyens de production ; l'incapacité congénitale et logique des socialistes (elle ne tient pas à leurs compétences, mais aux moyens utilisés) à maintenir une croissance économique élevée pour la majorité des individus et des catégories sociales ; la répression trop lâche — par paralysie et respect sacro-saint des thèses environnementalistes — des manifestations négatives de la liberté instinctuelle qui exaspèrent les masses ou les classes sociales assoiffées d'ordre et de sécurité.

La deuxième issue ouvre sur le totalitarisme communiste. Le cours de l'histoire peut s'y engouffrer quand les socialistes gouvernent avec des partis communistes importants. Cette collaboration, dangereuse pour la démocratie, intervient presque toujours au détriment des socialistes. Les illusions, utopies et scrupules des socialistes fondent leurs relations de dépendance envers le réalisme politique des communistes. Ces derniers exigent et obtiennent presque toujours des socialistes, « la clause du parti le plus favorisé » (l'analogie est de J.-F. Revel). Aujourd'hui comme hier, pour de nombreux socialistes il est inconvenant de critiquer les communistes. Selon l'expression consacrée, ce serait faire le jeu de la droite. Les mouvements socialistes deviennent forces de déstabilisation inconscientes et potentielles des régimes démocratiques lorsqu'ils placent leurs affinités avec les communistes au-dessus de leur allégeance à l'égard de la démocratie. A l'heure actuelle, le courant majoritaire du socialisme français, la fraction militante du travaillisme britannique, la plupart des socialistes italiens, les socialistes suédois et d'autres se sentent plus proches des communistes que des libéraux, des démocrates-chrétiens ou des conservateurs. Autrement dit, ces socialistes préfèrent le plus souvent un totalitaire de gauche à un démocrate centriste ou de droite. Lorsque les socialistes et les communistes représentent une force politique importante, cette situation hypothèque gravement l'avenir d'un régime démocratique, comme d'ailleurs celle, inverse, où libéraux et conservateurs s'allient à l'extrême-droite dictatoriale pour s'opposer à la gauche démocratique.

La troisième issue, inédite, est un peu moins vraisemblable, quoique faisant partie du champ des possibles. Elle pourrait faire des socialistes les principaux artisans, au mieux d'une « démocratie tutélaire », telle qu'elle a été décrite par Tocqueville. Plus probablement d'un processus de « totalitarisation » à froid animé par l'imposition d'une culture et d'une idéologie (les mythes et les valeurs de la gauche) au travers du système d'éducation et des media, par une réglementation

administrative très dense de toutes les activités sociales et par l'étatisation de la vie économique. Un tel processus asphyxierait à coup sûr les libertés personnelles et les institutions démocratiques.

Les sociaux-démocrates.

Le socialisme de production nourrit les ambitions les plus grandes puisqu'il propose des mutations radicales au niveau des structures de production et de la culture. En comparaison, la social-démocratie séduit peu intellectuellement. Son socialisme est un socialisme de répartition soucieux avant tout de redistribution plus égalitaire du revenu national dans le cadre d'un réaménagement limité des structures économiques et sociales du capitalisme. Le réformisme des sociaux-démocrates s'inspire de considérations plus pragmatiques que doctrinaires. Ce pragmatisme ne trouve pas prioritairement sa source dans la compromission ou la collaboration de classe comme le pensent les socialistes et les marxistes, mais bien dans une certaine connaissance de l'homme et des possibles qui fait généralement défaut à la gauche. Cette connaissance au service d'une politique de justice sociale explique pourquoi les sociaux-démocrates sont parvenus, les premiers, à assurer des conditions de vie décentes aux couches les plus défavorisées de la population.

Considérant les mentalités collectives des Occidentaux, les mythes et la culture de ce temps, les gouvernements sociaux-démocrates semblent les plus aptes à prolonger un peu la survie des régimes démocratiques. Moins mal que les autres, ils parviennent à intégrer dans un équilibre précaire, mais aussi réel et très nécessaire à un minimum d'harmonie sociale, les grandes et fondamentalement inconciliables aspirations humaines de justice, de liberté, d'égalité et d'ordre. Par essence, cet équilibre ne peut toutefois qu'être instable et sujet aux ruptures. Ce sont aussi les politiques pragmatiques social-démocrates qui freinent le mieux l'effritement des consensus relatifs aux régimes démocratiques. Elles facilitent l'adhésion des classes ouvrières à ces consensus sans en détacher notablement les propriétaires des moyens de production et les partisans des valeurs culturelles dites traditionnelles.

Malgré ces excellentes facultés, la social-démocratie présente au moins deux dangers pour les régimes démocratiques. Le premier est qu'elle s'engage trop avant dans la voie des réformes sociales en leur faisant progressivement dépasser le seuil de ce qui est tolérable pour les institutions démocratiques et les libertés individuelles (voir chap. XVII, p. 333 s.). A cet égard le dissident soviétique Youri Orlov a raison d'écrire : « Le ruban infini des réformes sociales peut jeter l'Occident subitement dans le gouffre du socialisme totalitaire » (42). Le second danger

est que s'accélère et gagne en ampleur le processus de noyautage des partis sociaux-démocrates par la gauche doctrinaire, voire par l'extrême-gauche, presque partout observé à des degrés divers. En Grande-Bretagne surtout, mais ailleurs aussi, le pouvoir de l'appareil du parti réformiste glisse insensiblement dans les mains de courants politiques dont les idéologies et valeurs, chargées de virtualités totalitaires, sont largement différentes de celles de l'électorat traditionnel des mouvements sociaux-démocrates. Cette usurpation de pouvoir vide peu à peu les partis sociaux-démocrates de leurs spécificités positives, avec toutes les conséquences dommageables pour les régimes démocratiques.

Les syndicats.

Les syndicats sont une des grandes forces ascensionnelles de ce temps. En Occident leur pouvoir n'a cessé de croître depuis le XIX^e siècle. Ils constituent, avec la croissance du P.N.B., les principaux facteurs de l'élévation du niveau de vie, de la sécurité et de la protection de la classe ouvrière. Les syndicats ne peuvent jamais être totalement apolitiques. Toutefois lorsque leur objectif prioritaire est l'amélioration de la situation matérielle des travailleurs, dans le cadre des principes de l'Etat de droit, les syndicats accroissent les chances de la démocratie. En réduisant les inégalités sociales, en favorisant l'adhésion de la classe ouvrière aux consensus économiques et politiques, ils contribuent ainsi à réduire les tensions politiques. Grosso modo cette voie d'efficacité a été longtemps, et reste dans une certaine mesure, celle des syndicats réformistes des Etats-Unis et du Nord-Ouest européen.

Aujourd'hui il arrive que les syndicats réformistes menacent les libertés individuelles et le fonctionnement des régimes démocratiques. C'est le cas surtout en Grande-Bretagne. Dans ce pays les syndicats forment un véritable Etat dans l'Etat, peu soucieux de l'intérêt général. Leurs stratégies sont avant tout dirigées vers le renforcement de leurs pouvoirs. Les structures internes sont peu démocratiques. Dans certains syndicats britanniques le vote postal ou le vote secret ont été abolis. Grâce en partie aux nouvelles procédures, le pouvoir est tombé aux mains d'extrémistes désireux de créer une société collectiviste centralisée et administrative. Les syndicats britanniques n'hésitent pas à occuper des usines, à faire assumer la fonction de piquet de grève par des travailleurs syndiqués venus d'autres entreprises. Il n'est pas inhabituel que les actions syndicales passent les bornes de la légalité. Ainsi les éléments qui fondent la violence syndicale sont souvent réunis. Par ailleurs, atteinte caractérisée aux libertés individuelles et à la liberté des contrats licites, quelques syndicats se réservent le monopole de l'embauche. L'évolution des syndicats britanniques pourrait bien faire tache d'huile et orienter celle d'autres syndicats du Nord-Ouest de l'Europe,

surtout si les difficultés économiques devaient persister ou s'aggraver. Certains signes témoignent de la mutation des syndicats réformistes. La cogestion, qui est un facteur d'intégration, a davantage accru le pouvoir et les possibilités de contrainte (bidirectionnelles, à l'égard aussi bien des entreprises que des travailleurs) des syndicats que ceux des travailleurs pris isolément. Actuellement certains syndicats réformistes sont tout autant animés par la recherche d'un pouvoir politique que par la défense des intérêts de leurs adhérents. Cette attitude est parfaitement explicable comme réponse à la puissance des grands ensembles économiques. Elle n'en contribue pas moins à accélérer encore le phénomène de la concentration des pouvoirs et à affaiblir ainsi le pouvoir, les libertés et les initiatives des individus.

Dans les pays latins, les syndicats procèdent souvent des partis politiques. En France et en Italie, le syndicat le plus puissant et le mieux organisé est l'instrument du parti communiste. Le syndicalisme de l'Europe méridionale est très politisé, parfois à coloration révolutionnaire affirmée. Les syndicats communistes et quelquefois même les syndicats socialistes trouvent dans la destruction du capitalisme et de ses structures leur objectif essentiel. Ils y soumettent leurs stratégies, des stratégies de multiplication des conflits sociaux destinées à paralyser l'action des gouvernements modérés. Ils empêchent la formation de consensus larges. Au lieu de s'attacher à résorber les conflits sociaux et les difficultés économiques, il leur arrive de les aggraver délibérément pour les exploiter politiquement.

Les conditions de vie et le statut social des travailleurs doivent être améliorés. Les syndicats réformistes y parviennent mieux que les syndicats révolutionnaires très politisés qui, trop souvent, voient dans les revendications sociales des instruments de déstabilisation plutôt que des outils de promotion de la classe ouvrière. Toutes ces attitudes et stratégies concourent à gripper encore plus le fonctionnement déjà chaotique des régimes démocratiques. Finalement, même si cette éventualité est peu vraisemblable, il n'est pas totalement exclu qu'en Occident les syndicats d'obédience communiste, très disciplinés, participent un jour à l'instauration d'un totalitarisme de gauche par l'organisation de grèves générales.

La droite en général.

Comme la gauche, la droite est une et diverse. Plus diverse qu'une. Le dénominateur commun des familles politiques et philosophiques qui la composent est ainsi étroit. Il paraît résider essentiellement dans cette croyance de toute la droite en l'inégalité génétique des aptitudes individuelles. La conviction que les hommes sont inégaux d'abord par nature avant de l'être du fait de leurs environnements différenciés, aboutit à l'élitisme et rend compte de l'attachement de la droite à la

propriété privée. Ajouter à cela que les droites ont en général une perception assez lucide de la nature humaine et des contraintes sociales, c'est comprendre leur relative résignation devant les imperfections et les injustices présentes dans toute société.

Cette résignation intellectuelle et cette lucidité inaugurent le chemin d'explication du déclin historique de la droite. Elles font mauvais ménage avec l'ambition prométhéenne, l'égalitarisme et les autres mythes de ce temps. Ces mythes (voir p. 268 s.), même s'ils ne sont pas absents des credos de la droite, les caractérisent moins que ceux de la gauche. La droite, quoique avec une intensité faiblissante, sert toujours d'incarnation partielle aux valeurs classiques et traditionnelles de l'Occident. Or il est évident que dans une civilisation en pleine mutation, tous les mouvements politiques et philosophiques qui ne participent pas pleinement à cet élan irrésistible vers des valeurs nouvelles, entrent en régression. Les enraiments du recul de la droite et ses succès temporaires observés ici et là, n'infirmant pas la tendance. Bien au contraire, puisque la droite en est souvent (pas toujours) redevable à une intégration additionnelle de valeurs nouvelles liée à une répudiation de celles des anciennes qui heurtent le plus les sensibilités contemporaines. Beaucoup d'individus de ce temps fuient la dureté et la désespérance (hélas vraie !) du réel pour la douceur et les espoirs du rêve. Ils désertent le parti de la réalité, la droite, pour le parti de l'utopie, la gauche socialiste.

La droite porte de lourdes responsabilités dans les processus de totalitarisation qui détruisent déjà, mais surtout menacent les libertés individuelles et les régimes démocratiques. Il y a tout d'abord que certains mouvements de droite sont totalitaires dans leurs praxis et leurs philosophies.

Il y a aussi que certaines idéologies de droite présentent d'incontestables implications totalitaires. Pour l'heure ces idéologies exercent sur la société une influence moindre que celles de gauche, mais, elles imprègnent de nombreux esprits allergiques à ceux d'en face (la gauche). Sans remonter aux auteurs préférés de l'extrême-droite, il suffit d'évoquer l'œuvre d'Alain de Benoist, un des plus brillants représentants de la « nouvelle droite ». Haine du christianisme et de sa source scriptuaire, la Bible ; désir de voir l'Europe retourner au paganisme des ancêtres Indo-Européens ; souhait qu'une pensée païenne consacre enfin l'autonomie de l'Etat en le délivrant du regard absolu de Dieu : ces traits saillants de la pensée d'Alain de Benoist rappellent trop Nietzsche et la descente aux enfers du III^e Reich. (Sur les implications totalitaires de telles pensées, voir les chapitres VI et VIII).

Il y a encore que la droite a souvent, par ses attitudes, préparé et nourri notablement l'étatisme théorique puis incarné de la gauche et l'émergence de puissants partis communistes. L'histoire nous apprend que trop systématiquement au

sein de la droite, la résignation intellectuelle devant l'imperfection des sociétés et devant l'injustice s'est transformée en acceptation pratique, facile, intéressée et satisfaite de l'existant ; la perception lucide de la nature humaine, en cynisme. L'ampleur de ces glissements a suscité des réactions assez rigoureusement proportionnelles d'indignation, de révolte, d'opposition, de violence et de défense de la part des masses laborieuses, des intellectuels et des idéalistes. Ce glissement ayant été plus marqué dans les pays latins de tradition catholique que dans les pays du Nord-Ouest européen et aux U.S.A., de tradition protestante, les réactions ont été logiquement plus fortes dans les premiers. C'est pour cette raison que les gauches de l'Europe méridionale ont souvent été plus révolutionnaires que celles du Nord-Ouest européen. La droite a fréquemment l'opposition et l'avenir qu'elle mérite. A long terme la droite ne peut jamais compter sur la modération politique des catégories socio-professionnelles défavorisées, lorsque avec ostentation elle offre à leurs regards son égoïsme, son luxe et son insouciance. Historiquement, le cynisme de la droite a souvent pris la forme de l'Etat de classe voué prioritairement à la défense des intérêts de l'aristocratie puis de la bourgeoisie. Un Etat de classe excite le ressentiment et rend impossible la formation de larges consensus nationaux. Par là il hypothèque à coup sûr la durabilité de n'importe quel régime démocratique (si l'on peut ici parler de démocratie !). Enfin, dans la règle, la droite n'a cédé des privilèges, amélioré la situation matérielle des classes laborieuses ou mené des politiques réductrices de tensions que sous la contrainte des syndicats, de l'opinion publique ou de gouvernements suffisamment libres et forts. Si les propriétaires d'entreprises et la droite en général avaient de leur propre initiative procédé à une distribution plus équitable des revenus et amélioré le statut matériel et politique des couches défavorisées, la configuration socio-politique des sociétés occidentales ne serait pas ce qu'elle est. La gauche non doctrinaire serait plus modérée et moins étatiste, les dépenses publiques, plus faibles. Tout cela démontre, qu'à des degrés variables, la droite a contribué à faire des sociétés occidentales des sociétés visiblement pré-totalitaires.

Les conservateurs.

Les conservateurs d'aujourd'hui sont les petits-fils volontairement un peu amnésiques des traditionnalistes d'hier. C'est chez eux que subsistent le plus de vestiges des valeurs classiques de l'Occident, versant positif et négatif. C'est vers eux qu'il faut se tourner pour entendre parler encore de famille, de patrie, de hiérarchie, d'ordre, de morale, de lois naturelles, parfois de religion.

L'ultra-droite conservatrice est ennemie de la démocratie et des libertés individuelles. Mais objectivement elle ne les menacera jamais plus, car hormis quelques cercles étroits de nostalgiques, plus personne n'accepte ses valeurs, des

valeurs qui se situent aux antipodes des mentalités actuelles et des tendances profondes de nos sociétés.

Les conservateurs modérés constituent avec les libéraux et les sociaux-démocrates les appuis principaux de ce qu'il subsiste de fonctionnement harmonieux des régimes démocratiques. Ainsi, tant que les conservateurs modérés restent ce qu'ils sont, ils ne figurent pas parmi les grands destructeurs des sociétés libres. Pourtant il faut garder présent à l'esprit que dans les véritables credos conservateurs, les libertés personnelles représentent des fins secondes ou des moyens plutôt que des fins premières. Dans l'échelle des valeurs d'un conservateur, l'ordre, l'harmonie sociale et les traditions établies occupent un rang aussi éminent, sinon plus élevé que les libertés, de toute manière plus élevé que certaines formes de libertés. Pour un libéral, la liberté est la valeur suprême, pour un conservateur elle est au mieux une valeur fondamentale parmi d'autres. Par ailleurs les conservateurs sont assez volontiers étatistes. Il leur reste un rien de cette vision de leurs ancêtres pour qui l'Etat était le bras chargé d'imposer des valeurs à la société. Contrairement aux libéraux, il importe moins aux conservateurs de savoir comment le pouvoir est exercé que de savoir qui l'exerce.

Les traits de l'idéologie conservatrice expliquent pourquoi dans les époques troublées les conservateurs partagent avec la droite des affaires l'inclination à accepter, voire dans certains cas à souhaiter l'avènement d'une dictature pour préserver les institutions et valeurs qu'ils défendent. C'est de cette manière et en de telles circonstances que les conservateurs peuvent être amenés à tourner le dos à la démocratie et aux libertés. Mais c'est le drame des démocraties que parfois elles sont si malades que leur mort est certaine. Il ne reste plus alors d'autre alternative qu'entre la dictature de droite et le totalitarisme de gauche. Et de ces deux calamités, les conservateurs préfèrent la première.

Les libéraux.

Le libéralisme est sa seule idéologie qui installe la liberté, plus précisément les libertés individuelles classiques, au sommet de l'échelle des valeurs humaines, hic et nunc, pour toujours, définitivement. Les autres idéologies assignent également à la liberté une place prééminente. Mais il s'agit d'une prééminence conditionnelle. Oui à la liberté, dit le conservateur, mais pour autant qu'elle ne détruise ni l'ordre, ni les hiérarchies traditionnelles. Oui à la liberté, dit le socialiste, mais pour autant qu'elle n'empêche pas trop la réalisation de la justice et de l'égalité. Oui à la liberté, dit le communiste, mais pas à ceux « qui sont vendus à l'argent » ni aux « ennemis du peuple ». Oui à la liberté, dit le libéral, même si l'ordre, la justice et la croissance devaient en souffrir (du moins dans la mesure d'un supportable assez largement défini). Les libéraux sont peut-être les seuls à ne

pas toujours faire des arbitrages théoriques secrets entre la liberté et d'autres valeurs. Il n'en découle pas que les libéraux puissent être confondus avec les anarchistes. Ils reconnaissent la nécessité de normes étatiques et sont en général partisans de l'Etat de droit.

La plupart des institutions politiques de l'Occident (séparation des pouvoirs, suffrage universel, principe de légalité, etc.) dérivent de la philosophie libérale. Les libéraux demeurent les fondateurs immédiats des démocraties libérales avec leurs libertés individuelles classiques. Il est vrai que par la suite c'est plutôt la gauche qui a élargi ces institutions. Comme force politique, idéologique et philosophique, le libéralisme vrai est aujourd'hui en déclin. La critique libérale classique d'un Tocqueville ou d'un F.A. Hayek n'est presque plus reçue. En Europe, les partis libéraux recueillent rarement plus de 10 à 15 % des suffrages. Les partis du centre-droit européen sont bien plus souvent conservateurs modérés que libéraux. Même au XIX^e siècle, à l'apogée du libéralisme, beaucoup de prétendus libéraux étaient en réalité des conservateurs mal convertis et plus souvent encore des représentants de la droite des affaires, libéraux par intérêt plus que par conviction. Dans les pays latins, où les libéraux ne se sont jamais solidement implantés et où ils n'ont jamais constitué une force dominante durable, la démocratie n'a pas pris de racines profondes. Le déclin du véritable libéralisme est un symptôme de l'état des mentalités occidentales actuelles, mentalités sécuritaires et marchandes tournées vers l'Etat et l'efficacité économique à court terme plus que vers la liberté et la responsabilité. Il signifie aussi que l'Occident se détache graduellement de la principale source politique de ses institutions démocratiques et libérales.

En dépit du rôle important qu'il a joué dans la genèse des régimes démocratiques, le libéralisme lui-même compromet leur fonctionnement et leur avenir par deux attitudes.

La première. Les libéraux, surtout ceux d'entre eux qui restent les héritiers spirituels des Lumières et de l'utilitarisme anglais, n'ont pas encore totalement abandonné la thèse erronée de l'harmonie fondamentale entre les intérêts particuliers et l'intérêt général, thèse centrale chez Adam Smith. L'addition de tous les égoïsmes individuels n'aboutira jamais à l'harmonie sociale, au bonheur et à la prospérité pour tous. Leurs conceptions amènent ces libéraux à faire trop confiance à la spontanéité des mécanismes d'auto-régulation, à croire que « le temps finira par arranger les choses », donc à récuser logiquement l'intervention de l'Etat. A quelques exceptions près, ces libéraux, croyant trop au progrès et à l'homme, ne veulent pas voir que sans intervention de l'Etat, augmentent les nuisances, les violences de toute nature, le caractère pathogène des concentra-

tions urbaines et économiques, les diverses formes d'anarchie. Tous ces phénomènes conduisent à la désagrégation des régimes démocratiques.

La seconde attitude est assez proche de la première, et au fond issue des mêmes prémisses philosophiques. Elle consiste pour beaucoup de libéraux, accompagnés ici des socialistes, à respecter presque n'importe quelle liberté chez les pires ennemis des sociétés libres : les totalitaires de droite et de gauche. Cet héritage libéral imprègne fortement les gouvernements occidentaux qui n'utilisent même pas toujours les moyens légaux de l'Etat de droit contre la violence et la subversion manifestes des totalitaires. La liberté instinctuelle absolue de tous conduit à l'asservissement de tous.

La droite des affaires.

De l'initiative humaine sort la richesse. De l'initiative humaine libre sort le surcroît de richesse. Dans une société industrielle technicienne, les entrepreneurs et les cadres des entreprises sont les principaux initiateurs et organisateurs de la production de biens et de services. Dans les démocraties occidentales, plusieurs d'entre eux forment avec d'autres composantes du corps social la droite des affaires. Cette droite menace gravement la survie des régimes démocratiques et des libertés individuelles par plusieurs aspects de son idéologie implicite et nombre de ses comportements.

Les propos qui suivent montrent clairement qu'à nos yeux tout industriel n'entre pas forcément dans cette droite des affaires, ou alors que cette dernière ne doit pas être considérée comme un bloc homogène. Un entrepreneur productiviste, soucieux du bien-être des travailleurs de son entreprise et de maintenir au niveau minimal les nuisances (au sens large) de ses activités, n'est pas concerné par les propos qui viennent. De tels entrepreneurs et dirigeants sont d'ailleurs indispensables au fonctionnement d'un système économique non-planifié et efficace. C'est une mentalité et des comportements, et non l'initiative économique, qui fondent ce que nous appelons la droite des affaires.

Résolument anti-traditionnaliste et à maints égards anti-conservatrice (43), la droite des affaires est au sein de la droite le courant le plus en osmose avec les mythes des sociétés contemporaines. La plupart de ces mythes sont en correspondance profonde avec les valeurs et objectifs de la droite des affaires : croissance quantitative à presque n'importe quel prix du chiffre d'affaire, de la puissance et du profit de l'entreprise. A la limite, l'efficacité recherchée pour elle-même, qu'il s'agisse d'abord d'efficacité économique, mais aussi politique et sociale, en fait partie. Ces objectifs sont naturels (au sens de conformes à la nature humaine). Ils sont assez souvent néfastes. Mais, bien plus radicalement, est néfaste pour le

tissu social le primat de la rationalité superficielle et pathologique que la droite des affaires veut partout mettre en application pour réaliser ses valeurs. La droite des affaires et les technocrates sont les principaux adorateurs du mauvais principe de rationalité qui est, rappelons-le, adéquation financière et technique optimale à court terme de presque n'importe quel moyen à presque n'importe quelle fin de la nature humaine. Nous répétons qu'il existe évidemment une rationalité bonne et nécessaire.

Sans en être la source exclusive, la droite des affaires est l'agent principal du développement anarchique et pathologique de la société industrielle technicienne et organisationnelle. Or nous savons que ce type de développement est chargé de virtualités totalitaires (voir chap. XII). Cette responsabilité plus forte au niveau de l'actualisation qu'au niveau de la source et du projet montre que, dans nos sociétés en décadence, la droite des affaires est à la masse ce que l'élite est au peuple dans les sociétés plus saines. L'échelle des valeurs de la droite des affaires éclaire sa propension connue à récuser les régimes démocratiques et les libertés individuelles chaque fois que le fonctionnement des premiers et l'utilisation des secondes mettent sérieusement en péril ses valeurs suprêmes. L'histoire n'est pas avare d'exemples. A ne considérer que le seul plan des libertés, la droite des affaires accorde dans sa hiérarchie une prééminence quasi absolue à la liberté économique et à celle de la propriété privée relativement aux autres libertés. Il y a plus. Le libéralisme économique de la droite des affaires n'est guère un libéralisme de principe, c'est bien plutôt un libéralisme de circonstance. La droite des affaires n'hésite souvent pas à recourir à l'intervention étatique pour mettre fin à des formes de liberté économique et de prospérité privée qui entravent son action et ses privilèges. La droite des affaires tend à subordonner tout à ses valeurs suprêmes. Pas étonnant dès lors que les hommes d'affaires américains et européens vendent du blé et de la technologie avancée à l'U.R.S.S., à la Chine ; et en plus des armes aux régimes les plus oppressifs de l'Amérique latine sans se soucier des atteintes sanglantes aux libertés individuelles qui caractérisent ces pays.

L'indifférence de la droite des affaires à l'égard des libertés individuelles et des valeurs non marchandes est dangereuse pour les régimes démocratiques en temps de crise, ou lorsque cette droite ne trouve pas en face d'elle des contre-pouvoirs, ce qui n'est pas le cas actuellement en Europe. La droite des affaires détruit les valeurs traditionnelles de la droite, dont quelques-unes sont nécessaires à la survie des démocraties libérales. Par sa logique industrielle et économique, elle tue les hiérarchies fondées sur le mérite, le travail, la compétence vraie et les qualités morales. Les grands ensembles économiques et urbains disloquent les familles, éliminent progressivement le travail créatif, engourdissent le sens de la responsabilité individuelle, amenuisent les solidarités naturelles, occultent les ver-

tus de l'auto-discipline, réduisent fortement le champ de la propriété en faisant disparaître la petite propriété et les petits commerçants indépendants. La liberté d'entreprendre elle-même se rétrécit comme une peau de chagrin sous l'effet de la logique économique de la droite des affaires. La décrivant, Jean-François Kahn dit tout au long de quelques pages percutantes « ... Un intermédiaire (gagne) cinq fois plus qu'un chercheur ; un manipulateur quatre fois plus qu'un producteur ; un conservateur de bien passe avant un multiplicateur de bien ; ... Celui qui échange a l'avantage sur celui qui crée tandis que le dispensateur d'illusions l'emporte sur le façonneur de réalité : tel est votre bilan ! » (44).

Au niveau le plus profond, les comportements et les valeurs de la droite des affaires présentent des affinités évidentes avec ceux des marxistes-léninistes au pouvoir. Même prééminence absolue accordée à l'existence des hommes sur leur essence. Cela se traduit concrètement par une subordination de leur dignité à leur fonction. Fonction économique presque uniquement, car la droite des affaires et le marxisme-léninisme en actes inclinent à réduire l'homme à sa seule dimension économique et utilitaire. Même glorification de l'homme, mais de l'homme abstrait. Le jeune cadre dynamique qui saute d'un jet dans un autre et l'adorable créature féminine des affiches publicitaires qui, assise sur le dernier modèle de la plus puissante des voitures, y déploie ses charmes avec ostentation et titille voluptueusement la plus enivrante des cigarettes de ses lèvres pulpeuses : voilà les êtres-types, les êtres-objets de la droite des affaires. Le prolétaire vigilant, productiviste et idéologiquement sûr et plus encore l'homme (l'Homme serions-nous tentés d'écrire) enfin libéré de toutes les aliénations et des rapports de production anciens : voilà les êtres-types, les êtres-objets des marxistes-léninistes. Cette glorification de l'homme abstrait se double d'une bonne dose de mépris pour l'homme réel. Mépris de la personne humaine, de sa diversité, de son imprévisibilité, de sa liberté. Par là, la droite des affaires et les marxistes sont ennemis des sociétés véritablement libres. Au fond ils n'aiment pas la liberté, voulant, par des voies différentes, que tous les hommes se conforment à l'individu type et abstrait qu'ils glorifient. La droite des affaires et le marxisme sont bien deux incarnations, certes différentes dans la forme mais proches sur le fond, du matérialisme qui asservit l'homme alors qu'il était censé le libérer.

L'extrême-droite.

Le concept d'extrême-droite recouvre en fait au moins trois réalités différentes : l'ultra-conservatisme, le fascisme et le terrorisme d'extrême-droite.

L'ultra-conservatisme, nous l'avons vu, verra sans doute sa marginalité s'accroître encore. Il ne peut plus menacer la démocratie, tant son idéologie

contredit les mythes et aspirations aussi bien des dirigeants que des masses des sociétés occidentales.

L'idéologie de l'extrême-droite fasciste s'inscrit également en opposition irréductible avec certains mythes et valeurs des sociétés occidentales, mais en opposition plus nuancée, voire en harmonie avec d'autres. En dépit de sa faible implantation actuelle, le fascisme reste un danger latent pour les régimes démocratiques. Plus que tout autre mouvement politique, il exploite sans vergogne les instincts les plus bas de la nature humaine, la haine, la violence, le racisme, l'antisémitisme, le sadisme, le sentiment du coude à coude bestial, la solidarité grégaire, etc. L'histoire du xx^e siècle nous apprend qu'à l'occasion d'une crise économique et sociale profonde, l'appel des fascistes aux pulsions les plus négatives de la nature humaine peut susciter au sein des masses, des réponses d'une ampleur inattendue, qui telles des vagues déchaînées, renversent tout sur leur passage. L'extrême-droite fasciste ne doit ainsi pas être minimisée, elle qui consciemment espère que son heure reviendra et subsiste en incarnant l'ordre violent (dans les deux sens du concept) et l'antisémitisme en recrudescence.

Aujourd'hui l'extrême-droite terroriste est souvent une ramification semi-occulte de l'extrême-droite fasciste. Dans la perspective d'un probable effondrement des régimes démocratiques, elle assume pratiquement les mêmes fonctions que celles de l'extrême-gauche terroriste, une fonction de dislocation et de paralysie du tissu social et une fonction de crispation du grand nombre. Le terrorisme d'extrême-droite est assez rarement gratuit. Même lorsqu'il frappe aveuglément, et peut-être surtout dans ce cas, il obéit à une stratégie. Cette stratégie doit conduire les masses à prendre en aversion des régimes démocratiques paralysés par leurs principes, puis à réclamer un pouvoir fort. Par où l'on voit aussi que l'extrême-gauche et l'extrême-droite terroristes sont les alliés objectifs des communistes et des fascistes.

Les intellectuels.

Dans son livre célèbre, « Capitalisme, socialisme et démocratie », Joseph Schumpeter prévoyait que les démocraties capitalistes périraient par les intellectuels. Si l'on entend par intellectuels les savants, la thèse est insoutenable. Elle n'est par contre pas dépourvue de crédibilité si l'on assimile les intellectuels à l'intelligentsia au sens le plus large, à ceux qui ont atteint un certain niveau de culture intellectuelle, et qui vivent de son expression, enseignants, personnel des media, ingénieurs sociaux, etc.

Par son statut et par tempérament, l'intellectuel est souvent enclin à s'opposer à la société dans laquelle il vit. C'est l'homme du changement, souvent révolutionnaire, parfois réactionnaire. Cette volonté de changement se nourrit

aussi de la frustration née d'une inadéquation quantitative mais aussi qualitative entre le nombre d'étudiants diplômés et les emplois qui leur sont offerts.

Beaucoup de choses incitent l'intellectuel à « penser contre » ! A penser entre autres contre le réel, sa complexité, ses particularismes, sa part d'indéchiffrable ; ce réel que les intellectuels aimeraient réduire à des catégories abstraites et à des modèles. Mal à l'aise devant l'imperfection irréductible du réel, les intellectuels se tournent volontiers vers les perfections théoriques de l'utopie. Les utopies ne sauraient coexister avec les fantaisies, la complexité et la spontanéité de la vie. Le vrai est que les utopies sont totalitaires pour l'homme. Une des premières, celle de Platon, le confirme. Dans ce sens Laplantine écrit que l'utopie est « la construction mathématique, logique et rigoureuse d'une société parfaite soumise aux impératifs d'une planification absolue : qui a tout prévu d'avance et ne tolère pas la moindre faille et la moindre remise en question — synonyme de totalitarisme » (45). Jacques Ellul ajoute qu'elle est « le rationalisme social pur et simple présenté comme seule voie vers la perfection » (46).

Là n'est pas encore le plus important. Car au-delà de ces quelques considérations, liées à leurs tournures d'esprit, les intellectuels (au sens large), dans leur majorité, contribuent aujourd'hui de manière décisive et souvent inconsciente à l'effondrement des sociétés occidentales.

A mettre de côté les principaux mythes à connotation strictement économique, les intellectuels sont les principaux porteurs et diffuseurs des autres grands mythes de ce temps (voir p. 268 s.). Nous avons vu que ces mythes étaient incontestablement chargés de virtualités totalitaires, tout comme les idéologies auxquelles se rattachent beaucoup d'intellectuels occidentaux.

En premier lieu, il y a bien entendu la Vulgate marxiste et toutes les idéologies dérivées, en particulier l'environnementisme. Il y a aussi la philosophie de l'absurde. Elle attire une fraction plus étroite de l'intelligentsia qui ne se rend pas toujours compte que si tout est absurde, le sont notamment les protestations contre la violation des droits de l'homme, la condamnation du système capitaliste, véritablement tout ! L'absurde est l'autre versant strictement logique de l'inexistence de Dieu, thème fondamental du credo d'une majorité d'intellectuels aujourd'hui, mais en fait depuis le XVIII^e siècle finissant déjà. L'absurde et l'athéisme présentent d'évidentes implications totalitaires, car dans l'ordre éthique ils rendent caduque toute distinction objective entre le bien et le mal.

Il y a enfin le hasard et la nécessité qui pour la plupart des intellectuels inaugurent le processus d'évolution des espèces selon les schèmes darwiniens. Nous l'avons déjà vu : si l'homme n'est qu'un maillon dans une longue chaîne d'origine indéterminée, il est très difficile d'ancrer sa dignité intrinsèque et par conséquent l'intangibilité de ses libertés individuelles.

Les intellectuels accélèrent encore les processus de désagrégation des sociétés démocratiques et libres par certains comportements et attitudes. Anti-démocratique, cette prétention classique d'interpréter et d'exprimer la volonté du peuple réel, en s'opposant à lui s'il le faut, pour le bien de ses intérêts profonds que cache son bon sens trop épais ! Cette prétention a souvent conduit à des coups de force et à des procédures très peu démocratiques à l'intérieur de certains partis socialistes et sociaux-démocrates. De plus, cette prétention tourne parfois à l'alibi, la masse devenant le simple instrument de la réalisation de philosophies et d'idéologies qui lui sont au fond étrangères. Utilisant les masses, les intellectuels sont aujourd'hui tout autant que le peuple « réel » à l'origine de l'interventionnisme croissant de l'Etat et de l'affaiblissement de son ontologique et minimale fonction de répression. Anti-démocratique et attentatoire aux libertés individuelles la censure de fait, discrète et efficace, que trop d'intellectuels exercent quand ils le peuvent. Beaucoup d'entre eux refusent de faire du réel le critère de la vérité et font passer toute pensée exprimée au travers du filtre de leurs idéologies, les dérivés du marxisme et l'environnementisme outrancier en tête. Si encore il s'agissait de la très légitime et normale confrontation des idées à un système de référence personnel. Malheureusement il s'agit bien d'empêcher l'expression de ce qui gêne. Combien d'étudiants et de lecteurs qui ne liront pas tel auteur, parce qu'il a été mis en quarantaine pour déviation ! Le terrorisme et le conformisme intellectuels feutrés sont une dangereuse réalité dans plusieurs pays occidentaux. Progressivement ils habituent leurs victimes à une pensée unilatérale, et de proche en proche à un certain mépris du différent. Le différent, ce peut être par exemple l'attachement aux valeurs qui ont permis la lente et douloureuse élaboration de ce qu'il y a de meilleur en Occident, de ce qui fait sa spécificité relativement à d'autres cultures. Il faut reconnaître qu'aujourd'hui les intellectuels, plus que toute autre catégorie sociale, renient la grande source spirituelle de l'Occident, le christianisme et les valeurs dérivées, souvent pervertis il est vrai. A force de s'en prendre aux sources du versant positif de l'Occident, les intellectuels risquent de détruire le modèle lui-même, pour le remplacer par pire. Quitte à promener ensuite leurs regards inquiets et lucides sur le monstre et à lutter avec courage pour recouvrer les libertés perdues !

Les ingénieurs sociaux.

Roger-Gérard Schwartzberg écrit que toutes les dictatures révolutionnaires présentent « un caractère pédagogique ». Il s'agit d'éduquer les masses et de dépouiller le vieil homme (47). « L'Etat nouveau veut un homme nouveau. Celui que nous promet la pédagogie au sens le plus large » (48) dit André Glucksmann. Par « ingénieurs sociaux » nous entendons tous ceux qui consciemment ou non,

travaillent à la destruction des réquisits fondamentaux de la survie des libertés individuelles et des démocraties par la « fabrication » d'un homme nouveau, en particulier au moyen de l'éducation, des contraintes administratives, plus généralement de manipulations sociales, voire génétiques en laboratoire.

L'école a toujours été et reste un instrument privilégié pour les totalitaires de tous bords, pour tous ceux qui désirent s'en prendre aux fondements culturels d'une société donnée. Aujourd'hui les individus et les groupes qui réclament dogmatiquement et avec insistance le développement des écoles maternelles, l'abaissement de l'âge de la scolarité obligatoire et la suppression des écoles privées sont presque toujours, même s'ils s'en défendent, ennemis résolus du pluralisme, des libertés personnelles classiques et des valeurs matricielles du versant positif de la Civilisation occidentale. Pour les modernes ingénieurs sociaux il s'agit de soustraire les enfants à l'influence de leurs parents, à la transmission d'une culture traditionnelle ou d'une religion. Anémier tout esprit critique véritable, discréditer l'effort personnel, étouffer les différenciations en brimant la libre éclosion des talents, et surtout dissoudre l'individu dans le groupe, tels sont leurs premiers objectifs. En dépit de quelques aspects constructifs, les approches nouvelles en pédagogie concourent partiellement à la réalisation de ces objectifs. L'histoire est évacuée de nombreux programmes scolaires, ou du moins réduite à la portion congrue. Parfois on en propose une relecture en fonction d'une idéologie à la mode. La conséquence de cette mutilation est l'apparition d'une génération amnésique, sans connaissance des lois historiques, des constances de la nature des hommes et des choses. L'éclipse des totalitarismes anciens, des processus et des facteurs qui y ont conduit, rend plus aisé l'avènement de totalitarismes nouveaux. De plus, une génération sans mémoire et sans racines est très largement perméable à l'influence des media, de n'importe quelle idéologie ainsi qu'aux pressions sociales. On comprend que les totalitaires n'aiment pas l'histoire, révélation de la réalité. Les totalitarismes marxistes et fascistes ont enseigné et enseignent toujours une histoire tronquée et falsifiée.

Les pédagogies nouvelles, qui sont des pédagogies de groupe, ont souvent recours à des techniques telles que la dynamique de groupe qui tend à l'unanimité. Les méthodes de la dynamique de groupe conduisent à la soumission des individus au groupe. Dans leurs développements ultimes elles permettent de briser la résistance intérieure des rebelles. Les rares irréductibles sont frappés d'ostracisme. Les coopérations artificielles, l'égalitarisme, la dilution dans le groupe, voire l'unanimité imprègnent tant les nouvelles pédagogies qu'il y a trente ans déjà David Riesman, se référant à la société américaine, pouvait écrire : « un champ " démocratiquement " ouvert au talent, c'est-à-dire fondé sur le respect

de l'aptitude à faire quelque chose, ne se trouve plus que dans le domaine sportif » (49). Il précise encore que l'enseignement « explique aussi aux élèves que ce n'est pas tant leur application qui compte, ni leur savoir en tant que tel, mais leur adaptation à l'intérieur du groupe » (50)... Il y a quelques années, M. Olof Palme, Premier ministre du gouvernement suédois, attestait l'ampleur du phénomène et la volonté de l'élargir en affirmant : « On ne va pas à l'école pour parvenir à un résultat personnel, mais pour apprendre à fonctionner en tant que membre d'un groupe » (51). Sous le couvert des promesses de libération ou d'épanouissement personnel, c'est bel et bien à la « fabrication » d'un individu parfaitement adapté aux exigences du groupe, à la détermination des comportements sociaux adéquats et à une lecture orientée du réel que visent les formes les plus dogmatiques et les plus politisées des pédagogies nouvelles. Ces pédagogies nouvelles sont de plus en plus appliquées dans les démocraties occidentales. En détruisant l'armature d'une personnalité libre, volontaire et indépendante, elles préparent les générations les plus jeunes à accueillir sans trop de résistance tout totalitarisme, pourvu que son idéologie soit conforme à celle des « maîtres penseurs ». Raymond Ruyer écrit dans un sens voisin : « Il faut perdre l'habitude de considérer les systèmes socialistes du seul point de vue de l'économiste ou du politique. Ces systèmes sont, plus fondamentalement, des systèmes qui veulent enlever la transmission de la culture aux familles, et la réserver à la pédagogie scientifique, contrôlée par l'Etat ou le parti idéologique dominant. La nivelage social par l'enseignement et la pédagogie adéquate, est la clef et la garantie du nivelage économique et politique » (52).

Les media.

L'irruption massive des techniques de communication modernes prend place au nombre des mutations fondamentales des sociétés contemporaines. L'évolution des media est pour beaucoup dans celle de la configuration du paysage des démocraties occidentales.

Les media sont pour les régimes démocratiques une arme à double tranchant. D'un côté le fonctionnement de ces régimes dans une société de masse ne se conçoit pas sans eux. De l'autre, par leur action et peut-être même par essence, ils contribuent de manière évidente à l'effritement des sociétés d'esprit démocratique et libre. La mission classique des media est d'informer, et en premier lieu d'informer les masses des péripéties du jeu politique et de tous les faits de culture. A titre individuel, de nombreux journalistes tendent à l'objectivité ou révèlent explicitement leurs systèmes de références. Mais globalement il faut bien voir que la plupart du temps les grands media font passer les événements et faits bruts par une grille interprétative. Ce faisant ils les trans-

forment. C'est donc une appréhension, une connaissance et une interprétation médiatisées des faits qui parvient aux individus. Au niveau de la perception de l'environnement, ces individus ne vivent plus dans un univers tout à fait réel, mais bien dans un univers remodelé, reconstruit. Le système d'interprétation qui préside au traitement de l'information est constitué par les mythes fondamentaux de la société technicienne de consommation et par les idéologies en vogue de l'intelligentsia. Ces mythes et ces idéologies ne sont pas que des systèmes d'interprétation. Cette fonction les fait s'incarner dans les événements traités, se revêtir de chair grâce à eux. C'est ainsi qu'ils deviennent eux-mêmes le message essentiel des media, la vision du monde qu'ils font pénétrer dans l'esprit des individus. Les media sont véritablement les vecteurs privilégiés de ces idéologies et de ces mythes. Les idéologies dominantes de l'intelligentsia jouent un rôle si considérable dans les media parce que les journalistes sont des membres éminents du « parti des intellectuels », comme dit Georges Suffert. Les idéologies de l'intelligentsia et les mythes de la société technicienne de consommation, voilà bien les deux composants majeurs de l'information de ce temps.

La médiatisation de l'information au travers de la grille interprétative des media amplifie, censure ou réduit les faits et leur portée. Quand Soljénitsyne révèle l'horreur du Goulag soviétique, le danger de l'impérialisme russe et les ferments d'auto-destruction qui menacent l'Occident, la plupart des media le traitent de mystique et de passéiste médiéval, de réactionnaire ou d'anti-communiste primaire. Quand Mgr Romero du Salvador fut assassiné, la presse se déchaina, à juste titre. Mais cette même presse consacre cent fois moins de place à l'assassinat de croyants en U.R.S.S. ou en Chine et ignore totalement les croyants qui ont été exécutés à Cuba. Quelle lenteur à parler du génocide cambodgien commencé dès avril 1975 sur une grande échelle. Quelle discrétion au sujet des exactions que les Vietnamiens commettent chez eux et au Laos contre des gens dont le seul crime est de penser (même pas d'agir !) autrement que les nouveaux maîtres, ou d'appartenir à une ethnie périphérique. Mais quelle rapidité, d'ailleurs souvent justifiée, quand un prisonnier chilien est torturé, quand un maire arabe de Judée-Samarie a des ennuis avec les autorités israéliennes, quand en Europe les droits formels d'un prisonnier politique violent ne sont pas tout à fait respectés à la lettre. On pourrait multiplier les exemples de partialité, d'unilatéralisme, de censure et d'ignorance mesquine des faits. Une analyse approfondie des grands media révélerait en outre que les mythes de la société technicienne de consommation font discrètement barrage aux faits et aux individus qui s'opposent à eux (médecine « naturelle », énergies douces et leurs partisans).

Se nourrissant presque uniquement de l'événementiel, du sensationnel et du superficiel pour répondre à l'attente du public, les media estompent fortement la réflexion sur l'essentiel, empêchent la construction de relations de causes à effets dans l'esprit des individus. Dans nos sociétés, les media sont omniprésents. Parce qu'ils assaillent les esprits avec une telle constance et en raison de leur puissance de suggestion, ils rendent aléatoires les méditations personnelles, difficiles les communications humaines.

Par ailleurs les media concentrés d'aujourd'hui saturent les masses d'une culture de plus en plus uniforme et nivelée. Par là ils tendent à la constitution graduelle d'une pensée unique, voie royale vers le totalitarisme parfait. Le pouvoir des media serait dispersé et plus inoffensif si un pluralisme véritable et étendu prévalait dans les media. Evidemment qu'en un sens ce pluralisme subsiste, peut-être plus vigoureux que jamais. Les partis politiques, les groupements culturels, les mouvements religieux ou philosophiques ont leurs périodiques. Mais il faut bien voir que pour le grand public cette littérature est marginale, voire inconnue. De plus les grands moyens d'information (TV, radio, grands quotidiens) qui de façon uniforme et régulière abreuvant les masses, n'échappent pas au phénomène général de la concentration. Les idées et réflexions libres et profondes sont de plus en plus étouffées entre deux monopoles, celui de l'Etat et celui de « l'argent » qui, malheureusement mais très naturellement, doit vendre une information qui satisfasse des désirs qui ne sont pas forcément les plus nobles (goût du sensationnel, des scandales croustillants, etc.). Il n'y a vraisemblablement pas d'autre alternative pour les media touchant les masses, que d'être étatiques ou dominés par les grands ensembles économiques soumis au rigoureux principe de rentabilité à court terme. Deux maux dont le second est moindre, car à long terme la liberté de la presse, même altérée, et un pluralisme réduit, de qualité inférieure, ne pourront toujours sortir que des media privés. L'importance de cette distinction ne doit pas faire oublier que dans les sociétés occidentales les journalistes des media privés et publics ont la même mentalité, et que la plupart sont prisonniers des mêmes mythes et de la même grille interprétative. Dans les media privés il y a lutte d'influence entre les éditeurs et les journalistes. Que les journalistes l'emportent signifie au premier abord un surcroît de liberté. Toutefois, à y regarder de plus près, cette victoire n'amène souvent (nous ne disons pas toujours !) dans l'information qu'une substitution des idéologies de l'intelligentsia aux mythes de la société technicienne de consommation. Voilà qui n'améliore guère les chances de la démocratie. Et à côté de la légitime liberté du journaliste mérite aussi d'être citée la liberté de l'éditeur de donner à son moyen d'information l'orientation de son choix !

Il faut convenir que depuis l'apparition de la télévision surtout, les media entravent vraisemblablement plus qu'ils ne promeuvent la formation d'une pensée réellement libre et personnelle. Qui n'y discernera un danger pour la vitalité des régimes démocratiques et la survie des libertés personnelles ! Quand la pensée libre est en recul, l'attachement aux libertés individuelles l'est aussi. Les incidences négatives (il n'y en a pas que de négatives) qu'exercent les media sur les esprits sont imputables à la conjugaison de leurs caractéristiques essentielles : la médiatisation de l'information au travers d'une grille interprétative ; l'enracinement dans le superficiel, le sensationnel et l'événementiel ; la concentration ; l'étouffement entre le monopole de l'Etat et celui de « l'argent » ; la marginalisation de la pensée vraiment libre. Ces caractéristiques sont si pesantes que Raymond Polin a pu écrire : « Sous la pression de l'information et du spectacle permanents, l'opinion publique cesse de se produire de façon spontanée et autonome à partir des réflexions et des initiatives des individus ; elle devient un produit des mass media. Elle est, pour sa plus large part, à la merci de leurs maîtres » (54). Le règne de l'opinion publique est un trait fondamental des régimes démocratiques. Ce pourrait aussi être un instrument de leur effondrement. Les media « fabriquant » l'opinion publique, on mesure mieux le pouvoir et la responsabilité de leurs maîtres.

Les Eglises.

L'aventure de l'Occident est inextricablement liée au christianisme, le pilier central de sa culture. Pilier autour duquel s'ordonne, par attirance et répulsion, assimilation et rejet, toute son histoire. C'est la grande spécificité de l'Occident. Simultanément chrétienne et anti-chrétienne, telle est la civilisation occidentale. L'Eglise, ou plus exactement les Eglises, sont censées être les porteurs du christianisme. Leurs discours et praxis, symétriquement leur absence de discours et de praxis exercent de ce fait une influence considérable sur l'évolution des sociétés occidentales.

Il existe entre les Eglises chrétiennes d'une part, la société et l'Etat d'autre part, des relations telles que des variations affectant un pôle se répercutent nécessairement sur le second. Montesquieu disait : « Comme la religion et les lois civiles doivent tendre principalement à rendre les hommes bons citoyens, on voit que, lorsque l'une des deux s'écartera de ce but, l'autre y doit tendre davantage : moins la religion sera réprimante, plus les lois civiles doivent réprimer » (55). Cette formulation, qui heurte les sensibilités contemporaines, n'est plus recevable aujourd'hui. L'observation n'en reste pas moins pertinente et classique. La perte collective de la foi en un Dieu transcendant et personnel provoque l'érosion des normes privées. Aucune société humaine ne pouvant

s'accommoder à long terme d'une telle vacuité, un jour ou l'autre des normes étiatiques très contraignantes surgissent de ce quasi néant.

Avec un rare génie, Pierre Chaunu explique qu'il n'y a pas de système libéral ou de société civile (libre) sans Eglise. Sa démarche mériterait d'être citée intégralement. Extrayons-en les articulations principales (56). Pierre Chaunu affirme très logiquement que « si le monde n'est pas créé, il est Dieu » puis en tire cette conclusion : « Il ne peut y avoir de société civile, c'est-à-dire de société relative qui laisse à l'individu une part unique, essentielle de soi-même, une connaissance relative et une pratique relative, une politique qui n'engage pas la totalité et surtout pas la vérité, que si l'être de l'univers (Tout ce qui est) n'est plus la totalité de l'être (le monde). » Autrement dit il n'y a de société libre que si le monde n'est pas Dieu, que s'il est une création distincte de son Créateur. Une société civile (libre)... « suppose qu'il existe, quelque part, hors de son champ, une société des causes premières et des fins dernières... ».

« Si l'Eglise n'existe pas ou n'existe plus ou n'assume plus sa fonction d'Eglise (en prétendant, comme en 1977, s'occuper de ce qui est du ressort de la société civile), la société civile est appelée à combler le vide. » ... « Sans société religieuse, la société civile s'effondre, avec une société religieuse trop puissante, la société civile absorbée par la société religieuse tue la société religieuse. »

... « Quand les Eglises proposent un discours civil, c'est-à-dire un discours perversi..., si d'autres Eglises ne les suppléent pas dans la fonction ontologique autonome vis-à-vis de la société civile, alors la perversion des Eglises tue par anémie pernicieuse la société civile. »

Si Pierre Chaunu a raison, et tout donne à penser qu'il en est ainsi, les sociétés libres ne sont pas loin de s'effondrer, car le discours des Eglises ou ce qu'il en reste est aujourd'hui plus perversi qu'à aucun moment de leur histoire. La création, la chute de l'homme et sa conséquence, la séparation spirituelle du genre humain d'avec Dieu ; le dépassement de cette séparation abyssale par l'Incarnation de Jésus-Christ parfaitement Dieu devenu pour un temps Homme tout en restant Dieu ; le salut par la foi en la nécessité de la mort de Jésus-Christ et en sa résurrection, voie unique, parfaite et suffisante du salut de tous les hommes ; le corollaire du commencement, la fin, c'est-à-dire le saut de toutes choses dans l'Eternité : telles sont, par-dessus les confessions, les articulations fondamentales du christianisme classique et orthodoxe (au sens de biblique) sans lesquelles il n'est plus le christianisme. Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Pierre Chaunu toujours, écrit qu'en soumettant l'ensemble de la presse religieuse et du discours officiel des Eglises à un traitement de sémantique quantitative, l'opération révèle au niveau du fond du message chrétien (Transcendance, Incarnation, Vie éternelle, etc.) une chute de cent à un en vingt ans ! (57) Cette rupture capitale dans le discours des Eglises s'accompagne d'une baisse si forte et si

brutale de la pratique religieuse que l'on peut se demander si le premier phénomène ne se trouve pas pour une bonne part à l'origine du second. Dans une société libre et opulente, la pratique religieuse perd presque toute signification quand les Eglises n'offrent plus de discours vrai et cohérent sur l'essentiel, le sens de la vie, la mort, le problème de la culpabilité universelle, l'Absolu et l'Eternité. Un tel discours ne peut tirer sa véracité et sa cohérence que de son enracinement dans une Révélation de la Transcendance. Même lorsqu'ils ne veulent pas se l'avouer, les moins philosophes des hommes savent intuitivement que tout discours religieux non dérivé d'une Révélation reconnue comme telle est toujours et nécessairement marqué du sceau du relativisme radical et de la subjectivité. En dehors d'une Révélation, il n'y a pas de Vérité absolue. Or, malgré ses contradictions, l'animal religieux qu'est l'homme est en quête... d'Absolu. Dans une société libre, dès que cet homme sent, même confusément, que les Eglises ne lui apportent plus la vérité, il les déserte. C'est exactement ce qui se passe aujourd'hui, côté responsabilité des Eglises, car bien évidemment il y a aussi un côté responsabilité des individus.

Le malheur est que depuis longtemps les Eglises privilégient à des degrés divers leurs traditions par rapport à la Révélation. Mais il y a plus grave. Des courants importants du catholicisme et plus larges encore dans le protestantisme rejettent le concept de Révélation. Marginale ou forte, cette tendance s'est toujours manifestée au sein des Eglises, principalement au siècle des Lumières et à la fin du XIX^e siècle, en osmose avec le scientisme simpliste de l'époque. Elle est aujourd'hui dominante. La lecture démythologisante de l'Ecriture, qui autorise n'importe quel discours et donc tout discours anti-chrétien, a entre autres donné naissance à la théologie de la mort de Dieu — bientôt un classique — puis, dans les dernières décennies, à l'Evangile politique et à la théologie de la libération. Alors que dans le christianisme classique la libération s'entendait comme affranchissement à l'égard de soi-même, les nouveaux théologiens appellent les individus à se libérer des structures socio-économiques de l'Occident, plus précisément du capitalisme, incarnation suprême du Mal. En opposition totale avec le message chrétien, les théologiens de la « libération » affirment ainsi que le mal est dans les structures et non en l'homme. Doctrine aux implications totalitaires, en parenté évidente avec les thèses marxistes et environnementalistes. D'imposantes cohortes de dignitaires religieux ne cachent plus cette parenté. Niant par exemple qu'il y ait de très graves persécutions religieuses en U.R.S.S., ils font leurs tous les mythes de la gauche, comme autrefois beaucoup de leurs pères avaient fait leurs les mauvais mythes de la droite ! De plus ils accordent leur caution ou leur soutien actif à tous les mouvements dits progressistes et discréditent souvent les forces de l'ordre lorsqu'elles répriment des

mouvements violents et subversifs. Le C.O.E. est allé jusqu'à apporter une aide financière aux mouvements de libération de l'Afrique australe, d'inspiration marxiste. Ces mouvements ont assassiné de nombreux missionnaires blancs (on pourrait comprendre, sans excuser) et noirs (cela révèle d'autres desseins parfaitement clairs, en affinité avec ceux de ces propagandistes marxistes qui dans les stades angolais font répéter rageusement à des milliers de personnes que Dieu n'existe pas !). Il est certes parfaitement normal que des hommes et des femmes justement émus par la misère scandaleuse des plus pauvres soient séduits par la théologie de la libération politique. Ils oublient ou ne veulent pas savoir qu'il est parfaitement vain de modifier les structures sans changer d'abord en profondeur les mentalités, mission première de l'Eglise.

Comme le dit Maurice Clavel, l'Eglise n'est pas allée au monde, elle s'est rendue à lui. Avec toutes les incidences catastrophiques pour elle et pour les sociétés occidentales qui très substantiellement doivent leurs vraies libertés aux temps de sa fidélité. L'Eglise, dont c'est la tentation permanente d'adultérer parfois profondément le message dont elle est le porteur, le fait aussi bien par faiblesse et absence de foi que par goût du pouvoir. Loin d'être extirpé totalement, le cléricalisme a peut-être été contraint de rétrograder à l'état de latence par la société permissive, le pluralisme et l'anarchie grandissante. Cette pause a peut-être donné à quelques adeptes discrets du cléricalisme de faire un mauvais *aggiornamento* idéologique, bientôt achevé. Si les Eglises investissent tant dans certaines idéologies, n'est-ce pas, en partie du moins, parce qu'elles pressentent que demain ces idéologies gouverneront le monde ? L'histoire nous montre hélas que les Eglises ont déjà tenu ce raisonnement. Aujourd'hui beaucoup de leurs dignitaires contribuent à la totalitarisation du monde occidental par leurs discours pervers et leurs silences sur l'essentiel. Faut-il conclure avec le fougueux Maurice Clavel : « J'en conviens, vous êtes encore loin des évêques inquiéteurs aux pieds baignant dans le sang des hommes. Il manque l'exécutif dont vous préparez l'avènement » (59) ou plus prudemment avec André Glucksmann : « Les noces de l'Etat de l'avenir et de l'Eglise, fût-elle de gauche, ne vont pas sans mystères » (60) ?

La responsabilité des individus.

Par les sciences sociales et les mentalités de ce temps interposées, Rousseau a remporté une victoire éclatante. Les hommes ne sont responsables de rien. Tous les maux viennent de la société, de l'Etat, des structures. Victoire empoisonnée, tragique méprise et erreur fondamentale dénoncée par un des hommes de gauche les plus intelligents de l'après-guerre, Pierre Mendès-France, qui

écrivit il y a plus de vingt ans : « Il est en effet trop facile, comme pour mieux innocenter les hommes, d'accabler les institutions établies en Occident » (61).

Ce sont les hommes, avec leurs choix métaphysiques, leurs désirs avoués ou inavoués, leurs passions et leurs comportements, qui façonnent les sociétés dans lesquelles ils vivent, même si l'inverse est aussi vrai dans une certaine mesure. La société industrielle de consommation technicienne et organisationnelle, versant crises et virtualités totalitaires, est la traduction de nos désirs et de notre échelle des valeurs. Denis de Rougemont l'a admirablement démontré dans son ouvrage au titre significatif, « L'avenir est notre affaire » (62). Pour expliquer les crises des sociétés occidentales, les hommes pointent du doigt « les autres » ou se réfugient derrière la fatalité, les lois et les déterminismes. Dans le deuxième cas, il y a, comme le dit encore cet auteur dans une brillante formule, « projection de nos désirs sur une Nécessité impersonnelle » (63).

La plupart des hommes préfèrent les nuisances sociales et écologiques à une réduction quantitative de leur niveau de vie ou à un refoulement partiel de leurs désirs. Par certaines propagandes et publicités les hommes sont conditionnés, manipulés et uniformisés. Mais il en est ainsi parce qu'elles sont en congruence avec les structures mentales et psychiques des hommes. Nous avons vu que la plupart des mythes et des idéologies « progressistes » de ce temps présentent des implications totalitaires. Mais ces idéologies et mythes rencontrent un écho ample et grandissant parce qu'ils répondent à un besoin de justification, chantent agréablement à l'oreille, tranquillisent, sécurisent et sont pourvoyeurs d'espérances faciles. Quel homme ne serait agréablement surpris de lire qu'il est fondamentalement bon ? Quelle femme ne serait flattée d'apprendre que les maux qui l'assaillent, elle et la société, ne sont pas imputables à elle-même, mais à l'environnement socio-culturel ? Quel homme éprouvant quelque difficulté à respecter une ou plusieurs normes de sa conscience (nous nous trouvons TOUS dans cette situation !) ne serait tenté de donner son aval à une idéologie lui apportant l'assurance que les normes fondamentales de la conscience ne sont ni immuables, ni autonomes, mais qu'elles sont le simple reflet changeant de l'environnement socio-culturel ? Quel homme ne se laisserait séduire par ces grands mythes selon lesquels la guérison de ses maladies, la satisfaction de ses aspirations et son épanouissement dépendent bien plus du progrès scientifique, de l'intervention de l'Etat et d'un surcroît de consommation que de sa discipline, de son effort personnel ou d'un changement de mentalité ? Quels idéalistes, quels opprimés ne seraient soulagés d'entendre qu'un parti, le prolétariat ou une Eglise « progressiste » pourront construire le paradis sur terre ? On pourrait multiplier les exemples. Tous montreraient que les mythes de la société de

consommation technicienne et les idéologies « progressistes » trouvent dans le besoin de justification, les désirs et les rêves des hommes, leur sol nourricier.

Les individus réduisent encore les chances de la démocratie et des libertés individuelles par leur attitude propre à stimuler la croissance de l'Etat. Denis de Rougemont écrit très justement que l'Etat centralisé, bureaucratique, technocratique « est en fait la résultante mécanique et l'indicateur infaillible de nos déficiences civiques » (64). Les hommes de ce temps ont de plus en plus tendance à tout demander à l'Etat (même quand ils votent à droite !) et à s'étonner ensuite qu'il s'étende, multiplie les réglementations contraignantes et empiète sur leurs sphères privées.

De surcroît, les individus sont en partie responsables des crises de fonctionnement des Etats démocratiques et de leurs institutions. Désirant tout recevoir de l'Etat, ils répugnent à lui donner les moyens de l'élargissement des tâches qui résultent de cette quête. Davantage de prestations sociales pour des contributions fiscales constantes. Mettre tout en œuvre pour recevoir plus que ce que l'on donne : ce trait fondamental de la nature humaine soumet toutes les relations humaines à des tensions malsaines qui se trouvent aussi à l'origine de la plupart des crises de notre civilisation. Au niveau le plus apparent, l'inflation et le déséquilibre des finances publiques notamment en dérivent, avec toutes leurs conséquences délétères pour les régimes démocratiques.

Les électeurs rendent difficile sinon impossible la solution des grands défis auxquels sont confrontés tous les Etats occidentaux. Il est très vraisemblable que perdrait le pouvoir à l'occasion de la prochaine échéance électorale tout gouvernement démocratique qui s'attacherait à combattre sérieusement toutes les nuisances sociales et écologiques, l'inflation, le chômage, le gigantisme et d'autres maux, par des mesures nécessairement impopulaires impliquant quelques sacrifices matériels. Dans le sens inverse, arrivent difficilement au pouvoir les mouvements politiques qui préconisent des solutions courageuses et cohérentes. Les sondages révèlent que dans les sociétés industrielles de très nombreux individus se déclarent très préoccupés par les nuisances. Cela n'empêche pas qu'au moment décisif ces individus n'accordent pas leurs suffrages aux partis écologistes. Pour participer à la course au pouvoir, les partis politiques ne peuvent se permettre de s'écarter trop des grands mythes de ce temps ou des idéologies à la mode. Non que les hommes ne discernent pas les maux qui accablent nos sociétés, mais, comme le dit Georges Burdeau, les sociétés « qu'ils imaginent plus accueillantes ou plus généreuses ne sont qu'une extrapolation de certains traits de celle dans laquelle nous vivons » (65). C'est pour ce motif encore que presque tous les partis politiques sont obligatoirement, mais à des degrés très divers il est vrai, des partis d'intérêts ; que les adhésions à ces partis et les suffrages

qui leur sont accordés sont sociologiques plus que basés sur la réflexion et l'intérêt général. En un sens les partis politiques et l'Etat sont prisonniers des électeurs. Par ailleurs c'est une nécessité et peut-être une définition de la démocratie. Mais cela indique surtout deux choses. D'abord que les individus sont grandement responsables que les politiques et les gouvernements s'adressent à leurs sens plus qu'à leur conscience, à leurs instincts plus qu'à leur raison. On en vient presque à se dire qu'il est très difficile à un politicien d'être élu sans faire un minimum de démagogie. Ensuite, et dans le prolongement, les individus sont largement responsables de la paralysie des gouvernements devant les décisions qui s'imposeraient pour freiner les tendances lourdes qui menacent les sociétés démocratiques et libres. Les gouvernements suivent l'opinion plus qu'ils ne la forment. L'Etat, la structure de ses budgets et ses paralysies sont le reflet des exigences contradictoires des individus. Par où l'on voit une fois de plus que dans leur ensemble, les individus ont souvent (pas toujours !) les gouvernements qu'ils méritent.

Les maux qui assaillent nos sociétés sont secrétés par nos mentalités et nos désirs. Comme nous désirons que l'Etat répare ces maux au lieu de les prévenir et de les empêcher, les Etats démocratiques sont aujourd'hui étendus et tentaculaires, mais en un sens, faibles aussi. Si au niveau de la contrainte et de la répression les hommes ne veulent que d'un Etat faible, ils ne sont prêts à respecter ce même Etat que s'il est menaçant et fort ! Cette attitude contradictoire ne peut qu'aboutir au chaos, à l'anarchie et menacer gravement les régimes démocratiques. On ne dira jamais avec assez d'insistance qu'un Etat faiblement répressif ne dure que grâce à la stricte auto-discipline des hommes et à la modération volontaire de leurs passions.

Si par leurs mentalités les hommes mettent en péril les régimes démocratiques, par ces mêmes mentalités ils hypothèquent directement la survie des libertés individuelles. Seule une minorité restreinte d'individus sont attachés indéfectiblement aux libertés personnelles. Ce sont avant tout des hommes et des femmes à la fois tolérants et fondant leur vie et leur comportement sur des convictions religieuses, philosophiques ou politiques précises et fermes. Ou encore des individus minoritaires dans leurs milieux sociologiques traditionnels. Pour la masse des humains, quantité de désirs et de besoins (sécurité, prospérité, facilité, succès, notoriété, etc.) précèdent la liberté vraie dans l'échelle des valeurs. Les propos tenus lors du colloque d'Athènes consacré à l'avenir de la démocratie en témoignent. Sean Mac Bride, Prix Nobel de la Paix en 1974, a cité l'historien Georges Kennan : « Si d'aventure était posée aux grandes masses populaires du monde la question de savoir si elles préfèrent des institutions vraiment démocratiques ou bien la sécurité et un travail assuré, il faudrait beaucoup d'audace

pour affirmer dans une perspective historique, que dans un sondage semblable, c'est la démocratie qui l'emporterait » (66). Michel Debré s'est référé à un sondage réel qui « a montré que lorsqu'on donne aux hommes et aux femmes le choix entre la Sécurité sociale et la liberté, c'est à une écrasante majorité qu'ils choisissent la première » (67). Les revendications libertaires de notre temps ne doivent pas faire illusion. Elles portent davantage sur les libertés instinctuelles et le refus généralisé de l'idée de norme que sur les libertés personnelles classiques. Que la liberté ne soit pas l'exigence première de l'homme prouve la grande fragilité des régimes démocratiques et sa tendance à croître avec le matérialisme. Les libertés personnelles ne survivent que grâce au pluralisme des idées et des intérêts. C'est presque toujours ce pluralisme de fait — et non des principes — qui explique l'attachement circonstanciel et utilitaire des individus et des groupes aux libertés personnelles. La liberté est indispensable pour faire triompher une idéologie ou des intérêts.

Les masses révèlent de plus leur méfiance à l'égard de l'exercice des libertés personnelles par leur aversion latente, voire leur haine du différent, de l'hétérodoxe. Mystérieusement, tout autant que contre les hétérodoxies violentes, cette antipathie se manifeste contre certaines hétérodoxies pacifiques, contre les hétérodoxies qui dérangent, qui se profilent en contraste avec les mythes et les idéologies du monde contemporain. Certains écologistes, les minorités religieuses, les Juifs, les chrétiens, les mouvements des droits de l'homme et d'autres minorités souffriraient nettement plus dans un régime totalitaire, que les masses. Pour eux la démocratie a une signification concrète. L'individu type des masses occidentales, sans convictions précises, qui après son travail routinier (dont il n'est pas responsable directement), se rassasie passivement des menus que lui proposent les grands media, va à la pêche et passe un mois par année à bronzer son épiderme, ne vivrait pas très différemment dans un régime totalitaire d'abondance relative que dans un régime démocratique. Il ne percevrait pas de manière très différenciée les deux régimes. Les populations des pays communistes de l'Est européen se soulèvent autant, sinon plus, en raison du prix élevé et de la rareté de la viande que pour revendiquer les libertés personnelles classiques. Nous ne parlons pas ici des fortes et remarquables minorités qui combattent depuis toujours pour les libertés. Il faut se rendre à l'évidence : les masses occidentales n'ont conclu avec les régimes démocratiques que des mariages d'indifférence, au mieux de raison. L'efficacité des régimes démocratiques et leur faculté d'accroître le bien-être matériel sont les clauses essentielles de ce contrat de mariage. Que les régimes démocratiques ne parviennent plus à respecter ces clauses, viendront alors le divorce et le remariage des masses avec un nouveau totalitarisme prometteur d'efficacité et de virilité. En vérité les hommes se donnent des régimes politiques à la mesure de leurs désirs et de l'intensité de leurs contradictions.

Références

- (1) Raymond Aron, « Démocratie et totalitarisme », pp. 199-201.
- (2) Pierre Chaunu, « La mémoire et le sacré », p. 85.
- (3) Raymond Aron, « Essai sur les libertés », p. 68.
- (4) Raymond Aron, « Plaidoyer pour l'Europe décadente », p. 111.
- (5) André Glucksmann, « Les maîtres penseurs », p. 63.
- (6) Jacques Ellul, « Trahison de l'Occident », p. 148.
- (7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13) Roland Huntford, « Le nouveau totalitarisme », pp. 49, 130, 134, 142-143, 186, 179, 26.
- (14) Wilhelm Röpke, « La crise de notre temps », p. 172.
- (15, 16, 17, 18, 19, 20) Roland Huntford, *op. cit.*, pp. 129, 102, 140, 215, 211, 88.
- (21) Voir Jean-François Revel, « La nouvelle censure ».
- (22) Jean-François Revel, *op. cit.*, p. 271. Voir aussi le chap. VII, pp. 257-290.
- (23) Jacques Ellul, *op. cit.*, p. 162.
- (24) Jean-François Revel, *op. cit.*, p. 270.
- (25) Marx, « Contribution à la critique de l'économie politique », préface.
- (26) Marx et Engels, « Manifeste du parti communiste ».
- (27) Marx et Engels, « L'idéologie allemande », p. 490.
- (28) Pierre Chaunu, « La violence de Dieu », p. 26.
- (29) Cité par Julien Freud, « Qu'est-ce que la politique », p. 97.
- (30) André Glucksmann, « La cuisinière et le mangeur d'hommes », p. 63.
- (31) Jean-François Revel, « La nouvelle censure », p. 294.
- (32) André Glucksmann, *op. cit.*, p. 63.
- (33) Raymond Aron, « Plaidoyer pour l'Europe décadente », p. 358.
- (34) *Ibid.*, voir en particulier pp. 356-407.
- (35) Jean-François Revel, « La tentation totalitaire », p. 158.
- (36) Voir Jean Montaldo, « Les finances du P.C.F. » et Robert Moss, « The collapse of democracy », p. 66.
- (37) Cité par Robert Moss, *op. cit.*, p. 56.
- (38) Robert Moss, *op. cit.*, pp. 52-68.
- (39) Bernard-Henri Lévy, « Le Testament de Dieu », pp. 39-40.
- (40) Pierre Chaunu, « La mémoire et le sacré », p. 102.
- (41) Voir Robert Moss, *op. cit.*, pp. 191-192, 244 ; Jean-François-Revel, « La nouvelle censure », p. 211 et l'excellent ouvrage de Claire Sterling, « Le réseau de la terreur ».
- (42) Voir Youri Orlov, « Un socialisme de type non totalitaire est-il possible ? » reproduit dans « La nouvelle censure » de Jean-François Revel, p. 339.
- (43) Jean-François Kahn, « Complot contre la démocratie », p. 51.
- (44) *Ibid.*, pp. 20-21, voir aussi pp. 17-55.
- (45) Cité par Jacques Ellul, « La trahison de l'Occident », p. 172.
- (46) Jacques Ellul, *op. cit.*, p. 174.
- (47) Roger-Gérard Schwartzberg, « Sociologie politique », p. 325.
- (48) André Glucksmann, « Les maîtres penseurs », p. 172.
- (49) David Riesman, « La foule solitaire », p. 100.
- (50) *Ibid.*, p. 98.

- (51) Cité in Roland Huntford, *op. cit.*, p. 130.
(52) Raymond Ruyer, « Les nuisances idéologiques », pp. 255-256.
(53) Voir Philippe Malaud, « La révolution libérale », pp. 15-28.
(54) Raymond Polin, « La liberté de notre temps », p. 198.
(55) Montesquieu, « De l'esprit des lois », liv. XXIV, chap XIV.
(56) Pierre Chaunu, *op. cit.*, pp. 107-115.
(57) *Ibid.*, p. 270.
(58) Voir Pierre Chaunu, « Lettre aux Eglises », en particulier p. 186.
mais aussi tout le livre.
(59) Maurice Clavel, « Dieu est Dieu, nom de Dieu », p. 47.
(60) André Glucksmann, « Les maîtres penseurs », p. 223.
(61) Cité par Claude Julien, « Le suicide des démocraties », p. 161.
(62) Voir pp. 62, 136, 148, 159.
(63) Denis de Rougemont, « L'avenir est notre affaire », p. 149.
(64) *Ibid.*, p. 117.
(65) Georges Burdeau, « L'Etat », p. 154.
(66) « L'avenir de la démocratie », Colloque d'Athènes, p. 67.
(67) *Ibid.*, p. 277.

CHAPITRE XVI

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LE FONCTIONNEMENT DES RÉGIMES DÉMOCRATIQUES DE CE TEMPS

Quand je suis le plus faible, je vous demande la liberté parce que tel est votre principe ; mais quand je suis le plus fort, je vous l'ôte parce que tel est le mien.

Louis VEUILLLOT.

Parce qu'elle est gouvernante, la démocratie pluraliste menace les libertés acquises et s'aliène leur concours ; parce qu'elle est pluraliste, elle est suspecte à la masse de ceux qui attendent du Pouvoir leur délibération. Entre des égoïsmes et des impatiences, elle louvoie, n'ayant guère à compter que sur des vents contraires.

Georges BURDEAU.

Qu'est-ce que la démocratie ?

La simple intuition humaine n'a pas besoin de Rousseau pour savoir qu'il n'y aura jamais de démocratie parfaite. La nature humaine l'interdit. En plus, il est très difficile, sinon impossible de dire ce que serait une démocratie parfaite dans une Cité idéale. Les hommes fustigeant avec de bonnes raisons les imperfections et les corruptions des régimes démocratiques actuels recherchent davantage la justice, la liberté, la vérité, voire l'amour que la démocratie pure et

véritables qui à vrai dire n'intéressent pas grand monde. Seulement, même si elle est loin de l'inaccessible indéfinissable que les hommes lui assignent, la démocratie vécue, radicalement imparfaite, est de tous les régimes politiques celui qui historiquement et logiquement garantit le mieux les libertés individuelles.

Les contours et le contenu minimal des démocraties incarnées peuvent être saisis au travers de quatre traits fondamentaux qui les caractérisent toutes :

- L'organisation, à intervalles réguliers, d'une compétition électorale autorisant l'accès ou la participation au pouvoir étatique à toutes les composantes des divers pluralismes, juridiquement ; en fait, seulement à celles dont les promesses et les discours ne s'éloignent pas trop des mythes et des idéologies dominantes de leur société.
- Le règne d'une opinion publique partiellement responsable de sa manipulation relative par les media, vecteurs principaux des mythes et des idéologies d'une époque.
- Le choix, substantiellement libre en définitive, mais aussi un peu manipulé, des détenteurs du pouvoir étatique par la masse devenue un instant électoral.
- Le respect des libertés individuelles, garanti par les lois, mais en fait par les pluralismes et certaines nécessités du fonctionnement des régimes démocratiques.

Même si les démocraties occidentales se trouvent très vraisemblablement dans une situation pré-totalitaire et même si leurs risques de basculer dans le totalitarisme achevé est élevé, elles ne sont pas encore totalitaires. Surtout lorsque l'on considère les relations Etats-individus.

Sur quelques effets des institutions politiques des régimes démocratiques.

La plupart des démocraties occidentales sont des démocraties à dominante représentative où les électeurs délèguent leurs prérogatives politiques à des députés. Une démocratie représentative n'est certainement pas moins efficace et cohérente qu'une démocratie référendaire semi-directe, telle qu'elle existe en Suisse par exemple. Mais la première est plus favorable que la seconde à l'interventionnisme croissant des Etats et au volontarisme politique. Deux choses expliquent ce phénomène : la lenteur et le poids des procédures, puis un certain conservatisme de l'électorat. Par ailleurs, les parlementaires et l'élite en général, semblent plus perméables que les masses à l'exigence de « progressisme » et de modernité, aux idéologies dominantes d'une époque. C'est vraisemblablement pour cette raison que les femmes suisses n'ont malheureusement bénéficié du droit de vote qu'en 1971. La démocratie représentative tend ainsi à jouer un rôle d'accélérateur dans la traduction politique des exigences de « progressisme » et de modernité, la démocratie référendaire semi-directe, un rôle de retardateur. Si tout un versant

de cette exigence de « progressisme » est très positif, l'autre versant présente d'incontestables virtualités totalitaires (voir les incidences de certains des mythes fondamentaux de notre époque, chap. XV, p. 268 s.). On en déduira que la démocratie référendaire est à même de freiner un peu plus que la démocratie représentative le processus de maturation de la situation pré-totalitaire des sociétés occidentales. Au surplus, les démocraties purement représentatives affaiblissent encore un peu plus le sentiment de citoyenneté de l'individu, donc son attachement au régime démocratique.

Contrairement à la représentation proportionnelle, deux autres institutions des régimes démocratiques, les systèmes majoritaires et les diverses formes de quorum, entravent l'expression démocratique de la volonté politique du corps électoral. Il y a plus grave. Ces deux institutions interdisent à toutes les minorités, mais surtout à celles qui posent un regard lucide et indépendant sur la société, de s'exprimer dans l'officialité du Parlement, avec tous les privilèges et le retentissement même déclinant qui en découlent. Il en est ainsi pour deux raisons. Le système majoritaire et les quorums élevés conduisent au bipartisme tempéré ou au multipartisme restreint. Or les partis évoluant dans un tel cadre sont liés. Peu nombreux, ils aspirent très logiquement plus à conquérir le pouvoir étatique ou à le conserver qu'à l'interpeller et à le contrôler objectivement et sans arrière-pensées. Les partis au pouvoir sont alors prisonniers des impératifs de la société industrielle technicienne et des stratégies de conservation du pouvoir. Les partis d'opposition sont prisonniers des stratégies de renversement du pouvoir et parfois en plus d'une idéologie dogmatique (cas des partis communistes). Ajouter à cela l'inféodation croissante et très regrettable — mais logique après ce qui vient d'être dit — des élus à leurs partis, c'est comprendre que le système majoritaire et les quorums élevés interdisent, sauf rares exceptions, l'accès aux Parlements à des hommes et femmes indépendants, libres à l'égard des impératifs et des mythes de la société industrielle technicienne comme à l'égard des idéologies dominantes et des stratégies de renversement ou de conservation du pouvoir. Il en résulte une altération, voire une disparition de la fonction de lucidité si nécessaire à la santé de l'institution parlementaire et à la survie des démocraties.

Relativement à ce qu'ils étaient dans les grandes démocraties du XIX^e siècle, les parlements connaissent un déclin manifeste, quoique très inégal d'un pays à l'autre. Ils ont perdu leur prestige. La puissance les a dans une large mesure désertés. La première explication de ce phénomène est qu'à la nomocratie (règne de la loi) de la démocratie libérale du XIX^e siècle s'est substituée la télocratie (règne des fins) des démocraties sociales d'après la première guerre mondiale. La télocratie, traduction de l'ambition prométhéenne, exige des décideurs peu nom-

breux, prenant des décisions cohérentes. Elle est embarrassée par les débats politiques esthétiques et parfois stériles ainsi que par l'incompétence technique relative du grand nombre. Une autre raison (dont nous verrons les effets plus loin) est que la fonction d'intégration des intérêts et d'arbitrage entre eux a supplanté la recherche de l'intérêt général. On commet souvent l'erreur de penser que le pouvoir des gouvernements est inversement proportionnel à celui des parlements. La santé de la démocratie requiert la coexistence d'un gouvernement et d'un parlement forts chacun dans sa sphère. Le déclin des parlements enlève encore de sa substance au pouvoir déjà délégué du peuple. Il est ainsi le signe d'un transfert de pouvoir effectif des mains du peuple et du parlement entre celles des pouvoirs de fait (groupes de pression, etc.). Si encore ce transfert n'était que la substitution d'une démocratie supplétive (au sens que Roger-Gérard Schwartzenberg donne à ce terme) (1) à une démocratie représentative ! Mais il n'en est rien, car le pouvoir grandissant des pouvoirs de fait et des technostructures n'est pratiquement soumis à aucun contrôle interne ou public. Là réside le danger du déclin des parlements, le transfert progressif du pouvoir d'un lieu où il est encore un peu contrôlé vers des lieux où il l'est sensiblement moins.

Une problématique en forme de dilemme, colonisation de l'Etat par les pouvoirs de fait et contre-pouvoirs.

Parce que l'Occident, en réaction contre l'absolutisme des siècles précédents, a une conception contractuelle de l'Etat (2), parce que nous vivons dans une civilisation de masse, parce que les groupes sont largement plus efficaces que les individus isolés dans la défense des intérêts, les Etats démocratiques sont de plus en plus envahis et dominés par les pouvoirs de fait. Certains appellent ces derniers des *néo-féodalités*. De par leurs fonctions, la plupart des partis politiques eux-mêmes peuvent être assimilés aux *néo-féodalités* partant à l'assaut du pouvoir étatique. Les partis politiques très structurés dérivent d'une certaine perversion de l'institution parlementaire. Conçus à l'origine comme le rassemblement des meilleurs pour légiférer en vue du bien commun, les parlements sont rapidement devenus les premiers canaux de l'expression d'intérêts socio-économiques et d'idéologies spécifiques dont les représentants ne sont pas très soucieux de l'intérêt général. Or la défense d'intérêts économiques ou les tentatives d'incarner une idéologie dans un système réel exigent, contrairement à la recherche du bien commun, la formation de partis disciplinés et organisés. C'est de cette manière que les partis modernes se sont structurés, à mesure de l'élargissement du fossé séparant le rôle effectif du parlement de son rôle idéal. Mais il subsiste dans tous les partis des vestiges plus ou moins substantiels de recherche de l'intérêt commun. D'où la multiplication et le renforcement — corrélatifs à l'emprise crois-

sante de l'économisme ambiant — des pouvoirs de fait, plus efficaces que les partis dans la défense d'intérêts spécifiques, puisque c'est leur unique raison d'être. Même si c'est selon d'autres modalités et moins ouvertement, il faut bien convenir qu'assez souvent, bien qu'à des degrés divers, les partis politiques participent à la conquête du pouvoir étatique dans le même esprit que les pouvoirs de fait. Non pour gouverner au profit de tous, mais afin d'utiliser l'Etat comme instrument de protection et de valorisation d'intérêts sectoriels, ou d'incarnation d'une idéologie. La polyarchie se substitue à la démocratie.

Cet envahissement des allées du pouvoir étatique par les pouvoirs de fait et certains partis politiques trop voués à la défense d'intérêts spécifiques ne va pas sans inconvénients. Il entrave le fonctionnement normal des gouvernements. Colonisé, le pouvoir étatique perd son autonomie. Georges Burdeau écrit : « il (le pouvoir étatique) ne transcende pas la turbulence des forces sociales ; alimenté par elles, il est un reflet de leurs tensions, un enregistrement toujours provisoire de leur équilibre... » (3). Les gouvernements sont paralysés par la diversité souvent irréductible des intérêts et des idéologies qui les assaillent. Affaiblis par l'envahissement des pouvoirs de fait, ils ne peuvent pas arbitrer fermement cette compétition. L'articulation boiteuse d'intérêts et d'idéologies inconciliables rend très aléatoire toute cohérence vraie des politiques gouvernementales. De plus, cette articulation boiteuse ne s'identifie pas au bien commun. Il y a plus grave. Certains pouvoirs de fait (groupes de pression, syndicats, media, etc.) sont à eux seuls si puissants (parfois il suffit d'être habile !) qu'ils peuvent faire et font effectivement obstruction à des projets gouvernementaux lésant leurs intérêts directs et immédiats. A des degrés divers ce fléau frappe tous les pays occidentaux. Tel groupe immobilier parvient à empêcher l'élaboration d'un plan d'aménagement du territoire cohérent, ou à obtenir des dérogations. Par ses pressions, tel lobby industriel assouplit considérablement un projet de législation anti-pollution. Sans parler des associations patronales et des syndicats qui usent avant terme les fauteuils de l'antichambre du pouvoir étatique à force d'insister, avec succès trop souvent, pour que soient émasculées, revues, corrigées ou vidées de substance les politiques sociales, économiques et conjoncturelles des gouvernements. Ces propos ne mettent pas du tout en cause les indispensables concertations, mais les entraves mises à la conception ou à la réalisation de projets d'intérêt général justes et nécessaires. On le voit, l'envahissement de l'Etat par les pouvoirs de fait paralyse les gouvernements, interdit la cohérence vraie de leurs politiques, aggrave les situations d'anarchie, laisse le champ libre aux déterminismes ravageurs de la société industrielle de consommation technicienne et organisationnelle. Ces incidences négatives discréditent les gouvernements démocratiques.

Mais contrairement à la pensée de Thomas Molnar (4), Montesquieu et les

Founding Fathers américains avaient raison de penser que les contre-pouvoirs sont indispensables au respect des libertés personnelles classiques par l'Etat. Si la nature humaine fonde ontologiquement la nécessité de l'Etat et de sa fonction d'autorité, la même nature humaine incline inévitablement les détenteurs du pouvoir étatique à abuser de leurs prérogatives, à réduire toujours le champ des libertés personnelles.

Nous nous trouvons ainsi devant un dilemme. Les contre-pouvoirs sont simultanément nécessaires et néfastes. Ce dilemme ne peut être dépassé que si l'indispensable pluralisme des idées et des intérêts est transcendé par un consensus plus fort autour des principales institutions et du bien commun d'une société. Comme ce consensus est toujours plus faible, les contre-pouvoirs risquent bien de paralyser encore davantage les régimes démocratiques et de précipiter par ce relais leur effondrement.

Le blocage des régimes démocratiques par le triple esclavage des politiciens, des partis et des masses.

Jacques Ellul dit que le politicien est « un habile technicien pour conquérir et garder les places » (5). Et c'est vrai. Pour la plupart des hommes politiques, la motivation première reste le goût du pouvoir. Même lorsque les politiques sont mus par le sentiment du bien commun ou le service d'une noble cause, ils doivent d'abord être élus et conserver le pouvoir. Dans les démocraties occidentales contemporaines, la carrière politique implique dans la règle l'adhésion à un parti existant. L'objectif premier des partis réside toujours à long terme dans la conquête ou la conservation du pouvoir étatique. Cet objectif peut être qualifié de stratégique puisqu'il est lui-même lié, voire subordonné à un objectif général suprême, présent à des degrés divers dans tous les partis : la valorisation d'intérêts socio-économiques spécifiques et/ou l'incarnation d'une idéologie. Tous les partis ont ainsi deux objectifs fondamentaux, indissolublement complémentaires et relevant de deux ordres différents. Dans une civilisation de masse centralisée, caractérisée par la prééminence grandissante du groupe sur l'individu, la réalisation de ces deux objectifs requiert évidemment un haut degré d'organisation, de cohésion et de discipline. On conçoit dans ces circonstances que les politiciens soient dans la règle inféodés et soumis à leurs partis. Dans leur fonction de décideurs ils obéissent à un parti politique plutôt qu'à une conviction profonde. Le phénomène gagne en gravité quand la vie interne des partis est peu démocratique et que toute réflexion sur les causes profondes est absente, ce qui est assez fréquent. Même lorsque des principes très démocratiques régissent les prises de décision des partis, les parlementaires et les membres des gouvernements s'imposent, plus souvent qu'on ne pense, une auto-censure pour garder la confiance de leurs partis,

voire celle de leurs électeurs. En fait il arrive à tous les parlementaires et ministres lucides d'être, avec des fréquences et intensités diverses, prisonniers d'une double chaîne d'implications. Premièrement, celle des exigences des stratégies et tactiques de la conquête et de la conservation du pouvoir étatique. Une dissidence pourrait nuire à son parti et favoriser les partis adverses. Deuxièmement, celle des « nécessités » de la société industrielle de consommation technicienne et organisationnelle ou d'une stratégie de rupture politique. Il est pratiquement impossible qu'un politicien d'envergure soit toujours en accord avec son parti en suivant ses convictions profondes.

Le système représentatif s'éloigne de ce qu'il aurait dû être et de ce qu'il était autrefois un peu plus qu'aujourd'hui : une assemblée d'élus indépendants délibérant librement en fonction de leurs convictions profondes. A l'ère de la polyarchie restreinte qui englobe elle-même la partitocratie, la voix des plus forts et des plus soumis l'emporte sur celle des meilleurs. Peu de membres des parlements sont libres à l'égard de leurs partis, encore moins sont élus à titre individuel. Bertrand de Jouvenel rend très bien compte de ce phénomène en écrivant : « Le Parlement n'est plus alors une assemblée souveraine où une élite d'hommes indépendants comparent des opinions libres et parviennent à une décision raisonnable. Ce n'est que la chambre de compensation où les partis mesurent l'un contre l'autre leurs paquets de votes. Plus la " machine " est puissante, plus les votes sont disciplinés, moins la discussion a d'importance : elle n'affecte plus le scrutin » (6). Cette situation porte atteinte à la santé d'une société et de son régime démocratique parce qu'elle entrave profondément l'expression suffisante de la lucidité et la recherche de l'intérêt commun.

Si les parlementaires et les politiques en général subissent l'esclavage de diverses « nécessités », les masses se trouvent en un sens différent dans la même situation. Dans les démocraties représentatives l'électeur se prononce rarement sur des projets gouvernementaux, jamais sur des initiatives émanant directement du peuple. Il a été souvent disputé des avantages et inconvénients du système représentatif. Une chose est certaine. Il réduit le contrôle sur le pouvoir étatique et la qualité de citoyenneté des électeurs. C'est un brise-lame (le terme est de Maurice Duverger) sur le chemin de la volonté populaire. C'est en partie parce que la Suisse connaît les institutions du referendum et de l'initiative que l'Etat y est moins étendu qu'ailleurs. La plupart des démocraties occidentales sont presque exclusivement représentatives. A intervalles plus ou moins réguliers les électeurs sont invités à désigner les vainqueurs d'une compétition, partis et personnes. Mais il faut bien constater que les électeurs sont confrontés à des choix souvent trop restreints et pas toujours très clairs. Pour qui votera l'individu qui est adversaire de l'avortement et partisan de l'élargissement de la sécurité sociale ?

Pour qui votera la femme attachée au principe de la propriété privée mais appelant de ses vœux une protection de l'environnement sérieuse et efficace ? A quels partis adhéreront-ils ? Les choix baignent dans une atmosphère de clair-obscur parce que la plupart des partis, désireux d'attirer le plus grand nombre d'électeurs, deviennent à des degrés divers des partis attrape-tout, selon une formulation très suggestive d'O. Kirchheimer, ou mieux encore, des partis d'attraction (R.-G. Schwartzberg). Même les partis les plus fidèles à une idéologie n'échappent pas complètement à cette tendance naturelle. Or les partis d'attraction ne progressent que s'ils déploient une stratégie de camouflage partiel de leurs desseins véritables. Dans un livre au titre significatif, « La démocratie sans le peuple », Maurice Duverger affirme qu'il y a dans tous les partis, camouflage des objectifs réels pour attirer les électeurs (7). Les programmes sont entourés de flou et artificiellement enrichis de thèmes purement électoraux, vite abandonnés par la suite. Les discours (dans les deux sens du terme) des partis et des candidats restent superficiels, nagent dans le pragmatisme, évitent les questions fondamentales et taisent certaines causes connues des maux qu'ils dénoncent. Les candidats passent parfois plus de temps à critiquer leurs adversaires qu'à présenter leurs projets. Claude Julien a raison d'écrire : « L'art du candidat consiste à diriger son tir à ras de terre, à éviter les sujets controversés, à satisfaire le maximum de gens... Le mot qui fait rire porte davantage que le mot qui engage... » (8). Pour tout dire, chaque campagne électorale emmène avec elle une dose minimale mais variable de démagogie. Discrètement, il s'agit aussi pour les partis d'exploiter certains penchants négatifs de la nature humaine. De plus les partis au pouvoir tendent à utiliser leurs prérogatives étatiques à des fins électorales. Un parlementaire peut être plus soucieux d'obtenir la construction de quatre kilomètres d'autoroute dans sa circonscription que de l'avenir du pays dans son ensemble. L'opposition répond à cette perversion naturelle (conforme à la nature humaine) en chargeant le gouvernement de la responsabilité de fléaux dont elle sait pertinemment qu'elle ne les maîtrisera pas, une fois au pouvoir.

Les conditions et les stratégies des compétitions électorales ressemblent de plus en plus à celles qui prévalent sur les marchés économiques de la concurrence monopolistique. Roger Garaudy, s'inspirant de Joseph Schumpeter, écrit : « le citoyen, assimilé au consommateur, doit pouvoir choisir entre des politiques comme on choisit entre diverses marchandises » (9). Les projets politiques deviennent des marchandises qu'il s'agit de vendre. Ce premier rapprochement en appelle un second : les propagandes et stratégies des campagnes électorales sont de plus en plus calquées sur la publicité et les stratégies de vente, avec tous les parallèles et toutes les conséquences qui en dérivent. Même occultation de la valeur intrinsèque du « produit », même mise en évidence de l'apparence et de

« l'emballage », donc même prééminence du contenant sur le contenu, même utilisation des penchants de la nature humaine, mêmes manipulations, même importance des media, en particulier de la télévision, même nécessité de disposer d'un minimum de capitaux financiers pour triompher des concurrents. Comme la carrosserie et l'esthétique d'une voiture peuvent prendre le pas sur ses caractéristiques mécaniques, la personnalité du candidat peut prendre le pas sur ses idées, ce qui d'ailleurs est heureux parfois. Comme sont cachés derrière un sourire la fragilité d'un aspirateur ou les effets cancérogènes d'un produit, le sont les zones d'ombre des projets politiques.

Roger-Gérard Schwardtzenberg a magistralement analysé les compétitions électorales et les jeux politiques de l'ère des media et de la publicité dans son livre « L'Etat spectacle ». Il y écrit : « Pendant longtemps, la propagande a été affaire d'idées et d'opinions. ... Aujourd'hui, la persuasion diffuse des images plus que des idées » (10). C'est une altération de ce que devraient être l'information et les compétitions politiques. Il ressort de toutes ces analyses que les masses sont dans une large mesure victimes d'une aliénation, manipulées et esclaves des stratégies électorales des partis et du personnel politiques.

Mais, et cette vérité est absolument fondamentale quoique ignorée délibérément par de nombreux auteurs, les masses sont en grande partie responsables de leurs aliénations et esclavages. Nous l'avons déjà dit (voir chapitre XV, p. 304 s.). Lorsque les partis politiques camouflent leurs objectifs, ils occultent tout autant ceux qui sont bons et nécessaires mais impopulaires, que ceux qui sont mauvais et inavouables pour cette raison. Les partis et les candidats savent très bien qu'à l'état pur, l'exposé public de l'entière vérité, le courage politique, la cohérence et la lucidité ne sont pas les gages du succès électoral. Il faut malheureusement se rendre à l'évidence : des doses variables de camouflage et de démagogie sont presque toujours les adjuvants indispensables des stratégies électorales victorieuses. On regrette que les réflexions objectives et profondes soient souvent absentes des débats politiques. N'en est-il pas ainsi à cause de l'allergie bien connue des masses à la philosophie politique même simple, non qu'elle soit inaccessible mais parce qu'elle risque de troubler la quiétude d'un certain matérialisme et l'exigence de facilité ? Les politiciens s'adressent aux instincts et aux facultés émotionnelles plutôt qu'à la raison et au sens moral. Mais au fond, les masses ne sont-elles pas plus réceptives à la première démarche qu'à la seconde ? Est-ce par hasard que les candidats passent parfois plus de temps à critiquer leurs adversaires qu'à présenter leurs propres projets ? Au-delà de la nécessité de cette fonction, ne font-ils pas que répondre à certains penchants de la nature humaine ? Les partis au pouvoir utilisent parfois les finances publiques à des fins électorales. C'est certes condamnable. Mais que penser des électeurs

qui récompensent ce procédé ? Le second comportement n'engendre-t-il pas le premier ? Si l'art du candidat consiste à diriger son tir à ras de terre comme le dit Claude Julien, n'est-ce pas que cette tactique trouve un terrain fertile tout disposé à être arrosé d'une certaine façon ? Ici aussi, la seconde disposition engendre la première. En vérité la nature humaine et l'électorat sont tels, que risquent fort de perdre les faveurs du peuple et d'être écartés du pouvoir les partis et les politiciens qui osent poser un regard totalement et ouvertement lucide sur le réel ; par exemple en affirmant que la mentalité sécuritaire ne va pas sans augmentation d'impôts, que la lutte contre l'inflation passe momentanément par une légère réduction du niveau de vie, que la mauvaise hygiène de vie (au sens général) des individus est la principale responsable des déficits de la sécurité sociale, etc. Les masses se plaignent des atteintes innombrables à l'environnement, et pourtant elles accordent leur suffrages aux partis écologistes avec une parcimonie qui traduit bien l'ambiguïté de leurs craintes. Crainte double, celle du prix à payer pour la santé recouvrée l'emportant sur celle des effets pathologiques des nuisances. Les gouvernements combattant certains fléaux de ce temps par des mesures nécessairement impopulaires sont souvent victimes de l'ingratitude populaire. On n'oubliera pas que M. Jimmy Carter, l'ancien président des Etats-Unis, n'a pas été reconduit dans ses fonctions partiellement en raison de sa politique des droits de l'homme et de ses tentatives de freiner les atteintes à l'environnement. Parce qu'il était un grand et lucide observateur de la nature humaine, Machiavel avait saisi cette problématique dont on trouve la quintessence dans cette phrase inoubliable : « car si tu veux en tout et toujours faire profession d'homme de bien parmi tant d'autres qui sont le contraire, ta perte est certaine. Si donc un prince veut conserver son trône, il doit apprendre à savoir être méchant, et recourir à cet art ou non, selon les nécessités » (11). Quelle durable... et douloureuse vérité ! Les comportements des électeurs attestent qu'en sens inverse d'un premier esclavage, les partis et les politiciens sont eux aussi esclaves des masses ! Preuve en est que les partis se réfèrent de plus en plus aux sondages d'opinions pour élaborer leurs programmes, orienter leurs politiques et choisir leurs candidats. Les gouvernements et les partis sont véritablement des miroirs dans lesquels les masses peuvent reconnaître leurs aspirations et leurs incohérences. Le règne de l'opinion publique est une réalité tout aussi déterminante que l'aliénation des masses dans l'évolution des sociétés occidentales. Dans cette optique, la démocratie, gouvernement par le peuple, n'est pas un vain mot. Seulement, si cette réelle puissance du peuple est à certains égards positive, les motivations et les mentalités qui guident les masses dans les choix politiques rendent les gouvernements, les partis, les élus et les futurs élus, captifs de toutes les échéances électorales dans un sens négatif. C'est un impératif absolu des régimes démocratiques

et de la survie des libertés individuelles que les autorités politiques soient périodiquement soumises à réélection. Mais le mauvais esclavage des échéances électorales entrave très fortement la solution sérieuse des graves problèmes auxquels sont confrontées les sociétés occidentales. Cet esclavage est pour beaucoup dans l'incohérence, la facilité et la résignation des politiques gouvernementales. Les masses risquent un jour de reprocher aux gouvernements démocratiques des paralysies et des faiblesses dont elles portent substantiellement la paternité. Peu de choses sont plus efficaces pour la survie des régimes démocratiques que le règne d'un peuple soucieux du bien commun et de la cohérence de ses décisions souveraines. Mais des masses guidées par l'imperium absolu du court terme et par l'incohérence d'aspirations contradictoires (accroissement des prestations de l'Etat sans payer plus d'impôts, attachement à la société industrielle de consommation dans ses structures actuelles sans en accepter les inévitables nuisances, liberté et égalité extrêmes, toujours davantage de liberté instinctuelle sans renoncer à l'ordre, etc.) bloquent les institutions démocratiques et plongent les sociétés dans l'anarchie paralysante, avant d'appeler le sauveur totalitaire ou du moins de le tolérer, impuissantes et médusées. Les masses de l'Occident ne ressemblent-elles pas un peu à celles que nous venons de décrire ?

La liberté aux ennemis de la liberté.

La liberté aux ennemis de la liberté : nous avons rencontré ce thème majeur de la philosophie politique à quelques reprises dans nos analyses et réflexions. C'est un thème en forme de dilemme car les régimes démocratiques peuvent être amenés à renier leurs principes pour subsister. Les sociétés occidentales regorgent d'individus et de groupes abhorrant les régimes démocratiques libres. Cette hostilité, parfois larvée, prend souvent une tournure violente lorsqu'elle est ouverte. Sans parler de leurs actes terroristes et subversifs parfaitement illégaux, les ennemis irréductibles des démocraties occidentales usent et abusent de toutes les libertés. Cette utilisation est parfaitement perverse par sa fin ultime, la destruction des libertés. Cette fin est en contradiction flagrante avec celles qu'assignaient aux libertés personnelles les théoriciens et fondateurs de la démocratie libérale, mais aussi le sens commun et l'éthique. Utiliser un principe (la liberté, le parlement, etc.) pour mieux le détruire équivaut à sa perversion absolue. L'utilisation pervertie de la liberté entrave le fonctionnement normal des régimes démocratiques et menace gravement leur survie quand le phénomène gagne en ampleur et s'installe dans une chronicité dépassant le seuil de tolérance. Plusieurs démocraties occidentales sont rongées par ce cancer. Parfois elles n'utilisent même pas les moyens de l'Etat de droit pour combattre ce mal sournois qui les envahit. La mort risque de les attendre au bout d'un processus irréversible s'il n'est pas

interrompu énergiquement ou endigué par les réactions de défense d'un corps social sain.

- (1) Roger-Gérard Schwartzberg, « Sociologie politique », p. 365.
- (2) Voir sur les effets de la théorie contractuelle de l'Etat, Thomas Molnar, « Le socialisme sans visage », p. 39.
- (3) Georges Burdeau, « L'Etat », p. 135.
- (4) Thomas Molnar, *op. cit.*, p. 55 ss.
- (5) Jacques Ellul, « L'illusion politique », p. 147.
- (6) Bertrand de Jouvenel, « Du pouvoir », p. 445.
- (7) Maurice Duverger, « La démocratie sans le peuple », p. 11.
- (8) Claude Julien, « Le suicide des démocraties », p. 127.
- (9) Roger Garaudy, « L'alternative », p. 94.
- (10) Roger-Gérard Schwartzberg, « L'Etat spectacle », p. 349.
- (11) Machiavel, « Le Prince », chap. XV.

CHAPITRE XVII

L'ESSENCE, L'ÉTENDUE ET LA PUISSANCE DE L'ÉTAT

Tout Etat, comme toute théologie, suppose l'homme essentiellement méchant et mauvais.

BAKOUNINE.

Tout se passe comme si les hommes, au moment où la foi les abandonne, pensaient pouvoir attribuer à l'Etat la fonction providentielle que Dieu cesse pour eux d'assumer dans le monde.

Louis LAVELLE.

Si l'Etat s'érige en Providence programmée, c'est que les hommes ont envie d'avoir une providence étatique. Ils ont envie d'être protégés, encore et toujours mieux protégés, et d'être sûrs de leur retraite au moment où ils viennent au monde.

Jeanne HERSCH.

L'essence de l'Etat.

Bakounine a raison : l'existence de l'Etat suppose un homme « essentiellement mauvais ». Les Etats existent d'abord parce que la nature humaine est universellement orientée vers le mal, même si des obstacles freinent sa pleine actualisation (voir chapitre II, p. 46 s.). Parce que les hommes ne sont pas

fondamentalement « bons », la première fonction de l'Etat est de protéger les individus contre leurs violences réciproques (c'est ce que l'on appelle la sécurité intérieure) et contre les agressions extérieures. Cette fonction, ou plutôt ces deux fonctions sont ontologiques. De nombreux auteurs l'ont reconnu. Au xvii^e siècle par exemple, Puffendorf écrit : « pour se garantir des maux que les hommes prennent plaisir à se faire mutuellement, par un effet de leur malice naturelle, il a fallu chercher le souverain préservatif... par l'établissement... du pouvoir souverain » (1). L'absence totalement utopique d'institutions répressives mènerait à la guerre de tous contre tous comme l'a bien vu Hobbes. L'absence d'une armée stimule jusqu'à la réalisation les velléités d'expansion et d'envahissement des Etats étrangers. Il n'y a que la violence et la contrainte étatiques légitimes qui puissent faire barrage à la violence anémique, à l'anarchique et destructrice guerre de tous contre tous. L'ethnologie ne pouvait que confirmer l'universelle et impérieuse nécessité de la fonction d'ordre du pouvoir étatique. Elle « nous apprend... que les rares sociétés ou tribus... qui ont renoncé à tout pouvoir, se sont rapidement décomposées parce qu'elles sont tombées dans l'état de guerre de tous contre tous » (2).

Mais contrairement à ce que croient Hobbes et Rousseau, le pouvoir étatique n'a pas une origine contractuelle. Il est un fait de nature. Le pouvoir peut changer de forme, jamais il ne disparaît totalement. Les péripéties de la Révolution française, de la Révolution russe et l'histoire allemande du xx^e siècle en témoignent. Qu'elle se trouve en Dieu comme au Moyen Age, dans la Nation ou le Peuple comme depuis le xix^e, la référence reconnue du pouvoir étatique n'altère pas non plus sa pérennité. L'Etat, malgré ses perversions et l'intensité variable de sa présence, est une institution permanente. Jeanne Hersch démontre que la langue elle-même prouve qu'on n'invente, ni ne crée le pouvoir ; on s'en empare, comme de quelque chose qui existe depuis toujours, on le saisit (3). Dans le christianisme, on ne trouve trace d'une conception contractuelle du pouvoir étatique. Bien plus on y découvre clairement affirmée la légitimité du pouvoir étatique et de sa fonction d'ordre. « Que toute personne soit soumise aux autorités supérieures, car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu, ... Le magistrat est serviteur de Dieu pour ton bien. Mais si tu fais le mal, crains ; car ce n'est pas en vain qu'il porte l'épée, étant serviteur de Dieu pour exercer la vengeance et punir celui qui fait le mal » (Romains 13 ; 1, 4). Pris isolément ce texte pourrait servir de justification à n'importe quelle forme et perversion du pouvoir étatique. Mais ce n'est pas la pensée chrétienne, loin de là ! puisque le christianisme, de la façon la plus radicale, établit la conditionnalité de l'obéissance au pouvoir étatique en affirmant : « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes » (Actes des

Apôtres 5, 29). C'est donc bien le principe du pouvoir étatique qui est légitimé, et non n'importe quelle forme de son exercice. La conception chrétienne de l'Etat garantit simultanément contre l'anarchie et contre le totalitarisme.

Si l'Etat existe parce que les pulsions de l'homme sont universellement orientées vers le mal, pour cette même raison il n'atteint jamais la perfection. Les Etats sont toujours perversis à des degrés divers par la course au pouvoir d'individus et de groupes dont l'objectif est moins l'intérêt général que la promotion d'intérêts spécifiques ou la soumission de la société à une idéologie (voir chapitre II, p. 48 s. et chapitre XVI, p. 316 s.). Malgré ce qu'il y a d'excessif et d'incomplet dans son propos, Marx n'écrit pas sans raison : « L'Etat étant donc la forme par laquelle les individus d'une classe dominante font valoir leurs intérêts communs et dans laquelle se résume toute la société civile d'une époque, ... » (4). Ainsi la nature humaine fonde et la nécessité immuable et la perversion variable de l'Etat, fait de nature.

Une conception de l'Etat n'est vraisemblablement pas totalitaire (directement, ou indirectement par l'anarchie qu'elle implique), à deux conditions. Premièrement elle doit s'élaborer sur une conception lucide de la nature humaine et de l'origine du pouvoir étatique. Deuxièmement elle doit contenir la reconnaissance explicite ou implicite de la limitation de ce pouvoir par un « au-delà » du pouvoir, plus exactement une Transcendance, ou par des contre-pouvoirs qui ne tentent pas de capter le pouvoir étatique à leur profit (c'est difficile !). La plupart des théories ou conceptions de l'Etat ne sont pas fondées sur une telle approche. Par leurs visions de l'origine de l'Etat ou par les fins qu'elles lui assignent, elles présentent des virtualités totalitaires.

D'abord les théories contractuelles d'une souveraineté absolue. Partant d'une perception correcte de la nature humaine et de ses conséquences sociales destructrices (l'état de guerre de tous contre tous), Hobbes formule une théorie totalitaire de l'Etat dans ce passage classique : « L'unique moyen... pour les (les hommes) défendre contre l'invasion étrangère et contre les torts qu'ils s'infligent les uns aux autres, ... est qu'ils confèrent tout leur pouvoir et leur force à un seul Homme, ou à une seule Assemblée d'hommes, qui puisse réduire toutes leurs volontés, ... à une seule Volonté... Ceci est plus que Consentement... c'est une réelle Unité de tous en une seule et même Personne... C'est ainsi qu'est Engendré le grand LEVIATHAN... ce Dieu mortel..., ... tant de Puissance et de Force lui ont été dévolues que par la terreur de celles-ci il peut former les volontés de tous, ... » (5). Aucun totalitaire moderne ne ferait la fine bouche devant cette justification de l'Etat total. Si encore l'Etat hobbesien avait pour seule fonction la répression impitoyable de la violence anémique. Mais il n'en est rien, puisqu'il s'agit dans son pacte originel de réduire toutes les volontés particulières

à une volonté unique, d'aboutir à une unité de tous en une seule personne, et surtout, critère par excellence du totalitarisme, de former les volontés de tous.

On sent poindre Rousseau et son « Contrat social ». Pour échapper à l'état de nature dévastateur « Chacun... met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale ; ... » (6). Selon Rousseau, « le pacte social donne au corps politique un pouvoir absolu sur tous les siens, ... » (7). C'est ce pouvoir absolu qui est la souveraineté. Cette « autorité suprême ne peut pas plus se modifier que s'aliéner ; la limiter c'est la détruire » (8). On est très loin ici des thèses libérales de la limitation du pouvoir étatique. « Quiconque refusera d'obéir... y sera contraint par tout le corps : ce qui ne signifie autre chose sinon qu'on le forcera d'être libre... » (9). La liberté par l'asservissement ! L'idée a fait son chemin. On la retrouve dans les discours pervers des totalitarismes modernes. Pour Rousseau peut-être encore plus que pour Hobbes cette « dépendance excessive » des individus à l'égard de la Cité n'a pas pour fin le seul maintien de la sécurité intérieure et extérieure. Rousseau gravit une marche supplémentaire vers le totalitarisme intégral lorsqu'il écrit que « Tous les services qu'un citoyen peut rendre à l'Etat, il les lui doit aussitôt que le souverain les demande » (10) et que la vie « est un don conditionnel de l'Etat » qui peut être retiré lorsque le Prince juge expédient qu'un individu meure (11). Il sombre enfin dans le totalitarisme le plus achevé en affirmant dans le style des plus intransigeants parmi les totalitaires de gauche : « Celui qui ose entreprendre d'instituer un peuple doit se sentir en état de changer, pour ainsi dire, la nature humaine ; de transformer chaque individu... en partie d'un plus grand tout dont cet individu reçoit en quelque sorte sa vie et son être ; ... Il faut en un mot, qu'il ôte à l'homme ses forces propres pour lui en donner qui lui seront étrangères et dont il ne puisse faire usage sans le secours d'autrui » (12) !!! Changer l'homme par l'Etat, rendre le premier dépendant du second ; est-il théorie du rôle de l'Etat plus totalitaire que celle-là ?

Le siècle de Hobbes et surtout celui de Rousseau sont des siècles de rupture. C'est à cette époque que chez les théoriciens de l'Etat, la souveraineté ultime passe de Dieu au monarque absolu puis au Peuple ou à la Nation. Désormais l'humaine source du pouvoir étatique ne trouvera plus rien au-dessus d'elle. Le pouvoir étatique est théoriquement illimité avec toutes les virtualités qui dérivent de cette nouvelle situation (voir chapitre VI, p. 128 s.).

Même si Hegel pense qu'il y a marche nécessaire du monde vers la liberté (quelle liberté ?), ses conceptions de l'Etat sont totalitaires. Il fonde l'individu dans l'Etat, le guide prédestiné de la société, l'incarnation suprême de l'« Esprit », de la raison absolue. Selon Hegel la liberté est une œuvre commune des hommes. Les individus sont enfermés dans une subjectivité totale, ils n'accè-

dent à l' « universel » qu'à travers un tout organique. On ne peut affirmer plus clairement la subordination de l'individu à la collectivité. Chez Hegel l'éthique sociale objective réside dans l'état des mœurs et des lois d'une société (la « Sittlichkeit » valable pour un temps et un lieu déterminés seulement, et non dans une référence supra-humaine ou dans l'idéal moral d'un individu « Moralität »). Conception doublement totalitaire (voir chapitres VI et VII). André Glucksmann affirme que le vieil Hegel n'avait que mépris pour la plèbe, la partie ingouvernable de la société (13). Le philosophe allemand est un maillon éminent de la longue chaîne de tous les penseurs qui font de l'Etat l'instrument exclusif d'une téléocratie (le règne des fins). Cette vision de l'Etat culmine dans le fameux « Tout dans l'Etat, rien en dehors de l'Etat » de Mussolini. Le totalitarisme marxiste l'incarne tout autant que le fascisme. Même si la gauche s'en défend, cette vision est inséparable d'une conception étatiste du changement social.

Comme celle de Hegel, la pensée de Marx est complexe et subtile. Henri Lefebvre y découvre trois théories de l'Etat (14). La première : l'Etat est l'instrument de la classe dominante. La deuxième : l'Etat est en apparence autonome, au-dessus des classes. La troisième : l'Etat prend en charge la société entière. La première reste toutefois la plus importante. Constituant une articulation essentielle de la pensée marxienne, nous avons déjà vu la part de vérité qu'elle contenait. Mais elle reste définitivement incomplète parce que Marx et Engels n'ont jamais voulu voir que la première fonction de tout Etat est une fonction d'ordre (assez souvent pervertie il est vrai). Dans la société communiste d'abondance l'Etat aura totalement disparu et avec lui toute répression. Cette thèse illusoire et archiconnue dérive d'une mauvaise perception du phénomène étatique et plus profondément d'une conception erronée de la nature humaine. Pour la plupart des marxistes, l'apothéose de l'histoire doit être précédée d'une phase d'autoritarisme (dictature du prolétariat). Il est toutefois arrivé à Marx d'envisager que l'Etat de la période transitionnelle n'assumerait plus que des fonctions sociales, la police et l'armée disparaissant (15). La théorie de l'Etat, instrument de la classe dominante, et celle du dépérissement de l'Etat présentent une allure libertaire au premier abord. Mais l'histoire montre que dans la praxis ces théories ont conduit à un renforcement dictatorial du pouvoir étatique. Logiquement il ne pouvait en aller autrement. Croire que l'Etat est exclusivement l'instrument de domination de la classe possédante conduit au non-respect final de toutes les normes étatiques, même de celles qui ne reflètent pas des conflits de classes. C'est la fin de l'Etat de droit, l'anarchie. La théorie du dépérissement de l'Etat que les anarchistes font aussi leur, aboutit aux mêmes résultats. L'Etat ne pourrait dépérir dans ses fonctions ontologiques que si les hommes devenaient fondamentalement bons. Tant que cela ne sera pas, travailler au dépérissement de l'Etat (selon les schèmes

marxiens ou plus littéralement) ne peut équivaloir qu'à créer les conditions d'un Etat encore plus fort.

Les conceptions de l'Etat de Hobbes, Rousseau, Hegel et Marx imprègnent des pans entiers de la pensée contemporaine, ce qui ne va pas sans alourdir les risques totalitaires de l'Occident.

L'étendue de l'Etat, le constat et les causes.

La croissance de l'Etat par la multiplication des tâches qu'il assume est une caractéristique marquante des sociétés contemporaines. Depuis la fin du Moyen Age et plus sensiblement encore depuis trois quarts de siècle, l'histoire est en un sens l'histoire de la croissance quasi ininterrompue de l'Etat en étendue. Cette croissance se laisse aisément constater par plusieurs indices quantitatifs. Le plus expressif, celui qui synthétise tous les autres, est constitué par le pourcentage des recettes ou des dépenses de l'Etat relativement au P.I.B. (Produit intérieur brut) ou au P.N.B. Toutes les études entreprises dans ce domaine aboutissent à une conclusion commune et irréfutable, les prélèvements obligatoires sont partout en augmentation constante. Analysant la période 1965-1977, l'O.C.D.E. a établi pour les pays qui en sont membres le rapport entre les recettes fiscales augmentées des cotisations versées obligatoirement aux systèmes de sécurité sociale d'une part, et le P.I.B. d'autre part (16). Pour les pays les plus importants de l'O.C.D.E., les résultats sont les suivants (résultats partiels) :

	1965	1968	1971	1974	1977
France	34.97	35.38	35.06	36.33	39.57
Allemagne de l'Ouest	31.59	32.06	33.20	36.32	38.17
Italie	29.18	31.08	31.14	30.82	37.55
Royaume-Uni	31.03	35.15	35.62	36.04	36.60
Etats-Unis	26.51	27.51	28.76	30.22	30.30
Japon	18.05	17.86	19.91	22.82	22.22
Ensemble des pays de l'O.C.D.E.	27.73	29.48	31.37	33.01	36.19
C.E.E.	31.22	33.72	35.89	37.31	40.91

Ces chiffres, déjà très révélateurs, ne dévoilent pas entièrement l'ampleur du phénomène. Si l'on considérait les dépenses publiques au lieu des recettes fiscales, les chiffres seraient modifiés vers le haut puisque la plupart des pays occidentaux sont installés dans la chronicité des déficits des finances publiques. De plus, ces chiffres n'englobent pas la contribution importante au P.N.B. des secteurs économiques étatisés, pas plus que les cotisations obligatoires à certaines assurances sociales privées. En fait dans de nombreux pays occidentaux, l'activité étatique

au sens le plus large représente plus de la moitié du P.N.B. L'allongement et la multiplication de certains textes législatifs ainsi que la proportion grandissante des fonctionnaires au sein de la population active témoignent aussi de la croissance de l'Etat.

Les causes de cette croissance de l'Etat en étendue sont profondes et multiples. Il faut très vraisemblablement rechercher dans l'évacuation de Dieu la source première et lointaine de ce processus (voir chapitre VI, p. 133). Louis Lavelle écrit : « Tout se passe comme si les hommes, au moment où la foi les abandonne, pensaient pouvoir attribuer à l'Etat la fonction providentielle que Dieu cesse pour eux d'assumer dans le monde » (17). Voilà le ressort profond de la croissance de l'Etat. Nous avons déjà montré comment certains dérivés immédiats de l'évacuation de Dieu (la perte du sens des responsabilités, l'idéologie environnementaliste, l'empire du court terme, l'égalitarisme doctrinaire, l'accroissement des coûts sociaux d'origine collective et individuelle) contribuaient à l'accroissement des tâches de l'Etat (chapitre VI, p. 133). Dieu évacué, ici-bas prend une importance capitale, un caractère absolument définitif. Les malheurs et les difficultés ne peuvent plus être chargés de signification. Ils sont par conséquent inadmissibles. La Transcendance personnelle refoulée, la foi dans le sens du vécu et dans la protection de Dieu disparaissent logiquement. Les hommes sont désormais seuls avec pour unique horizon la certitude de leur mort. Mais pour eux l'incertitude de l'existence subsiste. Alors à mesure qu'ils abandonnent la foi en une Transcendance personnelle, ils se lancent dans une quête éperdue de sécurité et de quiétude. Ils tentent désespérément de s'assurer contre tous les risques de l'existence. Et il ne s'agit pas pour eux de s'assurer, comme ils l'ont toujours fait, contre les seuls désordres de l'anomie. Bien plus ils désirent une assurance-revenu, une assurance-consommation, une assurance-sécurité sociale, une assurance-niveau de vie, une assurance-confort matériel, une assurance-sécurité psychique et intellectuelle. En un mot, les hommes de notre temps aspirent de plus en plus à la sécurité totale, du berceau à la tombe. Que cette attitude favorise la croissance de l'Etat et qu'elle accompagne le transfert des fonctions de protection et de sécurité (au sens le plus large) de Dieu à ce même Etat, personne ne le contestera. Jeanne Hersch écrit justement : « Si l'Etat s'érige en Providence programmée, c'est que les hommes ont envie d'avoir une providence étatique. Ils ont envie d'être protégés, encore et toujours mieux protégés, et d'être sûrs de leur retraite au moment où ils viennent au monde » (18). La substitution du providentialisme étatique au providentialisme de la Transcendance s'explique aussi par le rationalisme social qui s'est développé en proportion de l'évacuation de Dieu. Ce rationalisme social a modifié l'essence de la charité et les modalités de son exercice. La charité classique est concrète, particulière, centrée sur la personne, manifestée au travers

d'initiatives individuelles. Elle engage celui ou celle qui la pratiquent. La charité des modernes théoriciens de la justice sociale est abstraite, générale, « rationnelle », organisée par la collectivité. Elle n'engage personne directement. Comme Proudhon, beaucoup d'individus de ce temps, et en première ligne les théoriciens d'un monde radicalement nouveau ici-bas, méprisent la charité privée et son manque de « scientificité ». Obsédés parfois par leurs propres carences, ils veulent la remplacer par une charité collective, impersonnelle et abstraite organisée par l'Etat. Cette mutation intellectuelle qui est en même temps une démarche psychologique, stimule évidemment la croissance de l'Etat. Tous les humains sont confrontés à l'intérieur d'eux-mêmes au conflit conscience-nature (pulsions instinctuelles). Connaissant leur incapacité de satisfaire les appels de leur conscience beaucoup d'humains projettent inconsciemment sur l'Etat leurs désirs impossibles de faire le bien. Jacques Ellul écrit : « C'est parce que je suis incapable de réaliser le bien dans ma vie que je le projette sur l'Etat qui doit le réaliser par procuration à ma place » (19). Ainsi s'explique (partiellement), au milieu de l'égoïsme et de l'indifférence générale, cette volonté paradoxale d'aider le Tiers-Monde et les couches défavorisées de la société non plus directement et personnellement, mais par le biais de l'Etat.

L'environnementisme, une des idéologies maîtresses de ce temps, contribue aussi à la croissance de l'Etat. Si la société est responsable de tous les maux qui assaillent les individus, il est normal que l'Etat, et lui seul, s'attache à réparer ces maux et à supprimer les causes « socio-culturelles » qui les ont engendrés.

L'évacuation de Dieu, les théories environnementistes et le gigantisme de la société industrielle technicienne ont par leurs effets conjugués réduit le sens des responsabilités à un niveau devenu dangereusement faible. La perte du sens des responsabilités et la fuite devant ce qu'il en reste rétrécit le champ des initiatives individuelles et appelle l'action supplétive de l'Etat, qui grandit constamment en agissant là où il n'agissait pas auparavant.

La croissance de l'Etat se nourrit aussi du mythe prométhéen, du volontarisme et du désir utopique de créer une société tout autre, un paradis terrestre. La réalisation de ce mythe et de ce désir requièrent un pouvoir de coordination, de planification, de contrainte et un effort social tels qu'on en cherchera en vain la possibilité hors de l'Etat.

Il y a encore que les libertés se définissent de plus en plus par l'Etat alors que dans le libéralisme classique elles se définissaient contre lui. Depuis un siècle l'exigence du droit d'obtenir (droits sociaux) a graduellement supplanté — quantitativement — la préoccupation du droit d'être (libertés individuelles classiques). Cette substitution dans l'ordre des priorités et l'aspiration égalitaire qui lui est liée ont considérablement accru l'étendue de l'Etat au xx^e siècle.

Ainsi pour des raisons psychologiques et plus profondément encore méta-

physiques, les hommes en viennent de plus en plus à tout demander à l'Etat, la sécurité matérielle bien entendu, mais aussi l'organisation des loisirs, la diffusion de la culture, voire le bonheur personnel. L'Etat s'enfle de notre esprit sécuritaire, de nos désirs, de nos mentalités, de nos utopies et de nos frustrations profondes. Jeanne Hersch décrit parfaitement le phénomène en écrivant : « Le Pouvoir doit écarter toutes les menaces, satisfaire tous les besoins, assurer une sécurité définitive... C'est tout juste si on ne lui demande pas d'arrêter le temps, de supprimer l'histoire, d'exclure toute souffrance, d'éliminer la mort... On attend de lui qu'il change la vie, la société, l'être humain. » Puis elle en indique le ressort profond : « Il y aurait sur terre " une autre vie ", un " choix de société ", un " homme nouveau " » (20).

Si la croissance de l'Etat se nourrit d'une première série de causes métaphysiques, idéologiques et psychologiques, se nourrit de surcroît d'une deuxième série de causes tenant aux traits fondamentaux des sociétés industrielles et techniciennes. Ces sociétés sont toutes caractérisées par le gigantisme et les phénomènes de concentration. Les sociétés de masses ont tellement réduit la portée matérielle et l'efficacité des initiatives individuelles que l'homme seul se sent noyé dans un océan et ne croit plus (partiellement à juste titre) qu'il soit possible de modifier, par son action personnelle, son environnement socio-culturel ou même sa situation matérielle. Comment s'étonner dès lors que les hommes vivant dans des sociétés concentrées et atomisées abandonnent à l'Etat la tâche d'assurer l'amélioration ou le maintien de leurs conditions matérielles et la réalisation de leurs espoirs.

Sur un plan très différent, le gigantisme accéléré de certaines infrastructures requiert des investissements, un pouvoir de contrôle et de coordination qui dépassent les possibilités d'une entreprise totalement privée. Un nombre croissant de biens économiques sont invendables. Ce qui en langage économique signifie qu'aucune entreprise privée n'en ferait l'acquisition, ni n'en ferait la fabrication. Seul l'Etat peut assurer leur production. En expansion aussi sont les activités économiques qui n'autorisent pas (ou plus !) une rentabilité suffisante pour être exercées par des entreprises privées. Le gigantisme de nos sociétés industrielles techniciennes a pour effet inéluctable d'enfler l'Etat en excédant toujours plus les facultés de maîtrise des individus et des entreprises privées.

Par ailleurs ce gigantisme ajoute à la complexité, aux incohérences et à la fragilisation des économies modernes. Cette situation engendre un gonflement additionnel durable de l'Etat parce qu'elle réclame une double intervention de sa part. D'abord lorsque les économies entrent dans une phase récessive sérieuse et prolongée, l'Etat est appelé à combattre le chômage. Il le fait souvent directement en injectant des fonds publics dans des entreprises qui seraient contraintes de procéder à des licenciements massifs sans cet apport d'oxygène étatique. A l'heure

actuelle plusieurs pays européens (Royaume-Uni et France pour ne citer que les deux plus importants) complètent la panoplie classique des politiques conjoncturelles par ce type d'interventions. Cette politique emporte avec elle la logique de nationalisations supplémentaires. Ensuite, et ce phénomène est largement plus ample que le premier, la complexité des sociétés industrielles et l'évolution chaotique de leurs économies ont entraîné et entraîneront toujours plus de gouvernements occidentaux dans un interventionnisme économique grandissant. A des degrés divers tous les Etats occidentaux s'affairent à maîtriser l'évolution conjoncturelle inquiétante de l'économie mondiale et les mutations structurelles auxquelles ils sont confrontés. L'action volontariste de l'Etat, déjà très importante en temps de prospérité depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, gagne toujours en envergure lorsque la situation économique s'aggrave. La complexité et la fragilité des économies occidentales entraînent un élargissement inévitable de l'intervention étatique. Il y a plus de trente ans, Friedrich Hayek expliquait pourquoi « L'interdépendance de tous les phénomènes économiques, ... ne permet guère d'arrêter le planisme à un point voulu. Une fois le libre jeu du marché entravé, le dirigeant du plan sera amené à étendre son contrôle jusqu'à ce qu'il embrasse tout » (21). Le processus décrit ici est valable par analogie pour la politique conjoncturelle et le dirigisme économique originellement chers à la gauche mais auxquels sont forcés de recourir, à des degrés croissants, tous les gouvernements. L'enflure additionnelle de l'Etat induite par les guerres et le marasme économique est en grande partie durable et acquise, irréversible. Ils sont plutôt rares les pays occidentaux qui, durant le dernier siècle, ont enregistré une diminution provisoire d'importance de la part de l'Etat au P.N.B. !

Il faut mentionner enfin les coûts sociaux. Une partie de ces coûts trouve sa source directe dans les comportements et désirs responsables des individus. L'autre partie est imputable aux nuisances et pollutions de la société industrielle de consommation. Quelles que soient leurs origines, les coûts sociaux sont si considérables et les mentalités telles, que la réparation des nuisances ne peut être assumée prioritairement que par l'Etat. Les nuisances s'ajoutent ainsi à cette longue liste de facteurs qui enflent irréversiblement les Etats occidentaux.

Les effets de la croissance de l'Etat en étendue.

Quelques considérations historiques serviront de point de départ et de correctif anticipé à nos analyses. La Russie bascula dans un régime totalitaire en 1917, l'Italie dans une dictature semi-totalitaire en 1922. A la veille de ces ruptures les dépenses publiques ne représentaient pas plus de 10 à 15 % du P.N.B., ni dans le premier pays, ni dans le second. A la même époque, l'Angleterre, restée démocratique, voyait une fraction assez similaire de son P.N.B. transiter par l'Etat.

Ces situations historiques sont riches de deux leçons. Premièrement un Etat peu étendu ne constitue pas une garantie absolue contre le totalitarisme et encore moins contre la dictature. Deuxièmement, si un régime démocratique s'effondre alors que les dépenses publiques ne représentent pas plus de 15 % du P.N.B., l'étendue de l'Etat n'entre en aucun cas dans les déterminants de cet effondrement. Ces deux leçons ne doivent toutefois pas occulter le fait capital qu'à partir d'un certain seuil l'étendue de l'Etat facilite toujours l'avènement d'un régime totalitaire et qu'elle peut même l'engendrer.

La croissance de l'Etat en étendue entraîne une croissance corrélative de son pouvoir. Sinon toujours effective, du moins virtuelle. Dans les sociétés occidentales cette croissance régulière du pouvoir étatique est pour l'heure avant tout virtuelle. Le premier effet du phénomène de la croissance de l'Etat est qu'il se nourrit lui-même. « Tout pouvoir tend par nature à toujours plus de pouvoir » (22). Le surcroît de réglementation appelle le surcroît de réglementation. Une planification additionnelle appelle une nouvelle planification additionnelle. Quand l'Etat commence à rendre obligatoire un type d'assurances, la logique l'incite à rendre obligatoire d'autres types d'assurances. La réglementation et le subventionnement d'un secteur de l'activité économique ou sociale obéissent aux mêmes processus.

Le danger de la croissance de l'Etat, en partie auto-engendrée, est qu'au-delà d'un certain seuil (de participation de l'Etat au P.N.B.) il y a un saut qualitatif et quantitatif dans les effets qu'elle produit.

Lorsque les dépenses publiques représentent plus de la moitié du P.N.B. comme c'est déjà le cas en Suède, ou même plus de 40 % comme c'est le cas en France et pour l'ensemble des pays de la C.E.E., l'étendue de l'Etat atteint le stade où elle entame le degré d'autonomie de la société civile nécessaire à la sécurité des libertés individuelles et des régimes démocratiques. Il est malaisé de déterminer le seuil à partir duquel la part de l'Etat au P.N.B. met en péril l'autonomie de la société civile et les libertés individuelles. Peut-être à partir du moment où les dépenses publiques représentent plus du tiers du P.N.B. De toute manière, au-delà d'un certain niveau de participation au P.N.B., l'Etat exerce sur la société un effet disproportionné à son étendue. En quelque sorte il se soumet la société dans des domaines qui ne sont pas naturellement de sa compétence et réduit les chances des libertés individuelles en s'assurant les bases matérielles de leur contrôle. Cet effet de bascule quasi-irréversible est bien mis en évidence par Friedrich Hayek quand il écrit : « Une fois que le secteur commun, où l'Etat est maître de tous les moyens, dépasse une certaine proportion de l'ensemble, l'effet de son action domine le système tout entier. L'Etat a beau ne contrôler directement que l'usage d'une partie des ressources disponibles, l'effet de ses décisions sur

le reste de l'économie devient si grand qu'il contrôle indirectement presque tout » (23). Au-delà d'un certain seuil, l'étendue de l'Etat accélère la fusion Etat-société, si chère aux totalitaires de tous bords. Totale ou quasi-totale comme dans les pays du collectivisme marxiste, cette fusion signifie l'inexistence et l'impossibilité des libertés personnelles et des régimes démocratiques. Mais bien avant d'arriver à ce degré d'achèvement, elle prépare leur effondrement. A mesure qu'elle se réalise, l'identification Etat-société et son corollaire obligé, la politisation accrue de toutes les activités humaines, amenuisent la sphère privée effective et potentielle des individus. De plus en plus l'autorité étatique s'étend sur l'ensemble de la société et des activités sociales et incline à ne plus reconnaître la sphère privée. Or cette sphère privée est une des premières conditions de la survie des régimes démocratiques et des libertés individuelles. La distinction privé-public est primordiale pour la pérennité d'une société libre. Avec les progrès de la fusion Etat-société, elle tend à s'effacer — non juridiquement où elle reste bien délimitée — mais bien matériellement. Et c'est cela qui importe, car les textes de loi sont impuissants à protéger sérieusement des libertés individuelles qui ne s'enracinent pas dans une autonomie matérielle. Cet effacement de fait va de pair avec la dépendance croissante des individus à l'égard de l'Etat. Les premiers dépendent presque totalement du second pour leur sécurité sociale, leur retraite, leur éducation, de plus en plus pour leurs activités culturelles et sportives, pour leur emploi, souvent même pour la satisfaction de leurs besoins religieux puisque plusieurs Etats occidentaux financent les grandes Eglises officielles. Indirectement les individus dépendent actuellement de l'Etat pour un nombre d'activités proche de la totalité. Cette dépendance recèle des virtualités de contrôle, de pression et d'orientation considérables. Plus qu'à aucun moment de l'histoire, les Etats modernes disposent de moyens de contrainte matériels efficaces contre toutes les formes de marginalité... qu'ils pourraient être amenés à définir seuls un jour ! Heureusement que pour l'heure ces virtualités ne sont pas utilisées à un niveau d'intensité élevé. Mais, même virtuelles, la puissance et les possibilités d'asservissement dérivées de l'étendue de l'Etat sont aujourd'hui telles qu'elles échappent à tout contrôle et à toute réversibilité. Avec bien d'autres esprits lucides Jacques Ellul le pense, qui écrit : « A partir du moment où l'Etat devient ce qu'il est, chargé de toutes choses, qui le contrôlerait ? » (24).

Le caractère insidieux de la dépendance des individus et des groupes à l'égard de l'Etat se manifeste entre autres au travers du phénomène des subventions qui gagne régulièrement en ampleur dans les sociétés occidentales. De plus en plus nombreux sont les activités et les groupements culturels subventionnés par l'Etat. La situation devient franchement malsaine et cocasse quand l'Etat en arrive à distribuer des deniers publics aux expressions culturelles les plus nihilistes et les

plus opposées au versant positif des valeurs constitutives de l'Occident. A rigoureusement parler, les Etats démocratiques et libéraux financent aujourd'hui leur propre effondrement. Il y a de plus quelque chose de profondément amoral à exiger de l'Etat des subventions pour détruire ses fondements et ses institutions. En un sens, les bénéficiaires des subventions étatiques jouissent ainsi d'une liberté d'utilisation totale, puisqu'elle va jusqu'à la critique radicale du donateur et de ce qu'il incarne. Mais il faut bien voir que cette liberté, historiquement très jeune, présente un caractère si fragile et tellement contre-nature qu'elle ne saurait durer longtemps. Les modernes fous du roi n'ont pas l'humour de leurs prédécesseurs et surtout pratiquent un jeu infiniment plus sérieux. Les subventions économiques et sociales créent les mêmes virtualités de dépendances. Si les deuxièmes sont nécessaires et très utiles jusqu'à un seuil élevé, les premières ne font souvent que déplacer les problèmes au lieu de les résoudre et faussent en plus les mécanismes d'une économie libre.

Plus l'Etat s'étend au-delà de ses domaines d'intervention classiques — la défense contre l'extérieur et le maintien de la sécurité à l'intérieur (il est absolument normal qu'il le fasse dans certaines limites) — plus il aggrave le phénomène des participations liées ou des solidarités contraintes. Ainsi quand l'Etat accorde des subventions à des activités culturelles très orientées idéologiquement (QUEL QUE SOIT LE SENS DE CETTE ORIENTATION !), il fait déjà participer à leur financement des contribuables qui n'en profiteront jamais. Bien plus grave est le fait qu'il impose à des individus de participer par leurs impôts au financement de la diffusion d'idéologies qu'ils récusent totalement. En instituant l'assurance-maladie obligatoire, l'Etat oblige les adversaires de l'avortement à financer les avortements remboursés par la sécurité sociale. Il oblige les individus qui respectent une certaine hygiène de vie à payer le surcroît de consommation médicale induit par une coupable désinvolture et de mauvaises habitudes. Même s'il arrive qu'il en soit ainsi, la santé n'est pas toujours une chance, la maladie pas toujours une fatalité ! De plus l'assurance-maladie obligatoire pénalise doublement les partisans de la médecine naturelle (préconisée par des médecins diplômés de grande valeur). D'une part en les obligeant à financer la médecine traditionnelle, la seule à être prise en compte par les systèmes d'assurance-maladie. D'autre part en leur faisant supporter les coûts de leur médecine naturelle. Ce sont tous ces phénomènes, dont nous pourrions multiplier les exemples, que nous appelons des participations liées ou des solidarités contraintes. Qu'elles attentent à la liberté individuelle ne fait aucun doute. Paradoxalement ces solidarités se développent à un moment où les relations humaines sont plus que jamais marquées par l'indifférence et l'égoïsme. C'est que la croissance de l'Etat se nourrit avant tout d'une carence d'amour du prochain !

Nous ne stigmatisons évidemment pas le principe même de solidarité, seulement les effets d'une mauvaise solidarité qui emprisonne. Organisée par l'Etat, la solidarité devant l'inéluctable ou l'imprévisible (la vieillesse, les accidents et calamités de toute nature, les malchances de la vie) est, plus que légitime, conforme à l'exigence d'équité et nécessaire à l'harmonie sociale.

Toute intervention de l'Etat en matière sociale ou économique ne menace pas les libertés individuelles. L'Etat n'altère pas les libertés véritables en mettant en cause par sa législation certains intérêts purement matériels. La lutte contre les nuisances ne fait souffrir aucune conscience. Tout au plus des égoïsmes. Mais l'Etat accroît les chances de la liberté par une abstention intégrale dans tous les domaines chargés de connotations directement idéologiques, philosophiques ou religieuses. Chaque individu devrait financer lui-même ses activités religieuses, culturelles et sociales ainsi que la réparation de dommages résultant de fautes grossières de sa part. C'est dans ces circonstances que devraient se manifester les solidarités libres, actives et spontanées, si nécessaires à la survie d'une société libre.

L'étendue croissante de l'Etat, outre qu'elle grignote et menace les libertés individuelles, affaiblit en proportion le sens des responsabilités des individus. Habitué à recevoir tout de l'Etat, ils perdent graduellement de vue plusieurs relations de cause à effet et sombrent progressivement dans certaines formes de laisser-aller. L'étendue excessive de l'Etat substitue une République d'assistés et d'anesthésiés à un Peuple libre et responsable. Or les individus assistés et anesthésiés ne réagissent que mollement aux processus de totalitarisation et constituent une proie facile pour toutes les formes de manipulation.

En Occident la croissance des Etats s'approche du seuil le plus fatidique, celui où l'Etat maîtrise indirectement toutes les bases matérielles de la vie des individus. Celui aussi où les contre-pouvoirs économiques et culturels indépendants s'affaiblissent brutalement, marginalisés ou absorbés par l'Etat. Au-delà de ce seuil tout Etat tend irrésistiblement à imposer des valeurs aux humains, à normer tous leurs comportements, à définir le Bien (fût-il le Mal, comme dit Jacques Ellul) et le Mal (fût-il le Bien). « Seul un Etat limité peut accepter l'opposition d'un Bien, d'un Juste externe à lui-même, peut accepter la limite, mais plus sa puissance grandit, plus la limite recule et plus s'estompent dans l'esprit même des citoyens les distinctions que les valeurs permettent d'établir » (25).

Arrivés au terme de l'analyse des effets de la croissance de l'Etat, nous devons ajouter que l'accélération du phénomène des concentrations économiques induit plusieurs effets similaires, et notamment le même effet primordial : la disparition progressive de l'autonomie matérielle des individus (voir chapitre XII, p. 222).

La bureaucratie est l'instrument privilégié du contrôle et de l'orientation étatique des activités humaines. La croissance de l'Etat entraîne évidemment celle du phénomène bureaucratique. Son ampleur est simultanément le produit et le reflet de l'étendue croissante de l'Etat. En s'élargissant, les administrations publiques gagnent en puissance et tendent à devenir des systèmes partiellement autonomes relativement aux gouvernements. Ne serait-ce déjà que par le simple fait qu'elles ont pour elles la permanence et ses pesanteurs, alors que dans les régimes démocratiques les pouvoirs politiques institués sont soumis à l'alternance et marqués par la discontinuité. La dépendance accrue des gouvernements face aux administrations s'explique aussi par la complexité et la technicisation grandissantes des sociétés occidentales. Les politiques ne disposent souvent pas des savoirs spécifiques nécessaires à la compréhension de tous les tenants et aboutissants des décisions qu'ils sont appelés à prendre. Sur les objets à forte coloration technique ou économique, leur pouvoir se limite fréquemment à choisir entre quelques variantes préparées par des technocrates. Ces technocrates sont des techniciens ou des scientifiques qui utilisent leurs compétences spécifiques pour exercer un pouvoir politique indirect. L'administration ou la bureaucratie sont le canal de ce pouvoir technocratique.

L'influence grandissante du pouvoir technocratique et l'absorption partielle de l'Etat par l'administration altèrent la santé des sociétés démocratiques. Les technocrates sont en général plus intéressés que les politiques aux « impératifs » et aux mythes de la société industrielle technicienne. Même en cette fin de *xx*^e siècle les politiques sont peut-être plus souvent qu'il n'y paraît attachés à une philosophie politique, à un projet de société. Ils ont des idées sur la justice, la liberté, parfois même ils sont conscients du déclin de l'Occident. Là où les politiques font preuve d'une certaine sensibilité, voire d'une capacité d'inquiétude, les technocrates sacrifient presque tout à la logique autonome et vide du système industriel technicien et à une rationalité sans finalité. Les technocrates sont les grands héritiers spirituels de Saint-Simon. Son rêve était de subordonner toutes les activités sociales, et donc aussi les affaires publiques, aux savoirs techniques et aux capacités d'organisation des savants. Le moins qu'on puisse dire est que ce rêve est aujourd'hui plus réalisé qu'au temps de Saint-Simon. Appelés à intervenir dans les processus de décision politique et s'efforçant d'y maximiser leur degré de participation, les technocrates ont une tendance bien connue à soumettre le contenu de ces décisions au fameux principe de rationalité pathologique dont nous avons déjà souvent parlé. Comme le dit Daniel Bell : « De notre temps, les technocrates en sont venus à ne plus connaître d'autres fins que l'efficacité et la production. Devenus fins, les moyens se justifient d'eux-mêmes » (26). Les technocrates assignent aux individus le rôle d'éléments fonctionnels et standardisés des systèmes

qu'ils gèrent. Leur gestion est guidée par un pragmatisme qui veut exclure toute considération éthique comme les intérêts supérieurs des humains. Nous avons déjà rencontré les virtualités totalitaires du principe de rationalité pathologique (chapitre XII). Dans son livre « La grande épreuve des démocraties », Julien Benda a mis en évidence les dangers de cette frénésie d'efficacité (efficacité paradoxalement non efficace) et d'organisation en posant cette simple question : « L'humanité veut-elle connaître l'organisation ou la liberté individuelle ? ». Ce n'est bien entendu que l'excès d'organisation et l'organisation recherchée pour elle-même qui sont incompatibles avec la liberté individuelle. L'organisation et l'efficacité devenues fins, la volonté de tout soumettre au principe de rationalité pathologique et la soif de dirigisme poussent les technocrates à vouloir tout centraliser et à intégrer dans leurs systèmes toujours plus d'activités humaines. Tout cela s'accompagne de cette manie de quantifier le corps social et les phénomènes sociaux sous toutes leurs facettes, les ordinateurs venant prêter main forte à ces opérations. Un minimum de statistiques est nécessaire à toute prise de décision politique cohérente. Mais ici comme au niveau de l'organisation, l'excès va à fins contraires. Il conduit à l'engorgement et même à l'inefficacité. Le phénomène est connu. A des degrés divers il frappe tous les pays. De surcroît, les administrations tentaculaires sont un gouffre pour les finances publiques.

Nous pouvons dire de l'influence croissante des technocraties et des administrations publiques aux dépens des gouvernements et plus encore des parlements, ce que nous avons dit de l'envahissement des allées du pouvoir étatique par les pouvoirs de fait. Elle engendre un glissement du pouvoir d'un lieu où il est encore un peu contrôlé vers des lieux où il l'est sensiblement moins, voire pas du tout.

J.K. Galbraith appelle technostucture les structures collectives qui président aux destinées des grandes entreprises (27). Dans son sillage, Maurice Duverger qualifie de technostucture politique le réseau des individus, groupes et institutions qui détermine le contenu des décisions politiques (28). Il y a de plus en plus osmose entre les technostuctures privées et politiques (voir déjà chapitre XII, p. 219 s.). J.K. Galbraith écrit : « En réalité, le système industriel est inextricablement lié à l'Etat. Il n'échappe à personne que, de bien des façons, la grande entreprise moderne est un bras de l'Etat ; et celui-ci, dans des circonstances importantes, est lui-même un instrument du système industriel. ... La vérité est que, dans le système industriel, la ligne qui départage le secteur public et le secteur privé, est indistincte et, dans une large mesure fictive, ... » (29). En dépit des différences de sensibilité et de quelques tensions, la collaboration est logique entre les politiques et les technocrates, les points de convergence obligés, nombreux. Plusieurs hauts fonctionnaires deviennent ministres. D'anciens parlementaires se recyclent parfois dans l'administration publique. C'est finalement une technostucture politi-

que assez soudée qui entre en interpénétration avec les technostuctures privées pour former l'élite dirigeante de la société. Cette osmose entre les deux technostuctures introduit des rapports nouveaux entre l'Etat et les entreprises privées. Au XIX^e siècle, les entreprises privées atomisées, dominées par leurs propriétaires, s'opposaient souvent à l'Etat et mettaient tout en œuvre pour limiter ses compétences économiques. Il en résultait une forme de concurrence et un système de contrepois favorables aux libertés individuelles classiques. Aujourd'hui les grandes entreprises, dirigées plus par les détenteurs des savoirs économiques et techniques que par leurs propriétaires, dépendent davantage de l'Etat. La plupart du temps elles souhaitent un Etat fort au-delà de ses attributions traditionnelles, un Etat menant en matière économique des politiques conjoncturelles et structurelles cohérentes. Les relations de dépendance entre l'Etat et les grands ensembles économiques appellent une collaboration à laquelle participent les syndicats dans une mesure variable selon les pays. Mais il faut bien voir que le flou grandissant qui caractérise la frontière privé-public est très propice à l'étendue croissante de l'Etat. L'interpénétration des technostuctures publiques et privées déclenche une dynamique favorable à la croissance des prérogatives étatiques. Cette interpénétration montre de plus que l'Etat maîtrise indirectement une part du P.N.B., donc des activités humaines, encore plus élevée que celle révélée par les indicateurs traditionnels. Elle indique enfin que les grandes entreprises jouent de moins en moins le rôle de contre-pouvoir face à l'Etat. A l'heure actuelle ce sont, nettement plus que les grands ensembles économiques, les P.M.E. (petites et moyennes entreprises) et les artisans qui luttent contre les effets asphyxiants de certaines réglementations étatiques.

Quels que soient les prismes au travers desquels on les analyse, les effets de la croissance de l'étendue étatique au-delà d'un seuil fatidique convergent. Le phénomène accélère la logique des concentrations, réduit la sphère matérielle autonome des individus, les anesthésie, accroît leur dépendance à l'égard de l'Etat et surtout comporte d'incontestables virtualités de contrôle et d'asservissement. Très lucidement Raymond Ruyer écrit : « Il est évidemment absurde de demander à la politique, à l'Etat, à César, autre chose qu'un minimum de sécurité matérielle et d'ordre, pour vivre, travailler à réaliser des idéaux et des valeurs non politiques. Mais les hommes sont toujours plus exigeants, ils demandent à César — tout, même la sagesse, et même le salut, la santé, la culture, le bonheur, bref tendent toujours de faire de César un Dieu » (30). Suit la conséquence de cette attitude : « L'Etat politique ne donne le salut et le bonheur, la justice et la fraternité, qu'à sa manière, c'est-à-dire en ajoutant, à sa police traditionnelle — que les jeunes s'amusent à lapider sans grands risques, ou avec des risques qui rendent le jeu encore plus amusant — une police autrement féroce qui donne un bonheur à la Saint-Just, avec lavage de cerveau et terrorisme » (31). Dans le même sens

Bertrand de Jouvenel écrit : « Faute d'un regrès dans l'étendue des droits étatiques, il n'y a rien de si certain que le rassemblement final des rênes publiques dans une poigne impériale, quelque nom qu'elle porte et d'où qu'elle vienne » (32).

Un paradoxe, le double mouvement d'affaiblissement et d'extension de l'Etat.

Les Etats occidentaux sont à la fois faibles et étendus. Toujours plus faibles et toujours plus étendus. Leur étendue croît pour les raisons et avec les conséquences que nous venons de voir. Simultanément ils sont affaiblis dans leurs deux fonctions ontologiques : la défense contre l'extérieur et le maintien de la sécurité à l'intérieur. Il s'agit de ne pas perdre de vue que ces deux fonctions sont bien les premières dans la hiérarchie des fonctions étatiques, même si les totalitarismes fascistes et marxistes en pervertissent scandaleusement l'usage. La permanence des réquisits fondamentaux de toute vie sociale, c'est-à-dire un minimum d'ordre et de cohérence, ou en d'autres termes, l'absence d'anarchie : telles sont les finalités des fonctions ontologiques de l'Etat démocratique. La répression, c'est-à-dire l'usage légitime de la force, ne constitue on ne devrait constituer que le moyen ultime et toujours désagréable de réaliser ces finalités. Ces évidences universelles n'empêchent pas que les structures judiciaires, la police et l'armée soient la cible favorite de larges milieux aux motivations diverses. L'évocation même du nom de ces institutions est chargé de connotations si négatives qu'elle heurte fortement les sensibilités contemporaines. Cette contestation a déjà produit ses fruits inéluctables. Les Etats occidentaux maîtrisent de plus en plus mal les diverses formes de criminalité, la violence politique et le terrorisme. Ces mêmes Etats éprouvent des difficultés à préserver la crédibilité de leurs armées, ces institutions malheureuses mais nécessaires ! Dans les mentalités collectives la volonté de défense s'effrite. Il en est d'ailleurs ainsi parce qu'au sein des sociétés industrielles de ce temps, les individus interchangeables et anonymes sont noyés dans des masses atomisées qui tuent le sens de la communauté. De surcroît, les armes sophistiquées d'aujourd'hui ne sont plus à la taille humaine. Un soldat peut faire corps avec « son » épée, à la rigueur avec « son » arme à feu. Une ogive nucléaire dépasse monstrueusement son entendement.

Les Etats sont aussi amoindris dans leurs facultés de relever les défis auxquels sont confrontées toutes les sociétés occidentales : inflation, chômage, pollution, développements pathologiques de la société industrielle technicienne, violences de toute nature. Cette incapacité d'affronter victorieusement ces grands défis est imputable en partie à l'affaiblissement de la fonction d'interdiction de l'Etat. Par ailleurs nous avons déjà vu comment la manifestation excessive des pouvoirs

de fait et les luttes qui les opposent contribuent de leur côté à entraver la recherche du bien commun.

La résorption des fléaux qui assaillent les démocraties occidentales (et plus encore les autres pays du monde) stimule la croissance de l'Etat en proportion de la difficulté et de l'impossibilité de ce qui devient progressivement l'effort prioritaire de l'Etat. Nous en déduisons une conclusion capitale : l'affaiblissement de l'Etat nourrit souvent son étendue. Parce que l'Etat ne peut imposer des normes anti-pollution rigoureuses et sérieuses, il est appelé à financer les coûts sociaux qui résultent de toutes les formes de pollution. Parce qu'il ne peut ni ne veut infléchir l'évolution pathologique de la société industrielle de consommation technicienne et organisationnelle, l'Etat est appelé à supporter les coûts sociaux qui en dérivent. On pourrait multiplier les exemples qui montrent que l'Etat s'étend parce qu'il parvient mal à faire respecter ses diverses législations ou à en introduire de nouvelles qui seraient nécessaires. Ce phénomène est d'ailleurs l'exacte transposition en même temps que le résultat de ce qui se passe au niveau des individus. Parce qu'il ne veut ni ne peut s'interdire de fumer excessivement (ce qui reste bien évidemment un droit de la personne) un individu en supportera presque toujours les conséquences financières fâcheuses. Même remarque pour l'alcoolisme invétéré, le défaut d'hygiène de vie et les divers comportements pathologiques. Pour l'individu comme pour l'Etat, l'affaiblissement de la fonction d'interdiction enfla la fonction de réparation. Il faut bien voir qu'aujourd'hui trop d'individus et de groupes revendiquent haut et fort que l'Etat reste passif devant l'expression de toutes les formes pathologiques de leurs libertés, tout en exigeant de lui qu'il répare et supporte financièrement les multiples conséquences négatives de l'usage pervers de ces libertés. Des individus se droguent qui exigent que l'Etat finance ou subventionne les systèmes d'assurance-maladie. Des entreprises polluent qui exigent que l'Etat efface les effets de cette pollution. Sur le mode intimiste ou violent les individus disent de plus en plus à l'Etat : « N'empêche plus la libre actualisation de tous nos désirs, mais bien plutôt, efface-en les effets secondaires. » Les Etats occidentaux sont véritablement sur le point de devenir avant tout des effaceurs fatigués d'effets secondaires.

Dans une civilisation sur son déclin comme l'est actuellement l'Occident, les mentalités deviennent sécuritaires et marchandes à l'excès. De plus elles identifient toujours davantage la liberté à sa forme dégénérée et anarchique qu'est la liberté instinctuelle. De telles mentalités ne peuvent que s'efforcer de réduire les fonctions ontologiques de l'Etat et pousser à l'amplification de fonctions qui, dans la perspective de la survie des régimes démocratiques et libres, devraient relever à titre principal de la responsabilité individuelle et subsidiairement seulement de l'Etat. Absence d'interdits légaux, sécurité sociale totale et multiplication des possibilités de gain faciles, tel est le programme avoué ou secret de beaucoup

de mentalités contemporaines. La tendance est de ramener l'Etat à la fonction de pourvoyeur de bien-être et de sécurité sociale. Dès le début du XIX^e siècle Alexis de Tocqueville a remarquablement perçu le paradoxe naissant de l'Etat simultanément fort et faible. « D'un côté... les peuples échappent violemment à l'empire de leurs lois ; ... toutes les nations qui ne sont point en révolution paraissent du moins inquiètes et frémissantes ; un même esprit de révolte les anime. Et, de l'autre, dans ce même temps d'anarchie et chez ces mêmes peuples si indociles, le pouvoir social accroit sans cesse ses prérogatives ; il devient plus centralisé, plus entreprenant, plus absolu, plus étendu. ... Ainsi donc, deux révolutions semblent s'opérer de nos jours, en sens contraire : l'une affaiblit continuellement le pouvoir, et l'autre le renforce sans cesse : ... Mais, quand on en vient enfin à considérer de plus près l'état du monde, on voit que ces deux révolutions sont intimement liées l'une à l'autre, qu'elles partent de la même source, et que, après avoir eu un cours divers, elles conduisent enfin les hommes au même lieu » (33). La source ambiguë de ces deux révolutions, ce sont deux autres Révolutions, l'une culturelle, commencée au XVII^e siècle (et déjà avant !), l'autre industrielle, commencée au XVIII^e siècle (voir chapitre III, p. 77 s.). Depuis le temps où il a été écrit, ce passage de Tocqueville n'a fait que gagner en actualité. Il est aussi plus justifié aujourd'hui qu'il ne l'était à l'époque. Car au début du XIX^e siècle, les individus et les peuples luttèrent en vain contre l'oppression de pouvoirs absolutistes qui avaient fait un usage pervers des fonctions ontologiques de l'Etat. L'analyse et la prémonition de Tocqueville restent cependant exceptionnelles. Dans un sens voisin, mais avec un autre langage et à partir d'autres prémisses, Jeanne Hersch découvre le même paradoxe : « C'est tout juste si on ne lui demande pas (à l'Etat) d'arrêter le temps, de supprimer l'histoire, d'exclure toute souffrance, d'éliminer la mort. Et on lui demande bel et bien à la fois d'imposer les règles universelles de l'accord entre tous les hommes, et de respecter l'unicité de chaque exception, de chaque être singulier, de chaque comportement marginal » (34). Ce paradoxe et cette perversion dans la hiérarchie des fonctions étatiques sont en rupture évidente avec les modèles culturels qui se trouvent à l'origine des démocraties libérales et sans lesquels elles ne survivront pas : le christianisme classique et le libéralisme. De manière rude mais réaliste le christianisme classique définit ainsi la première fonction de l'Etat : « Le magistrat est serviteur de Dieu pour ton bien. Mais si tu fais le mal, crains ; car ce n'est pas en vain qu'il porte l'épée, étant serviteur de Dieu pour exercer la vengeance et punir celui qui fait le mal » (Romains 13, 4). Bien sûr, ce n'est plus « pour ton bien » lorsqu'un régime totalitaire pervertit la fonction de maintien de la sécurité. Nous répétons que n'est légitimée ici que la répression des infractions aux législations positives, qui ne sont pas contraires au droit naturel. La pensée libérale est ici proche de la pensée chrétienne. Benjamin Constant par

exemple délimite très clairement les fonctions de l'Etat lorsqu'il écrit : « Le gouvernement, en dehors de sa sphère, ne doit avoir aucun pouvoir. Dans sa sphère, il ne saurait en avoir trop. » Il y a quelques excès dans cette affirmation. Il n'en resta pas moins que les théories de l'Etat dérivées du christianisme classique et du libéralisme (pas tous les courants) sont les plus anti-totalitaires qui soient. Elles légitiment pleinement les fonctions ontologiques de l'Etat. Mais elles les limitent par le droit naturel en même temps qu'elles limitent les fonctions contingentes de l'Etat (interventions socio-économiques) par l'inviolabilité de la sphère privée qui englobe la liberté de pensée et l'initiative économique libre. Seule une telle vision de l'Etat permet de dépasser les dialectiques liberté-ordre et individu-Etat. Elle seule permet l'aujourd'hui et le demain des libertés individuelles en préservant la société de l'anarchie tout en conférant aux individus une autonomie matérielle et spirituelle qui puisse servir de digne protectrice face aux pouvoirs de l'Etat et de la société.

S'éloignant des modèles qui ont fait les démocraties, les Etats occidentaux d'aujourd'hui s'affaiblissent et se renforcent là où ils ne le devraient pas dans la perspective de la survie des régimes démocratiques. Relativement à ces modèles, il y a comme une inversion des champs de leurs interventions et de leurs non-interventions. Là où ils étaient censés être forts (crédibles), ils s'affaiblissent. Là où ils étaient censés être faibles, ils se renforcent. Les fonctions contingentes (le domaine des interventions socio-économiques et culturelles, la résorption des coûts sociaux) l'emportent de plus en plus sur les fonctions ontologiques (le domaine du maintien de la sécurité et de la défense collective contre l'extérieur). Nul ne niera que, jusqu'à un certain point, un transfert de la puissance étatique des premières fonctions vers les secondes ait été nécessaire à l'approfondissement des libertés individuelles classiques, à la dignité et à la sécurité matérielle des plus défavorisés. Mais le degré d'inversion des champs d'intervention et de non-intervention de l'Etat semble avoir franchi le seuil à partir duquel se manifestent le paradoxe et les effets de l'Etat simultanément faible et étendu. Le pouvoir étatique se prête de moins en moins à une localisation aisée. Il tend à être diffus. Ses crêtes naturelles s'estompent. Les Etats occidentaux sont semblables à ces fruits et légumes de l'ère technicienne et industrielle. A la fois gros, boursoufflés et gorgés d'eau, mais manquant de densité et de fermeté. Ces Etats lourds, encombrés et paralysés voient s'effriter leurs prérogatives de commandement. Pour l'heure cette situation n'est pas désagréable. Elle a même la saveur des premières phases de certaines décompositions. Mais elle ne saurait durer. Il est impossible que les Etats occidentaux restent longtemps encore faibles et étendus. Leur faiblesse finira par céder devant leur étendue. Le jour vient vraisemblablement où ils seront totalement forts en recouvrant toutes les activités sociales. Totalitaires, ils

risquent très sérieusement de l'être parce qu'ils auront été faibles et étendus. Ce paradoxe mène à l'anarchie et au contrôle virtuel de toutes les activités humaines, le terreau idéal de l'émergence des totalitarismes les plus achevés.

- (1) Puffendorf, « Du droit de la nature et des gens », liv. VII, chap. I.
- (2) Julien Freund, in « Le Pouvoir », XXVI^e Rencontres internationales de Genève, p. 310.
- (3) Jeanne Hersch, in « Le Pouvoir », XXVI^e Rencontres internationales de Genève, p. 82.
- (4) Karl Marx, « L'idéologie allemande », p. 74.
- (5) Hobbes, « Léviathan », II^e partie, chap. XVII.
- (6) J.-J. Rousseau, « Du contrat social », liv. I, chap. VI.
- (7) *Ibid.*, liv. II, chap. IV.
- (8) *Ibid.*, liv. III, chap. XVI.
- (9) *Ibid.*, liv. I, chap. VII.
- (10) *Ibid.*, liv. II, chap. IV.
- (11) *Ibid.*, liv. II, chap. V.
- (12) *Ibid.*, liv. II, chap. VII.
- (13) André Glucksmann, « Les maîtres penseurs », p. 165 ss.
- (14) Henri Lefebvre, « De l'Etat », 2 « Théorie marxiste de l'Etat » de Hegel à Mao, pp. 212-256.
- (15) *Ibid.*, pp. 234-235.
- (16) Statistiques de recettes publiques des pays membres de l'O.C.D.E., 1965-1978, O.C.D.E., 1979.
- (17) In Amédée Ponceau, « Timoléon », Préface, p. 12.
- (18) Jeanne Hersch, in « Le Pouvoir », XXVI^e Rencontres internationales de Genève, p. 104.
- (19) Jacques Ellul, « L'illusion politique », p. 182, voir aussi pp. 181-186.
- (20) Jeanne Hersch, in « Le Pouvoir », XXVI^e Rencontres internationales de Genève, p. 89.
- (21) Friedrich A. Hayek, « La route de la servitude », p. 80.
- (22) Julien Freund, « Le nouvel âge », p. 41.
- (23) Friedrich A. Hayek, *op. cit.*, p. 50.
- (24) Jacques Ellul, *op. cit.*, p. 79.
- (25) *Ibid.*, p. 81.
- (26) Daniel Bell, « Vers la société post-industrielle », p. 354.
- (27) J.K. Galbraith, « Le nouvel Etat industriel », p. 81 ss.
- (28) Maurice Duverger, « Janus », p. 188.
- (29) J.K. Galbraith, *op. cit.*, pp. 316-317.
- (30) Raymond Ruyer, « Les nuisances idéologiques », p. 179.
- (31) *Ibid.*, p. 179.
- (32) Bertrand de Jouvenel, « Du pouvoir », p. 281.
- (33) Alexis de Tocqueville, « De la démocratie en Amérique », p. 342.
- (34) Jeanne Hersch, in « Le Pouvoir », XXVI^e Rencontres internationales de Genève, p. 89.

CHAPITRE XVIII

CONCLUSIONS ET ESQUISSE
D'UN SCÉNARIO VRAISEMBLABLE

Dieu est mort, il faut maintenant que le sur-homme vive.

NIETZSCHE.

N'est-ce pas le désir insatiable de ce que la démocratie regarde comme son bien suprême qui perd cette dernière ?

PLATON.

Et il lui fut donné d'animer l'image de la bête, afin que l'image de la bête parle, et qu'elle fasse que tous ceux qui n'adoreraient pas l'image de la bête soient tués. Et elle fit que tous, petits et grands, riches et pauvres, libres et esclaves, reçoivent une marque sur leur main droite ou sur leur front, et que personne ne puisse acheter ni vendre, sans avoir la marque, le nom de la bête ou le nombre de son nom.

APOCALYPSE 13, 15-17.

A l'analyste et à l'historien les régimes totalitaires se présentent comme les fruits de causes endogènes ou exogènes. Parfois aussi ils dérivent d'une combinaison de causes endogènes et exogènes. Entre 1940 et 1944 la Belgique a vécu sous un régime totalitaire d'origine exogène, puisque ce pays démocratique a été envahi

en 1940 par l'Allemagne nazie. Le totalitarisme que subissent les Tchécoslovaques relève avant tout de causes exogènes tenant aux événements qui ont précédé et suivi la seconde guerre mondiale. Par contre le totalitarisme que connurent les Allemands, celui que connaissent les Soviétiques ainsi que la dictature semi-totalitaire que connurent les Italiens, sont essentiellement d'origine endogène, même si les séquelles de la première guerre mondiale ont pu contribuer à leur émergence. Le totalitarisme qui vraisemblablement attend les Occidentaux aura toutes les chances d'être d'origine endogène, c'est-à-dire de résulter des tendances lourdes des sociétés occidentales. Il est vrai que sur notre façade orientale croît dangereusement l'arsenal militaire de la principale puissance totalitaire du monde. Il est vrai que sur d'autres continents le totalitarisme marxiste gagne inexorablement du terrain grâce à l'appui de l'U.R.S.S. Il est vrai que sur l'échiquier des relations internationales les figures pourraient être disposées de manière telle que l'U.R.S.S. envahisse tout ou partie de l'Europe occidentale en soumettant les territoires conquis à son totalitarisme. Mais là ne réside pas l'unique scénario de la vraisemblable totalitarisation de l'Occident... même si l'Empire romain décadent a fini par tomber aux mains d'Alaric ! De toute manière, si c'est la pointe de l'épée russe qui introduisait un jour le totalitarisme en Europe, les Européens seraient en grande partie responsables de leur esclavage. Le totalitarisme qu'ils connaîtraient alors serait d'origine mixte, exogène mais aussi endogène. Parce que l'U.R.S.S. ne ferait que cueillir un fruit trop mûr pour rester attaché à l'arbre de ses institutions démocratiques et libérales. Ce n'est pas en affirmant que les pays capitalistes tisseraient eux-mêmes la corde avec laquelle l'U.R.S.S. les pendrait, que Lénine s'est le plus trompé ! La puissance militaire et le régime politique de l'U.R.S.S. ne constituent pas la première menace des démocraties libérales. Pour ces dernières, l'U.R.S.S. sert davantage de repoussoir que de pôle d'attraction. Sans le faible défi du totalitarisme marxiste incarné, l'Occident aurait peut-être déjà succombé au totalitarisme ! S'il n'est pas trop plausible que les Occidentaux vivent un jour sous un totalitarisme marxiste-léniniste imposé par l'U.R.S.S., connaîtront-ils alors un totalitarisme marxiste d'origine endogène ? Le fascisme ? La dictature au sens romain ? La totalitarisation à froid ? Ou encore un totalitarisme inédit ? Esquignons brièvement un scénario vraisemblable du devenir des sociétés occidentales.

Le risque totalitaire de l'Occident s'enrichit prioritairement des tendances lourdes des sociétés occidentales. Elles sont nombreuses. Nous les avons identifiées et analysées tout au long des chapitres de ce livre. Pour les besoins de la conclusion et dans l'optique d'un probable effondrement des démocraties occidentales, nous tenterons de les synthétiser en les ramenant à trois : l'évacuation de Dieu et des modèles culturels de l'Occident libéral, la progression vers l'anomie

et le chaos, l'affaiblissement de l'autonomie matérielle et spirituelle des individus.

L'évacuation massive d'une Transcendance révélée et personnelle conditionne le sens et l'ampleur de la plupart des tendances profondes de nos sociétés. Elle inaugure nombre de processus qui façonnent et façonneront la configuration du paysage de l'Occident. A la fin, la « mort » de Dieu a toutes les chances d'apporter à Nietzsche une victoire posthume. Nietzsche voyait l'apothéose de l'aventure humaine dans la glorification de l'homme-Dieu. Il ne serait pas étonnant que le héros nietzschéen, le surhomme, synthèse d'inhumain et de surhumain, se substitue à Dieu quand le refoulement du judéo-christianisme classique atteindra son paroxysme.

Si Nietzsche a salué de loin cette substitution totalitaire virile et sanglante, il est aussi dans le prolongement logique de cette substitution le chantre de Dionysos, ce qui nous amène à la deuxième tendance fondamentale des sociétés occidentales : le culte de Dionysos, la libération de toutes les pulsions instinctuelles (au sens le plus large). Dans l'Occident chrétien, fief de la religion la plus opposée à la nature humaine, les individus refoulent inconsciemment Dieu pour que tout soit permis. Pour qu'enfin il y ait congruence parfaite entre les pulsions instinctuelles et les comportements. Les Occidentaux rejettent graduellement toute idée de norme intangible. Ils ressentent comme un joug insupportable les lois et les institutions qui entravent la pleine actualisation de leurs pulsions instinctuelles. Ils achèvent de répudier cette maîtrise de soi individuelle et collective, ainsi que les normes qui ont autorisé l'avènement des démocraties libérales. La vertu d'auto-discipline par prassion intérieure s'effrite. Souvenons-nous qu'il n'y a jamais eu et qu'il n'y aura jamais de démocratie durable sans un minimum d'auto-discipline librement consentie. Derrière l'écorce des discours, les revendications libertaires de beaucoup d'Occidentaux portent en réalité davantage sur la liberté instinctuelle que sur les libertés individuelles classiques. Mais plus large est le champ d'expression qu'elles trouvent ouvert devant elles, plus les pulsions instinctuelles nourrissent les fléaux qui minent les sociétés occidentales. Le phénomène est encore aggravé par le fait que les gouvernements démocratiques sont toujours plus contestés dans leurs légitimes fonctions de commandement et de maintien de la sécurité. C'est ainsi que nos mentalités d'Occidentaux de la fin du *xx*^e siècle et les tendances lourdes qui en dérivent poussent les sociétés occidentales sur le chemin de l'anomie, de la paralysie, de l'anarchie, des tensions perpétuelles et excessives entre les individus et entre les groupes.

Alors qu'en un sens et apparemment les Occidentaux sont plus libres qu'ils ne l'ont jamais été, se développe dans la direction inverse une tendance radicalement opposée, l'affaiblissement accéléré de l'autonomie matérielle et spirituelle des individus. La régression constante de la propriété privée véritable et de la liberté économique, la soumission bientôt totale de toute vie sociale aux « impératifs »

de la société industrielle de consommation technicienne et organisationnelle. L'étendue croissante de l'Etat, l'irrésistible imprégnation des mentalités par les media qui font passer tous les faits au travers d'une grille interprétative constituée par les idéologies dominantes de ce temps : ce sont là les principales tendances lourdes et quasi irréversibles qui sont en train de mener à son sommet la dépendance des individus à l'égard de l'Etat et de la société. Cette dépendance est si élevée qu'elle est chargée d'incontestables et graves virtualités totalitaires. Elle permettrait dès maintenant un asservissement total de tous les individus, un contrôle presque absolu de toutes les activités humaines.

Sous nos yeux nous voyons porté à son comble le plus grand paradoxe de l'Occident de l'extrême fin du deuxième millénaire. Alors qu'ils sont parvenus aux frontières de l'absolu dans leurs revendications libertaires et qu'ils s'enivrent de leurs ultimes conquêtes, les Occidentaux ne se rendent pas compte que virtuellement et même réellement, ils n'ont jamais été aussi asservis à l'Etat et à la société. Ce paradoxe est au niveau global la reproduction élargie de ce que nous constatons dans l'Etat : toujours plus faible et toujours plus étendu. Très vraisemblablement ces deux grands paradoxes risquent de mener toute la Civilisation occidentale vers le totalitarisme le plus achevé. Ils rappellent Tocqueville, mais aussi Montesquieu : « Il n'y aura plus de mœurs, plus d'amour de l'ordre, enfin plus de vertus... Plus il (le Peuple) paraîtra tirer d'avantage de sa liberté, plus il s'approchera du moment où il doit la perdre » (1). Pour la liberté, la Roche Tarpéienne risque d'être très proche du Capitole... d'autant plus que les oies du Capitole ne sont guère entendues ! Il restera toujours vrai que les totalitarismes sont de grands cimetières que remplissent les mauvais usages de la liberté.

Les maux qui assaillent les sociétés occidentales sont malheureusement en interaction comme les variables dépendantes d'un système global. Un élément de perturbation en nourrit plusieurs autres. L'empire croissant du court terme ou l'affaiblissement de certains consensus stimulent l'inflation ; l'inflation accroît les tensions sociales ; ces dernières corrodent les institutions politiques ; et ainsi de suite, sans omettre les effets de feedback. Rapportées au phénomène guère contestable de l'accélération de l'histoire, ces relations systémiques hâtent assez logiquement l'aggravation de ces maux. Cette aggravation et l'incapacité d'y faire face s'amplifient chaque jour. Si elle ne connaît pas d'inflexion notable, cette double évolution mènera rapidement au chaos, à la paralysie et à l'effondrement des institutions de l'Occident démocratique et libéral. Le temps n'est peut-être pas très éloigné où l'on pourra dire de toute la Civilisation occidentale ce que Machiavel disait de l'Italie de son époque : « à bout de souffle, elle attend celui qui pourra guérir ses blessures, ... la voilà toute prête à suivre un drapeau, pourvu

qu'il se trouve quelqu'un qui veuille le saisir » (2). Très naturellement les hommes aiment boire jusqu'à la lie la coupe de la liberté instinctuelle. Mais, contradictoires, ils n'en supportent pas les effets : le chaos, la déliquescence, le vide, l'effondrement des institutions. Alors dans leur angoisse ils appellent l'homme providentiel, ultime recours contre tous les désordres. Ce danger très actuel n'a jamais été aussi grand depuis la fin de la deuxième guerre mondiale et il ne cesse de croître. Il est de plus avivé par deux faits. Le premier est qu'avec l'effritement de l'esprit civique, les Occidentaux sont de moins en moins attachés au principe de la démocratie. Le second est que la plupart des Occidentaux de moins de 40 ans n'ont jamais connu les souffrances d'un régime totalitaire et que chaque année qui passe rétrécit la mémoire collective des horreurs du totalitarisme. Par ailleurs les Occidentaux seront d'autant plus disposés à accueillir un messie laïque qu'en plus de leur volonté de sortir du chaos, ils verront en lui celui qui enfin instaurera le paradis terrestre là où les démocraties n'auront apporté que morosité et « désillusions ». La persistance du marasme économique et la violence non maîtrisée pourraient servir de détonateur final à cet accueil. Quand sera révolue depuis trop longtemps la croissance économique largement répartie qui parvient à masquer un peu les craquements de la société et à réduire les tensions sociales, le pire sera à craindre.

Plus que des structures autoritaires, c'est bien un Surhomme, un César, un homme providentiel, un faux messie que les masses risquent d'appeler ou d'accepter. Les hommes inclinent à personnaliser le pouvoir, à projeter sur l'homme providentiel leurs désirs de grandeur, à réaliser ces désirs par procuration. Frustrés, déçus par la grisaille du quotidien, ils éprouvent le besoin d'admirer un Chef, de s'identifier à lui, d'adorer en lui les attributs auxquels ils aspirent dans leurs rêves. Déjà dans l'univers pseudo-rationnel et aseptisé de nos démocraties agonisantes, les individus aiment les vedettes du monde des spectacles et des sports et trouvent en elles des raisons de vivre. Il n'est dès lors pas étonnant que presque toutes les dictatures et tous les totalitarismes secrètent le culte de la personnalité, qu'ils aient à leur tête des héros, des autocrates. Rien qu'en ce siècle Lénine, Mussolini, Staline, Hitler, Mao et Fidel Castro témoignent de ce phénomène. Il paraît exclu que les vagues qui vraisemblablement précipiteront l'effondrement des démocraties occidentales portent au faîte du totalitarisme subséquent une équipe de technocrates falots ou un « Monsieur Tout-le-Monde ». Une rupture colossale au niveau des régimes politiques menace désormais l'Occident comme une épée de Damoclès. Si elle devait être consommée, il y aurait très certainement substitution de l'autorité charismatique à l'autorité légale-rationnelle de nos démocraties. Ces concepts sont de Max Weber qui voit dans le chef charismatique un personnage doué de forces ou d'un caractère surnaturels ou

surhumains, « un envoyé de Dieu » aux yeux des masses (3). L'autocrate d'un nouveau totalitarisme pourrait mettre fin brutalement et violemment aux institutions démocratiques-libérales. Mais il pourrait être aussi un « sauveur légal », selon l'expression de Raymond Aron (4). Un sauveur émergeant d'une procédure légale comme Hitler en 1933. Dans le deuxième cas surtout, nous rejoindrions les schèmes classiques, ceux de Platon en particulier, pour qui le tyran surgissant d'une démocratie corrompue séduit, flatte, promet et réduit quelques fléaux dans une première phase de son pouvoir avant de sombrer dans une tyrannie absolue, dévoreuse de chair et de sang (5). Comme l'histoire des dictatures l'a souvent montré, l'espoir et les quelques rares signes précurseurs d'un mieux sont vite démentis et remplacés par la catastrophe et l'insécurité totale.

Le totalitarisme qui jette ses premières ombres sur l'Occident risque fort de recouvrir l'ensemble des pays démocratiques, directement ou en plusieurs actes. Pour réaliser enfin l'unité tant attendue de l'Europe, de la Civilisation occidentale (... voire celle du monde entier !). Parce que sous l'enveloppe des diversités nationales cheminent les mêmes tendances lourdes. Parce qu'entre pays occidentaux les communications, les échanges, les interdépendances économiques, culturelles et politico-militaires n'ont jamais été aussi étroites, aussi denses. Il y a une cinquantaine d'années Ortega y Gasset affirmait que la probabilité d'un Etat général européen s'imposait mécaniquement. On ne saurait lui donner tort. Pour le meilleur et le pire, le processus de l'intégration européenne semble irréversiblement engagé, malgré les reculs temporaires et les inévitables accidents de parcours. Au-delà de la dimension européenne ou occidentale, l'idée de mondialisation fait son chemin et s'impose à certains esprits comme l'unique possibilité d'éviter le chaos. Plus que jamais dans l'histoire de l'humanité, les pays ressemblent à des variables dépendantes d'un système global. Il n'est qu'à voir les incidences économiques et politiques qu'exerce sur tous les pays une augmentation du prix du pétrole. Les institutions internationales et leurs prétentions à la contrainte universelle se multiplient à un rythme inconcevable il y a un siècle encore. En un mot, les phénomènes transnationaux gagnent en ampleur en dépit des conflits d'intérêts qui continuent à opposer les Etats nationaux. Un seul petit détail, anodin mais révélateur : dans quelques années les coureurs du Tour de France devraient pédaler sur sol américain durant quelques heures, chose impensable il y a 40 ans. Les phénomènes de la mondialisation et de la transnationalité présentent des aspects positifs. Mais ils font augurer que le totalitarisme qui ne manquerait pas de naître des cendres d'une désagrégation des démocraties occidentales pourrait bien être lui aussi un phénomène transnational. Cette probabilité rend très crédible la thèse du dissident soviétique Youri Orlov qui affirme : « Je considère que le monde s'approche dangereusement d'un point

de totalitarisation complète » (6). Elle fait penser également à J. Burnham qui prétend que toute civilisation atteint à un moment donné le stade de l'Empire universel.

De toutes les composantes de la Civilisation occidentale actuelle pourrait malheureusement émerger le totalitarisme le plus achevé et le plus intégral, un totalitarisme pire que tous ceux qui ont affligé l'humanité jusqu'à ce jour ! D'abord parce qu'en reprenant les expressions de Maurice Duverger, ce totalitarisme ne serait pas d'origine « technique », mais à coup sûr d'origine « sociologique », c'est-à-dire suscité par les tendances lourdes, les mutations, les ruptures et les mentalités qui se manifestent au sein des sociétés occidentales. Or les dictatures sociologiques étouffent presque toujours davantage que les dictatures techniques, les individus et les sociétés qu'elles tiennent en esclavage. Dans la règle elles présentent aussi une durée de vie plus longue. Ensuite, jamais les possibilités d'asservir, de dominer et de manipuler les hommes n'ont été aussi grandes qu'aujourd'hui. Nous assistons dans nos sociétés à une mise en place accélérée de structures chargées de virtualités totalitaires. Nous avons déjà dit qu'à grande échelle et virtuellement, les humains n'ont jamais été aussi dépendants de l'Etat et de la société. Dès à présent l'électronique autorise les aventures les plus infernales. Techniquement, ce serait un jeu d'enfant de ficher tous les habitants d'un pays ou même d'un ensemble de pays dans un Mega-Cerveau. Nous savons tous pertinemment qu'un futur totalitarisme aurait recours à ces moyens pour exercer un contrôle absolu de toutes les pensées et activités humaines. Rappelons-nous que l'espèce humaine a toujours utilisé en bien et en mal — et en mal autant qu'en bien — toutes les innovations technologiques sorties de son génie.

Si le totalitarisme devait prendre le relais de démocraties aux abois, nous achèminerions non vers le Bas-Empire climatisé (7), ni vers la démocratie tutélaire — ou totalitarisme amical — remarquablement décrite par Tocqueville (8), mais bien vers la Barbarie. Pas une barbarie à visage humain (9), mais une barbarie à visage diabolique qui en raison d'une probable mondialisation du phénomène totalitaire ne permettra même plus aux dissidents de fuir dans un pays resté libre ou dans une forêt pour y vivre en autonomie ! Même si ce n'est pas l'objet de notre livre, il n'est pas besoin d'être grand prophète pour dessiner à grands traits quelques caractéristiques probables d'un futur totalitarisme en Occident. Comme le dit Aldous Huxley dans son « Meilleur des Mondes », il y AVAIT Dieu — la raison d'être du beau, du noble, de l'héroïque — le christianisme, le libéralisme, la démocratie, la liberté (10). Ce sont là les valeurs que s'efforcerait d'extirper jusqu'à la racine un futur totalitarisme. Il porterait à son sommet la négation du versant positif des valeurs de l'Occident. En contraste,

son idéologie officielle imposerait un condensé des credos et des mythes qui, surtout depuis la fin du XVII^e siècle, se sont dégagés en opposition à ce versant positif. Il évacuerait toutes les valeurs à connotation éthique. Il réduirait à néant la dignité, la liberté et l'autonomie de la personne. Il pousserait jusqu'à l'absurde la logique industrielle et économique, subordonnant à un froid rationalisme à courte vue la santé physique et psychique des hommes. Il réprimerait le goût du vrai, du beau, du bien, pour exalter au contraire les instincts les plus bas. Le tout chapeauté, comme souvent dans les totalitarismes, par une religion d'Etat jalouse et punitive. En somme, Dionysos canalisé au service de Mercure planifié, mais aussi Mercure au service de Dionysos grâce à la Science et sous l'œil impitoyable d'un tyran incarnant le Mal. Ce totalitarisme a au minimum quelques chances de ressembler à un mixte de ceux décrits par Aldous Huxley et George Orwell, et puis aussi... à la Terreur secrète et refoulée de beaucoup d'hommes... l'Apocalypse de la Bible !

Avec l'armement nucléaire et l'électronique de 1982, le règne du III^e Reich n'aurait vraisemblablement pas encore pris fin. Les dictatures qui ont été vaincues jusqu'à aujourd'hui l'ont aussi été parce que la technologie de leur époque ne leur permettait pas de contrôler totalement toutes les activités humaines et de contenir de façon certaine les assauts d'une armée étrangère. On voit poindre le plus dramatique : la technologie sophistiquée de ce temps risque d'ossifier un futur totalitarisme intégral, de le précipiter dans l'irréversibilité, de le figer dans l'éternité. Dans ces circonstances, seule une irruption de la Transcendance sur la scène du monde, seule la Parousie pourront rendre aux humains leurs libertés et plus encore LA LIBERTE. Est-ce là un élan mystique ? Non pas. Plutôt l'évidence que seule le plus fort que l'humain, c'est-à-dire la Transcendance, peut briser l'asservissement total des hommes. C'est l'unique mais lumineuse espérance de la Civilisation occidentale et du monde. C'est la certitude commune de tous les prophètes des Anciennes et des Nouvelles Ecritures.

Le Locle (Suisse) et Lyddington (Angleterre),
Eté 1982.

- (1) Montesquieu, « De l'esprit des lois », liv. VIII, chap. II.
- (2) Machiavel, « Le Prince », chap. XXVI.
- (3) Voir Max Weber, « Le savant et la politique » et « The theory of social and economic organisation ».
- (4) Raymond Aron, « Démocratie et totalitarisme », pp. 203-229.
- (5) Platon, « La République », liv. VIII.

LES PÉRILS TOTALITAIRES EN OCCIDENT

(6) Youri Orlov, « Un socialisme de type non totalitaire est-il possible ? », in Jean-François Revel, « La nouvelle censure », annexe III, p. 338.

(7) Le terme est de Maurice Duverger, « Janus », p. 259.

(8) Alexis de Tocqueville, « De la démocratie en Amérique », pp. 345-352.

(9) Titre d'un livre de Bernard-Henry Lévy.

(10) Aldous Huxley, « Le Meilleur des Mondes », pp. 262, 64, et 65.

BIBLIOGRAPHIE

- ARENDT (Hannah), « The Origins of Totalitarianism », Allen and Unwin, London, 1961.
- ARENDT (Hannah), « Le système totalitaire », trad. fr. de la 3^e partie de « The Origins of Totalitarianism », Seuil, Paris, 1970.
- ARENDT (Hannah), « Vies politiques », trad. fr. de « Men in Dark Times », Gallimard, Paris, 1974.
- ARISTOTE, « La politique », trad. fr. Denoël-Gonthier, Paris, 1977.
- ARON (Raymond), « Démocratie et totalitarisme », Gallimard, Paris, 1965.
- ARON (Raymond), « Dix-huit leçons sur la société industrielle », Gallimard, Paris, 1962.
- ARON (Raymond), « Essai sur les libertés », Calmann-Lévy, Paris, 1970, édition augmentée, Le Livre de Poche, Collection Idées, Paris, 1976.
- ARON (Raymond), « L'opium des intellectuels », Calmann-Lévy, Paris, 1955.
- ARON (Raymond), « Plaidoyer pour l'Europe décadente », Laffont, Paris, 1977.
- BELL (Daniel), « Vers la société post-industrielle », trad. fr., Laffont, Paris, 1976.
- BELL (Daniel), « The End of Ideology », The Free Press, Glencoe (Illinois), 1960.
- BERGASSE (Henri), « Le tocsin de la décadence », Les Belles Lettres, Paris, 1975.
- BLUCHE (François) et CHAUNU (Pierre), « Lettre ouverte aux Eglises », Fayard, Paris, 1977.
- BRIMO (Albert), « Les grands courants de la philosophie du droit et de l'Etat », A. Pédone, Paris, 1978.
- BRZEZINSKI, Zbigniew (K.) et FRIEDRICH (Carl), « Totalitarian Dictatorship and Autocracy, Harvard University Press, Cambridge (Mass. U.S.A.), 1965.
- BUCHANAN (James M.), « The Limits of Liberty, Between Anarchy and Leviathan », The University of Chicago Press, Chicago/London, 1975.
- BURDEAU (Georges), « La démocratie », Seuil, Paris, 1966.
- BURDEAU (Georges), « L'Etat », Seuil, Paris, 1970.

LES PÉRILS TOTALITAIRES EN OCCIDENT

- CARTER (April), « Authority and Democracy », Routledge and Kegan, London, 1979.
- CHAUNU (Pierre), « La civilisation de l'Europe des lumières », Arthaud, Paris, 1971.
- CHAUNU (Pierre), « De l'histoire à la prospective », Laffont, Paris, 1975.
- CHAUNU (Pierre), « La mémoire et le sacré », Calmann-Lévy, Paris, 1978.
- CHAUNU (Pierre), « La violence de Dieu », Laffont, Paris, 1978.
- CHAUNU (Pierre) et BLUCHE (François), « Lettre aux Eglises », Fayard, Paris, 1977.
- CHAUNU (Pierre) et SUFFERT (Georges), « La peste blanche », Gallimard, Paris, 1976.
- CLAVEL (Maurice), « Dieu est Dieu, nom de Dieu », Grasset, Paris, 1976.
- CLAVEL (Maurice), « Deux siècles chez Lucifer », Seuil, Paris, 1978.
- CONSTANT (Benjamin), « De la liberté chez les Modernes », Le livre de Poche, Collection Pluriel, Paris, 1980.
- DAHL (Robert A.), « L'avenir de l'opposition dans les démocraties », trad. fr., Société française du livre, Paris, 1966.
- DIETZE, (Gottfried), « In Defence of Property », H. Regnery, Chicago, 1963.
- DIJVARA (Neagu M.), « Civilisations et lois historiques, Essai d'étude comparée des civilisations », Mouton, Paris et La Haye, 1975.
- DROIT (Michel), « La coupe est pleine », France-Empire, Paris 1975.
- DUVERGER (Maurice), « La démocratie sans le peuple », Seuil, Paris, 1967.
- DUVERGER (Maurice), « De la dictature », Julliard, Paris, 1961.
- DUVERGER (Maurice), « Introduction à la politique », Gallimard, Paris, 1964.
- DUVERGER (Maurice), « Janus, les deux faces de l'Occident », Fayard, Paris, 1972.
- DUVERGER (Maurice), « La monarchie républicaine », ou « Comment les démocraties se donnent des rois », Laffont, Paris, 1978.
- ELLUL (Jacques), « L'illusion politique », Laffont, Paris, 1965.
- ELLUL (Jacques), « Propagandes », A. Colin, Paris, 1962.
- ELLUL (Jacques), « Trahison de l'occident », Calmann-Lévy, Paris, 1976.
- ELLUL (Jacques), « Le système technicien », Calmann-Lévy, 1977.
- FERRERO (Guglielmo), « La ruine de la civilisation antique ».
- FREUND (Julien), « Le nouvel âge », Rivière, Paris, 1970.
- FREUND (Julien), « Qu'est-ce que la politique », Seuil, Paris, 1968.
- FRIEDMAN (Milton), « Capitalism and freedom », The University of Chicago Press, Chicago, 1962.
- FRIEDRICH (Carl) et BRZEZINSKI, Zbigniew (K.), « Totalitarian Dictatorship and Autocracy », Harvard University Press, Cambridge (Mass., U.S.A.), 1965.
- FROMM (Erich), « La peur de la liberté », trad. fr., Buchet-Chastel, Paris, 1963.
- GALBRAITH (John Kenneth), « Le nouvel Etat industriel », trad. fr., Gallimard, Paris, 1974.
- GARAUDY (Roger), « L'alternative », Laffont, Paris, 1972.
- GARAUDY (Roger), « Le projet d'espérance », Laffont, Paris, 1976.
- GLUCKSMANN (André), « La cuisinière et le mangeur d'hommes », Seuil, Paris, 1975.
- GLUCKSMANN (André), « Les maîtres penseurs », Grasset, Paris, 1977.
- HALLGARTEN (Georges W. P.), « Histoire des dictatures de l'antiquité à nos jours », trad. fr., Payot, Paris, 1961.

LES PÉRILS TOTALITAIRES EN OCCIDENT

- HALLGARTEN (Georges W. F.), « Devils or Saviors », trad., ang., Oswald Wolff L.t.d., London, 1960.
- HAYEK (Friedrich A.), « The constitution of Liberty », Routledge and Kegan, London and Henley, 1960.
- HAYEK (Friedrich A.), « La route de la servitude », trad. fr., Librairie de Médicis, Paris, 1946.
- HAYEK (Friedrich A.), « Studies in Philosophy, Politics and Economy », Chicago University Press, Chicago, 1967.
- HAZARD (Paul), « La crise de la conscience européenne 1680-1715 », Fayard, Paris, 1961.
- HAZARD (Paul), « La pensée européenne au XVIII^e siècle », Tome I, II et III, Boivin et Cie, Paris, 1946.
- HEIMANN (Eduard), « Reason and Faith in Modern Society, Liberalism, Marxism and Democracy », Wesleyan University Press, Middletown (Conn.), 1961.
- HOBBS, « Le Léviathan », trad. fr., Vrin, Paris, 1971.
- HUME (David), « A Treatise of Human Nature », Fontana/Collins, London and Glasgow, 1978.
- HUNHOLO (Albert), « Freedom and Serfdom, an Anthology of Western Thought », D. Reidel, Dordrecht, 1961.
- HUNTFORD (Roland), « Le nouveau totalitarisme », trad. fr., Fayard, Paris, 1975.
- HUXLEY (Aldous), « Le meilleur des mondes », trad. fr., Plon, Paris, 1977.
- KAHN (Jean-François), « Complot contre la démocratie », Flammarion, Paris, 1977.
- KAMEN (Henry), « L'éveil de la tolérance », trad. fr., Hachette, Paris, 1967.
- JOUVENEL (Bertrand de), « Du Pouvoir », Hachette, Paris, 1972 et Le Livre de Poche, Collection Pluriel, Paris, 1977.
- JOUVENEL (Bertrand de), « Les débuts de l'Etat moderne, Une histoire des idées politiques au XIX^e siècle », Fayard, Paris, 1976.
- JULIEN (Claude), « Le suicide des démocraties », Grasset, Paris, 1972.
- LABIN (Suzanne), « Le drame de la démocratie », P. Horay, Paris, 1954.
- LAULAN (Yves), « La Triche, La crise économique mondiale », Lattès, Paris, 1981.
- LEFEBVRE (Henri), « De l'Etat », Tome I : « L'Etat dans le monde moderne », Tome II : « Théorie marxiste de l'Etat de Hegel à Mao », Union générale d'Editions, Paris, 1976.
- LEFORT (Claude), « L'invention démocratique », Fayard, Paris, 1981.
- LEVY (Bernard-Henri), « La barbarie à visage humain », Grasset, Paris, 1977.
- LEVY (Bernard-Henri), « Le testament de Dieu », Paris, Grasset, 1979.
- LIPPMANN (Walter), « Crépuscule des démocraties », trad. fr., Fasquelle, Paris, 1956.
- LINZ (Juan J.), « The Breakdown of Democratic Regimes », Vol 1, « Crisis, Breakdown and Reequilibration », The John Hopkins University Press, Baltimore and London, 1978.
- LINZ (Juan J.) et STEPAN (Alfred), « The Breakdown of Democratic Regimes », Vol. 2, Europe, The John Hopkins University Press, Baltimore and London, 1978.
- LOCKE (John), « Essai sur le pouvoir civil », trad. fr., P.U.F., Paris, 1953.

LES PÉRILS TOTALITAIRES EN OCCIDENT

- LOCKE (John), « Second traité sur le gouvernement civil », trad. fr., Vrin, Paris 1967.
- LORENZ (Konrad), « Les huit péchés capitaux de notre civilisation », trad. fr., Flammarion, Paris, 1973.
- LORENZ (Konrad), « Trois essais sur le comportement animal et humain », trad. fr., Seuil, Paris, 1970.
- MACHIAVEL, « Le Prince », Le Livre de Poche, Librairie générale française, Paris, 1972.
- MACPHERSON (C. B.), « The Life and Times of Liberal Democracy », Oxford University Press, Oxford, 1976.
- MALAUD (Philippe), « La révolution libérale », Masson, Paris, New York, Barcelone et Milan, 1976.
- MARITAIN (Jacques), « L'homme et l'Etat », trad. fr., P.U.F., Paris, 1965.
- MARCUSE (Herbert), « L'homme unidimensionnel », trad. fr., Les Editions de Minuit, Paris, 1968.
- MARX (Karl) et ENGELS (Friedrich), « L'idéologie allemande », trad. fr., Editions sociales, Paris, 1976.
- MARX (Karl) et ENGELS (Friedrich), « Le manifeste du parti communiste », trad. fr.
- MARX (Karl) et ENGELS (Friedrich), « La sainte famille », trad. fr., Editions sociales, Paris, 1972.
- MOLNAR (Thomas), « Le socialisme sans visage », P.U.F., Paris, 1976.
- MONTALDO (Jean), « Les finances du P.C.F. », Albin Michel, Paris, 1977.
- MONTALDO (Jean), « La France communiste », Albin Michel, Paris, 1978.
- MONTESQUIEU, « De l'esprit des lois », Tome I et II, Garnier-Flammarion, Paris, 1979.
- MOREAU (Pierre-François), « Les racines du libéralisme, Une anthologie », Seuil, Paris, 1978.
- MORIN (Edgar), « Pour sortir du vingtième siècle », Nathan, Paris, 1981.
- MOSCOVICI (Serge), « L'âge des foules », Fayard, Paris, 1981.
- MOSS (Robert), « The collapse of democracy », Abacus, London, 1977.
- MOSSE (George L.), « The Culture of Western Europe, The nineteenth and twentieth Centuries », J. Murray, London, 1961.
- MOSSE-BASTIDE (Rose-Marie), « La liberté », P.U.F., Paris, 1966.
- ORWELL (George), « 1984 », trad. fr., Gallimard, Paris, 1950.
- PERRY (Ralph B.), « Puritanisme et démocratie », trad. fr., Laffont, Paris, 1952.
- PIZZITOLA (G. Alfredo), « Crisi della democrazia », L. Leonardi, Bologna, 1968.
- PLATON, « La république », trad. fr., Garnier-Flammarion, Paris, 1966.
- POLIN (Claude), « L'esprit totalitaire », Sirey, Paris, 1977.
- POLIN (Raymond), « La liberté de notre temps », Vrin, Paris, 1977.
- PONCEAU (Amédée), « Timoléon, Réflexions sur la tyrannie », Rivière, Paris, 1970.
- POPPER (Karl R.), « The Open Society and its Enemies », London, 1952.
- REVEL (Jean-François), « La tentation totalitaire », Laffont, Paris, 1976.
- REVEL (Jean-François), « La nouvelle censure », Laffont, Paris 1977.
- RIESMAN (David), « La foule solitaire », trad. fr., Arthaud, Paris, 1964.
- ROOKMAAKER (H. R.), « Modern Art and the Death of a Culture », Inter-Varsity Press, London, 1970.
- RÖPKE (Wilhelm), « La crise de notre temps », trad. fr., Payot, Paris, 1962.

LES PÉRILS TOTALITAIRES EN OCCIDENT

- ROUGEMONT (Denis DE), « L'avenir est notre affaire », Stock, Paris, 1977.
- ROUGEMONT (Denis DE), « L'aventure occidentale de l'homme », Albin Michel, Paris, 1957 et Sauvet, Monaco, 1972.
- ROUGEMONT (Denis DE), « Journal d'Allemagne », Gallimard, Paris, 1938.
- ROUGEMONT (Denis DE), « Lettre ouverte aux Européens », Albin Michel, Paris, 1970.
- ROUSSEAU (Jean-Jacques), « Du contrat social », Garnier-Flammarion, Paris, 1966.
- RUYSER (Raymond), « Les nuisances idéologiques », Calmann-Lévy, Paris, 1972.
- SAINT-MARC (Philippe), « Progrès ou déclin de l'homme », Stock, Paris, 1978.
- SARTORI (Giovanni), « Théorie de la démocratie », trad. fr., A. Colin, Paris, 1973.
- SAUVY (Alfred), « L'économie du diable, chômage et inflation », Calmann-Lévy, Paris, 1976.
- SCHAEFFER (Francis A.), « Escape from reason », Inter-Varsity Press, London, 1968.
- SCHAPIRO (Leonard), « Totalitarianism », The MacMillan Press L.t.d., London, 1978.
- SCHUMPETER (Joseph), « Capitalisme, socialisme et démocratie », trad. fr., Payot, Paris, 1951.
- SCHWARTZENBERG (Roger-Gérard), « L'Etat spectacle », Flammarion, Paris, 1977 et Le Livre de Poche.
- SCHWARTZENBERG (Roger-Gérard), « Sociologie politique », Montchrestien, 3^e édition, Paris, 1977.
- SOLJENITSYNE (Alexandre), « Discours américains », trad. fr., Seuil, Paris, 1975.
- SOLJENITSYNE (Alexandre), « Lettre ouverte aux dirigeants de l'Union soviétique », trad. fr., Seuil, Paris, 1974.
- SPARROW (Jim), « Too much of a good thing », The university of Chicago Press, Chicago and London, 1977.
- SPENGLER (Oswald), « Le déclin de l'Occident », trad. fr.
- STAMPS (Norman L.), « Why democracies fail », University of Notre Dame Press, Notre Dame (Indiana), 1957.
- STEPAN (Alfred) et LINZ (Juan J.), « The breakdown of democratic Regimes », Vol. 2 Europe, The John Hopkins University Press, Baltimore and London, 1978.
- STERLING (Claire), « Le réseau de la terreur, Enquête sur le terrorisme international », trad. fr., Lattès, Paris, 1981.
- SUPPERT (Georges), « Les intellectuels en chaise longue », Plon, Paris, 1974.
- SUPPERT (Georges) et CHAUNU (Pierre), « La peste blanche », Gallimard, Paris, 1976.
- TALMON (J. L.), « Les origines de la démocratie totalitaire », trad. fr., Calmann-Lévy, 1966.
- TENAILLE (Jean), « Civilisation occidentale, Origine, formation et valeur des principes », Les éditions des Champs-Élysées, Paris, 1957.
- TOCQUEVILLE (Alexis DE), « De la démocratie en Amérique », Gallimard, Paris 1968.
- TOUCHARD (Jean) et AUTRES, « Histoire des idées politiques », 1 et 2, P.U.F., Paris, 1959.

LES PÉRILS TOTALITAIRES EN OCCIDENT

- WARD (Barbara), « Le sens de l'histoire et la liberté », trad. fr., La Colombe, Paris, 1957.
WEBER (Max), « L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme », trad. fr., Plon, Paris, 1967.
WEBER (Max), « Le savant et la politique », trad. fr., Plon, Paris, 1959.

Ouvrages collectifs et colloques.

- « L'avenir de la démocratie », Débats du colloque d'Athènes, Mengès, Paris, 1979.
- « Human Nature in Politics », edited by J. Roland Pennock et John W Chapman, New-York University Press, New-York, 1977.
- « La liberté et l'ordre social », Rencontres internationales de Genève, 1968, La Baconnière, Boudry (Suisse), 1969.
- « Le pouvoir », Rencontres internationales de Genève, 1977, La Baconnière, Boudry (Suisse), 1978.
- « Progrès technique et progrès moral », Rencontres internationales de Genève, 1947, La Baconnière, Boudry (Suisse), 1948.
- « Regierbarkeit, Studien zu ihrer Problematisierung, Herausgegeben von Wilhelm Heinis », Peter Graf Kielmansegg, Ulrich Matz, Band 1 und 2, Klett-Cotta, Stuttgart, 1979.
- « Statistiques de recettes fiscales des pays membres de l'O.C.D.E. », 1965-1978, O.C.D.E., Paris, 1979.

TABLE DES MATIERES

	Pages
AVANT-PROPOS	11
CHAPITRE I, DE LA NATURE HUMAINE	15
Les sciences sociales, la philosophie et le concept de nature humaine, p. 15. Les diverses conceptions de la nature humaine, p. 17. La nature humaine n'existe pas, p. 17. L'homme est fondamentalement bon, p. 19. L'homme fondamentalement mauvais, p. 25. L'ambivalence de la nature humaine, p. 28. La conception chrétienne de l'homme, p. 30. Psychologie différentielle et actualisation des tendances de la nature humaine, p. 32. Trois obstacles sur le chemin d'actualisation des inclinations vers le mal, p. 35. La conscience, p. 35. L'angoisse existentielle, p. 37. Les intérêts matériels et psychiques, p. 38. L'environnement socio-culturel, p. 40. Une définition incomplète de l'homme, p. 40.	
CHAPITRE II, QUELQUES CONSEQUENCES DE LA NATURE HUMAINE	43
L'inharmonie des relations humaines, p. 43. Les groupements humains ont la même nature que les hommes, p. 43. Les rapports de force, p. 44. Nature humaine, Etat et pouvoir, p. 46. Nature humaine et vie économique, p. 50. Nature humaine, valeurs morales et principes, p. 52. L'origine des maux des sociétés, p. 54. Nature humaine, liberté et tolérance, p. 55. L'incompatibilité des aspirations profondes de l'homme, p. 56. Nature humaine et politiques possibles, p. 57. La démocratie et les libertés personnelles, des accidents de l'histoire, p. 59.	

LES PÉRILS TOTALITAIRES EN OCCIDENT

CHAPITRE III, LA NAISSANCE ET LE DEVELOPPEMENT DES LIBERTES PERSONNELLES ET DES REGIMES DEMOCRATI- QUES	65
Les sources de l'Occident, l'irruption du christianisme, p. 65. La fin de l'Empire et le système féodal, p. 67. La naissance des Etats mo- dernes, p. 68. L'apparition du commerce et de la bourgeoisie, p. 68. Les origines de l'institution parlementaire, p. 69. Les libertés au Moyen Age, p. 70. La Renaissance, p. 71. La Réforme, p. 72. Protestan- tisme et capitalisme, p. 74. L'après-Réforme, p. 76. La crise de la conscience européenne, p. 77. Les Lumières, p. 79. La bourgeoisie, l'accumulation de capital financier et la Révolution industrielle, p. 82. La Déclaration d'Indépendance et la première constitution américaine, p. 85. Les deux Révolutions françaises, p. 86. L'apparition des nations en tant que réalités historiques, p. 89. De la chute de Napoléon 1 ^{er} à celle de Napoléon III ou l'ascension de la bourgeoisie, p. 90. Le triom- phe et l'apogée de la démocratie libérale. De 1870 à 1914, p. 92. 1914-1945. La fragilité des démocraties et les totalitarismes, p. 94. Le Révolution russe, p. 95. Le fascisme italien, p. 96. Le nazisme allemand, p. 97. Les causes et origines communes des trois grands totalitarismes contemporains de l'Europe, p. 99. Facteurs économiques, p. 100. Facteurs sociaux, p. 100. Facteurs politiques, p. 100. Facteurs psychologiques, p. 101. Facteurs culturels et religieux, p. 101. Les régimes démocratiques entre 1914 et 1945, p. 102. De 1945 à aujour- d'hui, p. 103. Les conditions historiques de l'émergence des régimes démocratiques et d'un système de libertés personnelles. Résumé, p. 105. Redistribution des pouvoirs, revendications libertaires de principe, revendications libertaires intéressées, p. 106.	
CHAPITRE IV, DEMOCRATIE ET LIBERTES PERSONNELLES ..	110
Des évolutions historiques divergentes, p. 110. Les relations de néces- sité, p. 111. Les antagonismes et les contradictions, p. 113.	
CHAPITRE V, LES CAUSES ET LES PROCESSUS POUVANT CONDUIRE LA CIVILISATION OCCIDENTALE AU TOTALI- TARISME, CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES	116
Méthodologie, p. 116. La désagrégation des structures, valeurs et condi- tions nécessaires à la survie des régimes démocratiques et des libertés personnelles, p. 118. Les seuils d'irréversibilité, p. 120. L'absolu et le relatif, p. 121.	

LES PÉRILS TOTALITAIRES EN OCCIDENT

CHAPITRE VI, L'EVACUATION DE DIEU	122
Cause première et lointaine de l'effondrement de la Civilisation occidentale, p. 122. La « mort » de l'homme, p. 123. L'impossibilité radicale d'établir des normes et de distinguer entre bien et mal, p. 125. La cause première et lointaine des totalitarismes et des périls totalitaires, p. 126. L'Etat, autorité suprême, p. 128. L'évacuation de Dieu et la culture dominante de ce temps, p. 129. Le développement pathologique de la société industrielle de consommation, p. 131. L'inflation, p. 132. L'étendue croissante de l'Etat, p. 133. Le totalitarisme intégral, p. 135.	
CHAPITRE VII, LA DESAGREGATION DES NORMES ETHIQUES ET DES INSTITUTIONS TRADITIONNELLES	136
La nécessité des normes éthiques, p. 136. Les conditions d'efficacité des normes, p. 137. L'intériorisation des normes fondamentales et ses effets, p. 142. Les causes de la désagrégation des normes, p. 143. Les incidences de la désintégration des normes et valeurs morales, p. 145. La famille, p. 149. L'effondrement des autorités et hiérarchies traditionnelles, p. 150. Les nouvelles finalités des structures judiciaires, p. 152. Les classes moyennes, p. 154.	
CHAPITRE VIII, ETAT DE DROIT, DROIT NATUREL ET DROIT POSITIF	157
Etat de droit et libertés individuelles, p. 157. L'Etat de droit menacé, p. 159. L'Etat de droit et les nouvelles fonctions de l'Etat, p. 159. D'autres menaces, p. 161. Droit naturel ou droit positif autonome ?, p. 163.	
CHAPITRE IX, CONSENSUS ET PLURALISME	171
La nécessité du consensus et du pluralisme, p. 171. Deux concepts antinomiques, p. 172. La diversité des consensus et des pluralismes, les convergences possibles et nécessaires, p. 172. Le déclin des consensus et les évolutions contradictoires des pluralismes, p. 177.	
CHAPITRE X, LA REGRESSION DE LA PROPRIETE PRIVEE INDIVIDUELLE	183
Les origines, p. 183. La propriété privée individuelle, une condition nécessaire mais non suffisante de la survie d'une société démocratique d'esprit libéral, p. 184. La régression de la propriété privée et ses conséquences, p. 186.	

LES PÉRILS TOTALITAIRES EN OCCIDENT

CHAPITRE XI, LA REGRESSION DE LA LIBERTE ECONOMIQUE	190
La liberté économique, condition nécessaire mais non suffisante de l'existence d'institutions démocratiques et libérales, p. 190. Les causes du rétrécissement de la liberté économique, p. 194. Les effets de la régression de la liberté économique, p. 200.	
CHAPITRE XII, LES VIRTUALITES TOTALITAIRES DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE DE CONSOMMATION TECHNICIENNE ET ORGANISATIONNELLE	204
Les traits fondamentaux des sociétés occidentales contemporaines, p. 204. Les racines du développement pathologique de la société industrielle de consommation, p. 205. La logique industrielle, p. 214. Quelques effets immédiats de la logique industrielle, p. 218. L'Etat et les individus asservis par la logique industrielle, p. 220. Les effets d'entraînement, p. 223. La logique industrielle, les concentrations urbaines et l'apparition d'une masse atomisée et amorphe, p. 223. Les inévitables nuisances écologiques et sociales de la société industrielle et leurs coûts sociaux, p. 226. La concentration logique de toutes les organisations collectives à finalités économiques, politiques et sociales, p. 229.	
CHAPITRE XIII, L'EVOLUTION DES ECONOMIES OCCIDENTALES ET SES VIRTUALITES TOTALITAIRES	233
Une économie de stagnation, p. 233. L'inflation, p. 234. Le chômage, p. 241. La contradiction majeure et indépassable, p. 246.	
CHAPITRE XIV, DES INCOMPATIBILITES ENTRE DIVERS TYPES DE LIBERTES	250
De la multiplicité de sens du concept de liberté et de la recherche d'une définition opposable au totalitarisme, p. 250. Les incompatibilités, p. 255. Libertés personnelles et liberté instinctuelle, p. 256. Libertés personnelles et libertés sociales, p. 258.	
CHAPITRE XV, LES AGENTS DE DESTRUCTION CONSCIENTS ET INCONSCIENTS DES REGIMES DEMOCRATIQUES ET DES LIBERTES INDIVIDUELLES	265
Déterminisme, liberté et responsabilités humaines, p. 265. La gauche en général, p. 266. Les communistes et le marxisme, p. 274. Les gauchistes et le terrorisme d'extrême-gauche, p. 280. Les socialistes, p. 282. Les sociaux-démocrates, p. 284. Les syndicats, p. 285. La droite en général, p. 286. Les conservateurs, p. 288. Les libéraux, p. 289. La	

LES PÉRILS TOTALITAIRES EN OCCIDENT

droite des affaires, p. 291. L'extrême-droite, p. 293. Les intellectuels, p. 294. Les ingénieurs sociaux, p. 296. Les media, p. 298. Les Eglises, p. 301. La responsabilité des individus, p. 304.

CHAPITRE XVI, QUELQUES CONSIDERATIONS SUR LE FONCTIONNEMENT DES REGIMES DEMOCRATIQUES DE CE TEMPS	311
Qu'est-ce que la démocratie ?, p. 311. Sur quelques effets des institutions politiques des régimes démocratiques, p. 312. Une problématique en forme de dilemme, colonisation de l'Etat par les pouvoirs de fait et contre-pouvoirs, p. 314. Le blocage des régimes démocratiques par le triple esclavage des politiciens, des partis et des masses, p. 316. La liberté aux ennemis de la liberté, p. 321.	
CHAPITRE XVII, L'ESSENCE, L'ETENDUE ET LA PUISSANCE DE L'ETAT	323
L'essence de l'Etat, p. 323. L'étendue de l'Etat, le constat et les causes, p. 328. Les effets de la croissance de l'Etat en étendue, p. 332. Un paradoxe, le double mouvement d'affaiblissement et d'extension de l'Etat, p. 340.	
CHAPITRE XVIII, CONCLUSIONS ET ESQUISSE D'UN SCENARIO VRAISEMBLABLE	345
BIBLIOGRAPHIE	354

ACHEVÉ D'IMPRIMER
SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE S.E.G.
33, RUE BÉREANGER
CHATILLON-SOUS-BAGNEUX

Numéro d'impression : 2387
Dépôt légal : mai 1983

Jean-Pierre GRABER est né en 1946. Docteur en sciences politiques et économiste, il siège au parlement de la République et canton de Neuchâtel (Suisse). A côté de sa charge d'enseignement, il se livre à des recherches sur les tendances lourdes qui menacent la survie des démocraties libérales de la Civilisation occidentale.

Il y a un demi-siècle, la République de Weimar s'effondrait dans le chaos d'où allait émerger l'horreur nazie. Celle-ci vaincue, des millions d'hommes et de femmes vivent toujours dans les chaînes de la dictature ou du totalitarisme. Les sociétés occidentales, libres et opulentes, mais aussi en pleine crise, subiront-elles le même sort ? Il faut le craindre, parce qu'elles veulent de plus en plus ignorer l'avertissement de Denis de Rougemont : « La dictature n'exige pas d'imagination, il suffit de se laisser glisser. »

Le totalitarisme est plus proche de la nature humaine que la démocratie, institution fragile par excellence. Les libertés individuelles ne doivent leur existence et leur survie qu'à certaines valeurs, structures et conditions. Le drame est qu'aujourd'hui ces dernières s'effritent à un rythme accéléré sous l'effet de plusieurs évolutions sociales et culturelles de ce temps.

En des pages denses, vigoureuses et lucides, Jean-Pierre GRABER décrit les processus et mécanismes qui risquent de mener les démocraties occidentales à de nouveaux totalitarismes, les pires peut-être que l'humanité aura jamais connus.

ISBN 2-214-05076-0

LA PENSÉE UNIVERSELLE

4, rue Charlemagne - 75004 Paris - 887 08 21

Diffusion : 4, rue Charlemagne

F : 130,60 TTC